

7/11/70

Recel. 76298

Couverture (la couverture.)

1056

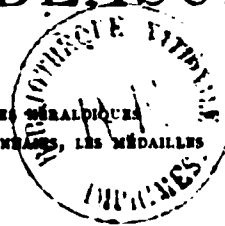
DICTIONNAIRE

ARCHÉOLOGIQUE ET EXPLICATIF

DE LA

SCIENCE DU BLASON

ORIGINE DES EMBLÈMES ET DES SYMBOLES HERALDIQUES
D'APRÈS LES MONUMENTS, LES SCHAUX, LES MONNAIES, LES MÉDAILLES
LES TRADITIONS, ETC.



PAR

LE C^{te} ALPH. O' KELLY DE GALWAY

COMMANDEUR ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES
ARCHIVISTE-GÉNÉALOGISTE, ETC.

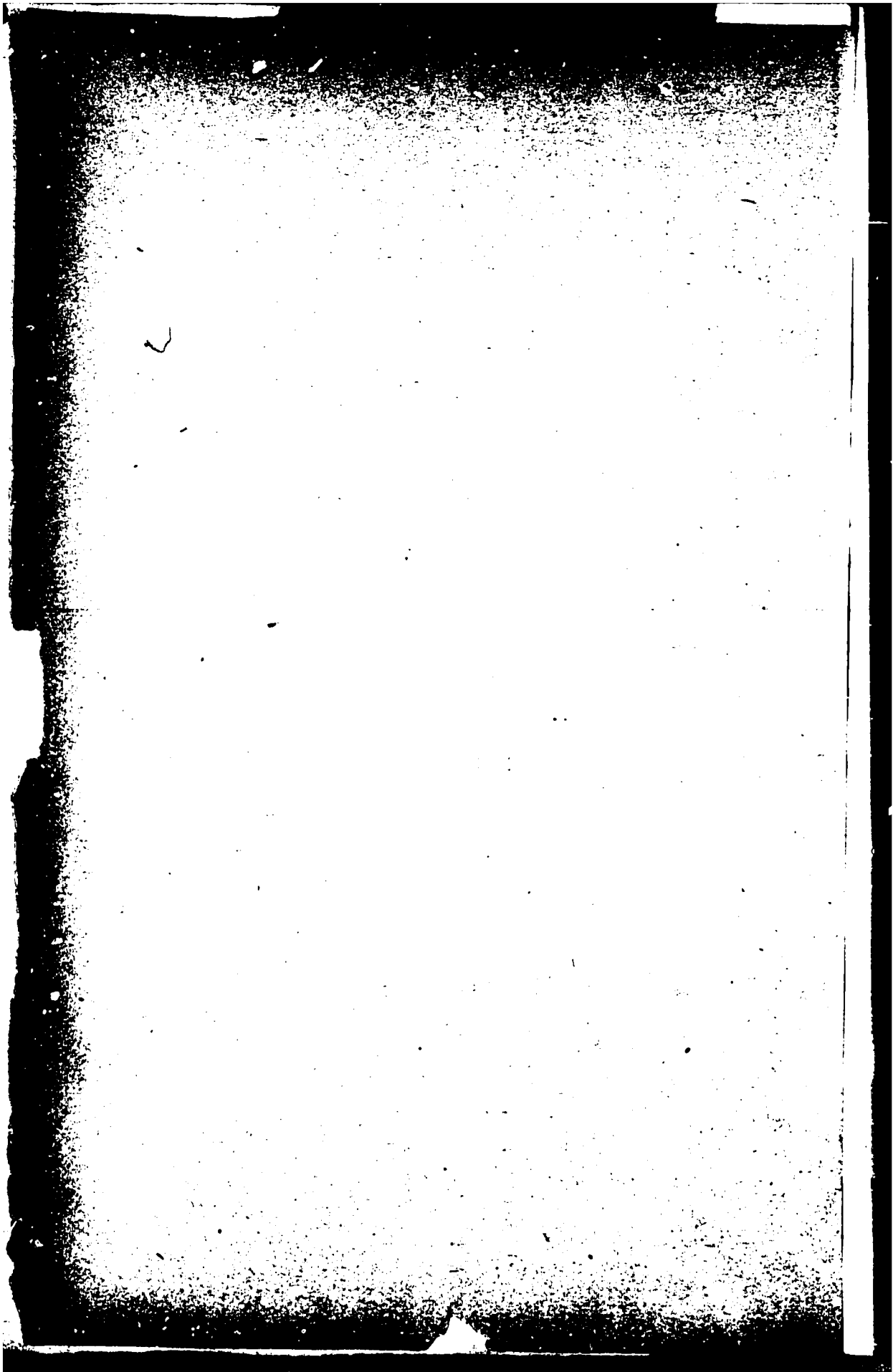
TOME I



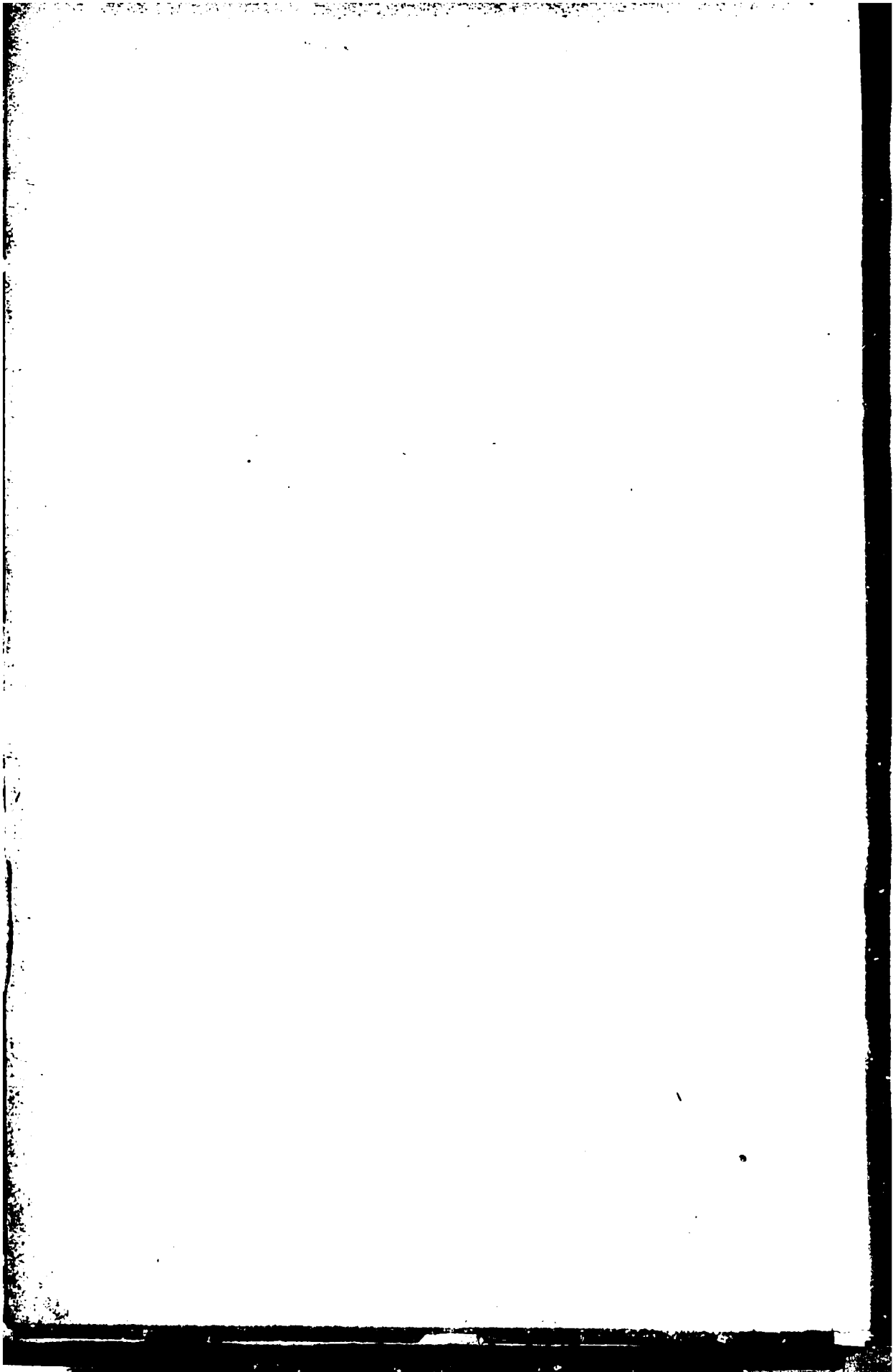
BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)
3, rue Saint-Espirit,

1901



DICTIONNAIRE
DE LA
SCIENCE DU BLASON



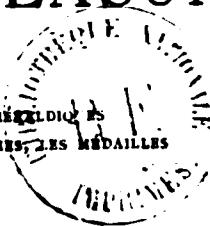
DICTIONNAIRE

ARCHÉOLOGIQUE ET EXPLICATIF

DE LA

SCIENCE DU BLASON

ORIGINE DES EMBLÈMES ET DES SYMBOLES HÉRALDIQUES
D'APRÈS LES MONUMENTS, LES SCEAUX, LES MONNAIES, LES MÉDAILLES
LES TRADITIONS, ETC.



PAR

LE C^{te} ALPH. O' KELLY DE GALWAY

COMMANDEUR ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES
ARCHIVISTE-GÉNÉALOGISTE, ETC.

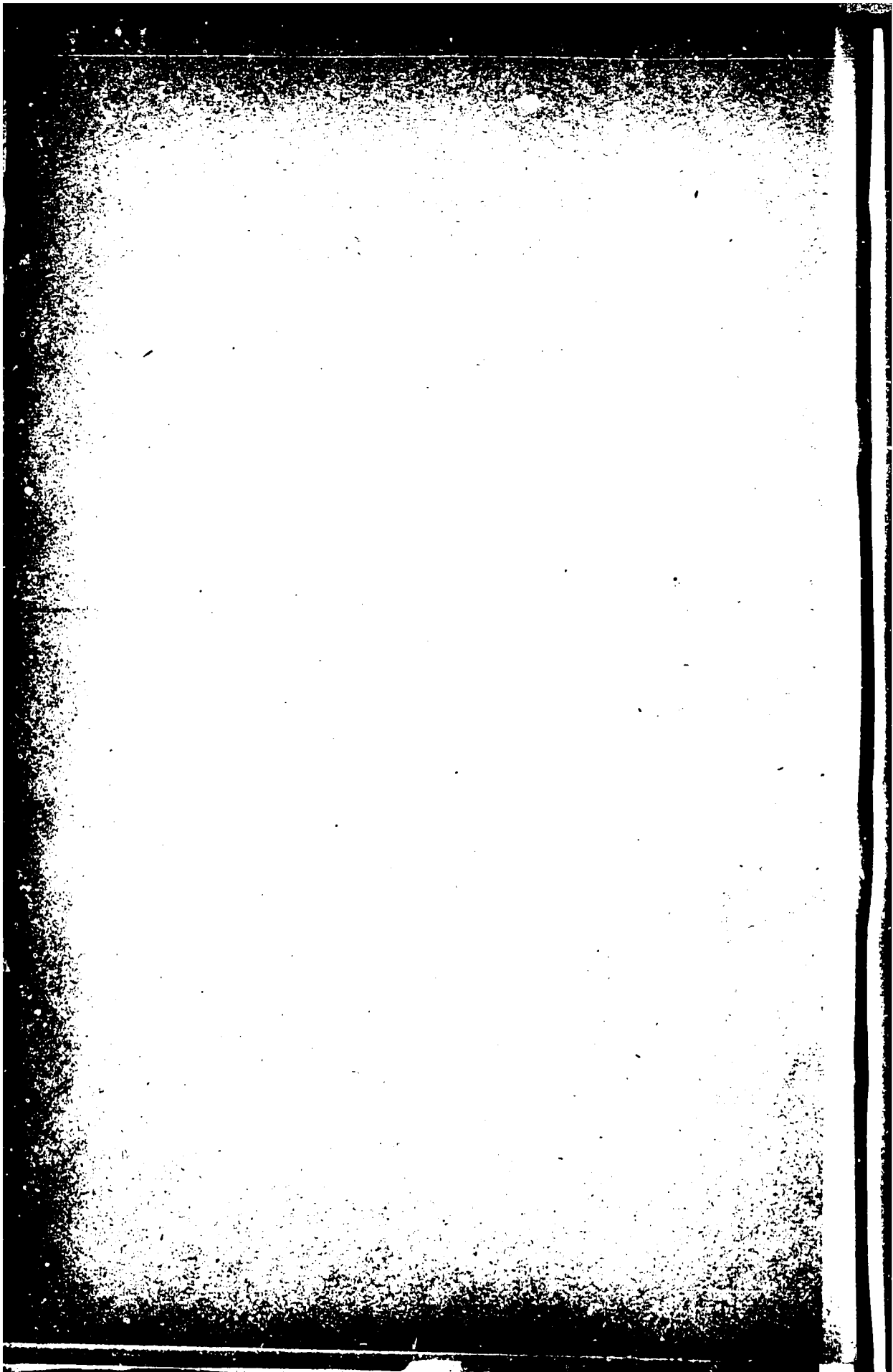
TOME I



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)
3, rue Saint-Esprit.

1901

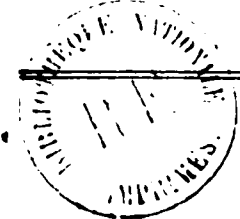




DICTIONNAIRE

ARCHÉOLOGIQUE ET EXPLICATIF

DE LA SCIENCE DU BLASON⁽¹⁾



A

Abaissé

Se dit de l'aigle dont les ailes tendent vers le bas de l'écu ; du pal, de la fasce, du chevron, de la bande et d'autres meubles de l'écu qui s'arrêtent vers le chef de ce dernier ; d'une épée dont la pointe est dirigée vers la base de l'écu. Le terme *abaissé* se dit encore du chef lorsqu'il se trouve sous un autre chef.

Abeille

Insecte représenté montant, les ailes étendues et prêt à prendre son vol. Symbole de la concorde, de l'obéissance et du travail ;

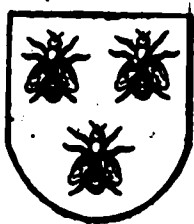
1. Les armoiries familiales, les couronnes et plusieurs figures symboliques ont été *clichées* d'après les dessins de M. Paul de Saint-Etienne, notre artiste héraldiste.

l'abeille est toujours soumise à une reine. On dit que cet insecte est l'emblème des hommes qui travaillent dans leur jeunesse, afin d'acquérir des biens pour l'âge avancé. Il indique aussi la prévoyance, qualité qu'il partage avec la fourmi.

Dans l'alphabet hiéroglyphique de l'Egypte, l'abeille symbolise la *royauté*, tandis que l'idée de *roi* est représentée, dans les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie, par un signe idéographique rappelant, par sa forme, une origine égyptienne. (OPPERT).

L'empereur Napoléon 1^{er} fit broder des abeilles d'or sur le manteau de velours pourpre qu'il porta à son couronnement en 1804. Le blason impérial était posé sur un manteau d'azur. Il décréta que les grands dignitaires de l'Empire porteraient un chef d'azur, semé d'abeilles d'or, dans leur écu.

Dans le fascicule du 15 mai 1900 de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, M. Philibert Audebrand dit ceci : « Voici de quelle façon j'ai entendu expliquer l'adoption des Mouches d'or comme complément des armoiries de l'Empire. On était



arrivé à l'heure où, prenant au sérieux le titre d'empereur, le soldat de la République s'occupait d'organiser une Cour et de dégrader des enfants du peuple pour en faire une noblesse. Premier point, pour briller sur un trône, il fallait un manteau de roi. La tradition transmise par M. de Narbonne Pelet, voulait que ce vêtement fut en velours, agrémenté de

pourpre et d'hermine. Rien de plus facile à se procurer. Va donc pour le velours, mais de quel emblème devait-on l'historier? On avait besoin d'attributs qui fussent au moins l'équivalent des fleurs de lis capétiennes. L'Aigle? On avait l'Aigle des Romains; mais brodée, même en petit format, sur un manteau, l'Aigle n'y produisait qu'un effet ridicule. Voyez-vous Joséphine, Hortense, ou la très belle Pauline Borghèse, elle-même, enveloppées d'oiseaux? Ce serait pour le coup qu'on aurait à essuyer les critiques de Madame de Staël et les brocards des duchesses du faubourg Saint-Germain!

Il y avait donc à imaginer autre chose. On se creusa la tête. Talleyrand, consulté, réfléchit. Quel est celui des insectes, qui, au point de vue de la conquête, ressemble le plus à l'oiseau déprédateur des Césars? Eh! pardieu, ça va de soi, c'est l'abeille. Ne voit-on pas que, sans souci des principes de la propriété, elle se moque des haies, des murs, des frontières, et qu'elle butine partout? Ajoutez qu'elle enrichit son maître en ce qu'elle fait du miel avec la fleur d'autrui. Dites aussi qu'étant,

comme le chante si bien Anacréon, *un petit serpent ailé*, elle est très décorative. Sur ce, Louis David, le grand peintre, entendu à son tour, l'abeille fut adoptée. Le manteau avait son ornement et son blason. » Ce racontar, que M. Audebrand a trouvé dans les brochures du temps, est-il l'expression de la vérité ou seulement une légende faite après coup? On l'ignore.

Parmi les objets divers trouvés dans le tombeau de Childéric I^{er}, père de Clovis, découvert à Tournai en 1653, et donné depuis à Louis XIV, par Philippe de Schönborn, Electeur de Mayence, en 1665, figurent deux abeilles d'or. Il y en avait une plus grande quantité; le reste a disparu dans le vol du 5 novembre 1831, commis à la Bibliothèque royale de Paris.

Il est donc vraisemblable que Napoléon I^{er} s'était inspiré de cette découverte pour adopter les abeilles destinées à figurer tant sur son manteau que sur les écus de ses grands dignitaires et des *bonnes villes* de l'Empire.

Comme modèle de l'abeille, nous donnons l'écu de la famille normande Révérend. Elle porte : *De sinople, à trois abeilles d'or.*

Abîme

Centre de l'écu ou bouclier. Ce terme sert à désigner la position d'une pièce entourée de plusieurs autres.

Abouté

Se dit de trois ou de quatre symboles posés en triangle ou en croix dans l'écu et réunis par leur bout.

Abricotier

Jacques Cottier, Coctier ou Coythier, premier médecin de Louis XI, roi de France, et président en la Chambre des Comptes de Paris, avait pour armes : *d'or à l'abricotier de sinople*. Tombé en disgrâce, il quitta la Cour et se retira à Paris où il se fit construire, rue Saint-André-des-Arcs, une belle maison sur la porte d'entrée de laquelle était sculpté un grand abricotier, faisant entendre par là que *Cottier* était à l'*abri* des coups du sort. Il mourut vers 1490, sans laisser de postérité.

Par lettres-patentes données au Plessis-du-Parc, au mois d'octobre 1482, Louis XI lui avait fait don de la terre et seigneurie de Saint-Germain-en-Laye.

Dans les *Apomasaris Apotelesmata* imprimés à Francfort en

1577, on semble avoir attribué à l'abricotier une sorte de vertu prophétique.

Ache

Genre de plantes ombellifères amminées, comprenant quatre espèces, dont l'une, la plus commune, est le céleri. L'ache est d'un beau vert, ses feuilles approchent de celles du persil ordinaire, mais elles sont plus amples et plus épaisses ; elle croît dans les marais et le long des ruisseaux.

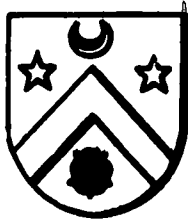
Les anciens mettaient l'ache au nombre des plantes funèbres. Dans les jeux Néméens, on couronnait d'ache les vainqueurs pour rappeler l'origine de cette fête, instituée en mémoire de la mort d'Archemore. Elle était l'emblème de l'agonie.

Parmi les monnaies grecques de la collection donnée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles de Paris, on remarque une médaille de Sélinonte, en Sicile, montrant une feuille d'ache, comme emblème local et parlant (*Ache* en grec, *Sélinon*).

Depuis la féodalité, les fleurons des couronnes de l'ancienne chevalerie ont été modelés sur des feuilles d'ache. Ces couronnes avaient cinq fleurons montés sur un bandeau d'or, orné de pierres précieuses.

Accompagné et Accôté

Se dit des chevrons, fasces, bandes, pals, etc., environnés d'emblèmes posés verticalement. Quand ces derniers occupent une position parallèle diagonale, on dit alors que les chevrons, fasces, bandes, etc., sont *accôtés*. Le terme *accompagné* s'applique aussi au lion, au léopard et à l'aigle, lorsque quelques pièces se trouvent au-dessus, au-dessous ou à leurs côtés.



La famille COTTEAU DE SIMENCOURT (Cambrésis et Artois), porte pour armes : *d'azur, au chevron accompagné en chef d'un croissant accôté de deux étoiles, et, en pointe d'une rose, le tout d'or.*

Accorné

Ce terme s'emploie pour désigner l'émail des cornes des ruminants ou d'autres espèces, lorsqu'il est différent de celui de leurs corps.

Accolé

Attribut de tout animal qui a un collier ou une couronne passée au cou ; des macles, losanges, fusées, etc., qui se touchent par leurs angles latéraux ; d'un cep de vigne attaché à un échelas ; d'un serpent ou bisse s'enroulant autour d'un arbre ; d'une plante ou d'une colonne ; de deux écussons joints ensemble par les flancs ; des colliers ou rubans d'ordres de chevalerie qui environnent l'écu.

Accroupi

Position des animaux sauvages au repos, c'est-à-dire, assis sur leur derrière.

Acculé

Cette expression s'applique au cheval cabré ; à la licorne assise levant ses jambes de devant ; à deux croissants dont le premier est montant et le second versé ; à deux canons dont les gueules sont tournées vers les flancs de l'écu.

Adextré

Cette expression désigne la position d'une pièce quelconque à droite d'un symbole de l'écu, et une section ou portion produisant un pal au côté dextre du bouclier.

Adossé

Se dit de deux animaux ou emblèmes quelconques qui se tournent le dos. Deux têtes d'animaux dont les faces sont opposées, sont aussi qualifiées d'*adossés*.



Affaissé

Terme indiquant la courbure d'une fasce, d'un chevron ou d'une bande.



Affronté

Est l'antithèse d'*adossé*. On le dit aussi pour des animaux dont les têtes se regardent. Des faux, des clefs et d'autres pièces de longueur qui ont deux côtés différents et qui se trouvent l'une vis-à-vis de l'autre, les tiges et manches écartés, sont qualifiées d'*affrontés*.

Affuté

Mot qui désigne l'émail de l'affût d'un canon ou d'un mortier.

Agité

Indique la mer dont l'ombre des ondes est d'un émail différent de celui de l'eau.

Agneau

Animal représenté passant. On le nomme *agneau pascal* lorsqu'il tient un pannonceau d'argent chargé d'une croix ordinairement de gueules. En cas contraire, on spécifie les émaux.

L'agneau est le symbole de la douceur, de la candeur, de l'innocence, de la bonté, de la franchise. Selon Wulson de la Colombe, il indique un pays abondant en prairies ou pâturages, tel que la Normandie, berceau de la famille d'Aigneaux ou d'Agneaux qui porte : *d'azur, à trois agneaux d'argent*.

L'agneau ordinaire, en héraldique, symbolise l'homme simple et paisible.

Dans le symbolisme sacré, il représente quelquefois la vie active ; il est mis alors en parallèle avec la chèvre, image de la vie théorique et contemplative. (*Revue de l'Art chrétien*, tome vi, p. 305).

Aigle

Oiseau de proie de la classe des faucons, à bec long et recourbé ; pieds robustes ; ongles aigus et tranchants ; vue perçante et envergure très étendue. Il habite les plus hauts rochers et vit très longtemps. Les Perses et les Epirotes le prirent les premiers pour enseigne militaire et il devint depuis successivement l'emblème de l'Egypte, de la République romaine, des empereurs d'Orient et d'Occident. Napoléon I^{er} à son avènement au trône adopta l'aigle pour ses armoiries et pour les enseignes des armées françaises. L'aigle des Perses était d'or, celle des Romains d'or ou d'argent. Guillaume III, roi d'Angleterre, avait adopté, pour symbole : un aigle qui regarde fixement le soleil, avec ce mot : *Profero* (Je m'élève).

L'aigle est représentée le bec ouvert et les ailes étendues. Celle qui a deux têtes est dite *éployée* ou *Aigle de l'Empire*. On



dit de l'aigle, *langue* de sa langue ; *membres* de ses jambes ; *armés* de ses griffes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui du corps. Elle est le symbole de l'empire, de la majesté et de la victoire.

Il a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les quadrupèdes ; la magnanimité : ils dédaignent également les petits animaux et méprisent leurs insultes ; la tempérance : l'aigle



ne mange presque jamais son gibier en entier. Il est encore solitaire comme le lion habitant d'un désert dont il défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux. Il a de plus les yeux étincelants, les ongles acérés et le cri effrayant. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut en Europe. C'est pour cette raison que les anciens ont appelé l'aigle l'*Oiseau Céleste* et qu'ils le regardaient dans les augures, comme le messager de Jupiter.

Parmi les monnaies de la collection donnée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles de Paris, on remarque une médaille d'*Élis* (ville grecque), portant au revers l'*aigle de Jupiter*, accompagné du foudre et de la couronne d'olivier destinée à rappeler les jeux célèbres d'Olympie en l'honneur de Jupiter.

Quelle ne fut pas la surprise des voyageurs anglais Barthe et Hamilton, quand, explorant l'Asie Mineure, il y a plus de cinquante ans, ils découvrirent une *Aigle bicéphale*, type de l'aigle éployée des armes de l'Autriche et de la Russie, sculptée au milieu de scènes religieuses, dans des bas-reliefs de la Ptérie, à Euiuk, qui remontent à la civilisation des Hettéens ? Il est mal aisé d'admettre que, des deux côtés, on ait spontanément imaginé, en traits identiques, une représentation aussi contraire aux lois de la nature. M. de Longpérier a donné le mot de l'énigme, en rappelant que l'aigle à deux têtes remplaça seulement vers 1345 l'aigle monocéphale dans les armoiries de l'Empire d'Occident.

Ce seraient des princes flamands qui en auraient emprunté l'usage, pendant la dernière croisade, aux monnaies ou aux étendards des Turcomans, alors maîtres de l'Asie Mineure. Ceux-ci l'avaient adoptée comme symbole de toute puissance, peut-être en souvenir du *Hamca*, oiseau fabuleux des traditions musulmanes, qui enlève le buffle et l'éléphant comme le milan enlève la souris. « Ainsi, fait observer M. Perrot, dans son

« livre : *L'Art dans l'antiquité*, se serait transporté dans notre Europe moderne un symbole appartenant primitivement à un culte asiatique de la plus haute antiquité ; et, par un jeu singulier de la fortune, la race turque s'est vue, à Belgrade et à Lépante, interdire l'entrée de l'Occident par cet aigle qui l'avait gardée triomphalement sur les rives de l'Euphrate et du Bosphore. »

Peut-être les Turcomans avaient-ils eux-mêmes emprunté ce symbole aux sculptures taillées par leurs mystérieux devanciers sur les rochers d'Euiuk et de Jasili-Kaia. Mais il est également possible qu'ils l'aient reçu par l'intermédiaire des Perses. On rencontre, en effet, dans la collection de M. de Gobineau, une intaille qu'il fait remonter à l'époque des Arsacides, et où l'on trouve gravé le type traditionnel de l'aigle à deux têtes, tenant, comme à Euiuk, un lièvre dans chaque serre. Dans cette intaille, l'aigle a le vol abaissé, tandis que dans le bas-relief de l'Asie Mineure, l'aigle bicéphale a les aigles éployées.

Les Grecs qui adoptèrent l'image de l'aigle tenant un serpent entre les serres comme symbole de victoire, remplacèrent quelquefois le serpent par un lièvre, ce qui rentrait dans les données hittéennes. L'Inde, par contre, semble avoir accepté sans hésitation le type bicéphale que lui transmit probablement la Perse. On y trouve l'aigle à deux têtes sur d'anciennes monnaies où il tient un éléphant, au lieu d'un lièvre, non plus seulement dans chaque serre, mais aussi dans chaque bec. Moor y voyait une représentation du Garouda, l'aigle solaire, monture de Vishnou ; en tout cas, on se rapproche singulièrement ici du Hamca des Turcs ; peut-être même ceux-ci ont-ils emprunté leur légende sur l'oiseau fabuleux à quelque représentation de ce genre, où le rôle du lièvre était tenu par un éléphant ou un buffle.

L'aigle à deux têtes apparaît en 1217 sur les monnaies turcomanes de la Palestine. En 1228 a lieu l'expédition de Frédéric II. Or, on retrouve le symbole sur des monnaies d'Othon, comte de Gueldre, comte de Looz, et de Robert de Thourotte, évêque de Liège, à partir du second tiers du XIII^e siècle. (*Comte Goblet d'Alviella, président de la Société d'archéologie de Bruxelles. — La Migration des symboles ; Paris, 1891.*)

L'Aigle et la Bannière germaniques

La plus ancienne indication positive que nous donne l'histoire sur l'aigle impériale, nous est fournie par l'évêque Dittmar de Mersebourg, et ne remonte qu'à Othon II (961-983). C'est la

déclaration de guerre de cet empereur au roi Lothaire qui avait fait tourner l'aigle au château d'Aix-la-Chapelle de manière à indiquer que le pays lui appartenait. La première preuve historique de l'existence de l'aigle impériale s'identifie ici assez remarquablement avec la première manifestation des velléités françaises à l'égard des prétendues frontières naturelles.

On signale bientôt l'aigle impériale sur un sceau de Conrad II (1024-1039). La main de l'empereur tient l'aigle au lieu du sceptre. Mais le Dr Roemer-Büchner (1) fait la remarque qu'il reste douteux si le dessinateur (Erath, tableau XII) n'a pas vu une aigle dans le lis sur le petit sceptre peut-être mutilé ou défectueusement reproduit par la cire. En effet, le sceau le plus connu de l'empereur Conrad II est exactement le même, sauf cette différence assez suspecte.

Toutefois déjà le sceptre du successeur de Conrad II, de l'empereur Henri III, est incontestablement orné d'une aigle.

L'auteur que nous venons de citer remarque à l'égard du sceptre orné d'une aigle que les consuls romains portaient un bâton d'ivoire, avec le même ornement. L'empereur Henri III peut avoir emprunté cet usage à l'ancienne Rome. En général, les empereurs d'occident de nation germanique se plaisaient à rehausser leur dignité en l'identifiant à celle des anciens Césars romains. Du reste, d'autres souverains de l'époque, par exemple, Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, avaient aussi adopté le sceptre à l'aigle. Un sceau d'Henri IV nous montre le même symbole.

Frédéric I^{er} impose aux Milanais d'arborer l'aigle sur leur clocher en signe de sujétion à l'Empire. Le sceptre à l'aigle se maintient sur un sceau impérial d'Henri IV, mais sous plusieurs de ses successeurs : Henri V, Conrad III, Frédéric I^{er}, le lis reprend ses droits. Sous Henri VI, Philippe de Souabe, Othon IV et Frédéric II, le sceptre est orné de feuillage. Le sceau d'Othon IV présente la particularité d'un sceptre à double croix, de la figure du soleil à droite et de celle de la demi-lune à gauche de l'empereur. Reuter (2) croit que ces emblèmes sur lesquels on a beaucoup discuté, indiquent la puissance spirituelle du pape (le soleil) et la puissance temporelle de l'empereur exprimée par la demi-lune.

1. Dans son travail remarquable : *Die Siegel der deutschen Kaiser und Könige*, Francfort, 1837.

2. *Sonne, Mond und Sterne auf Siegeln und Münzen des Mittelalters*. Nürnb., 1804.

Cette explication est conforme aux idées du temps, et la double croix, qui n'appartient qu'au pape, augmente la vraisemblance. N'était-ce pas le pape qui avait accordé son puissant appui à Othon IV contre son adversaire Philippe de Souabe, tué en 1208, à Bamberg, par Othon de Wittelsbach ? Sous Frédéric II l'aigle reparait, mais sur l'écu, et elle reste aussi sur le sceau du fils rebelle de cet empereur, Henri, roi des Romains. Elle s'éclipse de nouveau sur les sceaux de Conrad IV, de l'anti-roi des Romains : Henri de Thuringe, de Guillaume de Hollande et de Richard de Cornouailles. Cependant si l'aigle impériale fait défaut sur le sceau de Guillaume, elle se montre et cela sous la forme de l'aigle à deux têtes, signe de l'union de l'Empire au comté de Hollande, sur les monnaies de cet empereur (1) et en 1256, lorsque Guillaume est tué dans sa lutte contre les Frisons, des déserteurs de l'armée allemande se trouvant en la ville principale de la Frise, reconnaissent son corps par la circonstance qu'on voyait sur son harnais, l'aigle noire sur fond d'or. Alphonse de Castille admet sur le sceau impérial le sceptre à l'aigle entourée d'une auréole. Cependant elle disparaît encore une fois, sur les sceaux de Rodolphe I^{er}, d'Adolphe, d'Albert I^{er} et de Henri VII (VIII). Le poétique empereur Louis IV (V), dit le Bavaurois, met trois aigles sur le sceau impérial. D'abord l'aigle surmonte le sceptre, et deux autres aigles se placent à droite et à gauche, portées par les lions sur lesquels les pieds de l'empereur reposent. Ce grand monarque, le précurseur de l'ère nouvelle, adopte aussi le premier contre-scel, qui représente l'aigle de l'Empire, la tête tournée à droite, avec l'inscription, empruntée au psaume LVIII (v. 2) : *Juste judicate filii hominum*.

Charles IV en revient à l'aigle sur l'écu. Un sceau de cet empereur nous offre deux aigles à droite et à gauche, qui soutiennent les écussons de la simple aigle de l'Empire et du lion de Bohême. Le contre-scel représente la simple aigle regardant à gauche.

Wenceslas conserva à peu près les sceaux de son père. Le sceau impérial de Robert (Rupert) nous offre aussi l'aigle simple en un écusson triangulaire. De même cette aigle se trouve sur le sceau impérial de Josse de Moravie, qui ne régna que quelques mois.

Le sceau de Sigismond présente l'aigle simple, comme emblème du roi des Romains, et plus tard l'aigle à deux têtes comme

1. LUTWAL, *Numismatique du moyen âge*. Bruxelles, 1835, 3^e partie. Le même auteur remarque aussi que l'aigle simple sur d'autres monnaies hollandaises ne date que de cette époque.

emblème de l'Empire. Cette dernière entourée d'une auréole est mise en rapport avec l'aigle d'Ézéchiël (chap. xvii, v. 3 et 7).

Albert II, roi des Romains, dont le sceau est un vrai chef-d'œuvre, s'en tient à l'aigle simple.

Les sceaux de Frédéric III (IV), qui appartiennent aussi à l'âge d'or de la gravure, établissent comme ceux de Sigismond, une différence entre le roi des Romains, qui se borne à adopter l'aigle simple et l'empereur qui prend l'aigle à deux têtes, encore celui d'Ézéchiël, comme symbole de son pouvoir.

Sous Maximilien I^{er}, Charles V et Ferdinand I^{er}, cette gradation héraldique continue à être observée, mais après Ferdinand I^{er} le règne de l'aigle à deux têtes devient exclusif, et l'ancienne aigle teutonique disparaît entièrement.

L'avènement au trône impérial de la lignée styrienne sous Ferdinand II, fixe définitivement sur le sceau de l'Empire les griffons qui — symboles de la puissance du feu — appartiennent plus aux mythologies grecque et slave qu'aux traditions religieuses des peuples germaniques(1). Abstraction faite de l'origine particulière et locale de ces griffons, ils caractérisent fort bien, comme supports de l'écusson impérial, le rôle des populations slaves dans l'empire nommé aujourd'hui d'Autriche.

Cet empire a conservé l'aigle à deux têtes, bien que sa signification antérieure se soit effacée et qu'on ne pourrait qu'en hésitant lui attribuer celle d'indiquer l'union intime de la partie de l'empire qui appartient à l'Allemagne, à la partie qui est restée étrangère à ce pays. Mais quelle est l'origine et la signification de l'aigle à deux têtes? Nous croyons devoir consacrer ici encore quelques lignes à cette question que nous avons seulement effleurée jusqu'ici.

La figure assez désagréable de l'aigle à deux têtes remonte à l'antiquité. L'ancienne Rome la connaissait et elle passa ensuite à l'empire byzantin. M. Lelewel la signale à la fin du xii^e siècle sur les dirhèmes des Ortokides et de différents dynastes mahométans. Si ce n'est pas au xii^e, c'est du moins incontestablement au commencement du xiii^e siècle, que les Arnsberg et bientôt

1. M. DE LUDAN (Streifzüge durch die Felder des Königl. preussischen Adlers, Berlin, 1842) dit que les griffons se rencontrent surtout dans les contrées dont les habitants sont slaves d'origine, ou qui touchent immédiatement à des cantons slaves. Il ajoute qu'il n'y a aucune trace du griffon dans la topographie de l'ancienne Saxe ou du Bas-Rhin. Nous remarquerons toutefois qu'il existe près de Coblenz une petite ville nommée *Greifenstein*, mais à dire vrai, ce n'est là qu'une exception qui confirme la règle. Disons la même chose des griffons de Malines. L'empereur Maximilien I^{er} mettait les griffons en relation avec l'Ordre de la Toison d'Or.

les Sarwerden, les Below, Wittering-Reklinghausen, etc., etc., l'ont adopté sur leurs sceaux.

Les doubles aigles du comté d'Aerschot et de l'évêché de Cambrai ne sont pas moins anciennes.

Primitivement cet emblème était exprimé par deux aigles séparées et qu'on a réunies ensuite, d'après l'opinion de quelques savants, par défaut d'espace, mais plus probablement afin d'exprimer l'union de deux puissances ou de deux souverainetés antérieurement distinctes. M. Ghillany, l'érudite bibliothécaire de la ville de Nuremberg, nous donne à cet égard un renseignement qu'il date du x^e siècle (1). Le voici : l'association historique de Würzbourg possède une très ancienne bannière brodée de saint Cyriaque, dont M. Ghillany a fait prendre un dessin exact et sur laquelle nous voyons un empereur entre deux sceptres et deux aigles, se réunissant par leurs queues. Ces sceptres et ces aigles représentent, selon M. Ghillany, les deux empires d'Allemagne et d'Italie. Gatterer ne fait remonter l'aigle double, comme symbole de l'empire germanique, qu'à l'époque d'Henri VII, couronné en 1309 ; Ghillany et Heideloff en fournissent des preuves de 1250 et de 1298. Sur le drapeau de Henri VII les aigles sont toutefois encore non réunies. Une médaille d'or de Louis le Bavaurois, mort en 1347, présente l'aigle à double tête, mais divers numismates contestent à cette aigle la signification qui fut attribuée plus tard à ce symbole. Gatterer n'y voit que l'union de l'aigle de l'Empire à l'aigle de Hollande, Marguerite, l'épouse de cet empereur, ayant été comtesse de Hollande et de Hainaut. D'autres prétendent que ce n'est qu'une médaille brandenbourgeoise qui indique la réunion des deux marches, dont l'empereur Louis était margrave. Une supposition fort ingénieuse, bien que réfutée par les sceaux connus de l'empereur Louis, est celle qui met la médaille dont nous parlons ici, en rapport avec la diète assemblée à Francfort, en 1338, et qui décida qu'à l'avenir tout roi de Germanie aurait la dignité impériale, sans avoir été couronné par le pape.

L'aigle à deux têtes se trouve aussi sur les contre-sceaux de Wenceslas, datant de l'époque où il n'était encore que roi de Bohême. Gatterer (*Praktische Heraldik*, p. 45) prétend que Wenceslas a très bien pu adopter cet emblème, en sa qualité de fils d'un empereur ; mais, comme dit de Ledebur, l'empereur Charles IV ne l'avait pas lui-même admis sur ses sceaux. Nous

1. *Der deutsche Adler und die deutschen Farben. Geschichtlich und bildlich erörtert von F. W. GHILLANY und KARL HEIDELOFF. Stuttgart, gr. in-4.*

croyons que le ministre de Herzberg est parfaitement dans le vrai lorsqu'il voit en cette figure l'union de l'aigle de Brandebourg à l'aigle de la Silésie, offrant sur le cœur le lion de Bohême. Cette explication est confirmée par la circonstance que Wenceslas adopta ce contre-scel en l'année 1363, c'est-à-dire au moment où il devint margrave de Brandebourg, et donc treize ans avant qu'il fut élu roi des Romains. L'aigle à deux têtes sur un gros luxembourgeois du margrave Josse signifierait, d'après ce système, l'union de l'aigle de Brandebourg à l'aigle de la Moravie. En général, malgré l'estime qu'on ne peut refuser aux savants qui soutiennent le contraire, il nous paraît *fort difficile* de prouver l'existence de l'aigle à deux têtes, comme symbole de l'union inséparable de l'empire romain à l'empire germanique, avant Sigismond qui, comme nous l'avons dit, la plaça définitivement sur le sceau impérial.

La signification de l'aigle à deux têtes se trouve fixée pour la première fois d'une manière positive par le passage suivant que M. Ghillany et M. Bernd (1) empruntent à la *Description de l'Autriche*, de Hoheneck (III, 134). Là, un chevalier ayant assisté à Rome au couronnement de l'empereur Frédéric III (IV), s'exprime ainsi : « Lors de l'entrée à Rome, le noble seigneur Michel, burgrave du Saint-Empire à Magdebourg, et comte de Hardegg, portait la bannière de l'Empire, l'aigle avec une tête sur drap d'or, attachée à un fût aussi d'or. » Mais, après le couronnement, lorsque l'empereur, accompagné du pape et des cardinaux, arriva au pont du Tibre, on fit flotter la bannière de l'empire romain avec l'aigle à deux têtes.

Donc ici plus d'équivoque, la distinction entre les deux aigles est définitivement établie. De même, Fugger dans le « *Miroir des honneurs de la maison d'Autriche*, » raconte à l'occasion de la bataille de Giengen, gagnée, en 1642, par le duc Louis de Bavière sur le margrave Albert-Achille, qui commandait les troupes de l'empereur : « Fut aussi enlevé par l'ennemi le principal drapeau impérial avec l'aigle à deux têtes, portant l'écusson autrichien au cœur et la bannière de l'Empire à simple aigle, entourée des écussons des villes impériales qui avaient prêté secours à l'empereur en cette guerre. »

Il faut remarquer à cette occasion que tout en adoptant l'aigle à deux têtes, lorsqu'il s'agissait de manifester directement qu'ils dépendaient de l'empereur, les Etats de l'Empire conservaient l'ancienne aigle germanique en tout autre cas.

1. *Die drei deutschen Farben und ein deutsches Wappen*, etc. Bonn, Weber, 1848.

L'aigle dans les écussons des palatins, margraves, etc., se rapportait à leurs fonctions judiciaires. Le fait est prouvé d'abord par trois sceaux d'Henri, palatin du Rhin, fils d'Henri le Lion. Les deux sceaux où il prend le titre de duc de Saxe et palatin du Rhin, portent son emblème héréditaire, le lion, tandis que celui où il ne prend que le titre de palatin, comte du Rhin, nous offre l'aigle impériale. Cette aigle disparut plus tard, mais elle se conserva dans l'écu du palatin de Saxe, sur lequel un document officiel, en bas-allemand, de l'an 1213, nous donne l'important renseignement que voici : « Beseggelt met uses Palanzen » Insegel, dat we hebbet van dem Riche (1) ».

Des justiciers même d'un rang inférieur pouvaient faire usage du sceau impérial. L'écouterie de l'Empire à Nuremberg s'en servait, et en Belgique l'aigle à deux têtes se trouve sur les sceaux des magistrats des villes d'Anvers, de Malines, d'Alost, de Grammont, de Loo, de Renaix, de Courtrai, de Ninove, etc. (Le sceau d'Assenede présente la particularité d'un lion qui tient élevée devant lui, l'aigle à deux têtes).

Du moment où en présence des faits que nous venons d'exposer, on ne peut plus voir dans l'aigle à deux têtes que l'emblème de l'empire romain-allemand, il devient certain que la diète germanique s'est éloignée des vraies traditions historiques, lorsque, dans sa séance du 9 mars 1848, cette assemblée décida que l'aigle du Saint-Empire devait être acceptée comme symbole de l'empire allemand. La pression des événements était grande, il ne s'agissait pas de discuter mais de voter en toute hâte, pour n'être pas dépassé par le cours des choses, devenu alors si rapide.

L'aigle simple de l'Empire, admise sur les bannières de différents Etats allemands, ne se présente pas toujours sur le même fond et de même couleur. Ordinairement, sans doute, l'aigle, regardant à droite, reste noire sur fond or ou jaune, ce qui, comme on le sait, n'implique aucune différence sous le rapport héraldique. Mais la ville de Francfort, par exemple, a sur sa bannière une aigle d'argent sur fond rouge et en opposition directe, la ville d'Erfurt se distinguait par une aigle rouge sur fond d'argent.

L'aigle du royaume de Prusse, qui n'est incontestablement que l'aigle de l'Empire, bien qu'aucun document ne constate positivement ce fait, est *noire* sur fond blanc, et l'aigle de Brandebourg, dont l'origine impériale est aussi certaine, rouge sur fond blanc.

Il est possible que l'aigle de l'Empire ait été primitivement

1. OTTER, *Geschichte der Burggraven von Nurnberg*, II, 307.

d'or ou d'argent. M. Heideloff a même retrouvé, en 1833, au château de Nuremberg, dans la chambre à coucher de l'empereur, une vieille aigle jaune sur un fond de sombre couleur. Mais M. Ghillany, qui s'est occupé avec prédilection de ce point, a prouvé que déjà à des époques reculées, l'aigle était noire sur fond or ou jaune. Il a appuyé ses preuves non-seulement sur divers passages d'anciens écrits, mais aussi sur plusieurs pièces des ornements impériaux. Le bec et les serres de l'aigle étaient aussi, à ce que dit M. Ghillany, d'abord de couleur noire. D'après ce savant, l'usage de peindre les parties précitées en or, est relativement moderne, quoique plus ancien, toutefois, que celui de les peindre en rouge. Peut-être l'aigle de Silésie, noire sur fond d'or, pourrait-elle fournir la preuve que l'usage des dorures à la tête et aux serres, dont elle offre une exemple, appartient à une époque moins récente que M. Ghillany ne parait le croire. En tous cas, ces dorures ornaient l'aigle silésienne en des temps antérieurs au placement de l'aigle à bec et serres d'or, sur le grand portail de l'hôtel de ville de Nuremberg et qui date de 1618. Nous ajouterons cependant que nous ne voyons dans la remarquable aigle de Silésie, qu'une *parente* de l'aigle impériale, car en dépit des suppositions contraires assez accréditées, nous devons reconnaître l'origine polonaise de cette aigle ; la Silésie, gouvernée par des ducs issus de la dynastie des Piastes, ayant encore, au XIII^e siècle, fait partie de la Pologne. Il reste néanmoins incertain, si l'aigle de cette partie occidentale de la Pologne a changé sa couleur en *noir* par opposition à l'aigle *blanc* de la Pologne orientale, — le noir symbolisant l'Occident, comme le blanc l'Orient, — ou si le noir fait, en ce cas, allusion aux rapports de la Silésie avec l'Allemagne, l'empire d'Occident. Cette question ne pourrait être éclaircie que par un érudit de la force de M. Lelewel et qui entreprendrait l'intéressant travail d'éclaircir, en forme de tables généalogiques, l'origine commune des différentes branches des familles héraldiques des aigles, des lions, des griffons, etc., etc.

Pour en revenir aux couleurs nationales allemandes, nous ne pouvons nier que les couleurs généralement usitées de l'empire allemand étaient : le noir et le jaune. Louis de Bavière attachait son sceau à des cordonnets noirs et jaunes. On en voit aussi à la bulle d'or de Charles IV, et même l'acte fédéral de 1815 — souvenir effacé de l'Empire — rappelle cette ancienne coutume. Quatre rubans noirs et jaunes entourent cet acte relié en velours rouge. L'uniforme des employés de l'Empire de toutes les catégories était jaune avec un collet et des parements noirs.

Se fondant sur ces faits, M. Ghillany conteste les droits historiques du rouge de figurer parmi les couleurs germaniques. Selon lui, la tricolore germanique est une création assez arbitraire des associations d'étudiants qui se formèrent après les guerres d'indépendance de 1813-1815. D'abord, dit-il, l'association universitaire de Heidelberg, créée au commencement de 1817, adopta comme marque distinctive, un ruban *noir-rouge*, mais à la réunion générale des sociétés d'étudiants à Iéna en 1818, le signe *tricolore* de ralliement fut formé par l'adoption de la *couleur d'or*, déjà admise antérieurement par l'association de Iéna. Toutefois, l'or n'était qu'un simple ornement des bords du ruban.

C'est plus tard seulement, continue M. Ghillany, que l'or fut accepté à même titre que les deux autres couleurs.

L'association d'Erlangen ainsi que la *Germania*, l'*Arminia*, la *nouvelle Teutonia* ne se distinguaient qu'en changeant l'ordre de ces couleurs, considérées définitivement comme *nationales-allemandes*, symbolisant à la fois et l'unité et la *liberté*. Enfin, à la fête de Hambach, le 27 mai 1832, et en maintes autres occasions en cette année, la bannière *tricolore germanique* fut arborée publiquement en ce sens.

En 1848, M. Ghillany s'est adressé à deux des plus anciens défenseurs du principe de l'unité et de la liberté de l'Allemagne, Arndt et Jahn, pour connaître les motifs de l'adjonction du rouge aux anciennes couleurs de l'Empire. Jahn répondit de la manière embrouillée et énigmatique qu'il affectionnait depuis assez longtemps. Arndt, à son tour, resta fidèle dans sa réponse à cette sincérité pleine et entière, qui le caractérisait : « A l'égard « de beaucoup de choses, déclara-t-il, nous procédons à l'aveugle, « les admettant comme elles nous sont présentées. C'est aussi ce « qui arrive, tant à moi que, sans doute, à des milliers « d'autres, par rapport au *noir-rouge-or* de la bannière teuto- « nique. En vérité, je ne puis vous donner à ce sujet ni « explication, ni éclaircissement. »

M. Ghillany obtint plus de succès en s'adressant au D. E... d'Erlangen. Celui-ci, un ami de Sand et l'un des fondateurs de l'association d'étudiants de la ville précitée, lui donna les éclaircissements que voici : En 1818, on expliquait les couleurs *noir-rouge-or* dans ce sens qu'elles étaient celles des Hohens- taufen, c'est-à-dire de la dynastie qui éleva l'empire allemand au plus haut degré de puissance et de splendeur. Les armes de cette dynastie représentaient trois lions rouges sur champ d'or. Depuis la sanglante catastrophe qui termina la vie du dernier

des Hohenstaufen, les lions de Souabe, admis dans les armes du Wurtemberg, sont devenus *noirs*, mais la griffe droite est restée *rouge* jusqu'au corps, pour rappeler que le lion entier était jadis rouge. Le fond d'or a été conservé.

Nous croyons devoir compléter ces renseignements en insérant ici la traduction d'un de nos articles sur la bannière germanique, tel qu'il a paru à Munich, en novembre 1830, dans le supplément aux *Freikugeln*, n° 4. Il résume les *motifs* pour lesquels les hommes, qui dirigeaient *alors* le mouvement germanico-unitaire, adoptèrent les couleurs : *noire-rouge-or*. Les idées symboliques s'alliaient intimement aux traditions historiques à une époque où le dicton : *Par la nuit et le sang à liberté rayonnante d'or!* était devenu populaire :

LES TROIS COULEURS DE L'ALLEMAGNE. — POURQUOI ET PARCE QUE

Histoire et symbole

Aux jours de la suprême splendeur de l'ancienne Allemagne, les trois lions rouges des Hohenstaufen brillaient sur le bouclier d'or de l'empereur. La mort funeste de Conradin jeta sur ces lions le voile noir qui les couvre à peu près entièrement aujourd'hui.

Noire sur champ d'or apparaissait l'aigle germanique, lorsque Louis le Bavaois entra en triomphe à Rome, et se faisait couronner empereur par un pape que lui-même venait de créer à cette fin.

Noire sur fond d'or était l'aigle, « messager du ciel, volant sans crainte, » sous la protection duquel Maximilien I^{er}, le dernier chevalier sur le trône impérial, détruisait partout, l'un après l'autre, les donjons, bâtis sur des rochers escarpés, du sauvage droit du plus fort.

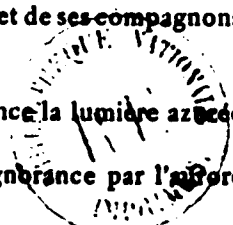
Dans les luttes sanglantes, à l'Orient, contre la barbarie des Turcs, en Occident, contre l'ambition envahissante des Français, le bec et les serres se colorèrent de rouge, ainsi que nous le voyons sur maints tableaux et dans des livres d'héraldique.

Noir-rouge-or, tel était, en 1813, l'habit guerrier de Körner, du chanteur enthousiaste de la liberté allemande et de ses compagnons de la chasse sauvage et téméraire.

C'est là de l'histoire.

Noire est la nuit, rouge l'aurore qui annonce la lumière azurée du jour.

L'homme est conduit des ténèbres de l'ignorance par l'aurore de l'instruction, aux trésors du savoir.



Le pourpre et l'or de la noble pensée germanique, ne jaillissent-ils pas des sombres profondeurs de la méditation allemande ?

Le drapeau est noir lorsque le vaillant guerrier s'avance vers l'ennemi, le combat le teint de rouge et la victoire le couronne d'or.

Le noir, dit Agrippa, symbolise la *persévérance* ; le rouge, la *valeur* ; l'or, la *joie*, le *triomphe*. C'est la persévérance et la valeur qui feront *trionpher* la liberté et l'unité de l'Allemagne aux jours de *joie* universelle !

Un fait qui mérite aussi d'être signalé ici et qui a échappé à l'attention de MM. Ghillany et Bernd, c'est que la pensée de placer le roi de Wurtemberg à la tête de l'Allemagne régénérée, n'était pas, sans doute, tout à fait étrangère à l'adoption primitive des trois couleurs conservées dans les armes de ce royaume. Lors de la réapparition de ces couleurs en 1830, c'était le roi Louis de Bavière, à qui on espérait de pouvoir confier la suprême direction du grand mouvement national allemand (1). L'illusion fut de courte durée. Assurément le patriotisme de ce roi, ami des arts et protecteur des artistes, ne manquait pas de sincérité, mais le sentiment du *beau* prédominait chez lui, sur le sentiment du *grand*. En outre, la hardiesse, le dévouement, la persévérance indomptable de *l'empereur* Louis de Bavière, faisait *trop* défaut à son arrière-neveu, pour qu'il lui eût été possible de ressaisir le diadème impérial. Quoi qu'il en soit, cette idée, caressée pendant quelque temps, n'est pas restée sans influence sur les événements de l'époque, et en tout cas, elle se rattache intimement à la résurrection des couleurs : *noire-rouge-or*, en 1830-1832, et à leur adoption *plus générale*, comme symbole de la liberté et de l'unité de l'Allemagne régénérée.

Les décrets de la Diète germanique firent alors bientôt disparaître les trois couleurs, condamnées comme séditionnelles. Mais en 1848, au milieu des tempêtes populaires, elles furent de nouveau et cette fois généralement arborées. La Diète germanique et tous les gouvernements reconnurent à l'envi, comme nationale, la bannière proscrite, avec tant de sévérité, à peine seize ans auparavant.

Les résolutions de la Diète germanique du 9 et du 30 mars à ce sujet, ne manquent pas d'importance. Ces résolutions donnèrent

1. Des indications à cet égard se trouvent dans le 2^e vol. (p. 171) de l'ouvrage utile, mais parfois un peu sommaire et incomplet du professeur Dr CH. HAGN : « *Geschichte der neuesten Zeit*. » Brunswick, 1849-1850. Des détails plus précis dans ma lettre au roi Louis de Bavière, publiée à Zurich, en 1834, par la librairie Geosner, sous le titre : « *Die Stimme aus dem Kerker*. »

aux couleurs *noir-rouge-or* un caractère *légal* que la réaction qui, depuis, a fait reprendre les bannières particulières de chaque Etat confédéré, n'a guère pu effacer.

Finalement nous avons encore à nous occuper ici de l'ordre assigné aux couleurs nationales allemandes. Déjà nous avons dit qu'originellement en 1817-1818, cet ordre n'était pas bien déterminé, et qu'il variait selon la volonté des différentes associations. En 1832, il fut même un instant question d'en revenir à ce système déjà abandonné depuis assez longtemps. La bannière eût été *rouge-or-noire*, pour les Franconiens et Rhénans; *or-noire-rouge*, pour les Souabois; *noire-rouge-or*, pour les Saxons; *rouge-noire-or*, pour les Prusso-Westphaliens; *or-rouge-noire*, pour les Bavaro-Autrichiens.

On considérait ces variations dans l'ordre des couleurs, comme l'expression du principe historico-fondamental des peuples germaniques : Diversité dans l'Unité. Cette idée fut combattue, surtout par Wirth; le drapeau *noir-rouge-or* devait représenter l'Unité allemande, sans exclure toutefois entièrement les bannières particulières en un cercle plus ou moins limité. Or, à cette époque, les bannières particulières tendaient plutôt à s'augmenter qu'à disparaître. Les Franconiens, par exemple, commençaient à opposer les couleurs *verte-bleu-blanche*, à celles des Bavares : *bleu* et *blanche*; ailleurs se montrait la bannière helvétique : *verte-rouge-jaune*, etc.

Mais, en acceptant la nécessité d'un ordre des couleurs, invariable pour toutes les populations germaniques, celui qui a prévalu et que la Diète germanique a légalisé en 1848 : *noire-rouge-or*, est-il conforme aux règles héraldiques, même en acceptant nos principes quant à l'admission du *rouge* ?

MM. Bernd, Ghillany et d'autres sont d'un avis contraire et ils proposent l'ordre de couleurs *noire-or-rouge*, croyant que c'est faire assez (sinon peut-être trop) d'honneur à l'accessoire rouge en l'admettant en troisième ligne à titre égal aux autres couleurs. L'aigle est *noire*, le champ *or* ou *jaune*, l'accessoire *rouge*. Il faut convenir que cette opinion est conforme aux règles généralement admises et que nous voyons aussi observées dans l'ordre de nos couleurs, fidèle traduction héraldique et symbolique des armes de l'Etat belge.

LE D^r COREMANS.

L'Aigle de l'Empire d'Allemagne

I. — *L'aigle à une tête*. — On a prétendu que l'aigle qui déployait ses ailes au-dessus des créneaux du palais de Charle-

magne avait été retrouvé, en 1848, sous la forme d'un lutrin, dans le chœur de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Cette assertion fut émise, sans doute, par quelqu'un qui ignorait qu'à une époque très reculée d'innombrables lutrins affectaient la forme d'un aigle, et qu'on en voit encore, soit en bronze, soit en chêne sculpté, non seulement dans les églises et les cathédrales de l'Allemagne, mais encore dans celles d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre. Un de ces bronzes d'église figure au musée de South Kensington, et de beaux spécimens en chêne étaient, il y a peu de temps, exposés en vente dans Wardour-street. On n'a pas oublié enfin que, dans le lac de l'abbaye de Newstead, le domaine héréditaire de la famille de Byron, fut pêché l'aigle qui avait servi de support au pupitre de la chapelle, et dans l'intérieur duquel on découvrit, en ouvrant une petite partie hermétiquement fermée, des parchemins curieux relatifs à l'édifice lui-même.

Cette même forme de lutrin se voit encore non seulement dans un grand nombre d'églises et de cathédrales, mais dans quelques anciens bas-reliefs à Venise et autres villes d'Italie. Quant à l'aigle qu'on montre dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, nous pensons que s'il occupa jamais une position aussi élevée que les créneaux du palais de Charlemagne, il dut ressembler beaucoup au passereau solitaire de David perché sur un toit.

C'est vers le milieu du onzième siècle qu'on trouve l'aigle pour la première fois parmi les insignes du pouvoir impérial sur les sceaux de l'Etat et sur les sceptres des empereurs Henri III, IV et V, et plus tard sur ceux de Lothaire II, d'Alphonse et de Louis de Bavière.

Comme symbole de la dignité impériale, l'aigle orne les trônes et les armoiries de Louis de Bavière, de Charles IV, de Wenceslas, de Sigismond, etc.

A partir du treizième siècle, on le voit gravé sur le revers du sceau impérial de l'Etat qui formait le sceau privé dont Rodolphe de Habsbourg, Albert I^{er}, Henri VII et Louis de Bavière se servaient dans toutes les occasions de seconde importance.

L'aigle fut aussi successivement gravé sur les sceaux de tous les grands fonctionnaires de l'empire, tels que les margraves d'Autriche (au onzième siècle), les margraves de Brandebourg (au douzième), et sur ceux d'un grand nombre de cités impériales à partir du quatorzième siècle.

On le voit très distinctement sur les pièces de monnaie frappées sous les empereurs Othon IV, Frédéric II, Adolphe de

Nassau, Frédéric III, fils d'Ernest duc d'Autriche, et jusqu'à Sigismond, au commencement du quinzième siècle.

L'aigle est représenté sur les deux glaives d'apparat — tant sur la poignée que sur le fourreau — glaives qui appartiennent, selon toute apparence, aux treizième et quatorzième siècles.

Les cottes d'armes et les caparaçons des deux empereurs rivaux, Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau, à la bataille de Gollheim, le 2 juillet 1298, portaient des aigles, ainsi qu'on peut s'en assurer par la description qu'en donne un chroniqueur contemporain, Ottocar de Styrie :

Nu warn auch die Wappen-Klayt
Yetweders Kun'gs geleich.
Albrecht, der Furst Reich,
Auf ein reiches Tuch gel
Mangen swarezen Adaler
Hies wurchenz nach seiner Pet.
Dieselben er hat
Wappen-Rokh und Degkh
Von Nassau der Kech ;
Des Wappen-Klayt man markt
Geweben, und gewarcht
In derselben Varb und Gestal.

Or, étaient aussi les cottes d'armes
De chaque roi la même.
Albert, le prince impérial,
Sur un riche drap jaune
Un grand nombre d'aigles noirs
Distribua selon son gré.
De même avait
Cotte d'armes et caparaçons
Nassau l'Arrogant ;
La cotte d'armes on remarque
Tissée et travaillée
De mêmes couleur et forme.

On voit l'aigle sur les dalmatiques des empereurs conservées dans le trésor impérial. Dans la liste qui en est donnée, et qui remonte à 1350, elles sont décrites comme étant de pourpre et ornées d'un grand nombre de petits écussons jaunes portant un aigle noir à une seule tête.

La première mention que nous puissions trouver relativement à l'aigle figurant sur la bannière impériale date de la bataille de l'Elster, le 15 octobre 1080, alors que Godefroi de Bouillon, plus tard roi de Jérusalem, porta la bannière de l'empereur Henri IV : *Dux cum aquila præcedens Imperatorem* (1).

L'empereur Othon IV portait aussi un aigle, non toutefois *sable*, mais *or*, ainsi que l'avaient avant lui un grand nombre d'empereurs romains. A la bataille de Bouvines, 27 juillet 1214, on en remarquait un à l'extrémité d'une longue hampe placée dans son chariot de guerre : *Aquilam deauratam super draconem pendentem in pertica longa erecta in quadriga*.

L'addition du serpent suspendu au-dessous de l'aigle impériale, telle qu'elle est décrite par ce chroniqueur fidèle, est un fait très intéressant, car ce serpent fut sans doute adopté en commémoration de l'annexion de la principauté de Milan à l'empire par Othon III, en 996, lorsqu'il s'empara de la ville et prit le titre de roi de Lombardie.

1. Guillaume, archevêque de Tyr, (*Historia Belli sacri*, p. 150. Bâle, 1564).

Frédéric II, petit-fils de Frédéric Barberousse, et vingt-sixième empereur d'Allemagne, né le 26 décembre 1194, parle fréquemment dans ses lettres de ses aigles victorieuses.

II. — *L'aigle à deux têtes.* — L'origine de l'aigle à double tête qui figure dans le blason de l'Autriche et de la Russie n'est pas généralement connue ; mais des découvertes modernes nous apprennent qu'elle vient de l'Orient, où elle représentait l'animal légendaire nommé *Hanka*, en langue arabe. On a découvert à Nicopoli, en 1866, une médaille en bronze de Matekel-Talz-Mahmouk, au centre de laquelle figure l'aigle en question. La médaille est datée de l'an 615 de Mahomet.

L'aigle *éployée* à deux têtes apparaît pour la première fois, selon quelques auteurs, au commencement du quinzième siècle, alors que Sigismond l'adopta comme emblème distinctif de la dignité impériale romaine, par opposition à l'aigle de l'empire d'Allemagne proprement dit. A partir de cette époque, l'aigle à deux têtes devint le symbole particulier des empereurs d'Allemagne, sans toutefois exclure l'aigle à une seule tête, que nous voyons dans les armes de la ville de Francfort et sur beaucoup de monuments publics du quinzième siècle, tels que sur des écussons en pierre sculptée portant l'aigle impériale à deux têtes qui tient dans ses serres un autre écusson où figure l'ancien aigle à une tête.

Les empereurs d'Allemagne l'adoptèrent, sans doute, à l'instar de ceux d'Occident, vers le déclin de l'empire d'Orient, particulièrement Sigismond, qui réunit, dit-on, les deux aigles avec leurs têtes tournées dans des directions opposées, afin de désigner la souveraineté des deux empires réunis en sa personne. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'aigle à deux têtes fut porté par les empereurs d'Allemagne longtemps avant Sigismond, puisqu'on le voit sur une pièce de monnaie frappée, en Hollande, sous le règne de Louis de Bavière, qui naquit en 1286 et mourut en 1347. On le voit aussi sur le revers du sceau de Wenceslas, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, né en 1359.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'aigle à deux têtes fut portée par les empereurs d'Orient longtemps avant d'être adoptée par ceux de l'Europe occidentale, et qu'elle continua à être leur emblème jusqu'à la chute de leur empire, puisque le czar Ivan III (Vassilievitch) prit pour ses armes l'aigle à deux têtes en vertu des droits de sa femme Sophie, petite-fille de Michel Paléologue, afin de pouvoir faire valoir ses titres au trône d'Orient, qui venait d'être renversé.

Il est encore une autre bannière qui fut portée par les empereurs d'Allemagne, et dont il serait très intéressant de découvrir l'origine. Il en est fait mention pour la première fois en 1195, lorsque, le 6 juin de cette même année, l'empereur Henri IV la présenta à la ville de Crémone. Elle est décrite dans le protocole comme un gonfanon rouge portant une croix blanche : « *Confanonus vero cum quo eos investivit erat RUBENS, habens crucem ALBAM intus* ». Dans le vieil allemand, *Gund-fano* (gonfanon) désigne un drapeau de guerre, de même que *Sturm-Fahne*. Ce qui rend surtout cette bannière intéressante, c'est que cent trois ans plus tard nous la retrouvons parmi les insignes de la dignité impériale et également portée par les deux empereurs rivaux à la bataille de Gollheim, le 2 juillet 1298. Ce *Sturm-Fahne* est ainsi décrit par Ottocar de Styrie, dont nous avons déjà parlé :

Nun pruft was da geschach !	Or, voyez ce qu'il advint !
In ainer Vart man sach	On les vit s'avancer
Yetweders Sturm-Fahne schein :	Chaque drapeau déployé :
Kunig Albrecht het den sein	Le roi Albert avait le sien
Gepruft pegarb.	Dûment blasonné.
Das Veld in rotter Varb,	Le champ de couleur rouge,
Da inn was enmitten	Dans le centre duquel
Ain weisz Shrewex gesniten.	Une croix blanche était formée.
Weder me noch nun	Ni plus ni moins
Heten die gegen in	Avaient les adversaires
Ir Sturm-Vanen parayt.	Leurs drapeaux déployés.

On sait que la bannière de Saint-Georges, patron de l'Allemagne, se voyait beaucoup à cette époque et qu'elle est encore aujourd'hui le pavillon de la marine autrichienne, mais cette bannière est précisément le revers de celle dont il est question. Le champ est *argent* et la croix *gueules*, et il en est ainsi dans tous les pays placés sous la protection de ce saint.

Si la bannière rouge à croix blanche, qui fut donnée par Henri VI à la ville de Crémone, n'eût pas impliqué une signification particulière, elle n'eût excité aucun intérêt, et l'on aurait pu supposer que l'empereur, en conférant à cette cité la bannière du saint patron de l'Empire, en intervertissait les couleurs, ainsi que cela se pratiqua pour les armoiries impériales, lorsqu'elles furent conférées à un si grand nombre de cités et de provinces de l'empire, dont quelques-unes seulement les portent avec les couleurs primitives, à savoir : un aigle sable sur un champ d'or, et dont voici la liste :

Eger.	Memmingen,	Schongau.
Eszlingen *.	Nürnberg.	Tull.
Friedberg in der Wetterau.	Rotweil.	Überlingen,
Isni.	Oppenheim *.	Wetzlar *.
Kautbeuern.	Pfullendorf.	Wimpfen *.

* Ce signe désigne les villes qui portent l'aigle la tête tournée à gauche.

Les villes suivantes ont *une* ou les *deux* couleurs changées :

Achen (Aix-la-Chapelle).	Bothenburg (sur le Tauber).
Bopfingen.	Schweinfurt *.
Dortmund.	Wangen *.
Goslar *.	Windsheim *.
Heilbronn.	Zell (sur l'Hammerbach).
Ingelheim.	Zwol.
Mühlhausen (en Thuringe).	

Les villes suivantes portaient :

Nordlingen	Sable, un aigle, or.
Erfurt	Argent, un aigle, gueules.
Francfort	Gueules, un aigle, argent.
Donauwerth et Kempten.	Or, aigle à deux têtes, sable.
Margraviat de Brandebourg et le comté } de Tyrol. }	Argent, un aigle, gueules, les ailes portant un trèfle, or.
Hall, sur le Kocher.	Argent, un aigle, sable.

On aurait donc pu conclure, d'après ces exemples, que Henri VI s'était contenté de conférer à la ville de Crémone la bannière du patron de l'empire, en y introduisant quelque changement, si ce fait n'eût été relaté avec tout de détails minutieux par un chroniqueur contemporain aussi digne de foi qu'Otto car de Styrie, qui accompagnait toujours son maître Otto, gouverneur de Styrie, et qui fut, sans doute, présent avec lui à la bataille de Gollheim, où il décrit le *Sturm-Fahne*, des deux premiers rivaux comme le même que celui qu'Henri VI conféra à la ville de Crémone en 1195.

Il est à remarquer toutefois que le *Reichs-Fahne*, ou bannière impériale où figurait l'aigle, n'est pas mentionné en cette occasion, bien que le même historien rapporte, ainsi que nous l'avons déjà vu, que les cottes d'armes et les caparaçons des deux empereurs étaient de drap jaune parsemé d'aigles noirs, ou, en termes de blason, or, semé d'aigles, sable.

Le *Reichs-Sturm-Fahne* ou étendard impérial, reparait cependant, le 28 septembre 1322, à la bataille décisive de Mühlhof, où les empereurs rivaux, Louis de Bavière et Frédéric le Beau, le portaient tous deux sur le champ de bataille : « *Utrique etiam SIGNA IMPERIALIA aquilifera preferuntur.* » L'étendard de Louis était porté par un seigneur franconien, Conrad de Schlüsselburg, qui se distingua tellement par sa bravoure, que Louis lui octroya la ville et le château de Groningen en Souabe. Cette investiture fut confirmée par des donations subséquentes, dans lesquelles il est déclaré qu'elle imposait au titulaire l'obligation héréditaire de porter la bannière impériale ou *Reichs-Sturm-Fahne* : « *Quod ipsi (Conrad et ses héritiers) vexillum ejusdem imperii, dictum Sturm-Vane in vulgari, debilis temporibus, ratione dicti feodi ducere debeant.* »

En 1336, cette dignité de porte-étendard héréditaire fut transférée avec ses revenus dans la famille du comte Ulrich de Wurtemberg, où elle resta jusqu'au démembrement de l'empire. Mais à partir de l'année 1495, où le titre de duc fut conféré par Maximilien au comte Eberhard de Wurtemberg, on voit figurer le *Reichs-Sturm-Fahne* dans les armes de cette maison. On le trouve, par conséquent, sur un grand nombre de sceaux, de pièces de monnaie, de tombeaux et de portraits de cette illustre famille, et il nous a même été d'un grand secours en plusieurs occasions pour nous renseigner non seulement sur la forme de la bannière, mais sur sa couleur et sur celle de ses *meubles*.

Ces emblèmes héraldiques ont été recueillis avec un soin tout particulier par le savant Kulpis dans un ouvrage qu'il publia, en 1693, en vue d'établir les droits de la maison de Wurtemberg contre celle de Hanovre, qui revendiquait la dignité de premier porte-étendard (*Erzbannerherrnstelle*) du Saint-Empire romain.

Le *pannus* ou *Fahne* impérial est représenté dans les armes de Wurtemberg sous différentes formes, selon les usages de l'époque ou l'ignorance du blasonneur. Tantôt c'est un pennon, long et effilé aux extrémités, le champ or, portant un aigle à une seule tête, sable, placé tout près de la hampe, qui se termine par un fer de lance en argent ; tantôt c'est une bannière portant l'aigle à deux têtes ; la banderolle est écarlate, ce qui suggère une idée très bizarre à Frank, l'auteur de *Zeichen, Fahnen und Farben, etc.*, qui pense que cette banderolle rouge fait indubitablement allusion au *Bluth-Fahne* (ou drapeau de sang) emblème du pouvoir suprême. Mais nous ferons observer que toutes les bannières avaient chacune leurs banderolles, leurs cordons et leurs glands, dont les couleurs étaient souvent choisies par les dames qui les brodaient et qui les offraient avec ou sans bannière. De nos jours encore, plus d'un régiment autrichien montre avec orgueil ses bannières et ses banderolles brodées par les plus illustres mains, à commencer par celles de l'impératrice.

L'aigle ne fut pas couronné avant le xv^e siècle ; le glaive et le sceptre furent ajoutés encore plus tard.

Tels sont les principaux détails que nous avons pu recueillir sur l'aigle de l'empire d'Allemagne, portée par la maison d'Autriche pendant une succession presque non interrompue de souverains jusqu'à Charles VI (1745) à partir de Rodolphe de Habsbourg qui succéda à la dignité impériale en 1273, et qui donna seize empereurs à l'Allemagne, vingt-deux souverains à l'Autriche, onze rois à la Hongrie et à la Bohême et six à l'Espagne.
(*The Cornhill Magazine*).

« L'aigle impériale, dit M. Didron (*Annales archéologiques*, t. xx, p. 74-75), caractérise la puissance impériale, soit parce que l'aigle est le roi des animaux, soit parce que vivant dans le ciel, en face du soleil, et pour ainsi dire, près de la Divinité, il s'échauffe aux rayons du Soleil divin et s'éclaire à ses conseils... Comme l'exercice de la Justice est le principal et le plus grand attribut de la puissance suprême, la justice même a été mise à l'ombre des ailes de l'aigle impériale. Dans le Dante, aux chants XVIII, XIX et XX du PARADIS, non seulement les grands justiciers, mais la justice même habite l'aigle impériale, comme un empereur habite un palais ; ou plutôt cette aigle, qui est vivante, qui parle, qui recommande la justice, qui proclame et modèle en caractères d'écriture la sentence de Salomon : *Diligite justiciam, qui judicatis terram*, cette aigle impériale est faite de la substance même des justiciers ; c'est ainsi qu'en exprimant le suc de divers éléments, on compose une liqueur exquise. Près de l'œil qui discerne le vrai du faux, et voit nettement le juste, l'arc du sourcil de l'aigle se compose de Trajan, d'Ezéchias, de Constantin, de Guillaume-le-Bon et du mystérieux Riphée, cinq grands justes ou justiciers, suivant le Dante ».

Au-dessus de la porte d'une église dédiée à Saint-Exupère, à Arreau (Hautes-Pyrénées), construite au XI^e siècle, existe un monogramme du Christ très orné, entouré d'un cercle sur lequel est sculpté en relief un aigle à deux têtes, aux ailes pendantes, dont les serres reposent sur le même cercle. Cet emblème ancien n'est pas propre à la vallée d'Aure, puisque les anciens souverains ne l'ont pas dans leur blason. Jusqu'ici aucun document n'a levé le voile sur cette représentation de l'aigle dans cette région de la France. (*Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 512).

L'aigle dans le Hainaut, d'après M. Léopold De Villers, archviste, à Mons, est l'antique symbole des libertés. Il figura constamment aux solennités de la ville d'Ath ; de nos jours, il occupe la première place à la procession de la fête communale. Il fait partie intégrante des armoiries de cette antique cité. (*Notice sur l'église de Saint-Julien, à Ath*).

Aigle éployée de Russie

Le sceau d'Ivan IV, dit *le Terrible*, tsar de Russie, décrit et publié à Berlin en 1862, par M. de Koehne, existe en double aux archives de Stockholm. Ce sceau gravé entre les années 1558 et 1559, est le premier sceau russe qui contienne, outre les armoiries du souverain, les armoiries particulières des divers pays

dénommés dans le titre de celui-ci. Il se compose sur l'avert et sur le contre-sceau : 1° d'une aigle éployée au vol abaissé, surmontée d'une couronne de forme spéciale formée d'un bandeau sommé de 3 fleurons alternés avec une tige terminée par une perle ; 2° d'une croix et de douze écussons qui entourent l'aigle ; 3° d'une légende circulaire bordant le sceau et le contre-sceau et exprimant les titres d'Ivan IV.

Sceau : L'aigle éployée, au vol abaissé, porte en cœur un écu échancré montrant le tsar à cheval, contourné, ayant sur la tête une couronne à 3 fleurons et sur les épaules un petit manteau flottant (*privoloka*). Le tsar galope à sénestre et enfonce sa lance dans la gueule d'un dragon. Cet ancien emblème byzantin représente l'empereur et le tsar comme propagateur du christianisme et qu'en 1727 seulement, ou par suite d'une erreur, a été désigné sous le nom de Georges, puis de Saint-Georges.

L'aigle est entourée circulairement des armoiries des 12 pays ou contrées sous la domination ou l'obéissance d'Ivan IV. Ce sont : 1° *Gouvernement de Novgorod* : l'estrade de l'orateur de l'assemblée du peuple (*vetché*) ; la crosse de l'archevêque s'incline sur elle ; l'estrade est accostée d'un ours et d'un renard rampants ; en pointe, 2 poissons affrontés et posés en fasce. — 2° *Royaume de Kazan* : un dragon couronné. — 3° *Royaume d'Astrakan* : un loup passant et contourné, portant une croix latine. — 4° *Pskow* : une panthère passant et courant. — 5° *Grand-duché de Smolensk* : un trône sur lequel repose la couronne des tsars, ayant à ses pieds un escabeau ou coussin. — 6° *Grand-duché de Tver* : un ours passant. — 7° *Yongourie* : un écureuil rampant à sénestre. — 8° *Perm* : un renard passant. — 9° *Viatka* : un arc avec sa flèche encochée. — 10° *Bolgarie* : un tigre passant ; 11° *Nyny-Novgorod* : un cerf passant. — 12° *Tchernigow* : un badelaire (cimenterre) en pal.

Légende circulaire : Par la grâce de Dieu glorifié dans la Trinité, le grand seigneur tsar — Ivan Vassilievitch — de toute la Russie, de Vladimir, de Moscou (*la suite est au contre-sceau*).

Contre-sceau : L'aigle éployée, au vol abaissé et couronnée, porte en cœur un écu échancré chargé d'une licorne passant, emblème de l'une des préfectures du Bas-Empire, qui a été reçu dans les armoiries de la Russie, en même temps que l'aigle éployée : celle-ci est entourée des 12 armoiries suivantes : 1° *Riazan* : un cheval passant ; — 2° *Polotsk* : trois colonnes (*Stibeŭ*) ; — 3° *Rostow* : un oiseau posé et contourné ; — 4° *Yaroslav* : un poisson posé en fasce ; — 5° *Bélozéro* : un esturgeon contourné et posé en fasce ; — 6° *Oudoric* : un loup rampant ;

— 7° *Obdorie* : un loup contourné ; — 8° *Condinie* : un cerf passant ; — 9° *Sibérie* : une flèche renversée posée en barre ; — 10° Sceau de l'*archevêque de Riga* : coupé au 1^{er} d'une croix et une crosse passées en sautoir (blason de l'archevêché) et au 2^e une fleur de lys (blason du chapitre de la cathédrale) ; — 11° Sceau du *maître de la terre de Livonie* : un écu fascé, timbré d'un casque et d'un vol en cimier, (armoiries de Guillaume de Furstenberg, maître des Chevaliers de Livonie) ; — 12° Sceau de la *ville de Revel* : un guerrier casqué, armé d'un baudelaire et d'une rondache, issant d'une muraille crénelée.

Légende circulaire : Maître d'Oudorie, d'Obdorie, de Condinie et d'autres, de tout le pays de Sibérie et de la contrée du Nord, seigneur du pays de Livonie et d'autres.

Le musée Guimet à Paris a exposé, le 24 mai 1898, le résultat des fouilles faites par M. Al. Gayet, en Egypte, dans l'ancienne Thébaïde, sur l'emplacement de la ville d'Antinoë, bâtie autrefois par l'empereur Adrien en l'honneur de son favori Antinoüs qui s'était noyé près de là, dans le Nil.

La plupart des objets trouvés dans les tombes sont donc de l'époque romaine, et quelques-uns contemporains du Bas-Empire. On y voit des étoffes de soie admirablement tissées et portant l'aigle à deux têtes ou le lion rampant. D'autres ornements sont en tapisserie, avec les couleurs aussi fraîches que s'ils venaient des Gobelins anciens.

Aigle à tête blanche est le *Pygargue de l'Amérique septentrionale*. — Il est doué de beaucoup de force et d'adresse. C'est peut-être pour ce motif qu'il a été adopté comme emblème héraldique de la République des Etats-Unis dont il soutient le blason étoilé. Ce choix déplaisait à l'illustre Franklin qui écrivait notamment ceci à ce propos : « C'est un oiseau d'un naturel bas et méchant ; il ne sait pas gagner honnêtement sa vie. En outre, ce n'est jamais qu'un lâche coquin. Le petit roi-telet, qui n'est pas si gros qu'un moineau, l'attaque résolument et le chasse de son canton. Ainsi, à aucun titre, ce n'est un emblème convenable pour le brave et honnête peuple américain ». (*Mémoires de Benjamin Franklin*, édités par Laboulaye).

L'aigle a inspiré la création de plusieurs ordres de chevalerie. En Prusse : l'*aigle noir*, fondé en 1701, destiné à la famille royale et aux personnages distingués ; l'*aigle rouge*, pour rappeler l'aigle d'Albert de Brandebourg, créé en 1705.

En *Pologne* : l'*aigle blanc*, fondé en 1705, réuni aux ordres impériaux de Russie.

En *Wurtemberg* : l'*aigle d'or*, créé en 1702.

La bibliothèque d'un ancien capitaine-général de l'île de Majorque, existant à l'hôtel-de-ville ou *Ayuntamiento* de Palma, contient un armorial du xv^e siècle, offrant l'écusson d'une famille de *Bonapart* dont on voulait faire descendre Napoléon I^{er}, « Un parti de 7 étoiles et d'un lion rampant, au chef chargé d'une aigle issante. » (*Relation de George Sand*).

Dans la *Relation de ses voyages écrits en françois*, sous sa dictée par Rusticien de Pise, Marco Polo (1253-1325) dit que les anciens rois de Géorgie ou Petite-Arménie avaient en naissant, dit la tradition, un aigle dessiné sur l'épaule gauche.

L'aigle, dit Saint-Grégoire-le-Grand, désigne dans les Ecritures, tantôt les esprits malins qui sont les ravisseurs des âmes, tantôt les puissances du siècle, tantôt les sublimes intelligences des saints. L'aigle, ajoute-t-il, désigne les malins esprits qui nous circonviennent, dans ce verset de Jérémie : « Nos persécuteurs sont plus prompts que les aigles du ciel... »

L'aigle est l'attribut de saint Jean dans le symbolisme sacré, parce que semblable à cet oiseau, l'évangéliste semble prendre son vol vers les cieus pour annoncer la génération du Verbe dans le sein de son Père. (*Revue de l'Art chrétien*, t. iv et v, pp. 211 et 602).

Dans l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons (Hainaut), on nourrissait un aigle et un ours qui sont devenus les supports des armoiries de ce monastère (F. DE REIFFENBERG).

Dans l'iconographie chrétienne, l'aigle désigne la vie contemplative de l'homme qui fuit les orages de ce monde et qui demeure sur les rochers élevés.

Aiglette

Petite aigle dans un écu, en nombre minimum de trois, représentée au vol étendu. Quand le vol est abaissé, on doit le spécifier.

Les armoiries de la maison de Montmorency n'avaient d'abord que la croix de gueules en champ d'or; mais dans l'excursion que l'empereur Othon II fit jusqu'aux portes de Paris, l'an 978, Bouchard de Montmorency dont Othon avait brûlé le château, fut un de ceux qui se distinguèrent le plus contre ce formidable ennemi, lorsque Lothaire et Hugues Capet battirent son arrière-garde au passage de l'Aisne. On assure qu'il enleva aux Alle-

mands 4 étendards ou aigles impériales, et que ce fut en mémoire de cet exploit qu'il orna son écusson de quatre aiglettes. Ses descendants n'eurent point d'autres armes jusqu'à Mathieu II de Montmorency, dit *le Grand*, connétable de France, qui, à la bataille de Bouvines, ayant enlevé douze aigles impériales, augmenta son écusson de 12 aiglettes, par ordre de Philippe-Auguste. (*Encyclopédie de France*).

Aigron

Espèce de petit héron blanc qui a la voix aigre et aigüe. Cet oiseau a sur le dos et à côté des ailes plusieurs plumes blanches fines et déliées dont l'assemblage forme un ornement auquel on a donné le nom même d'*aigrette*, synonyme d'*aigron*. Autrefois, en terme d'armoiries, l'on appelait aigrette le panache d'un heaume.

L'aigron est représenté de profil et passant. C'est le nom provençal du héron, provenant de l'ancien allemand *heigero*. (*De la Curue de Sainte-Palaye. — Glossaire de la Langue française*).

L'ancienne famille AIGRON, en Angoumois, porte : *de sinople, à trois aigrons d'argent*.

Aiguière antique

Vase cylindrique et très ouvert, à anse et à bec, dans lequel on met de l'eau pour le service de la table ou de la toilette.

Aiguisé

Se dit des pièces, telles que la croix, le pal, etc., dont l'extrémité ou les extrémités se terminent en pointe effilée.

Ailes

D'oiseau et particulièrement de l'aigle sont le symbole de la diligence.

Une seule aile s'appelle demi-vol ; deux ailes s'appellent un vol (voir le mot vol).

Dans le symbolisme, deux ailes avec ces mots : *Portantem portant* (Elles portent qui les porte) marquent la réciprocité du secours.

Il a existé autrefois un *Ordre militaire des Chevaliers de l'Aile de Saint-Michel*, institué en 1165, par Henri I^{er}, roi de Portugal, en mémoire d'une victoire remportée contre les Infidèles, par la protection de Saint-Michel. Les chevaliers de l'Aile

de Saint-Michel faisaient vœu de défendre la religion, le royaume de Portugal, la veuve et l'orphelin. Ils portaient comme insigne une aile de pourpre, environnée de rayons d'or.

Ailé

Terme s'appliquant à des animaux représentés avec des ailes, tels que le cerf, le daïm, le lion, etc. Se dit aussi d'un oiseau qui a ses ailes d'un autre émail que celui de son corps.

Aire

Nid du pélican.

Ajouré

Terme indiquant les fenêtres d'une tour, d'un château ou d'une maison, lorsqu'elles sont d'émail différent. Il se dit aussi d'ouverture existant dans des croix ou dans le plein du champ de l'écu. On doit spécifier la forme de ces ouvertures.

Ajusté

Se dit d'une flèche posée sur la corde d'un arc tendu.

Alcyon ou Martin-pêcheur

Oiseau de mer et de marécages, représenté dans son nid flottant sur les ondes. On dit que la mer est calme quand les alcyons font leurs nids.

L'alcyon a divers symboles lorsqu'il est, dans son nid, sur les flots: *Alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule sous le règne d'un bon Prince; *silentibus austris*, pour un savant qui travaille dans le silence; *Agnoscit tempus*, pour un homme prudent. L'alcyon consacré par les anciens à Thétis, était l'emblème de la paix et du calme. — Dans le symbolisme chrétien, il indique la confiance.

Guillaume de Nassau, dit *le Taciturne*, voulant personnifier la situation politique de son époque, avait adopté cet oiseau comme symbole.

Alérion

Aiglou ou petit aigle sans bec, ni pieds. On le représente montrant l'estomac, le vol étendu, mais souvent abaissé.

Ce nom vient de *Aliers*, vieux mot gaulois signifiant une

espèce d'oiseau vivant de rapine. Ménage le fait dériver du mot latin *aquilario*, diminutif de *aquila*, aigle.

Quoique l'alérion soit rare en héraldique, nous devons mentionner l'écu de *Lorraine* qui est : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, posés dans le sens de la bande*. On croit que la maison de Lorraine a adopté cet oiseau, parce que *alérion* est l'anagramme de Lorraine. Certains auteurs entraînés par le merveilleux, disent qu'un prince de la maison de Lorraine enfila, d'un seul coup de flèche, trois oiseaux, pendant le siège de Jérusalem. (*Dictionnaire héraldique*, par GASTELIER DE LA TOUR).



On ne peut attribuer à l'alérion, fort peu usité d'ailleurs, une origine antérieure au xv^e siècle. Le scel de Ferry de Bitche, fils de Mathieu, duc de Lorraine, en 1096, porte des *aiglettes* et non des *alérions*.

Le *Glossaire français* de Du Cange, interprète *alérion* par *aiglon*. Cette dernière opinion est la seule admissible.

Alésé

Terme s'appliquant à des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords du bouclier.

Allumé

Se dit des flambeaux et des écots qui paraissent brûler, et des yeux des animaux qui sont d'un autre émail que celui de leurs corps. On en excepte le cheval dont l'œil d'un autre émail que son corps est dit *animé*.

Alouette

Oiseau indiquant un terroir abondant en céréales. C'est l'emblème héraldique du duché d'Autriche, dont le blason porte : *cinq alouettes posées 2, 1 et 2, sur champ d'azur*.

Trois alouettes figurent sur le blason primitif de la maison de Croy, originaire d'Amiens. (Voir *Supplément aux Mémoires de J. du Clercq*, par DE REIFFENBERG).

Amande

Fruit de l'amandier.

L'amandier est l'emblème de l'imprudence, parce que fleuris-

sant dès la fin de janvier, il est souvent atteint par les froids tardifs qui dessèchent ses fleurs et détruisent tout espoir de sa récolte.

Dans le *Langage des fleurs* actuel, cet arbre est l'emblème de l'étourderie.

Les Hébreux faisaient de l'amandier le symbole de la vigilance, parce que cet arbre est le premier à annoncer le printemps par sa floraison. (*A. de Gubernatis*).

Amphiptère

Figure de fantaisie représentant un serpent ailé. Camoëns, le célèbre poète portugais, portait : d'azur, à l'amphiptère d'or, essorant entre deux montagnes d'argent.

Ananas

Fruit exotique, devenu emblème local. Dans le *Langage des fleurs* actuel, l'ananas est l'emblème de la perfection.

Le blason de l'île de la Jamaïque (possession anglaise des Antilles) est : d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq ananas d'or, posés 1, 3 et 1.

Ancêtres

Terme de généalogie indiquant des personnes dont on descend en ligne directe, les père et mère non compris. Il s'entend aussi des souches de la plus ancienne noblesse : c'est ce que l'on nomme ayeux dans les familles particulières.

Ancolie

Dans le langage ordinaire des fleurs, cette plante est l'emblème de la mélancolie, mais dans le symbolisme héraldique, elle est celui de l'amour envers Dieu et de la charité envers le prochain.

Le *Langage des Fleurs* actuel symbolise la folie par l'ancolie.

L'ancolie commune appelée vulgairement *Gant de Notre-Dame* est l'emblème héraldique des familles d'*Hespel* et de *Verzoris*.

Ancre

Est représentée comme l'ancre d'un navire, dans la position verticale. On dit qu'une croix, un sautoir, etc., est *ancré*, lorsque les extrémités des branches imitent les pattes des ancres.

La tige ou le montant de l'ancre se nomme *stangue*, la traverse en haut *trabe*, et le câble *gumène*. Mais on n'exprime ces pièces en blasonnant, que lorsqu'elles sont d'un autre émail que celui de l'ancre.

L'ancre est le symbole de l'espérance et de la fermeté. Wulson de la Colombière affirme qu'elle est aussi l'emblème de la prudence, de la magnanimité et de la constance, parce que les vagues ne peuvent l'ébranler. Louvan Géliot dit que l'ancre désigne la stabilité. Selon Natalis de Wailly, en ses *Éléments de paléographie*, elle rappelle la solidité de la foi chrétienne. Sur les tombeaux des premiers chrétiens, elle symbolise le salut.

D'un autre côté, l'ancre indique une profession navale. Le Grand-Amiral de France posait son écu sur deux ancres passées en sautoir, pour indiquer sa charge.

Ane

Il est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux ; il souffre avec constance et peut-être avec courage les châtimens et les coups ; il est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture, il se contente des herbes les plus dures, les plus désagréables que le cheval et les autres animaux lui laissent et dédaignent.

L'âne est le symbole de la patience. Dans le symbolisme sacré, il désigne la sobriété.

Originaire de l'Orient où il rend des services équivalents parfois à ceux du cheval, il pourrait bien rappeler une participation aux croisades.

Des têtes d'âne se voient dans les blasons allemands.

Anémone

Genre le plus brillant de la famille des renonculacées ; sans parfum, aux couleurs magnifiques et variées.

L'anémone est l'emblème de la fragilité.

Dans le *Langage des fleurs* actuel, l'anémone des fleuristes désigne l'abandon ; l'anémone des prés, la maladie, et l'anémone hépatique, la confiance.

Cette fleur serait née, d'après Bion et Ovide, soit du sang d'Adonis, par la volonté de Vénus, soit des larmes de Vénus elle-même qui pleurait sur la mort d'Adonis. La vie de l'anémone est aussi courte que celle d'Adonis, dit Ovide. D'après les *Hieroglyphica* d'Horus, les fleurs d'anémone, dans la symbolique égyptienne, représentent la maladie de l'homme. (ANGELO DE

GUBERNATIS. — *La Mythologie des Fleurs et des Plantes* ; Paris, 1878).

Aneth

(Du grec *anethôn*, fenouil odorant). Plante aromatique annuelle de la famille des ombellifères, commune dans le midi de la France, en Espagne et en Italie. Elle monte à 40 ou 60 centimètres. Son odeur est forte et agréable ; son goût âcre et piquant. Ses racines servent dans l'art culinaire à donner du goût aux végétaux. On en retire une huile essentielle autrefois très recherchée en médecine et employée par les gladiateurs, à cause de la propriété qu'on lui attribuait d'augmenter les forces. En médecine, on prescrit ses graines comme toniques et excitantes. Les confiseurs les emploient en guise d'anis. Cette plante était pour les anciens l'*emblème de la joie* ; ils se couronnaient d'aneth dans les festins. Jeantin rapporte que le cimier de la famille d'*Anethan*, au duché de Luxembourg, est un lion issant tenant dans la patte dextre une plante ou touffe d'*aneth*.

(En allemand *Dillekraut*). Quelques généalogistes allemands pensent que la famille d'*Anethan* est issue de celle de Tilly et que la touffe d'aneth de sinople avait été mise par les blasonneurs dans la patte gauche du lion accroupi de l'écu d'une branche établie en Bavière, sous le titre de Densborn, pour éterniser le souvenir d'une semblable extraction. La branche belge de la famille d'*Anethan* ne porte pas cette plante dans son écu. (GOETHALS. — *Dictionnaire généalogique des familles belges*).

Ange

Est représenté sous la forme d'une jeune fille, revêtue d'une dalmatique. On ne nomme pas ses ailes *vol*, comme pour les oiseaux ou les animaux. Ce symbole se voit peu dans le blason français. Il est très fréquent en Russie et en Autriche.

L'ange, envoyé de Dieu, est le symbole de l'apostolat chrétien. On peut dire avec raison qu'il apparaît dans l'héraldique comme *ange gardien*, veillant sur chaque homme pour l'éloigner du mal et l'exciter au bien.

Dans la liturgie sacrée, il est l'attribut de saint Mathieu ; mais c'est là une erreur qui a été reproduite sur beaucoup de monuments du moyen-âge, tandis que l'Apocalypse nous dit formellement qu'autour du trône divin se trouvaient quatre animaux qui avaient la forme d'un lion, d'un veau, d'un homme et d'un aigle. Dès les premiers siècles, les quatre animaux bibliques ont

été assimilés aux quatre évangélistes et on leur a donné un nimbe, un livre et quelquefois des ailes. C'est ainsi qu'on les voit gravés sur les dalles funéraires. Saint Mathieu a l'homme pour attribut, parce qu'il a raconté les mystères de l'humanité du Christ. (*Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 211.)

Angenne

Fleur de convention, à cinq feuilles arrondies et peu différente de la quintefeuille.

Anglé

Attribut des croix, des sautoirs ou d'autres meubles, des angles desquels se meuvent des fleurs de lis, des fers de lance, des clous, etc.

Angon

Ancien fer de lance, à deux crochets, des guerriers francs, que M. de Magny avance être le type primordial de la fleur de lis. C'est une erreur (*Nobiliaire de Normandie*, en 2 vol.).

On voit que c'était l'emblème de la maison de *Guiton*, en Normandie, confirmé par la relation du savant Huet :

« Là, je vois des Guitons

« Les trois gentils angons. »

dit cet écrivain en parlant des vitraux de la chapelle de Saint-Jean en la cathédrale d'Avranches.

L'angon ou javelot était aussi l'arme des Angles (*Angli*, *Angili*, *Englas*).

Angon des Francs

C'est une des armes les plus rares et les plus curieuses dont il soit fait mention dans l'histoire. Elle semble avoir appartenu plus spécialement aux Francs. Du moins, jusqu'à présent, les historiens ne l'ont accordée qu'à eux seuls. L'archéologie qui est appelée à contrôler l'histoire écrite, a confirmé sur ce point toutes les assertions, car un ou deux spécimens de cette arme, signalés en dehors des terres mérovingiennes, ne sauraient infirmer la règle générale. L'ancien auteur qui, le premier, et presque le seul, ait traité de l'*angon* des Francs, est Agathias, écrivain des bas-temps qui, au second livre de son Histoire du règne de Justinien, décrit cette arme de jet à peu près en ces termes : « L'angon, dit-il, est une pique qui n'est ni trop longue,

« ni trop courte. C'est une arme de jet qui peut être lancée au
« besoin, mais qui est également propre à la défense et à
« l'attaque. Cette javeline, en effet, est presque entièrement en
« fer, si bien qu'on n'y trouve de bois que ce qui suffit pour la
« poignée. A l'extrémité supérieure de l'arme (c'est-à-dire la
« pointe) sont deux espèces de crochets recourbés vers la
« hampe et assez semblables aux crochets d'un hameçon.
« Lorsque l'angon est jeté sur un ennemi et qu'il pénètre dans la
« chair, il s'y engage tellement qu'il ne peut en être extrait sans
« rendre la blessure mortelle, quand même elle ne le serait pas
« d'abord. Si, au contraire, le fer frappe sur l'appendice du
« bouclier, il y reste engagé parce que les crocs dont il est
« muni rendent toute extraction impossible. Il demeure alors
« suspendu, balayant la terre par son extrémité. A ce moment,
« le Franc se précipite sur son ennemi, met le pied sur le
« manche du javelot, découvre le corps de son adversaire et le
« tue avec son glaive. Quelquefois l'angon attaché au bout
« d'une corde (comme la lance à son *amentum*) sert, en guise de
« harpon, à amener tout ce qu'il atteint. Pendant qu'un Franc
« lance le trait, son compagnon tient la corde, puis tous deux
« joignent leurs efforts, soit pour désarmer l'ennemi, soit pour
« l'attirer à eux par son vêtement ou par son armure. »

C'est à propos de la bataille de Casilinum en Campanie, gagnée vers 555 par Narsès sur les Francs et les Allemands, qu'Agathias décrit cette arme exceptionnelle et terrible. Procope et Sidoine Apollinaire nous en laissent seulement soupçonner l'existence. Tous les historiens, et surtout les antiquaires, se sont préoccupés de l'angon. Ce n'est pourtant que de nos jours qu'il a été permis, à l'aide de découvertes précieuses, d'établir sa forme véritable. Le père Daniel et Ribauld de la Chapelle s'étaient fait de cette arme des formes imaginaires ou fantaisistes. Les dessins qu'ils nous en ont laissés prouvent combien la seule étude des textes est insuffisante pour faire revivre les monuments de l'antiquité. Dès 1853, M. Wylie, antiquaire anglais, se préoccupait de l'angon au point de vue monumental et il crut un moment l'avoir trouvé dans une javeline barbelée du Musée d'artillerie de Paris. C'était une erreur. Mais l'année suivante, cette arme mystérieuse apparaissait sur plusieurs points de l'ancien territoire mérovingien et elle s'offrait d'elle-même à deux observateurs qui ne s'en préoccupaient pas. La première découverte se fit en 1854, dans ce précieux cimetière d'Envermeu, qui, en huit années, nous a révélé à peu près toute l'archéologie franque. En 1855, pareille trouvaille se

renouvelait dans les mêmes conditions et dans le même champ de sépultures. A la même époque, trois cimetières rhénans des anciens Ripuaires présentaient à M. Lindenschmidt cinq angons bien constatés, lesquels avaient trouvé un refuge dans les musées de Wiesbaden, de Mayence et de Darmstadt.

La description et le dessin donnés par l'archéologue allemand étaient si probants et si démonstratifs que les antiquaires de Londres s'empressèrent de les reproduire dans les pages de l'*Archæologia*, le premier recueil archéologique de l'Angleterre et peut-être de l'Europe. Les deux angons d'Envermeu ont un mètre de longueur. Ils sont entièrement en fer, mais ils possèdent au bas de la hampe une douille qui reçut autrefois un manche de bois. Ce manche qui dut être court ne consistait guère qu'en une poignée qui ne devait pas excéder 40 à 50 centimètres. Ce manche devait être arrondi comme celui des lances. Du reste, la douille de l'angon est ronde et la hampe est circulaire dans toute sa longueur. La pointe seule est *quadrangulaire*, et sous un des angles s'ouvraient deux ailes ou crochets de fer que la rouille a soudés à la hampe. La pointe mesure 10 centimètres de longueur et les ailerons 5 seulement. MM. Akerman et Lindenschmidt s'accordent parfaitement avec M. l'abbé Cochet dans la description qu'ils nous font des angons des bords du Rhin ; tous deux aussi regardent ces cinq pièces teutoniques comme conformes à celle que décrit Agathias et à la peinture que fait l'*Egil's Saga* de la lance de Thorulf. « Les pointes quadrilatérales de ces javelines, dit M. Akerman, sont très remarquables. Elles diffèrent de toutes les autres têtes de lance de cette période et ressemblent aux pointes de flèches et de halberdes du moyen-âge, et aussi aux pointes de différentes épées et de poignards faits pour percer les armes défensives. » Dans presque toutes ces têtes de lance, observe M. Lindenschmidt, les barbes sont serrées contre la hampe, comme si elles y eussent été appliquées fortement par quelque corps solide. Celles de Wiesbaden et de Darmstadt sont aussi ployées, comme si elles avaient servi à la guerre.

L'angon si bien déterminé et si nettement défini par les découvertes des bords de l'Eaulne et du Rhin, s'était déjà montré précédemment sur le sol de la France, mais il n'y avait pas été reconnu. C'est ainsi que l'on peut citer plusieurs apparitions de cette arme sans qu'on y ait pu déterminer sa nature. La première eut lieu près de Verdun en 1740, dans la tombe d'un chef franc, dont le contenu fut confié à l'expérience du savant Schœpflin. L'illustre alsacien ne reconnut dans les fragments rouillés qui lui

furent remis qu'*exæsum scabra rubigine telum* (javelot rongé par une rouille rugueuse). M. Baudet, de Dijon, paraît avoir tiré deux angons du cimetière burgonde de Charnay (Saône-et-Loire), exploré en 1832 ; Remennecourt, en Lorraine, semble à M. l'abbé Cochet avoir donné un angon en 1838 ; un quatrième a été signalé à Reims chez M. Duquesnel. Tout porte à croire que M. Lindenschmidt en trouva un, en 1846, dans le cimetière de Selzen, près Mayence. Enfin, M. Houben paraît avoir rencontré l'angon dans ses riches fouilles de Xanten. Dans la dernière livraison de ses *Collectanea antiqua*, M. Roach-Smith reproduit une javeline qui a toute l'apparence de l'angon des Francs. Cette arme a été trouvée, en 1859, dans un tombeau du Kent, qui renfermait en sus un couteau, une lance et un bouclier. Outre cet angon du Kent, l'archéologue anglais prétend qu'un javelot de la même famille a été trouvé par le docteur Bruce aux environs du mur d'Adrien, en Ecosse ; mais cette attribution, quoique déjà mise en avant par M. Wylie, paraît moins fondée que la première ; elle est contestée par M. Akerman.

M. l'abbé Cochet croit avoir reconnu l'angon sur la monnaie des premiers rois francs. La Bibliothèque nationale de Paris possède sept pièces d'or au type de Théodebert. Ce roi guerrier est représenté tenant de la main droite une javeline dont le manche perlé pose sur l'épaule droite, passe derrière le cou et reparait au côté gauche de la tête. C'est alors qu'on voit la pointe de l'arme munie de deux ailes absolument comme les angons d'Envermeu et des bords du Rhin. La même particularité se remarque sur une monnaie d'or de Sigismond, roi des Burgondes, du commencement du VI^e siècle. La présence de l'angon sur les rois guerriers de ce temps, prouverait que cette javeline barbelée était une arme d'élite portée même par les chefs militaires. Chaque fois qu'elle s'est rencontrée dans les tombes, elle était toujours sur des leudes qui portaient avec elle la lance, l'épée et le bouclier. (*Notice rédigée par M. l'abbé Cochet en 1861, et illustrée de trois dessins d'angons gravés sur bois*).

En 1865, la *Société archéologique de Namur* fit pratiquer des fouilles dans les jardins et les terres des ruines de l'antique château de Samson sur les bords de la Meuse. Elles amenèrent la découverte d'un cimetière de l'époque franque. Environ 250 cadavres, tant de guerriers que de femmes y furent inhumés. Près des guerriers, jeunes ou vieux, se trouvaient des armes et des objets d'équipement ; près des femmes, leurs ornements et leurs parures ; à côté du plus grand nombre, sans distinction d'âge ou de sexe, le vase de poterie ou de verre et parfois le seau, la

marmite, le bassin de bronze, puis enfin la pièce de monnaie. Les nombreuses monnaies trouvées fournissent d'utiles renseignements. Elles appartiennent à diverses époques, depuis l'an 98 où commence le règne de Trajan jusqu'à l'an 534 où finit celui d'Athalaric. On peut donc en inférer que ce cimetière appartient au VI^e siècle et en partie aussi au V^e siècle. Parmi les plus beaux objets recueillis à Samson, on remarque un *angon entier* ressemblant à celui d'Envermeu, des fers de javelot et de lance, une hache, une bague, un verre à boire, une poignée d'épée, des bouts de ceinturon, un stylet, une agraffe, des grains de collier, une boucle, une garniture carrée de coffret et une pince à épiler.

Dans son ouvrage intitulé : *Les Armes et les Armures*, publié à Paris en 1877, M. Lacombe cite seulement la description de l'angon par Agathias, mais il ne connaît ni la forme, ni le nom, ni la nature réelle de cette arme. Il prend l'angon pour un *javelot ordinaire*. Du reste, cette ignorance est excusable, parce que la notice si lucide et si décisive de l'abbé Cochet lui était inconnue.

Anille

Ancienne forme du fer de moulin. C'est une espèce d'anneau en fer qui soutient la meule supérieure d'un moulin à farine. Elle a la forme de deux C adossés, reliés par deux petites barres.

C'était l'emblème attribué seulement aux seigneurs haut-justiciers. Il n'appartenait qu'à ceux-ci d'avoir droit de moulin banal et d'obliger tous les vassaux à y venir faire moudre, avec défense à tous les meuniers circonvoisins de venir empiéter sur leurs privilèges ; l'usage des anilles ou *fers de moulin* dans les armoiries dénote une noblesse de race ou très ancienne. (LE CARPENTIER. — *Histoire du Cambésis*, en deux volumes).

Le chroniqueur liégeois, Jacques de Hemricourt dit que les *fers de moulin* étaient jadis les marques les plus propres et les plus assurées pour indiquer la condition illustre de ceux qui possédaient des moulins banaux.

On dit qu'une croix ancrée est *anillée*, lorsqu'elle présente au centre, un espace ouvert en carré, laissant apercevoir le champ.

Animé

Indique l'émail de l'œil du cheval, lorsqu'il est différent de celui du corps.

Anneau

Petit cercle de fer ou de métal précieux. Était le signe de la confiance et de l'autorité. Son usage remonte à la plus haute antiquité. Il fait partie des insignes de l'évêque et symbolise par là l'union du prélat avec l'église.

Le sceau (*sigillum*) provient de l'anneau (*annulus*) qui fut l'instrument le plus ancien pour sceller. L'*annulus*, comme cachet, disparut dans l'ère chrétienne et le *sigillum* lui succéda. On trouve cependant quelques chartes du moyen-âge, auxquelles des anneaux sont attachés en forme de sceaux, ce qui peut être considéré comme des exceptions à l'usage général adopté vers le XI^e ou XII^e siècle, de ne plus se servir que du *sigillum* pour sceller. Ce dernier mot, qui signifie simplement l'empreinte du sceau, a été pris indifféremment pour l'instrument et pour l'empreinte qu'il produit. (ALEX. SCHAEPKENS : *Antiquités ecclésiastiques*, article inséré dans le *Messenger des Sciences historiques*, année 1847).

D'après Le Carpentier, historien du Cambrésis, les serfs de cette contrée portaient, comme marque de leur captivité et de leur condition sociale, des anneaux de fer aux oreilles, aux doigts et souvent aux pieds. Lors de l'affranchissement, leurs maîtres leur ôtaient ces anneaux de fer et les remplaçaient par des anneaux d'argent.

Par contre, l'anneau d'or était la marque et le symbole de la noblesse. Dans l'Histoire sacrée, on voit que le Pharaon d'Égypte au service duquel était Joseph, lui mit au doigt son anneau pour lui indiquer le pouvoir qu'il lui conférait. (A. DE LONGRÉ).

Annelet

Il représente l'anneau ou bague des anciens chevaliers. Suger atteste que Louis-le-Gros, deux mois avant sa mort (1^{er} août 1137), abdiqua la souveraineté en faveur de son fils aîné Louis VII, et lui remit son anneau en signe d'investiture.

L'anneau est l'emblème de l'inféodation faite par les chevaliers et chevalières de l'Église, *militēs, militissæ*, surtout en Lorraine et en Barrois. (JEANTIN. *Histoire de Montmédy et des contrées meusiennes*, t. II, p. 1107.)

Il est aussi la marque de la trahison politique.

Appaumé

Sert à indiquer qu'on voit la paume d'une main ouverte.

Appointé

Se dit d'armes de guerre ou de chasse et d'autres emblèmes se touchant par leur pointe.

Aquilon

Symbolisé par une tête d'enfant soufflant avec violence.

Araine

Est l'ancien nom roman de la trompe de chasse, telle qu'elle figure dans l'écusson de la maison de *Wattripont* ou *Wadripont*.

Arbalète

Arme de jet, arc composé, au moyen duquel on lance des flèches ou d'autres projectiles, avec plus de force et de justesse qu'avec l'arc ordinaire. Elle était employée par les milices bourgeoises, au moyen-âge.

Arbre

Nom sous lequel on désigne tous les végétaux ligneux dont les racines subsistent un grand nombre d'années, dont la tige est épaisse, élevée, nue à la base, chargée de branches et de feuilles au sommet. Il est représenté debout et déraciné dans l'écu. Lorsqu'il occupe une autre position, on le désigne par les expressions *posé en bande, en barre, en fasce, etc.*

Chaque espèce peut se distinguer par ses fruits comme le chêne, le pin, l'olivier, etc.; on la désigne par ces noms. L'émail de l'arbre est habituellement le sinople; si le fût est d'un autre émail, on l'appelle *arbre fûté*; *écoté* s'il n'a pas de branches; *effeuillé*, s'il n'a pas de feuilles; *arraché* si on voit les racines.

Une légende assigne une fort belle origine au blason et à la devise de la famille ducale DE LA SALLE DE ROHEMAURE (Auvergne). Elle dit qu'un guerrier basque nommé Salla, l'auteur commun, contemporain d'un successeur de Charlemagne, assiégeait une forteresse occupée par les Maures. Les Infidèles, dans une sortie, surprennent une nuit les guerriers béarnais. Voyant les siens faibles et lui-même désarmé, Salla saisit un arbrisseau, s'en fait une massue et continue le combat en criant à sa troupe : *Que sien toustem ligat amale*; « *Soyez unis* », ou selon d'autres : « *Resserrez vos rangs* ». C'est en mémoire de cet exploit que l'on voit figurer, dans l'écu de cette famille, une tour d'argent

soutenue de deux troncs d'arbres, écotés et déracinés, et que le cri de son premier chef est devenu sa devise.

Arbre généalogique

Plusieurs rangs d'écussons, avec cartouches ornés d'inscriptions filiatives, posés sur des branches d'arbre qui partent du tronc planté dans une terrasse. L'arbre généalogique est nécessaire lorsqu'il s'agit d'être reçu dans un ordre de chevalerie, qui exige des preuves de noblesse, ou d'être admis dans un chapitre noble. (*Tableau de quartiers*).

Sur le tronc de l'arbre se trouve l'écusson de celui qui fait ses preuves, que l'on nomme le *présenté*. Au premier rang au-dessus, il y a deux écussons : celui du père à droite, celui de la mère à gauche. Au deuxième rang plus haut, quatre écussons : l'aïeul paternel et sa femme, à droite; l'aïeul maternel et sa femme à gauche. Au troisième rang, huit écussons : les bisaïeux paternels à droite, les bisaïeux maternels à gauche. Au quatrième, rang qui est le plus élevé, seize écussons pour les trisaïeux paternels à droite, et les trisaïeux maternels à gauche (*dextre et sénestre*).

De nos jours, on nomme *arbre généalogique* un tableau dressé pour faire connaître la filiation des familles et leurs alliances. On le représente parfois comme un arbre dont le tronc est destiné à la souche de la famille et à la branche aînée; le blason qui est le premier dessiné ou peint à cette souche est répété ascensionnellement jusqu'en haut. Les branches cadettes à dextre, les puînés à sénestre soutiennent aussi ce même blason avec les brisures qui indiquent leur qualité de cadette ou puînée, souvent à ce blason sont accolés les blasons d'alliance, c'est-à-dire, les armoiries des femmes entrées dans la famille par le mariage.

Arc-en-ciel

Représenté en fasce ou en bande courbée et rempli de quatre burelles colorées successivement en or, gueules, sinople et argent.

C'est le signe que Dieu a donné aux hommes, de l'alliance qu'il a fait avec eux après le déluge.

Il est le symbole de bonnes nouvelles et de l'espérance du beau temps.

Archange

Parmi les trois archanges : Gabriel, Raphaël et Michel, ce dernier apparaît quelquefois dans le blason. Il est représenté la

tête couverte d'un casque éclatant, la main armée d'une lance d'or, terrassant le démon à ses pieds. C'est le symbole héraldique de la ville de Bruxelles dont l'archange Saint-Michel tient d'une main une épée haute levée et de l'autre un bouclier rond. Il piétine un démon de sable, le tout posé sur un écu de gueules.

On doit citer deux anciennes familles qui ont adopté l'archange :

1^o VAN SCHOREL D'EGMONT : *d'azur au saint Michel d'or, tenant une épée haute levée d'argent et armé d'une rondache d'or portant une croix de gueules, empiétant un démon de sable.*

2^o DE BATZ : *de gueules, au saint Michel d'argent.*

L'archange saint Michel a inspiré la création des ordres suivants de chevalerie : 1^o *Ordre militaire de Saint-Michel* institué, en 1462, par Louis XI, roi de France. D'abord accordé à la plus haute noblesse, il fut conféré par Louis XIV à des gens de lettres, à des artistes célèbres. Ce fut un des six ordres royaux consacrés par la Restauration.

2^o *Ordre militaire de l'aigle de Saint-Michel* fondé, en 1171, par Alphonse Henriques, roi de Portugal.

3^o *Ordre de l'Ermitte de Saint-Michel* ; ordre militaire du royaume de Naples, institué, en 1463, par Ferdinand d'Aragon.

4^o *Ordre de l'Aigle d'Est-Modène.*

Arche de Noé

Grand vaisseau en forme de coffre, représenté de côté, la poupe et la proue terminées par une tête de lion.

Ce symbole appelé *Korab*, en langue slave, se rencontre fréquemment dans l'héraldique de la Pologne.

Il a été adopté par les familles *Poradowski*, originaire du village de Poradof, et *Woislawski*, établie en Brabant, au siècle dernier. Cette dernière portait : *de gueules, à une arche de Noé d'or.*

L'arche a été de tout temps célèbre en Orient, principalement dans les lieux où elle s'arrêta après le déluge.

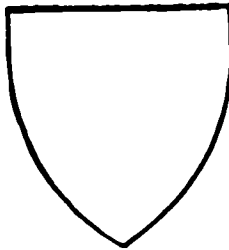
Cet emblème est très rare dans l'art héraldique français. La famille *Borye des Renaudes* (Quercy et Limousin) porte : *d'azur, à une arche de Noé d'or, sur des ondes d'argent, surmontée d'une colombe du même, tenant au bec une branche d'olivier de sinople, et adextre d'une tour d'argent.*

Ardent

Indique un charbon qui paraît allumé.

Argent

Un des deux métaux usités dans le blason est indiqué par une surface unie, sans aucune hâchure. D'après la *Symbolique des couleurs*, de Frédéric Portal, l'argent est le symbole de la pureté et de la franchise.



Argus

Tête humaine couverte entièrement d'yeux.

Armé

Qualifie l'émail particulier des griffes du lion, du léopard et d'autres fauves, ainsi que des serres ou pattes des oiseaux de différentes espèces.

Ce terme ne s'applique pas aux bêtes dont le pied est fourchu.

On le donne à un soldat ou à un chevalier couvert de son armure, en tout ou en partie, et quelquefois au fer des flèches lorsque l'émail est distinct.

Armes

Symboles, emblèmes peints et figurés sur l'écu. Il ne faut pas les confondre avec les armoiries.

Armes pures et pleines sont celles portées par les aînés des maisons et familles, telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

Armes brisées, celles que les cadets ont augmenté de quelques pièces, pour être distingués de leurs aînés.

Armes parlantes, celles où on voit quelques pièces ou meubles qui indiquent exactement ou à peu près le nom de la famille qui les porte.

Armes chargées, celles où l'on a ajouté d'autres armoiries, par substitution ou par concession.

Armes substituées, celles qui ôtent la connaissance d'une famille, puisque par substitution de biens et d'armes, faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom et ses armes, et de prendre celles du substituant par héritage ou par mariage.

Armes à enquerir, celles qui ayant un champ de métal, sont chargées de pièces pareillement de métal ; ou celles qui, étant de couleur, sont chargées de pièces aussi de couleur ; ce qui est

contre les règles de l'art héraldique et donne occasion de s'informer (*s'enquérir*) du motif de cette dérogation.

Armorial

Recueil d'armoiries. — Se dit aussi de tout ce qui se rapporte aux armoiries.

Armorié

Cachet, pièce d'argenterie, etc., sur lesquels on a gravé des armoiries.

Armes de guerre

L'arme principale des Aborigènes de la Gaule et d'une partie de l'Espagne, compris sous le nom de Celtes, était le *Kelt* ou hache.

Le coutelas ou couteau de guerre, appelé *Sax* ou *Sades*, était l'arme des Saxons dont le nom, dans les formes les plus anciennes, devait être Séaxon et Sachsen. Le terme *scrama sax* se traduit par couteau de combat.

Le javelot ou *angon* était l'arme des Angles (Angli, Angili, Englas).

L'épée ou *Schweerd* (*Sword*) était la principale arme des Chérusques dont le nom a pour radical *Khair*, modifié en *Schweerd*. (*Gazette des Beaux-Arts*, année 1868, page 374 ; article par Edouard DE BEAUMONT.)

Armes clouées sur un cercueil

L'usage de clouer sur le cercueil les armoiries du dernier gentilhomme de son nom paraît très ancien.

C'était un usage admis en Flandre pour désigner le dernier hoir mâle d'une famille. On y voit que Jacques-Bernardin Cassetta, seigneur de Bissem, conseiller de Bruges, en 1721 et 1727, échevin en 1731, mourut célibataire le 13 février 1736 et fut enseveli dans le caveau de sa famille, dont il était le dernier représentant mâle. Ses armoiries furent clouées sur son cercueil et enterrées avec lui. (J. GAILLIARD. — *Bruges et le Franc ou leur magistrature et leur noblesse*. — Bruges, 1860, tome vi, page 144).

Armoiries

L'usage, chez les guerriers, d'orner leurs boucliers et leurs casques d'emblèmes personnels, remonte à une haute antiquité. Il était nécessaire de se reconnaître dans la mêlée ou dans la retraite.

A Rome, deux des chapiteaux des colonnes antiques qui décorent l'entrée du chœur de l'église de Saint-Laurent représentent des trophées gaulois : casques ronds à visière plate, à larges jugulaires, surmontés de grandes cornes de bélier ; beaux *cornis* (grandes trompettes à tête de dragon) ; boucliers dont la bosse (l'*umbo*) se relève entre deux croissants. Des enseignes au *sanglier* sont partout à Rome : sur le tombeau de Cecilia Metella ; sur les trophées improprement dits de Marius, etc. Au grand musée de Florence (vestibule des Uffizi), on voit sur des stèles de marbre blanc à trois faces, des casques gaulois à cornes, à crêtes ; les plus beaux se terminent en tête d'aigle. (Henri MARTIN.)

Mais il est généralement reconnu aujourd'hui que l'origine des armoiries *proprement dites* ne peut être antérieure au XI^e siècle. « Les uns, dit M. de Foncemagne, en rapportent l'institution « aux tournois, où ceux qui se présentaient pour entrer en lice « prouvaient leur extraction par l'écu de leurs armes ; les autres « prétendent qu'elles furent introduites à l'occasion des croisades, où la différence des bannières servit à distinguer les chevaliers et à faciliter le ralliement de leurs vassaux. Ces deux « sentiments ne diffèrent que par rapport à la circonstance qui « donna lieu à l'établissement dont je parle, et s'accordent à « peu de chose près quant au temps qui les vit naître, puisqu'il « résulte de l'un et de l'autre qu'on ne doit pas en chercher le « commencement avant le XI^e siècle, dans le cours duquel on « trouva celui des tournois et celui des croisades. Je sais que « les écrivains qui attribuent à l'empereur Henri l'Oiseleur « l'invention des tournois la placent vers le milieu du X^e siècle ; « mais André Favin a prouvé solidement par les témoignages « mêmes des historiens étrangers qu'elle appartient à notre « nation et que l'Allemagne l'a reçue de nous. Soit donc que, « prenant à la lettre un passage de la Chronique de Tours, on « regarde Geoffroy, seigneur de Preuilly, mort en 1066, comme « l'inventeur des tournois, *Gaufridus de Pruliaco torneamenta « invenit* ; soit qu'expliquant ces termes avec M. du Cange par « des autorités du même temps, on fasse seulement honneur à « Geoffroy d'avoir le premier dressé les lois de ces sortes de

« combats, établis quelques années avant lui, il sera également
« certain qu'ils ne sont point connus dans l'histoire avant le
« XI^e siècle. Pour les croisades personne n'en ignore la date : la
« première fut publiée au concile de Clermont en 1095. Quoique
« le choix entre les deux opinions sur l'origine des armoiries
« puisse paraître assez indifférent en soi, je proposerai en deux
« mots ce que je pense. Je crois qu'il faut admettre ensemble les
« deux opinions et que, séparées, elles ne peuvent nous donner
« complètement l'origine que nous cherchons. » M. de Foncemagne pense donc que les premières armoiries furent inventées à l'occasion des tournois, mais que depuis les croisades l'usage en devint plus général et la pratique plus invariable.

« C'est par les croisades, ajoute-t-il, que sont entrées dans le
« blason plusieurs de ses principales pièces, entre autres les
« croix de tant de formes différentes, et les merlettes, sorte
« d'oiseaux qui passent les mers tous les ans, et qui sont repré-
« sentées sans pied et sans bec en mémoire des blessures qu'avait
« reçues dans les guerres saintes le chevalier qui les portait.
« C'est donc aux croisades que le blason doit le nom de ses
« émaux *Azur, Gueules, Sinople* et *Sable*, s'il est vrai que les
« deux premiers soient tirés de l'arabe ou du persan, que le troi-
« sième soit emprunté de celui d'une ville de la Cappadoce, et
« le quatrième une altération de *Sabellina pellis*, martre zibeline,
« animal connu dans les pays que les croisés traversèrent. C'est
« probablement par les croisades que les fourrures d'hermine
« et de vair, qui servirent d'abord à doubler les habits, puis
« à garnir les écus, ont passé de là dans le blason. Le nom même
« de blason, dérivé de l'allemand *blasen*, sonner du *cor*, nous est
« peut-être venu par le commerce que les Français eurent avec
« les Allemands pendant les voyages d'outre-mer ».

Les Bénédictins, tout en admettant cette dernière étymologie, y trouvent au contraire la preuve que les armoiries tirent immédiatement leur origine des tournois, parce que les champions *sonnaient du cor* pour avertir les hérauts de venir reconnaître leurs armes. Ils rappellent d'ailleurs, à l'appui de cette opinion, que les *chevrons*, les *pals*, les *jumelles* faisaient partie de la barrière qui fermait le camp du tournoi. Ils expliquent aussi l'emploi des figures d'astres et d'animaux par l'habitude qu'avaient les combattants de se faire appeler chevalier du soleil, de l'étoile, du croissant, du lion, du dragon, de l'aigle, du cygne, etc. Enfin comme ils ne partagent pas l'opinion de M. de Foncemagne sur la date des premiers tournois qu'ils font remonter au moins jusqu'au règne d'Othon-le-Grand, ils ne sont pas éloignés de

croire que les Saxons, les Danois et les Normands, voisins de l'Allemagne, ont pu apporter les armoiries en Angleterre et de là en France.

On a cité plusieurs exemples pour prouver que les armoiries étaient employées au commencement du XI^e siècle, ou même dans la fin du siècle précédent. Le fait le plus décisif est cité par les Bénédictins, d'un sceau de Raymond de Saint-Gilles pendant à un diplôme de l'an 1088, présentant la croix de Toulouse cléchée, vidée et pommetée. Si cette croix était d'une forme ordinaire, on pourrait n'y voir qu'un symbole de piété, mais les détails accessoires qui la modifient permettent de la considérer comme une véritable pièce de blason. Au reste tout en faisant remonter les armoiries jusqu'à la fin du X^e siècle, les auteurs du Nouveau Traité de Diplomatie reconnaissent qu'elles n'ont paru sur les sceaux avant le milieu du siècle suivant, et qu'elles ne devinrent ordinaires que dans le milieu du XII^e. Les plus anciennes armoiries sont généralement fort simples. L'écu représenté sur le sceau qu'employait en 1102, Hugues, duc de Bourgogne, était bandé de six pièces et bordé ; celui d'Adam de Soligné était losangé ; celui d'Adam de Hereford, gironné. Le contre-sceau d'Eléonore, comtesse de Saint-Quentin et de Valois, représente un écu dont le champ est occupé par un lion. Les mêmes armes avaient paru en 1189 au plus tard sur le sceau de Mathieu, comte de Beaumont et seigneur de Valois ; on les retrouve en 1195 sur celui de Simon de Montfort. Sur le sceau de Ricard de Vernon, on voit un sautoir évidé ; et sur celui de son fils, deux bâtons en sautoir, brochant sur un râteau, mis en chef. Ces deux sceaux sont suspendus à une charte de l'an 1195 ; les bâtons en sautoir substitués au sautoir évidé, et l'addition du râteau constituent une véritable brisure. A la fin du XII^e siècle, et dans les premières années du siècle suivant, les armoiries composées d'une même pièce répétée un certain nombre de fois commencent à devenir plus fréquentes. On voit deux léopards lionnés sur le contre-sceau de Guillaume, fils de Dauphin, comte de Clermont, en 1199 ; le sceau de Mathieu de Montmorency, une croix cantonnée de quatre alérions, en 1202 ; un franc-quartier sur un écu échiqueté d'Alix de Bretagne, dans son contre-sceau de 1214.

Selon les Bénédictins, les écus armoriés ne parurent pas sur les sceaux d'Allemagne avant le XIII^e siècle. L'écu écartelé aux armes de Castille et de Léon paraît sur le sceau de Ferdinand III, roi de Castille, proclamé roi de Léon en 1230. Ces différents exemples confirment la règle posée par les Bénédictins, c'est-à-

dire, que les armoiries n'étaient pas ordinaires dans la première moitié du XII^e siècle, quoique les premiers écus blasonnés paraissent sur les sceaux dès le siècle précédent. (Natalis DE WAILLY. — *Éléments de paléographie*, tome II).

En Belgique, les armoiries se voient de bonne heure sur les sceaux. Le sceau équestre de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, dans un acte de 1160, montre un bouclier à umbo sans trace d'armoiries ; celui de Philippe d'Alsace, son fils, porte aussi un bouclier à umbo sans armoiries, en 1157, tandis qu'en 1170, on voit pour la première fois apparaître le *lion*, mais contourné, sur son sceau appendu au bas d'une charte par laquelle le comte de Flandre confirme la donation du bois de Martinval faite aux religieux de Vaucelles par Robert, avoué de Villers. Le sceau rond de 88 millimètres est un type équestre. Philippe d'Alsace, vêtu d'une tunique de mailles, coiffé d'un casque à timbre arrondi et muni d'un nasal, brandit une épée à gorge damasquinée ; son bouclier porte un *lion contourné* ; sous le cheval une plante d'ornement avec des oiseaux perchés. Légende : *Sigillum Philippi. Comitis. Flandrie*. Contre-sceau : *écu au lion* ; dans le champ des rinceaux. (G. DEMAY. — *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 1874).

En Angleterre, les écus armoriés surgissent sous le règne du roi Henri II. Un manuscrit de la Bibliothèque Harléenne nous représente Geoffroy Plantagenet armé d'un long bouclier triangulaire orné de six renards rampants posés 3, 2 et 1 (année 1172). La première fois qu'on rencontre les armoiries royales d'Angleterre sur des sceaux, c'est sur le contre-scel de Richard I^{er}, dit Cœur-de-Lion (1189-1199). Il y est représenté à cheval, tenant de la main droite une épée haute levée, et de la main gauche un bouclier chargé de trois léopards.

Cependant Hickes, auteur anglais, conjecture que le blason n'a été introduit en Angleterre que sous le règne de Henri II (1154-1189). Mais on ne voit ni léopards, ni cimier sur le scel de ce monarque.

Le monument le plus ancien des armoiries de l'Écosse est un contre-scel de Guillaume-le-Lion qui monta sur le trône de ce royaume en 1165. Il représente un *lion couronné de fleurs de lis*. (N. DE WAILLY).

Il existe au *National Museum* de Munich le plus ancien *Ritter Schild* offrant la représentation conventionnelle d'un animal suivant les formules héraldiques. C'est un bas-relief en forme d'écu provenant de Kloster Steingaden, ancienne fondation des *Welfen* dans le Bayerischen Oberlande. Cette sculp-

ture est taillée en grès (*Sandstein*) et bien qu'elle date de l'année 1180, la polychromie est très apparente et l'état de conservation satisfaisant. A part la denture accusée du félin et l'archaïsme du modelé, le type est conforme aux prescriptions les plus sévères des rois d'armes. Le blason de Kloster Steingaden offre sur champ d'or, un lion d'azur, la queue doublement nouée et fourchue, armé et lampassé de gueules.

Le plus vénérable des documents de la paléographie héraldique est, à notre connaissance, le *Züricher Wappenrolle* (1280-1325) contenant près de six cents blasons coloriés. En 1860, la Société des Antiquaires de Zurich en publia un fac-simile. L'examen de ce *Wappenrolle* nous permet de constater qu'au XIII^e siècle, la science, le langage et la législation héraldiques reposaient sur des données certaines et des principes immuables. (NOTICE D'AUGUSTE SCHOY dans le *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature*, du 31 août 1874.)

Selon l'érudit Du Cange, les émaux que les hérauts ont appelés *couleurs* sont des *pannes* et *fouurrures*, de même que l'hermine et le vair. Les noms mêmes donnés à ces couleurs n'ont d'autre origine que ceux des fourrures de diverses espèces employées pour les cottes d'armes.

Dans les assemblées publiques et dans les guerres, les seigneurs et les chevaliers étaient reconnus à leurs cottes d'armes. Lorsqu'on parlait d'eux ou lorsqu'on voulait les signaler par quelque marque extérieure, on disait : Tel seigneur porte la cotte d'or, d'argent, de gueules, de sinople, de sable, de gris, d'hermine, ou de vair. Plus tard, on dit tout simplement : Il porte d'or, d'argent, etc., en sous-entendant le mot de cotte d'armes.

De là est venu l'usage de blasonner les armes d'un gentilhomme en ces termes : Il porte d'or, d'argent, etc., à une telle pièce.

Mais comme plus tard ces signes extérieurs ne suffirent pour se reconnaître dans les réunions solennelles ou sur les champs de bataille où tous les seigneurs étaient revêtus de cottes semblables, on songea à diversifier ces dernières, en découpant ces draps d'or et d'argent et les fourrures, couvrant les habits ou les armes, de différentes manières, en observant de ne jamais mettre ni peau sur peau, ni le drap d'or sur le drap d'argent ou le drap d'argent sur le drap d'or. Lorsqu'on faisait exception à cette règle, on devait *s'enquerrir* des motifs de ce contre-sens et des raisons qui avaient dicté ce changement. De là l'origine des *armes à enquerre*, comme celles de Jérusalem.

Avec ces découpures, on forma des bandes, des fasces, des

chefs, des lambels et d'autres pièces que les hérauts nomment *chargeantes*. Il advint ensuite que les chevaliers transportèrent sur leurs écus non seulement la couleur des draps d'or et d'argent et des riches fourrures ou pannes qu'ils portaient en cottes d'armes, mais aussi la figure de ces découpures, dont ils formèrent des bandes, des jumelles, des fascés, des sautoirs, des chefs et d'autres pièces dites *honorables*. Quelquefois ils ont parsemé leurs cottes d'armes de figures d'animaux terrestres, d'oiseaux ou d'autres objets de la création et les ont reproduit sur leurs boucliers ; ou bien ils ont emprunté à ces derniers leurs représentations pour en couvrir leurs cottes d'armes. Telle est la pensée du savant Marc Velsler.

Dans quelques cas spéciaux, nous voyons des preux charger leurs cottes d'armes d'aucune pièce et conserver un bouclier semblable. C'est pour ce motif que les ducs de Bretagne portent l'hermine plein, les d'Albret le gueules plein, les Meneses d'Espagne l'or plein et les seigneurs de Saint-Chaumont le gris ou l'azur plein, parce que leurs cottes d'armes étaient respectivement des pannes de gueules et de gris et le drapeau d'or.

Nous voyons dans les comptes d'Etienne de la Fontaine, argentier du roi de France en 1350, que l'on avait coutume de broder les cottes d'armes et de les enrichir de perles. Ces broderies avaient pour but de donner du relief aux armoiries qui se répétaient sur les écus.

L'usage de la cote d'armes armoriée n'était réserve primitive-ment qu'à la plus haute noblesse, mais plus tard les écuyers commencèrent à la porter sans inconvénient. Au moins c'est ce qui résulte des dires de George Châtellain, en son *Histoire de Jacques de Lalaing, chevalier de la Toison d'Or*.

Les auteurs enseignent, et des témoignages nombreux le confirment, que chaque fois qu'un seigneur changeait de domaine et de dignité, il changeait aussi ses armes et son sceau. (Natalis DU WAILLY. — *Éléments de paléographie*, t. II, p. 21).

L'ainé *seul* de la famille, comme héritier présomptif, portait parfois conjointement avec le chef en titre de la seigneurie, les armes pleines de celle-ci. Le plus souvent cependant tous les enfants adoptaient une *brisure* dont la forme était réglée selon l'ordre hiérarchique des successions. Ce signe disparaissait du blason de celui des fils qui était mis en possession de la seigneurie. « Suivant la loi des armoiries, ajoute Duchesne, dans son « livre de l'*Histoire de la maison de Béthune*, quand les lignes « des aînés viennent à prendre fin, celles des cadets relèvent les « armes pleines de leurs maisons et en quittent les brisures... »

Armoiries renversées. — Puniton des traitres. — Par une charte signée à Rennes, le 26 février 1388, Messire Alain de Montboucher, chevalier, et Simon de Montboucher, son frère, s'obligent envers Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, par foi et serment, de défendre le chastel et forteresse de Saint-Brieuc, sous peine de leurs *armes estre mises et assises à revers, sans que icelles par elx ne par aultres puissent estre mises ne assises en aultre maniere* (Dom LOBINEAU. — *Histoire de Bretagne*).

Les armoiries et les marques municipales. — La législation héraldique, presque toujours et partout, a été variable et peu précise; en cette matière, on s'appuie encore trop aujourd'hui sur l'école historique du xvii^e siècle, que feu le chevalier de Saille appellait spirituellement l'Ecole des Droits du Roi. Aussi bien, depuis cette époque, a-t-on trop constamment cherché à faire tout émaner de la puissance souveraine, à classer, à son profit ce qui auparavant était libre, indéfini et non rangé de force dans une catégorie déterminée : la hiérarchie des grades nobiliaires et des ornements accessoires des armoiries a été bel et bien organisée par Napoléon I^{er}, puis, non pas corrigée, mais revue et considérablement augmentée par Louis XVIII. Sans doute, ce qui est défini, proprement catalogué, facile à comprendre et à retenir, plaît à la masse; elle s' imagine que tout cela est fort ancien, et qu'il en a toujours été ainsi; mais l'historien, s'il étudie sérieusement le passé, reconnaît rapidement que les choses ne sont pas aussi simples.

Les armoiries sont évidemment nées des emblèmes militaires et des figures qu'offraient les écus ou boucliers; de même que les fiefs, ces armoiries devinrent héréditaires; cependant leurs possesseurs pouvaient les changer et les modifier de toute manière, sans que le pouvoir souverain intervint autrement qu'à titre tout à fait exceptionnel.

Après les chevaliers et à leur imitation, les corporations et les communautés urbaines eurent leurs armoiries; les concessions royales, si nombreuses qu'elles soient, ne nous paraissent pas porter atteinte au principe de la liberté : elles étaient accordées par faveur et non de droit rigoureux. La prétention à la noblesse est indiquée, non par le port de l'écu, mais par certains ornements extérieurs; nous ne connaissons pas de lois anciennes qui interdisent aux roturiers de faire usage de l'écu armorié; Louis XIV admit même les roturiers à faire enregistrer leurs armes, moyennant 20 livres; la concession héraldique de Char-

les VII aux bourgeois de Paris est remarquable, non parce qu'il leur permet de porter des armoiries, mais parce qu'il les autorise à *timbrer* l'écu.

Nous ne voyons pas que le droit de toute *communauté de bourgeois* — et, pour ce qui est de l'époque actuelle, de toute *commune* ou municipalité — à porter des armoiries et à les faire composer à son gré, ait jamais été contesté (nous mettons de côté, naturellement, les temps révolutionnaires). Rien, à part les cas exceptionnels, ne prouve que les armoiries des villes françaises émanent du pouvoir royal ; bon nombre forment des jeux de mots, comme le *lion* de Lyon, les *rats* d'Arras, les *rinceaux* de Reims, etc. ; dans le duché de Lorraine, nous ne voyons guère que les *communautés* de Nancy, de *Saint-Nicolas* et peut-être de *Laveline* qui aient fait usage d'armoiries antérieurement au XVII^e siècle ; mais les nombreuses communautés qui furent invitées aux pompeuses funérailles du duc Charles III (1608), donnèrent à leurs députés un écu héraldique pour être porté à la cérémonie ; il ne semble pas que l'autorité souveraine se soit occupée de la composition de tous ces blasons, puisque quelques-uns ont été plus tard modifiés.

Nous croyons donc que toute commune ou municipalité a le droit de faire usage d'un *écu héraldique* et de le composer à son choix. Il est évident, d'ailleurs, qu'on devra toujours préférer les armoiries les plus anciennes et, à défaut d'un vieil écu communal, celui des plus anciens seigneurs qui ont porté le nom du lieu. Au cas d'absence d'armoiries anciennes, il est nécessaire de consulter les historiens compétents, ainsi que la Société savante du département ou de la province. Nous rejetons en principe les ornements extérieurs, sauf existence d'une concession souveraine ou d'un usage antérieur à la Révolution ; nous sommes surtout sans pitié pour les couronnes murales, fâcheuse invention de Napoléon I^{er}, qui n'est pas légitime dans son principe, car une *communauté de bourgeois* n'a point conquis la ville, et qui donne lieu à toute sorte d'abus.

Telles sont nos idées personnelles, résumé de recherches qui pourraient former la matière d'un fort volume ; nous les soumettons à l'examen et à la contradiction des collaborateurs compétents.

(VANDÉMONT. — *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1886).

Il y avait autrefois dix-huit espèces particulières d'armoiries : *Armoiries de sang* ou *de nom*. — Celles qui provenaient des aïeux paternels en ligne directe légitime.

Armoiries d'alliance. — Celles où l'on voyait un ou plusieurs quartiers provenant des aïeux maternels.

Armoiries de succession. — Celles dont on use par droit de succession, à défaut d'héritiers du sang.

Armoiries substituées. — Celles d'une famille éteinte dont on est chargé de prendre le nom et les armes.

Armoiries de concession. — Celles qui ont été octroyées par un souverain.

Armoiries d'assomption. — Celles que l'on a ajoutées à un quartier pour perpétuer le souvenir d'une action honorable.

Armoiries de domaine ou de possession. — Celles où l'on fait entrer divers quartiers qui chacun renferment les armes d'un pays ou d'un domaine que l'on possède.

Armoiries pleines ou primogènes. — Celles qui appartiennent exclusivement aux chefs de la branche aînée.

Armoiries brisées, pour les cadets, et diffamées pour les enfants naturels.

Armoiries de communauté. — Celles qui appartiennent aux femmes mariées, et qui doivent s'accoler du côté gauche à celle, de leur mari, sous la même couronne, avec les mêmes tenants ou supports.

Armoiries bénéficiales. — Celles qui sont affectées à la possession d'un fief ecclésiastique.

Armoiries de congrégation. — Celles qui appartiennent à un ordre de chevalerie, à un ordre monacal, etc.

Armoiries de corporation. — Celles qui appartiennent à un corps, comme les académies, les universités, les *gildes*, etc.

Armoiries expectatives. — Celles des domaines dont les possesseurs, dans l'ancien empire d'Allemagne, s'étaient engagés solennellement à laisser leur succession au survivant d'entre eux, dans le cas de décès sans enfants, ni successibles.

Armoiries de prétention. — Celles que portent concurremment deux hommes qui prétendent à la propriété ou à la possession du même domaine.

Armoiries à l'enquerre. — Celles où il y a une infraction aux règles du blason, par exemple, métal sur métal ou couleur sur couleur. On doit s'enquérir du motif historique de cette dérogation.

Armoiries fausses. — Celles qui sont composées contre toutes les règles de l'art héraldique.

Armoiries du Dauphiné

Dès l'an 1336, existait en Dauphiné l'usage qui s'observait à l'égard des nobles poursuivis en justice, lesquels étaient obligés de se représenter en personne ou de se rendre à la suite de la Cour. On arborait les armes du Dauphiné sur le toit de leurs maisons en signe de sauvegarde, dans le temps de leur absence pour les mettre par là à couvert de toute insulte et de tous actes d'hostilité, pendant qu'ils n'étaient pas en état de se défendre. « *Extractum computi Robincti de Malimonte, Castellani Visiliae et Montis Flureti* : Item pro VII « penonsellis positis mandato majoris Judicis Graisivaudani « in turribus et castris dominorum de Campis, Sancti Georgii, « Prioris de Comeriis et Montis Aynardi revocatorum ad Curiam « pter brigam Alamandorum et Aynardorum ».

Armoiries des femmes d'après les sceaux

L'usage des armoiries paraît s'être établi, pour les femmes, sensiblement plus tard que pour les hommes. Il faut, en effet, descendre jusqu'en 1188 avant de rencontrer un sceau féminin armorié, alors que, dès la première moitié du XII^e siècle, on en relève au bas des chartes de quelques grands feudataires. L'écart est plus sensible encore à l'étranger qu'en France, puisque les armoiries féminines n'apparaissent qu'en 1222 en Allemagne, en 1250 en Suède et en 1272 en Danemark. Les femmes mariées ont porté soit les armes de leur père, soit celles de leur mari, soit toutes les deux à la fois. Le plus ancien exemple que l'on connaisse est fourni en 1188 par le sceau d'Agnès de Saint-Vérain ; il offre l'image de cette dame accompagnée à dextre d'un écu chargé de deux fasces et d'un orle de merlettes. Ces armes sont évidemment celles de la dame elle-même, les Saint-Vérain portent d'argent au chef de gueules.

Le contre-sceau de Mathilde de Portugal, femme de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, porte en 1189, l'écu de Portugal sans la bordure aux châteaux ; mais, en 1198, Marie de Champagne, femme de Baudouin IX, porte dans les mêmes conditions, l'écu au lion de Flandre. Ces trois sceaux sont les seuls que nous ayons rencontré au XII^e siècle. Ils deviennent beaucoup plus nombreux au siècle suivant.

Il est impossible de dire à quelle époque a commencé l'usage des écus partis par demi. Les plus anciens mentionnés par Demay sont ceux d'Isabeau de Gernonville et de Jeanne de Landes, dame de Sacquenville, en 1366.

C'est une opinion généralement enseignée, que l'écu des femmes affecte la forme d'une losange. L'examen des sceaux témoigne cependant que la forme ordinaire a été beaucoup plus souvent employée ; elle se rencontre seule dans les écus qui portent les armes du mari. On ne connaît à cette règle qu'une exception : le sceau de Marguerite de Hainaut, première femme de Robert II, comte d'Artois, porte, en 1299, un écu en losange aux armes d'Artois.

Le plus ancien *écu en losange* que nous connaissons est celui que porte, en 1262, le sceau d'Elisabeth de Saint-Vérain. L'écu en losange n'a pas d'ailleurs été l'apanage exclusif des femmes ; on l'a relevé sur neuf sceaux masculins s'échelonnant de 1290 à 1420.

L'*écu en bannière*, c'est-à-dire carré, est presque aussi rare chez les femmes que chez les hommes ; il apparaît pour la première fois en 1373, sur le scel d'Yolandè de Flandre, dame de Cassel, femme de Philippe de Navarre, comte de Longueville. Le dernier exemple qu'on connaît est fourni par le sceau de Jeanne de Chabot, dame de Montsoreau, en 1450.

L'*écu rond*, également très rare, est formé généralement par le champ même du sceau. Le plus ancien est celui de Guillanne, dame de Ray, en 1304, et le plus récent, celui de Jeanne de Werchin, femme de Henri de Melun, en 1442.

Le *heaume* ne se rencontre, à notre connaissance, que sur le sceau d'Alix de Seyssel, femme de Claude de Clermont, en 1419. Il est orné de lambrequins et cimé d'un vol.

La *couronne* apparaît en 1514 sur le sceau de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII.

Quant à la *cordelière*, une tradition très répandue veut qu'Anne de Bretagne en ait introduit l'usage ; après la mort de Charles VIII, elle aurait entouré son écu de cet emblème, en l'accompagnant de la devise : « J'ay le corps délié ». On en trouve néanmoins quelques exemples antérieurs. Au xvi^e siècle, elle est encore très rare, mais avec le siècle suivant elle deviendra la caractéristique des veuves. On ne la revoit plus d'ailleurs que sur le sceau d'Anne d'Autriche en 1643, et presque de nos jours sur un petit cachet de la duchesse de Berry. (L. BOULY DE LESDAIN. — *Les armoiries des femmes d'après les sceaux*, 1898).

Armoiries japonaises

Au Japon, on nomme *mon* le blason que toute personne peut adopter et rendre héréditaire.

Bien que l'on ne connaisse pas la date exacte de l'inventeur des armoiries dans cet empire, leur usage remonte à une époque très reculée, sans doute contemporaine, par une coïncidence singulière, de l'apparition du blason en Europe. Déjà à l'époque des grandes guerres civiles qui préparèrent aux x^e et xr^e siècles l'avènement de la féodalité, des guerriers en renom avaient adopté des couleurs et des emblèmes distinctifs qui les faisaient reconnaître de loin sur les champs de bataille ; l'épopée héroïque de la guerre des *Gén* et des *Héi* (xir^e siècle) a rendu également célèbres les *feuilles de bambou* et l'étendard blanc des Minamoto, le *papillon* et la bannière rouge des Taira, délaissés cependant aujourd'hui par les quelques familles qui s'en orgueillissent, d'être issues de ces deux races de héros. La fleur de *Kiri* du blason impérial, ou *Kiri-mon*, remonte à une époque bien plus reculée encore et son origine se perd dans la nuit des temps. Quant au *Kikou* ou *chrysanthème*, qui l'accompagne aujourd'hui, son adoption est attribuée à l'empereur Go-toba-ténô (1184-1298) qui eut, dit-on, la fantaisie de faire graver sa fleur de prédilection sur la soie d'un sabre qu'il venait de forger de ses propres mains.

Le blason japonais ne paraît pas avoir jamais été symbolique comme celui de la chevalerie européenne. Le goût, la fantaisie du fondateur de chaque famille, ou peut-être quelque circonstance fortuite, semblent avoir seuls présidé au choix de son emblème distinctif, autant du moins que nous pouvons en juger par ce que l'histoire rapporte de l'origine des *trois feuilles de mauve appointées* (posées 2 et 1 dans un cercle auquel leur pédoncule est relié), de l'illustre maison de Tokou-gawa. Après une grande victoire, Tokou-gawa Kyo-Yas, grand-père du Shô-goun Iyé-Yas, vint, dit-on, se reposer chez un de ses amis, au château d'Iwa proche du champ de bataille, et comme il mourait de faim, le maître de céans, Honda Massa-tada, lui servit à la hâte une collation sur trois grandes feuilles de mauve en guise d'assiettes. « Ces feuilles de mauve, que vous me présentez un jour de victoire, dit Kyô-Yas, sont d'heureux présage. A partir de ce jour, je les prends pour blason de ma famille ». Il y eut cependant, à une époque tardive, des lois réglementant l'usage des armoiries, mais dans la noblesse militaire seulement. En 1642, le Shô-goun Iyé-mitsou décrète que tous les Daimios, Hata-motos et Samourais devront avoir deux mons : l'un appelé *Djo-mon*, « armes réglementaires » qui est le blason originel de la famille ; l'autre *Kahé-mon*, « armes exceptionnelles » (cercle chargé de trois bandes verticales, semblables à nos pals), destiné

à distinguer les diverses branches d'une même maison, ou les familles différentes possédant les mêmes armoiries. Ils devaient les transmettre à leurs descendants sans qu'il fût permis de les changer ou modifier en quoi que ce soit. On peut constater néanmoins que la plupart des branches collatérales se distinguent de la souche familiale par de légères modifications dans la forme ou la disposition des emblèmes et surtout de leur encadrement.

Dans le choix de leurs emblèmes, les Japonais paraissent avoir été guidés surtout par leur goût pour ce qui est gracieux et original. Ce sont principalement des fleurs ou des feuilles, des figures de géométrie, des éventails, des plumes de faucon ou de faisan, quelquefois des caractères d'écriture ou des symboles religieux (le svastika, la roue, le tai-ki, les marteaux de Raïden, dieu du tonnerre, etc.), des oiseaux, des papillons. En fait de quadrupèdes, nous ne connaissons que le *cheval entravé* de Sôma (cheval dont les jambes de devant sont attachées par des cordes à deux poteaux fichés en terre. Ce cheval lance les jambes de derrière en l'air).

Il ne semble pas non plus qu'ils aient recherché les « armes parlantes », sauf peut-être le *tori-i* (portique) des Tori-i de Mibou, et la branche de *matsou* (pin) des Matsou-oura de Hiratô ; ni connu l'usage des émaux : leurs armoiries se peignent ou se brodent indifféremment en or, en argent ou en couleur, sans autre souci que de les faire ressortir harmonieusement sur le ton des objets ou des étoffes. Ils n'ont également ni cimiers, ni supports, ni devises.

FAMILLES JAPONAISES DONT LES BLASONS ONT DE LA SIMILITUDE
AVEC CEUX D'EUROPE

ASAHI-KAGA OU KITSOU-RÉGAWA. — Principauté créée en 1590. — Un cercle chargé de deux fasces.

DÔ-I. — Principauté créée en 1762. — Six marteaux ou maillets rangés circulairement dont les manches aboutissent à un disque, au cercle brochant sur les dits manches.

IKEDA, prince de Bi-Zén. — Principauté érigée en 1628. — Un papillon avec ailes étendues.

MIOURA. — Principauté créée en 1764. — Un cercle chargé de trois fasces.

MORI. — Principauté fondée en 1705. — Un faisan issant de son vol.

NAKA-GAWA. — Principauté créée en 1605. — Deux branches d'arbre formant couronne.

NIWA. — Principauté de 1624-1643. — Un sautoir.

OTA. — Principauté en 1746. — Une quintefeuille chargée d'une autre quintefeuille et inscrite dans un cercle.

SHIMA-DZOU, de Sado-Wara. — Principauté érigée de 1596-1615. — Une croix brochant sur un cercle.

La noblesse militaire du Japon, relevant exclusivement de l'empereur, est divisée en trois classes : *Daimios* veut dire grands noms ; *Halamos*, petits daimios ; et *Samourais*, la dernière classe et la plus nombreuse. (L. DE MILLOUÉ et S. KAWAMOURA. — *Coffre à trésor attribué au Shōgoun Iyē-yoshi (1838-1853)* ; *Etude héraldique et historique*, Paris, 1896, in-8°).

Dans un ancien manuscrit japonais de la Bibliothèque nationale, intitulé : *Wa-sets-yō-sits-kai-fukuro*, coté n° 1071, nous avons remarqué des blasons dont quelques-uns ont des rapports avec les nôtres.



En voici les emblèmes : une tiercefeuille dans un cercle ; une rose ; quatre losanges couchées et posées 1, 2 et 1 ; une rustre dans un cercle ; trois feuilles de mauve dans un cercle, posées 1 et 2 ; trois fascés dans un cercle ; une quintefeuille dans un cercle ; trois fascés vivrés et alésés dans un octogone.



M. G. Appert, professeur à la Faculté de droit de Tokio, avec la collaboration de M. H. Kinoshita, bibliothécaire en chef de l'Université impériale du Japon, a publié à Tokio, en 1888, un excellent livre intitulé : *L'Ancien Japon*, dans lequel nous avons relevé les emblèmes suivants qui ont des rapports frappants avec l'héraldique européenne : une croix alaisée, aux extrémités arrondies, inscrite dans un cercle ; un cercle chargé d'une fasce ; une croix potencée brochant sur un cercle et inscrite dans un grand cercle ; trois fascés ondées et alaisées renfermées dans une losange à six pans ; un parti fascé et contre-fascé de six pièces ; trois fascés vivrés et alaisés inscrites dans une losange à six pans.



MM. Dickson (*Japon*) et Van de Polder (*La Pairie Japonaise*) ont publié sur la noblesse du Japon des travaux très utiles, mais en se plaçant, le second surtout, à un point de vue d'actualité.

La fleur ronde et ouverte que l'on voit actuellement sur les timbres-poste du Japon est le *chrysanthème*, emblème héraldique de l'Empereur du Japon.

Armoiries musulmanes

Les lampes votives trouvées dans les mosquées de Damas et du Caire sont habituellement d'un verre épais, verdâtre et rugueux, mais leur décoration, d'une excessive richesse, brille par l'éclat des émaux, l'abondance de l'or et par ce détail curieux qu'on y trouve souvent des cachets circulaires renfermant des armoiries voisines de celles d'Europe. Un point plus capital encore, c'est que toutes (une seule exception confirmant jusqu'ici la règle) portent des inscriptions indiquant leur date.

La plus ancienne a été lue ainsi par le savant M. Adrien de Longpérier : « Honneur à notre seigneur le sultan Malek-el-Adel-« el-Alem, el-Medjahid, que Dieu exalte sa gloire ! » Ce personnage, qui se nommait Sandjar-Halébi, était gouverneur de Damas en 1259, lors de l'assassinat du sultan Loutouz par Béibars, qui se fit proclamer à sa place. Sandjar-Halébi ne voulut pas reconnaître cette usurpation et se fit lui-même nommer sultan ; moins de trois mois après (1260), il était fait prisonnier et conduit en Egypte.

La seconde en date porte : « Honneur à notre maître le sultan « Malek-en-Nacer, Nacer Eddin Mohammed ». C'est Mohammed, fils de Kélaoun, qui régnait en Egypte de 1293 à 1341.

La troisième, au nom de Malek-en-Nacer-Hassanssultan Mamlouk d'Egypte et de Syrie, qui a régné à deux reprises, d'abord un an et dix-huit mois, de 1341 à 1351, puis six ans et sept mois, de 1354 à 1360, — a cela de remarquable qu'une partie de ses légendes, tirée du Koran, fait allusion à la pièce elle-même. On y lit : « Dieu est la lumière des cieux et de la terre ; sa lumière « est comme une mischkah contenant une lampe, la lampe... » L'artiste s'est arrêté ici n'ayant plus de place pour le reste de la surate.

La quatrième, au nom de Abou-Said-Barkouh, de 1382 à 1399, est probablement égyptienne.

La cinquième est particulièrement curieuse ; sa facture et sa décoration annoncent une origine persane ; en haut et en bas se répètent des armoiries : *de gueules à la fasces d'or* ; les inscriptions formulées en une riche ordure d'or et en une ceinture de grands caractères d'or réservés sur émail bleu, annoncent que la lampe a été consacrée par Argoun Naïb, vicaire du sultan très grand. Celui-ci est Timour (Tamerlan) dont le lieutenant Argoun était gouverneur de Samarcande en 1405.

La sixième, ornée de doubles inscriptions en caractères coufiques et arabes, se rapporte à Almouaiad Aboul Nacer Scheikh, sultan Mamlouk d'Egypte de 1412 à 1421.

Nous avons dit que beaucoup de ces pièces portaient des armoiries ; là, c'est la fleur de lis ; ici l'aigle aux ailes étendues ; ailleurs, un mulet chargé. Il semble que, dans leur contact avec les guerriers européens, au moment des Croisades, les musulmans aient adopté ce genre d'enseignes pour leurs armes et les effets à leur usage ; on a même pensé que quelques-uns avaient pris pour emblème les armoiries mêmes d'un adversaire vaincu.

Toutes ces lampes de mosquées ne sont pas revêtues d'inscriptions conçues de la même manière ; il en est où le consécrateur se nomme directement ; c'est ainsi que sur l'une d'elles on lit qu'elle a été offerte par Cherub Eddin Ahmed el Mihmauder (introduceur des ambassadeurs). Un donateur plus modeste s'intitule, sur une autre : « Le serviteur du sultan Mahmoud el « Nedjmi. »

Armoiries de Navarre

V. RAI D'ESCARBOUCLE.

Armoriste

Celui qui fait ou peint des armoiries, qui enseigne le blason, ou qui écrit sur le blason. Sous Philippe-le-Bel, roi de France, au commencement du xiv^e siècle, on nommait le peintre en armoiries : *blaonnier*.

Arraché

Attribut des têtes ou des membres d'animaux et d'oiseaux séparés violemment du tronc et montrant des filaments de chair. Il spécifie aussi les arbres dont les racines sont apparentes et écartées.

Arrêté

Se dit de tout quadrupède, sans mouvement, posé sur ses pattes ou ses pieds.

Arrêt de lance

Plaques métalliques circulaires garnissant le bas des lances de tournois et protégeant le gantelet du chevalier.

Arrondi

Se dit d'une pièce de l'écu, qui étant ronde, a des traits curvilignes, qui en font paraître le relief et l'ombre.

Art héraldique

C'est celui qui traite des blasons et des anciens jeux et fêtes des chevaliers, tels que les joutes et les tournois qui étaient réglés par les hérauts ; c'était leur principale fonction, car ils se trouvaient aux joutes, emprises, tournois et pas d'armes et tenaient registre des noms et blasons des chevaliers qui se présentaient, dont ils composaient des recueils. Les principaux auteurs qui ont écrit sur l'art héraldique sont : André Favin, Philippe Moreau, Wulson de la Colombière, Louvan Géliot et autres, indépendamment de Philippe-Jacques Spener qui nous a donné *de Arte heraldica*, en deux volumes, imprimés à Francfort (1677). (*Dictionnaire de Trévoux*).

La *Science héraldique* est l'étude et la connaissance des symboles et des emblèmes employés dans le blason.

Assis

Se dit des animaux domestiques posés sur leur derrière.

Attribut

Terme désignant tout ce qui est particulier à l'écu, aux pièces et aux figures héraldiques et autres.

Aurochs (*Bos Urus*)

Il existait jadis, dans les grandes forêts de l'Europe centrale et jusqu'en Gaule, deux espèces de bœufs sauvages dont l'une a disparu, et dont l'autre se perpétue encore, sous le nom d'*Aurochs*, en Pologne et en Lithuanie. C'est tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces espèces que les naturalistes, sous l'inspiration de Cuvier, ont longtemps prétendu rattacher nos races domestiques. Des deux côtés on était également dans l'erreur. Ce n'est pas avec ces types européens que notre bœuf offre le plus d'analogie, mais bien avec d'autres espèces qui se rencontrent à l'état sauvage en Asie. L'Europe couverte de ses vastes forêts, était encore sous l'empire de la vie primitive, que déjà les sociétés humaines avaient pris naissance dans ces contrées plus favorisées, et, dès leurs premiers pas, elles avaient mis sous le joug les grands ruminants qui leur disputaient la possession du sol. Les antiques monuments de l'Assyrie nous représentent des bœufs qui sont les mêmes que les nôtres, et les monuments de l'Égypte sur lesquels les mêmes animaux sont figurés ou sculptés nous prouvent qu'ils avaient quitté dès la haute antiquité leurs stations primitives pour

se porter jusqu'à l'entrée du continent africain. De même s'étaient-ils propagés de proche en proche, d'une part jusqu'en Chine, de l'autre jusque dans l'Occident, où les traditions les plus anciennes témoignent partout de leur présence soit dans les rites religieux, soit dans l'agriculture. Plus ils s'étaient étroitement associés à l'homme dans les lieux où ils avaient été enlevés par celui-ci au règne de la nature sauvage, plus il était naturel qu'ils le suivissent dans toutes ses migrations. Au lieu d'avoir à dompter et à façonner les terribles taureaux qui occupaient originairement les territoires incultes de l'Europe, les Celtes, les Pélasges, les Slaves, toutes les peuplades qui émergeaient de l'Orient, escortées de leurs attelages de bœufs et de leurs bêtes laitières, n'eurent donc qu'à organiser contre eux des battues à outrance et à s'en débarrasser peu à peu. Nos annales témoignent de l'aideur avec laquelle les Francs, derniers venus, s'appliquaient à cette chasse séculaire. Ils n'en étaient que les continuaturs.

Comparé au bœuf, l'Aurochs est un colosse: il est plus long, ayant même une paire de côtes de plus, et sa taille moyenne est de deux mètres. Les cornes sont moins relevées que celles du bœuf domestique. Il porte une barbiche et une forte toison lui descend jusqu'au genou. (*Magasin pittoresque* de 1864).

Un des bas-reliefs du fronton du temple de Jupiter à Olympie, découvert par l'expédition scientifique envoyée en Grèce lors de la guerre de l'indépendance, représente Hercule terrassant le taureau de Crète; en l'étudiant d'un œil sagace, Geoffroy-Saint-Hilaire n'hésita pas à reconnaître tous les traits caractéristiques de l'*aurochs*, ce bœuf sauvage d'une férocité sur laquelle s'accordent tous les auteurs, et qui, après avoir occupé autrefois toutes les grandes forêts de l'Europe, ne se trouve plus aujourd'hui et en bien petit nombre, — comme nous venons de le dire — qu'en Pologne et en Lithuanie. Au temps de Pausanias qui avait décrit le fronton dû au ciseau d'Alcamène, l'un des plus célèbres élèves de Phidias, l'espèce, presque menacée aujourd'hui d'extinction, vivait encore au milieu du Balkan. La description du taureau de Péonie, de cet auteur, ne saurait, en effet, s'appliquer qu'à l'aurochs: « De toutes les bêtes féroces, dit-il, le taureau est le plus difficile à prendre en vie; c'est un animal qui a de grands poils sur le corps, particulièrement sous la gorge et sur l'estomac. » Au temps d'Hercule, personnification héroïque des Pélasges, cette terrible espèce se serait donc trouvée jusque dans la péninsule du Péloponèse, et grâce au courage des habitants, elle y aurait été alors totalement exterminée.

Une tête d'aurochs, de face, est le symbole héraldique du Mecklembourg, du canton d'Uri, en Suisse, et de plusieurs familles allemandes et polonaises. C'est donc un symbole local. On l'a souvent confondu avec le buffle qui est un animal des pays du midi de l'Europe.

Autruche

L'Autruche d'Afrique chérit la *liberté* autant que le chat. Elle habite par préférence les lieux les plus solitaires et les plus arides.

Son corps est couvert de plumes alternativement blanches et noires, et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble ; les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue ; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos ; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes, et ce sont les plus recherchées.

L'autruche est le symbole de la vigilance.

Le *Bestiaire du moyen-âge* la définit ainsi : « Liostriche est « exemple del home qui vit en carité et est patiens et humbles, « et suffrans et pitons. » (*Mélanges d'archéologie du P. Ch. Cahier*, t. II, p. 197).

Elle est fréquente en Irlande où elle a été adoptée par les Mac-Mahon, les O'Neill et d'autres chefs de clans.

L'autruche tenant dans son bec, un fer à cheval est un symbole essentiellement *celtique*, très fréquent en Irlande et en Grande-Bretagne.

En France, les *Lacué, comtes de Cessac*, portent : *de gueules à une autruche d'argent, enlacée d'or par les jambes*. Elle y est très rare.

Dans le symbolisme chrétien, elle personnifie la justice.

Dans l'iconographie, l'autruche était le symbole de l'hypocrite ; ses attributions allégoriques sont très variées, car le *Bestiaire*, tout en la présentant comme symbole de la cruauté, parce qu'elle abandonne ses œufs, la donne aussi pour le symbole de l'homme charitable, patient et humble.

Avant-mur

Pan de muraille crénelée, attenant à une tour ou à un château.

Azur

Nom de l'émail bleu, est dérivé du mot arabe *lazurd*, qui signifie bleu. Il est passé ainsi dans l'héraldique néerlandaise.



Les auteurs du moyen-âge appelaient le bleu des armoiries souveraines *Jupiter* et celui des armoiries de la haute noblesse *saphir*. Il désignait la douceur, la beauté et la félicité éternelle.

D'après la *Symbolique des couleurs* de Portal, l'azur est l'emblème de la loyauté, de la fidélité et de la bonne réputation.

L'émail azur est représenté en gravure par des traits horizontaux que l'on nomme *hâchures*.





B

Bachelier

Selon les coutumes d'Anjou, du Maine, des Flandres, etc., les bacheliers sont les seigneurs qui ont châteaux, forteresses, grosses maisons et places, qui font partie des comtés, vicomtés, baronnies ou châtellenies et qui ont semblable justice.

Le bachelier marchait sous la bannière d'autrui et était moindre que le banneret, que le chevalier et plus que l'écuyer. Les bacheliers étaient de jeunes écuyers qui aspiraient à la chevalerie et bannière. D'après Du Cange, ce nom vient de ce qu'ils étaient *Bas-Chevaliers*, c'est-à-dire chevaliers inférieurs aux chevaliers bannerets ou aux chevaliers qui avaient droit de porter bannière à la guerre. Loyseau, dans son *Traité des Ordres*, veut que *Bachelier* vienne de *Bas eschelon*, signifiant celui qui étant au plus bas *eschelon* ou degré, est en train de monter au plus haut.

Badelaire

Sabre large et recourbé vers la pointe.

Bague

Anneau d'or destiné à orner le doigt et châtonné d'un rubis ou d'une autre pierre précieuse. Il est l'emblème de l'union et de l'alliance. (Voir *Annelet* et *Foi*.)

Bailonné

Se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents.

Balance

Attribut de Thémis, est le symbole de la justice et de l'équité. Elle désigne aussi les opérations de banque et de commerce.

Dans l'antiquité, elle fut toujours le symbole de la rigoureuse équité du destin qui nous assujettit tous au niveau commun du trépas, tandis que, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, elle apparaît comme symbole du jugement dans l'Apocalypse. (*Revue archéologique*. Paris, 1845, pp. 298 et 299.)

La balance symbolise l'équité dans l'iconologie. L'équité est représentée par une femme, d'un caractère grave, un diadème sur le front, tenant un fléau de balance mis en équilibre par deux poids égaux. (GAUCHER. — *Iconologie*).

Baleine

Mammifère de l'ordre des cétacés, dont la femelle témoigne la plus grande affection pour son baleineau, qu'elle protège en le couvrant de son corps, le défend avec fureur, le tire du danger ou meurt elle-même, victime de son amour maternel, sur le cadavre de son petit. Elle paraît dans le blason de la famille néerlandaise de Lampsins. Jamais en France.

Baliste

Ancien engin de guerre destiné à lancer des pierres dans une place assiégée.

Ballon

Destiné à la navigation aérienne. On ne connaît qu'un exemple de cet emblème. M. Mongolfier propriétaire et exploitant une papeterie importante à Annonay (Ardèche), reçut de Louis XVI, en 1784, des lettres de noblesse en récompense des services que ses deux fils Joseph et Etienne de Montgolfier avaient rendus à la science aérostatique, avec les armoiries suivantes : « *d'argent à la Montgolfière (ballon) ailée de gueules, couronnée d'or, planant sur des monts de sinople, formant un golfe d'azur, ondé d'argent.* »

Bande

Pièce large posée diagonalement de l'angle dextre supérieur de l'écu, à l'angle sénestre de la pointe. Seule, elle occupe deux parties de sept de la largeur de l'écu. Deux bandes se posant de

même, ont pareillement chacune deux septièmes de la largeur de l'écu, et un espace entre elles égal à leur largeur. Trois bandes ont chacune une partie et demie de la largeur de l'écu, divisé en sept parties égales. Lorsqu'il y a plus de trois bandes dans un écu, elles se nomment *colices*.

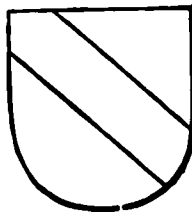
L'expression *en bande* indique la position d'emblèmes dans l'écu.

La bande représente l'écharpe de chevalier, posée sur l'épaule.

Au XVII^e siècle, les Français portaient l'écharpe blanche, les Espagnols l'écharpe rouge, les Allemands l'écharpe noire, les Bavaurois et les Rhénans l'écharpe bleue, les Hollandais l'écharpe orange, les Catalans l'écharpe noire, les Danois et les Anglais l'écharpe azurée, etc.

D'après M. Wulson de la Colombière, les cavaliers portaient l'écharpe ou baudrier indistinctement à droite ou à gauche de la taille.

Un *Ordre de la Bande* ou *Ordre de l'Echarpe* fut créé en 1330, par Alphonse XI, roi de Léon et de Castille, dans le but de donner aux seigneurs de sa Cour des marques de sa munificence et de les engager à soutenir la religion catholique en butte aux attaques des Maures. Il ne fut conféré qu'aux gentilshommes appartenant aux plus illustres familles d'Espagne, et disparut après s'être acquis une certaine célébrité. (GOURDON DE GENOUILLAC. — *Dictionnaire historique des Ordres de chevalerie*).

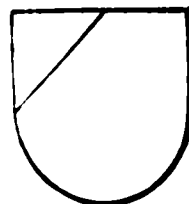


Bandé

Se dit d'un écu divisé en six espaces égaux par cinq traits diagonaux. Ce terme sert aussi à spécifier les têtes de Mores ceintes d'un ruban.

Bande-chef dextre

Est une partition de l'angle dextre de l'écu, représentée par la figure ci-contre.



Banderolle

Petit drapeau long et étroit terminé en pointe.

Banneret

Seigneur dominant qui a droit de porter bannière pour faire assembler ses vassaux quand l'arrière-ban est convoqué et qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. *Justi vexilli ac scuti Dynastis, Banneretus, Bannerarius, Vexillaris minor*. Cambden remarque que ceux-là se trompent qui les nomment *Baronets*. Aussi ce nom s'est formé de celui de bannecete, ou plutôt de *ban* ou *bande*, qui signifiait autrefois *bannière*. C'est le sentiment de Loiseau et de Justiniani qui, néanmoins, justifie ceux qui appellent les *bannerets*, *baronets*, parce qu'ils étaient au-dessous des barons. Il y avait de grands et de petits chevaliers. Les grands s'appelaient *Bannerets*, les petits s'appelaient *Bacheliers*. Les premiers composaient la haute noblesse et les seconds n'étaient que de la moyenne. Il fallait que le Banneret fut gentilhomme de nom et d'armes, c'est-à-dire d'ancienne noblesse, qu'il eut droit de mettre sur pied un certain nombre d'hommes d'armes et de la fortune pour en défrayer au moins vingt-huit ou trente. C'était une grande dépense, parce que chaque homme d'armes avait, outre des valets, deux cavaliers pour le servir, armés l'un d'une arbalète, l'autre d'un arc et d'une hache, de sorte que cent hommes d'armes faisaient au moins 300 chevaux. (*Dictionnaire de Trévoux.*)

Bannière

Le *Cérémonial* manuscrit rapporte que la bannière est la marque de l'investiture du banneret. Le duc recevait l'investiture par la couronne, le marquis par le rubis qu'il mettait au doigt du milieu, le comte par le diamant, le vicomte par la verge d'or et les barons et les bannerets par la bannière. Si les marques d'investiture pour les titres supérieurs à celui de baron sont sujettes à caution, il est certain que pour le banneret il n'existe pas de doute. Car, comme la bannière est un étendard sous lequel les vassaux se rangeaient pour aller à la guerre, il est évident que toutes les investitures de terres donnant le droit à leurs propriétaires de conduire leurs vassaux à la bataille, se sont toujours faites par la bannière. Dans plusieurs arrêts les terres à bannières sont nommées *feuda vexillorum* et les chevaliers *milites vexillati*.

(*Glossarium* par DU DUCANGE. — *Dissertation sur les chevaliers bannerets*, t. VII).

La bannière était aussi une enseigne servant de guide aux gens de guerre. On la nomme aujourd'hui *drapeau*. En Espagne, il y avait deux espèces de gentilshommes : ceux de la *bannière* et

ceux de la *chaudière*. Les premiers levaient bannière pour rassembler leurs vassaux. En souvenir de cette prérogative, les plus grandes maisons de Castille, de Léon, d'Aragon et de Navarre ont placé des bannières dans leur blason. On rencontre, pour le même motif, quelquefois la bannière dans les écus portugais. (G.-A. DE LA ROQUE. — *Traité de la Noblesse*, p. 480.)

La *bannière triangulaire* apparaît dès l'an 1158, sur un sceau d'Etienne I^{er}, comte de Sancerre. La bannière carrée se voit dès le XIII^e siècle sur plusieurs sceaux des vicomtes de Turenne et sur ceux de Ferry III, duc de Lorraine, en 1316, et de Jean III, duc de Brabant, en 1341, avec 4 lions. (DOURT D'ARCO. *Collection de sceaux*.)

On sait que depuis les rois carlovingiens, il était porté aux armées dans les circonstances les plus graves, l'étendard appelé *oriflamme*, *oriflambe*, lequel était composé d'une étoffe de cendal rouge brodé de flammes d'or. Cet étendard est mentionné dans l'inventaire du trésor de Saint-Denis par les commissaires de la Chambre des Comptes en 1534. C'était alors « un étendard « d'un cendal fort épais, fendu par le milieu (c'est-à-dire à deux « queues), en façon d'un gonfanon, fort caduque, enveloppé « autour d'un bâton couvert d'un cuivre doré, et un fer longuet « aigu au bout. »

Guillaume de Poitiers, qui écrivait vers la fin du XI^e siècle, raconte que Guillaume-le-Conquérant, après son couronnement, envoya au pape, la bannière d'Harold, « toute d'un tissu d'or « très pur et portant l'image d'un homme armé. » Ainsi dès le X^e siècle, il était d'usage de figurer des emblèmes ou signes quelconques sur les bannières, et il faut à ce sujet se rappeler qu'avant sa descente en Angleterre, le pape avait fait don au duc de Normandie, d'une bannière fort belle, enrichie d'une croix, qui est représentée sur la célèbre tapisserie de Bayeux.

Les rois de France ne portaient pas seulement l'oriflamme et la bannière bleue fleurdelisée ; ils avaient aussi la bannière à croix blanche, qui paraît avoir été adoptée plus tard. Mais les historiens mentionnent encore d'autres étendards royaux.

Il ne paraît pas que l'oriflamme ait été portée dans les armées des rois de France après le règne de Charles VI. Le dernier historien qui en fasse mention est Juvénal des Ursins, en 1412. Les rois de France, outre l'oriflamme, la bannière d'azur fleurdelisée d'or et la bannière à croix blanche, faisaient porter la cornette blanche, simple, sans ornements, ni pièces héraldiques. Cette cornette blanche n'est mentionnée qu'à la fin du XV^e siècle.

Seuls, les princes, les seigneurs suzerains et chevaliers banne-

rets faisaient porter devant eux la bannière, signe de leur droit féodal. Cette enseigne était quadrangulaire, avec ou sans queues. Elle était habituellement, à dater du XI^e siècle, brodée aux armes du noble ; mais cependant il ne paraît pas qu'il y eût à cet égard des règles absolues, et l'on arborait une bannière décorée de certains emblèmes en telle circonstance, qui n'était point la reproduction des pièces de l'écu. Les simples chevaliers ne faisaient porter que le *pennon*, ce qui n'empêchait pas les seigneurs bannerets d'avoir aussi leur pennon.

Dès le XI^e siècle, les bannières à queue étaient certainement adoptées. Outre la bannière figurée sur la célèbre tapisserie de Bayeux, sur l'un des chapiteaux de la nef de l'église de Vézelay est représenté un ange qui porte une bannière composée d'un morceau d'étoffe quadrangulaire, maintenu par des attaches à la hampe et terminé par quatre queues arrondies.

Pendant les XII^e et XIII^e siècles, cet usage persista. Mais on voit aussi parfois, vers le milieu du XIII^e siècle, des bannières rectangulaires sans queue, composées d'un morceau d'étoffe oblongue dont le grand côté est cloué à la hampe. Cette dernière forme donnée aux bannières armoriées persiste jusques au commencement du XIV^e siècle. On ne la voit guère employée à dater du milieu de ce siècle, et alors on revient aux bannières carrées, correctement armoriées. C'était le commencement de la période de l'emploi du blason sur les cottes d'armes, les écus, les bannières et pennons, et même sur les vêtements civils de la noblesse.

A la bataille de Poitiers, la bannière du prince de Galles, portée par un de ses chevaliers, était carrée et écartelée aux 1 et 4 de France ; aux 2 et 3 d'Angleterre, ainsi qu'elle est peinte dans le manuscrit des *Chroniques de Froissart*, conservé à la Bibliothèque nationale. Une autre vignette du même manuscrit nous montre une bannière anglaise à deux longues queues, d'étoffe rouge, sur laquelle est brodé en or un Saint-Georges terrassant le monstre.

Jeanne Darc, qui n'était point chevalier banneret, avait néanmoins son étendard, ce que l'on ne manqua pas de lui reprocher. « La Pucelle print son estendart ouquel estoit « empainturé Dieu en sa majesté, et de l'austre costé l'image de « Nostre-Dame. » Il est dit, dans le *Petit Traicté par manière de croniques*, sur le siège d'Orléans, que c'était le roi Charles VII qui avait fait faire l'étendard remis à la Pucelle. « Et voulut et « ordonna qu'elle eust un estendart, auquel par le vouloir d'elle

« on feist preindre et mectre pour devise : *Jhesus Maria*, et un « majesté. »

Il paraîtrait que Jeanne Darc changeait parfois d'étendart, suivant les circonstances, car plus loin dans la même chronique, il est dit qu'elle entra à Orléans armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc : « Et faisoit porter devant elle son estendart, qui estoit pareillement blanc, ouquel avoit deux anges « tenans chacun une fleur de liz en leur main ; et au panon estoit « paincte comme une Annonciation (c'est l'image de Nostre-Dame ayant devant elle un ange luy presentant un liz) ». Cet étendart de Jeanne Darc était à queue.

Le chroniqueur allemand Eberhard de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond, et qui recueillit des documents sur la Pucelle, s'exprime ainsi au sujet de son étendart : « La jeune « fille marchait avec une bannière qui était faite de soie « blanche, et sur laquelle était peint Notre-Seigneur Dieu, assis « sur l'arc-en-ciel, montrant ses plaies, et ayant de chaque côté « un ange qui tenait un lis à la main. (VIOUET-LE-DUC).

M. l'abbé Pie, correspondant du Comité historique des Arts et Monuments de la France, écrivait ceci en juin 1844 : « M. Didron, pages 203 et 204 de l'*Iconographie chrétienne*, parlant des attributs caractéristiques du Père éternel, regrette que l'archéologie ne puisse retraire l'étendard de Jeanne Darc d'une façon certaine, ni affirmer si la figure tenant le monde dans ses mains était celle du Père ou du Fils. M. Didron incline à croire que c'est celle du Père. Un examen attentif des diverses dépositions relatives à cet étendard ne me permet pas de douter que ce ne soit la représentation du fils du Dieu incarné, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Jeanne Darc dit successivement :

« 1° Que sur son étendard était peint Notre-Seigneur, qui y était figuré tenant le monde. (Interrog. du samedi 17 mars).

« 2° Que ses saintes lui avaient dit de faire mettre sur cet étendard le Roy du Ciel. (Interrog. du 10 mars).

« 3° Que les noms *Jhesus Maria* étaient écrits sur le côté de l'étendard. (Interrog. du 27 février.)

« Or, 1° dans le langage ordinaire, par Notre-Seigneur, on entend le Dieu fait homme, et, en particulier, quand on demande ailleurs à Jeanne Darc quel est son Seigneur, elle répond que c'est Jésus-Christ.

« 2° Par le *Roy du Ciel* tenant en main le *globe du monde*, il faut entendre le Dieu incarné et ressuscité glorieux et triomphant. Jeanne Darc dit à Charles VII qu'il sera lieutenant du

Roy des cieux qui est Roy de France, et elle écrit au duc de Bourgogne que tous ceux qui *guerroyent contre le Saint Royaume de France, guerroyent contre le Roy Jésus, Roi du ciel et de tout le monde*. Ces diverses paroles, rapprochées l'une de l'autre, établissent que la figure de l'étendard était celle de Jésus-Christ.

« 3^o Il est fort vraisemblable que le nom de *Jhésus* se rapportait à la figure divine portant le monde et placée entre deux anges tenant des fleurs de lis ; de même que le nom *Maria* se rapportait à la figure placée primitivement sur le *panon* ou guidon flottant, ou *quelle était peinte une annonciation, savoir l'image de Notre-Dame ayant devant elle un ange lui présentant un lys*. Le journal du siège parle seul de cette image de la Vierge peinte sur le panon, attendu que le dit panon se trouve en partie brûlé le jour même de l'entrée de Jeanne Darc à Orléans. Cette figure de Marie n'ayant pas été remplacée, on conçoit que tous ceux qui ont parlé plus tard de l'étendard, l'aient omise dans leur description.

« Outre les dépositions de Jeanne Darc concernant son étendard, nous avons le témoignage de son chapelain et confesseur, frère Pasquerel, qui dit que Notre-Seigneur y était représenté « assis sur son tribunal dans les nuées du ciel ». Or, c'est du fils de Dieu ressuscité qu'il est dit qu'il doit *paraître dans les nuées et juger les hommes sur son tribunal*.

Aussi l'historien le plus scrupuleux de Jeanne Darc, M. Le Brun de Charmettes, qui a pesé la portée de chacun des mots et comparé les diverses dépositions, n'a pas hésité à voir dans la figure portant le monde, celle de Jésus-Christ, puisqu'il l'appelle *le Sauveur des hommes*, dénomination justifiée d'ailleurs par le contexte de frère Pasquerel.

« La théologie, du reste, est d'accord avec l'histoire pour faire conclure ici en faveur du fils de Dieu incarné et ressuscité. Car la royauté temporelle de Jésus-Christ est un point établi par tous les théologiens sur l'autorité des Saintes-Ecritures et de la tradition ».

Les raisons données par M. l'abbé Pie, pour démontrer que Jésus et non pas Dieu le Père était figuré sur l'étendard de Jeanne Darc, paraissent convaincantes. Ce résultat peut avoir de l'importance pour les peintres et les sculpteurs appelés à représenter Jeanne Darc et des scènes où l'héroïne figure. (*Bulletin archéologique*, publié par le Comité historique des Arts et Monuments, t. III, Paris, 1844 et 1845, p. 237).

Porter Bannière. — *La Coutume de Poitou* dit, en son article

premier. « Et peut (le seigneur, comte, vicomte ou baron) en guerre ou en armoirie, porter ses armes en quarré, ce que ne peut faire le seigneur châtelain lequel seulement les peut porter en forme d'écusson. Anciennement, l'enseigne du chevalier bachelier était appelée *Pennon* ou *Pennonceau*, et cette enseigne avait des queues ; lorsque le chevalier Banneret levait bannière et devenait Banneret, on coupait les queues du pennon, qui par ce moyen devenait carré et qui était appelé ensuite *Bannière*, et ainsi porter ses armes en carré, en guerre et en armoirie était beaucoup plus que de les porter à queue ou en forme d'écusson. » (François RAGUEAU. — *Glossaire du Droit français*, réimprimé à Niort en 1882, in-4°).

Bar

Poisson nommé aujourd'hui *barbeau*, posé verticalement et courbé dans l'écu.



Barbé

Terme indiquant l'émail de la barbe des coqs et des dauphins.

Bardé, Houssé et Caparaçonné

Se dit d'un cheval couvert de tous ses harnais.

Baril, Barillet

Un, deux tonneaux destinés à contenir de la poudre de guerre, prennent le nom de *barils* ; au-dessus de ce nombre, on les nomme *barillets*.

Baron

Le germanique *bahr*, le latin *vir*, l'espagnol *varon*, donnent le sens assez exact du mot *baron*, aux époques où il ne servait pas encore exclusivement à désigner une dignité féodale. Le roi d'Aragon Jacques I^{er}, dans sa *Chronique* écrite en idiôme catalan (xiii^e siècle), emploie le mot *barons*, en s'adressant à une réunion de bourgeois. Homme, homme fait, homme par excellence, homme fort, homme puissant, homme plus fort et plus puissant que les autres, telles sont les nuances par lesquelles a dû passer le mot *baron*, avant d'acquérir sa signification spécialement féodale.

Le titre de *baron* était dans l'origine un des plus illustres et paraissait renfermer tous les autres. Les contemporains de Guil-

laume le Conquérant l'appelaient le *fameux baron* ; un autre historien nomme Louis VII, baron. Il semble, dit La Curne de Sainte-Palaye, que les titres de barons, marquis, ducs et comtes étaient souvent confondus au moins dans les premiers temps du régime féodal. Le nom de *baron* paraît avoir été le terme générique pour toute espèce de grand seigneur, celui de duc pour toute espèce de chef militaire, celui de comte et de marquis pour tout commandant d'un territoire. Ces titres sont employés à peu près indistinctement dans les romans de chevalerie. Lorsque la hiérarchie féodale fut constituée, le nom de *baron* désigna un seigneur d'un rang inférieur au comte, et supérieur au simple chevalier. Le mot *baronnie* indiquait aussi, dans les premiers temps, un fief d'une haute importance. Les lettres des rois, qui assignent des apanages à leurs frères, stipulent qu'ils doivent être tenus *en comté et baronnie* (*in comitatum et baroniam*).

Le chef de la maison de Montmorency prenait le titre de *premier baron de France* ; ce fut en 1390 que Jacques I^{er}, sire de Montmorency, se donna cette qualification ; son avocat exposa ses titres devant le Parlement de Paris. Il en résultait qu'à l'époque où Robert le Fort, bisaïeul de Hugues le Capet, s'était emparé du duché de France, le baron de Montmorency lui avait le premier prêté serment de vassalité et était ainsi devenu premier baron du duché de France. (A. CHÉRUEL. — *Dictionnaire historique des Institutions de la France.*)

Baronnet

Les baronnets de la Grande-Bretagne ont le droit de placer dans leurs écus, un *canton d'argent chargé d'une main gauche, coupée au poignet, de gueules*. Ce canton est le blason de la province d'Ulster, que le roi Jacques I^{er} concéda, comme augmentation d'armoiries, à tous les baronnets. Il est facultatif de le placer à n'importe quel point de l'écu. Les baronnets timbrent leurs écus d'un casque posé de face

Barre

Figure l'écharpe ou le baudrier de l'homme de guerre posé de gauche à droite.

La barre ainsi appelée par opposition à la bande est fréquemment employée dans l'ancienne Allemagne. Nous croyons que la barre n'était, en principe, que la bande retournée par les dessinateurs, peintres et armoristes.

La barre est l'opposé de la bande. Elle part de l'angle sénestre supérieur pour aboutir à l'angle dextre inférieur de l'écu.

Un écu est *barré* quand il est couvert de barres en nombre pair. Il est divisé en six espaces égaux par cinq traits diagonaux à sénestre.

Barrière

De prairie, de terre ou de lice, est représentée isolée et posée verticalement dans l'écu, avec une traverse diagonale.

Barroque (En)

Indique la position d'animaux tels que lions, griffons, etc., passant et paraissant sortir de derrière l'écu. Ce terme ne s'applique qu'aux supports et non aux tenants.

Basilic

Est le symbole du calomniateur. (Voir article *Dragon*).

« Le basilic, dit Dom Calmet, est une sorte de serpent, qui tue par ses regards. Son nom de *basilicus*, ou *regulus*, c'est-à-dire *petit roi*, montre qu'il est considéré comme le roi des serpents. Galien dit qu'il est jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, qui lui font paraître une espèce de couronne. Elien assure qu'il n'a pas plus d'une palme, ou quatre doigts de long (Aetius et Pline lui donnent trois palmes et douze doigts) et que son venin est si pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands serpents par sa seule vapeur. Il tue ceux dont il a mordu l'extrémité du bâton. Il chasse tous les serpents par le bruit de son sifflement.

« Mais, malgré tout cela les naturalistes modernes soutiennent que le basilic est un serpent fabuleux. Galien lui-même avoue qu'il n'en a jamais vu : et comment en verrait-on, puisque sa vue est mortelle et qu'on ne peut pas même en approcher ? Cependant, à entendre les anciens, qui nous en font des descriptions, on dirait qu'ils en ont nourri et examiné à loisir et très curieusement ; mais le peu d'uniformité qu'il y a entre ces écrivains sur cet article est une raison qui nous rend leur témoignage fort suspect. Enfin les effets qu'on attribue au venin, au sifflement, au souffle, à la présence, à la piqûre de ce serpent sont si extraordinaires, que, par là même, ils deviennent incroyables.

Ceux qui l'ont représenté comme un jeune coq n'avaient

apparemment pas lu les Anciens, qui lui donnent tous la forme d'un serpent oblong ; ils ont suivi des bruits incertains et populaires, qui veulent que le basilic naisse de l'œuf d'un vieux coq. Mais des personnes habiles, que nous avons consultées, nous ont appris que ces prétendus basilics que l'on montrait dans quelques boutiques d'apothicaires, n'étaient autres que de petites races, à qui l'on donnait par artifice une forme approchante d'un jeune coq, en leur étendant les ailes, et leur formant une tête, avec des yeux postiches ; et c'est en effet ce qui est aisé à remarquer quand on est prévenu, et qu'on examine la chose de près. »

La ruse des apothicaires, au xvii^e siècle, trouve son explication dans la permanence des anciennes idées, qui tenaient le basilic pour oiseau, ou plutôt pour serpent et oiseau tout à la fois. C'est sous cette dernière forme que nous le montrent les Evangiles de l'empereur Lothaire, jadis gardés à Metz et probablement écrits au monastère de Saint-Martin de Tours. Parmi les monuments postérieurs, un des exemples les mieux caractérisés se voit dans la grande bible de Limoges, formant atlas, n^o 8 : la tête du monstre bi-forme est celle d'un oiseau de proie.

Il paraît qu'après le moyen-âge, les Allemands employèrent le basilic purement oiseau comme ornement, s'il est vrai qu'on le rencontre, avec la date de 1509, sur une armure d'Henri VIII d'Angleterre, conservée à la tour de Londres. Ce sont des espèces de coqs à crête rayonnante, au bec droit, mêlés dans les feuillages, et notre seule autorité pour les appeler basilics est la description de cette armure allemande par M. Meyrick qui les nomme ainsi. En Angleterre, on donne encore le nom de *coquatrix* au basilic héraldique représenté sous la forme d'un dragon ailé, ayant la tête d'un coq. C'est ainsi qu'il a été adopté sur le continent. (*Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France*, t. iv, 1857).

Bastille

Est le nom ancien de *forteresse*.

Bastillé

Attribut du chef, de la bande, de la barre, de la fasce, etc., dont le bord inférieur est muni de créneaux.

Bastogne ou Bastoigne

Nom de la bande alésée en chef.

Bataillé

On nomme ainsi le battant de la cloche, lorsqu'il est d'un émail différent.

Bâton

Est le symbole de l'administration civile ou religieuse. Plusieurs auteurs le confondent avec le sceptre. (Voir le mot *Sceptre*).

Le *bâton* est le signe du haut commandement militaire, puisqu'il est donné aux maréchaux de France. Sous la monarchie des Bourbons, le bâton de maréchal était couvert de velours bleu, avec des fleurs de lis d'or ; sous l'Empire, les fleurs de lis furent remplacées par des abeilles d'or. Celles-ci avaient été adoptées par Napoléon I^{er}.

Bâton nouveau. — Louis, duc d'Orléans, au plus fort de sa querelle ou rivalité avec son cousin de Bourgogne, avait pris pour emblème un *bâton nouveau*. Ce symbole peu courtois était accompagné de ces mots : Je *l'ennuie*, et non je *l'envie*, comme l'ont interprété à tort les modernes. (*Biographie Didot, au mot Orléans*). Ceci se passait en 1405. Jean-sans-Peur répondit à cette espèce de défi en choisissant pour figure allégorique un *rabot*. Il y joignit, pour âme, ces mots empruntés à la langue de Flandre, pays dont il était comte souverain : *Ich houd*, qui signifiait : « Je [le] tiens ».

Au mois de mai suivant (1406), Louis d'Orléans mariait son fils. Ces noces eurent lieu à Compiègne avec la pompe insensée qui marquait les fêtes des conseillers de Charles VI. Le duc Louis faisant trêve aux luttes passionnées de la politique, convia son cousin de Bourgogne à cette solennité de famille. Jean-sans-Peur, contraint par cette avance, s'y rendit. Il parut avec toute la Cour à ces noces. Mais les deux princes n'y firent assaut que de luxe, de démonstrations amicales et d'urbanité. Jean-sans-Peur, le premier jour de la fête, portait un collier d'or et une écharpe de rabots d'orfèvrerie, à sa devise. Le lendemain sur une robe plus riche encore, il revêtit les emblèmes de Louis : le *bâton nouveau* et la devise : *Je l'ennuie*. Louis, duc d'Orléans, accepta, de son côté, le *rabot*. Les deux princes, en échangeant ainsi ce qu'on pourrait appeler leurs *Ordres*, se donnèrent publiquement une marque évidente et consacrée d'alliance et d'estime réciproque.



Bâton

Petite cotice alésée, posée en barre ou en bande. On dit un *bâton péri en bande* ou un *bâton péri en barre*, comme synonyme de *bâton en abîme*.

Bécasse

Oiseau timide habitant les marais et les vallées humides.

La bécasse est représentée debout et de profil dans l'écu. Elle s'y distingue par son long bec.

Les héraldistes de la Renaissance disent que le port d'une bécasse dans l'écu symbolise un guerrier qui a vaincu, dans une bataille, une troupe ennemie supérieure en nombre et mise en fuite.

Becqué

Se dit de l'émail du bec des oiseaux, lorsqu'il diffère de celui du corps.

Beffroi

La fourrure *vair* est ainsi nommée, quand elle a moins de tires et de pièces que d'ordinaire.

Belette

Petit animal ravisseur est le symbole de la divination.

Bélier

Est le symbole du printemps. Comme cet animal s'exerce les cornes dès qu'il a atteint certain développement, on le désigne comme l'emblème de la provocation au combat. Il apparaît quelquefois dans les blasons français et très souvent dans ceux des familles de Néerlande, pays de pacages plantureux recherchés par la race ovine.

Dans l'écu, le bélier est représenté de profil et passant. Ses cornes sont tournées en spirale ou en volute.

Bélier

Instrument de guerre, en usage avant la découverte de la poudre à canon, pour ouvrir des brèches dans les murs d'une ville assiégée.

Cet engin est très rare en héraldique. Il est toujours représenté posé en fasces, terminé par une tête de bélier en fer, et muni d'une chaîne d'attache pour le balancer.

Berceau d'enfant princier

Ce fut aux pressantes et nombreuses démarches de M. Pierre Danès de Montardat, maire de Saint-Germain-en-Laye, que Louis XVIII accorda à cette ville, le 17 août 1820, des armoiries nouvelles, dont voici la description : d'azur, au berceau semé de lis d'or, accompagné au deuxième point en chef d'une fleur de lis d'or, et en pointe de cette date : 5 septembre 1638, du même ; pour rappeler la naissance de Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. Ces armoiries ont commencé à paraître sur les actes de la Mairie à partir du 1^{er} octobre 1821 ; mais au lieu d'une couronne murale, la ville avait mis sur son écusson, une couronne de fantaisie, présentant trois tours, séparées par une fleur de lis. Auparavant Saint-Germain avait pour armoiries, de temps immémorial, le blason de France. (J. DULON. — *Les Maires de Saint-Germain-en-Laye*, 1896).

La commune de Baisy-Thy, en Brabant (Belgique) a obtenu de Léopold 1^{er}, roi des Belges, la permission de prendre un *berceau* pour emblème héraldique, afin de rappeler la naissance, dans ce village, de Godefroid de Bouillon, premier roi de Jérusalem.

Besant

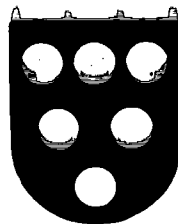
Pièce de monnaie ronde d'or ou d'argent, frappée autrefois à Byzance (aujourd'hui Constantinople), d'où elle tire son nom. Elle est dite *figurée* quand on y voit le profil d'une tête humaine.

Le besant est l'emblème de voyages faits en Orient et en Palestine, à l'époque des Croisades. De nos jours, il est considéré comme l'attribut de fonctions financières.

Il est fait mention du besant dans le récit du paiement de la rançon du roi Richard à l'empereur :

- « D'Angleterre tout par navie
- « Fu sa rançon aravie
- « Et de Bezans et d'Estrelins
- « Et de Mansois et d'Angevins
- « Qui li vinrent de Normendie
- « Et par haste et par envesd e ».

(Philippe Mouskès).



Le besant indique aussi les fonctions d'argentier ou de maître d'hôtel d'un souverain.

Ce n'était pas seulement à Byzance que l'on frappait cette monnaie. Les Croisés en trouvèrent chez les Sarrasins. Le nom de *besant* devint le nom générique d'une monnaie d'or que l'on fabriqua ensuite à l'instar des Byzantins dans plusieurs villes de l'Orient et même de l'Europe. En France, on frappait des besants que l'on nommait aussi *sous d'or*; ils valaient au XII^e siècle environ vingt francs. (C. DRIGON DE MAGNY. — *De la Symbolique héraldique*).

Besant-tourteau

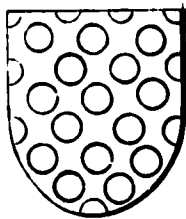
Besant composé de deux émaux différents séparés par un trait vertical : l'un de métal, l'autre de couleur.

Besanté

Terme spécifiant un écu semé ou couvert de besants sans nombre.

Primitivement le blason du Portugal se composait de cinq écussons appointés en cœur et semés de besants sans nombre, ainsi qu'on le voit dans le contre-sceau de Mathilde de Portugal, deuxième femme de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1197. Mais plus tard, ces cinq écussons furent seulement chargés de cinq besants posés en sautoir, tels qu'ils figurent actuellement dans le blason du royaume de Portugal. Il est

donc peu vraisemblable que les cinq besants répétés cinq fois sont une allusion avec cinq plaies de Notre-Seigneur, ainsi qu'on l'a écrit autrefois.



Bésicles

Lunettes anciennes représentées de face, sans supports. Le blason de la ville d'Audenarde, en Flandre, est surmonté d'une paire d'anciennes bésicles.

Biche

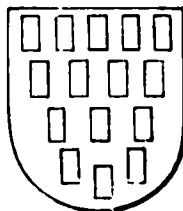
Femelle du cerf. Elle n'a pas de bois et la couleur de son pelage tire sur le bai rouge; elle porte huit mois et donne un seul petit, qu'on nomme *faon* dans les premiers mois, et plus tard *daguet*.

Dans l'Iconologie ancienne, la biche était le symbole de Junon conservatrice, parce que, de cinq biches aux cornes d'or que Diane poursuivait, elle n'en prit que quatre qu'elle attela à son char. La biche aux pieds d'airain et aux cornes d'or du mont Ménale, était consacrée à Diane.

Dans l'héraldique actuelle, la biche symbolise la timidité ou l'amitié.

Billetes

Meuble d'armoiries affectant la forme d'un carré long ou d'un billet. On dit que les billetes étaient primitivement des pièces ou morceaux d'étoffes d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, que l'on mettait sur les habits, par intervalles égaux, pour leur servir d'ornements. Les billetes sont l'emblème de la franchise, parce qu'il n'y avait que les gens libres qui en pussent porter autrefois. (GASTELIER DE LA TOUR. — *Dictionnaire héraldique.*)



Mais selon le savant Du Cange, les *Billetes* sont ce que nous appelons *billets* et ont la forme d'une lettre fermée. Les historiens anglais se servent souvent du mot de *billa* pour un placet; Guillaume Thom : *Porrectæ fuerunt billæ et petitiones domino regi.* Spelman, savant auteur anglais, pense que ce mot a été formé de *libellus*, d'autres de Βιβλίον, qui en a donné la signification.

Le *Monasticum Anglicanum* (t. 1, p. 654) cite cette phrase explicative : *secundum quod continetur in quadam billeta, inter sigillum et scriptum anti consignationem affixa.*

Les *billetes de gueules* du blason des Franckenberg, en Silésie, et des T'Kint de Roodenbeke, en France, figurent des *briques*, tandis que celles des Hunolstein, en Mosellane, sont l'emblème du hasard et du destin, d'après leur devise relatée dans un album manuscrit de l'an 1602. (*Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.*)

On donne le nom de *billetes* en architecture à un dessin d'ornementation de moulures en briques, de forme curviligne, qui suit l'époque mérovingienne. Il se rencontre souvent dans les monuments religieux anglo-saxons. Cette moulure est triple et formée de briques alternativement en relief et en creux. Le tout affecte de loin la figure d'une espèce de damier. (*Revue de l'Art chrétien*, t. v, p. 262).

En 1290, existait déjà à Paris, une *rue des Billetes* habitée par un juif profanateur d'une hostie consacrée qui fut alors déposée

dans l'église de Saint-Jean détruite en 1791. De nos jours, on a changé le nom de cette rue, contre celui des *Archives*.

Billeté

Se dit d'un champ ou d'une pièce semée de billettes, ou d'un champ exclusivement couvert de billettes.

Bisse

On donne ce nom au serpent dont le corps fait plusieurs nœuds. Elle est représentée de profil, la tête levée.

Blason

Ensemble des armoiries ou des signes, dessins ou figures qui composent un écu. Le *blason* est la connaissance de tout ce qui se rattache à l'art héraldique. On croit généralement que le mot *blason* provient de l'allemand *blasen*, sonner de la trompe ou du cor, mais il dérive plutôt de *blasier*, mot de la basse latinité qui signifie arme de guerre. Cette dernière interprétation nous paraît la seule logique.

Blasons et signes héraldiques impériaux

Aussitôt qu'il fut empereur, Napoléon Bonaparte n'admit en héraldique qu'une seule couronne : la sienne ; toutes les autres durent disparaître chez les membres de la noblesse titrée et il les remplaça par des toques empanachées décrites plus loin.

§ I. — SIGNES INTÉRIEURS

PRINCES DE L'EMPIRE (SOUVERAINS)

Chef d'azur à l'aigle d'or, les ailes étendues, empiétant un foudre du même.

PRINCES (GRANDS DIGNITAIRES DE L'EMPIRE)

Chef d'azur semé d'abeilles d'or.

DUCS DE L'EMPIRE

Chef de gueules semé d'étoiles d'argent.

COMTES DE L'EMPIRE (UN FRANC QUARTIER A DEXTRE)

COMTE MINISTRE. — D'azur à la tête de lion arrachée d'or.

COMTE CONSEILLER D'ÉTAT. — Echiqueté d'or et d'azur.

COMTE PRÉSIDENT DU CORPS LÉGISLATIF. — D'azur aux tables de la loi d'or.

COMTE SÉNATEUR. — D'azur chargé d'un miroir d'or en pal, après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.

COMTE ARCHEVÊQUE. — D'azur à la croix pattée d'or.

COMTE MILITAIRE. — D'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or.

COMTE OFFICIER DE LA MAISON DE S. M. L'EMPEREUR. — D'azur au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or, accompagné des lettres initiales D. A. (*Domus Altissima*) du même.

COMTE OFFICIER DES MAISONS DES PRINCES. — D'azur au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagné en cœur des initiales D. J. (*Domus Julii*) du même.

COMTE MINISTRE EMPLOYÉ A L'INTÉRIEUR. — D'azur à la tête de lion arrachée d'argent.

COMTE PRÉFET. — D'azur à la muraille crénelée d'or, surmontée d'une branche de chêne du même.

COMTE MAIRE. — D'azur à la muraille crénelée d'or.

COMTE PRÉSIDENT DU COLLÈGE ÉLECTORAL. — D'azur à trois fusées d'or rangées en fasce.

COMTE MEMBRE DU COLLÈGE ÉLECTORAL. — D'azur à la branche de chêne d'or, posée en bande.

COMTE PROPRIÉTAIRE. — D'azur à l'épi de blé en pal d'or.

COMTESSES ATTACHÉES AUX MAISONS IMPÉRIALES. — Un écusson en abîme d'azur, au portique ouvert à deux colonnes, surmonté d'un fronton d'or.

COMTESSE, VEUVE DE MILITAIRE. — Un écusson d'or en abîme à l'épée en pal et renversée, de sable.

COMTESSE DE L'EMPIRE. — Un écusson en abîme d'or plein.

BARONS DE L'EMPIRE (UN FRANC QUARTIER A SÉNESTRE)

BARON MILITAIRE. — De gueules à l'épée haute en pal d'argent.

BARON ÉVÊQUE. — De gueules à la croix alaisée d'or.

BARON MINISTRE EMPLOYÉ A L'EXTÉRIEUR. — De gueules à la tête de lion arrachée d'argent.

BARON CONSEILLER D'ÉTAT. — Echiqueté de gueules et d'or.

BARON OFFICIER DE LA MAISON DE S. M. L'EMPEREUR. — De gueules au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres initiales D. A. (*Domus Altissima*) du même.

BARON OFFICIER DE LA MAISON DES PRINCES. — De gueules au portique ouvert, à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres D. J. (*Domus Julii*), du même.

BARON PRÉFET. — De gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même.

BARON SOUS-PRÉFET. — De gueules à la muraille non crénelée d'argent, surmontée d'une branche d'olivier du même.

BARON MAIRE. — De gueules à la muraille crénelée d'argent.

BARON PRÉSIDENT OU PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR DE CASSATION. — De gueules à la balance d'argent.

BARON CONSEILLER EN COUR IMPÉRIALE. — De gueules à la balance d'argent nouée de sable.

BARON PRÉSIDENT OU PROCUREUR GÉNÉRAL DE COUR IMPÉRIALE. — De gueules à la toque de sable, retroussée d'hermine.

BARON OFFICIER DE SANTÉ ATTACHÉ AUX ARMÉES. — De gueules à l'épée en barre, la pointe en bas, d'argent.

BARON PRÉSIDENT DE COLLÈGE ÉLECTORAL. — De gueules à trois fusées rangées en fasce d'argent.

BARON MEMBRE DE COLLÈGE ÉLECTORAL. — De gueules à la branche de chêne en bande, d'argent.

BARON TIRÉ DES CORPS SAVANTS. — De gueules à la palme d'argent en bande.

BARON PROPRIÉTAIRE. — De gueules à l'épi en pal d'argent.

BARONNE ATTACHÉE AUX MAISONS IMPÉRIALES. — Un écusson de gueules en abîme, chargé d'un portique ouvert à deux colonnes, surmonté d'un fronton d'argent.

BARONNE VEUVE DE MILITAIRE. — Un écusson en abîme d'argent à l'épée en pal renversée d'azur.

BARONNE DE L'EMPIRE. — Un écusson en abîme d'argent plein.

CHEVALIERS

LÉGIONNAIRES (*Légion d'honneur*). — Une pièce honorable de gueules chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches, sans ruban, ni couronne.

NON LÉGIONNAIRES. — Une pièce honorable de gueules chargée d'un anneau d'argent.

ORDRE DE LA RÉUNION. — Une pièce honorable d'azur chargée d'une étoile à douze rais d'or.

Ces pièces honorables étaient de celles dites : bande, barre, fasce, sautoir, chevron, pal, bordure, giron, champagne, etc., ou un tiers de l'écu à dextre ou à sénestre, ou même un chapé, un taillé, un vêtu, un mantelé, un chaussé, etc.

§ II. — SIGNES EXTÉRIEURS

Les armoiries impériales et les signes intérieurs distinctifs du rang et du titre du titulaire étaient complétés par des signes ou ornements extérieurs.

PRINCES GRANDS DIGNITAIRES. — Toque de velours noir, retroussée de vair, avec porte-aigrette d'or, surmontée de sept plumes

blanches, et accompagnée de six lambrequins, trois à dextre, trois à sénestre, d'or, surmontant l'écu; le tout posé sur un manteau d'azur, semé d'abeilles d'or, doublé d'hermine, et sommé d'un bonnet d'honneur, de forme électorale à calotte d'azur, retroussé d'hermine.

DUCS DE L'EMPIRE. — Toque de velours noir, retroussée d'hermine, avec porte-aigrette d'or, surmontée de sept plumes blanches, et accompagnée de six lambrequins d'or; trois à dextre, trois à sénestre; le tout entouré d'un manteau d'azur doublé de vair.

COMTES SÉNATEURS DE L'EMPIRE. — Toque de velours noir, retroussée de contre-hermine, avec porte-aigrette d'or et d'argent, surmontée de cinq plumes blanches, et accompagnée de quatre lambrequins, deux à dextre, deux à sénestre, les supérieurs d'or, les autres d'argent; le tout posé sur un manteau d'azur doublé de fourrure blanche.

COMTES DE L'EMPIRE (non sénateurs). — Comme ci-dessus, moins le manteau.

COMTES ARCHEVÊQUES. — Comme ci-dessus, moins le manteau, et le tout surmonté du chapeau épiscopal, à larges bords de sinople ou de gueules, avec cordons entrelacés et terminés par des houppes en nombre suivant la dignité ecclésiastique, et posé sur la croix pastorale à double branche.

BARONS ÉVÊQUES. — Toque de velours noir, retroussée de contre-vair, avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois plumes blanches, et accompagnée de deux lambrequins d'argent; le tout posé sur la croix pastorale, et surmonté du chapeau épiscopal de sinople avec cordons du même, entrelacés et terminés chacun par six houppes, 1, 2, 3.

BARONS MILITAIRES ET AUTRES. — Toque de velours noir, retroussée de contre-vair, avec porte-aigrette d'argent, surmontée de trois plumes blanches, et accompagnée de deux lambrequins d'argent.

CHEVALIERS. — Toque de velours noir, retroussée de sinople et surmontée d'une aigrette d'argent.

COMTESSES DE L'EMPIRE. — Deux palmes d'or, nouées en sautoir, d'un ruban d'azur, entourant l'écu.

BARONNES DE L'EMPIRE. — Deux palmes d'argent, nouées en sautoir, d'un ruban de pourpre, entourant l'écu. (RÉVÉREND. — *Armorial du Premier Empire*, Paris, 1894).

Blason funèbre

Représentation des armoiries d'une personne décédée que l'on appose sur le catafalque ou les tentures de la maison mortuaire et de l'église.

Blason funéral

Armoiries représentées sur un tombeau.

Blasonné

Ce qui est peint, dessiné, gravé, sculpté, représenté selon les règles de l'art héraldique.

Blasonner

Expliquer et interpréter des armoiries selon les règles de l'art héraldique.

Bœuf

Représenté passant, de profil et la queue pendante. Le taureau la porte relevée au-dessus du dos, et la vache étendue le long des flancs. *Accorné* se dit de ses cornes ; *onglé* de la corne de ses pieds, lorsqu'elles sont d'un autre émail que celui de son corps.

Cet animal désigne un pays abondant en moissons ; il est le symbole de la fertilité et de la force domptée. D'après Wulson de la Colombière, le bœuf a été adopté en armoiries par les hommes qui étaient seigneurs de terres fertiles en blés et en pâturages. Il apparaît fréquemment dans les blasons français et espagnols. Au figuré, le bœuf est le symbole du travail et de l'abstinence. Dans l'iconographie chrétienne, il désigne l'humble travail.

La famille italienne de *Boselli*, établie en France, porte pour blason : de sinople, au guerrier, armé de toutes pièces et monté sur un *bœuf* d'or. L'ancien poète Muzio, de Bergame, raconte ainsi l'origine de ces armoiries uniques : lors de la fondation de la ville de Bergame, une révolte de paysans ayant éclaté, un Boselli n'ayant pas de cheval, monta sur un *bœuf* et tailla en pièces ses ennemis ; que cet exploit assura le salut de ses compagnons et que de là vint la devise de la famille Boselli : *Libera nos a furore rusticorum, Domine*. (Seigneur délivre-nous de la fureur des paysans).

Dans ses *Facéties*, Pogge, écrivain florentin du xv^e siècle, raconte l'anecdote suivante à propos d'une *tête de bœuf* :

Discussion héraldique. — Un Génois, patron d'un transport armé en guerre contre les Anglais, pour le compte du roi de France, portait un caisson sur lequel était peinte une tête de bœuf. Un gentilhomme français s'en aperçut et revendiqua ces armoiries comme lui appartenant. Une querelle s'en suivit et le Français provoqua le Génois en duel. Ce dernier accepta le défi et se rendit sur le terrain sans aucun appareil, l'autre y vint après en grande pompe : « Quel est, dit le Génois, le motif qui nous amène ici ? » — « C'est, répondit le Français, parce que tu as usurpé des armoiries ayant appartenu à mes ancêtres et à moi, avant d'être aux tiens, je le jure ». — « Quelles sont donc ces insignes ? » reprit le Génois. — « Une tête de bœuf » répliqua le Français. — « Alors, ajouta le Génois, tout combat est bien inutile, car ce n'est pas une tête de bœuf, mais une tête de vache que je porte ». Ce propos plaisant mit à néant la jactance du Français.

En ceste *Facécie* n'y a point de sens moral, mais seulement y est la joyeuse excuse que print le Gennevoys de dire qu'il ne portoit pas la teste de ung beuf en ses armes, mais portoit la teste d'une vache. » (*Les Facéties de Pogge*, publiées et annotées par Léonce GRASILLIER ; Paris, 1900, in-8^o).

Bœuf à bosse ou Zébu

Une médaille en bronze, conservée à la section des Antiques de la Bibliothèque nationale, porte au droit le buste de Louis XIV, et au revers les symboles que l'on peut considérer comme les emblèmes héraldiques de Madagascar : le *bœuf à bosse* ou *Zébu*, la tête de face, arrêté devant l'*ébéquier* posé au centre du champ, surmontés de la légende : *Colonia Madagascarina*, et au bas : *M. D. C. LXV*.

C'est à propos de cette médaille que Charpentier de Cossigny écrit : « Le bon ordre que le Roy avait mis dans ses Etats « faisait goûter les plus doux fruits de la paix. Sa Majesté « voulut faire fleurir le commerce. Il y avoit déjà des Compagnies établies pour les Indes Occidentales ; le Roy en « établit encore une autre beaucoup plus considérable pour « trafiquer dans tout l'Orient et, afin d'exciter ses sujets à entrer « dans cette Compagnie, il lui accorda de grands privilèges, « fournit de grandes sommes et presta des vaisseaux pour le « premier embarquement. L'Isle de Madagascar, où quelques

« particuliers françois avaient déjà un fort et des habitations, « fut choisie pour un lieu d'entrepôt, et on envoya une « colonie.

« C'est le sujet de cette médaille. La colonie est désignée à la « manière des médailles antiques par un bœuf. Ce bœuf a une « bosse sur le dos, comme ceux que l'on voit dans cette isle. Il « est près d'un ébénier, arbre fort commun en ce pais là. « Les mots de la légende : *Colonia Madagascarina* signifient : « colonie de Madagascar ». (*Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis-le-Grand avec les explications historiques pour l'Académie royale des médailles et des inscriptions, Paris, 1702*).

On s'explique facilement que le bœuf à bosse ou zébu, animal caractéristique de la faune malgache, et l'ébénier, essence sylvestre très recherchée à l'époque, aient figuré, à titre d'attributs, dans le blason de Madagascar. Ainsi le bœuf et l'ébénier que l'on voit sur cette curieuse médaille, font allusion aux étonnantes ressources de l'île en troupeaux et à l'exubérance de la flore qui, par la variété de ses types, a valu à Madagascar le surnom de « Paradis des botanistes ». (Joseph JOUBERT, *officier interprète, conseiller de la Société des études coloniales et maritimes, etc., à Angers.*)

Bonnet albanais ou à l'antique

Bonnet retombant sur le dos et terminé en pointe ornée d'une houpe.

Bonnet rouge ou Bonnet phrygien

Sorte de bonnet dont on coiffait pendant la Révolution l'image de la liberté, et que prirent comme insigne les partisans les plus exaltés de la République. Selon les uns, c'est un souvenir du bonnet phrygien, que portaient en Grèce et à Rome les esclaves affranchis, ou un emprunt fait aux montagnards catalans des Pyrénées orientales par les premières bandes marseillaises qui vinrent à Paris. Voici, selon d'autres, quelle en serait l'origine : des soldats suisses s'étant révoltés contre leurs officiers avaient été envoyés aux galères ; mais leur grâce ayant été accordée par l'Assemblée nationale, ils revinrent à Paris coiffés du *bonnet rouge* des galériens et furent reçus en triomphe par la populace qui adopta ce bonnet pour insigne. Le 20 juin 1792, le peuple de Paris, qui s'était emparé des Tuileries, força Louis XVI à se couvrir du bonnet rouge.

Ce symbole de la liberté tire son origine d'une époque si ancienne qu'il nous faudrait remonter jusqu'aux Troyens pour en écrire l'histoire et la signification ; les Grecs et les Romains l'adoptèrent pour signe de l'affranchissement, et, parmi les écoliers du moyen-âge, il devint plus tard le signe caractéristique de l'indépendance du métier.

Avant de figurer dans le blason révolutionnaire de la France, le bonnet phrygien avait longtemps figuré chez divers peuples, anciens et modernes, comme un emblème de liberté. C'est donc à tort qu'on a prétendu que les révolutionnaires l'avaient copié sur celui des galériens en l'honneur des Suisses du régiment de Châteauvieux, qui furent l'objet d'une fête publique en 1792, après leur délivrance des galères par ordre de la Législative ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'en 1789 un artiste présenta un projet d'insigne pour les drapeaux représentant, entre autres emblèmes, un coq symbole de la France surmonté d'un bonnet, emblème de la liberté.

Dans le *Journal des Révolutions de Paris* (3-10 octobre 1789), on voit la gravure d'un projet de cocarde où la nation est figurée, une main sur les tables de la Constitution et des Droits de l'Homme ; l'autre sur un faisceau couronné du bonnet de la liberté, sans préjudice d'un médaillon de Louis XVI, à l'écusson fleurdelisé.

L'Histoire numismatique de la Révolution, par M. Hennin (in-4°, 1826) donne divers dessins où rayonne le bonnet phrygien, orné de la cocarde, et celui de la médaille relative à la nomination de Bailly comme maire de Paris, après la prise de la Bastille ; la ville de Paris y est représentée tenant à la main une pique surmontée du bonnet, tandis qu'à sa gauche on aperçoit un vaisseau (sans doute le vaisseau légendaire), dont la proue est ornée de fleurs de lis. La Cour elle-même semblait se prêter de bonne grâce à l'étiquette du temps, car on en trouve la preuve dans le langage du marquis de Villette, nous faisant cet aveu : « Nous avons pris le bonnet de la Liberté sans tant de cérémonie. » (*Chronique de Paris* du 25 janvier 1790).

Après l'abolition de la noblesse et des armoiries, le bonnet symbolique fut adopté pour les panneaux de voitures par un grand nombre de riches patriotes, mais cette mesure, toute volontaire, ne fut l'objet d'aucun décret spécial, malgré l'opportunité du moment pour instituer légalement cet emblème national. Jusqu'en 1792, on associa généralement, dans les municipalités et les sections, le bonnet aux fleurs de lis ; on l'y plaçait même au-dessus, comme type ou expression d'une sou-

veraineté supérieure. En un mot, c'était le cimier du nouveau blason de la France, sans qu'aucun décret législatif en eût réglé l'adoption.

La vogue du bonnet, comme coiffure, date du milieu de l'année 1791 ; elle devint contagieuse dans les premiers mois de 1792. Ainsi que l'écrivait le marquis de Villette (12 juillet 1791) : « Cette coiffure est la couronne civique de l'homme libre et du Français régénéré ». Ajoutons qu'il figure bientôt après au Champ de Mars, à la célébration du 14 juillet, au milieu des décorations qui rehaussaient l'autel de la Patrie. Quant à la couleur rouge, elle fut adoptée, contre l'opinion de Robespierre, comme la plus vivace et la plus éclatante, celle de la flamme et de la vie ; le farouche tribun ne voyait aucun signe de liberté supérieur à la cocarde, et c'était avec elle, disait-il, qu'il voulait vivre et mourir ! Plus enthousiaste que la plupart de ses collègues, le général Kellermann publia au camp de Wissembourg, le 15 juillet 1792, un ordre du jour qui instituait le bonnet rouge comme un signe sacré, dont il interdisait le port à ceux qui n'y seraient pas autorisés d'une façon spéciale, après quelque acte d'un mérite éclatant. On voit que Kellermann voulait en faire un type de décoration.

L'entraînement fut tel, à Paris et ailleurs, que cette coiffure symbolique devint un signe de ralliement et une manière de réponse aux aristocrates ; des prêtres constitutionnels disaient même la messe en bonnet rouge, comme l'évêque de Bourges, Torné.

C'est à l'ouverture de la séance du 22 septembre 1792 (troisième séance de la Convention) que, sur la proposition de Billaud-Varenne, on décréta que « tous les actes publics seraient datés de la première année de la République. Le sceau de l'Etat portera pour légende ces mots : République de France. Le sceau national représentera une femme assise sur un faisceau d'armes, tenant à la main une pique surmontée du bonnet de la liberté. » Ce décret voté au milieu du bruit et alors que la séance était à peine commencée, ne se trouve pas dans le compte-rendu du *Moniteur*, ni dans celui de plusieurs autres journaux.

On voit que la pique faisait partie du blason révolutionnaire, parce qu'elle répondait mieux aux idées de l'époque que le faisceau consulaire, et qu'en 1792, les patriotes l'inventèrent à défaut d'armes et de munitions ; elle devint, dès lors, inséparable du bonnet de la Liberté et lui prêtait son aide en élevant celui-ci aux hauteurs idéales qu'il devait atteindre. A la suite

d'une motion de Garran de Coulon, la Convention décréta que les galériens ne seraient plus coiffés du bonnet rouge, publiquement consacré comme l'insigne du civisme et de la liberté. De son côté, la commune de Paris avait arrêté (6 novembre 1793) que le bonnet serait désormais la coiffure officielle de tous ses membres, et, pour mieux consacrer l'égalité des sépultures, elle décida que les morts sans distinction, seraient conduits à leur dernier asile précédés d'un commissaire décoré du bonnet rouge et de la cocarde.

Après le 9 thermidor, une forte réaction s'éleva contre le bonnet rouge, et on essaya de le faire disparaître sans y parvenir complètement, car on s'en coiffait encore sous le Directoire, et le sceau du Conseil des Cinq-Cents le portait aussi comme timbre officiel de l'Etat. Son règne s'étendit, malgré l'ostracisme dont le frappait Bonaparte, jusqu'au lendemain du 18 brumaire et aux débuts du Consulat pour s'effacer enfin complètement devant l'Empire. On essaya vainement de le remettre à la mode après les révolutions de 1830 et de 1848, ainsi qu'après le 4 septembre 1870, mais l'esprit public, qui n'y voyait qu'un réveil du terrorisme de 1793, dédaigna cet insigne du passé.

Quant à l'armée, ses drapeaux ont été surmontés d'un fer de lance dès 1793. La Convention imposa bien le bonnet phrygien au drapeau de l'armée, mais peint au centre de l'étoffe et surmontant le faisceau du licteur entouré de branches de chêne et de laurier. Cet insigne ne plut pas aux troupes et le bonnet fut rarement phrygien dans tout son écarlate sur les drapeaux des demi-brigades, tant sur les drapeaux régimentaires que sur ceux de bataillon, car il y avait alors un drapeau particulier dans chaque bataillon non pourvu du drapeau du régiment. Ce drapeau particulier était aux trois couleurs nationales disposées suivant le dessin adopté par la demi-brigade. Le drapeau régimentaire porté par le deuxième bataillon des demi-brigades à trois bataillons avait les trois couleurs disposées verticalement. Il remplaçait l'ancien drapeau blanc colonel.

La Convention ne distribua pas de drapeaux aux troupes de ligne. Les régiments, comme après 1870, durent se pourvoir sur leur masse générale d'entretien, ce qui leur permit de représenter le bonnet phrygien peint sur l'étoffe, tantôt de couleur grise, souvent en gris avec le repli de haut peint en rouge, ce qui faisait ressembler le bonnet à un casque surmonté d'un cimier écarlate; puis lorsque les numéros des demi-brigades furent remaniés lors d'une dernière formation, le bonnet fut

généralement remplacé par un casque antique surmonté d'un cimier ou d'une crinière écarlate ou cramoisie, et le casque peint de couleur argentée. C'est ainsi que furent les drapeaux jusqu'à l'Empire. (COTTREAU).

Il s'agit ici des troupes régulières et non des innombrables corps francs et bataillons de gardes nationaux dont les insignes varièrent à l'infini et suivant les variations de la politique et de l'opinion, comme ceux de la garde nationale de Paris.

Il existe cependant à l'Arsenal de Vienne (Autriche) trois drapeaux pris durant les guerres de la Révolution, qui, au lieu de pique, portent à l'extrémité de la hampe, un bonnet phrygien. Cet emblème est assez rare et la plupart des drapeaux n'en sont pas munis.

Il est à remarquer aussi que le bonnet phrygien, avec deux poignards croisés, fut adopté comme emblème par Henri III. On peut consulter à ce sujet un des derniers mémoires de M. Egger, publié dans le *Journal des savants*, sur l'assassinat politique dans l'antiquité. (*L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1895).

Depuis le XIX^e siècle, il a été adopté, comme emblème héraldique, par les Républiques suivantes :

1. *République du Paraguay* en 1854 : un lion assis sur son derrière, au pied d'une pique surmontée d'un bonnet phrygien de gueules.

2. *République Argentine* : coupé d'azur et d'argent à deux bras au naturel se donnant la main, mouvant des flancs de l'écu et tenant une pique haute en pal surmontée d'un bonnet phrygien de gueules. L'écu est sommé d'un soleil radié d'or.

3. *République d'Haïti* : d'argent à un palmier planté sur une terrasse de sinople, sommé d'un bonnet phrygien de gueules et accosté de deux canons accolés au naturel.

4. *République Française* : Le bonnet phrygien coiffe une tête de jeune femme sur les monnaies. La République n'a pas encore adopté légalement un blason officiel.

Les timbres-poste de la République de Libéria (Afrique) gravés en 1860 pour l'affranchissement de la correspondance, représentent la *Liberté* coiffée d'un bonnet phrygien, armée d'une pique et portant un bouclier ovale. Elle est assise au bord de la mer sur une pierre portant ce mot inscrit : *Liberia*. Un navire, toutes voiles dehors, paraît à l'horizon. C'est à peu près le dessin du sceau de la République nègre.

Mithra ou *Mithras*, divinité des anciens Perses, était représentée sous la forme d'un jeune homme avec un bonnet phrygien,

une tunique verte et un manteau flottant sur l'épaule gauche ; il était armé d'un glaive qu'il plongeait dans le cou d'un taureau. On m'a assuré que, dans un village des Flandres, des paysans dansaient autour d'une idole qu'ils nommaient *Mithra* et placée sur la table d'un cabaret.

Bordé

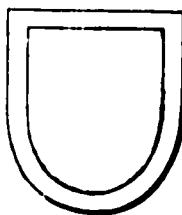
Attribut des pièces de l'écu, dont les bords sont d'un émail spécial.

Bordure

Pièce qui environne le bouclier, comme l'indique son nom. De la Colombière affirme qu'elle est le symbole de la protection, de la faveur et de la récompense.

La bordure est très fréquente en Espagne.

La plupart des auteurs voient une brisure dans l'emploi de la bordure ; nous ne sommes pas de cet avis qui ne repose sur aucun argument sérieux. En effet, pourquoi serait-ce une brisure en France et dans quelques pays, tandis que c'est une pièce très honorable en Espagne, en Portugal et en d'autres royaumes ?



Bouc

Est le symbole de la lascivité et de la concupiscence. Cet animal est porté dans les blasons de beaucoup de familles de Germanie et de Suisse. Il est toujours représenté debout et de profil.

Dans la statuaire chrétienne et les miniatures allégoriques des manuscrits du moyen-âge, le bouc représentant les passions les plus dégradantes, est également le symbole du démon qui les excite et qui applaudit à leurs excès. (*Revue de l'Art chrétien*, 9^e année, p. 548).

Une variété, le *bouquetin des Alpes* (*capra ibix*), a le pelage brun-foncé et la tête ornée d'une paire de cornes recourbées en arrière dépassant parfois deux pieds, ce qui lui donne un aspect imposant. Les Grisons l'ont placé dans leur écu national et plusieurs familles le conservent dans leur blason, comme symbole de la hardiesse et de la force. Armes du canton des Grisons : *d'argent, au bouquetin accorné et saillant de sable.*

Bouclé

Cette expression se dit de l'anneau fixé au collier des chiens, ainsi que de l'anneau passé dans les narines d'un aurochs ou d'un léopard.

Bouclier

Voir *Ecu*.

Boule et Boulet

On les représente par des surfaces circulaires ombrées, ayant un certain relief. C'est ce qui les distingue du besant et du tourteau qui sont planes.

Bouleau

Arbre des climats humides dont le bois est d'un blanc roux. Son écorce est d'un blanc d'argent, brillante et parfois crevassée.

Le bouleau, arbre de futaie dont les menus brins servent à faire des balais, est nommé *bezu* ou *bezven* en langue celtique, et *bez* en Bas-Breton. Du mot *bès*, bouleau en patois du Gévaudan, a été formée l'expression *bessedo*, boulaie ou lieu planté de bouleaux, d'où dérive le nom de la famille DE BESSETTES, portant six feuilles de bouleau versées dans ses armoiries qui ont été fondues en 1250 dans celles des de Gayffier, du Gévaudan, appelés à relever le nom de Bessettes.

Depuis cette époque, la famille DE GAYFFIER blasonne : *d'azur, à la muraille d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, maçonnée de sable de six carreaux et sommée d'un lion issant d'or ; chaque carreau chargé d'une feuille de bouleau versée de sinople.*

Le bouleau est aussi l'emblème héraldique parlant des de Puel du Besset et Besset de la Valette, respectivement en Gévaudan et en Forez.

En Allemagne, le bouleau nommé *birke*, figure dans les écus des familles Pirker de Pirk (Franconie) et Birkicht (Misnie), comme emblème parlant.

Cet arbre joue un rôle essentiel dans les traditions populaires de l'Europe centrale et du Nord. Les Grecs et les Latins l'ont peu connu ; et si notre ancien botaniste Mattioli attribue aussi à l'eau du bouleau des propriétés extrêmement bienfaisantes, il me semble fort probable qu'il a tiré ces notions de quelque livre allemand. L'utilité du bouleau chez les gens du Nord peut être seulement comparée à celle du palmier chez les Indiens.

Les proverbes russes recueillis par Dal nous apprennent que le bouleau fait bien quatre choses : il donne la lumière au monde (avec les branches du bouleau on fait des torches); il étouffe les cris (du bouleau on tire le goudron, et on goudronne les roues des chariots); il guérit les malades (par l'eau, dont Mattioli nous apprend les propriétés bienfaisantes; l'eau goudronnée est encore à la mode dans la thérapeutique moderne), et il nettoie (dans les bains russes, pour provoquer la transpiration, on se fustige tout le corps avec des branches de bouleau). On dit aussi que le bouleau guérit des maladies de la peau, et qu'il est le puits du peuple. Avec l'écorce du bouleau, les paysans russes se font aussi des souliers. « Dans la petite Russie, » dit Girard de Rialle, lorsque les jeunes filles vont au bois « chercher des fleurs et des branches de bouleau, elles chantent : Ne vous réjouissez pas, chênes ; ne vous réjouissez pas, chênes verts ! Les filles ne vont pas à vous ; elles vous apportent ni pâté, ni gâteau, ni omelette ! Io, io, Semik et Troitsa ! Réjouissez-vous, bouleaux, réjouissez-vous, verts bouleaux ! Les filles viennent à vous ; elles vous apportent pâtés, gâteaux et omelettes ! » C'est le jour de la Pentecôte que les jeunes filles russes vont suspendre leurs couronnes aux arbres bien-aimés ; c'est le jour de la Pentecôte que les paysans russes plantent devant leurs *isbas* des branches de bouleau, espèces de mais, symboles verdoyants de la belle saison qui est revenue sous la chaleur bienfaisante des langues de feu, des rayons de soleil qui viennent réveiller la terre. On a soin parfois de mettre autour du jeune bouleau un fil, un ruban rouge, pour qu'il pousse mieux, pour éloigner de lui le mauvais œil. Afanassiëff nous parle d'un bouleau qui montre sa reconnaissance à la jeune fille persécutée par sa marâtre sorcière, en souvenir de l'aimable attention qu'elle a eue de lier autour de lui un ruban. Dans un autre ouvrage, Afanassiëff fait mention d'un boulean blanc qui pousse dans l'île de Becian, sur le sommet duquel on croit voir assise la mère de Dieu (Bogoraditza). Grohmann, dans ses *Aberglauben aus Bohmen*, nous parle d'une jeune bergère qui filait dans un bois de bouleaux, à laquelle se présenta la *Femme sauvage* habillée de blanc, avec une couronne de fleurs sur la tête ; la *Femme sauvage* engagea la jeune fille à la danse, et la fit danser, pendant trois jours jusqu'au coucher du soleil, mais si légèrement, que l'herbe sous ses pieds ne se foulait, ne se courbait point. À la fin de la danse, toute la laine était filée, et la *Femme sauvage* satisfait rempli les poches de la petite bergère avec des feuilles de bou-

leau qui se changèrent de suite en monnaie d'or. On ajoute que, si la *Femme sauvage*, au lieu de danser avec une jeune bergère, avait dansé avec un petit berger, elle l'aurait fait danser ou chatoillé jusqu'à la mort. Le professeur Mannhardt nous apprend les procédés employés par les paysans russes pour faire sortir le *Lieschi* ou génie de la forêt. On coupe, dit-il, des bouleaux tout jeunes, on les dispose en cercle, de manière que les pointes soient tournées vers le milieu; on entre dans le cercle, et on évoque l'esprit qui paraît de suite. On se place aussi sur une souche d'arbre coupé, le visage tourné vers l'Orient. On baisse la tête et, en regardant entre les jambes, on dit : « Oncle Lieschi, montre-toi, non pas comme un loup gris, non pas comme du feu ardent, mais semblable à moi. » Alors les feuilles du tremble se mettent en mouvement et le Lieschi se montre sous une forme humaine, et tout disposé à rendre n'importe quel service à celui qui l'a évoqué, pourvu qu'il lui promette son âme. Il est donc évident, d'après la conclusion du professeur Mannhardt lui-même, qu'en Russie, l'on suppose la présence du Lieschi, c'est-à-dire du diable des forêts, non pas seulement dans les souches des arbres, mais aussi sur les cimes des bouleaux. Il paraît qu'au moyen-âge, en France, on conservait les branches de bouleau comme un objet sacré. Du Cange cite le procès pour la béatification de Pierre de Luxembourg, où il est dit : « Vidit in quodam coffro secreto quasdam virgas de arbore quadam vulgariter vocata *boulo*. » Dans un document de l'année 1387, on parle des femmes garnies de *verges de boust*. Le bouleau, pour l'Esthonien, est la personnification vivante de sa patrie. On raconte qu'un paysan esthonien avait vu un étranger endormi sous un arbre au moment où un grand orage allait éclater. Il l'éveilla; l'étranger reconnaissant lui dit : « Lorsque, loin de ton pays, tu éprouveras le mal du pays, tu verras un bouleau tortu. Frappe et demande-lui : Le tortu est-il chez lui ? » Un jour, le paysan étant parti comme soldat pour la Finlande, se trouva fort triste, parce qu'il songeait à sa maison abandonnée et à ses enfants: il vit alors le bouleau tortu, il frappa et lui demanda : « Le tortu est-il chez lui ? » Alors parut l'étranger, qui fit appeler le plus rapide de ses esprits, et lui ordonna de transporter le soldat dans son pays avec un sac rempli d'argent.

Dans le mythe, le bouleau (consacré au dieu Thunar) représente, comme le coucou (l'oiseau de Thunar, d'Indra et de Zeus), le retour du printemps. Ce bouleau vert, ce printemps, qui réapparaît au guerrier esthonien après l'hiver, après la

saison de guerre, ce bouleau qui nous fait retrouver notre chère patrie est, en même temps, un appel à cette vie joyeuse de la nature, de laquelle le dur hiver nous avait exilés. (Pour les légendes germaniques qui concernent le bouleau, Cf. Mannhardt, *Germanische Mythen et Baumkultus der Germanen*.) Dans la haute Bretagne, d'après ce que M. Sédillot vient de m'apprendre, « quand un enfant est faible, on prend des « feuilles de *bouleau*, on les met chauffer dans un four, et, « quand elles sont desséchées, on les place dans le berceau de « l'enfant pour lui donner de la force ». (ANGELO DE GUBERNATIS. — *La Mythologie des plantes ou les légendes du règne végétal*, Paris, 1882).

Bourdon

Bâton de pèlerin figuré dans l'écu, en position verticale, muni de deux pommes (sphères), l'une au trois quarts, l'autre au sommet.

Le pèlerin, avant de partir pour la Terre-Sainte, recevait l'*escarcelle* (ceinture) et le *bourdon* que l'on nommait alors la consolation et la marque du voyage (*solatia et indicia itineris*). Olivier de la Bourdonnaye, croisé en 1248, portait : *de gueules, à trois bourdons de pèlerin d'argent*.

Bourdonné

Se dit d'un bâton arrondi à son extrémité supérieure ou d'une croix pommetée à l'instar du bâton de pèlerin.

Bourclet

Nom du tortil couvrant les casques non couronnés. Il est composé d'un rouleau de rubans aux couleurs de l'écu.

Bourse

A contenir de l'argent peut être appelée aumônière ; représentée ouverte et munie de ses cordons, elle symbolise la charité ou la bienfaisance. Les familles françaises de Boursin, de la Bourse, Bourse et Boursier portent des bourses dans leurs blasons.

Bouses ou Chante-pleures

Est, d'après M. Wulson de la Colombière, un instrument destiné à puiser de l'eau. Il a la forme d'une boucle avec traverse.

On le voit dans quelques écus de la Grande-Bretagne, où on les appelle *oges* et *waterbourgets*.

C'était autrefois une bourse de cuir destinée à puiser de l'eau.

Bouterolle

Est la garniture métallique de l'extrémité d'un fourreau de glaive ou de sabre.

La bouterolle est fréquente dans les écus de l'ancienne Allemagne.

Boutoir

Bout du groin du sanglier, que l'on nomme, lorsqu'il est d'émail différent de la hure, ou lorsqu'il se trouve tourné vers le haut de l'écu.

Boutonné

Se dit du cœur d'une rose ou de tout autre fleur; des boutons se montrant entre les pétales de la fleur de lis; du rosier garni de boutons épanouis; des boutons attachés avec vêtements.

Bras

Bras humain, couleur de chair, représenté mouvant des flancs ou du chef de l'écu.

Jean-Baptiste-Juvénal *Corbineau*, général de cavalerie, comte de l'Empire (1776-1846), pair de France après 1830, et ses deux frères : Constant et Hercule *Corbineau*, officiers dans l'armée française, se distinguèrent tellement par leur bravoure qu'on les avait surnommés *les Trois Horaces*.

Napoléon I^{er} avait donné pour armoiries à cette famille : *Trois bras de carnation*.

Brasier

Est le symbole du martyr religieux.

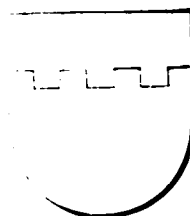
Jean *Oldenbarnevelt*, Grand-Pensionnaire de Hollande, mort victime de Maurice de Nassau, en 1618, avait pour cimier : un panier de fer duquel sortent des flammes au naturel.

Brébis

Désigne une contrée riche en troupeaux de la race ovine. La brebis est toujours représentée *paissant*, tandis que le mouton porte la tête levée.

Bretessé

Se dit du pal, de la fisce, du chef, de la bande, etc., qui sont munis de créneaux aux deux côtés.



Bris d'huis

Longue tige métallique, à queue pattée, destinée à faire mouvoir une porte sur ses gonds. (Voir VERTENELLE).

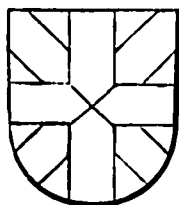
Brisé

Ce terme s'applique au chevron dont les deux branches sont séparées à angle droit, et à la lance, bâton ou écot cassé en deux parties.

On appelle *armoiries brisées* celles dans lesquelles on a mis une note ou insigne quelconque pour les distinguer des armoiries portées, soit par un aîné, soit par un enfant légitime.

Brisure

C'est le mode adopté pour distinguer les écus communs à plusieurs branches d'une même maison ou ceux portés par les cadets et les enfants illégitimes. On se sert généralement du lambel, de la bordure, du bâton-péri, du franc-canton ou d'une barre pour indiquer une brisure.



Brochant

Se dit d'un meuble ou d'un symbole quelconque passant sur un autre.

Brosse

Objet d'économie domestique représenté de face et verticalement, le manche vers la pointe de l'écu. Très rare en héraldique.

Broye

On nomme *broie* ou *braye* un instrument manuel servant à *broyer* ou briser la tige du chanvre et du lin. Actuellement, on donne ce nom, dans le département de la Sarthe, à un petit appareil pour broyer les tiges de chanvre roui. Il consiste en un banc de bois, porté par quatre pieds et dans lequel on a pratiqué trois

larges fentes longitudinales formant mâchoires. Dans la première fente se meut un *broyeur* ayant la forme d'un long couteau aigu en bois, à poignée et dont la pointe est traversée par un axe en fer assujéti à la première fente. Il est animé par la main de l'ouvrier, d'un mouvement vertical. Saisissant la poignée de chanvre entre les mâchoires du banc, il la *broie*, puis en l'agitant, la chenevotte tombe et il ne reste dans la main que la partie textile.

Après avoir fixé la signification de la broye, il est curieux de citer ci-après les opinions fantaisistes des auteurs de la Renaissance.

A part le héraut d'armes Gelre vivant au XIV^e siècle, qui, dans son *Wapenboëk*, donne le blason colorié des sires de Joinville dans lequel les broyes sont figurées comme des scies à main, les auteurs se prononcent de cette façon :

Dans son *Traité de la vraye et parfaite science des armoiries*, Pierre Palliot dit que « la Broye, à voir sa figure dans Scohier, « est un feston et ornement d'architecture. Jean, sire de Joinville, « sénéchal de Champagne, auteur de la Vie de Saint Louis, portait d'azur à trois broyes d'or, liées d'argent, posées une et deux « (que l'on dit mal ordonnées) et Favyn les dit être en chevron. « Le Féron parlant des armes de Pierre de Giac, chancelier de France l'an 1381, sous le roi Charles V, après avoir dit qu'il portait : d'or à la bande d'azur, accompagnée de six merlettes « de sable, ajoute aliàs d'azur à trois broyes rangées en fasce « d'or, au chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules ; « mais il n'en représente pas la figure, tellement que je tiens que « la broye (qu'aucuns sont d'avis être un instrument à broyer le « chanvre ou du lin) est un caveçon qui l'on pose sur le nez ou « museau du cheval. Les anciens seigneurs de Broyes, châtel- « nie près de Sésane, en Brie, du surnom de Broyes, portaient « d'azur à trois broyes d'or rangées en fasce. Le sire de Goy, en « Auvergne, portait de sable, à trois broyes rangées en fasces « d'or, au chef d'argent ».

Dans l'*Origine des Armoiries* (page 243), Jean Le Laboureur a varié sur la signification du mot *broye* ; enfin il a rendu ce terme par *benacle* ou *bernicle*, caveçon ou moraille, dont il donne la figure. D'après certains auteurs, les *bernacles* désignaient un instrument servant à broyer le chanvre ou le lin. Le Laboureur qui les avait expliqué ainsi dans son *Origine des Armoiries*, se rétracte dans sa préface et dit que ce sont des *caveçons* ou *morailles*. On voit, dans les deux passages qu'il cite, la figure de ces *bernacles*. Le mot *renacler*, qui se dit d'un cheval qui ronfle

des naseaux, et qui paraît, dit La Curne de Sainte-Palaye, venir de *bernacle*, semble appuyer cette explication fantaisiste.

D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, « au propre, la *broye* est « un instrument dont on se sert à la campagne pour rompre le « chanvre et le teiller plus aisément. On dit dans quelques provinces, *bric*, *brayoire*, *braye* et *macque*. *Instrumentum macerandi canubii comparatum*. On le dit en termes de blason, « d'une espèce de festons qu'on trouve dans quelques armoiries, « posés en diverses situations. La maison de Broys en a porté « par allusion à son nom. Celle de JOINVILLE porte *d'azur à trois « broyes d'or, liées d'argent*, etc. Quelques-unes les prennent « pour des morailles (instrument servant à serrer le nez des « mulets) ; d'autres pour toutes sortes d'instruments propres « à broyer. Les Anglais les nomment *bernacles* ou *bernicles*, du « nom d'un instrument dont les Sarrasins se servaient pour infliger une torture cruelle ».

L'argument irréfutable contre ces opinions hasardées et dénuées de preuves, est la production du sceau d'Erart DE JOINVILLE, chevalier, bailli de Vitry et capitaine des gens d'armes de ce bailliage, appendu à une charte du 1^{er} novembre 1347. Ce sceau porte : un écu à trois broyes en fasce, l'une sur l'autre, sous un chef d'hermines au lion issant ; soutenu par un homme sauvage et supporté par deux lions, dans un quadrilobe.



Ici la *broye* est bien l'instrument ouvert et prêt à rompre le chanvre ou le lin. Les deux machoires dentées sont réunies par une charnière métallique.

Le sceau d'Amé DE JOINVILLE, chevalier, seigneur de Mercy-sur-Seine et de Saudron, sur une quittance du 18 février 1375, reproduit le même écu qui, à l'exception des mouchetures d'hermine, était celui du sire Jehan de Joinville, sénéchal de Champagne, sur son contre-sceau en 1239. (CLAIRAMBAULT. — *Titres scellés*, registre 61, p. 4717).

Buffle ou Aurochs

On ne rencontre cet animal que dans les blasons de la Suisse et de l'ancienne Allemagne, principalement en Silésie polonaise.

La Lithuanie, pays sauvage et couvert de vastes forêts, est le seul pays de l'Europe où le buffle se rencontre de nos jours, car il tend à disparaître complètement de notre continent.

(Voir AUROCHS et URUS).

Buis

Arbrisseau représenté droit dans l'écu. Son émail est le sinople. Il a été adopté pour cimier parlant par la famille DE BUIS-SERET.

Le *buis* est l'emblème du stoïcisme et du courage.

Burelle

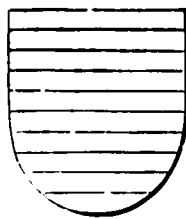
Fasce réduite à la moitié de sa largeur.

Selon le Père Ménestrier (*Histoire de Lyon*, p. 345), l'étymologie de *Burelle* vient d'une espèce de « cloison à bandes, « couchées horizontalement, qui laissoient des espaces vuides « égaux à leur largeur ; derrière il y avoit des rideaux de *bure* ».

Ces cloisons servaient, dans les salles de juridiction, à séparer les juges du peuple ; ils recevaient les placets à travers les barreaux, lorsqu'ils donnaient audience.

Burellé

Série de burelles en nombre pair, ayant au moins dix pièces.



Pour l'obtenir, on divise l'écu en dix espaces égaux par neuf traits horizontaux, chaque espace ayant un vingtième des huit parties de la hauteur de l'écu. Lorsqu'il y a cinq ou sept burelles dans l'écu, elles sont nommées *trangles*.



Burette

Petit vase à goulot et à anse, propre à contenir du vin, de l'eau, etc. Il est particulièrement employé pour le Saint-Sacrifice de la Messe.

Buste de vieillard

Partie supérieure du corps d'un homme ou d'une femme jusqu'à la ceinture. On la représente ordinairement sans bras.

Au xv^e siècle, un buste de vieillard était le cimier adopté par des hommes de loi, revêtus de la qualité de conseiller. Ce buste est donc celui d'un conseiller. (V. GOETHALS. — *Dictionnaire généalogique et héraldique*, article AERSCHOT-SCHOONHOVEN.)

Buste de jumeaux

Deux bustes de jumeaux se rencontrent rarement dans le blason. Une question d'archéologie héraldique a été posée de cette façon à notre époque :

Pourquoi les armes de Trazegnies portent-elles deux têtes jumelles en cimier ?

Cette origine est tirée d'un manuscrit exécuté par ordre d'Antoine, bâtard de Bourgogne, en 1458, et vu autrefois au château de Trazegnies par M. le comte de Saint-Genois. Celui auquel nous faisons un emprunt est de son bon temps ; c'est le vaste recueil in-folio intitulé : *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du pays et comté de Hainaut*, p. xci.

Gillion, sire de Trazegnies et de Silly, épousa Marie, fille du comte d'Ostrevant, laquelle avait été élevée à la cour de son parent Baudouin, comte de Hainaut, au commencement du XII^e siècle. Les noces furent célébrées au château d'Avesnes-le-Comte. Baudouin, son épouse et maints barons et chevaliers y assistèrent. Les fêtes finies, les nouveaux mariés se retirèrent dans leur manoir de Trazegnies. Gillion, impatient d'avoir un héritier, fit vœu d'aller à la terre sainte si sa femme devenait grosse. Elle le fut bientôt, et il songea à remplir sa promesse ; mais il avait besoin, pour cet effet, du consentement de Guy, comte de Hainaut. Pour l'obtenir plus sûrement, il l'engagea à venir passer quelques jours dans ses terres. « Sire, lui écrivait-il, je vous supplie humblement que tant vous plaise faire pour moi que jusques au chastel de Trazegnies vous plaise venir, où vous pourrez voir nostre nouveau mesnaige. » A quoi le comte répondit : « Sire de Trazegnies, vostre requeste vous soit octroyée, car dict nous a esté qu'à l'entour de vous en vos forests a de grans cerfs où pourrois prendre moult gros deduict. » Le comte de Hainaut amena avec lui la comtesse son épouse, les seigneurs d'Havrech, d'Antoing, d'Enghien, de Ligne, de Bossut, de la Hamaide, et plusieurs autres chevaliers et écuyers. Les quatre premiers jours furent donnés tout entiers à la chasse. Le cinquième, le sire de Trazegnies expliqua au comte le vœu qu'il avait fait, en lui demandant les moyens de l'accomplir, ce qui ne lui fut accordé qu'après une longue résistance. Gillion prit son chemin par Rome, d'où il se rendit à Naples. Là, il s'embarqua pour Jaffa avec une compagnie de marchands. Il gagna ensuite Jérusalem, à dos de mulets. Ses dévotions achevées, il revint à Jaffa où un navire l'attendait. Mais il fut assailli, à son retour, par une troupe de Sarrasins. Ses compagnons restèrent sur la place, et lui ne dut la vie qu'à sa

belle défense ; le soudan, respectant sa valeur, se contenta de le retenir captif.

Or, pendant son absence, sa femme Marie était accouchée de deux jumeaux : l'un appelé Jean, et l'autre Gérard. De bonne heure ils se distinguèrent dans les exercices des armes. Dès que l'âge le leur permit, ils résolurent de s'assurer par eux-mêmes du sort de leur père. Celui-ci, trompé par un chevalier, qui lui avait assuré que sa femme était morte sans enfants, avait épousé la fille du soudan, la belle Graciane, à laquelle il avait inspiré une vive passion et qui lui avait fait rendre la liberté. Réuni à ses fils, tombés aussi, par une rencontre singulière, entre les mains des Sarrasins, il revint avec eux et Graciane en Europe. A son passage par Rome, il eut soin de faire baptiser Graciane, qui avait renoncé à ses droits sur lui. Sa première épouse ne fut pas moins raisonnable : elle accueillit l'étrangère avec une tendre affection, et ces deux femmes, bien que rivales, vécurent durant deux mois dans l'union la plus touchante, au monastère de l'Olive.

Ses fils Jean et Gérard sont les jumeaux qui forment le cimier des seigneurs de Trazegnies. Cette histoire, dont le génie des Scudéry et des La Calpranède semble avoir disposé les événements, se retrouve dans un livre imprimé, composé par DE FABERT, et calqué sur le roman MS. de Gillion de Trazegnies. (*Histoire véritable de Gil-Lion de Trazegnies*. Brux., 1703, 12°. Cf. *Archives*, VI, 78).

Buste de pucelle

Une tradition rapporte que, pendant la marche des croisés vers Jérusalem en 1096, Gérem, 4^e sire de Mude et de Niewland, en Flandre, qui faisait partie de cette première croisade, sauva, au péril de sa vie, trois jeunes vierges chrétiennes qu'un Maure de Jaffa était sur le point d'immoler à la vengeance de son prophète. Cette action généreuse, admirée de toute l'armée, et louée publiquement par Robert, comte de Flandre, détermina Gérem de Mude, pour en perpétuer le souvenir, à orner son écu de *trois bustes de jeunes filles*. Un Maure tenant une tige de trois roses et posé en cimier, achevait de compléter le symbole de cette particularité mémorable. C'est de ce seigneur que descend la famille *Goethals*, en Belgique.

Bute ou Butte

Outil des maréchaux-ferrants destiné à rogner la corne du sabot des chevaux.



C

Cablé

Se dit d'un meuble de l'écu formé de cordes tortillées.

Cabré

Indique qu'un cheval est levé sur ses jambes de derrière.

Caducée

Attribut de Mercure, dieu du Commerce, représenté par une baguette verticale entrelacée de deux serpents ou hisses affrontés et terminée par deux ailes d'oiseau. La baguette marque le pouvoir; les serpents, la prudence et les ailes la diligence. Dans les temps anciens, le caducée était l'emblème de la paix et de la réconciliation; il était porté par des hérauts chargés des négociations.

Au temps moderne, il a été adopté comme symbole par des familles qui devaient leur prospérité et leur fortune au commerce en gros.

Caféier

Une branche de caféier et une branche de tabac entourent le blason officiel du Brésil. Ces deux plantes sont la richesse agricole de cette République.

Caleçon

Vêtement d'homme très rare en héraldique.
L'exemple le plus ancien et peut-être unique que nous pouvons

citer est celui de Gérard *Van Abbenbroeck*, bailli de Putten et Conseiller du Conseil Privé de Delfland (Hollande), qui fut armé chevalier à Dort, par Maximilien, roi des Romains, en 1486 et dont le blason était : de gueules au caleçon d'argent. Notons que le mot flamand *brouck* se traduit par *culotte* ou *haut-de-chausse*.

Calice

Il est représenté tel que celui du mobilier des églises. C'est le symbole de la foi et de la religion. La figuration d'une hostie ou d'une main au dessus d'un calice indique, sur les monuments funèbres du moyen-âge, la prêtrise. Dans l'iconographie chrétienne, c'est le symbole du tombeau du Christ, dont la patène est la pierre de fermeture, (*Revue de l'Art chrétien.*)

Canard

Oiseau amphibie symbolisant ceux qui vivent sur terre et sur eau, ainsi que les voyageurs. Il se voit principalement dans les armoiries des familles néerlandaises.

Canette

Petite cane représentée de profil.

Canif

Instrument représenté en pal, la lame ouverte. C'est l'emblème parlant de la famille Canivet, en Normandie.

Canne à sucre (*Arundo Saccharifera*)

Végétal originaire de l'Inde et acclimaté dans l'Europe méridionale, principalement en Espagne.

Ce pays fut le dernier qui la cultiva encore depuis les grandes importations d'Amérique. On sait qu'en 1780 vingt sucreries étaient en activité dans le royaume de Murcie.

La canne à sucre paraît dans l'écusson de la famille espagnole DE LOUSADA ou LOSADA, honorée du titre ducal aux colonies.

La tige de la canne à sucre est représentée en pal dans l'écu.

Dans le *Langage des fleurs* actuel, la canne à sucre est l'emblème de la gourmandise.

Cannelé

Attribut d'un chevron, d'un pal, d'une bordure, etc., dont les bords sont arrondis en feston.

Canon

Engin de guerre qui symbolise les fonctions ou les services militaires dans l'arme de l'artillerie. Il désigne aussi les exploits célèbres et les prises de villes défendues par l'artillerie. L'exemple le plus fréquent est offert par les armoiries des officiers du premier Empire. Sous la monarchie des Bourbons, peu de canons figurent dans l'héraldique.

Il paraît dans l'écu tel que le canon ordinaire de l'artillerie ancienne, monté sur son affût. On voit très souvent des tubes de canon rangés, posés en croix ou en sautoir.

On le dit *affûté*, quand il est d'un émail différent de celui de la pièce.

Canton

Section carrée joignant un des angles de l'écu, soit en chef, soit en pointe. Il est moins grand que le franc-canton.

Cantonné

Signifie qu'une croix ou un sautoir est accompagné, dans ses angles, d'autres symboles ; que quatre pièces sont posées aux quatre cantons de l'écu ; qu'une figure au centre de l'écu est accompagnée de quatre meubles vers les angles.

Captal

Mot gascon qui signifiait *chef* ou *seigneur*. Le *Captal de Buch*, Jean de Grailly, s'est rendu célèbre dans les guerres du XIV^e siècle. La petite seigneurie de Buch était située dans le département de la Gironde.

Carnation

On donne ce nom à la couleur naturelle du corps humain ou de ses parties, telles que visage, mains et pieds.

Carreaux

Pièces carrées dont l'ensemble est disposé en sautoir, en chevron ou en bande, sur une de leurs pointes.

Cartouche

Cadre sculpté en style Renaissance ou de tout style postérieur, de forme ovale, dans lequel on place un écusson.

Casque de tournoi

La partie la plus essentielle de l'armure des chevaliers, et l'emblème de l'homme de guerre. Dans l'iconographie sacrée, il indique la force.

Il est représenté comme celui des chevaliers du moyen-âge ou de la Renaissance. C'est l'ornement extérieur indispensable de l'écu sur lequel il repose. Ordinairement il est de profil, c'est-à-dire, la visière à dextre ; quand il est posé de front, il est qualifié de *taré*. On le désigne aussi sous les noms d'*armet* et de *heaume*.

Les différentes positions du casque sur l'écu indiquent la hiérarchie nobiliaire. Ainsi les empereurs et les rois ont seuls le droit de porter le heaume tout d'or, bordé et damasquiné, taré de front, la visière entièrement ouverte sans aucune grille. Si les uns et les autres veulent mettre des grilles ou barreaux, ils doivent en élever le nombre à onze, pour se distinguer des autres gentilshommes titrés qui n'en portent jamais plus de neuf. Les princes et les ducs souverains portent le casque pareil à celui des rois, mais la visière un peu moins ouverte. Les princes et les ducs non souverains, les chevaliers, les amiraux, les maréchaux et les autres grands officiers portent le heaume d'argent, taré de front à neuf grilles ou barreaux, la visière, œillères, nasal, ventail, bordure et clous d'or. Les marquis le portent d'argent, taré de front et à sept grilles. Les comtes et les vicomtes le portent d'argent, taré de deux tiers et ne montrant

que sept barreaux. Les barons et les anciens gentilshommes usent d'un casque d'argent bruni, taré de deux tiers et ne montrant que sept barreaux. Les gentilshommes de trois races et les simples gentilshommes doivent le porter d'acier poli, taré de profil, la visière ouverte, le ventail abaissé, montrant trois grilles à la visière. Les nouveaux anoblis doivent user d'un casque de fer, taré de profil et morné, c'est-à-dire clos et fermé,



la visière abattue. Le heaume des bâtards est semblable à celui

des anoblis, à la réserve qu'il est contourné, c'est-à-dire tourné à sénestre.

La ville de *Valence* (Espagne) a mis dans ses armoiries le casque de don Jacques, roi d'Aragon, qui florissait de 1213 à 1276. Ce casque, remarquable par sa bizarrerie qui n'exclut pas l'élégance, existe dans l'*Armeria Real de Madrid*. (LA COMBE.)

Le casque des gentilshommes des Iles britanniques, qui timbraient les armoiries de la famille DE WOGAN (Irlande), est reproduit, page 110, d'après une attestation sur parchemin, délivrée par W. Hawkins, héraut d'armes, en 1702.

Casoar ou Emu

(C'est ainsi que l'appellent les colons anglais) est l'*autruche noire* que les Australiens chassent exactement de la même manière que les kangourous. Les indigènes de l'Australie le connaissent sous le seul nom de *parembang*, qui veut dire *grand coureur*.

La hauteur de l'ému, du toquet de plumes grises qui couronnent sa tête aux longues griffes verdâtres qui ornent ses talons, est d'environ 6 pieds. Ses plumes, longues de 8 à 10 pouces, sont rares, peu fournies de barbes et laissent son corps dans maints endroits presque nu. Mais alors sa peau, d'un violet ardoisé, est dans toutes ses parties recouverte d'un épais duvet. Le *Casoar* n'est pas aussi grand ni même aussi gros que l'autruche. Le trait le plus remarquable dans sa figure est cette espèce de casque conique, noir par devant, jaune dans le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au delà. Ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit.

Le casoar est l'un des quatre symboles de l'écusson de l'Australie, avec le *Kangourou*, l'*Oiseau-lyre* et l'*Eucalyptus amygdalia*.

Castor

Animal social, d'une intelligence remarquable pour le travail des digues.

Le castor est peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment intérieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives ; projets qui, ayant pour base la société et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à

fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Cet animal ne se rencontre que dans les écus de l'ancienne Germanie, de la Batavie et des Flandres, pays où il vivait autrefois.

Caudé

Attribut d'une comète dont la queue est d'émail spécial.

Cèdre

Arbre célèbre par son élévation et l'indestructibilité de son bois, et recherché dès les temps les plus reculés pour les constructions nautiques, pour les temples et autres grands édifices, ainsi que pour les cercueils. Le bois du cèdre est résineux, blanchâtre, et dégage une odeur agréable, surtout quand on le brûle ; ses feuilles sont petites, courtes, éparses, raides et piquantes, d'un vert sombre ; ses rameaux horizontaux s'éloignent du tronc de la distance de plus de dix mètres. Le cèdre couvre les montagnes du Liban où il croît spontanément.

Un *cèdre de sinople sur champ d'or* est le blason de la famille maronite ROCHAÏD-DARBAH, actuellement devenue française.

Le cèdre est l'emblème de la résistance.

Céleri

Plante potagère, variété de l'*ache*, dont la feuille est seule usitée en héraldique. Trois feuilles de céleri figurent dans l'écu de Jean de Boussu, savant historien du Hainaut (Voir ACHÉ.)

Centaure

Terme de mythologie.

Animal fabuleux, moitié homme, moitié cheval. Il avait la tête et les bras d'un homme, et peu à peu, descendant vers la poitrine, il commençait d'être cheval, ayant quatre pieds.

Dans l'histoire, Centaures est le nom d'un peuple de Thessalie. Ils habitaient le pays qui est au pied du mont Pélus ; c'était une nation grossière et féroce. On les représentait demi-hommes et demi-chevaux parce qu'ils furent les premiers parmi les Grecs qui domptèrent des chevaux, et qui apprirent aux Grecs à combattre à cheval. Honoré-Charles-Michel-Joseph Reille, comte de l'Empire, maréchal de France, reçut le blason suivant : *de sinople, au Centaure passant, l'arc en main décochant*

une flèche, le tout d'or. Le Centaure paraît encore dans l'héraldique polonaise. En Lithuanie et Samogitie, les princes GIEDROYC ont pour blason : *d'azur, à un Centaure sagittaire de carnatin ayant une queue de triton, et accompagné en pointe d'une rose d'argent.*

Geoffroy de Cambrai, seigneur normand, confirme la donation de Raoul de Cambrai, son frère, de trois mines d'orge à l'abbaye d'Aunnai en Normandie, par une charte de l'an 1201. Son sceau, gravé en grand relief, représente un *Centaure* lançant une flèche. Les Normands avaient rapporté ce symbole, en revenant de la Terre-Sainte. Il rappelle le culte de Mithra.

(ABBÉ DES ROCHES. — *Annales civiles, militaires et généalogiques du pays d'Avranches*, p. 207.)

Cep de vigne

Rameau de vigne qui paraît posé verticalement dans l'écu.

Ceps ou menottes de justice

Instrument d'arrêt du moyen-âge. Il consiste en deux fers accusant la forme de demi-anneaux enfilés à une verge métallique posée en fasce et destinés à assujettir les pieds ou les mains des prisonniers et des esclaves. On le nomme en latin *compes*.

Dans les Pays-Bas, ces menottes étaient les insignes de l'officier de justice nommé *Ecoutète* (en latin *scultetus*). L'écoutète nommé, selon les diverses provinces et villes, Meyer, Mayer, Mayeur, Maire, Scultetus, Schout, Schouteth, Scholtis, Amman, Amptman, Baillieu, Bailli, Drossart, Prévôt, Villicus, représentait le duc ou le comte souverain près les tribunaux répressifs. Ses fonctions étaient à la fois administratives et judiciaires. Sa charge consistait à faire observer les règlements et les lois, à poursuivre les infracteurs, à convoquer les juges en tribunal, à tenir la main à l'administration régulière de la justice, enfin à remplir, auprès des juges, les fonctions essentielles de *semonceur* ou *conjureur*. (EUGÈNE DEFACQZ. — *Ancien Droit belge*, t. 1, p. 47.)

La famille de *Schouthete de Tervarent*, au pays de Waës (Flandre) est la seule, à notre connaissance, qui ait adopté pour insigne héraldique et parlant, les *ceps* ou menottes de justice, en mémoire de la charge héréditaire d'Ecoutète de Waës, dont ses ancêtres ont été titulaires.

Cerclé

Se dit des cercles d'un tonneau ou d'un cuvier qui sont d'un émail particulier.

Cerf

Animal généralement représenté de profil et passant. On le dit *élané*, quand il est courant; *grimpant* lorsqu'il se dresse sur ses pieds de derrière; *en repos*, quand il est couché. Un *rencontre de cerf* désigne sa tête détachée du corps et figurée de front.

Le pelage le plus ordinaire pour le cerf est le fauve; cependant il se trouve, même en assez grand nombre, des cerfs bruns, et d'autres qui sont roux; les cerfs blancs sont bien plus rares, et semblent être des cerfs devenus domestiques, mais très anciennement, car Aristote et Pline parlent des cerfs blancs, et il paraît qu'ils n'étaient pas alors plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui. La couleur du bois, comme la couleur du poil, semble dépendre en particulier de l'âge et de la nature de l'animal, et en général de l'impression de l'air: les jeunes cerfs ont le bois plus blanchâtre et moins teint que les vieux. Les cerfs dont le pelage est d'un fauve clair et délavé ont souvent la tête pâle et mal teinte, ceux qui sont d'un fauve vif l'ont ordinairement rayé, et les bruns, surtout ceux qui ont du poil noir sur le cou, ont aussi la tête noire.

Comme le cerf est le plus noble des habitants des bois, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes; il a dans tous les temps occupé le loisir des *héros*. L'exercice de la chasse doit succéder aux travaux de la guerre; il doit même les précéder; savoir manier les chevaux et les armes sont des talents communs au chasseur, au guerrier.

Le cerf est le symbole de la vitesse et de l'agilité. Il indique le droit de chasse (DOM DE VAINES, *Traité de Diplomatie*), ou des pays boisés et abondants en gibier de cette espèce, tels que la France, l'Allemagne, l'Irlande et une partie de la Belgique. Géliot dit que le cerf symbolise la timidité, parce qu'il fuit devant les chasseurs; c'est inexact, puisque cet animal est souvent très courageux et tient tête aux chiens.

Origine des supports des armoiries de Charles VI, roi de France. — Après qu'il eut été sacré à Reims, Charles VI fit ses offrandes suivant l'usage, à l'église de Saint-Denis. De là, dit Juvénal des Ursins, historien de ce monarque, il s'en alla à Senlis pour chasser. On y trouva un cerf qui avait au cou une

chaîne de cuivre doré ; le roi défendit de le prendre, sinon « au las » sans le tuer et ainsi fut fait. La chaîne que l'animal avait au cou portait cette inscription : *Cæsar hoc mihi donavit* (César ou l'Empereur m'a fait ce présent). Et dès lors le roi, de son mouvement, porta en devise « le cerf volant couronne d'or » au col et partout où on mettait ses armes, y avoit deux cerfs « tenans ses armes d'un côté et d'autre. »

Dans le symbolisme sacré, le cerf est l'emblème de Jésus-Christ, ou des Apôtres ou des Justes ; emblème distinct et propre à diverses époques. Les sculptures romanes et celles de l'époque ogivale, les miniatures des manuscrits et les peintures sur verre lui assignent ces trois acceptions. Nous croyons superflu de citer ici toutes les légendes de l'antiquité relatives à cet animal.

Le cerf est donc dans le mysticisme sacré, le symbole du Sauveur, basé sur la haine du cerf contre le serpent, type de l'hérésie. M^{me} Félicie d'Ayzac a publié un travail remarquable sur l'iconographie du cerf. Comme le sujet est traité au point de vue exclusivement religieux, il est inutile de lui faire de nombreux emprunts.

M. Cartier a signalé parmi les antiquités conservées aux Archives nationales, un sceau fort curieux qui nous montre la signification du cerf adaptée aux Apôtres. C'est un sceau secret ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Chéron, près de Chartres. Il était appendu à des actes datés de 1220 et de 1230. Dans son champ est gravée la figure de Saint-Chéron, apôtre et martyr de la Beauce. Il est représenté debout, décapité et portant, comme Saint Denis, sa tête dans ses deux mains. A ses pieds, en face de lui, est une fontaine dans laquelle cherche à se glisser un serpent, emblème du paganisme. Le contre-sceau présente un cerf debout sous des ombrages. Ici le cerf est l'emblème de l'apostolat. Son mérain a trois andouillers.

Le cerf est aussi le symbole du juste, par suite des nombreuses qualités qu'on lui prête, basées la plupart sur des traditions respectables.

Cerisier

Le *cerisier* proprement dit, connu dans le Midi sous le nom de *Griottier*, est un arbre de taille peu élevée, à feuilles ovales, lancéolées, finement dentées sur les bords, à fleurs blanches à cinq pétales, et à fruit d'un rouge plus ou moins vif.

Il est l'emblème de la bonne éducation.

Le cerisier figure dans le blason de la famille *Duranti de la Calade*, en Provence.

Chabot

C'est le poisson de ruisseau et de rivière appelé *rouget*. Il est figuré en position verticale avec une tête volumineuse.

La maison de Chabot, en Vendée, a adopté pour blason parlant : *d'or, à trois chabots de gueules*.

Chaîne

Marque la servitude et la captivité.

On dit aussi que la chaîne est le symbole de l'amour qui lie les cœurs et les volontés, c'est pourquoi des auteurs l'ont attribuée à la chasteté et à la tempérance.

Mais comme les chaînes sont les plus fréquentes dans les blasons de la Navarre et du nord de l'Espagne, nous pouvons dire avec certitude qu'elles sont un souvenir des guerres des Chrétiens contre les Maures en Espagne, et de la délivrance des chrétiens réduits en esclavage. Selon L. Géliot, la chaîne dénote aussi la générosité des chevaliers, jaloux d'imiter Sanchez-le-Fort, roi de Navarre, avec lequel ils combattaient les Maures à la bataille de Muradal.

Chameau et Dromadaire

Le Dromadaire est le chameau à une seule bosse (*camelus dromaderius*). Il est commun en Arabie, Egypte, Barbarie, Sénégal, etc. Le chameau à deux bosses (*camelus Bactrianus*) n'existe que dans les régions froides de la Haute-Asie. On ne devrait pas donner le nom de *chameau* au quadrupède à une seule bosse que la science moderne appelle *dromadaire*, mais la coutume l'emporte. En Afrique et en Asie-Mineure, on se sert à peu près indifféremment du nom de *chameau* ou de celui de *dromadaire*. Ce qui distingue le chameau du dromadaire, dit l'auteur du *Journal d'un voyage au Levant*, ce n'est ni l'espèce, ni la bosse, c'est l'allure. Le chameau est le cheval de carrosse ; le dromadaire est le cheval de selle. Le chameau porte de lourds fardeaux et marche au pas ; le dromadaire porte l'homme et trotte.

Il est le symbole de la jalousie. Nous croyons, avec M. Wulson de la Colombière, que cet animal a servi d'emblème aux guerriers qui ont fait la guerre aux Infidèles, soit en Afrique, soit en Palestine. En tous cas, l'iconographie chrétienne attribue la soumission à cet intelligent animal.

Les *Camelin*, en Provence, ont pris pour blason : *d'azur, à un*

chameau d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même, rangées en fasce.

Chamois

Espèce du genre antilope. La taille du chamois est celle d'une forte chèvre ; son pelage, assez long et bien fourni, se compose de poils soyeux et de poils laineux ; il est brun foncé en hiver, et brun fauve en été ; ses cornes, de 12 à 13 centimètres de longueur, sont d'abord droites, puis recourbées subitement en arrière. Cet animal se tient en troupes peu nombreuses dans les hautes montagnes. On le trouve principalement dans les Alpes et dans les Pyrénées, où il reçoit le nom d'*Isar*. La chasse du chamois est fort difficile, et demande autant de hardiesse que d'agilité. Il est devenu ainsi le symbole de l'adresse, de l'agilité et de la rapidité de course.

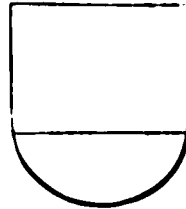
Marie-Anne de Cupis de Camargo, la célèbre danseuse de l'Opéra de Paris, issue d'une famille noble d'Espagne, morte en 1770, avait un *chamois* dans son blason.

Champ

Surface de bouclier sur laquelle sont représentés les différents émaux et symboles qui constituent des armoiries. En blasonnant, l'usage est de nommer d'abord l'émail du champ, ensuite les pièces et meubles qui s'y trouvent. On dit *du champ*, pour éviter de répéter un émail semblable à celui de l'écu.

Champagne

Section de la pointe de l'écu, occupant le huitième de la surface de ce dernier. Le terme ancien, d'après le roi d'armes Gailliard, est PIED. En vieux patois français, *champagne* veut dire un plateau cultivé.



Chandelier

On remarque deux genres : le chandelier d'église et le chandelier de ménage. Le premier porte une pointe destinée à recevoir les cierges ; et le second une bobèche. On voit rarement des chandeliers à usage domestique, dans les écus.

Chantant

Attribut du coq qui a le bec ouvert.

Chantepleure

(Voir BOUSE).

Chanvre

Genre type de la petite famille des cannabinées, se distingue à ses fleurs verdâtres, à ses tiges herbacées, hautes, plus grandes dans les individus femelles que dans les mâles. Le chanvre cultivé atteint en France 1 m. 50 de hauteur, tandis que dans le Piémont, il s'élève à trois et même quatre mètres. Une tige de chanvre, posée en pal, figure dans le blason des comtes de Valperga, en Piémont.

D'après un *Langage* manuscrit des fleurs du XVI^e siècle, dans un registre du contrôle du Sceau de l'Audience de 1578 à 1584, conservé aux archives du royaume à Bruxelles, le chanvre est l'emblème de la défiance.

Chapeau

Le chapeau ordinaire est celui à larges bords du XVII^e siècle ; le chapeau pyramidal est muni d'un rebord troussé et surmonté d'un bouton (porté en cimier par les grandes maisons allemandes) ; le chapeau de tournoi est d'écarlate rebrassé d'hermine et terminé par deux longues pointes (c'est le chapeau des anciens chevaliers anglais). Les chapeaux de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de protonotaires et d'abbés sont plats et garnis de rangs de houppes variant en nombre et en couleur, d'après la hiérarchie.

Le chapeau est le symbole de la liberté et de la franchise. Chez les Romains, on donnait le chapeau aux esclaves qu'on affranchissait.

Chapeau de fer

Espèce antique de morion, est de forme presque carrée, la partie supérieure terminée en pyramide tronquée et sans cordons.

Chapeau de Juif ou Gobel

Ce *chapel* ou chapeau, porté par les Juifs rhénans depuis le moyen-âge, figure principalement dans les armoiries du pays Rhénan. Il affecte la forme d'une cloche évasée et porte en son milieu un ruban. Quelquefois il a la forme d'un dé à coudre et est garni de deux cordons dont les bouts sont noués en sautoir.

Un sceau à légende hébraïque appendu à une charte d'obli-

gation, en latin, du 5 janvier 1378 (Archives du château de Clervaux, au Grand Duché de Luxembourg), porte sur le champ une tête de face, barbue et à longs cheveux, coiffée d'un chapeau de juif et surmontée d'une espèce de dais d'où retombe une draperie encadrant la tête. Ce que M. le Dr A. Kisch a avancé au sujet du chapeau ou bonnet que les juifs étaient forcés de porter dans la plupart des Etats et qui était devenu en quelque sorte leur symbole national, se confirme encore par la production du prédit sceau. Non seulement des juifs et des juiveries le prenaient dans leurs sceaux de la même façon que les chrétiens avaient d'autres emblèmes, mais que des familles de juifs convertis devenus nobles, l'ont adopté dans leurs armoiries, en souvenir de leur origine. Telles sont les familles allemandes des JUDDEN, JUDEN ou JUDEI, chevaliers, de Cologne, des JUDMÄNNER ZU AFFEKING UND AERNBACH, et des JUDEN VON BRUCKBERG, en Bavière, etc. (EMILE OUVÉREUX. — *Notes et documents sur les juifs de Belgique, sous l'ancien régime*, Paris, 1885).

Il est utile d'ajouter qu'au moyen-âge, la juiverie d'Augsbourg avait dans son sceau une aigle éployée entre les têtes de laquelle se trouve un chapeau de juif; le contre-sceau du *parage de Juruc* à Metz portait une tête de juif avec chapeau. (CARNOLY. — *Revue Orientale*, t. II. Bruxelles, 1843, p. 328-330).

Chapé

Se dit de l'écu divisé par deux lignes diagonales jointes au milieu du bord supérieur et qui se terminent, l'une au flanc dextre, l'autre au flanc sénestre.

Chapé-Chaussé

Il affecte la forme d'une losange dont les pointes touchent les bords de l'écu.

Chapelet

Nom donné aux couronnes de feuillage et aux rossires. Dans cette dernière signification, c'est le symbole de la prière. (Voir PATENÔTRE.)

Chapelle

Oratoire avec un seul autel, ordinairement destiné au service d'une maison particulière, et où l'on ne peut dire la messe

qu'avec la permission de l'évêque diocésain. Autrefois, il existait des *chapelles* qui avaient été érigées en bénéfices simples. On la représente sous forme d'un édifice carré, surmonté d'un petit clocher avec sa croix. C'est l'emblème parlant de la famille Chappelle de Jumilhac.

Chaperon

Petit chapeau de fer ou d'étoffe du moyen-âge. Il était très fréquent en France et au pays de Liège.

C'est aussi le nom du capuchon en cuir qui couvre la tête des oiseaux de proie apprivoisés.

Chaperonné

Attribut d'un faucon, d'un épervier ou de tout autre oiseau de proie dont la tête est couverte par un chaperon à huppe.

Char

Voiture à deux roues dont se servaient les anciens dans les combats, les jeux, les triomphes. Ils étaient ordinairement trainés par deux ou plusieurs chevaux attelés de front à un timon et guidés par un homme debout sur le devant du char.

Le char ne se rencontre que dans les blasons de l'Italie et dans celui de la famille De Winter, en Hollande.

Chardon

Est, selon Gastelier de la Tour, l'emblème d'un général d'armée qui veille aux ruses de l'ennemi et lui présente sans cesse de nouveaux obstacles. Il est représenté ouvert et monté sur sa tige armée de feuilles piquantes. La position est verticale. Le calice du chardon est arrondi et terminé par une espèce de couronne qui est sa fleur épanouie.

Il a été adopté pour emblème héraldique par les familles *Cardon* et de *Caràma*.

Dans le *Langage des fleurs* actuel, le chardon est l'emblème de l'austérité et de l'étude.

L'*ordre du Chardon* ou *ordre de Saint-André* ou *de la Rue*, fut créé en 1440 par Jacques II, roi d'Ecosse. Son nom du Chardon ou de la Rue lui vient des armoiries des anciens Pictes ou Scots. Il cessa d'exister après la mort de Marie Stuart, et ne fut rétabli qu'en 1687, par Jacques II, lors de l'incorporation du royaume d'Ecosse à celui d'Angleterre ; il ne tarda pas à disparaître de nou-

veau, mais la reine Anne le reconstitua en 1703, et vingt ans plus tard, le roi Georges I^{er} le confirma et en modifia les statuts. Cet ordre se compose actuellement d'une seule classe de chevaliers. Il est destiné à récompenser le mérite et les services de la noblesse d'Ecosse.

Quant à l'adoption du *chardon* comme emblème national des Ecossais, en voici l'origine légendaire : on raconte qu'une fois, pendant la nuit, les Danois s'étaient approchés du camp écossais ; mais tandis qu'il avançait en silence, un soldat danois ayant mis le pied sur un chardon, s'y piqua et jeta un cri ; ce cri donna l'alarme à tous les Ecossais. Le conte écossais est évidemment aussi peu historique que celui des oies du Capitole ; il offre cependant avec le conte romain, sous le rapport légendaire, une analogie assez curieuse qui ne peut être négligée. (A. DE GUBERNATIS).

Chardonneret

Oiseau bon chanteur à ramage et couvert d'un joli plumage rouge cramoisi, noir velouté, blanc et jaune doré mélangé.

Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparents qu'ils se trouvent sur un fond noir ; ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé, les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures une tache blanche ovale très remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière, et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable. La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Ces oiseaux sont, avec les pinsons ceux qui savent le mieux construire leur nid. Ils sont remarquables par leur attachement pour leurs petits.

Actif et laborieux, sociable, il est remarquable par sa docilité à recevoir l'éducation de l'homme.

Les O'Sullivan, en Irlande, ont adopté un chardonneret posé, pour cimier.

Chargé

Se dit des pièces principales sur lesquelles sont posés d'autres meubles (emblèmes ou symboles).

Charrue

Instrument composé d'un train monté ordinairement sur deux roues, portant un gros fer pointu et un soc tranchant pour couper et diviser la terre.

La charrue est le symbole de l'agriculture. On la rencontre souvent sur les écussons des familles de la Néerlande et des villages de ce dernier royaume.

Chat

Cet animal domestique est le symbole de la liberté. Selon M. Wulson de la Colombière, le chat est vigilant, adroit, léger, souple et nerveux ; c'est pourquoi il indique des guerriers qui défendent si bien les places où ils commandent qu'il est impossible de les réduire sans courir de grands dangers.

Or, comme le chat affectionne plus le logis que ses habitants, on peut dire qu'il personnifie des citoyens qui ont bien gardé une ville ou une commune.

En héraldique, il est représenté de profil, la tête de front. On nomme *chat effarouché* celui qui est rampant ; *hérissonné* celui qui a le derrière plus élevé que la tête.

Château ou Castel

Résidence des anciens seigneurs, représentée composée d'un corps de logis, flanqué de deux tours couvertes et terminées par une girouette. C'était l'asile et la sauvegarde de leurs personnes et de leurs biens.

On peut citer beaucoup de familles qui portent des châteaux en leur blason, soit en souvenir d'un aïeul ayant emporté d'assaut un fort, soit pour marquer un état de haute juridiction dans une seigneurie. Mais la tour est plus fréquente.

Il était un symbole de juridiction, assez commun, sur les sceaux des XII^e et XIII^e siècles. (CHASSANT. — *Dictionnaire de Sigillographie*).



Le château ou manoir féodal est flanqué de quatre tours girouettées ; mais posé de face, on n'en voit que deux. On ne doit pas le confondre avec la forteresse qui était semi-circulaire ou carrée et défendue par deux ou trois tours sans girouettes.

Comme type de château du moyen-âge, on peut citer l'écu de la famille D'ABOVILLE (Normandie, Lorraine, Ile-de-France et

Picardie), qui porte : un château d'argent, ouvert, ajouré et maçonné de sable, flanqué de deux tours couvertes de toits pointus et girouettes d'argent, sur champ de sinople.

Chaudière

Ustensile servant à préparer la nourriture des soldats ou des vassaux qui suivaient leurs chefs à la guerre.

Les anciens gentilshommes d'Espagne nommé *Ricos hombres*, à cause de leurs richesses, étaient appelés *nobles de la chaudière*, par opposition aux *nobles de la bannière* et devaient nourrir leurs serviteurs en campagne. Depuis, beaucoup de grandes maisons espagnoles, telles que les Guzman, les Giron et autres ont adopté la *chaudière* pour emblème héraldique. (GILLES-ANDRÉ DE LA ROQUE. — *Traité de la Noblesse.*)

Dans les Pays-Bas, la chaudière représente la cuve-matière à brasser la bière, boisson toute locale.

Chaudron

Ustensile de cuisine figuré comme le chaudron ordinaire, avec son anse. C'est une réduction de la chaudière.

Chaussé

Se dit d'un écu divisé par deux lignes diagonales partant des angles supérieurs pour venir se joindre au bas où à la pointe. C'est l'opposé du chapé.

Chausse-trape

Instrument de fer, formé de quatre pointes disposées en triangle, de façon qu'en le jetant à terre, une pointe se trouve toujours en l'air. Les chausse-trapes servaient, pendant les guerres du moyen-âge, à blesser les chevaux de l'ennemi ; on en semait aussi sur la brèche ou dans les champs que la cavalerie devait traverser.

Ce fut à la bataille de Bannockburn en Ecosse (1315) qu'on se servit avec succès des chausse-trapes. A la tête de ses montagnards écossais, Malcolm Drummond soutint le choc de la cavalerie anglaise, la culbuta et l'obligea de s'engager sur un terrain que, par ses conseils, on avait semé de chausse-trapes. La déroute de l'ennemi fut complète et la prise de Sterling, qui se rendit quelques jours après, acheva la délivrance de l'Ecosse, en

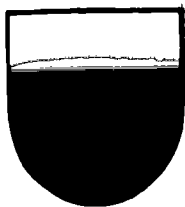
renversant les dernières espérances d'Edouard II. Pour reconnaître les éminents services de Malcolm Drummond, le roi Robert Bruce lui donna plusieurs fiefs considérables et l'appela à siéger au Parlement comme un des hauts barons du royaume. La maison de Drummond obtint aussi en cette circonstance, par concession royale, le droit d'ajouter à ses armoiries une terrasse semée de chasse-trapes, en mémoire de la bataille de Bannockburn. Elle prit pour devise ces mots celtiques : *Gang Warily* (*marche avec prudence*), cri que poussèrent ironiquement les montagnards écossais, quand ils virent les cavaliers anglais, couverts de leurs lourdes armures, s'élançant au milieu des chasse-trapes.

(*Revue historique de la noblesse*, publiée par André BOREL D'HAUTERIVE, t. II, p. 79.)

Chauve-souris

Indique, d'après Wulson de la Colomnière, celui qui hait la vérité.

Le cimier des armes des comtes de *Mérode-Westerloo* et de la ville de *Malines* est une chauve-souris, aux ailes étendues, et posée de front.



Chef

Section occupant deux parties sur sept de l'écu, dont il occupe le sommet.

Chef (En)

Se dit des symboles posés en ligne horizontale au sommet de l'écu.

Chêne

Arbre qui se distingue des autres arbres par les glands dont il est chargé. On le dit *fruité* quand ses glands sont d'un émail particulier.

Il est l'emblème de la force et de la puissance. Dans l'antiquité, on honorait cet arbre et on faisait des couronnes de ses branches, qu'on mettait sur la tête de ceux qui avaient sauvé la vie à des citoyens. On décernait aussi des couronnes de feuilles de chêne aux guerriers pour les récompenser de leurs actions d'éclat. Dans ce dernier cas, le chêne est l'emblème de la victoire.

Dans le *Langage des fleurs* actuel, le chêne désigne l'hospitalité.

En soumettant à une étude approfondie les armoiries, naturellement peu anciennes, des familles Chérémétief, Kolytcheï, Iakovlef, Soukhovo-Kobylina, etc., toutes issues de la même souche que les Romanof, on reconnut dans la couronne d'or surmontant un écusson de gueules de forme ovale, l'indice d'une maison souveraine ; dans le chêne, on voit une allusion aux sacrifices que les prêtres du peuple prusso-lithuano-samogitien accomplissaient sous cet arbre ; dans les deux croix d'argent, la preuve de la conversion au christianisme, et dans les lions qui soutenaient l'écusson et dont l'un tenait dans ses griffes un sceptre, l'autre un globe, la confirmation du point le plus essentiel, l'extraction royale. Rien de cela ne se rapportait rigoureusement à André Ivanovitch Kobylina, auteur de la maison *Romanof*, qui a régné sur la Russie ; mais en faisant de nouvelles recherches on découvrit les traces de son père, et ce père, dont les livres consultés par le savant Muller ne font pas mention, était Glanda Kambila Divonovitch. On accorda la préférence à celui-ci parce que dans le document, sans doute égaré depuis, où l'on avait trouvé son nom, on le voyait désigné comme originaire de la Samogitie et de la Sudavie voisine (régence actuelle de Gumbinnen), et comme un membre de la maison princière (en d'autres termes royale, disait-on), qui, depuis un temps immémorial, régnait sur le peuple lithuano-prussien. Or, n'était-ce pas précisément ce qui résultait aussi de l'inspection des armoiries ? (SCHNITZLER. — *Histoire intime de la Russie*, Paris, 1854.)

Chérubins

Anges représentés sous la forme de têtes d'enfants avec deux ailes abaissées.

Cheval

Animal qui paraît de profil et passant dans l'écu.

Cheval gai celui qui est sans bride, ni licol, qui semble se promener ;

Cheval cabré celui qui est levé sur ses deux jambes de derrière ;

Cheval courant celui dont les quatre jambes sont étendues en l'air.

Cheval bardé, housé et caparaçonné, celui qui a tous ses harnais.

Cheval animé, celui qui a l'œil d'un autre émail que celui de son corps.

Symbole de la valeur et de l'intrépidité. Il dénote la docilité.

Selon Wulson de la Colombière, le cheval, par ses qualités généreuses et dociles, est le symbole de la guerre.

Les sceaux des rois d'Angleterre et d'Ecosse prouvent que le cheval de guerre était considéré comme un des attributs de la Royauté. C'était le symbole national de l'ancienne Gaule et de la Bretagne. Il apparaît sur les monnaies antérieures ou contemporaines de la conquête romaine.

Sur les tombeaux des premiers chrétiens, le cheval est l'emblème de la brièveté de la vie humaine (*Revue de l'Art chrétien*).

Dans les traditions germaniques, résultat de l'influence païenne, dit Jacob Grimm, le cheval porte la *Mort* en compagnie de celui qui a cessé de vivre. Dans les traditions du Nord, qu'on retrouve même en Serbie, *Hel*, le dieu de la mort, avait un cheval, ainsi que son messenger. Le cheval est encore désigné, en Danemark, sous le nom de *Helhesten*. (*Revue archéologique*, Paris, 1845, p.p. 675 et 676.)

Cheval ailé

Voir PÉGASE.

Chevalier

La dignité de *chevalier*, en latin *miles*, était dans l'origine le grade le plus éminent de la noblesse militaire. Il n'y avait pas de récompense plus ambitionnée et plus capable d'animer et de redoubler le courage des guerriers dans les occasions périlleuses. Cette dignité, toute personnelle et non transmissible héréditairement, se conférait par une espèce d'investiture accompagnée de cérémonies religieuses et d'un serment solennel, excepté en temps de guerre, sur les champs de bataille, où la collation se réduisait à la simple accolade.

Il y avait deux classes de chevaliers : les *bannerets*, qui, possédant de grands fiefs, avaient le droit de lever bannière et étaient tenus de soudoyer cinquante arbalétriers pour le service du roi ; les *bacheliers*, qui, n'étant point barons ou n'ayant pas assez de vassaux pour lever bannière, servaient sous les ordres des premiers, et quelquefois même sous les enseignes des écuyers bannerets.

On rapporte la décadence de cette institution au privilège qu'eurent les prélats et les barons de certaines villes du royaume, comme à Baucaire et à Limoges, d'anoblir les bourgeois en leur conférant la ceinture militaire, cérémonie en usage pour armer

un chevalier. L'invention de la poudre et la révolution qu'elle apporta dans la tactique et la discipline militaires, doivent être regardées comme les deux plus véritables causes de l'anéantissement de la chevalerie.

Nos rois introduisirent, à la fin du xiv^e siècle, l'usage d'ancblir par la chevalerie, et ce ne fut depuis qu'une simple qualification, d'abord caractéristique d'ancienne noblesse, et dans la suite prodiguée aux familles encore trop récentes pour pouvoir s'attribuer des titres de dignité.

Un édit de Louis XIV, du mois de novembre 1702, porta création dans les pays de Flandre, d'Artois et de Hainaut, de 200 chevaliers héréditaires qui se recruteraient parmi les principaux gentilshommes de ces provinces.

En Lorraine, les expressions *lettres d'annoblissement* ou de *chevalerie* étaient devenues synonymes, car les ducs avaient pris la coutume d'accorder la qualification de chevalier à tous ceux qu'ils élevaient à l'ordre de la noblesse.

L'usurpation des titres de marquis, comte, vicomte et baron, devint si générale, au siècle dernier, que la qualification de *chevalier* tomba presque entièrement en désuétude. Elle ne continua d'être portée que par quelques personnes d'ancienne extraction qui n'avaient pas de titres et qui ne voulaient pas en prendre de leur propre autorité. C'est ainsi que nous retrouvons, sous Louis XV, les chevaliers d'Assas, de Parny et de Boufflers.

Lorsque l'Empereur constitua une nouvelle noblesse, il y assigna un rang au titre de chevalier.

Le statut impérial du 1^{er} mars 1808, sur l'organisation de l'ordre de la Légion d'honneur, contenait les deux articles suivants :

« Article 2. — Les membres de la Légion d'honneur et ceux « qui à l'avenir obtiendront cette distinction, porteront le titre de « *chevalier*.

« Article 12. — Ce titre sera transmissible à la descendance « directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle et « par ordre de promogéniture, de celui qui en aura été revêtu, « en se retirant devant nous, afin d'obtenir à cet effet nos « lettres patentes, et en justifiant d'un revenu net de 3,000 fr. »

Ces dispositions, qui rendaient héréditaire une distinction personnelle, accordée assez fréquemment comme récompense de toute espèce de service, auraient multiplié à l'infini le nombre des chevaliers et auraient fait perdre à ce titre, la valeur et la considération qu'on voulait lui attribuer. Il fallut songer à y remédier. Par l'article 21 du décret du 3 mars 1810, l'empereur astreignit la transmission héréditaire du titre de

chevalier au cas où les trois premiers appelés à le recueillir auraient obtenu des lettres de confirmation, c'est-à-dire auraient été eux-mêmes créés membres de la Légion d'honneur. La charte de 1814 et les ordonnances royales relatives à l'ordre de la Légion d'honneur pendant la Restauration, n'apportèrent point de modification à la matière qui nous occupe, mais le titre de chevalier par sa nouveauté, sinon comme mot, au moins comme valeur et signification, resta peu recherché. L'Empire et la Restauration ne nous fournissent que de rares exemples de personnes qui se soient pourvues de lettres patentes pour la transmission ultérieure de leur titre de chevalerie, et, dans ces divers cas, la clause exigeant trois générations de membres de la Légion d'honneur pour que l'hérédité des titres devint perpétuelle, n'a pas eu le temps de s'accomplir. (*Annuaire de la noblesse de France*, 1851.)

L'expression *Eques auratus* a été donnée à des chevaliers qui n'étaient point du tout admis dans les Chapitres de la Toison d'Or. Telle est l'opinion du docteur Kreidemann exprimée dans son *Tractatus von dess Teutschen Adels*, etc. (Quaestio quarta), 1646, citant toutes les dénominations sous lesquelles figure la noblesse immédiate de l'Empire, en Souabe. On y voit les *Equites aurati* qui n'étaient nullement chevaliers de la Toison d'Or. Parmi les auteurs qui sort de cette opinion on cite Nicolas de Bourgogne, Lectius et Antoine Mathaeus.

Le plus ancien exemple connu du titre d'*Eques auratus* est du XIV^e siècle.

Donc *Eques auratus* signifie un chevalier ayant droit aux éperons d'or pour le distinguer d'*Eques*, écuyer, qui n'avait droit qu'aux éperons d'acier. (M. DE RING, antiquaire à Strasbourg; communication faite au *Messager des sciences historiques*, en 1853.)

Dans les Îles Britanniques, les chevaliers timbrent leurs écus d'un casque posé de face.

Corneille

La corneille ne diffère du corbeau ordinaire que par sa taille, qui est plus petite. Elle est d'un noir foncé à reflets violets, avec le bec et les pieds d'un noir mat. Dans le blason elle est représentée posée et de profil. Quand elle vole, on doit le spécifier.

La corneille est le symbole de l'hospitalité. (Voir CHOUCAS).

Chevelé

Indique l'émail distinct des cheveux.

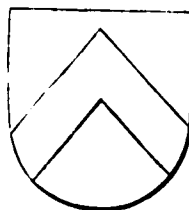
Chevillé

Se dit des dagues de la ramure d'un cerf.

Chevron

Pièce dont chaque branche a deux parties des sept de la largeur de l'écu.

Les auteurs diffèrent d'opinion sur le symbolisme du chevron : les uns veulent y voir l'éperon de l'ancien chevalier, les autres une barrière de lice des anciens tournois. M. Wulson de la Colombière dit que le chevron est le symbole de protection et de conservation, parce qu'il soutient les bâtiments et les protège contre les injures de l'air. On se sert aussi de chevrons pour arrêter et détourner les débordements des fleuves et des torrents ; au figuré, les chevrons dénotent de vaillants guerriers qui s'opposent courageusement et résistent à leurs ennemis envahissant la patrie.



Le chevron a aussi été pris pour le symbole de la constance et de la fermeté.

Chevron (En)

Se dit de symboles posés dans le sens d'un chevron.

Chevron (Posé en)

Se dit de deux pièces longues posées de manière à former ensemble un chevron.

Chevronné

Spécifie un écu divisé en six espaces égaux entr'eux, dans le sens des chevrons, à émaux alternés.

Chicot

Bâton noueux sans feuilles.

Chien

Est représenté de profil et passant dans l'écu. L'espèce la plus usitée est celle dite des *braques*. Il est le symbole de la fidélité, de l'obéissance et de la reconnaissance.

Sur les tombeaux du moyen-âge, un chien couché aux pieds d'une dame mariée est l'emblème de sa fidélité et un chien

griffon aux pieds d'un chevalier est celui de son courage. (NEAB et WEBB. — *Du symbolisme dans les Eglises du moyen-âge.*)

Le chien à queue retroussée, appelé *talbot* en anglais, était l'emblème de Jean Talbot, comte de Shrewsbury, seigneur de Sernival, de Verdon, de Strange et de Blackmare, maréchal de France, mort à Castillon, près de Bordeaux, le 7 juillet 1453.

Le chien figure au centre d'une Jarretière portant la devise : *Honny soit qui mal y pense*, dans le *Livre d'Heures de Jehan Talbot*, beau manuscrit à miniatures qui était, en 1868, la propriété de M. Ramé, de Rennes.

Chimère

Etre imaginaire ayant la tête et la poitrine d'une femme et le reste du corps d'un dragon.

Chou

Emblème du plaisir et de la réjouissance troublés, parce que plusieurs écrivains prétendent qu'il est l'ennemi du vin.

Dans l'antiquité, le chou était consacré à Bacchus. Actuellement, il désigne le profit.

Choucas

Espèce de corneille très fréquente dans les armes des familles du comté de Cornouailles en Angleterre.

Le *choucas* (jackdaw) des Iles Britanniques, a le plumage noir, avec des reflets bleus ou métalliques. Il vit dans les clochers d'églises.

Les choucas ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance. Ils vivent tous deux d'insectes, de fruits et même de chair, quoique très rarement. Il n'y a en France que deux choucas. L'un, à qui Buffon a conservé le nom de *choucas* proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon ; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou : tout le reste est noir ; mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets et tantôt verts. — Le *chouc*. L'autre espèce du pays, à laquelle Buffon a donné le nom de *chouc* d'après son nom anglais, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit et peut-être moins connu, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son

plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec.

Chouette (voir Hibou)

Hibou de la plus petite espèce, qui a la tête toujours posée de front.

Cigogne

Est le symbole de la piété et de la charité envers les parents. Dans l'iconographie sacrée, elle désigne la vigilance et la piété filiale.

Il y a deux espèces de cigognes : la *noire*, cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, fréquente les marécages et niche dans l'épaisseur des forêts ; la *blanche* choisit, au contraire, nos habitations pour domicile ; elle s'établit sur les tours, sur les cheminées et les combles des édifices ; amie de l'homme, elle en partage le séjour et même le domaine ; elle pêche dans nos rivières, chasse jusque dans nos jardins, se place au milieu des villes, sans s'effrayer de leur tumulte et partout, hôte respecté et bienvenu, elle paie par des services le tribut qu'elle doit à la société ; plus civilisée, elle est aussi jolie, féconde, plus nombreuse et plus généralement répandue que la cigogne noire qui paraît confinée dans certains pays et toujours dans les lieux solitaires. On attribue à la cigogne des vertus morales dont l'image est toujours respectable : la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle. Elle est susceptible de reconnaissance pour l'homme. Les cigognes ont de l'affection et de tendres soins pour leurs parents trop faibles ou trop vieux. Elles habitent principalement la Néerlande.

La cigogne est l'emblème héraldique de la ville de La Haye.

Cimier

Symboles ou emblèmes posés sur le casque ceint d'un tortil ou d'une couronne.

Cintré

Se dit d'un globe du monde entouré d'un cercle et d'un demi-cercle supérieur d'émail distinct.

Clairevoies

Espaces vides dans le fretté ou le papelonné.

Claricorde

Objet considéré par quelques-uns comme un instrument de musique, par d'autres comme un étui destiné à la lance du chevalier.

Nous penchons pour la première opinion justifiée par la forme même de l'instrument qui apparait dans l'héraldique anglaise. Il est à cordes et à touches et a été appelé aussi *manicorde*.

Clariné

Se dit de tous les ruminants et d'autres animaux qui portent une sonnette ou clochette au col.

Cléchée

Est la forme spéciale d'une croix vidée dont chaque extrémité terminée par un bouton, affecte la forme des anneaux des clefs antiques.

Clef

Elle se pose toujours en pal, à moins qu'on ne le spécifie autrement, le panneton en haut. Elle est l'emblème de la sûreté. Elle indique aussi la soumission, puisqu'aux prises des villes et places fortes, les gouverneurs et les officiers en apportent au vainqueur.

Deux clefs passées en sautoir sont les emblèmes de l'autorité des Papes. Cette figure est devenue héréditaire à Rome. (N. DE WAILLY. — *Éléments de paléographie*.) Les clefs de la Papauté sont celles de Saint Pierre pour ouvrir et fermer les portes du Ciel.

La clef est un ancien symbole de liberté et de puissance. Comme tel, il se mêlait aux emblèmes de juridiction et de commandement qu'exerçaient les préfets romains dans les provinces où ils étaient chargés de rendre la justice, d'avoir soin que les denrées restassent à un prix modéré et de tenir la main à la discipline militaire. On donnait à la clef la même signification dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Plusieurs villes d'Europe ont adopté une clef comme emblème héraldique, telles que : Brême, Genève, Ostende, Communes, etc.

Cloche

D'après M. Wulson de la Colombière, la cloche devait sonner l'alarme et annoncer l'arrivée de l'ennemi voulant surprendre une place. Il dit qu'elle est le symbole de la doctrine et de la prédication. Quelques auteurs soutiennent que la cloche dénote les flatteurs et les hypocrites chantant et publiant les louanges des hommes en faveur à la Cour.

Nous croyons que la cloche est une marque de juridiction féodale, inhérente à tout château ayant un degré quelconque de justice dans une seigneurie.

Clou de la Passion

Représenté effilé, avec une tête triangulaire, la pointe vers le bas de l'écu, tandis que le *clou ordinaire* est muni d'une tête ronde.

Les clous de la Passion rémémorent les souffrances du Sauveur.

Cloué

Terme désignant les objets dans lesquels sont enfoncés des clous dont la tête seule est apparente.

Cocarde blanche

Sous Louis XIV, la *cocarde blanche* était portée par les troupes de terre et de mer. On en trouve la preuve dans la dépêche de M. de Pontchartrain, adressée le 15 décembre 1700, à M. le chevalier de Beaujeu, et dont voici la copie textuelle : « L'ornement que vous proposez d'ajouter à l'habillement des gardes de la Marine est bon et vous devez les exciter à se munir de ce qui doit le composer, et d'une *cocarde blanche*, de mesme qu'à conserver leurs habits, autant qu'il sera possible, de sorte qu'ils soient propres lorsqu'ils paroîtront devant Mgrs les ducs de Bourgogne et de Berry. » (*Archives de la Marine*, Reg. B^o 151, f^o 405).

Cocards des domestiques

Certains domestiques des personnes riches portent des cocards à leur chapeau. En Angleterre, on fait remonter cette mode à l'époque des guerres civiles entre le parti de la *Rose blanche* (York) et celui de la *Rose rouge* (Lancastre). Depuis, elle s'est maintenue dans la domesticité des officiers de terre et de nos domestiques.

Cœur

Représenté tel que le cœur des cartes à jouer. On nomme *cœur enflammé* celui qui projette des flammes ; il est le symbole de la charité.

En général, le cœur est le symbole de l'amour et de l'affection, et du désir de servir la prince et la patrie.

Cœur (En)

Synonyme d'*abîme*, point central de l'écu.

Col de Cygne

Signifie la réunion de la tête et du col des cygnes.

Colimaçon

Nom vulgaire du LIMACON. Mollusque gastéropode de la même famille que la Limace, n'en diffère qu'en ce qu'il est renfermé dans une coquille en spirale d'où il sort à volonté dans les jardins.

On rapporte qu'André Le Nôtre, architecte de jardins et surintendant de tous les parcs royaux de Louis XIV, ne voulut sur son écusson que trois colimaçons couronnés d'une feuille de chou et accompagnés d'une bêche. Le Nôtre, né en 1613, mourut en 1700.

Collet

Nom de la tige métallique à laquelle est attachée la molette d'un éperon.

Colleté

Désigne : des animaux qui sont munis de colliers ; des molettes d'éperon attachées à des tiges dites *collets* ; des sangliers pris à la gorge ou aux oreilles par des chiens.

Colombe

Oiseau toujours vu de profil. Symbole de la douceur, de l'union et de l'amour conjugal.

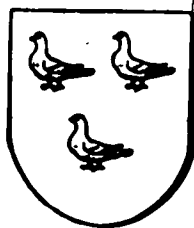
Selon M. Wulson de la Colombière, la colombe indique la simplicité, l'innocence, la bonté, la paix et l'amour divin, tandis

que d'après l'opinion de M. N. de Wailly, elle est tantôt un signe d'innocence, tantôt la représentation du Saint-Esprit.

L'iconographie chrétienne l'admet comme l'emblème de l'innocence et de la simplicité.

Une colombe tenant au bec un rameau d'olivier désigne la paix.

On cite, comme exemple, le blason de la famille DE SAVOYE (Dauphiné et Belgique), qui porte : *d'azur, à trois colombes d'argent.*



Colonne

Membre d'architecture de l'ordre toscan. C'est un fût reposant sur un socle carré et sommé d'un chapiteau sans ornements. Sa hauteur est de sept fois son diamètre.

La colombe symbolise la fermeté et la stabilité.

Quelques auteurs ont pris la colonne des armoiries néerlandaises pour un objet spécial qu'ils ont appelé *zuil* ou double roc d'échiquier, tandis que le nom même de *zuil* est la traduction de *colonne*, symbole parlant des Van Zuylen.

Comble

Nom du chef réduit au tiers de sa hauteur ordinaire.

Comète

Astre représenté comme une étoile à six ou à huit rais, dont une se termine en queue ondoyante vers le bas de l'écu.

D'après M. Wulson de la Colombière elle est menaçante et funeste. Il prétend qu'elle présage des guerres et des malheurs publics.

Cometé

Se dit du pal ondoyant se mouvant du bord supérieur de l'écu et finissant en pointe.

Le pal ondoyant et pointu, mouvant du bas de l'écu, est dit *flambant*.

Compas

Est le symbole de l'équité, de la sagesse et de la prudence.

La marque distinctive de Christophe *Plantin*, archi-imprimeur du roi d'Espagne à Anvers (1570), était une main tenant un compas ouvert, accompagné de cette devise : *Labore et constantia*.

Compon

Portion de la bordure, du pal, de la bande, etc.; divisés en espaces égaux.

Componné

Se dit des pièces susmentionnées partagées en carreaux égaux et d'émaux différents alternés.

Comte

Le titre de *comte* remonte à l'empire romain. On voit, en effet, dans les derniers temps de cet empire, un *comte des largesses sacrées* (*comes sacrarum largitionum*), un *comte des domestiques* ou des gardes de l'empereur (*comes domesticorum*). Il y eut aussi des comtes chargés du gouvernement des provinces. Les barbares, après la conquête de la Gaule, conservèrent les titres de *comtes* (*grafs* ou *grafions*). Dans le principe, les comtes étaient des gouverneurs de provinces nommés par les rois; mais peu à peu ils se rendirent presque indépendants. Enfin, Charles le Chauve, par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), proclama que l'autorité des comtes serait héréditaire. Voici la traduction de quelques passages importants du capitulaire : « Si un comte de ce « royaume vient à mourir, et que son fils soit auprès de nous, « nous voulons que notre fils, avec ceux de nos fidèles qui ont « été les plus proches parents du comte défunt, et avec les « autres officiers du comté, et l'évêque, dans le diocèse duquel « le comté est situé, pourvoient à l'administration jusqu'à ce que « la mort du comte nous ait été annoncée, et que nous ayons « conféré à son fils, présent à notre cour, les honneurs dont son « père était revêtu. Si le fils du comte défunt est enfant, que les « autres officiers et l'évêque aient l'administration du comté, » jusques à l'époque où nous pourrons conférer au fils les mêmes honneurs ». Sous le régime féodal, le titre de *comte* désigna le troisième degré de la hiérarchie des seigneurs. Le *comte* venait après le duc et le roi. La couronne, signe distinctif des comtes, était un cercle d'or enrichi de pierreries et de perles, rehaussé et orné de seize grosses perles. La femme d'un comte portait le titre de *comtesse*; leur domaine s'appelait comté. Dans l'origine les *comtés* étaient les divisions géographiques et administratives des Etats mérovingiens et carlovingiens. (A. CHERUEL. — *Dictionnaire historique des Institutions de la France*).

Homme noble qui possède une terre érigée en comté en sa

faveur. Les comtes tenaient le milieu entre les ducs et les barons et ont droit de porter une couronne perlée sur leurs armes. Cette couronne est une lame en cercle ou bandeau, orné de trois pierres précieuses, et surmonté de trois grosses perles ou d'un rang de perles, qui, au milieu et aux extrémités de la lame, se doublent ou se triplent, et sont plus élevées que les autres.

Le terme *comte* vient du latin *comes*, parce c'étaient primitivement des seigneurs qui se trouvaient attachés à la cour ou à la suite du souverain. A l'époque de Charlemagne, les comtes n'étaient autre chose que les juges ordinaires, et tout ensemble gouverneurs de villes. Ces derniers avaient sous eux des comtes constitués dans les villes particulières, et ne cédaient point aux ducs, qui n'étaient, comme les comtes, que simples gouverneurs de provinces. Ces comtes rendirent leur dignité héréditaire sous les derniers rois de la seconde race, qui étaient trop faibles pour se faire obéir. Ils usurpèrent même la souveraineté; lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne, son autorité n'était ni assez reconnue, ni assez affermie, pour s'opposer à ces usurpations. C'est de cet état de choses qu'est venu le privilège des comtes, de porter une couronne sur leurs armes. Ils la prirent alors comme jouissant de tous les droits de souveraineté. Mais peu à peu les rois de France remirent ces comtes sous leur obéissance et les réunirent à la Couronne. Ainsi, la qualité de comte au temps de la féodalité ne fut plus qu'un titre honorifique accordé par les rois de France depuis la Renaissance.

En Angleterre et en Ecosse, le *Comte-Maréchal* est un officier de la Couronne, qui juge à la Cour de la Maréchaussée, les criminels pris dans les endroits privilégiés.

Condor

Vautour géant dont M. Stewenson dit : « On distingue dans « les Andes trois espèces de condors; la plus redoutable est « désignée sous le nom de *moro-moro*. Cet oiseau gigantesque « renouvelle à chaque instant la surprise du voyageur; car s'il « apparaît tout à coup dans la plaine en développant son enver- « gure, on voit un vacillement presque imperceptible de ses « ailes le porter en quelques instants par delà les nuages, et « bientôt il se détache sur l'azur du ciel comme l'hirondelle « nous apparaît à une distance moyenne. En observant cette « faculté prodigieuse de locomotion à travers les régions si « diverses de l'atmosphère, un homme célèbre du Pérou a « voulu se rendre compte des causes de ce phénomène. Le

« docteur Unanue dit (en 1801) qu'en disséquant un de ces
« oiseaux, il a constaté que, d'après la structure anatomique de
« ses organes, le condor a le pouvoir de former un vide dans
« une portion considérable de son corps pour en rendre l'en-
« semble plus léger et lui donner ainsi la faculté de s'élever à
« la hauteur prodigieuse de 6.172 mètres, où l'atmosphère est
« d'une densité beaucoup moindre qu'à la surface de la terre. »
(*Relation historique et descriptive d'un séjour de vingt ans dans
l'Amérique du Sud*, par STEWENSON, 3 vol. in-8°.)

Les condors se nourrissent de carcasses d'animaux qu'ils
tuent eux-mêmes. La conservation des agneaux et des chèvres
exige toute la surveillance du berger et des chiens, et les veaux
deviennent fréquemment la proie de ces oiseaux qui dirigent,
en général leur première attaque à la tête et arrachent les yeux.

Comme les aigles, le condor vit du produit de sa chasse ; il se
nourrit de proies vivantes, non pas de cadavres ; toutes ses
habitudes sont plus celles de l'aigle que du vautour.

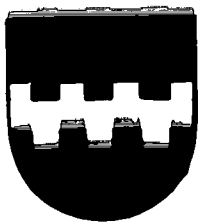
Le blason national du Pérou est supporté à dextre par un
condor, et à sénestre par un lama.

Contourné

Indique la position de tout symbole tourné vers la sénestre
de l'écu, contrairement à l'usage ordinaire.

Contre-bandé

Indique un bandé de plusieurs pièces, parti d'un trait. Ses
émaux sont alors opposés.



Contre-bressé

Indique un pal, une fasce, une bande, etc.,
bordé de créneaux des deux côtés. Les cré-
neaux d'un côté, sont opposés aux espaces
ménagés entre les créneaux de l'autre côté
et réciproquement.

Contre-chevronné

Indique un écu chevronné de plusieurs pièces parti d'un
trait. Les émaux des branches sont d'émaux alternés et opposés.

Contre-composé

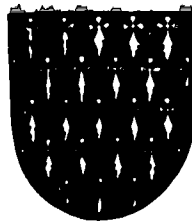
Se dit d'une bordure composée, lorsque le champ de l'écu a plusieurs fasces et que les deux émaux de ce champ semblables aux deux émaux de la bordure composée, se trouvent opposés à dextre et à sénestre.

Contre-écartelé

Se dit du quartier d'un écartelé qui est de nouveau partagé en quatre parties. Il s'applique aussi à une bordure dont l'émail est opposé à chaque quartier de l'écartelé.

Contre-fascé

Indique un fascé de six, huit, douze ou seize pièces, parti d'un trait et dont les émaux sont alternés et opposés.



Contre-herminé

Fourrure de l'écu représentée par un champ d'émail quelconque, semé de mouchetures d'hermine d'or ou d'argent.

Contre-pallé

Indique un pallé de six ou de huit pièces coupé par un trait et dont les émaux sont alternés et opposés.

Contre-passant

Terme désignant la position de deux animaux superposés. L'un passe à dextre et l'autre à sénestre.

Contre-posé

Se dit des flèches, haches d'armes et autres pièces dont les pointes ou le tranchant sont tournés vers le flanc sénestre de l'écu. Il se dit aussi d'un éperon tourné vers la sénestre.

Contre-potencé

Indique un chevron, une fasce, une bande, etc., chargé de potences opposées les unes aux autres et dont les bras des unes sont dans les angles des autres.

Contre-vair

Est un vair dont les clochettes d'azur se joignent par la base.

Contre-vairé

Indique un contre-vair composé d'autres émaux que d'argent et d'azur.

Coq

Oiseau représenté de profil, la tête levée et la queue retroussée. Il désigne les combats et la victoire. Il est très courageux et aime mieux mourir que de céder à son ennemi.

Il est le symbole de la vigilance. Dans l'antiquité, on l'immolait à Esculape, dieu de la médecine. Avec les deux serpents qui s'enroulent autour d'un bâton, il est le symbole de l'art de guérir.

Sur les tombeaux des premiers chrétiens, le coq est l'emblème de la vigilance chrétienne.

On a reproché au roi Louis-Philippe d'avoir donné le coq pour emblème à la France de 1830. L'invention de ce type, basé sur un mauvais jeu de mots emprunté aux quolibets du cirque chez les Romains, est due à la République. Dès 1789, nous le voyons gravé sur une médaille frappée par le citoyen Palloy, avec les fers de la Bastille. C'est elle qui le fit sculpter au fronton du Louvre, dans la cour carrée, au revers de la colonnade de Perrault, qui le plaça sur ses monnaies et en coiffa sa Liberté, etc. Le coq (*gallus*) ne fut jamais le symbole de la Gaule. Ni les enseignes, ni les monnaies nous le montrent au temps de la conquête romaine. (*Revue de l'art chrétien*, tome II, page 135.)

L'emblème de l'ancienne Gaule était le cheval. (Voir ce mot).

En 1789, le coq fut placé sur la hampe des drapeaux tricolores de la France, parce qu'il était l'oiseau du dieu Mars, le symbole du courage et de la vigilance.

Coquerelles

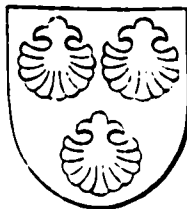
Noisettes dans leurs gousses, jointes ensemble au nombre de trois.

Coquille

Dans l'Art héraldique, on n'emploie que la coquille dite *de*

Saint-Jacques, montrant le dos et ombrée à gauche. La coquille désigne les pèlerinages et les voyages d'outre-mer.

Elle a été adoptée comme attribut de saint Jacques de Compostelle. Elle appartient à la famille de *Pectinèdes*, à cause de l'analogie de sa forme avec le peigne. Une coquille dont on voit le dedans ou le creux, prend le nom de *va:net*, à cause de sa ressemblance à un van à vanner le grain.



Coquille de Saint-Jacques

On remarque ce symbole parmi les ornements du tombeau du duc de Montmorency, à la chapelle du collège de Montins, ancien couvent de Visitandines, fondé par Saint François de Sales et sainte Chantal. Elle apparaît aussi sur le monument funéraire du chanoine de Ruysschen, à Saint Servais de Maestricht.

Un célèbre personnage voulut honorer son prénom de *Jacques* non seulement en semant de coquilles ses armoiries, quoiqu'il ne fût jamais allé à Compostelle, mais encore en les déployant sur un monument qui est encore debout. Ce fut Jacques *Cœur*, l'habile argentier de Charles VII, dont le palais à Bourges, converti aujourd'hui en hôtel de ville, nous montre en mille endroits ses emblèmes, des coquilles pour son prénom de Jacques, des cœurs pour son nom de Cœur.

(*Revue de l'art chrétien*, 7^e année, p. 323.)

Cor de chasse, huchet, cornet ou trompe

Représenté avec l'embouchure à genestre, avec son lien ou attache. Instrument de guerre et de chasse. Il symbolise le courage et l'ardeur. Mais nous nous rangeons à l'avis de Dom de Vaines qui dit que le cor indique un droit de chasse.

Corbeau

Oiseau noir représenté arrêté sur ses pattes et les ailes éployées.

Le plumage du corbeau n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun, et même au jaune, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwège et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout à fait noirs, et en assez grand nombre. D'un autre

côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans les nids où il y en a aussi de noirs. Au reste, la couleur générale d'un corbeau est le noir foncé.

L'expression anglaise *Rookery* signifie *colonie de corbeaux*, que les grands seigneurs ne manquent pas d'entretenir, de père en fils, en Angleterre, dans les beaux arbres qui avoisinent leur château, comme un symbole vivant de leur aristocratie antique.

Le choucas (*corvus monedula*), oiseau de la famille des corneilles, vit en colonies dans les contrées de France et d'Angleterre, et émigre régulièrement en octobre et novembre de chaque année.

Le corbeau est le symbole de longévité et de constance.

Selon Louvan Géliot, le corbeau était, dans l'antiquité, l'emblème du mensonge, tandis que dans l'iconographie sacrée, il désigne l'impureté.

Cordé

Spécifie l'émail des cordes d'arcs, d'arbalètes et d'instruments de musique.

Cordelière

Cordon entrelassé en forme de trèfle évidé, dont les deux bouts munis de houppes s'étendent au bas de l'écu.

Cormoran

Grand oiseau de mer représenté debout et de profil.

C'est un oiseau à pieds palmés de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau. Autrefois en Angleterre, on mettait à profit le talent du cormoran pour la pêche et en faire, pour ainsi dire, un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec.

Corne d'abondance

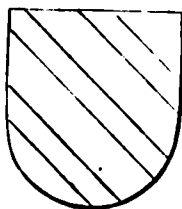
Dans l'iconographie païenne, elle est le symbole de la richesse, de la prospérité, de la générosité et de l'abondance. Une corne d'abondance fait partie du blason de la république du Pérou et de celui de Joachim Murat, roi de Naples.

Cornes de taureau

Une paire de cornes de taureau est le cimier très fréquent des anciennes familles de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne. C'est un signe de puissance.

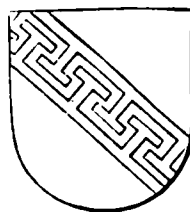
Cornière

Anse métallique courbée, dont les bras sont armés de pointes en forme de dents de scies. La cornière, anse de pot, se voit fréquemment sur les blasons polonais et allemands.



Cotice

Pièce honorable qui n'a que la moitié ou le tiers de la bande. La figure, ci-contre, montre l'exemple de deux cotices potencées et contre-



potencées dans l'écu des comtes de Champagne, adopté par la ville de Troyes pour blason municipal.

Cotice en barre

Celle qui est l'opposé de la cotice ordinaire mise en bande.

Coticé

Écu divisé en dix espaces égaux, par neuf lignes en bande à émaux alternés. On appelle bande, chevron, pal, etc., coticé, chaque pièce prénommée posée entre deux cotices de même émail que la pièce principale.

Cotoyé

Même signification que le terme ACCOSTÉ.

Cotte de mailles et Cotte d'armes

(De l'Allemand *Kutte*, même signification). Au moyen-âge, on appelait *cotte de mailles*, un vêtement de guerre, consistant en une sorte de chemise faite de petits anneaux de fer. Il ne faut pas la confondre avec le *haubert*, dont le tissu était plus fin et qui couvrait aussi les bras et les jambes. La cotte de mailles portait différents noms et s'appelait *gollette*, *jaque*, *jaquette*, *brugne*, *jaseron*.

La *cotte d'armes* était une espèce de dalmatique ou de casaque fort riche, dont les chevaliers et les nobles avaient coutume de couvrir leur armure pour la préserver de l'ardeur du soleil et comme ornement. L'usage s'en maintint jusqu'à Henri IV ; depuis, ce vêtement fut encore conservé comme partie du costume des hérauts d'armes.

Cottrel

Fer de lance à l'antique, armé de trois pointes (voir Roc D'ÉCHIQUIER). La maison DE COTTREL (Artois) porte un écu semé de cottrels, sur champ de gueules.

Couché

Indique la position d'un lion, d'un chien, d'un chat ou de tout autre animal dont les pattes sont pliées sous le ventre.

Le terme *couché* indique aussi la position horizontale de certaines pièces qui sont ordinairement posées verticalement.

Couleurs

Elles sont au nombre de cinq :

Gueules, azur, sinople, sable, pourpre.

Les Anglais et les Allemands ont de plus l'orange et d'autres couleurs aux teintes mixtes représentées par des hâchures spéciales.

Le terme technique est ÉMAIL.

Couleuvre

Elle paraît posée en pal et ondoyante. Symbole de la malice.

Coulissé

Se dit d'une tour ou d'un château dont la herse est baissée.

Coupeaux

Sommets ou éminences dont est composé un rocher ou une montagne.

Coupe

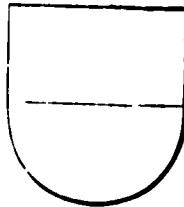
Tasse ronde montée sur un pied évasé. Coupe *ouverte* est celle qui a un couvercle.

La coupe, en vieux langage *golan*, était le symbole de l'office ou charge d'échanson.

Coupé

S'applique à la division de l'écu en deux parties égales obtenues par un trait horizontal; aux têtes d'animaux qui sont séparées du corps par une section nette.

Le terme *coupé* s'entend d'un animal ou d'un oiseau formé de deux émaux différents.



Coupé en chevron

Partage de l'écu en deux parties égales, au moyen d'un trait formant chevron dont la cime occupe le cœur du bouclier.

Coupé alternativement

Se dit de deux ailes ou de deux proboscides posées en cimier, coupées de telle manière que l'émail qui occupe la première place sur l'objet placé à dextre, occupe la seconde sur celui qui se trouve posé à sénestre.

Couple de chien

Instrument formé d'un bâton vertical muni à ses extrémités de liens un peu ondes. Il est destiné à coupler les chiens de chasse. Les *liens* ne s'expriment en blasonnant que lorsqu'ils sont d'un autre émail que le couple.

Couplés

Ce terme désigne des lévriers et d'autres chiens de chasse attachés deux à deux.

On l'emploie aussi pour indiquer l'union de deux fleurs ou de deux fruits.

Courant

Se dit des animaux en course et dont les pattes sont étendues en avant.

Couronne d'or ou d'argent

Sur un écu marque la victoire, la grandeur, l'autorité, la souveraineté et le triomphe. On voit dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, la statue de Marie de Brabant, épouse de l'empereur Othon IV, morte en 1260, placée sur un tombeau de style du XIII^e siècle. Cette princesse tient une couronne dans la main

gauche, pour marquer qu'elle a siégé sur le trône impérial de la Germanie. Fernand Cortez, conquérant du Mexique, porte dans son blason trois couronnes d'or, sur champ d'azur.

Couronne royale d'Angleterre. Son bandeau est orné d'une aigue-marine remarquable qui a près de 6 centimètres de diamètre. L'aigue-marine est une pierre précieuse, variété d'émeraude commune, dont la couleur est d'un vert bleuâtre, comme l'eau de mer.

Dans le *The New Jewel House*, à Londres, on conserve les couronnes des souverains de la Grande Bretagne :

1° La couronne qui sert au couronnement des rois. On l'appelle *couronne de Saint-Edouard*, en mémoire de celle d'Edouard-le-Confesseur, volée sous Charles I^{er}. Elle a été faite pour le couronnement de Charles II ; elle est formée de 4 croix et d'autant de fleurs de lys d'or qui s'élèvent d'un cercle surmonté d'un globe d'or ; elle est toute étincelante de perles, de diamants, de rubis, d'émeraudes et de saphirs.

2° *La couronne d'Etat* que porte le souverain quand il se rend en personne au Parlement. Elle est aussi du règne de Charles II. Les ornements les plus remarquables sont un rubis très précieux et une aigue-marine qui a 7 pouces anglais de circonférence.

3° *La nouvelle couronne d'Etat* faite pour la reine Victoria. Au centre de la croix est un saphir d'un prix inestimable et sur le devant de la couronne un rubis en forme de cœur qui a, dit-on, appartenu à Edouard, le Prince Noir.

4° *La couronne du prince de Galles* en or. On la place, aux jours de cérémonie, dans la chambre des Lords, devant le siège occupé par l'héritier présomptif.

5° *Le diadème d'or* (cirlet of gold) de la reine, porté par la reine Anne, épouse de Jacques II, lors de son couronnement.

6° *La couronne de la Reine*, qui sert spécialement au couronnement des reines.

7° *La couronne riche de la Reine*, que la reine porte à son retour de Westminster-Hall, après la cérémonie du couronnement.

Couronne des rois de France et autres

Sous la troisième race de nos rois, on observe dans leurs monnaies et dans leurs sceaux pour couronne un cercle d'or, enrichi de pierreries et rehaussé de fleurs de lis. Dominicy nous a représenté les sceaux de Robert et de Henri I^{er}, rois de France, avec cette espèce de couronne, où les fleurs de lis sont assez

mal figurées. Les monnaies de Philippe-le-Bel et des rois qui lui ont succédé présentent l'image de ces princes avec cette même couronne. Quelques auteurs avancent que ce fut François I^{er} qui commença à la porter fermée, pour contrecarrer Charles V, roi d'Espagne, qui avait été élu empereur, et pour montrer qu'il était souverain d'un royaume qui ne relevait que de Dieu. Quoique cette assertion ait quelque fondement, on lit qu'à l'entrée de Louis XII dans Paris, en 1498, le grand écuyer porta son heaume et tyambre, sur lequel y avoit une couronne de fines pierres précieuses et au dessus du heaume, au milieu de la dite couronne, y avoit une fleur de lys d'or, comme empereur. Ce sont les termes du *Cérémonial de France*, qui semblent marquer que cette couronne était fermée, puisqu'elle avait au sommet une fleur de lis. Il faut néanmoins remarquer que dans les monnaies de ce prince, la couronne n'est qu'un cercle rehaussé de fleurs de lis, comme dans la monnaie d'or qu'il fit battre à l'honneur du pape Jules II. Le même roi, dans les testons qu'il fit forger à Milan, est représenté avec un bonnet retroussé et une couronne de fleurs de lis sur le retroussis. François I^{er} est pareillement figuré dans quelques testons avec ce même bonnet, mais avec cette différence, que la couronne de fleurs de lis est au-dessus du retroussis. Il paraît encore en quelques cas, avec une couronne entremêlée de fleurs de lis et de rayons. Enfin il est représenté en d'autres, avec une couronne rehaussée de fleurs de lis et de fleurons, et fermée par en haut, ce qui a été continué par ses successeurs.

Nous reproduisons, ci-contre, la couronne de François I^{er}, roi de France, d'après le portrait de ce prince, peint par Raphaël et conservé à Fontainebleau. (*Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.*)



Il est constant que les rois de France n'ont porté la couronne fermée que dans les derniers siècles ; ce qui a donné sujet à l'auteur de l'ancienne *Chronique de Flandre*, de dire qu'entre les couronnes des rois, celle de l'empereur est seule couverte par dessus. Mais Du Cange ne sait si l'on ajoute créance à ceux qui ont écrit que François I^{er} prit la couronne fermée pour contrecarrer Charles V ; car il estime plutôt qu'il le fit, parce qu'il s'aperçut que les rois d'Angleterre, ses inférieurs en dignité, la portaient de cette façon, il y avait longtemps. En

effet, non seulement toutes les monnaies d'or et d'argent de Henri VIII le représentent avec la couronne fermée, mais même dans celles de Henri VI et de Henri VII, elle est figurée de la même manière. On croit que cette couronne est celle d'Edouard-le-Confesseur, dont les rois d'Angleterre sont couronnés le jour de leur sacre, *laquelle couronne est archée en croix*, dit Froissart, lorsqu'il raconte les cérémonies du couronnement de Henri dit de Lancastre, en l'an 1399. Pourtant, cet Henri, ou du moins Henri V, son successeur, paraît avec une couronne de fleurs de lis non fermée, sur une monnaie d'argent frappée à Calais, qui représente, d'un côté, la face entière et le buste de ce prince, avec de grands cheveux, et la couronne précitée. Les monnaies d'Edouard III sont semblables.

Il peut se faire encore que François I^{er} adopta la couronne fermée, pour se distinguer des princes non souverains, des ducs et des comtes, qui avaient aussi le droit de porter la couronne, et qui la faisaient graver sur leurs monnaies. Le savant Selden, en ses *Titres d'honneur*, a avancé que cette espèce de couronne est d'une invention récente, et qu'en l'an 1200 les ducs et les comtes n'en avaient point. Il le prouve par un passage de l'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin, qui fait parler ainsi le duc de Venise, aux députés du marquis de Montferrat, des comtes de Flandre, de Blois, de Saint Paul, de Brienne et autres : *Bien avons queu que vostre seignors sont li plus hauts homes que soient sans couronne*. Cette citation semble être formelle pour conclure que le marquis de Montferrat et les autres comtes ne portaient pas alors de couronnes. Du Cange trouve néanmoins que les ducs même en France, ont porté couronne avant cette époque. Car nos Annales rapportent que Charles le Chauve au retour de Rome vint à Pavie, où il tint ses états, et qu'après avoir établi Boson, frère de sa femme, duc de ces provinces, et l'avoir ceint la tête d'une couronne ducale, il vint en France : « Romam exiens, Papiam venit, ubi et placitum suum habuit ; et « Bosone, uxoris suæ fratre, duce ipsius terræ constituto, et « corona ducali ornato, et collegis ejus in eodem regno relictis, « — ad monasterium Sancti Dionysii pervenit. » Nous lisons même qu'au temps de Geoffroy de Ville-Hardouin, les couronnes des ducs étaient aussi en usage. Roger de Howden raconte que Jean, comte de Mortain, ayant appris en France la mort de Richard I^{er}, roi d'Angleterre, son père, il se mit en route pour aller recueillir la couronne, et que, passant par Rouen, le jour de la fête de Saint Marc, « *accintus est gladio ducatus Normanniæ,* « *in Matrici ecclesiâ, per manum Walteri, Rotomagensis archie-*

« *piscopi; et prædictus archiepiscopus posuit in capite ducis circum-
lum aureum, habentem in summitate per circuitum rosas aureas.* »

Il est constant qu'aux sacres des rois, les ducs et les comtes qui avaient la qualité de pairs de France, ou ceux qui les ont représentés, s'y sont trouvés avec la couronne sur la tête. *Le Cérémonial français* dit qu'au sacre de Charles VIII les pairs séculiers étaient *vestus de manteaux, ou socques de Pairie, renversés sur les épaules, comme un épitoge, ou chappe de docteur, et fourrés d'hermines, ayans sur leurs testes des cercles d'or, les ducs à deux fleurons, et les comtes tout simples.* (DU CANGE — *Glossarium.* — *Des couronnes des rois de France.*)

On doit ajouter que Charles V est le premier roi de France dont le contre-sceau porte un écu sommé d'une couronne (1364-1389).

La couronne de la reine Catherine de Médicis, sommant son sceau armorial en bronze, dont l'original est conservé à l'Hôtel des Monnaies, à Paris, paraît être unique de son genre. Elle consiste en un étroit bandeau d'or, enrichi de pierres précieuses rondes, surmonté de quatre fleurs de lis alternées avec quatre feuilles d'ache, entre lesquelles quatre petites perles sont posées sur des pointes aussi d'or. Les fleurs de lis et les feuilles d'ache sont diadémées de huit demi-cercles croisés d'or, surmontés d'un trèfle aussi d'or. La figure, ci-contre, en est la reproduction exacte.



La réglementation des couronnes, tant pour la noblesse que pour les princes du sang de France, n'a été complétée que sous le règne de François I^{er}, et probablement au moment où ce monarque prit définitivement lui-même la *couronne fermée*, dont le cercle-bandeau resta toujours rehaussé de fleurs de lis, comme auparavant, pour signe du rang suprême. De là pour point de départ :

Le Prince héritier eût la couronne entièrement *ouverte* à huit fleurs de lis; et après la réunion du Dauphiné à la France, une couronne close par quatre Dauphins posés la tête en bas, *issants* du cercle-bandeau fleurdelisé, et réunis par la queue au sommet par une *fleur de lis*.

Le Prince du sang royal, non héritier du trône, la couronne *ouverte* à quatre fleurs de lis et quatre fleurons d'ache alternatifs.

Mais l'une et l'autre de ces couronnes avaient les cercles-bandeaux moins larges et les fleurs de lis moins hautes que ceux de la Couronne royale. Cette hiérarchie, ayant été jugée nécessaire pour désigner le rang de chacun des princes de la famille

royale, elle dut provoquer et amener naturellement une semblable réglementation hiérarchique pour les couronnes qui seraient attribuées désormais à chacun des titres nobiliaires de duc, marquis, comte, vicomte et baron. laquelle réglementation était désirée par les grands eux-mêmes dont la *couronne à fleurons*, de même forme pour tous, causait des erreurs déplorables que tous aspiraient à voir cesser. Il est incontestable que cette réglementation date du commencement du xvi^e siècle, si ce n'est de la fin du xv^e.

DESCRIPTION EXACTE DES COURONNES EN USAGE POUR LES DIFFÉRENTS
TITRES NOBILIAIRES



Couronne de prince. — Un bonnet évasé en velours cramoisi, retroussé d'hermine et diadème de quatre demi-cercles croisés d'or surmontés d'un globe d'azur sommé d'une croix et cintré d'or.

Couronne de duc. — Un cercle d'or, enrichi de rubis et d'émeraudes, surmonté de huit fleurons d'ache d'or, posés sur des pointes aussi d'or.



Couronne de marquis. — Un cercle d'or, enrichi de rubis et d'émeraudes, surmonté de huit fleurons d'or; quatre de feuilles d'ache et quatre alternatifs formés de trois grosses perles, posées en trèfle.

Couronne de comte. — Un cercle d'or enrichi de rubis et d'émeraudes, surmonté de seize grosses perles de *compte*, élevées sur des pointes d'or.



Couronne de vicomte. — Un cercle d'or enrichi de rubis et d'émeraudes, surmonté de quatre grosses perles de *compte*, entre chacune desquelles est une perle plus petite, posée un peu plus bas.

Couronne de baron. — Un cercle d'or enrichi de rubis et d'émeraudes, entortillé d'un collier ou chapelet de perles moyennes. Depuis certain temps, l'usage s'est répandu de surmonter le cercle d'or de cette couronne, de quatre grosses perles. C'est une imitation de la couronne des lords de la Grande-Bretagne. (Marquis CLAUDE DRIGON DE MAGNY. — *Des Couronnes héraldiques*, Florence, 1878).



Couronne de chevalerie. — Dans les Pays-Bas espagnols et autrichiens, les souverains accordaient une *couronne de noblesse* dite *de chevalerie* qu'on posait sur le casque. Elle se composait d'un cercle d'or, orné de rubis et de saphirs, surmonté de quatre feuilles d'ache, alternées avec quatre grosses perles, posées sur

des pointes aussi d'or. Elle est encore concédée ainsi en Néerlande et en Belgique, aux simples écuyers ou nobles.

Couronne de prince Romain. — Les princes actuels créés par le Saint-Siège usent, par erreur, de la couronne de *prince du Saint-Empire Romain*. Or, le Saint-Empire Romain n'existe plus depuis 1806. La couronne de prince romain consiste en un étroit cercle d'or, enrichi de pierres précieuses, sur-



monté de seize pointes triangulaires aussi d'or. La couronne est fourrée d'un bonnet conique de pourpre se terminant en pointe, ainsi qu'on le voit sur les diplômes modernes des SPORZA CESARINI, ducs de Savelli, *princes romains* (1818). Elle surmonte un manteau de pourpre fourré d'hermine, sur lequel on pose les armoiries du titulaire.

Couronne du roi d'Aragon. — Il existe une médaille d'Alphonse V, surnommé le Magnanime, roi d'Aragon, (né en 1416, mort en 1458), gravée par Victor Pisanello, en Italie, représentant le buste de ce souverain, à côté duquel on voit sa couronne qui est composée d'un cercle surmonté de quatre fleurons d'arche dont les interstices sont ornés de perles. Ces fleurons sont alternés avec quatre grosses perles et montés, comme celles-ci, sur des pointes curvilignes. (*Trésor de numismatique et de glyptique*, Paris, 1834).

Couronne de Russie. — Les anciens grands princes de Russie portaient sur la tête, non point une couronne, mais un bonnet rond (Koibok), orné de perles et de pierres précieuses. La couronne des tzars, au contraire, forme un bonnet conique. On conserve dans le Trésor du monastère de Saint-Alexandre Newski, à Pétersbourg, la toque ronde du prince Alexandre Newski.

Sur le cercueil de l'empereur de Russie, Alexandre I^{er}, on plaça, en 1826, lors des obsèques de ce souverain, la couronne impériale et la couronne royale de Pologne. On y vit porter aussi les vieilles couronnes de Sibérie, de Kazan, d'Astrakhan, de Crimée et de Géorgie, tirées du *Palais des Armures* (Oranjeinaia Palata), dépôt précieux de bijoux et d'antiquités nationales.

Couronne impériale de la tsarine Elisabeth I. — Parmi les couronnes diverses dont les souverains russes ceignent tour à tour leur front dans la cérémonie du couronnement et qui figurent dans l'*Atlas des Antiquités de l'Empire de Russie*, aucune ne donne l'idée de plus de richesse et d'éclat que la couronne impériale d'Elisabeth I. Il ne paraît pas que cette couronne ait été conservée intacte au Trésor du Kremlin. Probablement, à

une époque qui n'est pas connue, on en aura démonté les rubis et les diamants pour les disposer d'autre manière, suivant un caprice ou un goût plus moderne. Cette couronne rappelle la forme de la couronne impériale actuelle des tzars dont elle paraît être le type. C'est un diadème plutôt qu'une couronne héraldique. Elle est formée d'un cercle de pierreries supportant deux parties semi-sphériques renflées à l'extérieur seulement. Le centre ou vide entre ces deux segments est traversé par un demi-cercle courbé portant à son sommet un globe surmonté d'une croisette de pierreries. Le travail en est tout à fait oriental et rappelle le style russe.

Couronne d'Irlande. — On ne peut pas refuser aux anciens Irlandais l'usage des couronnes ; leurs annales en font souvent mention. On y trouve que l'*Asion*, c'est-à-dire la couronne de la reine épouse de Cahire-More, fut volée à l'assemblée de Téamor ; que Donnog ô Brien, roi de la Mcmonie, et en partie de l'Irlande, avait emporté la couronne de ses ancêtres, lorsqu'il fit le voyage de Rome ; Ward, antiquaire de quelque réputation, dit que les rois d'Irlande paraissaient dans toutes les solennités, même dans les combats, la couronne en tête. Cette marque de distinction fut fatale, selon Marianus Scotus, au monarque Brien-Boirombe, à la fameuse bataille de Clontarfe, où il fut reconnu et tué par des fuyards Danois. Selon Hector Boëtius, les rois d'Ecosse, depuis Fergus jusqu'à Achais, qui mourut en 819, portaient une couronne d'or, unie en forme de palissade ou rempart, *Militaris walli formâ*. On ne peut douter qu'ils n'aient emprunté cette enseigne de royauté de leurs ancêtres les Milésiens, comme ils en avaient tiré leur origine. On trouva, en 1632, à dix pieds en terre, une couronne d'or en forme de bonnet ; ce furent des ouvriers qui la découvrirent en coupant de la tourbe dans un marais à Barnanely, autrement *the Devils-Bit*, dans le comté de Tippérary, en Irlande. Cette couronne, qui pèse cinq onces d'or, est assez bien travaillée ; elle ressemble aux couronnes des empereurs d'Orient, et est composée d'un casque et d'un diadème, selon la description qu'en fait Selden. Elle n'a ni croix, ni aucun autre attribut du christianisme, ce qui fait croire qu'elle a été faite à l'époque du paganisme. Cette curieuse pièce d'antiquité fut vendue à Joseph Comerford, et était conservée dans le château d'Anglure, en Champagne, dont il avait acheté la terre. Depuis cette époque, les journaux ont souvent fait mention de pareilles trouvailles dans des marais et tourbières. Il y a quelques années un sceptre d'or fut pareillement trouvé en défrichant un champ en Irlande. Il était travaillé en *toile d'araignée*, et presque tous

les objets de cette nature et ornements qu'on a trouvés depuis sont travaillés de cette manière et avec beaucoup d'art. (P. O'KELLY, *Essai historique sur l'Irlande*, p. 53).

La *couronne princière* en Irlande, au moyen-âge, était formée de trois *feuilles de fraisier*, montées sur un diadème d'or, telle que la portait les *O'Neill*, princes de Tyrone et de Clanaboy.

Couronné

Cette expression désigne un lion ou un léopard portant sur la tête une couronne antique à cinq pointes, montées sur un cercle le tout d'or. Il n'en est pas de même des autres animaux ; quand ils ont une couronne sur la tête, il faut nommer l'espèce de couronne, si elle est antique ou moderne.

Cousu

Se dit de toutes les pièces du blason, de métal sur métal ou de couleur sur couleur.

Les *chefs cousus* de couleur sur couleur sont très fréquents dans les armoiries ; ceux de métal sur métal sont rares. L'usage étant de ne jamais mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur, on se sert du terme *cousu*, puisqu'on feint avoir coupé l'écu en sa partie supérieure et qu'on y a *cousu* un chef.

Courtines

Partie extérieure d'un manteau d'hermine sur lequel sont brodées les armes d'une maison.

Coussin

Coussin carré représenté à plat, les extrémités garnies de quatre houppes d'or ou d'argent. C'est un objet assez fréquent dans les écus écossais.

Couteau

Parait dans l'écu, en pal, ouvert et la pointe en l'air.

Coutre

Fer tranchant faisant partie de la charrue et destiné à diviser la terre dans le labourage. C'est le symbole de l'agriculture.

Nous voyons rarement cet insigne dans le blason. Les familles qui l'ont adopté appartiennent à des contrées essentiellement agricoles et fertiles.

Couvert

Se dit d'une tour, d'une forteresse, dont le toit est terminé en pointe ; d'une coupe munie de son couvercle.

Crampon

Instrument de fer ou d'acier, représenté tel que le crampon ordinaire à pointes aigues, porté par les gens de guerre, à l'escalade de quelque place ou forteresse. Ils le plantaient dans le mur, y attachaient des échelles de cordes et parvenaient à pénétrer dans l'enceinte fortifiée. Le crampon se voit fréquemment dans les blasons allemands.

Cramponné

Attribut de pièces dont les extrémités se terminent en forme de crampon.

Crancelin

Couronne formée de feuilles de rue, adoptée comme emblème principal par la Maison de Saxe. Elle est posée en bande, mouvante de l'angle dextre pour aboutir à l'angle sénestre du bas de l'écu.

Dans un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Valenciennes (n° 450), Laurent Vital, vivant au xvi^e siècle, dit que « les jeunes filles d'Irlande mettent sur leurs testes un *cranshelin* de fleurs et de verdure ».

Crâne

Est le symbole de la mort. Quand il est surmonté d'un soleil, il indique la résurrection.

Crapaud

Il est, dit-on, l'ami de l'homme. Dans l'iconographie sacrée, il est le symbole de l'impureté.

Crécerelle

Oiseau de proie, à voix très aigüe, diurne, qui fait ordinairement son nid dans les vieilles murailles et vit de petits oiseaux.

On appelle *émouchet* la femelle de la crécerelle, d'où le mot *MOUJET* de l'idiôme roman.

Trois *moukets* furent les armes parlantes du chroniqueur tournaisien Philippe Mouskès. On les a trouvées dessinés au dos d'un acte de 1236.

De nos jours, les habitants du Hainaut donnent le nom générique de *MOUKET* à la *crécerelle* ordinaire quelle que soit son sexe.

Cet oiseau de proie est le plus commun dans la plupart des anciennes provinces de France et surtout en Bourgogne; il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite. C'est un assez bel oiseau; la crécerelle a l'œil vif et la vue très perçante, le vol aisé et soutenu; elle est diligente et courageuse, elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux, on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayés de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé; au lieu que, dans le mâle, la tête et la queue sont grises et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires. Elle a un cri précipité qu'elle ne cesse de répéter en volant et qui effraie tous les petits oiseaux sur lesquels elle fond comme une flèche et qu'elle saisit avec ses serres. Cet oiseau est rare dans le blason. La famille *Mouchet de Laubespain*, en Bourgogne: de gueules à 3 émouchets d'argent.

Crémaillère

Est un instrument destiné à pendre les chaudrons ou autres vases culinaires dans les cheminées. On croit avec quelque raison que c'est l'emblème de l'hospitalité germanique. La crémaillère se rencontre surtout dans les écus de la Batavie et de l'Allemagne.

Crenelé

Se dit d'une fasce, d'une bordure, d'une bande, etc., garnie de créneaux. On n'applique cette expression aux tours et aux châteaux, que lorsqu'ils ont plus de trois créneaux.

Créquier

Arbre à sept branches nues terminées par une feuille plate et par des racines à sa tige. C'est un cerisier sauvage dont le fruit est nommé *créque* en patois picard. Dom Duplessis, en sa *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, pré-

tend que le mot *créquier* vient du teuton Kerk signifiant une église ! Cette opinion est absurde

Les auteurs sont partagés sur l'origine de cet arbre ; les uns disent que c'est un prunier sauvage croissant aux environs du château de Créquy, en Artois ; les autres que c'est un arbre unique de son espèce en Orient.

Crête

On remarque que beaucoup d'animaux et d'objets portés en cimier par les Allemands ont une crête le long de leur dos.

Crété

S'entend de la crête des gallinacés et des dauphins, lorsqu'elle est d'un émail différent de celui de leurs corps.

Creuset

Nicolas-Louis Vauquelin, né à Saint-André d'Hébertot (Calvados) en 1763, un des pères de la chimie moderne, fut un des premiers *légionnaires* quand Napoléon I^{er} institua l'ordre de la Légion d'honneur. L'Empereur le fit, en outre, chevalier de l'Empire et lui donna un blason tout chimique : la croix d'honneur entre 3 creusets.

Vauquelin fut aussi chevalier de l'ordre de Saint-Michel de France et en 1827, député du Calvados. Il mourut dans son village natal en 1829.

Cri de guerre ou cri d'armes

Ancienne exclamation des guerriers. On la voit inscrite sur un listel toujours flottant au-dessus du cimier des armoiries.

Les coutumes particulières et les lois municipales qui ont déferé aux aînés la prérogative de porter les armes pleines de la famille dont ils sont issus, leur ont presque toutes attribué en même temps le *cri d'armes*, comme une dépendance de l'écu, avec lequel il est ordinairement placé, tant sur les tombeaux et autres lieux que dans les documents et les armoriaux. Les coutumes de Troyes, de Chaumont, de Bar et de Sens portent, en termes formels, *que le nom, cry et armes de la maison appartiennent à l'aîné*.

La *Chronique de Flandre* se sert du terme de *relever le cry*, c'est-à-dire, le nom et les armes d'une famille, en disant : *à l'assemblée fut occis le sire de Beaujeu, par trop hastivement*

assaillir ses ennemis; mais Guichard son père, releva le cry de Beaujeu.

Le cri d'armes n'est autre chose qu'une clameur conçue en deux ou trois paroles prononcées au commencement ou au fort du combat ou de la mêlée, par un chef ou par tous les soldats ensemble, suivant les rencontres et les occasions; le cri était personnel au général de l'armée ou au chef de chaque troupe.

Ces cris n'étaient pas toujours des voix incertaines et confuses, mais souvent articulées et consistant en la prononciation de quelques mots. Ils servaient à exciter ou enflammer le courage des soldats.

Les premiers cris étaient des invocations à caractère religieux dans les premiers siècles qui précédèrent les croisades. Ducange cite divers auteurs à l'appui de ce fait. Ainsi Luithprand en parlant du combat d'Henri 1^{er} dit l'Oiseleur, roi de Germanie (mort en 936), contre les Hongrois, dit : *Haud mora bellum incipitur atque ex christianorum parte sancta mirabilisque vox Κρηται, ex eorum turpes et diabolica Hui, Hui, frequenter auditur.* Plus tard, Ditmar, évêque de Mersebourg, décrivant une bataille entre les troupes de l'Empereur d'Allemagne Henri II (mort en 1024), et les Polonais, s'exprime ainsi : *Ut primum castra visis agnovere tentoriis, alta voce per Kyrie eleison socios convocantes, hostes effugarunt.* Le même Ducange ajoute que la louable coutume d'implorer la Divinité a été l'origine de cris d'armes personnels proférés par les rois et les princes. Ceux-ci invoquaient d'ordinaire l'assistance de Dieu, de la Vierge ou des Saints dans les dangers du combat. A l'appui de cette opinion, citons les *voces fidei*, nom donné par Roderic, archevêque de Tolède, aux cris de la chevalerie, c'est-à-dire, cris de confiance en l'assistance de Dieu.

Les Français qui prirent part à la première conquête de la Palestine avaient pour cri général ces mots : *Adjuva Deus*, d'après la citation de Foucher de Chartres et d'un autre auteur ancien, ou bien *Eia Deus, adjuva nos*, suivant l'*Histoire de Hierusalem*. Roderic, archevêque de Tolède, que nous venons de nommer, rapporte qu'au siège et à la prise de Cordoue sur les Sarrasins, les Chrétiens s'écrièrent : *Deus adjuva*. Ils ajoutaient quelquefois à cette invocation ces mots : *Deus vult*, ou, suivant la Chronique du Mont-Cassin, *Diex el volt*, dont l'origine remonte au concile de Clermont en Auvergne, où le pape Urbain II fit une exhortation si vive aux princes chrétiens pour les engager à enlever le tombeau de Jésus-Christ aux infidèles, que les auditeurs se croisèrent aux cris de *Diex le volt, Diex le volt*.

Plusieurs princes réclamaient le secours de la Sainte-Vierge dans leurs cris, tels que les ducs de Bourgogne dont l'invocation était, selon Monstrelet, Georges Chastellain et quelques hérauts, *Nostr Dame Bourgogne*; les comtes de Vergy criaient : *Vergy à Notre-Dame*; le duc de Gueldre, *Nostr Dame Gueldres*; le seigneur de Coucy, *Nostr Dame au seigneur de Coucy*, et le comte de Hainaut, suivant Monstrelet, *Nostr Dame Hainault*.

En outre, des noms de saints furent invoqués; saints qui étaient les patrons des chevaliers demandant leur intercession. Ainsi, les Liégeois criaient *Saint Lambert!* C'était le patron de la ville de Liège.

Les cris dérivait très souvent de quelque aventure notable des ancêtres, de qualifications désignant la dignité ou la suprématie de la maison, ou des armoiries mêmes des chevaliers. Ordinairement et telle était presque la règle générale, le nom de famille servait de cri. D'après la *Chronique de Flandre*, Jean I, duc de Brabant, prit le cri : *Lembourg à celui qui l'a conquis*, après la conquête du duché de Limbourg, dont la possession lui était disputée par le duc de Gueldre qu'il défit à la bataille de Woëringen en 1238, car les ducs de Brabant avaient auparavant le cri de : *Lowvain au riche duc*. Mais ces cris ne reposent que sur une tradition.

Il y avait des cris de guerre qui marquaient la dignité annexée à la maison dont le seigneur était issu. Ainsi les premiers ducs de Bourgogne avaient pour cri : *Chastillon au noble duc!* le comte de Mœurs : *Mœurs au comte!* les comtes de Hainaut : *Hainault au noble comte!* ou simplement : *Hainault!*

On voyait d'autres cris d'armes tirés de quelques épithètes d'honneur attribuées aux familles. Ainsi les seigneurs de Coucy, en Picardie : *Coucy à la merveille!* les seigneurs de Guise : *Place à la bannière!* les seigneurs de Vilain, issus des châtelains de Gand : *Gand à Vilain sans reproche!*

Il y avait des cris dérivés des symboles héraldiques. Tel est le cri des comtes de Flandres : *Flandres au lion!* et celui de la maison de Waudripont : *Cul à cul Waudripont!* allusoire aux deux lions adossés ornant le bouclier des seigneurs de Waudripont ou Wattripont.

Quelquefois les souverains ont crié le nom de la capitale de leurs Etats. Philippe Mouskès nous dit que l'empereur Othon cria : *Rome!* à la bataille de Bouvines, en les vers suivants :

Li ro's Othe pour son reclaim
Cria Roume trois fois s'enseigne,
Si come proesse li enseigne.

Les Communes criaient ordinairement le nom de la ville principale de leur pays. Les Avalois, habitants des environs de Cologne, crièrent, suivant Philippe Mouskès, à la bataille de Bouvines : *Cologne!* C'est ce qui ressort du vers suivant : Li Avalois crient Coulougne.

Les Flamands révoltés contre leur prince, comptaient beaucoup de Gantois dans leurs rangs et criaient, suivant Froissart : *Gand! Gand!*

Les bannerets avaient le privilège du cri de guerre que l'on appelle cri d'armes, qui leur était particulier et leur appartenait privativement à tous les bacheliers, comme ayant droit de conduire leurs vassaux à la guerre et d'être chefs de troupes et d'un nombre considérable de gens d'armes. Tous les gentilshommes et tous les nobles n'avaient pas le droit au cri d'armes ; c'était un privilège qui n'appartenait qu'à ceux qui étaient chefs ou conducteurs de troupes et qui avaient bannière à l'armée. De cette façon, il y avait, sur le champ de bataille, autant de cris que de bannières. C'est de cet usage que Guillaume Guiart a dit en 1195 :

Et n'oïssiez crier Montjoie,
Que la bataille ne remaingne,
Saint Pol, Ponti, Drués, Champaingne,
Melun, Bourgoingne, Ferriens
Et autres diverses bannieres.

Ainsi le terme de *crier bannière* et *crier les enseignes* est parfaitement justifié.

Le cri général se prononçait unanimement par tous les soldats en même temps et avant d'en venir aux mains avec l'ennemi ou plutôt à l'instant de la mêlée en se précipitant sur les bataillons. Ces cris étaient poussés avec vigueur et allégresse.

Aux assauts des villes et au moment de l'escalade des murailles, on exprimait le cri général ; au siège d'Antioche, les croisés crièrent : *Dieu le veult!* A celui de Jérusalem les mêmes guerriers crièrent : *Deus adjuva, Deus vult!*

A la prise de Luxembourg par les Bourguignons, les soldats y crièrent *Bourgongne!* d'après les vers manuscrits du temps :

Neantmoins par subtile maniere,
Prit-on la ville en toutes parts,
Et au prendre eut mainte bannieres
Desployées, et tant d'estendars,
Tant de glaives et tant de dars,
De lances en la compagnie,
Qu'ils bouterent hors les soldats,
En haut criant Ville gagnie.

Puis pour au chef de la besongne
Accroistre le nom en tous lieux
Crioient : Bourgongne ! Bourgongne !
Trestons ensemble qui mieux n.ieux.

Le chroniqueur Froissart relate le fait d'un Chevalier banneret commandant plusieurs bannières ou compagnies, comme le plus âgé ou le plus qualifié, et envoyé pour attaquer une place. Le cri de ce banneret fut général pour tous ceux qui étaient sous ses ordres.

Quelquefois, le cri était une demande d'aide ou de secours. Au dire du même Froissart, le comte de Flandres descendit au marché de Bruges, escorté par un grand nombre de falots, afin de tenir tête aux Gantois qui s'étaient emparés de la ville et cria : Flandres au lyon au comte !

Nous voyons aussi qu'à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304, le roi Philippe-le-Bel, voyant *que les Flamens avoient jà tué deux bourgeois de Paris, qui à son frein estoient, et messire Gilbert de Chevreuse qui gisoit mort devant luy, l'Oriflambe entre ses bras, s'escria le noble roy : Montjoie Saint Denys ! et se ferit en l'estour* (1).

Ces cris étaient appelés : *cris à la recousse*.

Non seulement on proférait le cri général au commencement de la bataille, mais encore, chaque soldat criait le cri de son capitaine et chaque cavalier celui de son banneret. C'est ce qui eut lieu au combat du Pont de Comines, en 1382, où une petite troupe de cavaliers français, sous la conduite du maréchal de Sancerre, attaqua un grand nombre de Flamands. En nous parlant de ce combat Froissart dit : *Là crioit-on : Saint Py, Laval, Sancerre, Anguien !* et autres cris qu'ils crièrent dont il avoit gendarmes.

La *Chronique de Flandres* rapporte la rencontre près de Ravensberg, en Flandres, vers l'an 1303, en ces termes : *Aussitost que le comte Othe (de Bourgogne) et les autres hauts hommes les virent approcher, incontinent ferirent à eux chascun criant son cry à haute voix et commença l'estour mult crueux.* (1)

On prononçait encore le cri des chevaliers lors des tournois, lorsque les jouteurs allaient entrer en champ clos. Georges Chastellain cite plusieurs exemples en son *Histoire de Jacques de Lalaing, chevalier de la Toison d'or*.

On proférait aussi le cri du seigneur prédominant, lorsqu'on arborait la bannière au château de son vassal, lorsque ce dernier

1. *Estour* veut dire, en langage moderne : *combat*.

2. *Crueux*, en langage moderne : *cruel*.

lui rendait hommage. Un titre de l'an 1245, contenant l'hommage de Signis, veuve de Centulle, comte d'Estrac, et de son fils Centulle, au comte Raymond de Toulouse, dit que le viguier de Toulouse, sur l'ordre du comte, monta au donjon principal et que là, il arbora sa bannière *ratione et jure majoris domini* ; puisqu'il y fit préconiser et crier à haute voix le cri de guerre du comte, qui était : *Tolose !*

En présence de la défense faite aux puînés de porter les armes de famille sans brisure, ceux-là ne pouvaient prendre le cri qu'en le modifiant sensiblement ; toujours en vertu du principe qui réservait à l'ainé seul, le droit de porter les armes pleines, le nom et le cri de race.

Les comtes d'Artois, suivant les *Provinciaux* (manuscrits), criaient : *Montjoye au blanc esprevier !* ou *Montjoye au blanc épervier !* en souvenir de l'épervier dont le roi Philippe le Bel fit présent, en 1293, à Robert II comte d'Artois, sauf à lui rendre hommage pour son comté.

Il fut donc d'usage, chez les puînés des grandes maisons, de préférer le cri du père, en y ajoutant le nom d'une seigneurie ou d'un fief.

Mais, depuis que le roi de France Charles VII (1429-1461) eut établi des compagnies d'ordonnance ou milices permanentes et dispensé les grands feudataires de faire la guerre en y conduisant leurs vassaux, sous leurs bannières, l'usage du cri d'armes fut définitivement abandonné.

D'après cette dissertation, on peut conclure que le cri d'armes est bien différent du *tessara des Latins*, du *Σουθηρα* des Grecs et du *mot du guet* des Français, quoique ces locutions consistent dans la prononciation de certains mots destinés à reconnaître les partis.

(*Glossarium*, par DU CANGE.— *Dissertation sur les cris d'armes*, tome VII.)

Croc ou Crochet

Instrument semblable à une gaffe de marine, à pointe aigue.

Crocodile

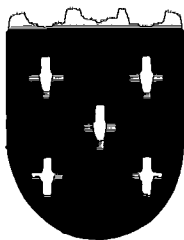
La forme générale du crocodile est assez semblable, en grand, à celle des autres lézards. Tout son corps est couvert d'écailles, excepté le sommet de la tête, où la peau est collée immédiatement sur l'os ; celles qui couvrent les flancs, les pattes et la plus grande partie du cou, sont presque rondes, de grandeurs

différentes et distribuées irrégulièrement ; celles qui défendent le dos et le dessus de la queue, sont carrées, et forment des bandes transversales. La couleur des crocodiles tire sur le jaune verdâtre, plus ou moins nuancé d'un vert faible, par taches et par bandes ; ce qui représente assez bien la couleur du bronze un peu rouillé. Le dessous du corps, de la queue et des pieds, ainsi que la face intérieure des pattes, sont d'un blanc jaunâtre. Il y en a de très bruns sur la rivière du Sénégal. Aristote paraît penser que les crocodiles sont noirs.

Le crocodile se voit dans les écus des officiers du premier Empire qui ont fait la campagne d'Egypte avec Bonaparte.

Croisé

Se dit des objets qui portent une croix : un globe surmonté d'une croix ; le panonceau d'un agneau pascal, lorsque la croix est d'émail différent.



Croixette

Petite croix dans un écu.

Croison

Traverse d'une croix.

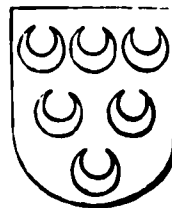
Croissant

Représenté avec ses deux cornes tournées vers le chef de l'écu.

Le croissant est le symbole de la noblesse, de l'accroissement de richesses, de l'honneur et de la renommée. Il rappelle les croisades et les expéditions contre les Sarrasins et les Barbaresques.

Dans son *Histoire de la Marine*, Eugène Sue rapporte que les 100 *Scutagios*, vétérans d'élite de Manuel, empereur grec de Byzance (contemporain du Sultan Mahomet I^{er}), chargés de la défense du *labarum* ou étendard croisé de Constantin, étaient couverts de cottes de mailles, et portaient un casque d'acier poli, surmonté d'un *croissant d'or*, symbole chrétien de Constantinople.

Au moyen-âge, existait une confrérie militaire nommée : *les Chevaliers du Croissant*, qui n'étaient point soumis à des



règles particulières. Ce n'était pas à proprement parler un ordre militaire.

Le *croissant* a donné son nom à trois ordres de chevalerie :

1° L'*Ordre du Croissant* créé à Messine, en 1268, par Charles d'Anjou, père du roi de France Louis IX, en mémoire de la bataille du lac Ficin, où ce prince vainquit et fit prisonnier Conradin, petit-fils de l'empereur Frédéric II, et Frédéric d'Autriche. Les chevaliers devaient justifier de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cet ordre subsista peu de temps et fut remplacé par celui de l'Etoile.

2° Celui créé en France, à Angers, le 11 août 1448, par le roi de Sicile René d'Anjou, dit le Bon, en l'honneur de Saint-Maurice ; il le plaça sous la protection de la sainte Eglise. Les chevaliers devaient faire preuve de noblesse. Cet ordre s'éteignit avec la maison d'Anjou. Il est tout à fait distinct du précédent avec lequel les historiens l'ont confondu.

3° L'*Ordre du Croissant* créé en Turquie par Sélim III, qui le destina à récompenser les services rendus à la Sublime Porte par les étrangers. Il n'a jamais été accordé aux nationaux. Cet ordre n'existe plus depuis longtemps.

Croix

L'opinion généralement reçue touchant ce symbole, est qu'il fut pris par les chrétiens allant combattre les infidèles et conquérir le tombeau de Jésus-Christ.

A l'époque des Croisades, la croix varia de forme, et de couleur, afin d'empêcher la confusion dans les rangs des guerriers. Ainsi, les Français adoptèrent la croix d'argent, les Espagnols la croix rouge, les Italiens la croix d'azur, les Allemands la croix noire et quelques-uns de ceux-ci la croix orangée, les Saxons la croix verte et les Anglais la croix d'or, mais quelquefois la croix rouge.

Il est logique de dire que, si les principales maisons de l'Europe ont retenu la croix en souvenir des exploits de leurs ancêtres en Palestine, toutes les familles modernes qui ont adopté, depuis des siècles, cet emblème, n'ont pas pris part à des expéditions lointaines pour la délivrance des Lieux-Saints.

La croix ansée à longue hampe apparaît dès le v^e siècle sur les monnaies impériales d'Honorius, Théodore-le-Jeune, Aelia Eudoxis sa femme, Valentinien III, Macien, etc., et son usage se prolongea à Byzance durant les siècles postérieurs. Au vi^e siècle, on la trouve sur deux tiers de sol d'or attribués à Clovis I^{er} ; sur un

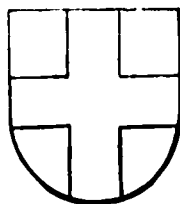
troisième incontestablement dû à Clotaire I^{er} (511-561) et sur une grande quantité de pièces frappées sous la dynastie mérovingienne. Le trésor de la cathédrale de Cologne possède une très belle croix ansée du XII^e siècle, ornée d'émaux champlevés qu'on suppose avoir été ajoutés après coup. La croix potencée, c'est-à-dire formée par quatre T réunis pied contre pied, se rencontre sur les monnaies de Tibère (578-582), d'Heraclius (610-641) et de Tibère Absimase (698-705), on n'en voit plus à Byzance après Romain Lécapène (919-944). La croix potencée a persévéré chez les Latins sous le nom de Croix de Jérusalem. Une plaque de ceinturon mérovingien, conservée au Musée de Genève, offre une croix ansée et potencée à la fois, dont les appendices se terminent en demi-losanges. Quant à la croix à double traverse, elle commence à se montrer sur une médaille d'or qui réunit les figures de Léon III et de Constantin Copronyme (720-741); alors cette croix est simplement ansée, mais une médaille de Constantin VI et d'Irène sa mère (780-797) présente le même type, orné de perles à ses extrémités et entièrement conforme à la célèbre croix espagnole de Caravaca. La double croix ansée disparaît en Orient après Jean Comnène (1118-1143); la double croix perlée, après Romain Diogène (1068-1071). On voit la première en France sur un monétaire mérovingien inconnu.

Il résulte donc de cet exposé que des divers types de croix usités à Rome et à Byzance, plusieurs ont été adoptés d'assez bonne heure par les Barbares occidentaux.

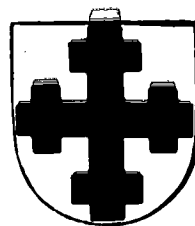
Les anciennes croix doubles en métal aujourd'hui connues et qui datent toutes du XII^e, XIII^e siècle sont fleuronées aux extrémités. (*Revue de l'Art chrétien*, 8^e année, p. 233).

Beaucoup de sceaux anciens représentent les empereurs et les rois tenant une croix dans la main droite. La croix est alors un signe de victoire.

Dans l'iconographie sacrée, la croix désigne essentiellement la foi et la croix rouge le martyr.



D'après M. Raymond Bordeaux, archéologue français, la croix à 3 croisillons ou traverses horizontales, est une création toute moderne des peintres.



En héraldique les branches de la croix touchent les bords de l'écu.

On nomme croix *recroisettée*, celle dont les branches sont terminées en croix.

On nomme *croix de Toulouse*, celle qui est vidée, cléchée, pommetée et alésée.

La *croix pattée* est celle dont les branches s'élargissent à leurs extrémités. Jean-Baptiste-Louis Gresser, chevalier de l'Ordre du Roi, historiographe de l'Ordre royal et militaire de Saint-Lazare, l'un des quarante de l'Académie française et le célèbre auteur du poème de *Vert-Vert*, né à Amiens, le 2 août 1709, d'une famille considérable de la bourgeoisie, mort le 16 juin 1777, reçut de Louis XVI des lettres de noblesse, avec les armoiries : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois croix pattées du même*. — Supports : deux lions. — L'écu sommé d'une couronne de marquis.

Croix de Saint-André. — Ainsi appelée parce que saint André fut attaché et cloué à deux troncs d'arbres réunis en forme d'X. Dans l'art héraldique on nomme cette croix *sautoir* quand elle atteint les bords de l'écu, et *sautoir alésé* lorsque ses extrémités sont coupées à angle droit de manière à la faire voir isolée dans l'écu.

De petites croix de Saint-André, au nombre de huit ou de douze, couvrant la bordure d'un écu, sont appelées *Flanchis*. Les maisons les plus illustres et les plus anciennes d'Espagne ont leur bouclier orné d'une bordure chargée de flanchis.

Croix de la Maison de Savoie

L'aigle au vol abaissé fut le blason le plus ancien de la Maison de Savoie. Elle paraît dans le contre-scel des premiers sceaux de cette famille, ainsi que l'a fait remarquer Samuel Guichenon. Mais les savants persuadés, sur la foi des héralts, que l'écu de Savoie avait toujours porté une croix pleine, crurent que les reproductions de sceaux données par cet auteur étaient apocryphes, parce qu'elles contenaient des corrections modernes qui les éloignaient du style primordial. Tout doute se dissipa lorsqu'apparut l'ouvrage si documenté : *Sigilli dei principi de Savoia raccolti ed illustrati per ordine del Re Carlo Alberto* ; Torino, 1834 ; dû à MM. Dominique Promis et Louis Cibrario. Il est maintenant prouvé que l'aigle a été le symbole héraldique de Thomas I^{er}, comte de Savoie et vicaire de l'Empire († 1233), de quelques-uns de ses fils et de Louis de Savoie, sire de Vaud, son petit-neveu († 1302). Trois générations n'eussent pas usé d'un même blason, s'il se fût agi d'un symbole personnel à Thomas I^{er}. Admettant même que l'aigle fut le signe du Vicariat impérial, comment un cadet, tel que Louis de Vaud, aurait-il pu

le porter en son écu ? Mais elle était bien un symbole de famille, comme le démontre le contre-scel de Béatrix, comtesse de Provence, fille de Thomas I^{er} (morte en 1266), dans lequel figure l'écu à l'aigle, entouré de cette légende : † *Arma comitis Sabaudie et marchis Italie.*

En outre, doit-on considérer l'écu à l'aigle comme un véritable blason dans le sens actuel du mot ? M. Antonio Manno ne le pense pas, parce que jusque vers l'an 1260, les armoiries n'étaient pas encore la propriété des personnes qui les portaient, mais appartenaient à leurs domaines. En effet, dit-il, un seigneur changeant d'état ou de seigneurie modifiait son scel et sa devise.

L'aigle doit donc être admise mieux qu'un symbole de famille. C'est le blason du comté de Maurienne, ancien domaine de la Maison de Savoie.

Parfois l'aigle de Savoie apparaît bicéphale (à deux têtes) soit sur les sceaux, soit sur les monnaies. Mais ici c'est l'aigle de l'Empire pour indiquer la dépendance des comtes de Savoie ou bien la concession du droit de battre monnaie obtenu de l'Empereur. Ainsi, un sceau équestre de l'an 1278, représente Philippe, comte de Savoie, fils de Thomas I^{er}, armé d'un bouclier à l'aigle bicéphale. La longue housse de son cheval est également ornée de la même aigle. Mais le contre-scel porte l'aigle habituelle de Maurienne.

Certains auteurs affirment que la *croix d'argent sur champ de gueules* a toujours été le blason de Savoie et proclament ensuite avec une grave maladresse qu'elle fut adoptée puis rendue héréditaire dans sa descendance par Amédée V dit le Grand († 1323).

Il est inutile de discuter ces commentaires, puisque la croix apparaît sur le tombeau de Thomas II, père d'Amédée V († 1259), dans la cathédrale d'Aoste. On pourrait objecter que le fils, lorsqu'il érigea le monument funéraire, aurait pu y avoir placé les armoiries qu'il avait prises. Mais nous répondons que déjà auparavant, Pierre II et Philippe, comtes de Savoie, portèrent certainement la croix pleine. En outre, suivant les savants auteurs du *Sigilli di Savoia*, Pierre II († 1268) adopta le premier la croix qui ne fut prise comme symbole, en même temps de souverain pouvoir et de dynastie, que par Amédée V dit le Grand. On en trouve la preuve dans les sceaux d'Agnes de Faucigny, épouse de Pierre II, apposés sur des chartes de 1262 et de 1263, dans lesquels cette princesse est représentée soutenant deux écus : l'un orné d'une croix, l'autre palé. Or, les pals étant l'emblème des Faucigny, il est évident que la croix appar-

tient au mari. Béatrix de Savoie, dauphine du Viennois, leur fille, use également d'un écu à la croix, mais sénestrée au 4^e canton d'un besant, comme brisure. Ce fait prouve que les armes pleines étaient seulement l'apanage du chef de la famille.

Philippe de Savoie, frère et successeur de Pierre II à la souveraineté, continua par contre à porter l'aigle, même bicéphale (1239, 1271, 1282), mais Thomas (petit-fils de Thomas III) et sa femme, Guiète de Bourgogne (1278 et 1288), et Eléonore de Brabant, sœur du dit Thomas (1273), firent usage de l'écu à la croix. Les descendants des trois frères : Thomas III, Amédée V et Louis de Savoie s'armèrent également du blason à la croix : les princes d'Achaïe, les comtes de Savoie et les barons de Vaud. Mais chez les premiers elle se montre brisée par un bâton ou filet d'azur en bande, chez les troisièmes, on la voit parfois pleine, parfois chargée en cœur de l'aigle ancienne, ou bien même chargée elle-même de quatre aiglettes, un filet d'azur en bande, brochant sur le tout. Il est donc prouvé que si, avant Amédée V, on a fait usage de la croix ; après ce prince, l'emploi de ce symbole a toujours été constant.

Mais il n'est pas facile de connaître le motif du remplacement de l'aigle par la croix. On ne peut, certes, l'attribuer à l'expédition d'Amédée V à Rhodes, puisque cinquante-trois ans auparavant (1262 à 1315), on trouve la croix dans les armoiries d'Agnès de Faucigny. On serait aussi mal fondé de le faire remonter, avec Guichenon, à la croisade de l'an 1147 en Palestine, à laquelle prit part Amédée III, en confondant un signe de dévotion avec un emblème de noblesse. C'est un préjugé de croire que les comtes de Piémont et de Turin ont adopté la croix parce qu'ils ont succédé aux rois de Lombardie, comme si on connaissait le blason de ces princes vivant à une époque où il n'existait pas d'armoiries. C'est une conjecture, mais improbable, que Pierre II fit usage de la croix parce qu'il avait été élu protecteur du célèbre monastère de Saint-Maurice. Dans ce cas, la croix eût été *tréflée*, mais non *simple*, comme le font remarquer les auteurs de *Sigilli di Savoia*.

L'opinion que Pierre II ait substitué un blason populaire à son écu gibelin, est peu appropriée à la raison historique. C'est aussi une ingénieuse hypothèse de vouloir penser que Charles-Albert fut guidé par des aspirations helvétiques et italiennes, en plaçant l'écu de Savoie sur le drapeau aux trois couleurs. Mais l'opinion des Pères Monod et Ménestrier que Thomas II a adopté la croix comme comte de Piémont, est plus prépondérante. En effet, la croix d'argent

sur champ de gueules, brisée ensuite d'un lambel en chef, a été et est encore le blason de Piémont. C'est une confirmation de la nouvelle règle héraldique qui soutient qu'anciennement les blasons appartenrent au fief, puis demeurèrent au seigneur. (Extrait traduit du Mémoire : *Origini e vicende della Stemma Sabauda*, par le baron ANTONIO MANNO, Turin, 1876, in-8°.)

Croix (en)

Désigne la position de symboles posés dans le sens d'une croix.

Croix (passée en)

Se dit de deux pièces : l'une posée en pal, l'autre posée en fasce et brochant sur la première.

Crosse

Bâton épiscopal d'or ou d'argent recourbé et fleuroné dans sa partie supérieure. C'est une marque de juridiction ecclésiastique. Les évêques portent (en leurs armes) la crosse tournée en dehors, tandis que les abbés la portent tournée en dedans, afin de montrer que leur juridiction n'est que dans le cloître. Ce ne fut d'abord qu'une houlette pastorale terminée en volute et qui ne s'élevait pas plus haut que le front de celui qui la portait. Quelques crosses allient diverses matières ; l'ivoire à la volute, le buis à la hampe, le fer à l'extrémité. L'ivoire est l'emblème de la douceur, le buis de la fermeté, le fer de la sévérité. La crosse figure ainsi les qualités de la charge épiscopale (*Revue de l'Art chrétien*, 7^e année, p. 124).

La crosse (*baculus, pedum*) est l'emblème de la dignité épiscopale, de l'autorité du pasteur ; c'est plus qu'un signe d'honneur. On l'appelle *pedum*, bâton de berger, parce qu'il a la forme du bâton recourbé dont les anciens bergers se servaient pour saisir les moutons par les pieds, afin de les arrêter dans leur course vagabonde. Bède le Vénérable (vii^e siècle) dit que l'évêque a sa crosse pour gouverner ses sujets et pour soutenir les faibles. La crosse épiscopale était la plus simple, car celle de l'archevêque se terminait en croix sans crochet ; celle du patriarche était une croix double ou grecque, et celle du pape une croix à trois barres transversales. (ALEX. SCHAEPKENS. — *Antiquités ecclésiastiques*, article inséré dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1847).

La crosse est un instrument de jeu très populaire en Ecosse, d'où il a été importé dans les Pays-Bas et principalement en Gueldre. Plusieurs familles de ce pays l'ont adopté dans leurs blasons.

Cuiller

L'usage des cuillers ne remonte pas au-delà du xiv^e siècle. La cuiller est l'emblème de l'homme qui tient table ouverte pour ses amis. La maison de Bournonville a deux cuillers pour cimier.

Cuirasse

Symbole de la force. On voit fréquemment des cuirasses dans les blasons militaires du premier Empire.

Cyclamor

On dit ce terme synonyme de l'ORLE. Mais c'est une erreur grossière : le cyclamor est un grand anneau, tandis que l'orle est une pièce dans le champ de l'écu et parallèle à ce dernier. Le cyclamor est un emblème essentiellement polonais.

Cygne

Oiseau représenté debout et de profil.

Par sa blancheur, il est le symbole de la sincérité.

A sa noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit reconnaître le cygne non seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Il réunit la grâce à la beauté. Aux avantages de la nature, le cygne réunit aussi ceux de la liberté ; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou enfermer : libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité.

Le cygne est le symbole de la grâce.

En 1443, fut fondé en Prusse un Ordre qu'on appela *Ordre du Cygne*, et, quoiqu'il eût cessé d'exister depuis longtemps, il ne fut néanmoins jamais aboli officiellement ; c'est pourquoi, le 24 décembre 1843, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, renouvela les statuts de cet Ordre, qui n'est conféré qu'aux personnes prenant l'engagement de secourir les malades, soulager les pauvres, panser les blessés, consoler les gens en proie aux

remords, condamnés par les tribunaux. Le roi et la reine de Russie sont grands-maitres de l'Ordre, qui n'est composé que d'une seule classe de membres. Un *cygne* aux ailes ouvertes est suspendu au collier de l'Ordre.

Cyprès

Arbre droit, haut et pointu. Emblème de deuil, d'affliction, de déception et de mort.

On le compare à la beauté sans bonté, parce qu'il ne donne aucun fruit profitable à l'homme. Le cyprès se voit rarement dans les écus français. Comme exemple, citons la famille DE RUELLE, qui porte : d'argent à trois cyprès de sinople.





D

Dague

Les armoiries de la ville de *Londres* sont : *d'argent à la croix de gueules, cantonnée au 1^{er} d'une dague de gueules.*

Elle figure la dague avec laquelle fut tué Wat-Tyler, chef des rebelles, sous Richard II. Ce Wat-Tyler, couvreur à Deptford, se mit à la tête de la révolte de 1381, tua un collecteur qui venait chez lui lever la capitation, réunit des masses innombrables, propagea l'insurrection dans les comtés d'Essex, Sussex, Surrey, Kent, marcha sur Londres, qu'il pillait et où il massacra l'archevêque de Cantorbéry et plusieurs hauts dignitaires, s'empara de la Tour sans coup férir, obtint tout ce qu'il voulut et fut sur le point de tenir entre ses mains le jeune roi Richard II. Ce prince déterminait Wat-Tyler à se rendre à une conférence, promettant de nouvelles concessions ; mais comme ce rebelle menaçait le roi, le lord-maire de Londres le poignarda... Southey a mis ce personnage en scène.

Le cimier des *Kirkpatrick*, d'Ecosse, est une main tenant une dague haute levée de gueules. (Voir *Curiosités héraldiques* dans la *Revue britannique*, antérieure à 1870).

Daim

Animal sauvage représenté passant et de profil ; on le reconnaît à ses cornes larges et plates tournées en avant ; il est assez semblable au cerf, mais beaucoup plus petit.

Il est le symbole de la timidité, de la crainte et de la pusillanimité.

Dais

Les descendants de Leche, le fondateur de la monarchie polonaise en 550, prirent pour armoiries un dais en souvenir de ce que dès les premiers temps de cette monarchie, il était en usage de mettre les récoltes à l'abri sous un toit ou dais soutenu par quatre piliers. Cet emblème de l'abondance de pays fut adopté plus tard par quelques familles de la haute féodalité de Pologne.

Dames

Le titre de *dames* était primitivement réservé aux femmes d'un rang très élevé. Les autres femmes nobles ne portaient que le titre de *damoiselle* ou *demoiselle*. Dans la suite, le nom de *dames* a été donné à toutes les femmes de qualité, et enfin indistinctement à toutes les femmes mariées, nobles ou roturières. Cette extension du mot *dames* est récente. Au xvii^e siècle, la femme de P. Corneille ne s'appelait encore que *mademoiselle Corneille*. Du reste le nom même de *dame* dérivé du latin *domina* (*maitresse*) indique assez quelle idée élevée les nations modernes se sont faites du rôle de la femme et de son rang dans la société. Au moyen âge, nous voyons les dames gouverner le château féodal en l'absence du seigneur, le défendre avec un courage héroïque, inspirer les poètes, assister aux tournois et en distribuer les récompenses. Elles sont l'âme de la chevalerie. Elles assistaient aux festins donnés pour recevoir les chevaliers. Les dames portaient, comme les hommes, des manteaux armoriés et avaient des sceaux où elles sont représentées le faucon sur le poing ou une fleur à la main. Les outrages qu'on leur faisait étaient plus sévèrement punis que toutes les autres offenses.

Dans la suite, lorsque l'influence de la cour succéda à celle de la féodalité, les dames introduites dans la maison du roi par Anne de Bretagne, y jouèrent un rôle considérable, mais souvent funeste ; on s'en plaignait dès le xvi^e siècle : « Vengeance, « colère, amour, inconstance, légèreté, impatience, les rendent « incapables du maniement des affaires, dit Tavannes. Elles déplacent les plus braves pour les plus beaux, comme si les armes « étaient des habits voluptueux et les champs de bataille des salons de bal ». C'est à partir de cette époque que l'étiquette créa un grand nombre de titres nouveaux pour les dames de la cour : *Dames d'honneur, dame d'atour, dames du palais*, filles de la reine, etc. Les abbesses étaient aussi appelées *dames* et désignées par le titre de leur abbaye. On appelait aussi *dames* toutes les religieuses professes d'une abbaye. (A. CHÉRUÉL).

Damoiseau ou Damoisel

Le nom de *damoiseau* ou *damoisel*, formé du latin barbare *domicellus*, petit ou jeune seigneur, indiquait d'abord le fils d'un seigneur ou d'un chevalier. Plus tard, il désigna les simples écuyers et les aspirants à la chevalerie. Ce titre s'appliquait aussi spécialement aux seigneurs de certains fiefs. On disait le *damoiseau de Commercy*, et, au xviii^e siècle, le cardinal de Retz portait encore ce titre. Dès cette époque, on appelait *damoiseau* un homme qui affectait la recherche des vêtements ou une galanterie banale.

Damoiselles

Le nom de *damoiselles* ou *demoiselles*, en latin *domicella*, s'appliquait, dans l'origine, aux filles des dames nobles, des châtelaines. On donnait aussi ce titre à des femmes mariées qui n'appartenaient qu'à la noblesse inférieure, et enfin il servit à désigner toutes les femmes qui n'étaient pas nobles. La noblesse s'en choqua comme d'une usurpation de titres. On voit dans le premier cahier des Etats-Généraux d'Orléans (1560), que l'ordre de la noblesse demanda qu'il fut défendu à tout anobli jusqu'à la quatrième génération de porter bonnet, souliers, ceinture et fourreau d'épée de velours, ou aucun ornement d'or à son chapeau, ainsi qu'à sa femme de s'intituler *damoiselle* ou *demoiselle*, ni de porter robe de velours ou bordure d'or à son chapeau.

A l'époque où s'organisa la maison du Roi, il y eut des *demoiselles d'honneur* pour accompagner les princesses, comme il y avait des dames d'honneur auprès de la reine. Enfin le nom de *demoiselles* a été employé indistinctement pour désigner toutes les femmes non mariées. (A. CHÉRUÉL.)

Dauphin

Poisson à grosse tête, représenté courbé en demi-cercle, de profil et en position verticale.

Son museau et sa queue sont tournés vers la dextre de l'écu.

Il indique un commandement sur mer.

Le dauphin est le symbole d'une retraite sûre à l'approche des tourments et des orages; on affirme que ce poisson, hors de l'eau son élément, est celui de tous les poissons qui périt le plus vite. Il pourra personnifier quelque grand personnage attaché à son pays et ne pouvant s'en éloigner sans mourir.



Le dauphin a toujours été pour les anciens un animal sauveur, témoin ceux de Taras et d'Arion. Il avait la même signification sur les monuments primitifs du christianisme. (*Revue Archéologique*, Paris 1845, p. 405.)

On nommait *Dauphin* les seigneurs du Dauphiné de Vienne, par allusion au dauphin de leur écu ; ce titre fut donné ensuite à l'héritier présomptif du trône de France, lorsque le Dauphiné fut cédé à la couronne. Ce titre n'impliquait point d'ailleurs, chez le prince héréditaire de France, la souveraineté réelle du Dauphiné.

Le titre de *Dauphin* fut pareillement porté par les seigneurs de la branche aînée de la Maison d'Auvergne, du XII^e au XV^e siècles. On appelait *Dauphine* l'épouse du Dauphin.

Dé à jouer

Indique le hasard.

Décapité

Indique des animaux représentés sans tête.

Défaillant

Se dit d'un emblème héraldique auquel il manque une moitié.

Défendu

Attribut du sanglier et de l'éléphant dont les dents et les défenses sont d'un autre émail que celui de la tête ou du corps.

Défense

Se dit de la licorne baissant la tête pour se défendre contre un ennemi.

Défenses

Dents des sangliers et des éléphants.

Dégarni

Indique une épée sans garde.

Delta

Triangle évidé, comme l'instrument de musique composé de trois tringles de fer. Il est ainsi appelé parce qu'il affecte la forme de la lettre grecque Δ, nommée *delta*.

De l'un à l'autre

Désigne un animal ou un objet quelconque posé sur une partition de l'écu et dont l'émail est changé alternativement avec celui du champ.

De l'un en l'autre

Diffère de l'un à l'autre, en ce que les pièces ne sont pas posées sur les partitions de l'écu, mais au centre des divisions ou des quartiers.

Démanché

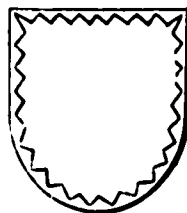
Attribut de tout outil ou arme représentée sans le manche qui lui est propre.

Demi-vol

Aile seule détachée du corps d'un oiseau, posée en pal, le dos à dextre et la pointe vers le haut de l'écu. Il y a quelquefois plusieurs demi-vols ensemble dans l'écu.

Denché

Forme spéciale de la bordure de l'écu et des bords d'une croix, d'une fasce, etc. Elle représente une feuille de scie, à petites dents pointues. On dit aussi *dentelé* dans le même sens, qui est l'expression technique du xvi^e siècle.



Denchure ou dentelure

Nom d'un chef denché réduit à sa moindre largeur.

Denticulé

Se dit d'une espèce de bordure formée de créneaux isolés.

Désarmé

Attribut d'un animal qui n'a point d'ongles, ni de griffes.

Deux et un

Disposition de trois pièces posées deux en chef et une en pointe, c'est-à-dire en forme de triangle renversé ; se dit aussi de

trois pièces accompagnant une pièce principale qui les sépare comme la fasce.

Devise

Sentence laconique inscrite sur un listel posé au dessous de l'écu.

Si le blason plait comme énigme, les *devises* charment comme équivoques. Leur beauté principale résulte des sens multiples qu'on peut y trouver. Parfois, la devise était l'explication de l'emblème armorial, parfois une allusion à une particularité intéressante pour le seigneur.

Dans sa *Science des Armoiries*, J. Eysenbach, archiviste de la Haute-Vienne, partage cette partie de l'archéologie en : 1^o Devises historiques ; 2^o Devises de circonstance ; 3^o Devises royales.

« L'usage des devises est fort ancien, et il n'y a point d'histoire sacrée ou profane où nous ne voyons qu'elles ont été pratiquées, par une peinture de chose visible, ou par une brève sentence, quelle que belle pensée est rendue en partie intelligible et en partie cachée, sans estre sujette à aucunes couleurs ou métaux particuliers ; y en ayant de trois sortes, à sçavoir celles qui ont corps sans ame, celles qui ont ame sans corps, et celles qui ont corps et ame.

« Les premières sont des images symboliques et hiéroglyphiques, qui ont esté principalement en usage parmy les Egyptiens, dont Horus Apollo nous a laissé l'explication, et après luy Pierius Valevianus, et le Père Caussin, confesseur du feu roy Louis XIII, l'un des plus grands ornemens de son Ordre, duquel les ouvrages en l'une et en l'autre langue, et en diverses matières, sont pleins d'une rare et singulière doctrine ; et parce que cette sorte de symboles n'est pas de mon sujet, je n'en rapporteray point d'exemples, comme estans connus de tous ceux qui ont tant soit peu de teinture des belles lettres.

« La seconde sorte de devises qui ont une ame sans corps, est celle que nos ancêtres ont choisie pour exprimer leurs principales passions, soit de piété, d'amour ou de guerre, ou pour quelque aventure qui leur estoit arrivée ; lesquelles ayans pris leur origine de quelqu'une de ces causes, ont esté rendues héréditaires aux maisons de ceux qui les ont prises.

« La troisième sorte de devises qui ont corps et àme, a esté quelquefois pratiquée du temps de nos pères, mais plus rarement que la précédente. Exemple : la maison de Crequy a eu de tous temps pour sa devise un hérisson, un porc-épic, avec ces mots : *Que nul ne s'y frotte* ».

(*La Science héroïque, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, de leurs blasons, etc.*, par Marc DE WULSON, sieur de la Colombière. Paris, 1644).

D'après le Père Menestrier les devises étaient portées sur les cottes d'armes, il n'y a pas plus d'un siècle et ce fut en voyant celles des chevaliers français qui passèrent en Italie que Paul Jove commença à vouloir les réduire en règle.

Dans le principe, les devises étaient brodées en chiffres sur les habits avec diverses figures d'oiseaux et d'animaux dont on a fait depuis des blasons. On voyait de vieux meubles à devises dont il ne faut pas confondre l'usage avec celui des armoiries comme a fait *Boswell*, quand il dit qu'il y eut un combat entre *Jean Chandos* anglais, et *Jean de Clermont* français, parce qu'ils avaient les mêmes symboles héraldiques. C'est une erreur, le sujet de ce duel était une devise semblable, mais ces deux chevaliers portaient un blason différent.

Comme on prend des devises pour quelque dessein que l'on forme, chacun les applique selon son inclination, et les entreprises qu'il fait. Ainsi, il y en a de piété, il y en a de militaires, de galantes, de sérieuses, d'enjouées et de secrètes ou cachées. C'est ce qui a contribué à la diversité des choses dont le blason est composé, parce que c'est par des devises libres et de fantaisie qu'il a commencé, y ayant peu d'anciennes armoiries qui n'aient été autrefois de *simples livrées ou devises*. C'est pour cela qu'anciennement les armoiries avaient le nom de devises et les tournois ou pas d'armes où on les portait, le nom d'*emprises* dont les italiens ont fait celui d'*empresse* qu'ils donnent à leurs devises tant académiques, que militaires et galantes.

(Le P. MENESTRIER. — *Le véritable art du blason et l'origine des armoiries*, Lyon, 1671).

La *devise* que l'on confond quelquefois avec le *cri de guerre* n'est qu'une simple sentence qui tombe ordinairement sur le nom de la personne ou sur les pièces de l'écu. Les Italiens les nomment *ampresse* ou *imprisse*, les espagnols *empresas*. On les croit plus anciennes que le blason. Il s'en trouve de plusieurs sortes, comme de sentences entières, de figures seules, de simples lettres qui sont plutôt des chiffres ; on en voit des figures sans mots, de mots sans figures, ou de mots et de figures tout ensemble.

On peut les réduire à deux sortes, l'une parfaite et l'autre imparfaite.

La parfaite est composée d'une âme et d'un corps, c'est-à-dire, qu'elle consiste en certaines figures accompagnées de paroles

convenables pour elles, courtes et expressives de la passion dominante de celui qui les porte, la figure est le corps et les paroles sont l'âme.

L'imparfaite signifie aussi la passion du héros, mais seulement par des figures ou par paroles séparément.

Pour la composition de la parfaite il faut observer principalement qu'il y ait proposition entre l'âme et le corps, qu'elle ne soit pas trop obscure ni trop intelligible.

On n'emploie jamais de figure humaine pour servir de corps à une devise parfaite, qu'elle n'est assujettie à aucun métal ou à aucun émail.

La figure de la devise est toujours vague et indécise ; il faut donc des paroles concises et expressives pour animer la figure, car sans cela, elle serait soit une énigme, soit une phrase languissante et sans goût.

Les devises se mettent séparément des armoiries. Elles ne sont pas héréditaires, comme les armes d'une famille. Comme elles étaient destinées à remémorer un fait éclatant de courage et de vertu, elles étaient multiples pour une même personne. Les descendants des personnes illustres ont eu à cœur de les conserver dans leur lignée. C'est un louable exemple à suivre pour rappeler toujours ce que l'on doit à la gloire, au génie ou au mérite de ses devanciers et ancêtres.

(Payne cite le *Traité de l'art des devises* par le Révérend Père Le Moine, où il rapporte les règles et des exemples qui sont de grand intérêt. Il n'est pas cité par Bernd).

La seconde signification de ce mot *devise* est, lorsque pour faire savoir qu'il est de notre naturel, ou quelque dessein particulier que nous avons, nous nous exprimons tantost par des termes succints et resserrez, tantost par quelque figure, ou bien par les deux ensemble : tels sont tant de revers de médailles des Romains comme celui d'Auguste, lequel pour dénoter la moderation de son esprit au maniment des affaires publiques avoit fait graver en l'une de ses monnoyes un papillon et un cancre de rivière, etc.

Il se trouve un si grand nombre de devises relatives aux symboles personnels que l'auteur renvoie aux recueils compilés et réimprimés peu avant 1635 par Claude Paradin et ensuite le traité curieux de François d'Amboise, maître de requêtes, contenant un ramas des plus belles qui ayent esté inventées pendant un siècle entier. (LOUVAN GÉLIOT. — *Indice armorial*, Paris, 1635).

Dextre

Terme désignant la droite de l'écu du chevalier qui est censé le porter. C'est donc le côté gauche du bouclier par rapport au spectateur.

Dextrochère

Bras dextre depuis l'épaule, plié au coude. Il paraît dans l'écu, mouvant du flanc sénestre.

Comme représentation du dextrochère, on doit citer les armes de la famille Manno, originaire de Sicile, passée en Sardaigne à la fin du xv^e siècle, et en Piémont en 1817. Elle porte : *d'azur, à la bande accompagnée d'un dextrochère armé, brandissant un poignard abaissé, mouvant du chef sénestre; et, en pointe d'une étoile, le tout d'argent.* —

CIMIER : une plante de corail dans un vol écartelé d'azur et d'argent. — SUPPORTS : deux mouffons. — DEVISE : *Ad fortia.* (Comte AMÉDÉE DE FORAS).



Diadémé

Se dit de l'aigle dont la tête est entourée d'une auréole.

Diamant

Pierre précieuse taillée à facettes. Elle est triangulaire ou en losange.

Diapré

Espèce de damasquinure, d'arabesque ou de broderie, sans dessin fixe, qui se met sur le champ ou sur une pièce de l'écu. C'est un tracé d'or ou d'argent sur couleur. Selon Du Cange, ce mot vient de *diaprus*, mot de la basse latinité, qui a signifié anciennement une étoffe précieuse de broderie, dont le nom s'est étendu ensuite dans l'art du Blason, aux dessins brodés à fantaisie (*Panni pretiosoris species*). Le *diapré* se fait d'un seul émail en Angleterre et en Allemagne où il est assez répandu. Mais on ne doit pas confondre le *diapré*, qui a l'aspect d'un tissu broché, avec le *paillé*, étoffe ornée de figures et d'objets déterminés (Voir **PAILLÉ**).

On peut consulter avec fruit le travail intéressant de M. Alfred

de Tenon : *Le Paillé et le Diapré héraldiques*, imprimé à Avran-ches en 1894.

Diffamé

Indique un animal privé de sa queue.

Diminué

Se dit des pièces réduites en largeur.

Dindon

Il y a des dindons blancs, d'autres variés de noir et de blanc, d'autres de blanc et d'un jaune roussâtre, et d'autres d'un gris uniforme, qui sont les plus rares de tous ; mais le plus grand nombre a le plumage tirant sur le noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes.

Le dindon est originaire de l'Amérique septentrionale, d'où il a été introduit en Europe, au commencement du xvi^e siècle, par les Espagnols qui l'apportèrent du Mexique ou du Yucatan.

Est le symbole d'un homme glorieux, superbe, envieux et querelleur.

Divise

Fasce rétrécie posée en chef de l'écu. Elle a en hauteur une demi-partie des sept de la largeur de l'écu.

Doloire

Hachette sans manche, posée en pal, courbée et de profil.

C'est la hache du boucher, et non du tonnelier, comme l'avance le Père Ménéstrier.

En 1502, la *doloire* servait à décapiter les criminels, en Bresse.



Donjonné

Exprime qu'une tour ou un château est sommé de tourelles appelées *donjons*.

Ô KELLY DE GALWAY (Irlande et France) : *de gueules, à une tour triplement donjonnée d'argent et soutenue de deux lions*

affrontés d'or, armés et lampassés de guenles. — CIMIER : un animal symbolique appelé Enfield ou oiseau-daim, multiforme, de sinople.

Dormant

Attribut de tout animal paraissant dormir.

Doublet

Libellule posée de profil. C'est un insecte ailé nommé vulgairement *demoiselle*, à cause de sa fine taille.

Les DOUBLET DE PERSAN ont un blason parlant : *d'azur à trois doublets d'or, volants en bande.*

Dragon

Etre chimérique. Il a le buste et les pattes de l'aigle, le corps du serpent, les ailes de la chauve-souris, sa queue terminée par un dard est repliée sur elle-même. On a donné ce nom à tous les animaux monstrueux du genre des serpents, des lézards et des crocodiles, qui paraissaient extraordinaires par leur grandeur hors des proportions naturelles ou par leur configuration étrange. Le dragon était ordinairement représenté, dans les anciens manuscrits, avec des ailes semblables à celles de la chauve-souris, une queue de serpent enroulée, une crête de coq, un dard dans la gueule et quelquefois des cornes. (*Dictionnaire encyclopédique, au mot Dragon.*)

Les Saintes Ecritures mentionnent le dragon, à plusieurs reprises, en ces termes : « Moïse donc et Aaron vinrent vers « Pharaon, et firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron « jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs et elle « devint un dragon. » (*Exode. Second livre de Moïse, chap. vii, verset 10.*)

« Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs ; et « les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchan- « tements. » (*Idem, verset 11.*)

« Ils jetèrent donc chacun leurs verges et elles devinrent des « dragons ; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges. » (*Idem, verset 12.*)

« Il y avait aussi en ce lieu là (Babylone) un grand dragon, « que les Babyloniens adoraient. »

« Et le Roi dit à Daniel : Diras-tu aussi que celui-ci soit d'ai- « rain ? Voici, il vit et il mange et boit. Tu ne peux pas dire qu'il

« ne soit un Dieu vivant, adore-le donc. » (*Livre de Daniel*, chap. xiv, versets 21 et 23.)

« Daniel fit mourir le *dragon*. » (*Idem*, versets 24, 25, 26 et 27.)

Le dragon, symbole prédominant de la science du blason, était celui qui figurait le plus parmi les hiéroglyphes, et en remontant cette source, on y trouve le célèbre Urgunda des Mexicains, le grand serpent peint sur la bannière chinoise, et le serpent de mer des Scandinaves dont il est parlé si souvent dans l'*Edda*.

Après la guerre de Trajan contre les Daces, il fut substitué à l'aigle des Romains, et passa d'eux à plusieurs nations européennes, mais parmi aucune d'elles il ne fut aussi préféré que par les habitants de la Grande-Bretagne. Il constitua l'étendard des rois de Mercie, des Angles de l'Est et des Saxons de l'Ouest. Il fut porté par Cadevallo et les rois de Galles, desquels il passa à Henri VII qui l'introduisit dans les armes britanniques. Il fut aussi le symbole favori des Druides qui bâtirent leur grand temple d'Abury dans la forme d'un serpent ailé et représentèrent, comme les Orientaux, le bien et le mal par une lutte entre deux dragons. Plus tard, il fut introduit dans les armes de Londres et de Dublin, et, suivant quelques héralds, il fut adopté par les rois milésiens d'Irlande et fut considéré, pendant les croisades, comme le symbole de la nation britannique universelle. (J. THOROLD. — *The Torsoth of Heraldry*.)

L'origine du dragon est essentiellement septentrionale. Nous ne croyons pas sortir trop du sujet en faisant l'historique du seul monument de l'espèce qui existe de nos jours en Belgique, du *dragon* qui surmonte le beffroi de Gand et enlevé autrefois aux Brugeois, pendant les guerres civiles.

En 1107, le roi Sigurd Magnussen quitta les côtes de la Norvège sur des vaisseaux dont la proue était ornée de dragons et se dirigea vers la Palestine pour prendre part à la croisade. Mais il s'arrêta à Constantinople et fit don de sa flotte à l'empereur Alexis Comnène (en 1111). Le dragon doré qui ornait le vaisseau royal fut placé par Sigurd lui-même sur l'église de Sainte-Sophie.

Après la conquête de Byzance, Baudouin IX, comte de Flandre, fit descendre le monstre du dôme sacré et le donna aux Flamands qui l'avaient accompagné. C'est alors qu'il arriva, avec des reliques, à Bruges, ville où Baudouin avait pris la croix dans l'église de Saint-Donat en l'an 1200. Ce dragon a pu dès lors être regardé comme un trophée de la victoire éclatante remportée par les Belges croisés sur les schismatiques.

Un ancien dessin nous montre le vaisseau de Sigurd, la proue ornée d'un dragon doré. Ce dernier a une ressemblance frappante avec l'animal fabuleux qui surmonte le beffroi gantois (1).

Déjà au VII^e siècle, les vaisseaux des Anglo-Saxons portaient à la poupe une tête d'animal fantastique grossièrement sculptée et qui avait beaucoup d'analogie avec un dragon. On remarque la même figure à la proue des vaisseaux normands que montait Guillaume-le-Conquérant, lors de sa descente en Angleterre et qui sont brodés sur la célèbre tapisserie de Bayeux (2). Un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, exécuté au XIV^e siècle, nous montre, le dragon porté, comme cimier, par le roi de Norwège. (N^o 15652 de l'inventaire).

L'ancien duché de Vandalie (Poméranie actuelle) avait pour symbole un dragon d'or sur champ de gueules. Le dragon existait sur le beffroi de Tournai au XIV^e siècle ; on le voit gravé sur le grand sceau de cette ville, décrit par M. Charles Piot, à Bruxelles.

Le *dragon*, animal fabuleux, est connu de toute antiquité. Les mythologies grecque et romaine lui assignent un rôle aussi important que celui qu'il avait chez les Germains, amateurs du merveilleux. Ce peuple croyait que le dragon était le gardien des trésors et attribuait des qualités à cet animal fantastique.

Les Daces, peuple vaincu par Trajan, appartenant au rameau indo-germain, avaient adopté le dragon pour enseigne de guerre. (DU CANGE, *Glossarium infimac latinatis*). Symbole de vigilance, cet animal se retrouve dans les mythes de toutes les tribus d'origine germanique. Aussi les Scythes, les Perses et les Parthes avaient le même emblème militaire.

On apprend par Zozime que les Romains, après avoir subjugué partiellement ces derniers peuples, leur empruntèrent le dragon comme enseigne de guerre. Nous avons relaté la description qu'en fait Ammien Marcellin. Ce dragon était coloré de pourpre et orné de pierreries. On le pendait à une pique dorée, la gueule ouverte ; le vent en y entrant le faisait siffler tel que l'eût fait un animal réel et il était d'une structure si légère et si flexible qu'il flottait en onde comme un serpent véritable.

Dans le christianisme, au contraire, le dragon est en général la personnification du mal. Pendant le moyen âge, les mythes

1. FRÉDÉRIC SCHIERM. *Remarques sur les figures de dragons dont l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, fut ornée par le roi Sigurd, croisé de Jérusalem* : communication faite, le 3 décembre 1839, à la Société royale des Sciences danoises, traduite par M. le professeur Heremans, de Gand.

2. BARON DE ROUJOUX. *Histoire pittoresque de l'Angleterre*.

chrétiens et les mythes germains se confondant sans cesse, cet animal devient le mauvais génie dans les légendes populaires et dans les traditions religieuses. Ainsi, par exemple, sur les fonts baptismaux de Notre-Dame à Termonde, que l'on croit dater du XII^e siècle au moins, les trois dragons ou *griffons* que l'on voit à côté de l'agneau de Dieu, semblent représenter le génie du mal.

Le dragon personnifie donc l'esprit malin et l'hérésie. C'est pour ce motif, qu'au moyen-âge, on portait des figures de dragons dans les processions pour représenter l'hérésie vaincue.

Cette coutume se perpétua jusqu'à la fin du siècle dernier dans le clergé de la cathédrale de Paris. Lorsqu'il sortait processionnellement, on portait devant lui un dragon de bois peint, ajusté sur une pique; cette figure ou espèce d'enseigne, qui rappelait le souvenir d'un monstre qu'on dit avoir été détruit par saint Marcel, évêque de Paris, s'appelait la *gargonille*, parce que son porteur lui ouvrait ou lui fermait la gueule, au moyen d'une corde attachée à une des mâchoires de la figure.

(C. LEBER, *Collection des meilleures dissertations, etc., relatives à l'histoire de France*, t. VII, Paris, 1838).

Mais quand nous voyons le dragon soit couronnant un édifice ou un casque de chevalier, soit servant de simple ornement d'architecture dans les monuments civils ou religieux, on peut affirmer qu'il est pris dans une bonne acception, comme symbole de la vigilance ou de la force. Voilà pour le caractère d'origine germanique.

Après la prédication du christianisme, le dragon fut considéré comme l'image de la méchanceté, de la malice et de l'hérésie. Nous retrouvons ce symbole dans la vie d'une foule de saints des premiers temps de Jésus-Christ. Il n'entre pas dans le cadre de ce sujet de relater la légende si poétique du combat de Saint Georges contre un dragon, devenu le patron de l'Angleterre et le héros des traditions en Belgique. Ici le monstre transpercé par le saint est la figure du paganisme abattu par la religion nouvelle.

La légende germanique qui attribue aux dragons la garde de trésors nous paraît provenir du fameux poème des *Nibelungen*. Elle était fort répandue dans les provinces belges (1).

Au moyen-âge, le dragon faisait partie des insignes militaires.

Nous le trouvons sur les étendards des Francs, selon les dires du roman de GARINS LE LOHERINS :

(1) *Bilderdyk* assure que le mot *Dragon* est d'origine germanique. Il le fait dériver de *dra-en*, tirer, se traîner, ramper comme un serpent.

A une part a le roi avis et
O le Dragan qu'il vit venteler
Et l'oriflamme Saint-Denise de les,

Et ailleurs :

Le signor dans qui porte le Dragon

Puis :

Qui tient l'enseigne o le Dragon dreciet.

On ne doit pas confondre le drapeau orné du dragon avec l'oriflamme de Saint-Denis.

Les Saxons avaient aussi pris le dragon pour symbole, depuis le valeureux Witekind ; les insignes du lion et du dragon étaient sacrés pour eux.

Dans les poésies nationales des Cambriens, anciens peuples d'Angleterre, l'étendard des Saxons et des Angles est désigné sous le nom de *Dragon blanc*, tandis que celui des Kymrys, leurs ennemis, est le *Dragon rouge*. (A. THIERRY. — *Histoire de la conquête d'Angleterre*.)

En Angleterre, depuis les premiers temps de la monarchie, le Dragon fut considéré comme un attribut de la puissance souveraine ; du VI^e au XII^e siècle, on portait le dragon devant eux lorsqu'ils allaient en guerre. Un dragon était aussi l'étendard du comte de Flandre, longtemps avant Philippe d'Alsace. (*Glossarium*, par DU CANGE.)

Pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre la France, ce comte de Flandre fit placer sur un grand chariot, élevé sur quatre roues, un étendard en forme de tour, « auquel estoit « peint un grand Dragon et horrible, jectant bonne quantité de « feu par les yeux, les oreilles et la bouche ». Cette redoutable machine signifiait que l'intention du comte Philippe était de mettre tout le royaume à feu et à sang. (OUDEKERK. *Annales de Flandre*. — Et MEYER. *Annales Flandriæ*.)

Dans ce dernier cas, ce dragon est regardé comme un génie conservateur. C'est la réminiscence du gardien du *Nibelungenhort* (*Trésor des Nibelungen*). Le dragon que nous voyons surmonter le casque des chevaliers ou le chanfrein de leurs palefrois, lorsqu'on les représente armés de pied-en-cap sur des monnaies ou sur des sceaux, a encore la même signification. Robert de Béthune, fils de Guy, comte de Flandre, et Guillaume de Mortagne, sire de Dossemer ou d'Ossemer, sont représentés de la même façon sur plusieurs sceaux de la fin du XIII^e siècle (1).

1. Archives de la Flandre Orientale ; RUFELMONDE, numéros 647, 883, etc.

Florent Berthout, seigneur de Malines (1) ; Sophie de Malines, comtesse de Gueldre ; Jean de Luxembourg, roi de Bohême ; Philippe de Flandre, comte de Thiétte ; Jean I, duc de Brabant ; Jean, comte de Namur ; les sires d'Enghien, enfin nos principaux princes et seigneurs des XIII^e et XIV^e siècles, figurent tous sur leurs sceaux avec des dragons (2).

Dans plusieurs contes populaires, le dragon apparaît tantôt comme génie du mal, tantôt comme emblème de la malice et de la vigilance, selon que la légende a un caractère chrétien ou une couleur germanique. D'ailleurs la vénération qu'on avait pour cet animal fabuleux, comme symbole de la vigilance, date d'une époque fort reculée (3).

La science héraldique s'empara aussi du dragon et de sa signification emblématique. On appela animal *dragonné*, le lion, le cheval, le griffon dont la queue se terminait en dragon (4).

Sur un sceau d'une charte flamande de 1358, donnée par Guillaume *Draeck* ou *Drake*, figure cet animal fabuleux (5), que la maison d'*Ostrel de Flers*, en Artois, adopta dès l'an 1198, d'après le scel appendu à une charte de l'abbaye de Cantimpré à Cambrai (6). Un dragon rampant percé d'une épée était le blason du poète Van Zevecote. Aucuns disent que c'est un basilic. Nous trouvons plus tard que Jean Dragon, seigneur de Mons-au-Barovil, fut anobli en 1640 au port d'un dragon d'or en ses armes. (7). La famille *Goethals*, en Flandre a deux dragons pour supports de ses armoiries.

Le type figuratif du dragon a varié à travers les âges.

Le scel de Jehan DE CORBEIL dit DE GREZ (8), chevalier, appendu, comme témoin, au traité de mariage du comte de Hainaut avec Jeanne, fille du comte de Valois, le 19 mai 1305, porte un dragon volant dont la partie inférieure du corps se ter-

1. Berthout, avoué de Malines dit *Draecker-Baert* avait pour cimier un dragon ailé et issant. C'est le cimier de la ville de *Malines*.

2. OLIVIER DE WRÉE ou VREDIUS, *Généalogie des comtes de Flandre*.

3. GOROP BUCANUS, *Origines Antverpienses* (Edition de 1569).

4. Le Père MENESTRIER, *Nouvelle méthode du blason*, Lyon, 1780.

5. Archives de la Flandre-Orientale, Rupelmonde.

6. *Généalogies de quelques familles des Pays-Bas* par le chevalier DE HOLLERD d'Ascow, Amsterdam, 1784.

7. DE VEGIANO. *Nobiliaire des Pays-Bas*, tome 1, page 259.

8. Jean de Corbeil, dit de Grez, chevalier, seigneur de Jalemain, maréchal de France en 1308, servit en Flandre et mourut à la fin de l'année 1318. Il était fils de Jean de Corbeil, seigneur de Grez en Brie. ARMES : D'or au dragon volant de sinople, langué de gueules. (DE LA ROQUE. — *Bulletin héraldique de France*, année 1892.)

mine en serpent (*Archives Nationales*, J. 410, charte 15), tandis que celui de Joachim DE POMPÉREINT, seigneur dudit lieu, capitaine de 30 lances, apposé sur une quittance de gages de son office de capitaine, le 4 mars 1526, montre un dragon qui a le corps du lion, la tête de l'aigle, avec les ailes de chauve-souris, et la queue terminée en serpent (*Titres scellés de Clairambault*, reg. 87, f° 6881). C'est à tort qu'on a désigné, dans ce dernier ouvrage, ce dragon



comme un griffon rampant.

Tantôt bon génie, comme parfois chez les Grecs, et ensuite emblème de la vigilance et de la perspicacité, comme chez les populations d'essence germanique ; tantôt génie du mal, symbole de la désobéissance, de l'hérésie, de la révolte, comme dans l'Écriture et dans les allégories du Christianisme, le dragon apparaît partout. Il sert donc à désigner des choses de caractères tout différents, selon qu'il est emprunté aux mythes chrétiens ou aux mythes germains. Sous les pieds de saint Georges, vaincu par les saints martyrs des premiers temps de l'Église, le monstre nous montre le triomphe de la religion du Christ sur l'esprit des ténèbres. Au sommet des édifices publics, des beffrois surtout, sur le heaume des chevaliers, cet animal fantastique est un emblème de conservation et de vigilance. (*Des Dragons au moyen-âge*, par le baron JULES DE SAINT-GENOIS, article inséré dans le *Messager des Sciences historiques*, année 1840).

Tandis que le dragon de l'antiquité était un serpent ailé, celui du moyen-âge est un monstre à formes multiples et fantastiques. Comme celui des catacombes, le dragon du XIII^e siècle le mieux caractérisé et le mieux formulé de tous, est en même temps mammifère et le plus souvent bête sauvage par sa tête et son avant-corps, lion par ses pattes et ses griffes, oiseau palmipède, oiseau de nuit ou oiseau de proie par ses ailes ou par ses serres, serpent monstrueux par sa queue, formant des enroulements et terminée par un dard. Les représentations les plus caractéristiques de cet animal se voient dans les manuscrits sur vélin du moyen-âge.

Dans le symbolisme profane, comme celui de l'Église, chacun de ses membres emprunte à chaque armorial correspondant une signification symbolique.

On remarque que la couleur de cet animal sur les manuscrits

est la couleur *rousse* ou d'une *teinte* *approchant du rouge*. On peut le voir dans un manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

En Espagne, le *dragon* est très fréquent. Il est le symbole de la ville de Madrid et des marquis de Bedmar de Cueva.

Dans le poème du *Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon*, publié en 1848, il est parlé d'un dragon d'or surmontant la tente de Corbarant, en ces termes :

Ly dragons par deseure, sur l'estoque séant,
Fu d'or fin et massis, d'un ouvrage poissant.

La tente d'Alexandre, selon Lambert, a pour timbre un aigle, mais plus loin un dragon :

Al tré le roy descendent à li dragons flambie.

Or, dans l'introduction du poème de Gilles de Chin, Reiffenberg dit que le dragon était anciennement l'emblème de la puissance.

« Le dragon ailé et terrestre, dit M^{me} Félicie d'Ayzac, ainsi que le dragon exclusivement aquatique ont été connus des anciens. Le premier, autant et même plus fabuleux que l'autre, tient néanmoins plus de place dans les traditions du vieux monde et dans les récits légendaires. Cet animal joue un grand rôle dans les monuments des payens ; on le trouve dans leur zoologie, leur mythologie, leur blason, leur numismatique ; il a occupé leurs poètes, leurs naturalistes et leurs plus grans écrivains. »

Le type du dragon diffère bien peu dans les descriptions de l'antiquité et du moyen âge. Voici comment Guillaume le Normand le dépeint :

« De tutes les bestes rampans
« Est li draguns tut li plus grans ;
«
« Buche ad petite et grant le nés ;
« En l'air reluist come fins ors,
« Longe à la courne (*queue*) e crest grant. »

Philippe de Thann nous présente le dragon comme un serpent ailé, crêté, armé de dents et pourvu de pieds, dont ce trouvère ne marque pas la forme, mais que les héraldistes du moyen âge ont emprunté au lion, au cheval et à l'aigle.

Vers le IV^e siècle de l'ère chrétienne, Saint Georges délivre la ville de Beyrouth d'un dragon qui se retranchait dans une caverne et qui allait dévorer la fille d'un roi de Syrie. (*Revue de l'Art chrétien*, 8^e année.)

Le dragon est le symbole de la vigilance et de la bonne garde.

Le *drake* (dragon) était un navire scandinave du ix^e siècle, ainsi nommé parce qu'au sommet de sa proue se dressait une figure sculptée de *dragon*, et qu'il y avait dans sa forme quelque chose qui rappelait l'apparence que l'on prête à cet animal fabuleux. Ces dragons étaient faits pour résister à une mer plus orageuse que la Méditerranée, ils avaient en conséquence des flancs larges et une vaste croupe, de façon à prendre sur l'eau une assiette solide. Ils étaient à fond plat et tiraient peu d'eau. (Léon RENARD. — *L'Art naval*. Paris, 1881.)

Un dragon orne le drapeau national de la Chine. Le dragon orne aussi l'habit de guerre de l'Empereur de ce pays. Cet habit est recouvert de lames d'acier couvertes de figures de dragons en filigrane d'or, d'un travail très délicat.

John de Mandeville, voyageur dans le Levant, nous a laissé une relation manuscrite de ses voyages, intitulée : *Livre des Merveilles*, rédigé dès 1367, et orné de miniatures représentant des dragons volants qu'on rencontre en Asie, d'après l'auteur.

Le maître de Dante lui-même en parle : « Le dragon, dit Brunetto Latini, est une des grandes bestes du monde qui habitent en Ynde et Ethiopie, et quand il est sorti de son spelonce (de sa cavernic), il court parmi l'air si rondement et par si grand air, que l'air en reluist après autressi comme feu ardent. »

Le dragon est bien ancien, puisque le psaume XLIII en fait mention.

Les auteurs Chinois lui donnent une antiquité plus reculée peut-être, car le fameux dragon *Apo-lo-lo* vivait au temps où les hommes atteignaient l'âge raisonnable de 84.000 ans. Le dragon *Lunx* n'était pas moins digne d'attirer l'attention des naturalistes consciencieux, mais il fallait savoir le choisir au milieu des 177 rois de dragons qui parcouraient les mers d'Orient. Raban Maur simplifie les recherches en ce qui concerne les espèces occidentales, ou même celles dont l'habitat est dans les montagnes du Caucase. Il dit « qu'ils vivent où vivent les griffons. »

En 1418, Sigismond, empereur d'Allemagne, institua l'*Ordre de Dragon renversé*, dont les membres prenaient l'engagement de défendre l'Eglise contre les hérétiques et les invasions des Turcs et particulièrement contre les Hussites. Cet ordre devait son nom au bijou que portaient les chevaliers et qui représentait un dragon d'or renversé, c'est-à-dire les jambes tournées vers le haut. Il disparut peu de temps après sa fondation, après avoir

rendu des services, tant en Allemagne qu'en Italie. (MAIGNE — *Dictionnaire encyclopédique des Ordres de chevalerie*).

Il recrutait ses membres dans la noblesse allemande, hongroise et bohémienne.

Dragonné

Se dit d'animaux dont le corps se termine en queue de dragon, c'est-à-dire, en queue de poisson, tournée en volute, le dard élevé.

Drapeau

Morceau carré d'étoffe de soie, attaché à une hampe.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE DRAPEAU DE LA FRANCE

Le drapeau blanc et le drapeau tricolore (1)

Une question, qui dans ces derniers temps a vivement agité les esprits et qui a exercé une immense influence sur les événements politiques récents, c'est celle du drapeau national. Elle doit sa plus grande importance à des erreurs historiques, propagées sans doute de bonne foi et dans d'excellentes intentions, mais avec un aveuglement funeste.

Le drapeau tricolore ne date, à coup sûr, que du jour de la prise de la Bastille. En supposant que le drapeau blanc, son adversaire, fut plus ancien, il fallait s'efforcer de le rajeunir. On a pris à tâche, au contraire, de le vieillir, de lui donner une antiquité, qui fournit un prétexte aux adversaires de la légitimité, pour le repousser comme le symbole de temps et de mœurs dont le retour n'est plus possible. Pourquoi raviver des préventions et offrir des arguments capables, malgré leur inanité, d'agir sur les masses peu éclairées ?

Non, le drapeau blanc n'a été la bannière nationale, ni dans les mains de Jeanne d'Arc, ni à la tête des armées de François I^{er} et de Henri IV. Il n'a été adopté et arboré que pour être opposé au drapeau tricolore. C'était le symbole de l'ordre et de l'autorité légitime opposé à celui du désordre, de la révolution et de la tyrannie démocratique. Son rôle était assez beau ; pourquoi avoir voulu le changer ? On a cru bien faire, et, comme il arrive presque toujours pour les institutions nouvelles, on s'est efforcé de lui créer une ancienneté et de faire remonter son origine à

∴ Ce travail est en partie la reproduction d'un article que nous avons publié, il y a plus de deux ans, dans le *Propagateur*, journal de Lille (n^o du 9 octobre 1871) et que divers journaux ont répété.

des temps reculés. On s'est fourvoyé politiquement aussi bien qu'historiquement.

Pour nous, écartant toute prévention, tout système préconçu nous allons chercher à rétablir ici les faits dans leur vérité primitive.

Le mot **DRAPEAU**, en langue romane **DRAPÉL** (morceau de drap) appliqué aux enseignes de l'infanterie par opposition à ceux d'**ÉTENDARD** ou de **CORNETTE** réservés à la cavalerie, est d'un usage très récent. Son emploi fréquent remonte à peine au règne de Louis XIII, et l'on ne saurait en citer un seul exemple antérieur à l'organisation des régiments. Jusqu'alors on s'était servi des expressions *bannière, banderolle, pennon, flamme* ou *gonfanon*. Mais qu'importe le nom ! étudions la chose.

Avant que les tournois et les croisades eussent introduit l'usage du blason pour distinguer entre eux les chevaliers bardés de fer, les peuples avaient déjà des emblèmes ou insignes militaires, comme le soleil des Persans, les aigles des Romains et les dragons des Daces. On les plaçait au bout d'une hampe ; quelquefois aussi elles étaient peintes ou brodées sur des morceaux d'étoffe qui formaient alors des espèces d'étendards. Mais il n'y avait là ni couleurs nationales, ni drapeau proprement dit.

Lorsque les armoiries eurent été adoptées, chaque feudataire, marchant en guerre à la tête de ses vassaux, arborait comme signe de ralliement une bannière blasonnée à ses armes. Les abbayes propriétaires de fiefs, les villes et les paroisses qui possédaient des milices adoptèrent aussi le même usage. Cet état de choses continua de subsister jusqu'à la création des armées permanentes, dont on ne saurait faire remonter l'origine au-delà du règne de Charles VII.

C'est donc à tort que depuis une soixantaine d'années, entraîné par le désir de donner la consécration des âges à l'existence toute récente du drapeau national, on a fouillé dans les ténèbres du moyen âge sous prétexte ou avec l'espérance d'y retrouver les premières traces de son origine. Des historiens ont cru les reconnaître dans la chape de Saint-Martin, espèce de Pavillon portatif, qui renfermait des reliques, entre autres la châsse du saint évêque de Tours, l'un des grands patrons des Gaules. Elle précédait la tente du roi sous les deux premières races. Mais quelque bonne volonté qu'on y mette il est impossible d'y voir le moindre rapport avec les enseignes ou drapeaux militaires..

On retrouve, il est vrai, quelquefois une bannière bleue représentant l'effigie du Saint partageant son manteau légendaire.

daire, mais c'était l'étendard religieux et féodal de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, que les comtes d'Anjou portaient à la guerre comme les plus puissants vassaux et les avoués de l'abbaye.

D'autres écrivains, au moins avec un peu plus de vraisemblance, ont voulu rattacher l'origine du drapeau français à l'oriflamme, gonfanon de taffetas cramoyé, sans broderies, ni emblèmes, terminé vers le bas par trois pointes ornées de houppes de soie vertes :

Oriflamme est une bannière,
Aulcun poi plus forte guimple,
De cendal roujoyant et simple,
Sans portraicture d'aulture affaire,

nous dit le poète Guillaume Guiart, qui florissait vers le milieu du XIII^e siècle.

Mais cette bannière était celle de l'abbaye de Saint-Denis que les moines faisaient porter à la tête de leurs processions en temps de paix et devant leurs vassaux en temps de guerre. Les comtes du Vexin, avoués ou vidames (c'est-à-dire défenseurs) du monastère, allaient en cette qualité prendre leur étendard au pied des autels de la basilique, avant d'entrer en campagne. Lorsque le Vexin eut été réuni à la Couronne par Philippe I^{er}, en 1082, les rois Capétiens devinrent les avoués de l'abbaye, qui d'ailleurs faisait déjà partie de leur duché de France.

Louis-le-Gros, auquel son père Philippe I^{er} devenu comte du Vexin, avait cédé cette province, est cité par les historiens comme étant le premier roi de France qui fit déployer devant lui l'oriflamme. Ce fut, disent-ils, lorsqu'il marcha contre l'empereur d'Allemagne en 1123. La dernière fois que certains chroniqueurs signalent la présence de cette bannière à la tête de nos armées, c'est à la bataille de Rosebecque en 1382. Mais ce qui prouve qu'elle ne s'y trouvait pas à titre de bannière royale, c'est que dans la miniature qui accompagne le texte du beau manuscrit de Froissart, conservé à la bibliothèque royale (f. f. n^o 2643), elle n'est pas placée en première ligne et qu'elle cède le pas au véritable étendard du roi : d'azur, à trois fleurs de lys d'or (voyez MONTFAUCON ; *Monuments de la Monarchie française*, t. III, pl. 21).

D'autres historiens disent qu'elle fut encore portée à la bataille d'Azincourt, en 1415, et, à cette occasion, des légendes prétendirent que l'oriflamme, apportée du ciel par un ange à Clovis ou à Charlemagne, y remonta du temps de Charles VI. Une explication plus plausible, c'est qu'elle tomba au pouvoir des Anglais victorieux et qu'elle fut brûlée ou mise en pièces.

S'il n'y avait eu que cette cause de disparition, il eut été facile d'y remédier une fois de plus en remplaçant la bannière perdue par une autre exactement pareille, comme cela s'était fait déjà au lendemain de la bataille de Mons-en-Puelle et après les désastreuses journées de Courtray et de Poitiers.

La vérité, c'est que le roi d'Angleterre était devenu maître de la ville de Paris et de toute l'Ile-de-France par son alliance avec le duc de Bourgogne et la reine Isabeau de Bavière, et que Charles VII, lors des guerres qu'il eut à soutenir pour reconquérir son royaume, fut dans l'impossibilité d'aller chercher l'oriflamme à l'abbaye de Saint-Denis, et la coutume de s'en servir tomba en désuétude. Dom Félibien assure que lors de la réduction de Paris sous Henri IV, en 1594, elle gisait encore, à demi rongée par les mites, dans le trésor de l'abbaye.

Ainsi jusqu'au règne de Charles VII, il est incontestable qu'il n'y avait pas de drapeau national. Ceux que l'on portait à l'armée en tête des troupes royales, c'étaient l'oriflamme des comtes du Vexin, avoués de l'abbaye de Saint-Denis, et la bannière du roi : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à laquelle on donnait souvent le surnom de *pennon de France* (c'est-à-dire de l'île ou du duché de France) ou même celui de *pennon royal*, comme appartenant au suzerain de tout le royaume, à celui qui résumait en dernier ressort la monarchie française.

Voyons maintenant si, comme on l'a trop souvent proclamé, le drapeau blanc était celui de la France sous Jeanne d'Arc.

Charles VII, le gentil dauphin, absorbé par les plaisirs de Bourges, n'étant pas présent à l'armée que la Pucelle conduisait à la délivrance d'Orléans, l'héroïne de Vaucouleurs ne pouvait arborer l'étendard royal ; obligée d'en adopter un, elle choisit naturellement le blanc, couleur des vierges et des bannières de toutes les confréries de jeunes filles. *Albus et candidus*, synonymes en latin, n'ont-ils pas formé les mots blanc et candide ? D'ailleurs, si le fond de la bannière personnelle de Jeanne d'Arc était blanc, elle raconte elle-même dans son procès qu'elle l'avait chargée de figures tracées par James Power, écossais, peintre du roi.

D'après la description qu'elle en a donnée dans son interrogatoire, le Sauveur, assis sur son tribunal dans les nuées et tenant un globe entre ses mains, était figuré sur un champ blanc, semé de fleurs de lys. A droite et à gauche, étaient représentés deux anges en adoration ; l'un d'eux tenait une fleur de lys que Dieu semblait bénir. A droite et à gauche, séparée par la peinture, était cette inscription : JHESUS MARIA. Comment voir

dans ces images quelque chose qui rappelle un drapeau de la France et ne pas reconnaître que cet étendard n'était qu'une bannière, comme celle des Confréries de la Vierge ? Si cet insigne était fond blanc, comment tirer un argument quelconque de sa couleur puisque c'était celui de la Pucelle d'Orléans ?

Enfin le journal *l'Union* (n° du 13 décembre 1873) rapporte lui-même un fait diamétralement contraire à son opinion ordinaire sur le drapeau blanc. Il dit qu'au sacre de Charles VII on éleva « des difficultés pour admettre à la cérémonie la bannière « de Jeanne d'Arc. — Puisqu'elle a été à la peine, répondit « l'héroïne, il est juste qu'elle soit à l'honneur ; — et les objections tombèrent ». Si cette bannière eut été le drapeau national, se serait-on opposé à ce qu'elle fut déployée en cette circonstance ?

D'ailleurs, pourquoi lutter plus longtemps contre une erreur si grossière, puisque M. Marius Sepet, le plus ardent et le plus opiniâtre de tous les défenseurs de la grande ancienneté du drapeau blanc, l'auteur d'un volume, consacré récemment à soutenir cette cause, résume lui-même ainsi son opinion dans la *Revue des questions historiques* (livraisons de juillet et octobre 1871, page 210), dans son *Histoire du drapeau de la France* (page 141) et dans un numéro du journal *l'Union* du 5 octobre 1873 :

« 1° Quoique la bannière de France : d'azur aux fleurs de lys « d'or, ait subsisté, dit-il, jusqu'au xviii^e siècle et peut-être au « delà à titre d'étendard de cérémonie, le pavillon national, de « Charles VII à François I^{er}, était le drapeau bleu, chargé d'une « croix blanche.

« 2° De François I^{er} à Henri IV, le pavillon national était le « drapeau bleu et blanc, le blanc tendant de plus en plus à « prendre le pas sur le bleu. »

En acceptant toutes les assertions de ce jeune écrivain, en admettant avec lui qu'il y eut déjà du temps de Charles VII un drapeau national, autre que l'étendard fleurdelisé du roi, il faudrait au moins reconnaître que, d'après son opinion, ce ne pouvait être le drapeau blanc, puisqu'il affirme que ce pavillon était bleu, chargé d'une croix blanche jusqu'à François I^{er}, et qu'il était à bandes bleues et blanches, de François I^{er} à Henri IV.

On pourrait en outre objecter de nouveau, que chaque grand feudataire, chaque seigneur, chaque chef de compagnie, chaque paroisse avait sa bannière particulière, blasonnée à ses armes, et que, si celle du roi primait toutes les autres et pouvait être considérée comme nationale, elle était incontestablement bleue,

fleurdelisée d'or. Tous les anciens documents qui sont arrivés jusqu'à nous, toutes les peintures du temps, que l'on possède encore, nous en fournissent des témoignages authentiques. Consultons les *Monuments de la monarchie française* de Montfaucon ; à l'entrée dans Paris d'Isabeau de Bavière, reine d'Angleterre, en 1324, il n'y avait d'autres insignes que les fleurs de lis pour marquer le cortège du roi ; à la bataille de Poitiers, « les deux armées se distinguent par les drapeaux ; celui de France est de fleurs de lis à l'ordinaire, celui du prince de Galles est de France écartelé d'Angleterre, que le roi Edouard prit quand il déclara la guerre à Philippe de Valois ». C'est ainsi que s'exprime Montfaucon, lorsqu'il reproduit et décrit la peinture du manuscrit de Froissart.

De même, consultez les miniatures qui accompagnent le texte des statuts de l'ordre du Saint-Esprit ou du Nœud, fondé en 1352 par Louis d'Anjou, et les copies, conservées dans la collection Gaignières de la bibliothèque royale, qui ont été reproduites par Montfaucon (tome II, planches 60 et 62) ; chaque seigneur, marchant au combat, est précédé d'un étendard blasonné à ses armes. De même encore, à la bataille de Rosebecque, sous Charles VI, le manuscrit de Froissart, qui, comme monument contemporain des faits, est d'une autorité incontestable, représente l'armée de Jacques d'Artevelde, marchant sous un étendard, chargé du lion des comtes de Flandre, quoiqu'elle fut alors en pleine rébellion contre eux. « L'armée de France, dit Montfaucon, est reconnaissable à la bannière des trois fleurs de lis, et tout auprès l'oriflamme, que Froissard appelle l'oriflambe. » Il y a même une troisième bannière du roi, sur laquelle cet historien raconte qu'une blanche colombe vint se percher ; elle est bleue, semée de petites fleurs.

À l'entrée de Charles VII dans Paris, en 1437, dans les villes de Rouen et de Caen en 1450, les miniatures du beau manuscrit de Monstrelet (*bibl. roy. F. F.*, n° 2678), n'attribuent au roi d'autres insignes que les fleurs de lis, soit sur sa bannière, soit sur ses vêtements et sur les caparaçons de son cheval, soit enfin sur les pennons des hérauts d'armes (MONTFAUCON, tome III, pl. 43).

L'attaque de la bastille de Dieppe, en 1442, par le Dauphin (depuis Louis XI), représentée dans un manuscrit de la bibliothèque royale et copiée par Gaignières, nous offre un exemple encore plus frappant et d'une époque postérieure à Jeanne d'Arc. L'armée française étant conduite à l'assaut, non par Charles VII lui-même, mais par le dauphin, son fils, l'étendard des assaillants est représenté écartelé de France et de Dauphiné ;

celui des Anglais assiégés est écartelé de France et d'Angleterre.

Quant au drapeau blanc, dans tous les textes, comme dans toutes les peintures du temps, nous n'en trouvons pas la moindre mention ou représentation. Si nos adversaires avaient pu en produire un exemple, ils n'auraient pas manqué de le faire.

Laissons donc de côté la bannière blanche de Jeanne d'Arc, symbole de sa virginité, et passons à celle du roi François I^{er} que M. Sepet dit être bleue, chargée d'une croix blanche.

De l'avis même des plus chauds partisans de la fausse antiquité du drapeau blanc, de François I^{er} à Henri IV, le pavillon national était bleu et blanc, mais la bannière du roi était : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

Prenons acte de cet aveu et nous serons fondés à dire que le drapeau blanc n'était pas celui de la France pendant cette période historique. D'ailleurs on peut consulter les descriptions et les peintures contemporaines des batailles de Marignan et de Pavie et celles de l'entrevue du Camp du Drap d'Or, et l'on n'y trouvera pas le moindre commencement de preuves en faveur de l'opinion que nous combattons.

Il est vrai qu'à l'appui de l'article publié par l'*Union*, le 5 octobre 1873, M. de la Rochemacé affirme, dans une lettre qu'il adresse à ce journal, avoir vu au musée d'artillerie de Lucerne un drapeau pris à Marignan, et portant écrit en gros caractères très lisibles sur l'intersection des bandes blanche et bleue : François I^{er}. Nous ne doutons pas, puisqu'on l'atteste, que cette bannière n'existe à Lucerne ; mais on nous permettra de ne pas croire à sa provenance et à son authenticité.

Peut-on admettre que François I^{er} ait fait inscrire son nom sur son drapeau, et surtout qu'il l'ait fait suivre du mot premier dans la prévoyance qu'il y aurait parmi ses successeurs un François II.

D'ailleurs, les étendards des compagnies ayant des couleurs et des figures différentes, il n'est pas étonnant qu'il s'en rencontre dont le fond soit bleu chargé d'une croix blanche, ou composé de bandes bleues et blanches.

Estimons donc ces prétendus arguments à leur juste valeur et passons à d'autres plus spécieux. Dans les croisades et dans les guerres du XIII^e au XVI^e siècle, on adopta souvent comme signe de ralliement une croix, dont la couleur différait suivant les armes. Souvent celle des rois de France fut blanche ; mais c'était une règle si peu générale que Charles VII prit la croix rouge pour distinguer ses troupes de celles des Anglais. Charles IX et Henri III adoptèrent la même mesure, parce que les

huguenots avaient pris la croix et l'écharpe blanches. « Mais, dit-on, lorsque François I^{er} créa la charge de colonel général de l'infanterie, il lui affecta deux compagnies colonelles qui tenaient le premier rang et dont l'enseigne était blanche ». Cette couleur était si peu exclusive que, comme marque de la nouvelle dignité, l'officier supérieur qui en était revêtu portait derrière son écu six bannières blanches, bleues et rouges, trois de chaque côté, les hampes passées en sautoir.

L'organisation des régiments d'infanterie, commencée par Henri II, ayant pris du développement, chacun d'eux reçut une compagnie colonelle, qui marchait la première et dont l'enseigne blanche primait les autres. Il en fut bientôt de même pour la cavalerie, et la charge de colonel général de cette arme ayant été instituée par Henri II, son régiment eut un étendard spécial, appelé *Cornette blanche*. On la voit figurer dans les guerres civiles de religion sous le règne des deux derniers Valois.

A la bataille de Coutras, M. de Brézé portait la cornette blanche du duc de Joyeuse; à la bataille d'Ivry, gagnée par Henri IV contre les Ligueurs, celle du duc de Mayenne était portée par M. de Sicogne. (*Histoire de la Milice française*, par le père DANIEL, t. 1^{er}, p. 531).

D'ailleurs, cette cornette blanche était loin d'être unique, puisque d'Aubigné, racontant la défaite de M. de Sommerive, sous Charles IX, dit qu'il perdit l'enseigne blanche et vingt-deux autres.

Enfin, il est à remarquer que le héros béarnais, jusqu'à son avènement au trône de France, eut pour unique étendard, un drapeau rouge, chargé de la figure héraldique composée de chaînes d'or et appelée escarboucle; ce qui constituait le blason des rois de Navarre.

Ce serait donc à tort que l'on croirait pouvoir attribuer à Henri IV l'introduction du blanc dans nos enseignes et nos étendards comme un emblème de famille.

Quant au panache blanc, auquel il invitait de se rallier, ce n'était pas un insigne qui lui fut particulier. Non seulement les souverains, mais les commandants en chef étaient depuis longtemps dans l'usage d'en orner leur coiffure. Le roi d'Angleterre, au Camp du Drap d'Or, le portait aussi bien que François I^{er}, et c'est encore l'ornement de la coiffure des maréchaux, des généraux en chef et même des colonels qui la portent en aigrettes. (Voir les *Drapeaux français*, par M. le comte DE BOUILLE).

A partir de Henri IV, il est vrai, le blanc prit de l'extension comme couleur des insignes militaires. Ce prince qui, en qualité

de chef des huguenots, avait la croix et l'écharpe blanches, les conserva après son abjuration. Louis XIII, dont la dévotion à la Sainte-Vierge est bien connue, et qui, par un vœu solennel, plaça la France sous la protection de Marie, affectionna le blanc d'une manière toute spéciale. Lorsqu'il enrégimenta les anciennes compagnies de cavalerie, il en conserva une pour sa garde personnelle, celle des cheveu-légers, dont les étendards carrés étaient de taffetas blanc.

Sous Louis XIV qui fut en lutte presque continuelle contre les autres puissances de l'Europe, l'organisation de l'armée subit une transformation complète. Les officiers et les soldats, qui jusqu'alors variaient leurs costumes au gré de leurs caprices et ne se reconnaissaient entre eux que par leurs écharpes aux couleurs du colonel furent astreints par l'ordonnance de 1670 à des vêtements uniformes.

Mais les étendards continuèrent d'être différents pour chaque régiment, et même de changer à chaque mutation de colonel. C'est ce qui explique la mesure qui fit adopter la cravate blanche pour les drapeaux et la cocarde de même mise pour les chapeaux militaires.

« On ajoute à chaque étendard, nous dit le père Daniel (qui écrit sous la Régence), une écharpe d'une aune de taffetas blanc qu'on attache au-dessous du fer de lance. C'est afin de marquer que c'est un étendard français, et qu'il soit vu le plus loin pour le ralliement après la charge ». Si les drapeaux eussent eux-mêmes été blancs, pendant la minorité de Louis XV, qu'aurait-on eu besoin d'y ajouter une cravate de cette couleur ? C'était un insigne dont l'emploi était nécessité par la variété des enseignes et des uniformes.

L'unité du drapeau, telle qu'elle existe aujourd'hui, était encore si peu adoptée, et même si peu conçue, au commencement de la révolution, que les règlements du 1^{er} janvier 1791 pour la nouvelle organisation de l'armée, attribuèrent à chaque bataillon ou à chaque escadron une enseigne ou étendard d'une couleur distinctive. Un décret du 30 juin 1791 ordonna, il est vrai, que la première enseigne de chaque régiment serait tricolore (mesure que la loi du 22 avril 1792 étendit à tous les drapeaux), mais les régiments d'infanterie n'en continuèrent pas moins à se distinguer entre eux par les dispositions les plus variées des couleurs nationales. Ce ne fut qu'en 1804, lors de la distribution des aigles, que le drapeau tricolore fut amené à une complète uniformité.

On cite enfin, comme preuves de l'ancienneté du drapeau

blanc, les décrets de l'Assemblée Nationale des 21 et 22 octobre 1790. Par le premier, le pavillon tricolore fut substitué au pavillon blanc pour la marine, par le second, il fut ordonné que, dans tous les régiments, les colonels seraient tenus d'attacher à leurs drapeaux des cravates aux couleurs nationales.

Cependant si l'on analyse ces deux décrets, on arrivera à une conclusion toute différente de celle que l'on a quelquefois voulu en tirer. Puisque, le 21 novembre, les représentants de la nation remplacèrent le pavillon blanc de la marine par le pavillon tricolore, le lendemain ils n'avaient qu'à appliquer, à étendre la mesure aux drapeaux de l'armée de terre. S'ils ne le firent point, c'est qu'il n'y avait pas encore d'étendard commun à tous les régiments ; et alors ils se bornèrent à exiger que l'on attachât au haut de la hampe de chaque drapeau une cravate aux couleurs nationales.

Mais, par ordonnance du mois d'octobre 1661, le roi Louis XIV, dira-t-on, n'avait-il pas réservé le pavillon blanc aux vaisseaux de guerre, en imposant aux bâtiments marchands l'obligation de conserver le pavillon bleu à croix blanche, ancien pavillon de la nation française. Oui, mais il ne faut pas jouer sur les mots et confondre deux choses complètement distinctes, le drapeau et le pavillon, parce qu'elles ont quelquefois porté le même nom.

Si l'un des pavillons de la marine (car il y en avait plusieurs), celui de l'amiral était blanc, ce n'est pas une raison pour dire qu'il existait un drapeau national et qu'il était de cette couleur. Au moyen âge, dans les armées de terre, chaque compagnie ou bande marchait sous l'étendard de son seigneur, de sa commune ; à partir de l'organisation des troupes régulières et permanentes, les régiments eurent chacun son étendard ou drapeau particulier. Mais sur mer, il n'y avait plus ni fiefs, ni paroisses, il fallait donc adopter un pavillon commun à tous les vaisseaux ; et si le blanc devint la couleur de celui de l'amiral, la raison en est bien simple. Jamais aucun de nos rois ne s'étant mis à la tête de notre flotte pour aller combattre l'ennemi, l'on ne pouvait arborer la bannière bleue fleurdelisée d'or ; il fallait en adopter une qui n'eut aucune couleur spéciale.

D'ailleurs, qu'était notre marine royale avant le ministère du cardinal de Richelieu ? A peine avions-nous quelques bâtiments marchands qu'on armait en guerre. Ce fut sur des flottes génoises ou vénitiennes que nos chevaliers croisés se rendirent en Palestine. Charles VIII et Louis XII, faute de ressources navales, furent obligés de traverser toute l'Italie pour aller à la conquête

du royaume de Naples. François I^{er} se vit réduit à s'allier avec le sultan Soliman II, dont l'amiral Barberousse vint protéger nos côtes contre Charles-Quint.

La découverte de l'Amérique, l'établissement de colonies dans le Nouveau-Monde et dans les Indes orientales donnèrent à la navigation une telle importance que Richelieu dirigea tous ses efforts vers la création d'une marine militaire et qu'il revendiqua pour lui-même le titre de surintendant des mers. C'était au moment où Louis XIII consacrait la France à la Sainte Vierge, où l'écharpe blanche des huguenots, conservée par Henri IV, commençait à donner naissance à la cravate blanche et à la cocarde, qui en est une transformation. Il était donc naturel qu'on adoptât pour le pavillon national le blanc qui marque le mieux l'absence de toute couleur particulière.

On a aussi invoqué comme arguments les discussions qui ont précédé le vote des deux décrets de 1790. Mais voyons dans quelles circonstances et dans quels termes elles ont eu lieu ?

La flotte et les marins de Brest s'étaient révoltés à l'occasion des troubles de Saint-Domingue et de l'arrivée du vaisseau le *Leopard*, qui en apportait la nouvelle. Comme moyen d'apaisement et de conciliation, M. le comte de Menou proposa de remplacer par un pavillon aux couleurs nationales le pavillon blanc qu'il disait avoir été jusqu'alors le pavillon de France. Jusqu'alors, oui, j'en conviens ; mais depuis quand ? Depuis l'ordonnance de 1661. C'est si bien d'un pavillon qu'il s'agissait, que M. de Virieu, ultra-royaliste, s'opposant à ce changement, qui lui semblait une concession à l'émeute, s'écriait : « C'est ce pavillon blanc qui a rendu libre l'Amérique » ; voulant lui donner un parfum de plus grande ancienneté, il faisait allusion à une parole célèbre du roi béarnais, en ajoutant que c'était la couleur du panache blanc de Henri IV. Mais il se gardait bien de dire que ce fut la couleur du drapeau de ce prince et surtout que ce fut celle de l'étendard de Jeanne d'Arc et de François I^{er}.

En résumé, la bannière royale, celle de la France dont le roi était le représentant, n'a pas cessé jusqu'en 1789 d'être bleue fleurdelisée d'or. La multiplicité des étendards, qui varient suivant les compagnies, les régiments, les colonels, peut et doit en offrir de fond bleu à croix ou à bandes blanches, puisque l'azur était la couleur du pennon royal et que la croix adoptée comme signe de ralliement dans nos guerres civiles ou étrangères, avait été tantôt blanche et tantôt rouge pour les troupes royales.

La marine militaire ayant été créée sous Louis XIII, et la flotte française, sur laquelle ne combattit aucun de nos rois, ne pou-

vant prendre pour son pavillon le champ d'azur, à trois fleurs de lis d'or, on le remplaça par un fond blanc, auquel on substitua en 1790 les couleurs nationales.

L'adoption, en 1789, du drapeau tricolore entraîna cette corrélatrice, ou, si l'on veut, diamétralement contraire, du drapeau blanc ; ce qui les mit en présence et en lutte. Plus le parti révolutionnaire donna d'importance à l'emploi des trois couleurs, plus les royalistes, de leur côté, montrèrent d'attachement à ne conserver que le blanc qui devint l'emblème de la monarchie légitime. (BOREL D'HAUTERIVE. — *Annuaire de la Noblesse de France*, année 1874 ; et MARIUS SEPET. *Le drapeau de la France*, Paris, 1873).

Drapeau tricolore (*Origine des couleurs du*)

Le *bleu* a été la couleur de la cape de Saint-Martin et celle de la bannière des ducs de France, élus rois aux ^{x^e} et ^{xi^e} siècles et sous la suzeraineté desquels s'est fondée l'unité nationale de notre pays.

Le *rouge* a été la couleur de l'oriflamme, celle de nos croisés en Terre-Sainte, celle des bandes de Picardie, origine de notre infanterie sous Louis XI, celle du parti royal dans les guerres civiles de la fin du ^{xvi^e} siècle, celle de la cause de l'ordre, des modérés, comme on disait alors, quand Bailly et La Fayette durent réprimer l'émeute du 19 juillet 1791, et, par contre, celle de l'insurrection qui a été maîtresse de Paris pendant deux mois en 1871.

Le *bleu* et le *rouge réunis* ont été les couleurs des premiers Valois, celles des Bourguignons au ^{xv^e} siècle, celles des Parisiens en 1358 et 1789.

Le *blanc* a été la couleur des Orléans ou Armagnacs. L'armée des royalistes qui, en Bretagne et en Vendée, combattait les troupes de la République, avait repris la cocarde blanche et arboré un *drapeau blanc* à bordure noire dentelée, portant au centre l'écu de France avec la devise : *Pro Deo et Rege*. (Comte L. DE BOUILLÉ. — *Les Drapeaux français ; Etude historique*, Paris, 1875).

Drapeau des Etats-Unis d'Amérique Son origine

Peu d'Européens, et nous croyons même peu d'Américains doivent connaître les origines de l'*Old Stars Spangled Banner*,

la vieille bannière semée d'étoiles qui fait tant parler d'elle en ce moment.

On sera peut-être un peu étonné en apprenant que les *stars* et les *stripes*, les étoiles et les bandes du drapeau de la république des Etats-Unis, ont été prises dans les armoiries personnelles de George Washington, telles qu'on peut encore les relever en Angleterre, au cimetière d'Althorpe, près de Bedford, sur les tombes d'Elizabeth et de John Washington qui moururent au commencement du xvii^e siècle, et qui étaient les aïeux du libérateur de l'Union. Héraldiquement, ces armoiries s'expriment ainsi : *D'argent à deux fasces de gueules accompagnées en chef de trois étoiles rangées du même*. Elles ont comme cimier un corbeau tenant dans les pattes un bâton de gueules et d'argent.

Ce fut par un sentiment de reconnaissance que ces armoiries furent choisies par un des premiers Congrès tenus à Washington comme motif du drapeau national des Etats-Unis. Ces étoiles de gueules furent changées en autant d'étoiles d'argent que l'Union comptait d'Etats. (On en compte aujourd'hui quarante-quatre ; combien en comptera-t-on demain ?) Ces étoiles furent placées dans un canton d'azur. Le nombre des fasces fut porté de deux à sept.

Et c'est ainsi que l'écusson d'une humble famille anglaise est devenu le fortuné pavillon des Etats-Unis.

Drapeau russe

Quel est le vrai drapeau russe ? C'est ce que bien peu de gens pourraient dire, en Europe et même en Russie. Aux fêtes françaises, d'après ce que nous rapportent les journaux, *trois* drapeaux russes, de couleur différente, ont été arborés, non sans quelque apparence de logique : 1^o le drapeau jaune, avec l'aigle noire à deux têtes ; mais cet étendard exclusivement impérial, ne peut flotter que sur la tente ou le palais du tsar ; 2^o le drapeau blanc, croisé de deux raies bleues ; mais ce pavillon glorieux, est exclusivement réservé à la marine de guerre ; 3^o le drapeau rouge, bleu et blanc, uniquement considéré jusqu'ici comme le drapeau civil et l'étendard du peuple. Quant aux divers régiments de l'armée, ils ont chacun des drapeaux différents, où diverses couleurs symboliques s'entremêlent, pour rappeler aux amateurs de science héraldique l'histoire détaillée des soldats qui combattirent sous ses plis glorieux.

Le défunt tsar Alexandre III, respectueux de toutes les traditions nationales, se serait fait scrupule de modifier ces usages.

Nicolas II, plus novateur, a voulu donner au pays un drapeau vraiment national. Par son ordre un comité a été formé, composé de plusieurs ministres, de quelques généraux et de différents membres de l'Académie des sciences. Le comité était présidé par le général Possiet. Les commissaires ont étudié scrupuleusement la question, d'après les documents historiques et les dispositions législatives. Finalement, ils ont conclu, et à l'unanimité, que le véritable drapeau russe était le drapeau populaire. Désormais, pour employer les termes mêmes du rapport officiel, « le drapeau blanc-bleu-rouge, peut-être de plein droit, considéré comme drapeau russe, et ces trois couleurs être désignées comme couleurs nationales. Il doit être l'unique drapeau national pour tout l'Empire y compris le grand-duché de Finlande. »

Cette décision est particulièrement intéressante. D'abord elle fait cesser une équivoque qui a trop longtemps duré. En outre, elle a ceci de piquant qu'elle rapproche le drapeau russe de notre drapeau français. Les trois couleurs, chez les deux peuples, seront désormais les mêmes; la disposition seule diffère, la place centrale étant occupée chez les Russes, non par le blanc, mais par le bleu.

Dromadaire

Voir CHAMEAU.

Duc

Le duc n'était primitivement qu'un gouverneur ou vice-empereur, comme nous l'apprend Vopiscus. Le premier gouverneur, en qualité de *duc*, est un duc de la Marche Rhétique ou des Grisons, dont il est fait mention dans *Cassiodore*. Du temps des Romains, les ducs avaient le gouvernement des provinces; mais ce ne fut que bien avant les empereurs. Ils avaient aussi le commandement des troupes et l'administration de la justice et des finances. Les Francs, quand ils s'emparèrent des Gaules, conservèrent les noms et la forme de ce gouvernement. Sous la seconde race, on ne trouve guère de ducs. Tous les grands seigneurs s'appelaient comtes, pairs ou barons. Il y avait pourtant un duc de Bourgogne; Hugues Capet était lui-même duc de France; qualité qui répondait à celle de maire du Palais ou de lieutenant-général du Roi. On a aussi donné autrefois le titre de duc de France ou de comte au gouverneur de l'Île-de-France. Par la faiblesse des rois, les ducs se rendirent souverains des provinces dont on leur avait confié le gouvernement. Ce changement arriva principalement du temps de Hugues Capet. Les

grands seigneurs démembrèrent le royaume et Hugues Capet trouva en eux plutôt des rivaux que des sujets. Ils eurent même bien de la peine à le reconnaître pour supérieur et à relever de lui pour foi et hommage. Peu à peu, soit par la force, soit par des alliances, ces provinces, ou duchés et comtés, qui s'étaient détachés de la couronne, y ont été réunis. Mais on ne donne plus le titre de ducs aux gouverneurs de province. Sous Louis XV ce fut un nom de dignité attaché à une seigneurie, que les rois ont érigée en duché. Ainsi donc la prééminence de cette qualité ne consistait que dans le nom et le premier rang qu'elle donnait, sans aucune prérogative, ni autorité. Dans les érections de duchés, le roi se réservait le ressort et la souveraineté ; et pour la réversion à la couronne, on ne s'avisait pas de la stipuler, comme les apanages donnés aux Enfants de France, parce que le roi n'accordait rien de son domaine, attendu que le duché était le patrimoine de celui qu'on honorait du titre de duc. Mais Charles IX, pour prévenir les fréquentes érections, ordonna en 1566, que les duchés seraient désormais réversibles à la Couronne. Cet usage ne se pratiqua plus au XVIII^e siècle. Les ducs n'ont retenu de leur ancienne puissance que la couronne à cinq fleurons sur leur écu. C'est la seule marque de leur souveraineté passée.

Duc en Angleterre. — Pair du Royaume. — Dignité personnelle à laquelle on n'a annexé, ni domaine, ni territoire, ni juridiction. Le nom qu'on y attache est arbitraire et dépend du roi lorsqu'il confère la qualité de duc. Elle est héréditaire et passe aux enfants successivement. (Dictionnaire de Trévoux).

Du champ

Se dit pour ne point nommer une seconde fois un émail semblable à celui du fond de l'écu. On évite ainsi une répétition inutile.

Du même

Se dit d'une pièce d'un métal déjà nommé. Quelques héraldistes disent parfois *de même* pour *du même* ; cela n'est pas précisément une faute, mais il est plus correct de dire *du même* parce qu'il faut sous-entendre le mot émail.

Du premier émail ou du champ

Se dit pour éviter de nommer un émail semblable au premier que l'on a déjà nommé.

Du second émail

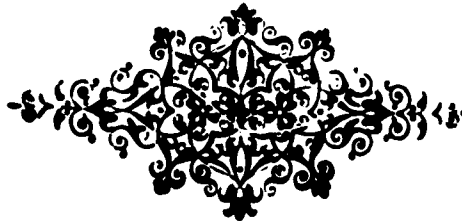
Se dit lorsqu'un émail est semblable au second que l'on a nommé, pour éviter la répétition de cet émail.

Du troisième émail

Se dit pour éviter de nommer un émail semblable au troisième que l'on a nommé.

Du quatrième émail

Se dit pour ne point nommer une seconde fois le quatrième émail que l'on a nommé.





E

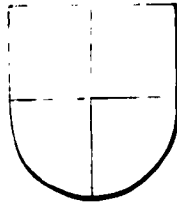
Ébranché

Attribut d'un tronc d'arbre dont on a coupé les branches.

Écaillé

S'entend de l'émail distinct des écailles d'un poisson.

Écartelé

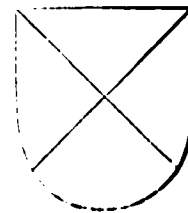


Ecu divisé en quatre sections égales par un trait vertical, traversé au centre de l'écu, par un trait horizontal.

Les quatre sections de l'écartelé sont nommées quartiers.

Écartelé en sautoir

Ecu partagé en quatre portions par deux lignes diagonales se croisant au centre de l'écu. L'écartelé en sautoir se voit fréquemment dans les blasons espagnols.



Écartelé en équerre

Ecartelé dont chaque quartier forme une équerre.

Écartelures

Nom des divisions d'un écu écartelé.

Echancré

Nom d'un engrelé de grande dimension.

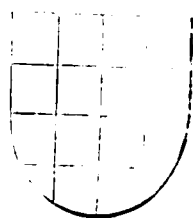
Echelle

Est représentée posée verticalement. Symbole adopté principalement en Italie et en Allemagne. C'est l'échelle d'escalade d'une ville ou d'un fort.

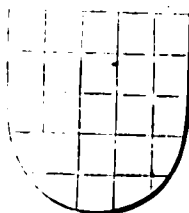
Echiquier

Représente une table à jouer aux échecs dont les carreaux ne dépassent pas le nombre de vingt-six.

L'échiquier est le symbole de la guerre; il représente un champ de bataille; et les échecs de deux couleurs rangés vis-à-vis les uns des autres, tout comme les soldats de deux armées.



M. Wulson de la Colombière rapporte que les Normands, aux siècles anciens,

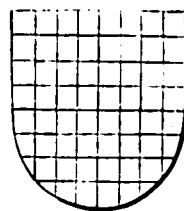


donnèrent nom d'*Echiquier* à leurs Parlements, formés de la réunion de tous les Ordres, et où on traitait et délibérait sur les affaires les plus importantes de la nation.

De nos jours, le nom d'*Echiquier* est donné dans la Grande-Bretagne, à une Cour de justice qu'on assure y avoir été introduite par Guillaume-le-Conquérant. Cette Cour est chargée d'administrer les revenus de la Couronne et de juger tous les cas litigieux nés de la perception des impôts. Son nom vient, dit-on, du tapis sur lequel étaient figurés plusieurs compartiments qui représentaient un échiquier et qui servaient à faire les comptes. Cette institution paraît avoir existé en Normandie avant la conquête de l'Angleterre.

Si l'on veut chercher du symbolisme dans ce dernier cas, il faut voir dans l'échiquier l'emblème du droit et de l'équité.

L'échiquier est souvent employé dans les écus de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.



Echiqueté

On appelle pièce *échiquetée* celle qui est partagée en carreaux.

Ecimé

Attribut du chevron dont la pointe est coupée horizontalement.

Eclaté

Se dit des lances et des bâtons représentés brisés. On applique ce terme aux divisions tracées en zig-zag de l'écu.

Ecorché

Se dit d'un animal dont les membres sont écorchés et sanguinolents.

Ecot ou chicot

Branche d'arbre dont on a coupé les tiges et les feuilles. Il est représenté tel qu'un tronc noueux.

Ecoté

Spécifie le profil d'un pal, d'une croix, d'une fasce, etc., semblables à des bâtons noueux; on le dit aussi des grosses branches d'un arbre qui n'ont plus leurs menues branches.

Ecran

Figures des cimiers allemands. Elles ont la forme, soit de disques, soit d'hexagones ou de pentagones à surface plane, sur laquelle sont placés les emblèmes de l'écu. Les bords de ces écrans sont garnis de plumes d'autruche ou de boules de métal.

Ecrevisse

Crustacé posé verticalement. Quelquefois l'écrevisse paraît dans la position horizontale, qu'on doit spécifier en disant *posée en fasce*.

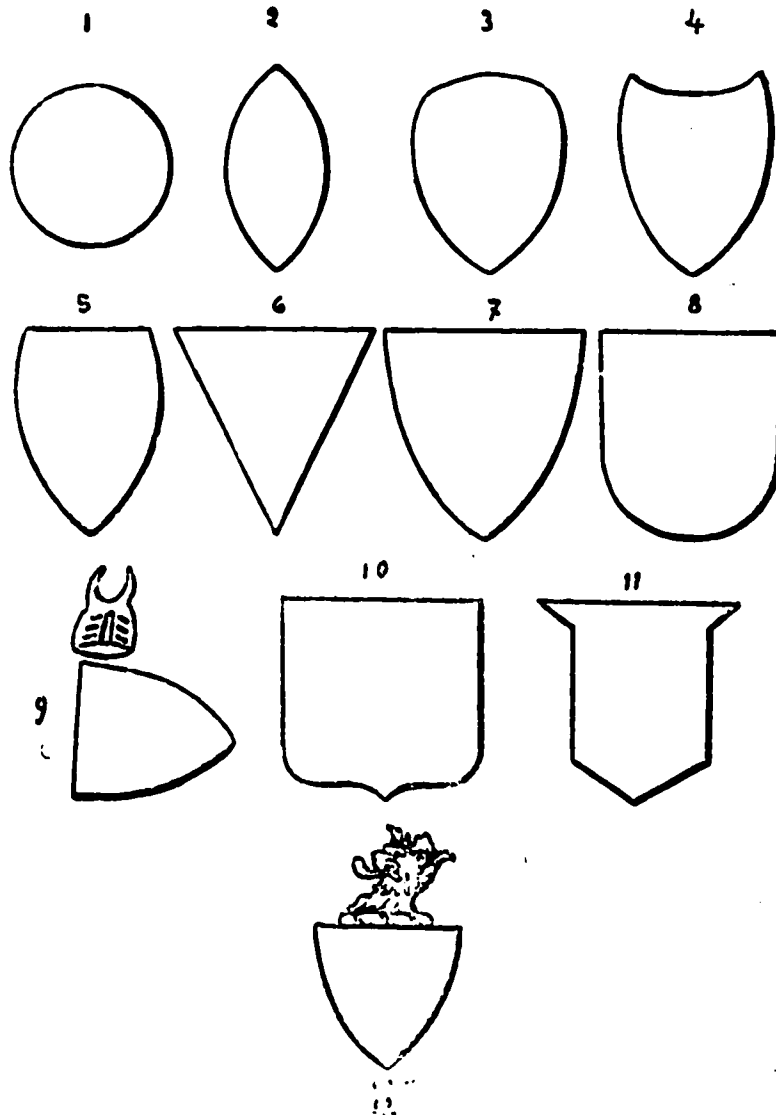
Selon Louvan Géliot, ce crustacé dénote l'emblème d'un homme inconstant se livrant, tantôt à l'austérité et à la tempérance, tantôt aux plaisirs et à la volupté.

Ecu

Champ ou fond du bouclier sur lequel on pose les emblèmes et les partitions.

Le bouclier se trouve gravé sur les sceaux de la seconde race des rois de France. Il est peu de grands seigneurs qui, dans les

sceaux équestres, se montrent sans bouclier. Il rappelle, dans le principe, la protection que les princes doivent à leurs sujets. (CHASSANT. *Dictionnaire de sigillographie*).



Par la forme des sceaux et des écus on parvient à fixer l'époque à laquelle ils appartiennent. La forme la plus ancienne des sceaux et des boucliers (écus) est ronde. Comme exemple, on doit citer les sceaux du roi Arnulf (893), de l'empereur Othon (941), des deux comtes Palatins : Henri (1098) et Sigfrid (1115). (*fig. 1*).

A la forme ronde succéda la forme elliptique, ainsi qu'ont scellé les comtes d'Arnsberg de 1200 à 1300, la plupart des princes ecclésiastiques depuis 1140 jusqu'à 1300, et les femmes des Dynastes pendant cette même époque (*fig. 2*).

La forme *fig. 3* a été employée : en 1086, par Henri III, comte de Brabant ; en 1110-1151, par Godefroi I, duc de Brabant ; en 1168, par Philippe et Théodoric, comtes de Flandre, et Florent, comte de Hollande ; en 1190-1201, par Thierrri, comte de Hollande ; en 1206, par Philippe, comte de Namur ; en 1220, par Henri, duc de Lorraine ; en 1233, par Thierrri, seigneur noble de Malberg, et par plusieurs autres Dynastes.

La forme *fig. 4* ne se voit très rarement. En 1251, Albert, duc de Thuringe, s'en est servi pour son scel.

La forme *fig. 5* a été employée, en 1195, par Henri I, duc de Lorraine ; en 1213, par Guillaume, comte de Hollande ; en 1241, par Henri, duc de Lorraine ; en 1254, par Henri, seigneur de Reifferscheid.

Pendant cette même époque et un peu plus tard, on s'est servi de la forme triangulaire (*fig. 6*) comme l'ont fait Thierrri, comte de Hollande, en 1199 ; Albert, comte de Habsbourg, en 1203, etc.

Après, la forme triangulaire a été remplacée par la forme demi-elliptique (*fig. 7*), tant pour les écussons que pour les sceaux eux-mêmes. On la voit sur les sceaux de Guillaume, comte de Hollande, en 1205 ; de Florent IV, comte de Hollande, en 1232 ; de Henri, duc de Lorraine et de Brabant, en 1241-1253 ; de Baudouin, comte de Bentheim, en 1246 ; de Rausseman von Kempenich, en 1251 ; de Gérard, seigneur noble de Wildenberg, en 1267 ; de Godefroi d'Aerschot, en 1284 ; de Gérard, seigneur de Voorne, châtelain (burggraf) de Zélande. Cette forme a été employée, pour la dernière fois, par Walerand, duc de Luxembourg, tandis que sa femme, Jeanne s'est servie d'un écu à pointe arrondie (*fig. 8*).

Le sceau le plus ancien sur lequel se trouve un écu timbré d'un casque, est celui de Bobo, comte de Tiligesberg, en 1258 ; ensuite vient, en 1278, Crafto de Hohenlohe (*fig. 9*).

Au XIV^e siècle, on ornait les casques de volets (petits manteaux) et de lambrequins.

Sur le sceau d'Elisabeth, comtesse de Juliers et dame d'Aerschot, appendu à une charte de l'an 1307, l'écu affecte la forme représentée *fig. 10*.

Les Anglais ont adopté un écu, à bords supérieurs échancrés, tel qu'on le voit à la *fig. 11*.

L'emploi du cimier se remarque pour la première fois sur le sceau de Guillaume, comte de Hollande en 1205 (*fig. 12*). (A. FAHNE. — *Geschichte der verschiedenen geschlechter Bocholtz.*)

Le sceau de Robert de Chartres de l'an 1193 représente le bouclier en forme de toupie. C'est la forme la plus ancienne ; on la trouve jusqu'au delà du premier quart du XIII^e siècle, par exemple sur le scel de Raoul de Gif, qui est de l'an 1228, en même temps qu'on rencontre des écus à forme allongée.

À cette forme primordiale en toupie succède la forme plus élégante et bien connue des écus des XIII^e et XIV^e siècles. Les écus carrés se trouvent au XIV^e siècle et jusqu'au commencement du XV^e siècle. Ils sont toujours dans des encadrements et communs aux hommes et aux femmes. L'écu en losange est spécialement affecté aux sceaux de dames. Un des premiers exemples date de l'an 1262. C'est sur un sceau rond d'Elisabeth de Saint-Vérain. On connaît une exception à cette règle. C'est un écu de Pierre, seigneur de la Fauche, apparaissant sur un sceau de 1270.

L'écu penché appartient surtout aux sceaux du XV^e siècle ; cependant on en trouve dès le XIV^e siècle.

(*Collection de sceaux*, par DOUET D'ARCO, tome I. Paris, 1863).

L'écu ne devient triangulaire qu'à la fin du XII^e siècle.

Sur les sceaux les plus anciens, le bouclier a au centre une pointe d'acier qu'on appelle *ombilic* et il est ordinairement bordé par une rangée de clous. De ce point central partent des lignes droites plus ou moins ornées dont l'ensemble s'appelle un *rais d'escarboucle*. Cet ornement apparaît dès 1161 sur le sceau de Robert de Vitré. Le bouclier devint armorial à la fin de ce siècle. Citons comme les plus anciens boucliers à armoiries ceux de Philippe, comte de Flandre, de l'an 1177, et de Bouchard IV, sire de Montmorency, de la même année. Pour des seigneurs de moindre qualité, les plus anciens boucliers armoriés sont ceux d'Ansel de Garlande, de l'an 1195, et de Hugues de Maudétour, de l'an 1200. (*Collection de sceaux*, par DOUET D'ARCO, tome I. Paris, 1863).

L'écu est rarement oublié sur les tombeaux à partir du XIII^e siècle ; les statues, les bas-reliefs, les colonnes, les pinacles ne l'excluent pas du mausolée d'un seigneur ou d'un prince.

Généralement les statues couchées des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ont les pieds appuyés sur des animaux emblématiques et souvent la tête posée sur un coussin soutenu par des anges ; ces animaux employés comme supports ont une signification à peu près semblable chez les peuples de l'Occident ; ils nous repré-

sentent les puissances amies ou ennemies protectrices ou domptées et assujetties au service du défunt et de sa maison ; ou bien encore ils rappellent les qualités personnelles auxquelles il a pu prétendre. S'il possédait le courage, la puissance et la magnanimité, il foule un lion ; s'il s'est consacré au développement des idées religieuses, il écrase le dragon de l'hérésie. — (*Iconographique des tombeaux. — Revue de l'Art chrétien*, tome IX, p. 152).

L'Ordre de l'Écu d'or fut créé en France, le 1^{er} janvier 1369, par Louis II, dit le Bon, duc de Bourbon, dans le but de récompenser les principaux gentilshommes de sa cour de l'affection et du dévouement qu'ils lui portaient.

Écu (de l')

Signifie une répétition de toutes les figures et de tous les émaux qui se trouvent dans l'écu.

Écuyer

On nommait autrefois *écuyers* les jeunes seigneurs qui n'étaient pas encore faits chevaliers. L'ordonnance de Blois à l'année 1579 est la première qui ait fait mention de la qualité d'écuyer comme d'un titre de noblesse, inférieur à celui de chevalier.

Sous la féodalité, l'écuyer était le gentilhomme servant d'un chevalier, qui l'accompagnait à l'armée et dans toutes ses entreprises ; celui qui portait son bouclier, *scutum*, d'où est dérivé *scutifer* qui est le nom latin de cet officier. Scutifer est l'origine du mot écuyer.

On l'appelait aussi *armiger*, parce qu'il portait non seulement le bouclier, mais aussi les autres armes de son chevalier.

On ne doit pas confondre les écuyers du chevalier avec les écuyers qui avaient soin des écuries seulement, *equisones*, dont le nom provient d'*equus* (cheval) et non pas de *scutum* (bouclier).

L'ancien Régime avait les charges suivantes :

L'*Écuyer cavalcadour* chez le Roi et les Princes, était celui qui commandait l'écurie des chevaux servant à leur personne.

L'*Écuyer* était celui qui, chez les Princes et les grandes Dames, non seulement commandait leur écurie, mais encore donnait la main pour les mener.

L'*Écuyer de la Reine, de Madame, etc.* On les appelait *écuyers* ou *chevaliers d'honneur*.

Écureuil

Ce gracieux petit animal qui est cité pour sa gentillesse, sa vivacité et l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné. Il est très prévoyant en faisant ses provisions pour l'hiver. Il met beaucoup d'art dans la construction de sa bauge, à l'enfourchure d'un arbre, couverte d'une espèce de couverture conique placée au-dessus de son ouverture.

Il est le symbole de la vivacité et de l'indépendance.

Il désigne aussi des contrées boisées, telles que la Flandre, la Bretagne et l'Allemagne, dont quelques familles portent un écureuil en leurs armes.

Ecusson des armes

Indique un petit écu porté en cimier et qui répète les armoiries du grand écu.

Ecusson en abîme

Nom d'un petit écu placé seul au centre d'un grand écu.

Effarouché

Indique un chat debout sur ses pattes de derrière.

Effaré

Attribut du cheval levé sur ses pieds de derrière, synonyme de *cabré et effrayé*.

Effeuillé

Se dit d'un arbre sans feuilles et d'un épi privé des deux feuilles de sa tige.

Eglise

Emblème religieux. Le sceau du chapitre épiscopal de [Sion, capitale du canton de Valais, porte une Eglise d'argent, sur champ de gueules.

Eglantine

Est la fleur de l'églantier ou rosier sauvage dont les fleurs sont toujours blanches (voir ROSE).

L'*églantier* est l'emblème de l'hommage poétique, tandis que l'*églantine* est celui de la poésie. L'églantine fait partie des fleurs

décernées aux poètes chaque année aux *Jeux floraux* de Toulouse ; c'est le prix réservé au discours.

Elan

Il n'approche pas si près du pôle que le renne, il habite en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie jusqu'au nord de la Chine. Le bois de l'élan est découpé et chevillé sur la tranche. Il a de longs poils sous le cou. Il est plus grand et plus fort que le cerf et le renne.

Elancé

Attribut du cerf courant.

Eléphant

Représenté passant et de profil, la trompe baissée, ordinairement caparaçonné et portant une tour.

Il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur et approche le plus de l'homme par l'intelligence. Il a l'adresse du singe et la docilité du chien. Il est doué principalement du don de mémoire. L'éléphant est dans l'Indoustan le symbole de la sagesse.

L'éléphant est le symbole de la piété envers le Créateur, parce qu'on prétend qu'il s'incline au lever et au coucher du soleil.

Cet animal est très fréquent dans les écus de l'Allemagne.

M. Wulson de la Colombière dit que les anciens Egyptiens voyaient dans l'éléphant la personnification de l'homme puissant et opulent qui n'a pas besoin de ses voisins.

L'éléphant a donné son nom à un ordre de chevalerie créé par le roi de Danemarck Christian ou Christiern I^{er}, en 1478, à l'occasion du mariage de son fils Jean. Il plaça cette institution sous la divine protection de la Sainte-Vierge. En 1693, Christian V le constitua sous sa forme actuelle. C'est le premier ordre du Danemarck. Le bijou représente un éléphant blanc, richement carapaçonné, portant une tour suspendue, par un anneau d'or, à un ruban de moire azur.

De nos jours, un *Ordre de l'Eléphant blanc* a été fondé par un roi de Siam.

Email et Emaux

Nom collectif des métaux et des couleurs usités dans la science du blason : *or, argent, gueules, azur, sinople, sable, pourpre*. Il comprend aussi les *souffrures*.

Court de Gébél dit que *gueules* vient de *ghul*, rouge. On dit *Ghulistan*, empire des roses. — *Sable* vient de *Zebel*, *Zibel*, noir. On dit martre zibeline pour martre noire. — *Azur* de *Azul*, couleur du ciel, bleu. — *Sinople* vient de *Tzin*, herbe, *verdure*, et de *Blu*, blé naissant et d'un beau vert.

Il est évident que *azur* vient de l'arabe *lazur*. Les Néerlandais nomment actuellement cet émail *lazuur*.

Au moyen-âge, on blasonnait souvent en pierreries et en *vertus*. Nous en trouvons un exemple dans le *Traité de Blason*, manuscrit d'Adolphe d'Auxy, de l'an 1553 :

MÉTAUX ou COULEURS	PIERRERIES	VERTUS
Or.	Topaze.	Noblesse.
Argent.	Perles.	Richesse.
Azur.	Saphir.	Léaulté.
Gueules.	Rubis.	Prouesse.
Sable.	Diamant.	Simplesse.
Sinople.	Emeraude.	Liesse.
Pourpre.	Améthyste.	Virginité.

A notre époque, les Anglais blasonnent encore parfois en pierreries.

Album de Cornélie VAN PEENE (1631) :

Les significances des couleurs

Isabelle : liberté.
 Colombin : amitié.
 Pourpre : noblesse.
 Verd : espoir.
 Violet : amour.
 Incarnat : mélancolie.
 Escarlate cramoisi : liesse.
 Rouge : vengeance, hault vouloir.
 Jaune : contentement.
 Blancq : chasteté et foi.
 Bleu : loyauté, jalousie.
 Noir : constance, honneur, deuil.
 Gris : travail.
 Jaune : langueur, fastide.
 Verd de mer : espoir troublé.
 Orange : désespoir.
 Feuille morte : espérance perdue.

On affirme que les hérauts d'armes ont emprunté aux cottes d'armes les métaux, couleurs et les panes qui entrent dans la composition des armoiries. Le savant Marc Velsler est un des premiers qui aient avancé cette opinion en ces termes : « Atque ego compertum habeo pleraque insignia, quorum meri colores, ex militari primo habitu manasse : seu (quod hactenus eodem recidit) in militum saga migrasse ex clypeis. »

Henri Speelman, auteur anglais, l'affirme aussi en son *Aspilogie*, lorsqu'il écrit que les peaux ont donné lieu aux gentilshommes d'en emprunter les couleurs pour les mettre dans leurs écus dans leurs armoiries. Cette opinion a été partagée par le savant Du Cange qui prouve que ce que nous appelons vulgairement *couleurs*, en termes de blason, n'est pas une simple couleur, mais une panne ou fourrure, ni plus ni moins que l'hermine et le vair (*Glossarium* de DU CANGE).

Nous avons fait quelques emprunts relatifs seulement à notre sujet, à un livre savant publié en 1842 en France par M. Frédéric Portal et intitulé : *La symbolique des couleurs*. Partageant chaque couleur en trois sections : *Langue divine, langue sacrée et langue profane*, il a fait une étude approfondie de la signification emblématique du blanc, du jaune, du rouge, du bleu, du noir, du vert et des couleurs mixtes. D'après la critique bienveillante de M^e Eugène Villémin, « on ne peut refuser à la langue symbolique que des couleurs une grande souplesse jointe à une grande énergie ; par son intermédiaire, l'idée prend un corps qui la rend plus accessible à toutes les intelligences. Ainsi les artistes du moyen âge ne manquaient jamais dans leurs peintures religieuses d'accommoder la couleur des vêtements de chaque personnage à la signification intime du fait représenté. Tout dans leurs compositions était symbolique, jusqu'à la couleur des cheveux du Christ, qu'ils faisaient d'un blond doré, comme symbole de la plus haute expression de l'amour divin. »

On verra dans cet ouvrage que M. Portal est d'accord avec les anciens auteurs héraldistes.

Emanche

Figure formée de plusieurs pointes triangulaires mouvantes de l'un des bords ou de l'un des angles de l'écu. On croit que l'émanche est la dépouille ou les vêtements de l'ennemi, pris sur le champ de bataille.

Emanché

On dit émanché en pal, en fasce, en bande, etc., lorsque le parti, le coupé et le tranché, etc., sont formés d'angles sortant et rentrant c'est-à-dire, affectant la forme d'une ligne brisée.

Emanchure

Petite section d'un des angles supérieurs de l'écu, produite par un trait coupant un de ces angles.

Embouché

Attribut des huchets, cors, trompettes, dont l'embouchure est d'un émail particulier.

Embouté

Se dit d'objets dont le bout du manche est garni d'une virole ou d'un anneau d'émail spécial.

Embrassé

Est le coupé en chevron couché, c'est-à-dire se mouvant d'un des flancs de l'écu. On doit spécifier si l'écu est embrassé à dextre ou à sénestre.

Emmanché

Indique que les manches d'outils ou d'armes sont d'un autre émail que les objets eux-mêmes.

Emmuselé

Se dit de l'émail de la muselière de quelques animaux.

Emoussé

Attribut d'un fer de lance, de flèche ou de baïonnette qui n'a pas de pointe.

Empenné

Terme spécifiant les plumes qui garnissent les flèches, dards, etc., quand elles sont d'un émail particulier.

Empiétant

Indique des oiseaux de proie tenant quelque proie dans leurs serres.

Empoignant

Se dit d'une main saisissant quelque objet par le milieu.

Empoigné

Indique des flèches réunies en faisceau et retenues par un lien ; puis un objet quelconque tenu en pal par une main humaine.

Enchaussure

Petite section formée dans un angle inférieur de l'écu. C'est l'émanchure appliquée à la pointe de l'écu.

Enclavé

Partition crénelée qui pénètre dans une autre division de l'écu.

Enclos

Attribut d'un symbole entouré d'un trécheur ou enfermé dans une palissade.

Enclume

Outil de forge, très rare dans l'art héraldique. Des familles industrielles du pays de Liège ont cet emblème dans leur écu.

Encoché

Se dit d'une flèche posée sur la corde d'un arc bandé (synonyme d'*ajusté*).

En défense

Attribut de la licorne quand elle baisse la tête et présente sa corne. — Du hérisson roulé en boule.

Endenté

Attribut de pièces couvertes de longs triangles alternés, d'émaux différents.

Enfilé

Se dit d'un anneau, d'une couronne et de tout autre symbole passé dans une lance, une épée, une bande, une fasce, etc.

Enflammé

Désigne un cœur ou une grenade d'artillerie desquels jaillit une flamme.

En forme

Attribut du lièvre au repos.

Englanté

Chêne chargé de glands.

Engoulé

Terme s'appliquant à une pièce honorable (bande, fasce, etc.) dont les extrémités se terminent dans des gueules de dragon ou de lion, mouvant des bords de l'écu.

Engrelé

Se dit de toute pièce de l'écu bordée de petites dents à intervalles creux et arrondis.

Engrelure

Nom de la bordure très réduite et formée de l'engrelé, c'est-à-dire, à petites dents à intervalles creux et arrondis.

Enguiché

Désigne l'émail de l'embouchure du cor de chasse, des trompettes, des huchets, etc. C'est le synonyme d'*embouché*.

Enhendé

Attribut de la croix dont les branches sont terminées par des crochets entre lesquels se trouve un fer de lance. Il se dit aussi de la croix dont le pied est refendu.

Enlevés

Nom de petits triangles isocèles ou figures de forme pyramidale, remplissant le champ de l'écu, tant plein que vide.

Enquerre (à) ou à enquérir

Armes dont les symboles sont de métal sur champ de métal, ou de couleur sur champ de couleur,

En repos

Attribut des animaux couchés.

Ensanglanté

Se dit de tous les animaux dont on voit couler le sang, ainsi que des armes et autres pièces teintes de sang.

En sautoir

Se dit des objets rangés dans la direction qui est propre au sautoir.

Enté

Se dit quand deux parties de l'écu paraissent s'emboîter l'une dans l'autre, par des entures demi-rondes.

Enté en pointe

Entaille du bas de l'écu obtenu par deux traits convexes qui se joignent vers le centre, en forme de triangle ployé.

Entravaillé

Qualifie tout animal entrelacé dans des fascés, bandes et autres pièces de longueur.

Entrelacé

Se dit des anneaux, chevrons et croissants passés les uns dans les autres.

Entretenu

Indique que les anneaux de plusieurs clefs sont entrelacés.

Epanoui

Cette expression désigne la rose, la tulipe, et plus spécialement la fleur de lis, arrivées au dernier degré de floraison montrant toutes leurs pétales.

Epée

Représentée par l'épée longue de bataille, la pointe en l'air. C'est l'emblème de la noblesse, du courage, de l'intrepidité et de la victoire.

L'épée a été adoptée par les personnes qui ont accompli quelques actes de valeur.

M. Didron croit que l'épée abaissée désigne la justice qui pardonne aux soumis, tandis que l'épée haute combat les superbes. (*Annales archéologiques*, t. xx, p. 72).

L'usage de porter une épée nue, dans la collégiale de Mortain, en Normandie, aux processions, marquait la haute justice dont elle jouissait.

Jusqu'au xiv^e siècle, l'épée garde la forme qu'elle a sur la tapisserie de Bayeux, c'est-à-dire, qu'elle continue d'être formée d'une poignée avec des quillons droits, figurant une croix, et d'une lame progressivement rétrécie en allant vers la pointe, divisée en deux tranchants par une légère arête médiane.

On conserve, dans le *The New Jewel House*, à Londres, la *Curlana* ou *Epée de miséricorde* que l'on porte nue devant le roi, entre les deux épées de justice, lors du couronnement. Elle est en acier doré. Des deux *épées de justice*, l'une, à la pointe émoussée, personnifie le pouvoir spirituel ; l'autre, à la pointe très acérée, est l'emblème du pouvoir temporel.

Gustave I^{er}, roi de Suède, voyant avec peine les progrès que la religion de Luther commençait à faire dans ses Etats, créa l'*Ordre de l'Epée* ou *Ordre des Chevaliers de l'Epée*, dans le but d'affermir la croyance catholique. Il s'éteignit insensiblement et fut renouvelé solennellement, le 17 avril 1748, par le roi Frédéric, qui en divisa les membres en trois classes de chevaliers. Gustave III modifia les statuts et y ajouta deux classes de membres en 1772. La croix à quatre branches de l'Ordre porte un médaillon central orné d'une épée haute en pal, entre trois couronnes d'or. Des épées réunissent les branches extrêmes de la croix.

Eperon

Paraît posé en fasce et muni de ses attaches.

Dans les temps les plus reculés, l'éperon est une simple pointe. Elle est terminée par une espèce de petit triangle sur les sceaux de Raoul de Fougères (1154-1196) et d'Anséric de Montréal, sénéchal de Bourgogne en 1180. On voit sur le sceau de Henri de Grandpré, seigneur de Livry, de l'an 1274, l'extrémité de l'éperon se partager nettement en trois branches. La molette paraît déjà sur un sceau de Robert de Bommiers, de l'an 1260. Au xv^e siècle, elle remplace toutes les autres formes de l'éperon. (DOUËT D'ARCO).

On conserve, dans le *The New-Jewel House*, à Londres, les

éperons royaux, en or, que les lords Grey de Ruthen ont le privilège de porter au couronnement des rois d'Angleterre, à titre de descendants des comtes d'Hastings.

L'*Ordre de l'Eperon de Naples* fut créé en 1268, par Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, en souvenir de la victoire qu'il avait remportée sur Mainfroi. La maison d'Anjou ayant été dépossédée de ses Etats en 1435 par Alphonse, roi d'Aragon, l'ordre disparut.

L'*Ordre de l'Eperon d'or* ou de la *Milice dorée* a été créé dans les Etats romains, en mars 1559, par le pape Pie IV, sous le nom d'Ordre de la Milice Dorée, dans le but de récompenser les personnes qui se distinguaient dans les sciences, les arts et les armes. Plus tard il prit la dénomination de l'Eperon d'or à cause d'un *éperon d'or* qui était suspendu au bas de la croix à huit pointes de l'Ordre. Le 31 octobre 1841, le pape Grégoire XVI le remplaça par l'Ordre de Saint-Sylvestre, ou de l'Eperon d'or réformé.

Épervier

Oiseau de proie représenté posé de profil et les ailes rabattues.

L'épervier était le symbole du droit de chasse. Cet oiseau sur le poing d'une dame figurée dans les sceaux ou dans les manuscrits, est la marque d'une condition distinguée, parce qu'au moyen-âge les dames de grande qualité ne paraissaient guère en public sans cet attribut. (DOM DE VAINES. *Diplomatique*).

Cet oiseau est assez commun dans les armoiries françaises et le moins estimé de l'ancienne fauconnerie.

La Cour des pairs de la ville d'Arras avait sur son sceau un chevalier tenant un *épervier* sur la main droite. Les comtes d'Artois portaient pour cimier de leurs armes, un épervier entre un double vol, ainsi qu'on le voyait sur une verrière de la chapelle de Notre-Dame en l'Eglise de Saint-Pierre à Lille, gravée dans *l'Histoire de la maison de Béthune*, par André Du Chesne. Voici l'origine de ce symbole :

Lorsque Philippe le Bel, roi de France, ordonna qu'à l'avenir Robert II, comte d'Artois, et ses successeurs, feraient hommage du comté à la couronne de France, comme vassaux, il lui fit présent d'un épervier et lui permit d'en prendre un semblable dans la fauconnerie royale, à l'époque du relief de son comté (1293). (DU CANGE).

Épi

Semblable à l'épi de blé. Sa forme varie d'après l'espèce.

Denis Néret, échevin de Paris en 1592, portait un épi de blé

dans son écu, en mémoire de ce qu'à sa prière Henri IV lui permit, lors du siège de Paris, de faire entrer un grand convoi de vivres, pendant qu'il traitait avec ce prince de la reddition de la ville.

Un *Ordre de l'Épi* fut créé en 1448, par François I^{er}, dit le Bien-Aimé, duc de Bretagne. Il est le renouvellement de l'Ordre de l'Hermine, institué par Jean V, en 1381. Les membres se composaient de vingt-cinq chevaliers, qui suivaient la règle de Saint-Augustin et s'engageaient à combattre pour la foi et la défense de la religion catholique. Charles VIII, roi de France, abolit cet ordre lors de la réunion du duché de Bretagne à son royaume.

L'épi de blé signifie l'abondance et la fertilité. Selon M. Wulson de la Colombière, l'épi dénote la paix, le revenu et le bien acquis légitimement. Il est aussi, dit-il, le symbole de l'orgueil et de la vanité, parce que l'épi le moins fourni s'élève et le plus abondant courbe la tête. Il est principalement l'emblème de l'agriculture.

On dit que les premiers comtes de Flandre accordaient la noblesse aux paysans de leurs domaines qui perfectionnaient leur culture. La marque distinctive de cette faveur était un épi d'or qu'on attachait au chapeau. Cette noblesse se transmettait aux descendants de celui qui l'avait obtenue. (DERIVAL. *Le Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*, Amsterdam, 1783)

Epine

Une épine est l'emblème de la pénitence, telle qu'on la voit dans l'écu des Spinola.

Epieu

Arme de chasse et de combat ayant la forme de la hallebarde du moyen âge et l'extrémité supérieure munie d'un fer large et pointu.

Elle différait de la lance en ce que la hampe était dépourvue de talon, et que le bas du fer était garni d'un croissant ou d'une traverse qui empêchait l'animal blessé d'avancer vers le chasseur. La maison du Hays, en Normandie, est peut-être la seule qui porte : trois épieux d'argent, sur champ de sable.

Eployé

Attribut de l'aigle double à deux têtes, dite *aigle impériale*.

Equerre

Instrument de mathématiques en bois ou en métal, à l'usage des maçons et des architectes.

Equipé

Se dit d'un vaisseau muni de tous ses agrès, et aussi du cavalier armé de toutes pièces, toutefois *armé* est plus correct.

Equipolé

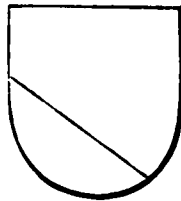
Echiquier formé de neuf cases, à émaux alternés, nommées *points*.

Escarboucle

Gros rubis auquel on attribuait des qualités merveilleuses. (Voir RAIS D'ESCARBOUCLE).

Escarre

Nom ancien de l'équerre de géomètre.
On donne actuellement ce nom au trait qui sépare le franc-quartier du champ, lorsqu'ils sont tous deux de même émail.



Esclopé

Désigne une partition inférieure de l'écu, soit à dextre, soit à sénestre.

Esquire

Tout anglais qui veut se donner un certain air d'importance se donne aujourd'hui le titre d'*Esquire* (écuyer). C'est un usage que personne ne conteste plus. En réalité, le *droit* de porter ce titre n'appartient qu'aux personnes suivantes : 1° les fils de tous les Pairs et Lords du Parlement ; 2° les nobles de toutes les nations ; 3° les fils de baronet et les fils aînés de chevalier ; 4° les personnes auxquelles le souverain donne des armes et des lettres-patentes d'écuyer ; 5° les écuyers de l'Ordre du Bain et leurs fils ; 6° les avocats ; 7° les juges de paix et les maires ; 8° les officiers de la Couronne ou ayant droit d'assister au couronnement, ou remplissant quelque charge de confiance à la Cour ; 9° les Attorneys (procureurs) dans les colonies lorsque les départements du Conseil et des Attorneys y sont réunis.

Essonnier

Double trécheur. (Voir TRÉCHEUR).

Essorant

Désigne un oiseau posé de profil, aux ailes à peine déployées, se disposant à prendre l'essor.

Essoré

Indique qu'une tour, un château, etc., ont un toit carré, d'émail particulier. On le dit aussi des oiseaux en plein vol.

Estacade

Travail de fortification formé de trois pals réunis par une poutre horizontale.

Estrez

Ancien terme désignant une croix dont les bras n'ont pas une longueur proportionnée à l'écu.

Etaie ou étau

Petit chevron alésé représentant une pièce de bois destinée à soutenir ou à étayer la charpente des édifices.

Etagé

Se dit des diverses couches de feuillage à la cime d'un arbre, c'est-à-dire, formant deux ou trois têtes.

Etendart

Est le symbole du souverain domaine. Aux XII^e et XIII^e siècles, un grand nombre de puissants seigneurs est représenté sur les sceaux, l'étendart à la main.
(Voir le mot BANNIÈRE).

Etêté

Attribut de tout animal et de tout arbre qui n'ont point de tête.
(Voir le terme DÉCAPITÉ).

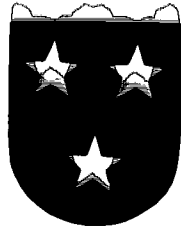
Etincelant

Indique une pièce de l'écu paraissant lancer des rayons lumineux.

Etoile

Astre à cinq rais. Lorsqu'il a plus de cinq rais, on doit le spécifier.

Sur les médailles, l'étoile marque la déification. Les étoiles sont le symbole de la nuit et de l'éternité.



Mais nous trouvons que l'explication la plus plausible est celle-ci: les étoiles dénotent la sérénité, la grandeur et la paix unies au bonheur.

Si nous devons citer toutes les hypothèses hasardées des auteurs qui se sont occupés de la matière, nous pourrions faire un long chapitre,

inutile pour l'éclaircissement de notre sujet.

Au moyen-âge, on inventa des blasons pour les principaux personnages de l'antiquité, tel que pour Moïse, le roi David, les prophètes, Philippe de Macédoine, Alexandre-le-Grand, etc., etc. On n'oublia pas de doter aussi les trois rois mages de belles armoiries. Ainsi, nous trouvons dans le « *Conciliumbuch, geschehen zu Costencz, durch Ulrich von Reichenthal. Augsburg, Anth. Sorg, 1483* », sur la feuille 102 (*Das CII blad*) les armes des trois mages : 1° « *Der heilig Künig Caspar von Ambia* » d'azur à six étoiles d'or rangées 3, 2 et 1. 2° « *Der heilig Künig Balthasar von Tharsis* » d'azur au croissant tourné d'or, sénestré d'une étoile du même, et 3° « *Der heilig Künig Melchior von Saba* » d'or à un nègre tenant une lance munie d'un drapeau de gueules.

Il paraît que les armoiries qu'on avait imaginé pour les personnages de l'antiquité ont été employées quelquefois par les peintres, avec beaucoup d'exactitude, pour désigner les personnages sur leurs tableaux.

Sur une superbe peinture exécutée par Rogier van der Weyde dit *le Vieux*, chef-d'œuvre qui est en possession du comte Maurin Nahuys et qui représente l'adoration des Mages dans l'étable de Bethléem, on voit trois drapeaux ornés de blasons tels qu'ils sont représentés dans le « *Conciliumbuch* » et décrits plus haut.

L'inventeur de ces symboles n'aura probablement pas connu le récit fabuleux sur l'origine de la famille et des armoiries de Baux, car alors il aurait certainement donné au roi mage Balthasar les armes de cette maison : *de gueules à l'étoile d'argent à seize rais*, auxquelles ces vieux vers font allusion :

Arma gerens stellæ, qua cum Rex Christus Olympo,
Virginis in uterum late descenderet Almæ,
Et peccata patrum redimens oriretur ab alvo.

Advenere loco stella præbente ducatum,
Alta decora nimis regnum diademata trina.
Tertius exillis Baldassar nomine dictus,
Principium generis tanti fuit. Inclyta cujus
Progenis Carolo Regno veniente superbo
Barbariem Regni domuit.

L'origine fabuleuse de la maison de Baux, du roi mage Bal-
thasar, a été rapportée par plusieurs auteurs ; d'autres ont
prétendu qu'elle était issue de la famille de Balthes, qui était très
puissante parmi les Goths.

Le château de Baux, en Provence, doit son nom à sa situation
sur un rocher. En langue provençale, on appelle un rocher un
baux.

Il a existé ou existe sept ordres de chevalerie de l'*Etoile*.

1^o *Ordre de l'Etoile* ou *Ordre des chevaliers de Notre-Dame de
l'Etoile*. On n'est pas d'accord sur la fondation de cet ordre.
Quelques historiens prétendent qu'il fut créé, en 1022, par
Robert II, roi de France ; d'autres pensent que ce fut le comte
souverain Landi de Nevers qui l'institua le 8 septembre 1022, et
le conféra à trente chevaliers ; ceux-ci s'engageaient à défendre
la religion catholique, à protéger les veuves et les orphelins, et
à dire chaque jour le chapelet de cinq dizaines.

Par suite des troubles survenus en France, l'ordre de l'*Etoile*
décrut sensiblement ; mais en 1565, le prince Louis de Gon-
zague, duc souverain du Mantouan et du Montferrat, remit ses
statuts en vigueur et lui donna une nouvelle existence, qui
s'éteignit par suite des événements postérieurs. Il est aujourd'hui
complètement disparu.

2^o *Ordre de l'Etoile* ou de *Notre-Dame de la Noble Maison*,
créé en 1351, par Jean II, roi de France, fut d'abord conféré à
dix-huit des principaux seigneurs de la Cour. Le roi Charles VIII
le supprima à son avènement au trône de France.

3^o *Ordre de l'Etoile*. Alphonse V, roi d'Aragon, créa dans ses
Etats un ordre de ce nom, qui disparut presque aussitôt que
fondé, sans laisser nulle trace.

4^o *Ordre de l'Etoile*, créé en Sicile, en remplacement de
celui du Croissant. On le conféra à soixante gentilshommes de
la ville de Messine, et bientôt après, il tomba dans l'oubli.

5^o *Ordre de l'Etoile Polaire*. On connaît peu l'origine de cet
Ordre, dont les statuts furent renouvelés, le 17 avril 1748, par

Frédéric I^{er}, roi de Suède, qui le destina à récompenser le mérite civil et les services rendus à l'Etat. Le roi Gustave III le confirma de nouveau en 1783, et s'en déclara le grand maître. Le médaillon central de la croix de l'Ordre porte une étoile à cinq rais d'or, sur fond noir.

6^o *Ordre de l'Etoile*, créé en Bohême en 1217, et confirmé en 1697, par Léopold. On ignore le sort de cette institution, aujourd'hui disparue.

7^o *Ordre de l'Etoile d'Or* fondé par la République de Venise, à une époque incertaine, dans le but de récompenser les nobles Vénitiens qui avaient rempli une mission d'ambassadeur auprès des souverains étrangers. Quelquefois, cependant, et par dérogation aux statuts, il était accordé pour des services importants rendus à la République. Il a disparu depuis des siècles.

A notre époque, divers souverains ont créé les Ordres de l'*Etoile de l'Inde*, de l'*Etoile précieuse de Chine*, de l'*Etoile brillante de Zanzibar* et de l'*Etoile noire de Benin*.

Etrier

Appui servant à monter à cheval et à s'en tenir le pied. Dans le principe, des cordons de soie ou des cordes recouvertes d'étoffe précieuse, faisaient l'office d'étriers. On les nommait *sautoirs*. Les étriers en fer furent inventés plus tard. Ce mot d'après Ménage, est dérivé de *Straparium*, qui a pour racine *Straparia*, venu lui-même de l'allemand *stref* qui signifie *étrier*.

L'étrier est l'enblème de la chevalerie.

On a vendu à Londres, en décembre 1899, pour la somme de 67,500 francs, une paire d'*étriers* en fer, ayant appartenu à Mathias Corvin, roi de Hongrie, qui régna de 1458 à 1490. Ces étriers sont parés de minces plaques d'argent et de dorures, tandis que les bords extérieurs en sont ornements d'exquis émaux transparents. Le travail est italien et date de la fin du xv^e siècle.

Etrille

Instrument en fer dont les palefreniers se servent pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil du cheval. L'étrille est représentée de face, posée verticalement, le manche en bas, dans l'écu.

Eucalyptus amygdalia

L'arbre à menthe poivrée, dont les cimes vertes montent jusqu'à 400 pieds dans la nue, est le plus imposant végétal de

l'Australie, qui l'a placé dans son écusson. Il n'y a dans l'univers entier que le *Wellingtonia gigantea* de la Californie — dont on connaît un exemplaire de 450 pieds de hauteur — qui puisse disputer la palme à ce géant de la Nouvelle-Hollande.

En raison de ses qualités vraiment souveraines, l'Eucalypte a toujours joui d'une grande popularité en Australie, où il est regardé comme l'arbre national, l'arbre roi, l'arbre par excellence. C'est au point que les premiers colons qui s'établirent à Sydney (Nouvelle-Galles du Sud) choisirent tout d'abord pour leur emblème l'Eucalypte à feuilles rugueuses, *the rough leaved Eucalyptus*, le *Verri-Barri* des indigènes.





F

Failli

Terme désignant la solution de continuité des chevrons, des bandes, etc., dont les branches sont comme *rompues*.

Faisceaux

Chez les Romains, les *faisceaux* étaient le symbole de la puissance des magistrats. Ils étaient composés de baguettes d'orme et de coudrier, nommées *verges*, au milieu desquelles s'élevait une hache. Le tout était assujéti par des liens circulaires. Les *faisceaux* étaient portés par les licteurs, et précédaient le dictateur, les consuls, les censeurs, les préteurs, etc. Dans les triomphes, ils étaient ornés de lauriers. L'usage des *faisceaux*, introduits par les rois, se conserva jusque sous l'empire. Le cardinal Mazarin (Mazarini), d'origine romaine : portait des *faisceaux* dans son blason.

Falot

Le falot héraldique est le falot ordinaire de résine, posé verticalement et allumé.

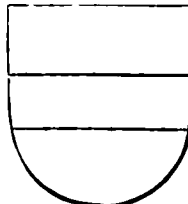
Fanon

Manche pendante du poignet droit, semblable au manipule des prêtres.

Fasce

Est, selon Du Cange, ce que les auteurs latins du moyen âge appelait *fasciola*, espèce de jarretière pour lier les chausses. On en parle souvent dans les constitutions monastiques.

On donnait aussi le nom de *fascia* aux petits sarocs que les chanoines réguliers de Saint-Augustin portaient à la campagne et qui n'avaient que quatre doigts de largeur, comme le scapulaire des moines.

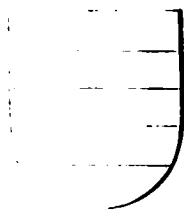


(*Glossarium* par DU CANGE, *Dissertation sur les Cottes d'armes*, tome vii).

La fasce a deux parties de hauteur, des sept de la largeur de l'écu, quand elle est seule.

Elle représente l'écharpe que l'on portait autrefois à la guerre, autour du corps, en façon de ceinture. Le mot *fasce* vient en latin de *fascia*, bandelette de toile.

Scohier croit que la fasce est une *poutre* ou solive, traversant et partageant le bouclier en deux parties, appelée en latin *trabs transversalis*.



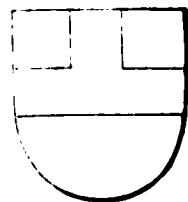
Nous croyons que, lorsque la fasce affecte diverses formes, soit bastillée, denchée, engrelée, soit ondée, nébulée, vivrée, etc., elle représente un objet tout spécial, tel que les créneaux d'un mur, les feuilles de scie, les ondes d'un fleuve ou les sinuosités d'une

rivière, les clôtures militaires, etc.

La famille ITURBIDE, en Basse-Navarre, porte *d'argent à trois fasces de sinople*.

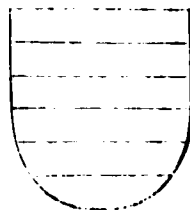
Fasce-pal

Désigne une fasce soutenant un demi-pal avec lequel elle forme une seule pièce.



Fascé

Se dit d'un écu, d'un chevron, etc., chargé de fasces en nombre pair.



Fascé — contre-fascé

Attribut de l'écu parti et fascé d'émaux opposés dans chaque division du parti.

Fasce vivrée et Bande vivrée

Représente un ouvrage de fortifications à angles sortants et rentrants.

Faucille

Représentée posée verticalement, la pointe de la lame tournée à droite.

La faucille, attribut de Cérès dans l'antiquité, est le symbole de l'abondance et de la fertilité.

Nous croyons qu'elle désigne le droit seigneurial de pâturage ou un privilège d'affouage.

Faucon

Oiseau de vénerie royale, représenté au repos les ailes non éployées.

Le plumage d'un faucon doit être brun et tout d'une espèce, c'est-à-dire d'une même couleur ; la bonne couleur des mains est le vert d'eau ; ceux dont les mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, sont moins estimés que les autres dans l'art de la fauconnerie. On fait cas des faucons noirs ; mais quel que soit le plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs. Il y a des faucons lâches et paresseux : il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre les moyens de les apprivoiser ; il faut abandonner les uns et les autres.

Le faucon est le symbole du droit de chasse. Cet oiseau sur le poing d'une dame figurée sur les sceaux ou dans les manuscrits est la marque d'une condition distinguée, parce que anciennement les dames de grande qualité ne paraissaient guère en public, sans cet attribut. (DOM DE VAINES. — *Diplomatique.*) On le voit aussi sur les sceaux de seigneurs. Robert, fils aîné du comte de Flandre et sire de Béthune et de Tenremonde, est représenté, sur un scel de l'an 1265, à cheval, tenant sur la main gauche un faucon et suivi par un chien de chasse. Devant ce personnage, un oiseau au vol éployé semble fuir l'approche du faucon. (DUCHESNE. *Histoire généalogique de la Maison de Béthune.*)

C'est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc et le plus grand relativement à ses forces. Il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie.

L'institution de la fauconnerie date au moins de la dynastie carlovingienne, et l'on voit par le roman de *Garin le Loherain* que le roi Pépin avait un « maître de ses oiseaux ». Jusqu'au

xiii^e siècle, le soin des faucons dépendit de la grande vénerie; mais vers 1250, la fauconnerie fut délivrée de cette subordination fâcheuse, et vola de ses propres ailes vers les honneurs et les gros traitements. Le xvii^e siècle fut son apogée; non que Louis XIV eût hérité des goûts puérils de son père, mais tout ce qui pouvait accroître la pompe de sa couronne lui était particulièrement cher. Le siècle suivant fit de la fauconnerie une véritable sinécure qui fut supprimée vers 1790. Le dressage des faucons constituait une science dont tous les termes formaient une langue à part, inconnue du profane, plus compliquée que l'idiome chevalin du *sport* moderne. On distinguait d'abord les oiseaux de « haute volée » de « leurre », tels que les faucons et l'aigle; les oiseaux de « basse volée » ou du poing, comme l'autour ou l'épervier; et les oiseaux qui servaient d'appât, comme le grand-duc. Tous étaient dits *niais* lorsqu'ils avaient été pris au nid, *sors* avant la mue, *hagards* après une ou plusieurs mues. Les femelles étaient nommées *tiercelets*. Le chaperon appartient aux oiseaux de haut vol; c'est un puissant moyen de domestication. On couvre d'abord toute la tête et le bec; puis, on dégage soit un œil, soit tous les deux à la fois, selon le caractère de l'élève. Une fois dompté, on l'exerce, sans le détacher encore. On l'habitue à sauter sur le poing, à courir sur un *leurre*, qui est un assemblage de pieds et d'ailes de gibier. Plus il mord à la leçon, plus on lui allonge la corde, plus on lui offre des becquées de viande. Bientôt, on lui montre le gibier lui-même; enfin, on lui donne l'*escap* et on lui permet de *voler pour bon*.

Comme l'enblème de la *Licorne*, celle du *Faucon* appartient à la plus haute antiquité. Parmi les hiéroglyphes le faucon signifie la dignité royale et, joint au poisson, la *haine*, probablement à cause de l'incompatibilité absolue entre ce qui s'élève audacieusement jusqu'aux nues et ce qui nage ignoré dans les profondeurs de l'eau.

Depuis les époques les plus reculées, la chasse à l'aide du faucon fut d'usage dans l'Inde et en Thrace. Connue à ce qu'il semble, aux Grecs, les Romains, qui n'y attachaient pas grande importance, en attribuaient l'invention à Daucus, chasseur fabuleux de l'antique Italie.

C'est seulement au moyen âge que le faucon acquit en Occident une renommée universelle et que la *fauconnerie* devint un art.

Le faucon était pour les Germains un oiseau sacré, dont le vol révélait l'avenir aux *Allrunes* (*All* tout, *runen*, savoir).

Le faucon blanc accompagnait la vierge blanche qui chevauchait dans les airs, au devant des autres Walkiries, lorsque des crinières

de leurs coursiers célestes, il tombait de la rosée dans les profondes vallées et de la grêle sur les hauts arbres. Les lois ripuaires, allemaniques, bourguignonnes et lombardes protégeaient les faucons par les dispositions les plus sévères à l'égard des malfaiteurs assez impies pour oser s'en prendre à ces oiseaux universellement révéérés. D'après la loi bourguignonne, tout voleur de faucon qui ne pouvait pas se racheter, à très-haut prix, devait se laisser arracher six onces de chair de la poitrine par l'oiseau volé. Cette loi nous paraît aujourd'hui fort inhumaine, mais que ce soit faute de l'homme ou destinée, le monde n'a-t-il pas toujours été une vaste prison, où l'un ne cesse guère de tourmenter l'autre ?

Le faucon, symbole de l'ambition, fut généralement adopté comme signe de haute noblesse et, par analogie, comme le symbole de la chasteté de la fière châtelaine. Le noble seigneur et surtout la grande dame n'apparaissaient en des occasions solennelles qu'avec le faucon au poing. Les médailles nous rappellent fréquemment cet usage. Il devint même *malséant* pour une dame noble de se montrer en public *sans faucon* !

Quelque grand que puisse être le champ ouvert à l'ambition humaine, ce champ n'en a pas moins pour clôture inévitable, *les bords de la tombe* ; le faucon, suivant jusque-là ceux dont il n'avait cessé d'être le fidèle compagnon pendant la vie, se montre encore sur leurs pierres funéraires.

Les faucons bien dressés étaient d'une valeur inappréciable. Saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, fit présent de deux faucons au roi anglo-saxon Ethelbald, et Ethelwinth, un autre roi anglo-saxon, pria instamment le grand saint de lui accorder aussi pareille faveur.

Les fauconniers et accipitres occupaient un rang distingué parmi les fonctionnaires de la cour des carlovingiens. Ils jouissaient de beaux privilèges et d'un revenu considérable.

Les empereurs et les princes d'Allemagne et d'Italie placés sous leur suzeraineté, chargeaient les couvents du soin d'entretenir et de nourrir leurs faucons et chiens de chasse. Il paraît que les moines se conformaient avec zèle aux volontés de ces hauts et puissants seigneurs.

L'empereur Henri III assigna au faucon une place dans le sceau impérial, et Henri IV, qui conserva cet usage, encouragea plus encore l'art du fauconnier.

L'homme est né chasseur, mais malheureusement le sort le condamne souvent à ne jamais pouvoir faire de noble butin.

Le règne de Frédéric II fut une des brillantes époques de la fauconnerie. Cet empereur fit venir de l'Afrique le *faucon blond*,

dit alphanet, qui s'élève dans les airs à une hauteur prodigieuse, et qui néanmoins se plait particulièrement à poursuivre le lièvre et la perdrix. Frédéric inventa aussi une nouvelle sorte de chaperon, lequel, dans sa forme commune, paraît avoir été emprunté aux Arabes.

Même dans son camp, en face de l'ennemi, l'empereur Frédéric ne renonçait pas aux plaisirs du fauconnier. Le livre qu'il a écrit sur cette chasse, augmenté plus tard de nouvelles indications, par son fils Manfred, est encore grandement estimé aujourd'hui par les chasseurs. La première édition en fut publiée à Augsbourg, en 1596 ; c'est maintenant une rareté bibliographique, mais J. G. Schneider en a fait paraître, à Leipzig, en 1788, une nouvelle édition. Schnitzer, dans sa dissertation : *De Frederici II in rem litterariam meritis*, Lips, 1740, fait l'éloge de ce livre, de même que Sincerius, dans son ouvrage sur les livres rares et anciens.

L'empereur Maximilien I^{er}, qui fit une si rude guerre aux chevaliers brigands, véritables *faucons* de l'ordre social à cette époque, ne témoignait pas moins de zèle pour la fauconnerie que ses prédécesseurs les plus renommés sous ce rapport. Il est dit dans le *Weisskug* ce qui suit à cet égard : « Ce prince fit venir « des faucons des contrées païennes ainsi que des pays prussiens et « russiens, de l'île de Rhodes et d'autres points lointains du « globe terrestre ; et parce qu'il aimait cette chasse, les rois lui « envoyèrent en présent grand nombre de faucons. Il avait à sa « cour quinze maîtres-fauconniers et en outre plus de cinquante « valets de fauconnerie, qui ne devaient s'occuper de rien d'autre que de dresser des oiseaux pour la fauconnerie ; et dans « tout pays que traversait le roi, il allait à la chasse et y restait « bien souvent la plus grande partie de la nuit. Il était fort habile « en fauconnerie et témoignait pour cet art beaucoup de goût et « d'affection. »

Enfin il nous reste de Maximilien I^{er} un traité de fauconnerie que Léon nous a fait connaître quelque peu dans le *Bragur*, 6^e v. 2^e partie, p. 181.

Il y avait des villes impériales qui devaient offrir chaque année des faucons en hommage à l'empereur. Charles-Quint ayant concédé l'île de Malte aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean, il exigea d'eux annuellement un faucon blanc comme redevance pour ce fief.

En général les fiefs de faucons étaient fréquents, et nous trouvons parfois aussi des fiefs d'autours.

La cour de France ne reniait pas en matière de fauconnerie

son origine germanique. Dans le pays de la galanterie, où le *Coran de la beauté* est le livre le plus lu et dont l'authenticité paraît la moins contestable, une chasse où les dames se trouvaient placées sur l'avant-scène ne pouvait manquer d'offrir grand intérêt. N'était-ce pas un devoir pour le noble cavalier de complaire à la dame de son cœur, en portant ses soins sur le faucon de cette dame. Il devait faire partir le faucon juste au moment le plus propice, surveiller attentivement son vol, l'encourager par des cris conformes aux règles de l'art, le rappeler, lui arracher promptement sa proie, lui remettre le chaperon en le posant sur le poing de la noble châtelaine. Ces devoirs d'un cavalier français sont détaillés dans un poème de Cretin, chantre de la Sainte-Chapelle à Paris, et qui a pour titre : *Le débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*. (GOUJET, *Bibl. franç.*, t. x, p. 23), ainsi que dans la fauconnerie de FRANCHIÈRES (p. 1607), dans celle de D'ARCUSSIA (p. 1627), etc., etc.

En 1410, Jean Golein, oiseleur d'Amédée, comte de Savoie, recevait de ce prince six florins, pour chaque faucon « *gentili et formato* » qu'il prenait. (*Archives de la Côte-d'Or*, série B. 6830).

Des souvenirs mélancoliques se rattachent à la prédilection du roi Jean de France pour la fauconnerie. Prisonnier à Hedfort, dans une de ces situations douloureuses où les souvenirs d'autres années ne se présentent plus à l'âme engourdie par le froid hivernal de la vie, que comme ces fleurs glacées que la gelée fait apparaître à la surface du verre, ce roi infortuné se consolait en se livrant à la chasse au faucon. Il fit rédiger, par son dévoué chapelain Josse de la Vigne, un traité en vers sur la fauconnerie et la chasse. En ce poème, l'une et l'autre cherchait à établir leur prééminence. Toutefois, le roi, comme juge, donne aux deux parties, *droit égal*.

Bien que plus porté pour la chasse que pour la fauconnerie, le roi François I^{er}, surnommé le *père des chasseurs*, consacra beaucoup d'argent à l'entretien de ses faucons. Le grand fauconnier de France jouissait d'un traitement annuel de 4.000 livres. Il avait sous sa direction 15 gentilhommes, chacun au traitement de 500 à 600 livres, et 50 maîtres fauconniers ayant 200 livres de traitement.

Le grand fauconnier devait avoir à sa disposition 300 oiseaux, pouvait chasser partout, selon son bon plaisir, et tout oiseleur devait lui payer certain impôt annuel. La fauconnerie suivait le roi en ses voyages.

Aux Pays-Bas, la fauconnerie était déjà en honneur au

xiii^e siècle. Les médailles représentent les ducs de Brabant, les comtes de Flandre et d'autres princes ou seigneurs de cette époque, le faucon sur le poing. Antoine de Bourgogne, au commencement du xv^e siècle, avait trois fauconniers. On raconte des merveilles de la grande fauconnerie de Philippe le Bon, qui ne faisait en ceci que suivre les traces des ducs de Bourgogne, ses prédécesseurs, car nous voyons Philippe le Hardi, aïeul de Philippe le Bon, envoyer à Bajazet, outre d'autres présents, *douze gersauts blancs*, pour l'engager à traiter moins rudement le comte de Nevers, fils de ce duc de Bourgogne et prisonnier du sultan. Ces oiseaux bien dressés firent tant de plaisir à Bajazet qu'il accorda de suite plus de liberté au comte de Nevers et lui permit de l'accompagner à la chasse. « En icelle, dit Baudier « dans son *Histoire générale du sérail*, etc., Paris, 1633, p. 278, « les François remarquèrent la brutale passion de Bajazet; ses « fauconniers jetèrent mal à propos un gersaut après un oyseau. « Il s'en mit en furie et sur le champ vouloit faire mourir deux « mille de ces gens-là qui le suivoient à la chasse l'oyseau sur le « poing, si les pressantes prières du comte de Nevers ne l'en « eussent détourné. Pour lors, sa colère s'exhala en paroles, « mais pleines d'insolence. Il disoit au bourguignon qu'il esti- « moit bien plus un bon oyseau ou un bon chien de chasse « qu'aucun de ses hommes. Parce que des hommes, j'en ay « tant que je veux, ajoustoit ce brutal, mais de bons oyseaux ou « de bons chiens, je n'en trouve que fort rarement ».

Charles le Téméraire ne paraît avoir favorisé que médiocrement la fauconnerie. Mais après le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, le « grand chevalier au faucon », les fauconniers eurent, comme le lecteur le sait déjà, de beaux jours et de bons profits.

Le grand fauconnier était choisi dans les rangs de la plus haute noblesse.

La reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, ne se montrait pas moins passionnée pour la chasse au faucon de son aïeul. Elle en faisait venir de toutes les contrées. On voyait dans sa fauconnerie : le *sacre* de la Tartarie et de la Pologne, aux longues griffes noires, traître et indocile chasseur de la grue, du héron, de l'oie sauvage, dangereux ennemi du chevreuil. Le *lanier* de Sicile qui nage dans l'air. Le *sier gersaut*, un peu plus petit que l'aigle, habitant les hautes montagnes de la Norwège, et qui est le faucon, l'oiseau sacré par excellence, contestant même la place d'honneur au *faucon blanc*, et ne s'attachant uniquement qu'à des adversaires dignes de lui. Le *montagnard gris*, d'une

sauvage indépendance et qui dédaigne aussi les faibles adversaires. Le *charbonnier*, aux pétillants yeux noirs ; le *faucon rouge* ou du *diable*. Le *faucon aux alouettes*. Enfin les petits faucons à *pieds bleus* de l'Allemagne méridionale et de la Hongrie, l'oiseau chéri de la reine Marie.

Il s'était établi, à cette époque, entre la cour de Bruxelles et les cours d'Allemagne un échange régulier de faucons.

Un prince qui voulait obtenir quelque avantage de la reine, lui envoyait des faucons d'une beauté exceptionnelle, et la reine, qui rivalisait en finesse et en habileté avec les meilleurs diplomates du xvi^e siècle, ne manquait pas d'employer au besoin le faucon pour faire réussir ses combinaisons politiques.

Au milieu des troubles qui ne tardèrent à suivre le gouvernement de la reine Marie, la fauconnerie lutta, non sans quelque succès, contre les difficultés qui rendaient sa position bien fâcheuse. Le duc d'Albe sut encore, à l'aide d'un envoi de faucons, apaiser jusqu'à certain point la mauvaise humeur de l'empereur Maximilien II, qui désapprouvait hautement les sanglantes mesures gouvernementales du duc aux Pays-Bas.

Sous Albert et Isabelle, ainsi que sous les gouvernements du cardinal-infant et de l'archiduc Léopold-Guillaume, la fauconnerie de la cour de Bruxelles sut et récupérer et maintenir sa réputation. Les détails à cet égard ainsi que sur l'époque de la décadence de la fauconnerie nous conduiraient trop loin. Nous préférons renvoyer les lecteurs, pour ces détails, à l'ouvrage si curieux et si riche, en faits restés inconnus ou depuis longtemps oubliés, qu'a publié M. Galesloot, sous le titre : *Recherches historiques sur la maison de chasse des ducs de Brabant et de l'ancienne cour de Bruxelles* (Bruxelles et Leipzig, Kiessling, Schnée et Comp., 1854).

De nos jours le noble art de la fauconnerie est mort en Occident. Le fusil a tué le faucon. Parfois on essaie de le faire revivre, mais le succès ne couronne pas ces essais. Il faut aller jusqu'en Perse ou jusqu'aux cours indiennes pour retrouver le grand fauconnier et sa suite, naguère si brillante en Europe.

Parmi les faits remarquables qui ont rapport au faucon, nous citerons ceux que voici :

Nos ancêtres païens, qui voyaient dans une chasse productive une faveur des capricieuses déités des forêts, se faisaient un devoir d'attacher à l'arbre sacré qu'ils croyaient honoré de la protection spéciale de ces déités, une pièce notable du butin des faucons. Cet usage ne périt pas avec le paganisme. Le saint ou la sainte de la localité ou que l'on considérait comme protégeant le

plus les chasseurs, reçut à son tour l'hommage de ces dons pieux. En général, quoique plusieurs conciles eussent fait défense aux ecclésiastiques de chasser au faucon, nous voyons maintes fois cet oiseau mis en rapport avec des cérémonies ou des idées religieuses.

Tout seigneur, par exemple, avait le droit de placer, pendant le service divin, son faucon sur l'autel de l'église soumise à son patronage. Diverses légendes rattachent le faucon aux élus du ciel.

En Franconie, un brigand enlève la fille d'un noble baron. Il veut porter atteinte à l'honneur de sa victime. Celle-ci implore l'aide de sainte Marguerite, sa patronne. Un grand faucon blanc se précipite tout à coup sur le brigand qui cherche vainement à se défendre contre le bec et les griffes de cet ennemi imprévu. Pendant la lutte la belle éplorée échappe heureusement à son ravisseur.

Autre fait : en Belgique, un seigneur, dont le nom est moins connu que son inexorable cruauté, possédait un faucon de la sorte la plus rare. Un jour, soit par un malheureux hasard, soit par l'inattention du fauconnier, cet oiseau manque et se trouve perdu. Le seigneur, dans le délire de sa colère, jure que si en cinq semaines le faucon n'est pas rentré dans la fauconnerie, le valet responsable de cette perte sera gratifié d'une bonne corde au cou et attaché au gibet. On fait des recherches partout, aucun arbre touffu, aucun buisson n'est perdu de vue. Mais on ne peut rien, absolument rien découvrir à l'égard du faucon évadé. Le jour fatal étant arrivé le malheureux fauconnier sollicite un nouveau délai. Le seigneur repousse durement cette prière et donne l'ordre d'élever, sans nul retard, une potence devant son château. Bientôt le bourreau s'empare du fauconnier, lui attache un bandeau sur les yeux et le conduit sur l'échelle. En ce moment le patient adresse à son maître la prière de faire ôter un moment le bandeau qui l'empêche de voir le ciel, en appelant pour la dernière fois à la miséricorde de Dieu. Le seigneur y consent, et le fauconnier répète à haute voix une oraison à N.-D. de Hal, qu'il venait de réciter en secret. O miracle inouï ! le faucon perdu apparaît soudainement et vient se placer sur les épaules du fauconnier. Juste Lipse raconte ainsi cette légende d'après d'anciens registres : d'autres, dit-il, prétendent que déjà l'échelle avait été enlevée lorsque le faucon vint se montrer à la foule étonnée, et c'est ainsi que cette scène est représentée par le tableau de l'offrande du fauconnier.

Le *falconagium*, le tribut en faucons ou éperviers des officiers

de justice et d'autres officiers des puissants seigneurs devait être acquitté, soit le jour de sainte Marguerite, soit le jour de sainte Madeleine, soit enfin le jour de saint Laurent. De même les deux *Saintes-Croix* étaient des époques importantes pour la fauconnerie. A la Sainte-Croix de mai, l'époque où les faucons se muent, les chasseurs, habillés en vert arrivaient, au son du cor et de la trompette, armés de verges vertes et piquantes, pour chasser de la cour les fauconniers ; la saison de la chasse au cerf était venue. Mais lorsque la *Sainte-Croix d'automne* annonçait l'approche de l'équinoxe, les fauconniers prenaient leur revanche et faisaient déguerpir les chasseurs, qui devaient enfermer leurs chiens, attendu que la chasse au cerf avait pris fin. Cet usage explique la date : Sainte-Croix des fauconniers et le faucon qui désigne cette fête dans les anciens calendriers. Du reste, le faucon, vorace et destructeur, protégé par les déesses automnales, était déjà pour nos ancêtres païens un symbole bien connu de l'arrière-saison.

Le faucon se rattache aussi à l'histoire de l'affranchissement de la Suisse, et voici comment : menacés par les confédérés, les habitants de la ville de Zoug firent implorer à Kœnigsfelden, par un député, l'aide du duc Albert d'Autriche. Mais celui-ci sans prêter la moindre attention aux prières du député, demandait à son fauconnier des nouvelles de ses oiseaux. Indigné de voir ses prières accueillies avec tant de mépris, le député s'écria : « Si Votre Altesse s'intéresse plus à ses faucons qu'à nos pauvres gens, alors que Dieu nous soit en aide ! » Comprenant le sens de ces paroles, le duc répondit : « Nous reprendrons bientôt tout cela ensemble ! » Zoug ouvrit ses portes aux confédérés et ne fut jamais repris.

Une association du faucon fut fondée dans le cercle de la Westphalie en 1380. Il fallait être noble pour en faire partie.

Les *fauconniers* ne tardèrent pas à signaler leur existence, en prenant part aux luttes sanglantes de l'époque et en opprimant plus encore qu'auparavant le commun peuple qui ne l'était que déjà trop. Cette association guerrière disparut plus tard en se ralliant à d'autres du même genre.

L'Ordre du *Faucon blanc* ou de la *vigilance* ne date que du siècle dernier. Il eut pour fondateur le duc Ernest-Auguste de Saxe-Weimar, et son signe distinctif est une belle croix avec la devise : *Vigilantia adscendimus*.

Après la guerre de la délivrance de 1813-1814, le nouvel ordre des choses, ne répondant que très imparfaitement aux vœux des partisans de l'Allemagne unitaire, diverses associations se for-

mèrent pour combattre le morcellement de l'Allemagne : ils adoptèrent le *blanc faucon*, comme emblème de l'unité germanique. L'oiseau sacré devait donner la chasse aux éperviers, hérons, etc., qui s'étaient affranchis, au détriment de la puissance du peuple allemand, de la tutelle de l'aigle impérial. Il était donc le précurseur de la réapparition de cet aigle. sous la bannière : noire — rouge — or. Depuis lors le faucon n'a cessé de faire preuve d'activité, et les princes mêmes qui jadis lui étaient hostiles se sont plus ou moins réconciliés avec lui.

La parure est un penchant instinctif de la femme. Un oiseau cher aux dames ne pouvait rester sans ornements. Aussi ne lui manquèrent-ils pas. En ornant son faucon la noble dame ne sacrifiait-elle pas sur l'autel de son amour-propre ? Bientôt le cou et les griffes du faucon favori, furent ornés d'anneaux d'or, embellis par les bijoux les plus précieux. Parfois devenant le prix du vainqueur dans le tournoi, un faucon étincelant de pierreries d'une haute valeur était offert au valeureux chevalier par une de ces beiles femmes, personnifiant pour le jeune homme la douce espérance et ouvrant à son imagination les jardins d'Armide.

Moins splendides en leurs dons, les communes offraient un faucon de vermeil ou d'argent, plus ou moins grand, à celui qui parvenait à mettre le feu à l'oiseau, placé sur une haute perche, qui figurait souvent dans les fêtes populaires, surtout en celles de l'arrière-saison.

Que le faucon ou le coq rouge soit octroyé à ce nid, signifiait dans le rude langage des Tilly, des Wallenstein, des Bernard de Weimar ou Jean de Werth : incendiez cette ville, ce château, etc.

Déjà dans les temps les plus anciens, on voyait un présage de guerre dans l'apparition soudaine d'un faucon, en des contrées où cet oiseau se montre rarement, ou en des occasions solennelles. Cette superstition s'est conservée jusqu'à nos jours en divers pays. Pour les augures le faucon était un messager de de bonne espérance et d'heureuse fortune.

Dans les désignations mystiques des nombres 1-10, usitées au moyen âge en quelques associations de frères d'armes ou de corporations de métier, dont nous retrouvons encore maintes traces dans les idées populaires, le faucon désignait le chiffre *deux*, la double proportion qui symbolise l'union du ciel à la terre, de l'âme au corps, de l'homme à la femme.

Jadis le cœur du faucon lié avec un poil de lion, ou de loup, chassait les diables. Aujourd'hui les diables sont devenus moins craintifs, ils ne redoutent plus les cœurs de faucon.

Dans la géographie, le faucon joue encore maintenant un grand rôle. Il a donné son nom, sur les points les plus divers du globe, à une foule de localités de tout genre, à des îles, des caps, des villes, des seigneuries, des châteaux, des bourgs, des villages. Sous ce rapport, le faucon est un être privilégié, qui ne cède le pas à aucun autre. On s'est disputé l'honneur de se placer sous sa protection.

Dans presque toutes nos villes le *faucon* était fréquemment employé comme enseigne ou signe distinctif d'habitations importantes.

Le *faucon*, surtout le *faucon blanc*, désignait presque toujours une des premières hôtelleries.

On disait, on dit encore d'un homme clairvoyant : il a des *yeux de faucon*.

Un emblème connu représente un faucon qui, à peine lâché, cherche d'arracher les grelots qui se trouvent à ses pieds, sachant que leur bruit porte préjudice à sa liberté et dénonce en tout lieu sa présence au fauconnier! *fama nocet!* La bonne renommée n'est pas moins dangereuse que la mauvaise, dit Tacite. En effet, son bruit réveille l'attention et la fureur de l'envie.

Le charmant conte de Boccace imité par la Fontaine : *Le faucon* est généralement connu. Un roman qui obtint du succès à la fin du siècle dernier, était intitulé en allemand : *le Faucon* et en français *Morgus* ou *la tour sans huis*. De même il parut à Gotha, en 1753, un poème allemand en l'honneur du faucon.

Une assez jolie fable : *le Faucon et le Vautour* se trouve dans les *Fables nouvelles* de Guichelet, Paris, 1816.

• Citons aussi la plaisanterie flamande : *De Valkenvangst*, door W. S. VAN ZEGGELN. Antwerpen, 1844.

Une famille d'origine italienne portant le nom de *Falconi*, en France celui de *Faucon*, et de *Falk* en Allemagne, se distingua, particulièrement au xvii^e siècle, dans le monde littéraire, la magistrature, etc.

Au moyen-âge, le vœu du *faucon* était un des vœux les plus usités. En d'importantes occasions on posait la main sur son faucon, en formulant un vœu, un *engagement*, ou on rendait un *hommage* quelconque. Devenir infidèle à un vœu, un engagement pareil, ne pas conformer sa conduite à des paroles aussi solennelles, aurait été indigne, déshonorant. (D^r COREMANS.)

Faulx

Instrument destiné à couper les foins. Il est représenté en position verticale la pointe en l'air. Dans l'iconographie, la faulx est le symbole du temps. Très rare dans l'héraldique, la faulx nous paraît indiquer une profession agricole ou un droit sur les moissons.

Femme

Dans la plupart des écus, la femme est représentée en buste et de face. Mais en Allemagne et en Pologne, elle paraît debout et de face et quelquefois de profil. (Voir **BUSTE**.)

Fer à cheval

On le représente droit, les pinces tournées vers le bas de l'écu. Il a six trous que l'on spécifie par l'expression de **clouf** quand ils sont d'un autre émail que celui du champ.

C'est un emblème militaire très fréquent dans les écus de l'Angleterre et de la Pologne.

Henri de Ferraris ou *Ferrers*, *præfectus fabrorum*, était l'un des principaux officiers chargé d'inspecter la maréchalerie de Guillaume de Normandie qu'il accompagna dans la conquête de l'Angleterre. Longtemps après que le titre de duc eût été conféré à cette famille de Ferrers, les descendants de Henri continuèrent à porter en leur écu les *six fers à cheval* qui rappelaient leur origine. Le forgeron était le premier et le plus considéré des artisans. Son nom est devenu commun dans les pays d'Europe, à une époque où les surnoms étaient en usage à défaut de noms patronymiques. De là en Angleterre, l'innombrable famille des *Smith*, *Smyth* ou *Smythe*; en Allemagne, on trouve les *Schmidt*; en Italie, les *Fabri*, *Fabricii* ou *Fabbroni*; en France, les *Lefebvre*, *Lefèvre* ou *Fèvre*; en Belgique, les *Lefebure*; en Flandre, les *Smct* ou *Smets*; en Ecosse, les *Gows*, *Gowans* ou *Cowans*, qui presque tous ont des fers à cheval pour emblème. On rencontre aussi, dans la Grande-Bretagne les *Nasmyths* (cloutiers), les *Arrowsmiths* (fabricants de flèches), les *Spearsmiths* (faiseurs de lances), les *Goldsmiths* (orfèvres), etc. — Le mot anglais *smith* proprement dit, désigne l'ouvrier qui fabriquait, avec le fer, les outils, les instruments et les armes.

Un *Ordre du Fer d'Or et du Fer d'Argent* fut créé en 1411, par Jean, duc de Bourbon, qui se proposait de gagner par cette fondation, de la gloire et les bonnes grâces d'une dame qu'il aimait. Le but de ceux qui entrèrent dans l'ordre était aussi de

se rendre plus recommandables à leurs maitresses. Les chevaliers devaient porter à la jambe gauche un *fer d'or* pendant à une chaîne, et les écuyers en portaient un semblable en argent. Ils devaient faire peindre leurs armes dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce, où ils prirent l'engagement et convinrent d'y mettre un fer d'or en forme de chandelier, pour y placer un cierge allumé qui brûlerait continuellement jusqu'au jour du combat. Cette institution n'eut pas de durée ; la mort de son chef, Jean de Bourbon, la fit éteindre en 1434.

Fer de lance

Est la partie supérieure ou aigüe de la lance, sans la hampe.

Fer de moulin

Est synonyme d'*anille* (voir ce terme).

Fermail

Boucle de ceinturon, munie de son ardillon. Sa forme ancienne est celle de la losange, plus tard elle devient ovale. C'était aussi une espèce de bijou ou d'agrafe dont on se servait pour attacher les robes, etc.

Au moyen âge, le fermail était une marque de dignité ; on en faisait présent aux personnes de considération.

Feuille de scie

Bande, barre, fasce ou pal dentelé d'un seul côté.

Feuillé

Se dit d'un végétal quelconque dont les feuilles sont d'un émail différent de celui de l'arbre ou de la plante. C'est aussi l'attribut des fleurs et des fruits qui ont des feuilles contre l'ordinaire.

Fève

Genre de la famille des légumineuses. Elle est représentée posée verticalement. Son émail est l'*argent*. Elle paraît dans les écus des contrées maraichères.

Fiché

Indique qu'un meuble quelconque se termine en pointe. La pièce ainsi taillée est propre à être enfoncée en terre. C'est l'attribut

particulier de la croix et des croisettes dont l'extrémité inférieure est taillée en pointe aigüe.

Fier

Se dit d'un lion dont le poil est hérissé.

Fierté

Dents de la baleine ou de tout autre poisson, quand elles sont d'un émail particulier.

Figuier

Arbrisseau originaire de l'Orient, acclimaté en Afrique et dans toute l'Europe méridionale, dont les feuilles alternées découpées sont d'un vert foncé. Généralement, on voit les feuilles de cet arbrisseau dans les écus de l'Espagne, notamment dans celui des comtes de Figuerola.

Le figuier est le symbole de la douceur. Dans le *Langage des fleurs* actuel, il désigne la malédiction.

Figuré

Attribut de toute pièce sur laquelle est représentée l'image d'une figure humaine de face.

Fil

Traverse du lambel.

Filet

Trait mince traversant l'écu, diagonalement, horizontalement ou verticalement. Le *filet* a la troisième partie d'une des sept de la largeur de l'écu.

Filière

Petite bordure de l'écu, qui n'a qu'un tiers de partie, d'une des sept de la largeur de l'écu.

Flacon

Petite bouteille de verre, de cristal ou de porcelaine, avec un bouchon de la même matière ou de métal. Un flacon doré, aux armes de France, placé de chaque côté d'un écu, indique les armes du grand bouteiller de la Cour.

Flambant

Indique qu'un pal ondé, mouvant du bas de l'écu, se termine en pointe aigüe, comme la flamme. Ce terme s'applique aux sautoirs et aux troncs d'arbre.

Flambeau

Est représenté tel que le falot ordinaire, posé verticalement et allumé en sa partie supérieure.

Flamboyant

Se dit des yeux du sanglier, lançant des flammes.

Flamme

Dans l'art héraldique, elle est représentée arrondie par le bout et terminée à son sommet par trois pointes ondoyantes.

Ordinairement, la flamme désigne l'hiver. Selon Wulson de la Colombière, le feu est le symbole de ceux qui désireux d'acquérir la gloire, accomplissent de belles actions et luttent, avec ardeur et courage, pour le bien et l'honneur du souverain et de la patrie. De même que la flamme, leurs désirs et leurs pensées ne font que s'élever en s'épurant. Le célèbre philosophe Arouët de Voltaire portait dans son blason patronymique *trois flammes d'or en champ d'azur*.

Dans l'iconographie chrétienne, la flamme est le symbole de la charité.

Flanchis

C'est la croix de Saint-André, dont la forme est semblable à celle d'un sautoir alésé de petite dimension.

M. Valentin Carderera, dans son splendide ouvrage intitulé : *Iconografía española*, avec un texte espagnol et français, dessine et décrit deux cénotaphes qui furent élevés à Alphonse X, dit le Savant, roi de Castille et de Léon, par les religieuses du monastère de *las Huelgas Reales*, situé à 6 kilomètres environ de Burgos, et fondé par Alphonse IX, au début du XIII^e siècle.

Le premier cénotaphe, de style et d'ornementation semblables au second cénotaphe, montre, dans son pourtour, au milieu des arcades sculptées, des écus alternés, portant les uns un lion, les autres une aigle au vol abaissé ou un rais d'escarboucle, ayant un chef parti d'une aigle et d'un lion. Tous ces écus ont une bordure chargée de 13 *flanchis* ou *croix de Saint-André*. Ce

monument, qui est un modèle d'élégance et de goût, est supporté par deux lions couchés et par une aigle.

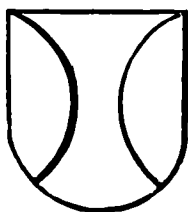
Le second cénotaphe édifié, suivant une tradition qui ne s'appuie pas sur des preuves très positives, à la mémoire du même roi Alphonse X, est simplement, comme le premier, en pierre durcie par les siècles et d'un certain poli. Il aurait pu servir de sépulture tout au plus à un homme de petite taille. Sa décoration extérieure présente une suite d'arcades soutenues par des colonnettes, qui est si fréquemment reproduite au XII^e siècle et qu'on peut regarder comme une tradition de sarcophages romains des premiers temps du Christianisme. Ainsi que le fait très bien observer M. Carderera, la série de tourelles et de constructions circulaires qui occupe la partie supérieure du cénotaphe est là comme un symbole de la Jérusalem céleste. Un écu suspendu à une courroie décore le centre de chacune des arcades. Le champ du bouclier est rempli par une pièce carrée centrale d'où partent 8 bras allant joindre la bordure du bouclier, bordure portant 13 flanchis ou croix de Saint-André. La croix de Saint-André forme ou orne une bande au-dessus des tourelles mystiques. L'ornementation de deux pierres inclinées destinées à former le cénotaphe est, à peu de chose près, la même que celle que nous venons de décrire. Malgré sa simplicité et peut-être sa monotonie, il s'en faut que ce petit monument manque d'harmonie et d'un caractère vraiment pittoresque. Ces détails suffisent, comme le fait encore remarquer M. Carderera, pour faire douter qu'une pareille sépulture ait été destinée primitivement au roi de Castille et de Léon. Les croix de Saint-André, qui se reproduisent si uniformément sur les écus des deux cénotaphes, devinrent le symbole des chevaliers qui assistèrent à la prise de la ville de *Baeza* sur les Maures en 1227 (Andalousie). Ce grand événement militaire avait eu lieu, comme on sait, le jour de la fête de l'apôtre saint André (30 novembre 1227).

La double croix, formée par les 8 bras précités et qui occupe tout le champ de l'écu, pouvait cependant appartenir à Alphonse X, comme symbole, comme elle était devenue celle de bien d'autres guerriers. Dans l'opinion de l'écrivain espagnol, cependant, c'est un des premiers symboles de ce genre, et peut-être le premier, qui apparaisse porté ainsi sur l'écu d'un souverain, si celui-ci appartient à Alphonse le Savant. Les premiers rois de Léon se contentaient de porter sur leur sceau la simple croix grecque.

Argote de Molina dans sa *Nobleza del Andaluzia* (Séville, 1588,

petit in-folio), signale un grand nombre de familles illustres qui portent des croix de Saint-André dans leur blason. Il est d'accord avec plusieurs de ses contemporains.

Le flanchis se voit souvent dans les écus de l'Europe occidentale.



Flanqué

Se dit de l'écu dont les *flancs* sont divisés en deux segments de cercle, qui saillent chacun d'une partie, des sept de sa largeur et se terminent à dextre et à sénestre aux angles du haut et du bas de l'écu.

Flèche

Est représentée telle que la flèche ordinaire, c'est-à-dire armée d'une pointe en forme de carreau et garnie d'ailerons de plumes. Sa position habituelle est en pal, la pointe en haut.

La flèche est l'emblème de l'adresse. Dans l'iconographie chrétienne, elle indique la défense.

Fleur de lis

C'est la fleur du lis blanc dit royal. Sa forme naturelle a subi quelques modifications en entrant dans l'art héraldique.

La fleur de lis était chez les Byzantins un signe de dévotion envers la Sainte-Vierge. A l'office du soir de la Nativité, les empereurs de Constantinople portaient une coiffure ornée de lis. Cette fleur paraît isolément sur des monnaies d'Andronic Comnène (1183-1185) et sur celles de plusieurs de ses successeurs; sur des monnaies germaniques dès le XI^e siècle; sur des monnaies anglaises dès le premier tiers du XI^e siècle; sur les monnaies et les sceaux de Rheims, de Strasbourg, de Paris, de Senlis, de Florence, etc., dont les cathédrales sont sous le vocable de la Vierge Marie. Sur tous ces monuments, la fleur de lis est un symbole religieux et non un emblème héraldique. Elle prit ce dernier caractère, pour la première fois, sur le contre-sceau de Philippe-Auguste (1180). (ANATOLE DE BARTHÉLÉMY. — *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, Paris, juillet 1872). On peut voir, dans la *Revue archéologique*, Paris, 1845, page 324, la représentation d'un tombeau grec de la seconde moitié du XII^e siècle, orné de fleurs de lis.

La fleur de lis qu'on rencontre dans les armes royales de France et de beaucoup de familles françaises ne ressemble ni par sa

forme, ni par sa couleur, au lis que nous cultivons dans nos jardins. Il paraît, d'après M. de Reiffenberg, que la *flambe* ou *iris* a fourni le modèle de la fleur adoptée par les descendants de Hugues Capet. La flambe croît en abondance, depuis bien des siècles, sur les bords de la Lys, rivière qui se jette dans l'Escaut à Gand et aux environs de laquelle les Francs habitèrent longtemps, avant de passer dans la Gaule proprement dite. La fleur de cette plante est trop belle pour n'avoir pas été remarquée des premiers rois francs qui prirent, dit-on, pour image emblématique.

A l'époque reculée dont nous parlons, la *flambe* ne portait sans doute sur les bords de la Lys d'autre nom que celui même du lieu dont elle semblait être une production particulière, par l'abondance avec laquelle elle y croissait. Sa fleur aura été appelée d'abord la *fleur de la Lys* et plus tard la *fleur de Lis*, par une abréviation dont on trouve des exemples. On doit remarquer qu'on n'a jamais dit absolument fleur de tulipe, fleur d'œillet, fleur de muguet, etc. Par quelle exception aurait-on dit fleur de lis ? (1).

L'auteur de cet article intéressant s'est trompé dans la désignation de l'espèce d'iris. Il n'y a que l'*iris des marais* ou *glaiéul des marais* qui ait la teinte jaune, tandis que la *flambe* ou *iris germanica* a des fleurs nuancées de pourpre ou de mauve.

La représentation de la fleur de lis sur les anciens monuments semble confirmer cette thèse. Parmi un grand nombre d'exemples, citons le cimier de Philippe-le-Bon (1448) qu'on voit sur une peinture murale à l'huile, découverte à la grande boucherie de Gand et décrite avec beaucoup d'érudition par Edmond de Busscher en 1855 et en 1858. Il consiste en une fleur de lis formée de quatre branches ou pétales recourbées, du centre desquelles s'élève une tige droite à l'extrémité arrondie. C'est la figuration exacte et matérielle de l'iris des marais. Sur le même tableau, il y a un second cimier semblable en tous points au premier.

Des auteurs prétendent que la fleur de lis ressemble à un des bouts de l'angon des Francs, espèce de javelot ou demi-pique dont le fer est accompagné de deux crocs acérés et qui est une arme dont on se servait pour combattre de près et de loin. Mais alors pourquoi lui a-t-on donné l'émail jaune et le nom de fleur de lis ? D'autres avancent que les fleurs de lis peuvent dériver des abeilles qui étaient le symbole des rois francs, en s'appuyant

1. Cette opinion a été émise déjà par un auteur flamand dans un ouvrage sur le droit féodal, publié à Gand, au xviii^e siècle.

sur la découverte de plus de 300 abeilles d'or dans le tombeau de Childéric, à Tournai, en 1653. Mais il est absurde de donner le nom de fleur de lis à une abeille plus ou moins mal représentée (*Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, tome II. Valenciennes, 1832).

L'autorité royale, quoique émanée de la race franke, s'assimilant au génie local, s'accommoda de la recherche des éléments celtiques, comme les plus anciens et les plus honorables par leur antiquité. Le symbole gaulois de l'autorité reparut parmi les signes royaux et donna origine à la *fleur de lis*. Les Carlovingiens, tout Franks, négligeaient encore cet emblème de pouvoir. On le voit pour la première fois dans le sceau de Robert qui était investi de la royauté à leur détriment (996-1031). Il y tient dans sa main une fleur trifeuille qu'on voit sur les monnaies gauloises de la suprématie éduenne. Cet emblème varia de forme se rapprochant toujours des monnaies gauloises, sur des sceaux de Henri et de Philippe (1031-1108), de Louis-le-Gros (1108-1137), de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste (1137-1223), de Louis VIII et IX (1226-1270), et il resta toujours une fleur, sans queue ou sur une tige très courte. Enfin il se forma en fleur de lis à l'étamine et figure de cette façon sur les sceaux de Louis IX. Depuis cette époque, les rois ne le soulevèrent plus comme fleur isolée et séparée de toute base ; ils eurent recours à des sceptres pour manifester leur pouvoir. Déjà Henri I^{er} tenait, outre la petite fleur, un sceptre en forme d'un bâton à pomme. Ses successeurs portent toujours, dans leur droite, la petite fleur, prenant dans leur gauche, comme sceptre, un bâton très long, orné au bout d'une fleur de lis. La fleur de lis recouvrant son antique valeur, son autorité, très souvent, est un objet très important dans le type monétaire. (Joachim LELEWEL. *Etudes numismatiques et archéologiques*, tome I, p. 436.)

En 1857, on découvrit à Saint-Pience-au-Parc (arrondissement d'Avranches), ancienne maison de campagne des évêques du diocèse, un certain nombre de briques représentant des fleurs de lis, principal motif de décoration employé dans le pavage de cette construction, dû à Louis de Bourbon.



Dans une brique émaillée qui est reproduite ci-contre, on reconnaît une corolle représentée par deux pétales trifides, deux étamines élançées terminées par des anthères

affectant, comme c'est le cas le plus ordinaire dans le lis, une disposition cruciforme. Du centre s'élançait ce qu'on pourrait appeler le pistil, dont le sommet est aplati, lancéolé. On peut ajouter contre l'hypothèse qui fait dériver la fleur de lis de l'angon germanique qu'elle ne peut rendre compte de la partie centrale de la fleur de lis qui s'élançait entre les deux crochets, qu'en supposant l'introduction d'un fer de lance au centre de l'angon (voir ANGON.) (*Revue de l'art chrétien*, article par Edmond LE HÉRICHER, tome II, p. 222).

De tous les travaux et de toutes les recherches de Foncemagne, des Bénédictins, de MM. Key, de Laborde et de Beaumont, on ne peut conclure qu'une chose : c'est que la fleur de lis est, suivant les expressions de M. de Wailly « le symbole qui a soulevé les opinions les plus contradictoires. » (*Manuel de paléographie*). Il suffira de dire que rien ne justifie la nécessité de chercher l'origine des fleurs de lis ailleurs que dans la plante elle-même.

Une autre question historique plus facile à résoudre en apparence, parce qu'elle se rapporte à des faits plus modernes et plus saisissables, c'est de préciser à quelle époque et pourquoi les rois de France ont réduit à trois le nombre des fleurs de lis qui chargeaient le fond de leur écu.

On n'avait trouvé jusqu'ici que des solutions vagues. Un contre-sceau de Philippe-le-Hardi de l'an 1285, offrait le premier exemple de cette réduction ; mais ne fallait-il pas l'attribuer peut-être au défaut de place, qui n'avait pas permis de figurer un plus grand nombre de fleurs de lis, et qui avait fait choisir la triplicité comme s'accordant mieux avec la forme triangulaire de l'écu ? Le contre-sceau s'attachait-il, en outre, à reproduire exactement le nombre des pièces du blason ? Comment alors expliquer celui de Philippe-Auguste, qui ne présentait qu'une fleur de lis ? C'étaient autant de questions insolubles, et les Bénédictins, auteurs du *Traité de diplomatique*, terminaient en disant : « On ne doit pas en conclure que c'est lui (Philippe-le-Hardi) qui les a réduites à ce nombre, mais seulement qu'il est le premier de nos rois qui les a mises plus fréquemment dans son petit sceau. »

Charles V, dit le Sage, passait pour avoir, le premier, adopté assez fréquemment la réduction des fleurs de lis à trois, et l'on ajoutait que c'était en l'honneur de la sainte Trinité ; mais, à l'appui de cette assertion, l'on n'avait aucune donnée bien certaine. Le texte le plus formel, c'était un passage de la préface de Raoul de Presles, qui en dédiant à Charles V, dont il était le secrétaire, sa traduction des livres de *la Cité de Dieu*, lui disait : « Et si portez les armes de trois fleurs de lis en signe de la

« benoite Trinité. » Mais ce document n'avait rien d'officiel, et ne pouvait être qu'un rapprochement ingénieux tout à fait dans les mœurs de l'époque. Il fallait rechercher une autorité plus forte et plus affirmative.

Aussi, malgré ce texte, c'était seulement à Charles VI et même à Charles VII qu'on attribuait l'adoption constante et définitive des trois fleurs de lis. La découverte du document authentique dont il va être question paraît enfin donner la solution du point en litige.

Par lettres patentes du mois de février 1376, enregistrées le 14 juillet 1379, le roi Charles V fonda un couvent de Célestins de la Sainte-Trinité à Limay, près de Mantes. Le 14 décembre 1379, le même prince donna à ce monastère des lettres de sauvegarde royale, dans lesquelles il rappelle sa fondation récente, *per nos noviter fundatos*. Ces lettres conservées au trésor des Chartres, furent publiées par M. Secousse dans le tome v des *Ordonnances des rois de France* ; mais le titre de fondation étant resté dans les archives du monastère, et les registres de la Cour des comptes où il était enregistré ayant été brûlés dans l'incendie du palais, on ne le publia pas, et il paraît même que sa teneur resta totalement inconnue car à la plus simple lecture elle eût attiré l'attention par les détails curieux qu'elle renferme.

Après avoir exposé dans un long préambule toutes les considérations qui l'ont porté à fonder ce couvent, le roi, parlant de la fleur de lis, s'exprime ainsi : « *Lilia quidem signum regni franciae, in quo florent flores, quasi liliium, imos flores lillii non tuntum duo, sed tres, ut in se typum gererent Trinitatis ; ut sunt pater, Verbum et Spiritus, sit tres unum sunt, sic tres flores unum signum mysterialiter praefigurant, etc.* » Ce passage est formel. Le symbole du royaume de France se compose de trois et non de deux fleurs de lis, pour porter en soi le type de la Trinité, et les trois lis ne forment qu'un symbole, comme les trois personnes ne forment qu'un Dieu. Quatre ou cinq paragraphes sont encore consacrés à l'énumération des vertus cachées sous l'emblème de la fleur royale, et à la comparaison entre elle et la Trinité.

Enfin, l'annonce du sceau, comme pour préciser encore davantage l'époque de la réduction des fleurs de lis à trois, dit expressément que la charte est scellée du nouveau scel *sigillo noviter ordinato*, où, sans aucun doute, l'on avait scrupuleusement observé les prescriptions héraldiques mentionnées dans le texte de la pièce. On peut donc faire remonter, en toute assurance, au moins à l'an 1376, et même à quelques années antérieures la

réduction constante et régulière des fleurs de lis sans nombre qui chargeaient l'écu de France.

C'est en recueillant dans les archives de Seine-et-Oise les matériaux du *Cartulaire des Vaux de Cernay*, dont nous préparons la publication pour la Société archéologique de Rambouillet, que nous avons dû la communication de cette charte précieuse à l'obligeance de M. Bréval, archiviste du département. Nous nous proposons de la publier en entier dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ou dans un autre recueil de ce genre.

(BOREL D'HAUTERIVE. *Annuaire de la noblesse de France*, année 1855.)

C'est à cette époque que M. Adalbert de Beaumont publia à Paris son travail intitulé : *Recherches sur l'origine du blason, et en particulier sur la fleur de lis*, dans lequel il prétend reconnaître dans les fleurs de lis, des fleurs qui croissent sur les bords du Nil, et qu'on a confondu à tort avec le *lotus nymphæa* ou nénuphar. « L'auteur de ce livre écrit avec une certaine recherche d'esprit et « une affectation d'idées paradoxales, dit M. Borel d'Hauterive, « s'est moins attaché à puiser aux sources des documents nouveaux qu'à laisser son imagination tirer des déductions étranges « defaits déjà connus. Si nous l'en croyons, le blason est d'origine « orientale et la fleur de lis est un emblème syriaque ou égyptien, « que les hérauts d'armes du xiv^e siècle ont pris par erreur pour « des lis de jardin. »

Ce fut au xiii^e siècle, que la fleur de lis devint le symbole immuable de la royauté et qu'elle joua un rôle important dans la décoration des monuments. D'une forme courte et ramassée, elle ne prit qu'au siècle suivant une figure élancée. On a cherché l'origine de ce symbole dans le crapaud, dans l'abeille, dans le fer de lance, dans l'imitation du lys de nos jardins, dans la pure fantaisie d'un peintre. M. Eugène Woillez en trouve le type dans les plantes aroïdes (1) qui sont en si grand nombre peintes dans les manuscrits et sculptées dans les monuments du xiv^e siècle où il existe une ornementation végétale. Il démontre : 1^o que les aroïdes et les plantes analogues figurées sur les chapiteaux (par exemple, à Bettancourt, dans l'Oise), ont la forme exacte de l'emblème royal, à l'exception du lien annelé que nous voyons à celui-ci et qui fut une addition des âges suivants ;

1. Famille de plantes monocotylédones ayant pour type le genre *arum* ou *gouet*, dont la fleur est formée d'une spathe en oreille d'âne, renfermant un spadice en massue, nu au sommet, et supportant à sa partie inférieure plusieurs rangées d'anthers sessiles ; puis au-dessous, 2 ou 3 rangées de glandes aiguës ; et enfin, à la base du spadice, plusieurs ovaires surmontés d'un stigmate barbu.

2° que la plante aroïde, adoptée par les monuments du culte, caractérisa d'abord la puissance impérissable de l'Eglise, qu'elle fut attribuée ensuite à toute puissance bonne ou mauvaise et que, vers la fin du XIII^e siècle, on s'arrêta, à cette forme de convention pour en faire un élément héraldique et un attribut royal. (*Revue de l'art chrétien*, 7^e année, p. 30).

Sur un sceau de Philippe I^{er}, roi de France, appendu à une charte de l'an 1082, le sceptre ou bâton royal se termine par une fleur de lis, mais privée des deux pétales inférieures. Trois fleurs de lis semblables ornent la couronne de ce prince.

Le sceau de Louis le Gros nous donne une représentation de la fleur de lis complète surmontant le sceptre royal, mais la couronne du monarque est seulement de trois croisettes.

N'oublions pas de mentionner la couronne du roi Robert terminée par trois fleurons triangulaires qui se rapprochent de la fleur de lis. C'est là un indice curieux à noter.

Sur un sceau de l'an 1141, Louis le Jeune porte un sceptre fleurdelisé et une fleur de lis entre le pouce et l'index de la main droite.

Le premier contre-scel à la fleur de lis date de Philippe-Auguste. Elle est à pistils et la branche principale est striée à la manière d'un épi. Celui de Louis VIII nous donne le type armorial de l'écu semé de fleurs de lis.

Saint-Louis s'est servi d'un contre-scel semblable à celui de Philippe-Auguste et d'un autre à la fleur de lis sans pistils. C'est la fleur de lis héraldique qui a prévalu.

Philippe III dit le Hardi a eu un contre-scel représentant un écu semé de fleurs de lis (1270). On lit dans une charte de Charles VI, de l'an 1379 conservée aux archives de Seine-et-Oise que les fleurs de lis en France ne doivent être qu'au nombre de trois, comme étant symboliques de la Trinité. Cette pièce ayant perdu son sceau, on ne peut savoir si le contre-sceau était déjà réduit aux trois fleurs de lis, comme c'est toujours le cas à partir de Charles VI. Seulement, on observera qu'il y a dans la pièce dont il s'agit, au-dessus de la vignette qui forme la première lettre de la charte, un écu où sont dessinées trois fleurs de lis seulement.

Un contre-sceau de régence de Philippe-le-Hardi nous montre, dans le champ du contre-sceau, trois fleurs de lis seulement.

La fleur de lis était le cimier des princes du sang. Au XV^e siècle, on la trouve double ou carrée, c'est-à-dire ayant quatre pétales ou fleurons au lieu de deux. (DOUBT D'ARCO. *Collection de Sceaux*, Paris, 1863, tome 1.)

Beaucoup de sceaux représentent de grandes dames tenant une fleur de lis dans la main droite. Comme exemples, citons celui d'Elisabeth de Moriaumez, femme de Robert, seigneur de Béthune et de Tenremonde, appendu à une charte de l'année 1247, et celui de Catherine de Carency, épouse de Nicolas de Condé, chevalier, au bas d'une charte de 1286.

Quelquefois, la fleur de lis se trouve auprès de la personne. Ainsi un scel de l'an 1272 représente Jeanne, reine de Castille et de Léon, entourée de fleurs de lis de grande dimension. (André DUCHESNE. *Histoire généalogique de la Maison de Béthune.*)

Sur un sceau de l'an 1293, on voit Isabeau de la Woëstine posée sur un piédestal soutenu par une grande fleur de lis. (L.-A. WARNKENIG. *Histoire constitutionnelle et administrative de Bruges et du Franc*, traduite de l'allemand par GHELDOLF.)

C'est vers le XI^e siècle que la fleur de lis se voit, pour la première fois, sur les sceaux des rois d'Angleterre. Edouard-le-Confesseur (couronné roi à Winchester en 1042, mort en 1066) est représenté assis sur un trône, tenant d'une main un sceptre terminé par une fleur de lis et de l'autre un globe. Sa tête est couronnée. (B^{on} DE ROUJOUX. *Histoire pittoresque de l'Angleterre.*)

Ce fut en l'an 1340 que les rois d'Angleterre commencèrent à écarteler leurs armes avec celles de France : d'azur à trois fleurs de lis d'or. Edouard III est le premier qui ait, à la sollicitation d'Artevelde, pris le titre de roi de France et les trois fleurs de lis en son blason. (*Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, tome 1^{er}, n^o 3.)

Les armoiries du sceau de la Grande-Bretagne subirent un changement considérable au commencement du siècle dernier. Les trois fleurs de lis d'or, sur champ d'azur, qui y figuraient depuis plus de quatre siècles, furent supprimées le 11 novembre 1800. Le roi d'Angleterre ne prit plus, à dater du 1^{er} janvier 1801, le titre un peu ridicule de roi de France et le nouveau sceau eut pour inscription : REX BRITANNORUM. (*Mercur de France*; frimaire an IX.)

Cet emblème avait déjà été adopté par un prince belge antérieurement au roi d'Angleterre. Henri 1^{er}, duc de Brabant, mort le 5 novembre 1235, est représenté sur son sarcophage en l'église de Saint-Pierre, à Louvain, la tête ceinte d'une couronne de laurier et tenant dans la main droite un sceptre surmonté d'une fleur de lis. (Ed. VAN EVEN. *Notice sur Jean de Louvain, statuaire (1250-1294.)*)

On pourrait dresser facilement la carte des pays qui ont adopté

ordinairement la fleur de lis. Elle engloberait la France, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, l'ancienne Germanie, l'Autriche normande, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, contrées favorables à la culture et à la floraison de l'iris, du lis et des autres Liliacées ; tandis que l'Ecosse, l'Irlande, les pays Scandinaves, la Russie et les Etats Slaves ne l'ont pas connu. Cet emblème n'existe pas dans leur science héraldique originelle. En Irlande, le croissant, le trèfle et l'émail vert dominant ; en Russie, c'est l'aigle, les anges et les badelaires ; en Pologne, on voit fréquemment les croix, les fers à cheval, les écharpes et les rivières ; en Suède, des poissons, des hâches, des tonneaux, etc. (Voir article LIS)

La dernière étude sur la question émane de M. Jean Van Malderghem, archiviste-adjoint de la ville de Bruxelles. Elle est intitulée : *Les Fleurs de lis de l'ancienne monarchie française ; leur origine, leur nature, leur symbolisme*, et a été insérée dans le tome VIII, 2^e livraison, des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, année 1894. Le but de l'auteur de ce travail intéressant et documenté est d'établir : 1^o que la fleur de lis, dite héraldique, est d'origine occidentale et non orientale, et que son emploi, comme ornement de sceptre, remonte au moins au IX^e siècle ; 2^o que, contrairement à l'opinion généralement reçue, cette fleur représente incontestablement le lis blanc des jardins ; 3^o qu'elle symbolise le pouvoir royal sur les sceptres occidentaux en général ; 4^o que dans les armes de l'ancienne monarchie française, elle unissait l'idée du souverain pouvoir à celle de la suprématie particulière dont les rois de France jouissaient depuis le règne de Louis-le-Jeune.

M. Van Malderghem a partagé son travail en deux parties d'une étendue à peu près égale.

Dans la première, il examine les emblèmes égyptiens, assyriens et arabes, que certains savants avaient cru pouvoir mettre en rapport avec le lis emblématique, et dont ils ont voulu le faire provenir. Il a démolé sans peine tout l'échafaudage d'arguments plus brillants que solides, dont se sont appuyés Adalbert de Beaumont et d'autres pour retrouver ici un cas de migration et de transmission de symbole. L'ornement égyptien avec lequel on avait cherché à identifier le lis héraldique est la fleur du lotus, qui croissait au milieu du Nil, et qui a pu figurer « la fécondité », mais nullement « le pouvoir suprême », comme M. Adalbert de Beaumont le suppose : car le sceptre des Pharaons a toujours été le bâton pastoral, tout simple et sans aucun ornement qui pourrait faire songer à un devancier du sceptre fleurdelisé des rois de France.

Il existe entre le dessin de la fleur de lotus et celui du lis une ressemblance très grande, mais toute fortuite, dont M. Van Malderghem nous donne une explication très ingénieuse et selon toute apparence très vraie. Le lotus est une fleur dont la tige se redresse aux rayons du soleil et s'incline à l'approche de la nuit. Ce qu'on a pris pour le lis sont trois tiges de lotus, celle du milieu droite, les deux autres inclinées.

Pour l'Assyrie, l'illusion des érudits est moins compréhensible comme l'a démontré le docteur Bonavia au Congrès des Orientalistes, réuni à Londres en 1892, ce qu'on a pris pour un lis sur les monuments assyriens sont deux cornes attachées à un pieu, emblème bizarre, mais qui, aux yeux de ces peuples, avait une signification religieuse. Chez les Arabes, on a pu emprunter au lis un détail d'ornementation, mais il serait téméraire de rattacher à ce fleuron architectural une idée de symbolisme. Ainsi croule au contact de la saine critique le système d'une transmission de l'emblème du lis des Egyptiens aux Assyriens, des Assyriens aux Arabes, des Arabes aux croisés.

Dans la seconde partie de son étude, M. Van Malderghem a traité de l'emploi du lis symbolique en Occident. Procédant du connu vers l'inconnu, il cherche à résoudre lui-même le problème qu'il s'est posé. Il nous fait voir que l'origine des armoiries ne date que de la seconde moitié du xiii^e siècle, puisque les plus anciennes connues se retrouvent dans l'écu au lion de Philippe d'Alsace, comte de Flandre (1161). Le roi de France qui tout d'abord adopta des lis comme armoiries fut Louis VII, le père de Philippe-Auguste ; mais déjà le lis avait fait son apparition à une époque antérieure de trois siècles, comme ornement du sceptre royal ; on le rencontre sur celui du roi Lothaire (972) : et encore sur ceux d'Hugues Capet et d'Othon-le-Grand, empereur d'Allemagne.

Il est impossible de tirer un argument des lis figurés sur les tombeaux des rois de France, qui se trouvaient autrefois à Saint-Denis, puisque ceux-ci ont été renouvelés à l'époque de Saint-Louis ; il est encore impossible de tirer une conclusion d'autres sculptures, dont la date est incertaine, ou dont l'authenticité a été controuvée, tout comme celle d'un sceau supposé du roi Dagobert, qui n'avait pu faire illusion à de Wailly.

Après avoir passé en revue ces divers objets très contestables, l'auteur arrive sur le domaine du positif. Il mentionne deux miniatures datant encore du ix^e siècle et sur lesquelles figure le lis. L'une se voit dans le *Psautier de Charles le Chauve*, écrit et enluminé pour ce prince, entre les années 842 et 869, par

Liuthard ; l'autre dans la *Chronique d'Adhémar*, (manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale à Paris). On voit sur cette dernière Louis le Débonnaire assis entre deux personnages tandis qu'une main divine descend du ciel pour le bénir. La miniature représentant Charles le Chauve sur son trône, lui met en main le sceptre fleurdelisé.

Et voici maintenant un témoignage important que personne avant l'auteur n'avait songé à invoquer pour jeter quelque lumière dans le débat. Un poète latin, contemporain de Charles-le-Chauve (et qu'on ne doit pas confondre avec un homonyme du ^v^e siècle), Sedulius, un Irlandais, qui écrivait à Liège et dont M. le professeur Pirenne avait fait connaître le texte en 1882, nous décrit une discussion entre la rose et le lis, se disputant la primauté parmi les fleurs. Le printemps intervient pour les mettre d'accord et dans son allocution, on peut souligner ce vœu : « *Que le lys royal règne du haut des sceptres étincelants !* » (*Regia sed nitidis dominantur lilia sceptris*) ; paroles significatives émanant d'un écrivain qui vivait à la cour même de Charles.

Ce témoignage irrécusable nous explique l'emploi du lis comme emblème du pouvoir. Ce n'est pas seulement le roi de France, mais aussi les rois d'Angleterre, d'Ecosse, de Bohême, de Danemark, d'Aragon, de Castille, et l'empereur d'Allemagne qui le placèrent au bout de leur sceptre. Et les reines, et les grandes vassales, et les abbeses de Quedlinburg (qui elles aussi se servaient de la formule *Dei gratia*) portèrent en main le lis, comme fleur, ou en tige.

M. Van Malderghem conclut donc que le lis héraldique, dont M. de Foncemagne niait à tort l'identité originaire avec le lis de nos jardins, est une conception toute occidentale, et qu'il n'est pas possible, avec les ressources historiques et archéologiques dont on dispose, d'indiquer un usage plus ancien que le milieu du ^{ix}^e siècle ; que le lis des armoiries royales de France est le même lis des sceptres royaux, isolé comme meuble héraldique, mais conservant l'idée de pouvoir, empruntée au sceptre.

Un savant français, M. Willemin, dans ses *Monuments français inédits*, sans connaître le précieux texte de Sedelius, avait déjà cru pouvoir admettre que le premier emploi du sceptre fleurdelisé ne peut remonter qu'à l'époque de Charles le Chauve. Le travail si lumineux de M. Van Malderghem est venu singulièrement corroborer cette induction et indiquer la conclusion définitive par rapport à une question d'histoire et d'archéologie tant et si longtemps controversée. (C. A. SERRURE).

CONCLUSIONS. — Il résulte de l'exposé des documents et des preuves de cet article que :

1° La fleur de lis héraldique est le *lis blanc* ou *lis royal* croissant généralement en France, en Espagne, en Italie et en Suisse, pays qui l'ont adoptée. Elle est passée de Normandie en Angleterre, avec Guillaume-le-Conquérant en 1066.

2° La fleur de lis figurant dans les armoires des Pays-Bas et de la Germanie a pour type primordial l'*iris d'Allemagne* dit aussi *Flamme* ou *Flambe*, à fleurs d'un beau pourpre violet, bleuâtre ou cramoisi.

3° La fleur de lis usitée dans les blasons des pays du Nord, tels que la Hollande, l'Ecosse, la Pologne et les Etats Scandinaves, dérive de l'*Iris des marais* dit *Glaieul des marais*, à fleurs jaunes.

4° La fleur ornementale des monuments et des manuscrits de la Turquie et de la Perse que M. A. de Beaumont a pris pour la fleur de lis, ne peut être que la *tulipe*, plante populaire d'Asie, acclimatée en Europe au XVI^e siècle.

5° Le nom de *fleur de lis héraldique*, grâce à l'influence de la France, a été donné, par extension et analogie, à des plantes locales du genre type des *Iridacées*. C'est donc un emblème essentiellement typique dont la figuration est devenue uniforme dans la science des armoiries.

Fleurdelisé

Expression indiquant que les extrémités d'une croix ou de toute autre pièce sont terminées par des fleurs de lis.



On dit qu'un écu est *fleurdelisé*, lorsque le champ est couvert de fleurs de lis sans nombre déterminé.

Fleurs

Sont l'emblème du printemps.

Les fleurs, les roses, les lis dans la main des évêques, des abbés et des dames expriment l'intégrité des mœurs. Rien de plus ordinaire que ces symboles sur les sceaux des églises et des anciens monastères pour signifier leur état florissant et le soin qu'on y prenait de répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. (*Nouveau Traité de diplomatique*, par les Bénédictins, tome IV, pp. 94 et 95).

Fleurs de néflier

Le *Néflier commun* (*Mespilus germanica*), espèce type du genre, croit naturellement dans les bois de l'Europe. C'est un arbre de médiocre grandeur, dont le tronc tortu émet des branches nombreuses, irrégulières, épineuses à l'état sauvage seulement ; feuilles molles, lancéolées, à peine dentées, vertes en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous ; fleurs blanchâtres, légèrement rosées, grandes et solitaires, à peine pédunculées, mais formées de cinq pétales.

Les fleurs de néflier paraissent dans les écus français, belges et allemands.



Fleuré, Floré ou Fleuronné

Se dit des pièces dont les extrémités sont ornées de trèfles ou de fleurons.

Fleuri

Attribut des plantes et des arbres dont les boutons sont épanouis.

Florencé ou Floretté

Attribut d'une fleur de lis garnie de boutons s'élevant entre les pétales.

On la nomme *lis de Florence*, parce qu'elle est l'emblème héraldique de cette ville d'Italie.



Flottant

Se dit d'un vaisseau et de tout animal aquatique voguant sur une mer ou sur des ondes.

Foi ou Foy

On donne ce nom à deux mains jointes ensemble et posées horizontalement. La *Foi parée* est celle dont les poignets paraissent couverts d'une étoffe d'émail particulier.

La Foi ou Foy est le symbole de l'alliance, de la fidélité et de l'amitié éternelle.

Les premiers chrétiens faisaient graver différents symboles sur leurs cachets. La bague d'or que l'époux donnait à sa fiancée, représentait souvent deux mains jointes (ou une foy), comme

symbole de l'union qui doit régner dans le ménage. (N. DE WAILLY. *Éléments de paléographie*).

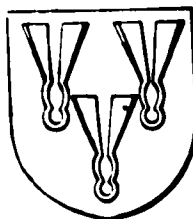
Fontaine

Est représentée telle qu'une fontaine ordinaire. On nomme *fontaine jaillissant* celle qui a une ou plusieurs chûtes d'eau.

Forces ou ciseaux de tondeurs de moutons et de draps

Ne diffèrent que par la forme et l'usage. Ils sont posés en pal dans l'écu, les lames en l'air.

Les forces à couper arrondi servent à débiter les cuirs et les toisons ; les forces à couper carré sont destinés à tondre les draps et autres tissus de laine. Les premiers indiquent la prospérité agricole ; les seconds, l'activité industrielle.



Comme type des *forces*, on doit citer le blason de l'ancienne maison D'HAUTEFORT (Périgord, Limousin, Picardie et Vivarais), qui est : *d'or à trois forces de sable*. (Voir la figure ci-contre).

Forme

Gîte du lièvre dans un sillon au milieu d'un champ ou au pied d'un arbre. Le lièvre ainsi placé est dit *en forme*. (VOIR EN FORME).

Forteresse

Indique ordinairement une seigneurie. C'était un symbole de juridiction (CHASSANT. *Dictionnaire de sigillographie*).

Voir le terme *Château*.

Foudre ailé

Attribut de Jupiter, désigne la puissance et la force. Il signifie aussi la valeur et la vitesse dans les expéditions militaires.

On le représente par un faisceau de flammes montantes et descendantes avec quatre dards en sautoir, le tout posé en pal.

Le foudre d'argent qu'empiète l'aigle d'or de l'Empire français est posé *horizontalement*.

Fougère

Plante croissant spontanément dans les bois et les lieux incultes. Ses feuilles fort belles et très délicates, au nombre de trois ou de quatre, s'élèvent de la partie supérieure du rhizôme. Une branche de fougère est l'emblème héraldique de la famille noble DE FOU-GRÈS. Dans le *Langage des fleurs* moderne la fougère est l'emblème de la sincérité.

Fouine

Espèce de mammifère du genre *Marte*. Tout son corps est d'un fauve brun, couleur de *bistre*. Sur le haut de la poitrine et au-dessous du cou, sont deux larges plaques de blanc qui distinguent, au premier coup d'œil, la fouine de la marte commune, qui a ces parties jaunes.

Elle est le symbole de la malice et de la rapine.

La fouine a la physionomie très fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très prestes ; elle saute et bondit plutôt qu'elle ne marche ; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, mange les œufs, les pigeons, les poules, etc. ; en tue un grand nombre et les porte à ses petits ; elle prend aussi les souris, les rats, les taupes, les oiseaux dans leurs nids.

Fourche

Instrument d'agriculture qu'on voit ordinairement dans les blasons des Pays-Bas et de l'Allemagne.

Fourcheté

Attribut d'une croix dont chaque branche est terminée par deux pointes recourbées imitant les fourchettes à soutenir les mousquets.

Fourchue

Se dit de la queue du lion divisée en deux parties, ainsi que de la croix alésée dont chaque branche est terminée par trois pointes.

Fourmi

Est le symbole de la prévoyance, du travail et de l'économie. Selon L. Géliot, elle dénote un homme ménager recherchant

avec soin et activité les objets nécessaires à la vie pour l'entretien de sa famille.

La fourmi est représentée posée verticalement. Quant elle paraît *passante*, on doit le spécifier.

Fourrure

On donne ce nom à l'hermine et au vair.

Franc-canton

On donne actuellement ce nom à une pièce carrée à dextre, en chef de l'écu. Elle a la moitié du canton ou quartier du bouclier. Nous croyons que le franc-canton est simplement le quartier ancien dont les dimensions ont été réduites pour le placement de certaines figures dans le champ. Le terme *franc-canton* n'existe pas dans les auteurs du moyen-âge.

Franc-quartier

Est synonyme de quartier. On ne sait pour quel motif les auteurs modernes ont créé des termes nouveaux et compliqué la science héraldique.

Frangé

Attribut du gonfanon et de la bannière, qui ont des franges d'émail différent.

Frêne

Cet arbre est l'emblème d'une amitié parfaite et constante jusqu'à la mort, lorsque le lierre s'enlace à son fût.

Selon M. Wulson de la Colombière, il marque les sages et les vertueux qui haïssent les méchants et punissent leurs crimes. Dans le *Langage des fleurs* moderne, le frêne est l'emblème de la grandeur.

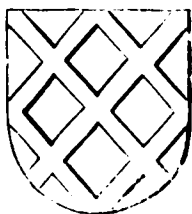
Frette

Le savant Du Cange prétend qu'on appelait *frettes* une espèce de *flèches* qui, posées en forme de treillis, était l'apanage des grandes maisons.

La *frette* est fréquente dans les blasons des familles anglaises, d'origine normande.

Fretté

Ce terme s'applique à un écu couvert de perches ou lattes posées diagonalement. C'est la figure d'un cloisonné dont les claire-voies sont en forme de losanges.



Fronde

Instrument léger formé d'une petite bande de cuir, à laquelle sont attachées deux cordes, chacune d'un côté. On place sur le cuir un objet quelconque, pierre, balle de plomb, etc., puis on fait tourner la fronde en augmentant peu à peu la vitesse. Lorsque cette vitesse est la plus grande possible, on lâche une des deux cordes en retenant l'autre : la fronde s'ouvre alors et laisse partir le corps qu'elle renferme et qui va frapper avec force les obstacles. Le projectile suit d'abord la tangente à la circonférence de rotation, puis il décrit une parabole par l'effet de la pesanteur. Sa portée peut dépasser 500 pas.

La fronde était l'arme ordinaire des soldats à pied dans l'antiquité et le moyen-âge. On sait que le jeune David tua le géant Goliath avec une fronde ; les habitants des îles Baléares étaient réputés pour être les plus habiles frondeurs. Les Grecs, les Romains et les Carthaginois eurent des corps de frondeurs, et à leur exemple, les Germains, les Francs et les autres Barbares. Au XIV^e siècle, il y avait encore des frondeurs dans l'armée espagnole : on s'en servait pour lancer les premières grenades. L'invention des armes à feu a fait abandonner cette arme.

La fronde se voit dans l'écu des VÉLIAMINOF-ZERNOF, à Astrakhan (Russie).

Fruité

Terme indiquant qu'un arbre est chargé de fruits.

Furet

Originaire des climats chauds, il ne peut subsister, sous notre zone, que comme un animal domestique. On se sert du furet, dont le pelage est d'un blanc jaunâtre, pour la chasse au lapin sauvage. Il a les yeux d'un rouge rosé. Il s'apprivoise aisément.

Cet animal est le symbole d'un homme qui aime à chercher et à trouver ce qui lui convient. On le voit dans les blasons de quelques gentilshommes verriers de Lorraine et de Champagne.

Furieux

Attribut du taureau levé sur les pieds de derrière.

Fuseau

Petit instrument de bois, pointu par un bout, arrondi par l'autre, avec lequel les femmes filent à la quenouille. Il est représenté en position verticale. Dans l'antiquité, il est l'emblème des Parques, maîtresses de la vie humaine.

Sur les tombeaux du moyen âge, il symbolise la mère de famille (NEAB ET WEBB. *Du symbolisme dans les églises du moyen-âge*).

Fusée

D'après plusieurs auteurs, elle dérive du *fuscau à filer* employé par les femmes. Cette opinion justifierait la figuration de cet instrument dans les écus des gentilshommes drapiers.

La fusée est représentée en forme de losange très allongée, posée verticalement dans l'écu.

M. Wulson de la Colombière dit qu'elle est l'emblème de la droiture, de la prudence et de l'équité. Elle indique aussi ceux qui ont amassé des biens et qui sont devenus riches par des moyens honnêtes.



Fuselé

On donne ce nom à un écu couvert de fusées, à émaux alternés. Il est formé par des traits diagonaux qui s'entrecroisent.

Fusil ou Briquet

Instrument formé d'une petite pièce d'acier dont on frappe un silex pour en tirer du feu ou des étincelles. La devise de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, était un *fusil*, parce qu'un B, qui signifie Bourgogne, est fait en forme de *fusil*. Ce duc ayant institué l'Ordre de la Toison d'Or, donna aux chevaliers un collier richement orné de sa devise, c'est-à-dire de *fusils* entrelacés de pierres, jetant le feu et étincelles. (*Dictionnaire de Trévoux*.)



M. Henri Havard, dans son *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*, indique l'origine de ce symbole de la façon suivante : « Philippe le « Hardi, duc de Bourgogne, fit choix du fusil comme armes « parlantes, et le frère de Charles V accompagna ces armes de « la devise latine : *Ante ferit quam flamma micet*, mots très « beaux et de bon enseignement, dit Brantôme, pour nos braves « princes, gentilshommes et aultres qui bravent, menassent, se « vantent et puis rien après ». Philippe le Bon, quand il institua « l'Ordre de la Toison d'or, reprit pour lui cette devise et « l'emblème qu'elle accompagnait. Il les fit l'une et l'autre « figurer dans le collier du nouvel Ordre. Et c'est grâce à cette « ingénieuse adaptation que nous connaissons aujourd'hui la « forme exacte du fusil employé au xiv^e et au xv^e siècle. Cette « forme rappelait assez vaguement celle d'un B, d'où le nom de « fusil qui fut par la suite donné à cette lettre.

« Philippe le Bon ne se borna pas à introduire le fusil dans le « collier de l'Ordre de la Toison d'or. Il le fit peindre sur ses « bannières.

« Quant aux fusils à battre le briquet, on n'en rencontre pas dans « les documents très antérieurs au xv^e siècle. Les plus anciens « figurent dans l'*Inventaire de Charles V* (1380). »

Fusil

Il a pour origine la *coulverine à main*, en usage dès la fin du xiv^e siècle. On appela d'abord les fusils *sclopos*, d'où plus tard *sclopette* et *escopette*, à l'étranger *muschite*, qui a formé le mot mousquet. Ce fut au commencement de ce siècle que le fusil à percussion remplaça le fusil à pierre. Le fusil, qui marque les actions guerrières, se rencontre souvent dans les blasons du premier Empire.

Fûté

Terme indiquant que le bois d'une lance ou que le tronc d'un arbre est d'un émail particulier.





G

Gai

Attribut d'un cheval nu et sans harnais.

Gantelet

Espèce de gant très fort dont les doigts étaient revêtus de lames d'acier en forme d'écailles, et qui recouvrait outre la main, une partie de l'avant-bras. Le gantelet faisait partie de l'armure des chevaliers. C'est vers l'an 1300 que s'établit l'usage du gantelet. Au moyen-âge, on déliait un ennemi en lui jetant le gantelet ; le relever signifiait qu'on acceptait le combat. On dit encore aujourd'hui *jetter et relever le gant*.

Il paraît dans les blasons de l'Angleterre et de la Normandie, posé verticalement et vu de la partie extérieure.

Garaut

Le garaut est une flèche spéciale dont une extrémité est toute plane au lieu d'être pointue. Il servait à tirer après les lièvres et autres animaux pour les assommer sans les blesser. On le voit dans les écus anglais et flamands.

Garni

Terme indiquant que la garde d'une épée ou de toute arme est d'un émail autre que celui de la lame.

Généalogie

Dénombrement ou statistique des membres d'une même famille, avec leurs alliances, leurs armoiries et les dates d'état-civil, dressé

par ordre ou succession chronologique, en commençant par un auteur commun. Chaque génération forme ce qu'on appelle un *degré*.

Genêt

Arbrisseau informe, à feuilles ordinairement simples et à fleurs jaunes terminales et le plus souvent en grappes.

D'après un *Langage des fleurs du XVI^e siècle*, le genêt est l'emblème de l'adresse, tandis que ses fleurs signifient: *Pour amour j'endure*.

Dans le *Langage des fleurs moderne*, le *genêt* est l'emblème du faible espoir; le *genêt d'Espagne*, de la propreté, et le *genêt épineux*, de l'espérance trompeuse.

Geoffroy V, comte d'Anjou, fut surnommé *Plantagenet*, parce qu'il portait ordinairement pour cimier de casque: *une touffe de genêt*. De sa femme, l'impératrice Mathilde, veuve de Henri V, fille et héritière de Henri I^{er}, roi d'Angleterre (1127), il eut un fils qui monta sur le trône de ce dernier royaume, sous le nom de Henri II en 1154, et dont la race l'occupa pendant 331 ans jusqu'à l'avènement de Henri VII, chef de la maison de Tudor.

Geoffroy V est l'auteur de la dynastie royale, dite des *Plantagenets*. (Baron DE ROUJOUX).

Genette

Ce mot lui vient de l'espagnol *genetta*, comme si l'on ne trouvait cet animal que dans les lieux arides et secs où le genêt croît de préférence. Les paysans assurent cependant que la genette habite plutôt les vallées humides et resserrées. C'est dans de pareils endroits, sur le bord des ruisseaux, qu'on la rencontre dans les provinces méridionales de la France. En Poitou et dans les environs de Villefranche, les genettes n'étaient pas rares; on faisait de leur peau une fourrure légère et fort jolie. Selon Buffon qui définit ou dépeint ainsi la genette: « C'est un animal plus
« petit que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes
« courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet
« d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes
« et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent si
« près sur la partie du dos qu'elles paraissent former des bandes
« noires continues qui s'étendent tout le long du corps; elle a
« aussi le cou et le long de l'épine du dos une espèce de cri-
« nière ou de poils plus longs qui forment une bande noire et
« continue depuis la tête jusqu'à la queue laquelle est aussi lon-
« gue que le corps et marquée de sept ou huit anneaux alterna-

« tivement noirs et blancs sur toute sa longueur. Au dessous de
« chaque œil, on voit une marque blanche très apparente. »
Son nom latin est *viverra geneta*.

La *genette servaline* (*viverra servalina*) du Gabon et de Tunis, est plus souple et plus belle que celle d'Europe. Elle a de plus la robe mouchetée comme la panthère. En liberté, elle est inoffensive; en cage elle devient farouche et irascible.

La genette donna son nom à un Ordre de chevalerie, créé dans les circonstances suivantes : à la suite de la bataille de Tours, gagnée en 732 par Charles-Martel, père de Pépin-le-Bref, roi de France, sur Abdérame, roi des Sarrazins, on trouva parmi les dépouilles de ces derniers une grande quantité de riches fourrures de genettes et bon nombre de ces animaux vivants. Pour célébrer l'heureuse issue de cette bataille, Charles Martel fonda, la même année, un ordre de chevalerie auquel il donna le nom d'*Ordre de la Genette*, en mémoire de ce fait et le conféra à seize des principaux chevaliers de la cour de France, qui s'engagèrent à exposer leur vie pour la défense de la religion et de l'État.

Cet Ordre, qui ne reçut l'approbation d'aucun souverain pontife, acquit néanmoins une grande réputation en France et fut fort honoré sous le règne des rois de la seconde race. Il n'a cessé d'exister que sous Louis IX, dit Saint-Louis. (H. GOURDON DE GENOUILLAC. *Dictionnaire historique des Ordres de Chevalerie*, Paris, 1860.)

Genévrier

Arbrisseau à feuilles linéaires, toujours vertes, à baie grosse comme un pois de couleur violette tirant sur le bleu. Il se plaît dans les lieux arides et montagneux.

Le genévrier est l'emblème de l'asile, de la protection, du refuge et du secours; il figure dans l'écu de la famille DE DENESVRE DE DOMECY (Bourgogne).

Gentilhomme et Gentleman

En Angleterre, un nom illustre est un grand avantage qui donne un grand orgueil à celui qui le porte. Mais en général, on peut dire que l'aristocratie est fondée sur la richesse, *chose acquérable*, et non sur la naissance, qui ne l'est pas. D'où il résulte qu'on voit bien en Angleterre, où l'aristocratie commence, mais il est impossible de dire où elle finit. On pourrait la comparer au Rhin, dont on trouve la source sur le sommet d'une montagne, mais qui se divise en mille petits ruisseaux et dispa-

rait pour ainsi dire avant d'arriver à l'Océan. La différence entre la France et l'Angleterre sur ce point ressort de l'examen d'un seul mot de leur langue. *Gentleman* et *gentilhomme* ont évidemment la même origine ; mais *gentleman* s'applique en Angleterre à tout homme bien élevé, quelle que soit sa naissance, tandis qu'en France *gentilhomme* ne se dit que d'un noble de naissance. La signification de ces deux mots d'origine commune est devenue si différente par suite de l'état social des deux peuples, qu'aujourd'hui ils sont absolument intraduisibles, à moins d'employer une périphrase. Cette remarque grammaticale en dit plus que de très grands raisonnements. (A. DE TOCQUEVILLE. *Mélanges*).

Gentilshommes verriers en France

Pour bien faire connaître cette question, il faudrait en quelque sorte, remonter à l'origine des sociétés et faire voir par quelles considérations politiques ou purement économiques, les chefs d'Etat furent amenés à la création de privilèges pour les individus ou pour certaines corporations. Si l'intérêt de tous semblait exiger que quelques-uns fussent exonérés des charges communes, il était naturel que l'exemption cessât au moment où la cause du privilège disparaissait elle-même.

De là les erreurs et les divergences d'opinions de beaucoup d'écrivains touchant les gentilshommes verriers. Il faut ajouter encore que quelques auteurs, concluant du particulier au général, ont raisonné à faux parce qu'ils s'appuyaient sur des documents locaux. Lorsqu'il s'agit de la France ancienne, c'est là un tort grave ; des localités voisines, mais appartenant à des divisions territoriales distinctes, subissaient parfois une législation fort différente.

Ce qui paraît démontré, c'est qu'aux premiers temps de l'établissement des industries verrières sur le sol français, on chercha les encouragements jusque dans les mesures les plus exceptionnelles et les privilèges les plus étendus : Théodose, au livre II de son Code, avait déjà gratifié les verriers des exemptions et immunités attachées aux charges de l'Empire. (Voyez : *De Privilegiis artificum*). Aussi, vers la fin du XIII^e siècle, quelques verriers de la Champagne, se disant gentilshommes, demandaient-ils à Philippe-le-Bel, roi de France et comte de cette province, des privilèges analogues à ceux concédés par Théodose. Les verriers des autres provinces réclamèrent à leur tour des rois, ses successeurs, des faveurs analogues. Elles furent accordées pour le mérite de l'art en lui-même et peut-être pour

porter les gentilshommes peu fortunés à s'adonner à cette industrie libérale.

En Lorraine, une charte de 1448 est des plus explicites ; elle accorde aux verriers les privilèges qui appartenaient à *gens nobles, extraits de noble lignée* ; le duc Jean les assimile dans les termes les plus formels aux nobles d'origine et ce n'est point un octroi résultant de ses lettres-patentes ; leur état de noblesse est un fait antérieur dont il reconnaît et proclame l'existence. (BEAUPRÉ. *Les Gentilshommes-verriers*, Nancy, 1847).

Toutefois, la qualification de *gentilshommes verriers*, appliquée à des artisans, semblait les faire distinguer de la noblesse de race et même des familles rôturières d'origine que l'épée ou la robe avait anoblies ; c'était une classe particulière parmi les autres nobles, qui affectaient de les dédaigner. C'est à ce sentiment qu'est due l'épigramme, d'un goût douteux, adressée par Maynard au poète Gérard de Saint-Amant, dont les ancêtres étaient verriers :

 Votre noblesse est mince,
 Car ce n'est pas d'un prince,
 Daphnis, que vous sortez.
 Gentilhomme de verre,
 Si vous tombez à terre,
 Adieu vos qualités.

Mais les progrès de l'industrie, la divulgation des secrets d'un art longtemps pratiqué par un petit nombre d'adeptes, devaient changer la face des choses. Les privilèges, en se répandant, diminuaient les ressources publiques et retombaient de tout leur poids sur la masse taillable et corvéable. Vers la fin du xvi^e siècle, on songea donc à revenir aux anciens principes sur le fait de la noblesse ; on vérifia les parchemins, et tous ceux qui ne purent exhiber que des titres de concession domaniale furent considérés comme exposition irrégulière. La querelle portée devant les tribunaux donna lieu aux argumentations les plus singulières. Les verriers rappelèrent que Théodose les avait exemptés de la plupart des charges de l'État ; on leur répondit que les gentilshommes de la Champagne avaient demandé à Philippe-le-Bel des lettres de dispense pour exercer la verrerie et que les verriers d'autres provinces de France en avaient sollicité et obtenu de semblables : ce qu'assurément ils n'auraient pas fait, si cet art eût anobli, et s'il eût supposé la noblesse. On décida enfin que la profession de verrier ne conférait aucun droit à la noblesse, mais qu'elle n'y dérogeait pas.

Cette doctrine, confirmée par lettres de Henri IV fit règle

pour l'avenir. On ne tint désormais pour nobles que ceux qui étaient de noble extraction ou qui descendaient des anciens verriers, lesquels continuèrent à jouir des privilèges attachés à la noblesse, non pas *parce qu'ils étaient verriers*, mais *quoique verriers*.

La nouvelle jurisprudence ne relentit pas l'empressement de la noblesse à se lancer dans l'industrie verrière ; en 1744 François de Bigot de Claire-Bois établit une usine à Rouanne ; en 1752, la comtesse de Béthune élève une verrerie à bouteilles sur sa terre d'Apremont, en Nivernais ; M. le duc de Montmorency fait confirmer, en 1755, l'établissement de sa terre d'Aigremont, appelé Verrerie de la Boudise ; en 1766, Léonard-François-Marie, comte de Morioles et Marie-Gabrielle Renard de Fuschemberg, son épouse, demandent à créer une fabrique de verre façon de Bohême sur la terre de Villefranche en Champagne ; en 1779, autorisation est accordée à M. le marquis de Vogüé d'en fonder une dans les bois de la Nocte ; enfin, en 1783, une permission semblable est accordée au marquis de Sauvebeuf. (*Article de M. A. Sauzay*).

Gerbe

Faisceau lié d'épis de blé ou de végétaux quelconques posé verticalement. C'est l'attribut de Cérès, déesse de l'été et de l'agriculture. La gerbe désigne un pays abondant en grains. Dans l'iconographie chrétienne, elle est l'emblème du travail.

Gerfaut

Faucon de la petite espèce, mais plus grand que le vautour (VOIR FAUCON).

Jean DE LA VALETTE, grand maître de l'ordre de Malte (1557-1558), *portait de gueules, à un gerfaut d'argent*.

Le gerfaut autrefois était classé dans les oiseaux de chasse nobles avec les faucons, les daces, les laniers, les hobereaux, les émerillons et les crécerelles. Il a le bec et les pieds blâtres, le plumage brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes parties inférieures, avec la queue grise traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paraît qu'il y a variété dans l'espèce, puisque le gerfaut de Norwège en diffère par les nuances et la distribution des couleurs. Celui-ci est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et plus de docilité.

Giron

Pièce ayant une forme triangulaire isocèle, dont la pointe est dirigée vers le centre de l'écu.

Le giron est ainsi appelé, dit Gastelier de la Tour, des robes longues des anciens, qui étaient larges par le bas et étroites vers la ceinture, affectant la forme d'un triangle ; cette opinion est aussi celle de Du Cange qui avance que les habits longs de nos aïeux, étroits en haut et larges en bas étaient nommés : *ex eo quod vestis giret et circuli formam efficiat*.

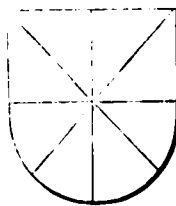
Le giron était aussi un *coin* en métal propre à défoncer les portes des châteaux ou des villes fortes. Bertrand de CUGNAC, chevalier croisé en 1190, dont le nom féodal paraît dériver du mot latin *cuneus*, coin, scella d'un gironné de huit pièces, une charte par laquelle il garantit lui-même un emprunt de cent livres fait par les seigneurs de Chaunac et d'Abzac. Il accompagna les rois Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, duc de Guienne, dans la troisième croisade.

La famille d'ACUNHA, en Portugal, portait : d'or à neuf girons ou coins d'azur, posés 3, 3 et 3 ; à la bordure d'argent chargée de huit écus d'azur, chacun surchargé de cinq besants d'argent, posés en sautoir.

Un bouclier votif de Théodose-le-Grand, trouvé en 1847, aux environs d'Almendralejo (Espagne) et possédé par l'Académie d'histoire de Madrid, représente cet empereur d'Orient assis entre ses deux fils Honorius et Arcadius et gardé par quatre soldats palatins dont deux sont armés de boucliers ovales *gironnés de 16 pièces* et portant un *umbo* circulaire. Huit girons sont hachurés et huit sont en blanc. On croit que ce bouclier, qui paraît de travail byzantin, date de 393 à 395 de l'ère chrétienne.

Gironné

On nomme ainsi un écu divisé en six, huit ou plus, parties triangulaires. Le gironné ordinaire de huit pièces est obtenu par le parti, le coupé, le tranché et le taillé.



Girouette

Wire-wire, plaque de tôle ou de cuivre munie d'une douille ou de deux anneaux, et roulant sur une tige de fer placée au sommet d'un comble. Les girouettes sont destinées à indiquer d'où vient

le vent. Pendant le moyen-âge, il n'était pas permis à tout le monde de placer des girouettes sur les combles des habitations. La girouette était un signe de noblesse, et sa forme n'était pas arbitraire. « Les gentilshommes, dit le Laboureur en ses *Origines des armoiries*, p. 93, ont seuls droit d'avoir des girouettes sur leurs maisons ; elles sont en pointes comme les pennons, pour les chevaliers bannerets. » — « On sait, dit encore Sainte-Palaye en ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. 1, p. 360 (notes), que le premier acte de possession d'un fief, d'une seigneurie, d'une place prise à la guerre, était marqué par la bannière du nouveau seigneur, arborée sur le lieu le plus éminent, sur la tour la plus élevée. »

Les seigneurs qui permettaient à leurs vassaux de mettre des girouettes sur le faite de leurs fiefs ou maisons, étaient en droit d'en exiger l'hommage et de leur demander des redevances.

Les girouettes anciennes sont rares ; habituellement elles étaient peintes aux armes du seigneur ou découpées de façon à figurer les pièces de ses armes : quelquefois on les surmontait d'une couronne, mais cela vers la fin du xv^e siècle. La plupart des girouettes ou *wire-wire* anciennes sont disposées de telle façon que la partie pleine est maintenue en équilibre par des contre-poids, de manière à faciliter le roulement sur le pivot de fer. Les girouettes du moyen-âge sont petites, haut montées sur les tiges de fer et accompagnées d'épis en plomb. L'Hôtel-Dieu de Beaune conserve encore les anciennes girouettes de ses combles, peintes aux armes de Nicolas Rollin, chancelier de Bourgogne (1441) ; ces girouettes sont carrées, avec un seul contre-poids, et décorées aux deux angles extrêmes de feuilles découpées. Nous avons encore vu au château d'Amboise, en 1833, des girouettes du commencement du xvi^e siècle, aux armes de France découpées et couronnées. Il y a longtemps que tous les bourgeois de France peuvent mettre des girouettes sur leurs maisons, et ne s'en font-ils pas faute. (VIOUET-LEDUC. *Dictionnaire raisonné de l'architecture*).

Glaive

Emblème du pouvoir suprême, lorsqu'il est accompagné d'une clef. On le rencontre de cette façon sur un sceau des magistrats de la ville de Maëstricht en 1227, exerçant le pouvoir au nom du duc de Brabant. (Alexandre SCHAEPKENS. *Emblèmes municipaux du moyen-âge*.)

Gland

Fruit du chêne, posé verticalement dans l'écu. Il est l'emblème de la force et de la puissance. (Voir CHÊNE.)

Globe du monde

Corps sphérique du monde, ceinturé et orné, en sa partie supérieure, d'un demi-cercle soudé à la ceinture. Il signifie le gouvernement du monde. Les princes chrétiens l'ont surmonté d'une croix, afin de montrer qu'ils tiennent leurs états de Dieu, souverain créateur. De là l'emblème de la puissance. Le globe était donc une marque de domination suprême. (N. de WAILLY. *Éléments de paléographie.*)

Globe croiseté. — On conserve au Palais des Armures de Moscou le globe (*Derjava*) dont l'empereur grec Alexis Comnène fit don, en 1116, au grand prince de Russie Vladimir II Monomaque. Il sert, avec le sceptre et la couronne, au couronnement des empereurs de Russie.

On conserve, dans le *The New Jewel House*, à Londres, l'*Orbe* ou *Globe d'or* que le roi d'Angleterre porte dans sa main droite, pendant le couronnement, et dans sa main gauche au retour de Westminster-Hall. C'est une boule d'or de 6 pouces de diamètre, entourée d'un cercle de diamants et surmontée d'une énorme améthyste supportant une croix d'or tout incrustée de pierreries.

Le *globe du monde*, appelé aussi simplement *monde*, se rencontre dans les blasons des familles d'Espagne, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Il indique le pouvoir supérieur dans une seigneurie. Dans la main des rois et des empereurs, il symbolise la souveraineté supérieure.

Dans l'Iconographie chrétienne, l'Enfant Jésus est représenté assis sur les genoux de sa Sainte Mère et tenant dans la main gauche le globe croiseté du monde, tandis qu'il bénit l'humanité de la main droite.

(Voir article MONDE).

Gobel

Voir CHAPEAU DE JUIF.

Gobelet

(Du latin *cupa*). A la cour des rois de France, le *Service dit du Gobelet* était un des sept officiers de la maison du roi : il comprenait le pain, le vin, le fruit et le linge pour la bouche du roi.

On appelait *chef du gobelet*, ou simplement *gobelet*, le premier des officiers de la bouche du roi.

Le gobelet est l'emblème de la mesure et de la probité commerciale.

Gonfanon

D'après M. de Ring, archéologue de Strasbourg, *Gonfanon* est dérivé des mots *gund*, guerre ou bataille, et *fanon*, morceau d'étoffe flottant ou drapeau. C'est une bannière d'église à trois pendants et représentant l'écart de l'armée chrétienne que l'on croit avoir été envoyé par le pape Urbain II, vers 1094, à Baudouin, comte de Boulogne, père de Godefroi de Bouillon.

Wulson de la Colombière dit que le gonfanon des LA TOUR D'Auvergne provient de la charge de gonfalonier de l'Eglise, exercée par les ancêtres des La Tour, vicomtes de Turenne, lors des premières croisades.

Le plus ancien exemple de gonfanon est celui de Guillaume II, comte de Nevers ; il est de l'an 1140 sur un sceau équestre.

Le *gonfanon à deux pendants* seulement se voit sur les sceaux de Ferry II et de Ferry III, ducs de Lorraine, des années 1225 et 1264. (DOUTER D'ARCO. *Collection de sceaux*, tome 1).

Les bannières ou gonfanons des églises furent des enseignes de guerre si respectables que les preux du XI^e siècle, en possession du titre d'avoué de quelque église, adoptèrent pour armoiries, à l'exemple des souverains, la figure même de la bannière qu'ils avaient le droit de porter. Lorsque les églises, à leur tour, voulurent avoir un emblème de notoriété, elles prirent pour les leurs et par déférence pour les avoués, le même symbole que ces derniers s'étaient attribué en souvenir de leur dignité. C'est le motif pour lequel les familles et les églises ont des bannières pour armoiries ; les comtes d'Auvergne prirent la bannière de l'église de Brioude, en même temps que les seigneurs de Clinchamp en Normandie, les comtes de Verdenberg et de Madruse en Allemagne, les de Raës mirent des gonfanons sur leur bouclier.

Les abbayes de Tübingen et de Bolzingen, en Germanie, nous fournissent la preuve que les monastères adoptèrent des gonfanons pour armes, à l'imitation de leurs avoués.

La bannière d'une église dédiée à un martyr était rouge ; à un saint confesseur, bleue ; à un pontife, violette ou verte. Le gonfanon noir désignait les morts. (C. LEBER. *Collection des meilleures dissertations, etc., relatives à l'histoire de France*, t. VII, Paris, 1838).

Les historiens de la principauté de Liège rappellent que l'empereur Charlemagne donna un étendart à la ville de Liège. On a nommé ce drapeau *l'étendard de Saint-Lambert*, parce qu'il était gardé par le collège des chanoines. Le haut-avoué de l'abbaye avait seul le droit de le porter dans les guerres et batailles, par une prérogative attachée à sa charge. Cet étendart lui était confié en présence du peuple par le grand prévôt de la cathédrale, au bas des degrés qui faisaient face au marché, après qu'il avait prêté serment, sous la grande couronne de lumière au milieu de l'église, de le rapporter toujours au péril de sa vie ou de sa liberté.

Ce gonfanon était en soie rouge, bordé d'une crépine d'or et se terminait par trois parties circulaires. Il était, comme les bannières religieuses, attaché à l'aide d'un cordon d'or au sommet d'une hampe surmontée d'un fer de lance traversé par une croix dont la partie inférieure était évidée et destinée à recevoir une cloche. Cette cloche servait à convoquer le peuple de Liège. (LOYENS. *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*).

Gorgé

Indique que la gorge des oiseaux est d'un émail différent de celui du corps.

Goutté

Se dit d'un écu ou d'un lion chargé de gouttes ou de gouttelettes de larmes ou de sang.

Grappe de raisin

Elle est représentée penchée vers le bas de l'écu et garnie de deux feuilles de vigne.

Grélé

Attribut d'une couronne garnie de perles.

Grelot

Synonyme de *grillet*.

Greslier

Instrument rendant un son *grêle*, n'est autre chose que l'olifan ou le cor des chevaliers. Il était autrefois en usage en Bretagne. Auguste-Hilarion DE KERATRY (1769-1859), homme de lettres,

président provisoire de l'Assemblée nationale en 1849, portait :
d'azur au greslier d'argent, surmonté d'une lance du même. —
Devise : Gens de bien passent partout.

Grillet

Grelot de métal qu'on voit soit isolé, soit attaché aux pattes de quelques oiseaux de proie, tels que les éperviers et les faucons destinés à la chasse des habitants de l'air.

Grilleté

Attribut des oiseaux dont les pattes sont garnies de grelots.

Grenade

Projectile de guerre qui paraît dans les blasons d'officiers du premier Empire, qui appartenait le plus souvent à l'arme du Génie.

La grenade était une petite bombe ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec le fruit de ce nom, et composée d'un globe de fer creux rempli de poudre par la lumière, et auquel on met le feu, comme aux bombes, par une mèche qui communique à l'intérieur. On distingue les *grenades à la main* et les *grenades de rempart*. Les premières se lancent avec la main ; les secondes au moyen d'une fusée ou de bouches à feu. On ne se sert guère des grenades que pour les sièges. Les grenades existaient avant 1523. Les Français en usèrent pour la première fois au siège d'Arles, en 1536.

Grenade

Fruit du grenadier. C'est une baie globuleuse, grosse comme le poing, à écorce coriace, d'un jaune rougeâtre, épaisse, arrondie et couronnée par les divisions du calice de la fleur tombée. Elle est divisée intérieurement en sept ou neuf loges renfermant des semences rouges, brillantes, succulentes et acides. Une grenade entre'ouverte et remplie de pépins est, dans les arts, le symbole de l'amitié ou de l'union de deux peuples. Dans l'iconographie chrétienne, elle signifie l'humilité.

Dans la science du blason, elle symbolise l'union d'une famille ou d'une société. On y voit quelquefois une *branche fleurie du grenadier*, dont les feuilles sont opposées, éparses ou verticillées, à fleurs terminales d'un rouge vif. Ces fleurs sont formées d'un calice coloré, coriace, à cinq ou sept divisions, et d'une corolle

à cinq ou sept pétales insérées sur la gorge du calice. Dans le *Langage des fleurs*, la *grenade* est l'emblème de la valeur et le *grenadier* celui de la fatuité.

Parmi les monnaies de la collection donnée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles de Paris, on remarque une médaille grecque de *Side*, offrant une grenade comme emblème parlant (grenade, en grec *side*).

Le royaume de Grenade, en Espagne, porte dans son écu, une pomme de grenade ouverte.

Grenouille

Reptile amphibie de l'ordre des batraciens, qui paraît au repos et de profil dans l'écu. La grenouille est le symbole de la solitude et des lieux aquatiques, éloignés du tumulte.

Griffon

Animal fabuleux, dont la partie supérieure du corps est empruntée à l'aigle et la partie inférieure au lion. Il apparaît dans l'écu, debout et de profil, les ailes éployées.

Le griffon est le symbole de la vitesse unie à la force ou au courage. Dans l'antiquité, on croyait qu'il veillait à la garde des trésors. Nous nous abstenons de rapporter toutes les fables qu'on a débitées, dans les ouvrages, sur cet animal mythologique, dont on rencontre la représentation sur les monuments de la Grèce antique, soit sur les sarcophages, soit sur les tympanes.

Au *xiv^e* siècle, le griffon, dont il existe une si prodigieuse variété légendaire, reparait avec sa forme primitive telle qu'on la retrouve sur les bas-reliefs de la Grèce ou même dans certains monuments assyriens. Le célèbre voyageur dans le Levant, John de Mandeville, décrit ainsi le griffon, dans son manuscrit intitulé : *Livre des Merveilles*, rédigé en 1367 et dédié à Jean, duc de Berry : « Le griffon a le corps plus grant que le lion, et plus de grandesse et de force que l'aigle, car il peut emporter un cheval en volant et l'homme sus, s'il le trouve à point, et deux bœufs si comme on les lie ensemble. »

Mandeville ne dit point s'il a eu occasion de voir cet animal gigantesque ! Il se contente de la miniature de son manuscrit, représentant un griffon semblable en tous points au griffon héraldique.

Cet animal nous apparaît, dès la plus haute antiquité, avec des caractères hybrides très prononcés. Nous ne voulons pas nous occuper de ses attributs dans le paganisme. Admis comme

figure dans l'art chrétien, il change complètement de symbolisme dès qu'il nous est signalé par les Livres Saints. Madame Félicie d'Ayzac, dans un savant article sur le *symbolisme du griffon*, croit qu'il a été emprunté aux Juifs par les Egyptiens, et transmis par ceux-ci aux Grecs, dont les écrivains et les arts le firent connaître à toute l'Europe.

Le griffon emprunte à l'aigle noir ses ailes vastes et rapides, son bec crochu et ses serres aiguës ; mais le reste du corps est toujours celui d'un mammifère : soit d'un loup dont il a souvent le poitrail, le ventre et les côtes ; soit d'un lion dont il a la queue et l'arrière-train ; soit encore d'un cheval ou d'un léopard. Le signe caractéristique de cet animal est la figuration de deux oreilles aiguës, droites, qui l'on fait nommer *auritus*. Les diverses formes que nous venons de signaler sont communes au griffon des miniatures des bibles manuscrites de la Bibliothèque Nationale et du *Bestiaire de l' Arsenal de Paris*. La reproduction la plus conforme aux traditions de la science héraldique est celle du griffon de l'*Iconologie* de C. Ripa, tel que nous le voyons représenté de nos jours.

Les instincts prêtés aux griffons, leur lutte avec des hommes cyclopes, leur stationnement près des mines d'or, de pierreries et d'émeraudes, leur nature mi-partie formée du lion, emblème de la vigilance, et de l'aigle au regard perçant, avaient désigné cet animal pour symboliser la vigilance.

Tel est le sentiment de l'art païen.

« Le Griffon, dit César Ripa, fut en grande faveur dans l'antiquité ; aussi son rôle emblématique y fut-il celui de gardien. « On l'y voit ainsi consigné tant sur les monuments sacrés que « sur les monuments profanes, sur les autels, sur les sépulcres, « sur les urnes, au front et aux abords des temples, sur les édifices privés : c'est que le griffon est un assemblage d'animaux « pleins de vigilance, de force et d'intrépidité... c'est aussi « pourquoi les griffons représentent la vigilance tels que ceux « en particulier qui gardent dans la Scythie et aux régions « hyperborées des monts remplis de mines d'or et recélant des « pierres fines ; ces griffons, au rapport de Solin, n'en laissent « approcher personne. »

Cet attribut de *vigilance* du griffon dans le paganisme, reparait quelquefois dans les monuments de l'art chrétien.

Dans le symbolisme chrétien, le griffon figure parmi les animaux hybrides ou monstrueux et composés, tels que le centaure, la harpie, la sirène, la chimère, le sphynx, etc., qui résument dans leur ensemble les allusions simultanées des animaux dont

ils réunissent les membres. Ce fait se remarque souvent sur les monuments hiératiques des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, où cet animal était pris en bonne ou en mauvaise part. Dans le premier cas, il est l'emblème du Sauveur; dans le second, l'attribut des oppresseurs, des hypocrites et du démon.

Un manuscrit du XIV^e siècle nous donne l'interprétation de cet oiseau, inscrite au bas d'une charmante miniature : « Gripon
« sénéfie li grand prévot qui tot agripe. Li herron sénéfie li
« gloton qui tot boit et rien ne done à sa compagnie. Li hupe,
« qui fait son ni en sa (fiente) sénéfie li mauvis évesques qui
« donnent les provendes à leurs neveus, as garsons qui rien
« ne scivent. »

On lit, en outre, dans un autre manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, que « Griffon significat malos prepositos », c'est-à-dire, l'esprit mal attribué aussi à l'aigle, au loup et au léopard.

Le griffon figurait aussi allégoriquement les ravisseurs, les persécuteurs implacables, les despotes, les orgueilleux par l'avidité, la puissance, la férocité du lion et aussi par l'essor altier et le regard audacieux particuliers à l'aigle. Les mœurs attribuées aux griffons et sa fabuleuse vigueur, dont il n'usait que pour nuire, fortifiaient cette allusion. « Le griffon, quadrupède ailé, » répète Raban Maur en plusieurs endroits, peut être considéré « comme l'emblème de la férocité des persécuteurs et celui de la présomption des superbes, oppriment sans miséricorde ceux qui vivent selon l'esprit dans la simplicité chrétienne ». (*Revue de l'Art chrétien*, t. IV, pp. 241 et suivantes).



Le type le plus archaïque que nous ayons trouvé du griffon héraldique se voit sur le



sceau de Jacques DE BRACY, écuyer, châtelain de Régnv-sur-Saône, apposé sur une charte de quittance de gages de garde du château de Régnv-sur-Saône, donnée à Sens, le 15 juillet 1357. Le griffon y est représenté avec un corps mi-aigle et mi-lion.

Comme exemple de la représentation du griffon pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, on doit citer l'écu de la famille ESTERHAZY (Hongrie et France) dont voici la description : d'azur, à un griffon couronné, soutenu d'une couronne ducale, le tout

d'or, tenant de sa patte dextre un sabre levé d'argent, garni d'or; et de sa sénestre une branche de rosier, feuillée de sinople, fleurie de trois pièces de gueules. — CIMIER : le griffon de l'écu issant.

Un ordre de chevalerie dit du Griffon ou Ordre de Florida a été institué par Alphonse 1^{er}, roi de Naples, dans ses Etats, en 1489. On ignore le sort de cette institution tombée depuis des siècles dans un profond oubli.

Groseillier

Arbrisseau à feuilles éparses, incisées, souvent digitées, lobées, à fleurs verdâtres, jaunâtres ou rouges. Ses fruits disposés en grappes sont rouges ou blancs. Il figure dans l'écu de la famille DES GROUSEILLERS.

Le groseillier est l'emblème de la reconnaissance.

Grue

Oiseau de l'ordre des échassiers; bec long, droit, pointu, comprimé latéralement; narines situées dans un sillon, et couvertes en arrière par une membrane; tarses nus, très longs; doigts externes unis à leur base par une membrane. En héraldique, il est représenté debout et de profil, la patte dextre levée et tenant un caillou qu'on nomme *vigilance*.

La grue est le symbole de la vigilance et de la discipline. On dit que ces oiseaux, à leur arrivée en un endroit choisi pour le repos, y établissent un guet, qui se fait tour à tour par l'un d'eux, afin d'éviter une surprise pendant le sommeil; il se soutient sur une seule patte et tient un caillou de l'autre, afin d'avertir la troupe à la moindre apparence de danger ou au moindre bruit. D'après L. Géliot, la grue est le symbole d'un chef d'armée qui doit être constamment sur ses gardes pour prévenir les surprises de son ennemi.

Au moyen-âge, la grue était décrite en ces termes: « Uns oiseaus est qui est apelés *gru*, si a moult de porvéance (*prévision*) en soi. Phisiol ges nos dit que là auquis (*plusieurs*) en a ensamble, il i a tos dis une qui les autres gaite et veille tot adès quant les autres dorment; et si fait la gaite cascade à son tor. Et cèle qui gaite, por ce que èle ne vient pas dormir, si prent petites pierètes en ses piès; por ce que èle ne se poët fermement ester, ne que se poët fermement dormir. » (*Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 142).

Au dire de M. de Reiffenberg, le célèbre polygraphe, dans l'abbaye de Mont-Blandin à Gand (Belgique), on nourrissait

autrefois une grue, qui était l'emblème héraldique de cet ancien monastère.

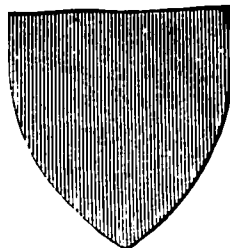
Gueules

Nom de l'émail, rouge vermillon. En gravure, il est indiqué par des *hâchures* verticales.

C'est l'emblème du courage, de la hardiesse, de l'intrépidité.

D'après l'opinion de Frédéric Portal, le rouge héraldique dénote l'amour ardent comme la haine, le courage comme la fureur, etc. (*Symbolique des couleurs*).

La maison DE NARBONNE-LARA, en Languedoc, porte un blason de gueules plein.



Les quatre cités rouges de France sont : Bourges, Le Mans, Limoges et Lyon, dont le champ de l'écu municipal est de gueules, au dire du Père André du Chesne : « Lyon, Le Mans, avec Limoges et Bourges furent jadis les quatre cités rouges... ».

Ceux qui n'ont pas approfondi la signification du mot *gueules* ou *gueule* le font dériver de *gula*, ou de la gueule des animaux, paraissant ordinairement de couleur rouge ou sanglante. Mais il est constant, d'après le savant Du Cange, que le gueules était une espèce de peau teinte en rouge. Saint Bernard nous l'apprend formellement en l'épître qu'il adresse à l'archevêque de Sens, en ces termes : *Horreant et murium rubricatas pelliculas, quas gulas vocant, manibus circumdare sacratis*. Par ces paroles, il exprime que ces peaux étaient celles des rats de Pont ou d'hermines, teintes artificiellement. Brunon, vivant quelque temps avant Saint-Bernard, parle ainsi de cette pelleterie, en son Histoire de la guerre de Saxe : *Unus ex illis cujus dam nobilis ex curia crusinam gulis ornatam quasi furtim præcedit*. Le mot *crusina* signifie ici une espèce d'habit fait de peaux.

Plus tard, le Reclus de Moliens, en son *Patenostre* manuscrit, infère que l'on se servait des peaux de martres, pour les teindre en rouge et les appelle *sobelines engoulées*, dans les vers suivants :

En tels euvres regnent Deables,
Au regne nostre Creatour
Ne gardent mie chu Seignour,
Qui tant ont dras outre raison,
Cote, sur cot, blanchet, plichon,
Houches, mantaus, chappes fourrées,
De sobelines engoulées.

Le *Roman de Garin* donne la même épithète aux hermines ; cette relation justifie donc aussi l'emploi des peaux d'hermine pour les teindre en rouge :

Si ot vestu un hermin engolé.

Ailleurs il dit :

Et par dessus un hermin engolé.

Il est parlé dans la *Vie de S. Wolphelme, abbé*, des peaux de béliers rougies, *pelles rubricatæ arietum*. Depuis, pour noter cette espèce de pelleterie dans les écus et les boucliers, on s'est servi du vermillon, d'après le texte de Jean de Sarisbury : *Si aurum, minium, color ve alius, quocumque ictu casuve a clypeo excidit, hoc garrula lingua, si licuerit, memoriale facient in sæculum sæculi*. (Extrait du *Glossarium*, DU CANGE, tome VII. — *Dissertation sur les cottes d'armes*).

Gui de chêne

Très rare en héraldique, est le symbole du parasite. C'est l'emblème parlant de la famille GUYARD, en Bourgogne.

Le gui (*viscum album*) est un parasite commun qui croît sur un grand nombre d'arbres, tels que peupliers, poiriers et pommiers. On le trouve très rarement sur le chêne, et il est probable que la rareté de ce phénomène a donné lieu aux imposantes cérémonies du druidisme, très vivace dans les Gaules et en Irlande. Une des principales cérémonies du culte druidique, consacrées à fêter le renouvellement de l'année (*l'an neuf*), comptait au nombre de ses rites la cueillette du gui de chêne. Les Druides allaient en grande pompe le cueillir, le sixième jour, ou plutôt dans la nuit de la sixième lune après le solstice d'hiver, où commençait leur année. Précédé de torches, le peuple accourait se prosterner autour du chêne séculaire ; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, et, tranchant le guisacré de sa faucille d'or, le laissait tomber dans un drap blanc, que d'autres druides soulevaient de terre, ayant dans leur main un croissant pareil au croissant de la lune à son premier quartier. La nuit entière et la journée s'écoulaient ensuite, partagées entre les réjouissances et les pratiques religieuses. (CHÉRUÉL, *Dictionnaire historique des Institutions de la France*, et *Antiquité dévoilée*, par MONTFAUCON).

Le gui, qui vit exclusivement sur le chêne, est spécialement nommé *Loranthus Europæus*, en botanique. C'est donc un emblème particulier à la race celtique, qui comprend les anciens Gaulois, les Bretons, les Irlandais, les Gallois et les Ecossais.

Au moyen-âge, les barons von Roesgen de Floss, francs-comtes sur le Rhin et burgraves de Wallheim, ornèrent leur bouclier de deux fleurs rouges de *gui sacré* et prirent pour cimier de leur heaume la figure d'Irnensaul, idole saxonne. (Voir l'article IDOLE SAXONNE).

Guidon

Drapeau long, étroit et fendu. Il est terminé par deux pointes ondoyantes et semblables à l'enseigne.

Guivre

Bisse ou serpent posé en pal, vomissant un enfant aux bras étendus.

Gulpe ou Guse

Tourteau couleur de pourpre.

Gumène

Partie recourbée de l'ancre qui doit s'enfoncer dans le sable.





H

Habillé

Terme indiquant les vêtements d'une figure humaine.

Hache

Outil parait dans l'écu, posé verticalement, le fer en haut. La hache de guerre portée par les soldats, servait principalement à abattre les arbres pour faire des retranchements. Autrefois on appelait les haches, des *doloires*, parceque souvent elles étaient destinées à ébaucher et doler des pièces de bois (voir DOLOIRE).

Dans le symbolisme, la *hache* désigne tout moyen pour rompre un obstacle quelconque, tel que barrière, pont, etc.

Les signes communs aux monnaies frappées par les anciens Belges (Bolgs) et les Tectosages, les uns au Nord et les autres au Sud de la Gaule, sont une hache accompagnée de deux croissants adossés. (LELEWEL. *Type gaulois*. p. 78).

Hache d'armes

Au moyen-âge avait un manche assez long, et formait hache d'un côté et marteau de l'autre. Elle était portée à la guerre par les chevaliers qui s'en servaient pour leur défense personnelle, lorsque leurs lances étaient brisées.

Hâchements

Synonyme de LAMBREQUINS.

Hâchures

Traits au moyen desquels on indique les couleurs ou les émaux dans les écus. L'invention des *hâchures* a été attribuée

au Père Petra-Santa, puis revendiquée par Marc Wulson de la Colombière, dans l'Avertissement de son *Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries obmises par les auteurs* ; Paris, 1639. Mais la priorité du système est clairement indiquée dans la gravure des écussons de la *Carte armoriale du Brabant*, publiée en 1600, par Jean-Baptiste de Zangré, dit Zangrius, à Louvain, et gravée par A. Rinclt. On ne connaît pas de preuve plus ancienne de cette ingénieuse invention.

Hallebarde

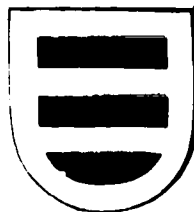
Arme à hampe, de deux mètres de longueur environ, qui avait une partie de sa lame façonnée en forme de hache ou de croissant tranchant, à pointes aigües, tandis que de l'autre côté se trouvait un dard droit et crochu, et qu'au dessus, le fer devenait une lame à deux tranchants, large à sa base et se terminant en pointe aigüe. C'était une arme d'estoc et de taille, fort redoutable dans les mains d'un homme exercé.

En France, les hallebardiers faisaient partie de la garde des souverains et des gouverneurs de province, et on ne les abolit qu'en 1756; toutefois les Suisses chargés de la garde des châteaux royaux conservèrent la hallebarde jusqu'à la Révolution.

Hamaïde ou Hameïde

Figure composée de trois fascés alésées ou poutres superposées horizontalement.

Les auteurs sont en désaccord sur l'origine de cette figure héraldique. Upton, écrivain anglais, avance que le mot *hameïde* vient d'une famille de ce nom en Angleterre, qui porte trois fascés alésées en son écu. Il prétend que cette triple fascé représente une étoffe découpée.



Les uns affirment que c'est une barrière à jour de trois pièces, semblable à celles qui ferment les grands chemins, afin de faire payer aux paysans des droits de péage. D'autres disent que les *hamaïdes* représentent des chantiers destinés à soutenir les tonneaux dans les caves, et appuient leur opinion sur le mot *chantier*, appelé *hame* en Flandre. *Hame* serait emprunté au mot *hami* ou *hamula*, employé dans la basse latinité, pour désigner un vase à contenir du vin. La maison DE LA HAMAÏDE, qui tire son nom du village de La Hamaïde, en Hainaut, porte une *hamaïde* en son écu.

Hameçon ou piège à loup

Nommé en Allemagne *Wolfsangel*, d'où il a été importé dans le Luxembourg, est spécial aux pays forestiers renfermant des loups. Les Haumer à Ingolstadt, les Stadion en Franconie, les Stein au Luxembourg et les Mayental en Franconie, portent des hameçons à loup dans leur écu.

Hanneton

On ne le représente que partiellement en héraldique. Dans les rares exemples que nous connaissons, on voit seulement les défenses ou l'extrémité de la tête du hanneton. On a quelquefois pris cette partie de hanneton pour celle de l'escarbot ou cerf-volant, insecte de la famille des coléoptères desséchant les sapins.

Harpe

Instrument de musique paraissant dans les écus de l'Allemagne et de la France, où il a été adopté par les familles DE LA HARPE et DAVID. Les armoiries nationales de l'Irlande sont : d'azur à la harpe antique d'or, cordée d'argent.

La harpe fut introduite par les Saxons en Angleterre; elle y est devenue, comme on sait, un instrument national; et il est probable que les Irlandais l'ont reçue dans le IV^e ou V^e siècle de ces mêmes Saxons ou d'autres pirates venus des bords de la Baltique. Après l'invasion danoise, cet instrument, dans sa forme primitive, fut remplacé par la harpe teutonique. La première était à 24 cordes, les prêtres et les femmes l'employaient surtout pour accompagner les hymnes et les chansons. La harpe teutonique, beaucoup plus grande, avait des doubles cordes; on en tirait un son âcre et criard qui faisait vibrer les cœurs les plus froids.

La harpe fut de tout temps un instrument si populaire en Angleterre, que Henri VIII l'adopta pour armoiries lorsqu'il fut



proclamé roi d'Irlande. La fameuse harpe déposée dans le collège de la Trinité à Dublin est la plus ancienne de toutes celles qui sont parvenues jusqu'à nous. Elle avait, dit-on, appartenu à O'Brien qui, après l'irruption danoise, avait rétabli le collège des bardes et fondé des académies qui existent encore. Cette harpe, en passant de main en main, est devenue en 1728 la propriété d'un certain William Cuningham, qui l'a vendue au collège de Dublin, où elle est maintenant. Cet instrument restera toujours l'expression de toutes les grandes et nobles pensées en musique. C'est parce qu'il s'y rattache des sentiments d'un ordre élevé qu'en Irlande le peuple en a fait son instrument de prédilection. Quand l'Irlandais n'a pas de pain à manger et que pour tout vêtement il ne lui reste plus que quelques lambeaux de toile, il se console avec la harpe de ses souffrances sans nom et de sa hideuse misère. D'harmonies en harmonies, sa pensée s'élève jusqu'aux cieux, et là il trouve le bonheur que les rois de la terre lui disputent. L'espérance est fille de l'harmonie, et l'espérance est le soutien de l'opprimé. (Ernest SOULANGES.)

Le pavillon ou bannière dont Louis Riel et les métis français du Nord-Ouest du Canada se sont servis dans l'insurrection de 1871 et dont ils se servent encore maintenant, est le drapeau à fleur de lis français, avec la harpe irlandaise au milieu, « la dernière preuve d'une concession faite aux Irlandais, qui aussi au Canada, donnent la main aux ennemis de l'Angleterre. »

Harpie

Oiseaux fabuleux représenté avec un buste de jeune fille, aux cheveux épars, et le reste du corps semblable à une aigle héraldique. La harpie personnifie les vices. Elle est très rare dans l'art héraldique. A notre connaissance les comtes d'Oost-Frise et Rietberg portent : de sable à une harpie d'or, et les barons de Salis, en Suisse, ont une harpie au naturel pour cimier.

Le duc de Luynes a publié, en 1845, une étude intitulée : *Phinée délivré par les Harpyes*, dans laquelle il donne des détails sur la nature symbolique, les fonctions et les manières diverses dont les anciens les ont figurées.

Harpon

Gros javelot à hampe, muni d'une corde. Le fer est triangulaire, tranchant et acéré. Il est destiné à prendre les gros poissons. Le harpon est un emblème exclusif de l'héraldique allemande.

Haubert ou Halbergue

(*Osberc, hauberc, haubergeon*). Tunique de mailles à manches et habituellement à capuchon.

C'est une tunique à manches courtes, s'arrêtant un peu au dessus des genoux. Elle est couverte parfois de plaques de métal ; mais plus généralement elle consiste en un tissu de mailles tantôt simples, tantôt doubles, quelquefois mais rarement triples. Etroite et d'une venue, elle s'ajustait à la taille par une ceinture lâche. Le haubert était garni par le haut d'un capuchon également maillé qu'on portait rabattu sur le col à l'ordinaire, qu'on relevait sur la tête pour la bataille, et sur lequel on plaçait le casque consistant en une calotte de fer. Un baudrier décoré de pièces de métal diversement découpées descendait en travers sur le haubert de l'épaule droite à la hanche gauche et soutenait l'épée sur le flanc.

Le haubergeon était une espèce de haubert.

On appelait *fief de haubert* un fief qui obligeait son possesseur à servir le roi de France à la guerre, avec droit de porter le haubert. Les chevaliers seuls avaient le droit de *vestir le haubert*, qui était d'un tissu plus fin que la cotte de mailles.

Haussé

Se dit des pièces principales quand elles sont plus hautes que leur position ordinaire.

Haute

Indique qu'une épée est posée en pal, la pointe en haut, ou que le bras inférieur d'une croix a plus de dimension que le reste.

Heaume

(Du bas-latin *helmus*, fait de l'allemand *helm*, même signification). Casque ordinaire, muni de ses grilles et de son collier. Il est posé soit de fasce, soit de profil sur l'écu. Sous Philippe-Auguste, roi de France, la *calotte de fer* fut remplacée par le *heaume* qui était un cylindre creux de fer, légèrement cambré, dans lequel on enfonçait la tête fort aisément, car il était large au point de couvrir les épaules. Quatre lames de fer en croix, plaquées sur le devant décoraient cette espèce de pot : au-dessus de la barre transversale il y avait des ouvertures pour voir, qu'on appelait *vues*, et au-dessous, des trous circulaires pour la respiration. Les chevaliers ne le mettaient qu'au moment de la

bataille ; le reste du temps, il pendait par une chaînette à l'arçon de leur selle. C'est avec le heaume sur la tête que Louis IX perdit la bataille de Mansourah. Un vitrail de la cathédrale de Chartres, reproduit par Lacombe, représente le saint roi à cheval, coiffé du heaume et tenant une bannière carrée d'azur fleurdelisée d'or. Un bouclier aux mêmes emblèmes héraldiques pend à son col.

L'usage du heaume se prolongea jusqu'au règne de Philippe-le-Bel. Ce cylindre devint alors un *cône* aussi pesant qu'incommode auquel on continua de donner le nom de heaume. Dans les monuments du temps, il apparaît parfois comme un pot coupé aux deux tiers de sa hauteur. Il fut définitivement remplacé par le *bassinet pointu*. (*Les Armes et les Armures*, par LACOMBE).

Le heaume placé au faite des *hostels et gentilhommières* disait *hospitalité*. (Roman de PERCEFORÈT et SPALLART).

Hérisson

Il est le symbole de la prudence. Quand il ne peut fuir son ennemi, il se met en boule et présente partout des dards piquants. Dans cette position, il est invulnérable aux chiens et aux autres animaux.

Selon L. Géliot, le hérisson est l'emblème de l'homme pré-muni contre les dangers et les transitions de la bonne et de la mauvaise fortune. Il dénote celui qui s'accommode du temps et le prend tel qu'il se présente.

Le hérisson paraît dans quelques blasons français. En d'autres pays, il est rarement adopté.

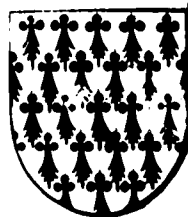
Hérissonné

Attribut du chat ramassé et accroupi, à l'instar d'un hérisson.

Hermine

Fourrure blanche chargée de mouchetures noires.

L'hermine est un petit animal de la grandeur et de la forme d'un grand rat. Son museau est pointu et effilé; sa peau d'une extrême blancheur, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire. Aélian dit qu'ils ont connaissance de l'avenir et que lorsqu'ils prévoient quelque ruine de bâtiment, il s'en retirent. Un héraut d'armes contemporain de l'empereur Frédéric d'Autri-



che et de Henri, roi d'Angleterre, en un traité qu'il a composé sur le *Devoir des hérauts* remarque une propriété de l'hermine. C'est celle d'apaiser les autres bêtes qui sont en discussion les unes avec les autres et que lorsque il ne peut les accorder, il conserve la neutralité.

La peau de l'hermine a toujours été fort estimée par sa blancheur. Les rois et les princes s'en revêtaient dans les grandes cérémonies et les grands seigneurs s'en faisaient des cottes d'armes en guerre. D'abord on se contentait de joindre toutes ces petites peaux et de les coudre ensemble, en laissant pendre les queues, dont les extrémités, qui sont noires, formaient cette diversité de couleurs qu'on voit dans la panne d'hermine. Ces peaux ainsi ajustées sont appelées par Ammien *pelles silvestrium murium consarcinatae*. Voilà le sujet de l'expression héraldique *hermine plein*, sans exprimer le blanc et le noir. Mais depuis, pour rendre ces fourrures plus unies, on a retranché les queues et on a moucheté cette grande blancheur de petits morceaux de peaux d'agneaux de Lombardie qui sont fort noirs, avec une distance observée entre eux.

C'est de l'Arménie que ces petits animaux ont tiré leur nom. Ils n'habitent pas seulement l'Asie et les autres provinces de l'Orient, mais ils sont aussi dans les pays septentrionaux.

Froissart se sert souvent du mot *Hermenie* au lieu d'Arménie, ainsi que l'auteur du roman de *Garin le Loherans* :

« Ge te donrai mon peliçon hermin
« Et de mon col le mantel sebelin. »

Et ailleurs :

« Sire, assés l'ont Sarazin et Persent,
« Et Rox et Hongre, et Hermin et Tirant. »

Quelques écrivains latins qui ont parlé des peaux d'hermines les nomment *hermellines*, comme Pierre Damian, Albert d'Aix et récemment Paul Jove. (DU CANGE, *Glossarium*, tome VII.)

L'hermine est le symbole de la grandeur, de l'autorité et de l'empire. Elle se voit dans les blasons des maisons russes issues de sang royal.

En Bretagne, la maison DE SAINTE-HERMINE porte d'hermines plein.

Dom Lobineau, le seul des historiens bretons, qui ait un peu traité la question des hermines dit : « C'est lui, Pierre Mauclerc, « qui a apporté les hermines en Bretagne. Pour se distinguer de « ses deux autres frères, il brisa les armes de Dreux ou de « Braine, d'un cartier d'ermine, comme on le voit dans son « sceau de l'acte de 1213, avant qu'il eut effectivement épousé

« Alix ; aussi ne prend-il dans ce sceau d'autre qualité que celle de
« fils de Robert, comte de Dreux et de Braine. Ce qui fait voir
« que ceux qui ont avancé qu'il écartela de Bretagne, après son
« mariage, se sont trompés, quoique celui dont l'autorité devait,
« ce semble, avoir le plus de poids ait eu un sceau devant les
« yeux. Les successeurs de Pierre Mauclerc portèrent comme
« lui les armes de Dreux ou de Braine, jusqu'à ce que le duc
« Jean III, se lassant peut-être de paraître en qualité de cadet de
« Dreux, quitta les armes de Dreux ou de Braine, et ne retint
« que les Ermines, qui furent depuis ce temps là regardées comme
« les armes de Bretagne. (*Histoire de Bretagne.*)

Malgré l'opinion contraire et non prouvée du Père Anselme, l'assertion de dom Lobineau est d'accord avec la saine critique et confirmée par les monuments les plus authentiques, les sceaux, les monnaies, et surtout l'absence de titres et de textes faisant allusion aux hermines avant Pierre Mauclerc. Le sceau dont il parle et que malheureusement il n'a pas reproduit, comme étranger à l'histoire de Bretagne, est celui de *Pierre, fils de Robert, comte de Dreux et de Braine.*

Ce sceau de l'an 1213 est suspendu à l'acte d'hommage rendu le 27 janvier 1213, au roi Philippe-Auguste par le fiancé d'Alix. Evidemment cette légende indique sans réplique que le prince s'en servait avant son mariage ou ses fiançailles avec Alix, et l'écu de Dreux est *brisé du* franc-quartier que *Pierre avait pris pour se distinguer* de ses autres frères. Reconnu chef de la Bretagne, son sceau conforme à sa nouvelle dignité, porte les titres de *Petri ducis Britannie et comitis Richemontis*, mais sans changement de ses armoiries personnelles qui deviennent les armoiries du fief breton.

Les sceaux de Conan IV, de Geoffroy Plantagenêt, d'Arthur I, reproduits soit par les Bénédictins, soit par M. Douët d'Arcq, non seulement ne portent pas trace d'hermines, mais même d'armoiries ; d'où il est facile de conclure que ni armoiries, ni hermines n'existaient alors pour la Bretagne. En effet, un prince ou tout au moins, l'un d'eux, n'eût pas manqué d'employer ces signes héraldiques, comme le fit Geoffroy, sur la monnaie qui porte une fleur de genêt, plante à laquelle cette puissante famille devait son surnom.

Si les hermines avaient été les armes de la comtesse Alix, Pierre Mauclerc les eût écartelées des siennes ou plutôt portées pleines, comme firent ses parents des armes de Braine, devenues celles de Dreux, et des armes de Courtenay. Or, il n'a jamais été prouvé que la comtesse Alix eût les hermines pour armoiries.

En résumé, pas de blason pour la Bretagne, avant Pierre Mauclerc ; aucune monnaie, aucun sceau, aucun monument n'en porte la trace, aucun texte ne le mentionne. Ce prince, avant son mariage, adopte des armes personnelles, dont sa femme et ses descendants font usage jusqu'à ce que l'un d'eux laisse cet écusson de juveigneurs, pour n'en retenir qu'une partie, qui devient alors le blason d'un fief, c'est-à-dire, les armes du duché de Bretagne. C'est donc à lui, que d'accord avec Lobineau, nous devons attribuer le choix de cet emblème indéterminé, d'abord sans forme, mais bientôt se complétant, à mesure que le blason se développe, et est soumis à des règles invariables.

Jean IV, duc de Bretagne, institua vers 1381, l'*Ordre de l'Hermine* dont les chevaliers parurent, pour la première fois, avec leurs insignes aux Etats de cette même année. Le collier était formé par deux chaînes, aux extrémités attachées à deux couronnes ducales renfermant chacune une *hermine* passante. Une couronne pendait sur la poitrine, l'autre sur le cou. Chaque chaîne se composait de quatre fermoirs (*compartiments*) ornés d'une hermine, ayant autour du corps une banderolle sur laquelle était gravée la devise : *A ma vie*, et au cou un collier, d'où pendait une chaînette de quatre ou cinq anneaux.

Dom Lobineau, avec beaucoup d'à-propos interprète ainsi ces emblèmes : « Il y a de l'apparence que le duc voulut marquer « par ces deux couronnes, et par la devise *A ma vie*, qu'il avait « conquis deux fois la Bretagne et qu'il avait exposé sa vie pour « conserver sa dignité. Pour les Ermines à collier et à chaîne « pendante, s'il n'a pas voulu faire allusion par là au lévrier « blanc de Charles de Blois, qui abandonna son ancien maître à « la bataille d'Auray, il est difficile de deviner pourquoi il fit « mettre au cou de ses Ermines une chaîne branlante et un « collier. »

Ajoutons que Jean IV fit construire à Vannes le célèbre château de l'*Hermine*, appellation d'où proviennent vraisemblablement les armoiries de cette ville : *de gueules à une hermine passante au naturel* ; et de cet ensemble de faits, se complétant les uns les autres, il sera facile de conclure que l'hermine naturelle fut la devise choisie de Jean-le-Conquérant, et par suite de ses successeurs et de la Bretagne.

L'*hermine* actuelle est représentée par des mouchetures semblables à de petites croix, dont la base, élargie, se termine par trois pointes. Elle devint l'attribut spécial des personnes royales et illustres, tandis que le vair, affecté d'abord aux mêmes personnes, fut abandonné aux riches bourgeois ; des habits usuels

l'hermine est passée sur les manteaux des pairs et ceux recouvrant les armoiries des familles titrées. Sur le tombeau de François II, les fourrures d'hermine des grands manteaux du duc et de la duchesse sont indiquées par des points noirs oblongs. (S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. *L'Hermine*; étude insérée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, année 1871).

Herminée

Attribut de la croix formée de quatre mouchetures d'hermine.

Héron

Oiseau de l'ordre des échassiers, a le bec allongé, conique et robuste ; les jambes longues et dégarnies de plumes ; les pieds longs, grêles, armés d'ongles aigus. Le *héron commun*, qu'on trouve en France, est d'un cendré blanchâtre. Le sommet de la tête et le front sont blancs ; une huppe noire, très flexible, orne le derrière de la tête ; la partie antérieure du cou est blanche, tachetée de noir ; les couvertures des ailes sont grises avec de grandes plumes noires ; le bec est jaune verdâtre. La longueur du héron est d'environ un mètre, de l'extrémité du bec à celle de la queue.

Les hérons vivent solitaires et mélancoliques sur le bord des rivières, et se nourrissent de poissons. Ils restent des heures entières sur un seul pied pour épier leur proie ; leur vol est lent, mais élevé.

Dans l'antiquité, le héron était le symbole de la débauche, parce qu'il lui sort du sang par les yeux, lorsqu'il couvre sa femelle.

Au moyen-âge, il indique le droit de chasse.

La chasse du héron était autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie ; il faisait le divertissement des princes qui se réservaient comme gibier d'honneur la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*, et servie comme un mets de parade dans les banquets.

Dans le blason, il est représenté posé et arrêté sur ses longues pattes.

Herse

Instrument d'agriculture destiné à briser les mottes de terre et à couvrir les semailles. La herse est l'emblème du labour champêtre.

Dans l'iconographie chrétienne, saint Guidon, qui avait servi

en qualité de domestique chez un cultivateur brabançon, est représenté ayant la main droite posée sur une *herse*. Né vers l'an 950, il est mort en 1012.

Les HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, en Bretagne, ont adopté, comme blason parlant : d'or, à la herse de labour de sable.

Herse sarrasine

Représente une porte façonnée en treillis, se mouvant dans deux coulisses et destinée à fermer l'entrée d'une ville ou d'une forteresse.

Hersé

Attribut d'une tour ou d'un fort dont la herse est descendue pour la défense de la place.

Hêtre

Arbre de haute futaie, qui atteint trente mètres. Son fruit appelé *haine* est formé de deux petites noix triangulaires.

Le hêtre est l'emblème de la prospérité.

Hibou

Le hibou (*otus* en latin) ou moyen duc, a comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes et surmontées d'une aigrette composée de 6 plumes tournées en avant et d'un pouce de longueur. Il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes, rayé de gris, de roux et de brun ; la poitrine et le ventre sont roux avec des bandes brunes, irrégulières et étroites ; le bec est court et noirâtre, les yeux sont d'un beau jaune, les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles qui sont assez grands et d'un brun noirâtre. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats que celle du grand duc qu'on n'y rencontre que rarement en hiver, au lieu que le moyen duc y reste toute l'année.

Le hibou est l'oiseau de Minerve, c'est-à-dire l'*oiseau de la sagesse*. En voici peut-être une raison : si la philosophie, comme l'entendaient les anciens, c'est-à-dire la *science et la sagesse réunies*, est figurée par le hibou, c'est pour signifier que, de même que l'oiseau de nuit voit clair dans les ténèbres, la sagesse et la science *voient clair dans les choses inconnues encore*.

On dit qu'il est le symbole du malheur, de l'infortune, de la misère et de la mort. Pour le vulgaire, c'est un oiseau de mauvais

augure. Dans l'iconographie chrétienne, il personnifie l'incrédulité.

La *chouette*, variété de l'espèce, symbolise la prudence et la sagesse. Nous sommes d'avis que ces qualités sont propres aussi au hibou.

On se sert du hibou pour faire la chasse aux petits oiseaux dont il est l'ennemi naturel.

Hie

Espèce de fusée allongée et arrondie aux flancs, garnie de deux anneaux, l'un en haut à droite, l'autre en bas à sénestre. Au moyen-âge, la hie servait à briser les portes des forteresses. Modifiée dans sa forme, c'est un outil à paver, piloter ou planter des pieux. (Ferdinand DE HOLLEBER D'ASCOW, héraldiste du XVIII^e siècle, et LITTRÉ.)

La famille DE DAMAS DE SAUDRAUCOURT, en Bourgogne, porte une hie de sable en son écu.

Hirondelle domestique ou Hirondelle de cheminée

Elle recherche la société de l'homme par *choix*; elle la préfère à toute autre société, malgré ses inconvénients. Elle est la messagère de la belle saison et du beau temps.

Cette hirondelle paraît debout et de profil dans le blason. Elle a la queue plus longue que les ailes et profondément échancrée. Quelquefois elle est *volante*. On doit alors le spécifier.

L'hirondelle est le symbole de la tendresse maternelle ou de l'amour généreux pour ses petits. On dit que lorsque ceux-ci perdent la vue (cas assez fréquent), la mère leur frotte les yeux avec une herbe nommée *chélidoine* et ils la recouvrent peu à peu. Selon Wulson de la Colombière, cet oiseau personnifie un flatteur et un ami dissimulé, parce qu'il nous quitte à l'approche de l'hiver ou de l'infortune.

La famille D'ARUNDEL DE CONDÉ (autrefois D'ARUNDEL), en Normandie, porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois hirondelles de sable, posées 2 en chef et 1 en pointe.*



Les comtes D'ARUNDEL DE WARDOUR (Angleterre) : *de sable à 6 hirondelles d'argent, posées 3, 2 et 1.*

Homard

C'est l'*Astacus marinus* de Fabricius, genre de crustacé ; se distingue par une carapace unie, par un rostre grêle, armé, à chaque côté, de trois ou quatre épines ; par ses branchies, qui ressemblent à des bras, au nombre de plus de vingt de chaque côté ; par des pattes extrêmement grosses, comprimées, ovales et inégales que terminent des pinces d'une grande force. Il est brun verdâtre, avec les filets des antennes rougeâtres.

Dans l'écu, il est posé verticalement vu de dos.

Nous ne connaissons que deux familles hollandaises qui aient adopté le *homard* pour symbole héraldique : les FABRICIUS DE LEYENBURG et les TEN OEVER.

Houssé

Attribut du cheval couvert de sa housse.

Housette ou Housseau

Bottines de cuir autrefois en usage parmi les gens de guerre. Elles ne sont pas toujours éperonnées. Le Blond appelle ces chausses pour jambes *houzeaux*. Les personnes qui ont ignoré le vrai nom de cet objet l'ont nommé *botte renversée*. Il est représenté posé verticalement dans l'écu.

Dans la *Revue de l'Art chrétien*, VII^e année, pp. 64 et suivantes, M. Ch. de Linas, nous donne la description suivante :

« Les *heuses*, *huèses*, *housiaux*, *houseaux* (*hosæ* ou *osæ*) du terme germanique *hosen*, est une haute guêtre ou bas sans pied en cuir, avec attaches. Les *hosæ* lombardes consistaient en d'étroits étuis de peau tannée, qui garantissaient la jambe entière et dont la base s'emboîtait dans le soulier. Elles servaient principalement aux cavaliers.

Comme les *hosæ* antiques, les heuses du moyen âge n'étaient ordinairement employées que par les gens de guerre et les voyageurs à cheval. Leur tout était de garantir les jambes de la boue et du froid. Primitivement importé de la Germanie chez les Romains, l'usage des *hosæ* ne fut jamais abandonné par les barbares établis sur le sol de l'empire. Charlemagne et les Francs chaussaient les *hosæ* à la guerre comme à la chasse.

Une miniature du roman de Girart de Nevers représentant des voyageurs, semble offrir un type des houseaux au XV^e siècle ; on y voit deux personnages portant de hautes et larges jambières

en cuir souple, de couleur fauve, emboîtées dans un soulier noir.

Les princes avaient jadis des officiers préposés à la fourniture et à l'entretien de leurs heuses. Ces officiers ayant un certain nombre d'ouvriers sous leurs ordres se nommaient hosarii (hosarius, hosier). Chaque cordonnier de Paris devait payer au Roi, tous les ans, à la Semaine sainte, la somme de xxxii sols parisis pour une huèse.

Les mots huèse, heuse, housiaux se prenaient fréquemment au moyen âge pour estivaux à haute tige, bottes d'équitation ; les mêmes termes signifient aussi quelquefois bas ou chausse ».

Les Ecossais portaient des housseaux très larges, à moins qu'ils n'emportassent pas du tout.

J'ay la conscience aussy large
Que les housiaux d'un Ecossais,

lit-on dans les *Menus Propos* de Pierre GRINGOIRE.

Houx

Arbrisseau toujours d'un beau vert foncé, garni dans toute sa longueur, de rameaux souples et pliants, à feuilles alternées, pétiolées, très coriaces, dentées et épineuses. Ses fruits sont d'une couleur écarlate bien vive. Le houx croît sur les lieux montueux et dans les bois des climats tempérés de l'Europe. On le rencontre dans les taillis épais et dans les forêts de Bretagne et des Ardennes. Il est l'emblème de la prévoyance.

Le houx apparaît dans les blasons de Bretagne, de Lorraine et des Ardennes belges et françaises.

Huchet

Petit cornet de chasseur pour appeler les chiens. Il paraît, dans l'écu, posé horizontalement, le pavillon en haut. C'est l'emblème héraldique de la famille HUCHET DE LA BÉDOYÈRE et DE CINTRÉ, en Bretagne. (Voir COR DE CHASSE).

Hure

Tête de sanglier posée de profil.

Comme exemple typique, on cite l'ancienne famille irlandaise SWINEY, fixée actuellement en Bretagne, qui porte : d'argent, à la hure de sanglier de sable, accompagnée en chef de deux haches d'armes au naturel, passées en sautoir, le tranchant en l'air. L'écu timbré



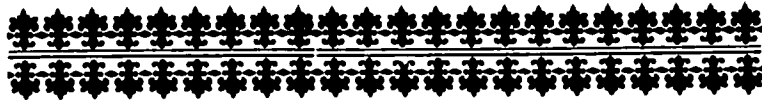
d'une couronne souveraine antique à dix rayons. — CIMIER : un dextrochère de gueules, brandissant une hache d'armes au naturel, posé sur un tortil d'argent et de gueules. — SUPPORTS : deux harpes irlandaises. — DEVISE : *Batailac abou* (Victoire à la hache).

Hydre

D'après Pierre Palliot, l'hydre est un serpent à sept têtes que les poètes ont feint avoir pris naissance aux marais de Lerne, territoire d'Argos, lequel fut défait par Hercule et qui fit brûler tout ce qui en pullulait, parce que pour une tête qu'il coupait, il en renaissait plusieurs. On nomme aussi quelquefois l'hydre une couleuvre. C'est le symbole des procès.

L'ouvrage de Palliot représente l'hydre comme un dragon ailé, arrêté sur ses pattes, et dont la partie antérieure du corps se termine par sept têtes de griffon. Le seul exemple qu'on connaît de l'adoption de ce symbole dans l'héraldique est celui de la maison DE JOYEUSE, qui a trois hydres dans son écu.





I

Ibis sacré

Oiseau de l'ordre des échassiers, commun en Egypte, ressemble à la cigogne, avec laquelle on l'a quelquefois confondu ; mais il est plus petit qu'elle ; en outre, il a le cou et les pieds plus longs en proportion. Son plumage est ordinairement d'un blanc roussâtre, avec les grandes plumes du bout des ailes noires. Le tour de la tête est dégarni de plumes, mais revêtu d'une peau rouge et ridée. Le bec est gros à son origine, de couleur aurore, et un peu recourbé à son extrémité. L'ibis sacré est de la grosseur d'une poule. Les Egyptiens honoraient cet oiseau d'un culte particulier, soit à cause de la guerre continuelle qu'il fait, dit-on, aux reptiles qui infestent les bords du Nil, soit plutôt parce que son retour annonçait le débordement de ce fleuve.

Il paraît dans les blasons de quelques officiers et savants qui ont pris part à l'expédition d'Egypte, avec Bonaparte, en 1798.

Idole saxonne

Statuette d'Hermann (*Hermanus* ou *Irmen-Saüle*) représenté sous les traits d'Odin, habillé d'azur et coiffé d'un casque antique d'or. C'est le cimier des barons Von Roësgen von Floss, en Hollande. (Voir GUI SACRÉ et IRMENSUL).

Un tronçon d'idole saxonne, à trois seins, surmonté d'un soleil d'or, est le symbole héraldique des comtes VEDEL, en Languedoc et dans la principauté de Monaco.

Immortalité

Nom donné au bûcher dans lequel se consume le Phénix.

Indiens

Un Indien armé de flèches et couvert de plumes multicolores est le symbole de la famille hollandaise VAN HEILMAN.

Deux Indiens tenant des bannières soutiennent l'écu des barons DE FIERLANT, originaires du Brabant septentrional.

Irmensul

A l'intérieur de la cathédrale romane de *Hildesheim* (Hanovre), on remarque un pilier en albâtre coloré qu'on appelle vulgairement *Irmin saule* et qui, d'après la tradition, remonterait aux païens.

Irmensul, c'est-à-dire colonne d'Irmin, le même qu'*Hermann*, (*Arminius*), était une idole des anciens Saxons, placée sur la montagne fortifiée d'Ehresbourg (maintenant *Stadtberg*, près de Paderborn). Elle représentait un homme armé à la façon des Germains, tenant un étendard d'une main et une lance de l'autre. C'était le dieu de la guerre, ou selon quelques-uns, Arminius déifié. Charlemagne détruisit cette idole en 772, ainsi que la torteresse qui la défendait.

Isalgue

Fleur en forme de cinq trèfles à queues allongées, dont les bouts traversent un segment de cercle, à l'instar d'un croissant renversé.

Issant

Se dit des animaux qui ne montrent que la tête et une partie supérieure du corps. (Voir le terme *NAISSANT*).

On applique aussi ce terme à la guivre ou serpent vomissant un enfant, d'un émail particulier.





J

Jambe humaine

Paraît posée verticalement, en couleur naturelle.

Jarretière

La *Jarretière* (en anglais *Garter*) a donné son nom à un Ordre de chevalerie institué en Angleterre par le roi Edouard III, le 19 janvier 1350, en souvenir de la victoire qu'il avait remportée à Crécy, en 1346, sur Philippe VI, roi de France, où il avait donné pour mot d'ordre le mot *garter* (jarretière). Telle est l'opinion la plus probable. Suivant une tradition généralement répandue, la comtesse de Salisbury, qui était aimée du roi, ayant laissé tomber dans un bal une jarretière, Edouard la releva ; et comme son empressement donnait à rire aux courtisans, il s'écria : *Honni soit qui mal y pense*, ajoutant que tel qui riait de cette jarretière s'estimerait heureux d'en porter une semblable ; peu de temps après, il créa le nouvel Ordre dont l'un des insignes est une jarretière de velours bleu sur laquelle est brodée, en argent, la devise : *Honni soit qui mal y pense*, que les chevaliers portent à la jambe droite, en costume spécial de l'Ordre, qui comporte seulement vingt-cinq membres.

Nous croyons qu'on a établi une confusion entre les mots *garter* (jarretière) et *girdle* (ceinturon). En effet, à la bataille de Crécy, le mot d'ordre jarretière ne s'expliquerait guère, tandis que celui ceinturon se justifierait, chaque guerrier portant cet accessoire de vêtement militaire. Ce qui paraît confirmer cette opinion, c'est que depuis longtemps, les armoiries de la Grande-Bretagne sont entourées d'une ceinture, avec boucle et devise, semblable à l'insigne de l'Ordre.

À l'exemple de leurs souverains, les gentilshommes anglais

entourent encore soit leurs blasons. soit leurs cimiers, d'une ceinture avec boucle, sur laquelle ils inscrivent leurs devises. Cette ceinture est toujours nommée *garter*. Elle est d'un usage presque général dans la Grande-Bretagne, même parmi la bourgeoisie.

Les décorations anglaises du *Bain* et de la *Jarretière* ont inspiré le quatrain humoristique :

Comme de la prude Angleterre
Chaque Ordre porte un curieux nom ;
C'est le *Bain* et la *Jarretière* ...
Dans quel costume les met-on ?

Jonc

Le jonc paraît soit à l'état de roseau, soit en gerbe liée.

Le roseau de jonc est un emblème local de Hollande. Dans les armoiries ecclésiastiques, il figure un des instruments de la Passion de Jésus-Christ. Il est l'emblème de la docilité et de l'obéissance.

Joubarbe

(Du latin *Jovisbarba*, herbe de Jupiter, à cause de sa tige velue). Plante grasse herbacée, pourvue de jets ou propagules terminés par un bouquet de feuilles en rosette. Les fleurs, à corolle jaune, purpurines ou blanchâtres, sont disposées en cimes.

Jean JAUBERTHON, médecin consultant et inoculateur de la famille royale, inspecteur des hôpitaux militaires de Bretagne et de Normandie, chevalier de l'Ordre de St-Michel, introducteur de la vaccine en France, fut pour ce fait, anobli par lettres patentes d'avril 1784, avec les armoiries suivantes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de grande *joubarbe* du même, posées deux en chef et une en pointe, et surmonté d'une massue d'argent posée horizontalement, autour de laquelle est entortillé un serpent de sinople.

Jullienne ou Julienne

Plante herbacée de la famille des crucifères qui croît spontanément dans les haies et buissons de nos pays. Ses fleurs blanches ou violacées exhalent une odeur agréable. La culture en a fait des variétés à fleurs doubles d'un parfum exquis.

La *Julienne* est l'emblème de la sécurité.

Jean JULLIENNE, entrepreneur des manufactures royales des draps fins et teintures en hautes couleurs, façon d'Angleterre et

de Hollande, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, fut anobli par Louis XV, en septembre 1736, pour services rendus à l'industrie nationale. ARMES : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 tiges de jullienne d'argent, fleuries du même, les tiges et les feuilles de sinople.

Jumelle

Fasce double, mais plus petite de trois quarts, que la fasce ordinaire. On l'appelle *jumelle* parce qu'elle est formée de deux petites fascés très proches l'une de l'autre. Quand la *jumelle* a une position autre que l'horizontale, on doit le spécifier.

Jumellé

Indique un chevron, un sautoir, etc., formé de deux jumelles.

Juveigneurs

Les juveigneurs étaient des cadets de maison noble. Ce nom était encore usité au XVIII^e siècle. On le trouve dans Saint-Simon qui rapporte, en ses *Mémoires*, que les « juveigneurs ou cadets » de la maison de Rohan étaient semblables en tout et pour tout « aux juveigneurs de toutes les autres maisons nobles de Bretagne ». Et plus loin, que « Guémené relevait en *juveigneur* du « duc de Rohan qui, pour les biens, représentait l'ainé de « la maison ».





K

Kangourou géant

Ou l' *mé-nû-ah* des indigènes de l'Australie, et le *Macropus fuliginosus* et *Kangourou géant* « des naturalistes et le *forestier rouge* » des colons. Il atteint une taille de cinq à six pieds de hauteur. Grand comme un homme, avec une queue aussi grande que lui, c'est l'animal le plus puissant de l'Australie. Sa chair a le goût de celle du cerf. Son pelage est d'un beau gris brunâtre. Il figure dans le blason de l'Australie, de profil et reposé sur ses pattes de derrière.





L

Lacs d'amour

Le lacs d'amour est formé d'un cordonnet entrelacé deux fois et dont les bouts traversent les centres des circonférences et ressortent par le bas, à dextre et à sénestre. Les extrémités sont garnies de houppes.

Lama

Le Pérou des Incas est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On le rencontre de Potosi à Caracas, dans le Pérou actuel, le Chili et le Venezuela. Ils sont bêtes de somme comme le chameau en Orient. Leur épaisse toison fournit une laine excellente. Leur naturel, dit Buffon, paraît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques et font tout avec poids et mesure. Ils sont la sobriété même. Au Pérou, ils servent au transport des minerais d'argent de Potosi. Leur poil est de couleur variable, où cependant le brun domine.

La *lama* figure dans le blason de la République Péruvienne.

Lambel

Anciennement lambeau.

A la forme d'une pièce horizontale appelée *fil*, munie de trois ou d'un plus grand nombre de pendants. Le lambel est le collier ou nœud d'étoffe, à plusieurs lanières, porté par les enfants du vivant de leur père. Il est dérivé du vieux mot français *Label*, signifiant un nœud de ruban qu'on attachait au casque sur le tympan; il pendait en arrière et servait à distinguer les fils de leur père. Cet ornement était généralement porté par les céliba-

taires; de là vint l'usage d'en faire une *brisure* pour les armoiries des puinés. Le chroniqueur liégeois Jacques de Hemricourt le nomme *labéal* ou *lambéal*.

Les Espagnols ont pris les *lambels* pour des *bancs*, et les Italiens pour des *rateaux*.

Les fils des chevaliers, pour se distinguer de leurs pères, imaginèrent de pendre des lambeaux de cottes d'armes, soit au col, soit ailleurs. Telle est l'origine du lambel employé dans les armoiries des puinés, qu'on ne doit pas prendre pour un rateau, erreur dans laquelle est tombé l'anglais Edward Bisse, dans ses écrits.

Il est souvent question du lambel dans les comptes d'Etienne de la Fontaine, argentier du Roi, et principalement dans celui de 1350 qui dit : *Pour 7 quartiers de zatonin d'Inde, et 7 quartiers de fort velluian vermeil pour faire deux cottes à armer....., pour un marc, 5 esterlins, de perles blanches à semer le champ des dites cottes, faire les coppous des labeaux pour 150 grosses perles à champ pour ledit champ.*

Plus bas :

Pour 24 aunes de velluiaux indes fors pour faire 2 couvertures à chevaux pour ledit seigneur, et pour 2 aunes de velluian vermeil et blanc à faire les labeaux de l'armoirie.

Au même chapitre :

Pour 4 pièces de cendoux indes et jaunes à faire bannières et pannonneaux pour le dit seigneur, pour 2 aunes et demie de cendal blanc et vermeil à faire les labeaux. (Glossarium : Dissertation sur les cottes d'armes, par DE CANGE, tome VII).

Lambrequins

Ornement découpé et attaché au casque.

Ils représentent des morceaux d'étoffe découpés en fleurons et doivent avoir les mêmes émaux que les pièces du blason.

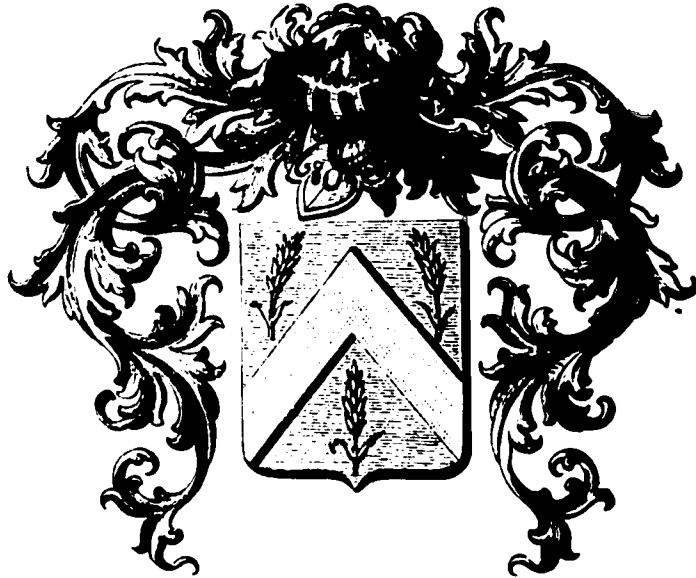
Quelques hérauts ont nommé les lambrequins *volets*, parce qu'ils voltigeaient, au gré du vent, pendant les combats.

Selon le Père Ménestrier (*Origine des armoiries*, édition de 1680), lambrequins vient du latin *lemnisci*, qui signifie ces rubans volants avec lesquels on liait autrefois les couronnes.

Mais il vaut mieux, selon plusieurs auteurs, faire dériver *lambrequins* du mot *lambeaux*, puisqu'ils tombaient en pièces, dans les joutes, tournois et batailles, sous les coups que recevaient les combattants.

Les lambrequins ne doivent pas leur origine au hasard, mais

bien au besoin de préserver le casque et la cuirasse de l'échauffement dû aux rayons du soleil ou des injures de l'air.



L'origine du *lambrequin* dérive, sans aucun doute, du morceau d'étoffe blanche que les hommes d'armes des croisades, à l'imitation des Sarrasins au capuchon flottant, attachèrent au sommet de leur heaume pour y amortir, par l'agitation que leur donnait le mouvement, l'action brûlante du soleil de la Palestine. Cette étoffe rapportée au retour de la Terre-Sainte, fixée ainsi sur le casque, mais conservée fièrement tout en lambeaux, déchiquetée par le combat, continua dès lors en souvenir de la croisade, d'être portée sur le heaume comme parement du harnais de joute. On y employait de riches tissus de linon ou de soie de la couleur des livrées, façonnés en déchiquetures variées. Cette pièce fut d'abord désignée sous le terme de *hachement*, puis sous celui de *lambequin*, et enfin on l'appela *lambrequin*, nom qui lui est resté dans son emploi héraldique. La gravure d'Albert Durer (1503), le *Blason de la mort*, est, comme déchiquetures, le plus riche exemple de lambrequin qu'on puisse citer. (ED. DE BEAUMONT. *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1868, p. 379).

La forme des lambrequins a varié constamment avec les époques. Extrêmement simple après les croisades, elle s'est compliquée au xv^e siècle, pour arriver à l'apogée de l'élégance

ornementale au XVIII^e siècle, ainsi qu'on le voit dans dans les armoiries ci-dessus, de Dom Antoine RIVET DE LA GRANGE, le célèbre auteur de l'*Histoire littéraire de la France*, mort en 1749.

Lampassé

Attribut du lion ou de tout autre quadrupède qui montre la langue.

Lampe antique

Vase plein d'huile dans lequel plongeait une mèche longue passant par un conduit circulaire. Dans l'iconographie chrétienne, une lampe allumée est l'emblème de la vigilance. (Abbé CORBLET. *Revue de l'Art chrétien*).

Lamproie

Poisson de rivière qui a la forme de la sangsue et la taille des plus grosses anguilles. On la voit rarement dans l'art héraldique. La famille DE LAMPREEL, en Flandre, a pour blason parlant : trois lamproies d'azur.

Lance

Arme d'attaque des joutes, des tournois et des corps d'armée permanents. Elle est représentée, dans l'écu, posée en pal, le fer en haut. Le célèbre poète SHAKESPEARE, avait pour blason : *d'or, à la bande de sable, chargée d'une lance de tournoi d'argent.* (VOIR MARTEAU).

Langue

Corps charnu et mobile qui est dans la bouche et qui est le principal organe du goût et de la parole. C'est le symbole de l'éloquence et du don de la parole.

H. LINGUET, célèbre savant français et auteur politique, obtint de l'empereur Joseph II, un blason ainsi composé « d'azur à deux « plumes d'oie d'argent passées en sautoir, au chef d'argent « chargé de trois langues rangées en fasce de gueules. »

Langué

Attribut de tout oiseau dont on voit la langue d'émail spécial.

Lapin

Est le symbole de la timidité et de la fécondité. On le représente en course.

Larmes

Sont l'emblème de l'affliction, de la douleur, du deuil, du repentir, du regret et de la pauvreté. L'abondance des larmes marque aussi l'excès de la joie.

On représente une *larme* comme une gouttelette dont la partie inférieure est arrondie, et qui se termine par une pointe ondoïante au sommet.

Laurier

Il symbolise la gloire, la victoire et le triomphe. Les divinités qui président aux arts libéraux sont couronnées de laurier, pour indiquer l'immortalité des œuvres de génie. C'est ainsi que le laurier est devenu l'emblème de l'immortalité, puisqu'il conserve sa verdure, malgré les rigueurs de l'hiver. Une couronne de laurier marque la victoire.

Wulson de la Colombière dit que le laurier signifie, dans le langage figuré, faveur et considération.

Le laurier d'Espagne est le symbole du courage.

Léopard

Animal féroce représenté passant, la tête toujours de face. Sa queue retournée sur le dos, montre la touffe poilue à l'extérieur.

Il est le symbole de la férocité, de la promptitude et de la légèreté. Dans l'iconographie sacrée, il désigne la constance dans le mal.

Le léopard était tenu en grand honneur chez les anciens. Le char de Cybèle est trainé par des léopards. Bacchus est également représenté avec des léopards. Au Musée du Louvre, à Paris, se trouve un monument provenant des fouilles de Ninive, sur lequel on voit un guerrier tenant un léopard dans ses bras.



Le trône de Jupiter Olympien est orné de têtes de léopards.

Au Musée de Portici, un casque romain est orné d'une tête de léopard.

Sur plusieurs vases romains et étrusques, sont peints des combattants dont les boucliers portent des têtes de léopards.

Des léopards couchés et debout servaient d'insignes aux légions romaines. (CAYLUS. *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrangères et romaines*. Paris, 1756, in-4°, t. III, pp. 64 et 65.)

La proue du vaisseau de Denys représentait une panthère.

Les Persans employèrent l'image du léopard comme signe guerrier. Lorsque Schah Keyshosrew passa la revue de ses troupes, chaque commandant de division portait un drapeau avec

emblèmes : Ferters avait un soleil sur son étendart ; Kunders un lion, Eschkesch un léopard, etc. (GORRES. *Heldenbuch von Iran*, t. II, p. 65.)

Au moyen-âge, on retrouve très souvent le léopard servant d'ornement décoratif aux trônes et aux sièges d'empereurs, de rois, d'évêques, etc.

La grande salle du château de Gelnhausen, ancien palais de l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse, est ornée, en plusieurs endroits, de léopards et de têtes de léopards.

Le chœur de l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles, est également décoré de têtes de léopards.

William-Sloane Evans dit, dans son bel ouvrage : *A Grammar of British Heraldry consisting of Blazon and Marshalling*, Londres, 1847, p. 116, que le léopard est le symbole de guerriers valeureux et généreux, qui entreprennent des actions hardies avec force et courage, activité et promptitude.

A. Fahne, dans son excellent ouvrage : *Geschichte der verschiedenen Geschlechter Bocholtz*, Coln, 1863, rapporte que Henri I^{er}, roi d'Angleterre (1100-1135), portait pour armes : d'or, au lion léopardé d'azur : que les princes de Hohenlohe portaient au commencement du XII^e siècle, d'argent, à deux léopards de sable. Robert, duc de Normandie, et Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre (1189-1199), portaient des léopards dans leurs écus, l'un deux, l'autre trois. Ce même savant prétend que les léopards ont disparu dans l'ornementation, lors de l'apparition du style ogival dit gothique, à quelques exceptions près. Il en conclut que, le léopard étant un symbole généralement employé dans le style roman, les armoiries portant des léopards ou des têtes de léopards sont très anciennes et qu'elles ne datent pas plus tard que de la fin du XI^e ou du commencement du XII^e siècle.

Les armoiries des rois d'Angleterre : *de gueules, à trois léopards d'or*, ont été formées de celles des duchés de Normandie et de Guienne. En effet, Normandie porte : *de gueules, à deux léopards d'or* ; Guienne : *de gueules, à un léopard d'or*.



Léopard lionné

Attribut du léopard *debout* ou *rampant*.

Léopardé

Terme indiquant la position d'un lion passant, le bouquet de la queue à l'extérieur.

Lettres capitales

L'origine des lettres capitales dans les écus est due, soit au besoin de se distinguer les uns des autres, soit à une concession souveraine. L'usage de ces lettres équivaut à des monogrammes.

Levé

Attribut de l'ours posé droit sur ses pattes de derrière.

Lévrier

Il est figuré de profil, passant et muni de son collier avec anneau. Le lévrier est le symbole de la fidélité, de l'obéissance, de la soumission et de l'agilité. Il est plus fréquemment employé que le chien ordinaire dans l'héraldique.

En général, le chien peut être comparé à quelque guerrier vaillant qui aurait chassé les ennemis des limites de sa patrie ; ou à quelque serviteur fidèle qui aurait conservé et défendu une place confiée à sa garde.

Lézard

Le lézard, utile autant qu'agréable, se nourrit de presque tous les insectes qui détruisent nos grains et nos fruits. Les Indiens le considèrent comme un animal d'heureux augure et comme le signe assuré d'une bonne fortune. Le lézard vert est plus grand, plus fort que le lézard gris. Il joue volontiers avec des enfants et n'est point venimeux.

Dans l'écu, ce reptile est représenté montant, c'est-à-dire couché sur le ventre, la tête en chef et la queue vers le bas de l'écu.

Le lézard est le symbole de la prudence et de la liberté. Trois lézards figurent dans l'écu du célèbre ministre LE TELLIER DE LOUVOIS.

Licol ou Licou

Grand joug courbé pour bêtes de somme, portant à chaque extrémité un joug moindre rattaché par une chaîne de fer. Thierrî de MENGERSREUIT ou MINGERSTRUYT porte : *un licou d'argent posé en bande, sur champ de gueules*. (GELRE, héraut d'armes. *Armorial manuscrit de 1334 à 1374.*)

Licorne

Cheval symbolique dont la tête est armée d'une corne droite, et le menton orné d'une barbe de chèvre. Ses pieds sont fourchus. La licorne est représentée *passante* ou *levée*. Elle symbolise la chasteté et la pureté parce que d'après la légende, elle chérit les vierges.

D'après Wulson de la Colombière, la licorne est l'ennemie des choses impures et dénote ceux qui mènent une vie pure et qui fuient les vices.

D'après les récits de plusieurs voyageurs modernes, la licorne qui joue un rôle important dans l'iconographie du moyen-âge, ne serait pas un animal purement fantastique. Le cheik Mohammed-el-Tounsy signale son existence en Afrique, dans son *Voyage au Ouaday*. M. Jomard croit que cet animal, appelé par les Arabes *abou-carn*, n'est qu'une espèce particulière de rhinocéros, dont la corne est placée sur le bout du nez. Le fils du Sultan de Fezzan, Mohammed-Abd-el-Djellil a communiqué récemment à M. Isidore Geoffroy des détails sur la licorne d'Afrique et lui en a remis une figure dessinée. L'animal est représenté avec une longue corne droite, dirigée non verticalement, mais très obliquement d'arrière en avant. Les anciens croyaient que la licorne, à l'aspect d'une vierge, allait se coucher à ses pieds, pour rendre hommage à sa vertu. Le moyen-âge a accepté ces traditions et a placé la licorne à côté de la sainte Vierge, de sainte Justine, de saint Cyprien, évêque d'Antioche, de saint Firmin, évêque d'Amiens, etc. Le Christ a été quelquefois figuré par la licorne. On voit dans quelques sculptures un individu armé d'une lance qui tue la licorne ; c'est le vieil Adam qui, par ses péchés, immole le nouvel Adam. La licorne symbolise aussi parfois l'esprit malin : c'est dans ce sens que l'*Introit* de la messe du dimanche des Rameaux répète ces paroles de David : « Seigneur, sauvez-moi de la gueule du lion » et des cornes de la licorne. » (Ps. xxi, 21). (*Revue de l'Art chrétien*, t. 1, p. 235).

Voici la légende qui a donné lieu d'adopter la licorne comme emblème de la virginité : « Une beste est qui est appelée en « grieu (*grec*) *monoceros*, c'est en latin unicorn. Physiologes « nos dist de sa nature qu'ele est moult bele de cors et si n'est « mie grant beste. Si a cors de ceval et pies d'olifant, et teste « de cerf et halte vois et clere et coe torte comme porcel ; et « une corne en mi le front, qui de longor a iiii piés, droite et « agüe. Et de cele corne déront et despèce parmi quauqu'ele

« ataint devant lui quant ele est irée (*en colère*). Et cele beste ne
« peut estre en mille maniere prise fors (*excepté*) par une vierge
« ben parée. Li veneor (*chasseurs*) amainent une virge meschine
« bel et bien parée, là où elle converse ; et le laissent là, séant
« en une chaire, seule ou bos (*bois*). Sitost comme li unicornes
« le voit, il vient à lui ; et la meschine li oeuvre (*ouvre*) son giron.
« Et la beste flécist ses jambes devant la meschine et met son
« cief en son giron tot simplement ; et si s'endort ens. Lors sont
« li veneor pres qui le gaitent et le prennent tot en dormant ;
« et le mainent el roial palais. » (*Bestiaire manuscrit de la
Bibliothèque Nationale de Paris*, publié par le P. Ch. CAHIER en
ses *Mélanges d'archéologie*, tome II. p. 220 et suiv.).

Un *Ordre de la Licorne d'Or* fut fondé en 998 par le comte d'Ostrevant, seigneur brabançon, lorsqu'il partit pour la Terre Sainte. On ne connaît pas le sort de cette institution depuis longtemps oubliée. Ce n'était pas, à proprement parler, un Ordre de chevalerie.

Lié

Expression indiquant qu'un objet ou un animal quelconque est muni de liens ou de courroies.

Lierre

Arbuste sarmenteux dont les feuilles alternes, d'un vert sombre et parfaitement unies, varient de forme sur le même pied ; il y en a qui sont échanquées et découpées en trois ou cinq lobes ; d'autres qui sont entières, en forme de fer de lance. Les anciens avaient consacré le lierre à Bacchus ; ils décernaient aussi des couronnes de lierre aux poètes qui avaient remporté le prix, sans doute parce que cette plante, restant toujours verte, est un emblème d'immortalité. Dans le *Langage des fleurs au XVII^e siècle*, le lierre est cité comme l'emblème de l'ingratitude, tandis qu'à l'époque moderne, il personnifie l'amitié. Cette plante se voit très rarement en héraldique. Nous n'en connaissons qu'un exemple : l'écu de la maison allemande DE SECKENDORFF portant deux branches de lierre, entrelacées en deux nœuds, de gueules, sur champ d'argent.

Lièvre

Est le symbole de la timidité et de la fécondité (voir LAPIN).
Chez les Egyptiens, cet animal était l'hiéroglyphe de l'ouïe, parce qu'il perçoit le bruit le moins sensible,

Selon M. Wulson de la Colombière, le lièvre est l'emblème de la solitude, de la mollesse, de la crainte, de l'ouïe et de la fécondité.

Les lièvres abondent dans toutes les parties du monde, surtout en Espagne, ce qui a fait donner à ce royaume un *lièvre* pour emblème.

Dans l'écu, cet animal est représenté de profil et courant.

Limaçon

Est le symbole de la prévoyance, parce qu'à l'approche de l'hiver, il se cache sous terre, s'enfonce dans sa coquille et en bouche l'entrée avec une substance mucilagineuse.

Selon M. Wulson de la Colombière, le limaçon dénote la paresse et la lenteur.

Mais nous croyons que le limaçon est l'allégorie de celui qui est attaché à son domicile et à sa patrie.

On le rencontre seulement dans les blasons de l'ancienne France.

Ce mollusque est toujours figuré de profil et sortant de sa coquille.

Lime

Outil d'acier trempé, dont les faces sont hérissées d'une multitude de dents, et dont on se sert pour dresser, ajuster et polir à froid la surface des métaux durs. La *lime* figure dans le blason de de la famille DE VYLDER en Flandre.

Linotte

Petit oiseau granivore qui a la tête fort petite. Il a beaucoup de ressemblance avec le chardonneret et le pinson.

La linotte a le front et la poitrine rouges au printemps; gorge blanchâtre, grivelée; bec noirâtre; rémiges primaires largement bordées de blanc; tectrices alaires unicolores.

L'étourderie de cet oiseau est devenue proverbiale.

La famille DE LINOTTE DE POUPEHAN (duché de Bouillon), porte trois linottes en son écu. Cet exemple nous paraît unique.

Lion

L'un des plus nobles animaux de la création, est représenté debout et de profil. Sa gueule largement ouverte montre des

dents aiguës et une langue recourbée. Sa queue relevée droite se termine par une touffe de poils retournée sur le dos. Le pelage du lion est d'un fauve plus ou moins foncé.

Il symbolise la force, le courage et la magnanimité.

Le *lion* par sa force et la majesté de ses allures, a toujours été considéré comme le roi des animaux et en cette qualité il figure dans le symbolisme sacré la puissance et la royauté de Jésus.

Le *Bestiaire anglo-normand* de Philippe DE CHAUX, exprime cette idée en disant :

Li leon senetie
Le fiz Sainte Marie
Reiz est de tute gens
Sans nul redutement.



Les poètes du moyen-âge étaient tellement amoureux du symbolisme, qu'ils décomposaient le lion, pour y trouver des significations diverses : la partie antérieure du lion, forte et puissante, figurait selon eux la nature divine de Jésus-Christ, et la partie postérieure, d'une paresse un peu grêle, représentait sa nature humaine. (Voir GRIFFON).

Il est si bien le symbole de la résurrection, que c'est seulement pour ce motif qu'il est devenu l'attribut de Saint-Marc, patron de la ville de Venise, qui le porte dans son blason. (*Revue de l'art chrétien*, t. VI, p. 92.)

Un bas-relief du fronton du temple de Jupiter à Olympie (Grèce), dont il ne reste que des fragments, représente la lutte d'Hercule contre le *lion de Némée*, forêt du Péloponèse, au voisinage d'Argos. Loin de représenter, comme l'ont fait et le font encore la plupart des sculpteurs (bien à tort), un de ces lions d'Afrique à grande crinière et à tête colossale, Alcamène, auteur des sculptures du temple, a figuré un *lion de petite taille*, couché comme ferait un chien sous le pied puissant qui l'opprime, et ne portant, au lieu de crinière, que quelques mèches de poil régulièrement disposées à la partie supérieure du cou. Quelle est cette espèce ? Ce ne peut être que le lion désigné aujourd'hui sous le nom de *lion de Bagdad*. Ce lion nous reproduit, en effet, tous les caractères essentiels qui s'observent sur le bas-relief d'Olympie : taille médiocre, tête ramassée, absence de crinière ; et il y a, à cet égard, un rapport frappant entre ce bas-relief et ceux de Ninive sur lesquels se voient aussi des lions. On sait, par divers témoignages que, dans l'antiquité, cet ani-

mal, relégué aujourd'hui dans les déserts du Tigre et de l'Euphrate, se trouvait en Syrie, en Cilicie et en Arménie ; ce devait être aussi le même qui, à l'époque de Xerxès qui eut à en souffrir, habitait encore les forêts de la Thrace et de la Macédoine ; le travail d'Alcamène nous prouve donc que, dans la haute antiquité, il avait dû vivre jusque dans la péninsule hellénique. (*Magasin pittoresque de 1861*, p. 303.)

Sur les anciens monuments de la Perse, le lion symbolise l'Iran, le pays du soleil et du signe du lion en été. Il a inspiré les armoiries de cet empire qui sont : un soleil d'or se levant sur le dos d'un lion couché au naturel, sur une terrasse de sinople. Ce blason orne le médaillon central de la décoration persane de l'Ordre du Lion et du Soleil. Sur les drapeaux de l'Iran, on voit, sur fond blanc, un lion passant au naturel, tenant dans sa patte dextre un cimenterre levé. Un soleil rayonnant d'or se lève sur le dos du lion. Le drapeau porte une bordure verte, la couleur sacrée du prophète Mahomet et des musulmans.

Les lions dits lions de Schyraz (Perse) sont originaires du Farsistan. Ils ne sont pas d'une taille extrêmement élevée et n'ont pas de crinière, ce qui les rapproche un peu de la forme du tigre. Le lion héraldique de la Perse, celui des monuments antiques, est aussi sans crinière et évidemment le même que le lion de Fars. (Comte de GOMBEAU.)

On n'est pas d'accord sur l'origine de la signification du lion de bronze de la place de Brunswick. On sait positivement qu'il a été érigé par Henri-le-Lion fondateur de la ville de Brunswick (1166). Ce prince était duc de Bavière et de Saxe.

Selon la chronique d'Albert de Stade, ce monument aurait été dressé sur la place de Brunswick, comme un défi, à l'époque même, où, mis au ban de l'Empire, Henri devait résister le plus énergiquement aux envahissements de ses voisins. Il indiquait ainsi à tous qu'il ne portait point en vain son surnom et qu'il était prêt à défendre ses droits avec le courage et la vigueur du lion. Il peut en être ainsi, car le lion de bronze, qu'on croit érigé en l'an 1166, était tourné vers l'est, et c'était dans cette direction qu'étaient situés les États du plus implacable des ennemis du duc, le fameux Albert de Brandebourg, surnommé l'Ours. Ce lion est passant, la queue tendue, la gueule largement ouverte. Il était autrefois doré et l'on voit encore les traces de sa dorure. Primitivement, il n'était supporté que par deux colonnes. Il posait ses pieds de devant sur l'une ; ses pieds de derrière sur l'autre. En 1616, le duc Frédéric-Ulric, lui fit élever à ses frais, un piédestal souvent restauré depuis, en mémoire du siège de la ville et

de sa pacification. Le piédestal actuel date de 1848. Autrefois ce lion portait sur la poitrine un cartel muni d'une inscription latine dont voici la traduction : « Henri-le-Lion, par la grâce de Dieu, duc de Bavière et de Saxe, pour perpétuer éternellement la mémoire de son origine et de son nom de Brunswick, dans le palais de ses ancêtres l'an de l'Incarnation 1166, (m'a ici placé). »

Une antique légende locale prétend que le duc Henri a rapporté ce bronze de son voyage en Orient, mais la chronique d'Albert de Stade dit et affirme que les deux colonnes qui supportaient le lion étaient déjà placées à Brunswick avant le départ de Henri pour la Palestine. Ce prince remarquable mourut en 1195.

Nous ferons remarquer que l'écu des ducs de Brunswick porte : *de gueules à deux lions passants d'or, la tête de face, la gueule ouverte (léopards en langage héraldique)*. Le monument de bronze ne fait que reproduire ce symbole nobiliaire.

Le *lion rugissant* est l'enblème de Saint-Marc dans le symbolisme sacré, parce que cet évangéliste a proclamé partout les miracles et la royauté du Sauveur, et que sa voix a retentit dans le désert pour préparer les voies de Dieu (*Revue de l'art chrétien*, tome IV, p. 211).

Le *lion rugissant et ailé*, émaillé de rouge, est le symbole héraldique de l'ancienne république de Venise qui s'était placée sous la protection de Saint-Marc, dont le corps fut transporté à Venise. A cette occasion, cette république institua un ordre de chevalerie auquel elle donna le nom de son nouveau patron. Le doge était grand-maitre, et conférait cet ordre en récompense des services rendus à la patrie. Depuis longtemps cet ordre est disparu. (GOURDON DE GENOUILLAC. *Dictionnaire historique des Ordres de Chevalerie*, Paris, 1860).

LION DE BELGIQUE. — Un chef de sable, au lion issant d'or, armé et lampassé de gueules, ou chef de Belgique, a été, depuis 1830, ajouté aux blasons des familles suivantes : COGHEN, FALLON, GOBLET D'ALVIELLA, HEYNDRICKX, SEUTIN, pour services éminents rendus à ce royaume.

LION DE FLANDRE. — Les comtes de Flandre, dit M. de Reiffenberg, nourrissaient des lions dans leur palais, à Gand. A partir de Philippe d'Alsace, on voit des combats de lions et d'autres animaux féroces donnés en spectacle aux Gantois. La Cour des Lions, *het Leeuwenhof*, dépendait du *Prinsen hof* et était située vers la rue du Bourg. Charles Quint s'occupait encore à la peupler en 1535.

LION DE HAINAUT. — Dans le principe, les comtes de Hainaut portaient *d'or chevronné de sable*. L'adoption du *lion* est expliquée de la façon suivante par le savant De le Warde, en son *Histoire générale du Hainaut*, Mons 1719, tome iv, page 21 : « Quoique Jean d'Avesnes eût ratifié avec son frère Baudouin le jugement du roi Louis qui leur adjugeoit le Hainau, et la Flandre aux Dampierres, il prétendit toujours depuis que la Zélande, la chatellenie de Cambrai et une partie de la Flandre, relevant de l'Empire, lui devoient appartenir, et que le Roi n'avoit pu en décider autrement, comme étant des fiefs d'Empire ; aussi ne pouvoit-il comprendre ce qu'on lui faisoit entendre qu'après avoir eu ce Saint prince pour juge, ce n'étoit plus une chose à alléguer, ni à poursuivre. Non obstant tout cela, il avoit toujours cru d'y pouvoir revenir par les forces et la puissance du roi des Romains son beau-frère, dont la mort fut un coup mortel pour lui ; en perdant ce prince, il déchet de l'espoir d'être mis en possession de ces belles terres. La perte d'un si grand procès lui tint toujours au cœur, et il avoit peine à oublier qu'après la sentence de ses juges apostoliques, ses cadets de Flandre avoient encore voulu faire passer son frère et lui pour bâtards : pour se souvenir du droit qu'il avoit sur la Flandre, en qualité d'ainé, il quitta les trois chevrons de sable de Hainau et porta jusqu'à la mort le lion de sable de Flandre. Après deux ans de maladie, il mourut la veille de Noël l'an 1257, sans avoir atteint la succession de Hainau, sa mère étant encore en vie. »

LION DE LIMBOURG. — Les armes de Limbourg apparaissent pour la première fois sur un contre-scel de Waleran, duc de Limbourg, appendu à une charte de l'an 1225 et qui a été publiée par la Société pour la conservation des monuments du grand-duché de Luxembourg, en 1846. Le *lion* limbourgeois y est ciselé sans couronne, rampant avec la queue fourchue, sur un écu ou plutôt un bouclier triangulaire affectant la forme d'une ogive renversée. Au xv^e siècle, le lion est représenté couronné. (Arnaud SCHAEPKENS. *Notice sur la Statue de Saint-Michel* ; Bruxelles, 1865.)

LION DE LUXEMBOURG. — Les princes de la Maison de Luxembourg pour perpétuer le souvenir de leur extraction des ducs de Limbourg, en ont conservé le lion de gueules, mais le champ de l'écu est burellé d'argent et d'azur.

Du Chesne donne une explication très-simple et très-claire de l'écusson burellé d'argent et d'azur, au lion de gueules à la queue nouée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or, bro-

chant sur le tout, porté par Henri 1^{er}, dit *Blondel*, comte de Luxembourg, fils de Waleran II, duc de Limbourg, et d'Ermenzone de Namur, comtesse de Luxembourg, et ses descendants. Il dit que le lion dans cet écu n'est autre que le lion de Limbourg et que les burelles n'y ont été ajoutées que comme brisure, pour distinguer la branche cadette de la branche aînée.

Guy de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint Paul, ou bien bon fils Waleran III, supprima dans ses armes les burelles et reprit les armes pleines de Limbourg, lors de l'extinction de la ligne aînée de la maison de Limbourg, vers l'an 1350, par la mort de Marguerite de Limbourg, comtesse de Mont, femme d'Otton, comte de Ravensberg, et fille et héritière d'Adolphe III de Limbourg, comte de Mont, et d'Agnès de Clèves.

Suivant l'ouvrage de Jean Le Féron et Claude Morel « *Les Armoiries des connétables*, » etc. », Waleran III de Luxembourg, comte de Saint Paul et de Ligny, châtelain de Lille, etc., connétable de France, aurait blasonné son écu de la manière suivante : écartelé au 1^{er} et au 4^{me} d'argent au lion de gueules, à la queue nouée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or ; au 2^{me} et au 3^{me} burellé d'argent et d'azur, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout ; au lambel d'or de trois pendants, sur le tout. L'auteur y ajoute que les 2^{me} et 3^{me} quartiers seraient de Lusignan.

Selon ce même ouvrage, Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France, etc., aurait écartelé les armes de Baux : de gueules à l'étoile à seize rais d'argent, avec celles de Limbourg : d'argent au lion de gueules, à la queue nouée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or. Ceci est évidemment une erreur, car le quartier de Baux ne pouvait jamais entrer dans son blason. Il est probable qu'on a donné ici, par erreur, à Louis, chancelier de France, les armes portées par son neveu Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, fils du comte Pierre et de Marguerite de Baux.

Plusieurs descendants de Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Paul, etc., et de Marguerite de Baux, ont porté écartelé de Limbourg et de Baux.

LION DE NAMUR. — Ce fut le comte Jean de Namur, fils de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui ajouta une couronne de gueules au lion de sable des armes du comté, ainsi qu'il est prouvé par la citation suivante empruntée à la *Chronique de l'abbaye de Floresse*, publiée par le baron F. de Reiffenberg, en 1848 :

Et si fut le premier qui mist
Sur ses armes, de gheule la couronne :
C'est une devise noble et bonne.

(1264-1329).

Le *lion de Juda* était l'emblème des Juifs au moyen-âge.

Le *lion* a donné son nom à huit ordres de chevalerie.

Lionceau

Expression moderne et inutile pour désigner des lions de petite taille et dont le nombre excède celui de trois.

Lion léopardé

Terme impropre, quelquefois usité pour indiquer un lion passant, parce que le léopard *seul* montre le musle.



Lionné

Se dit du léopard figuré debout, portant l'extrémité de la queue à l'intérieur.

Lis

Genre type de la famille des Liliacées, renferme des plantes herbacées naissant d'une bulbe à écailles charnues et imbriquées ; à tige simple, droite, garnie de feuilles sessiles, étroites, verticillées ou éparses ; à fleurs en grappe ou en panicule terminale sans calice, ni corolle, et n'ayant qu'une seule enveloppe florale colorée, en périanthe, à six segments distincts de leur base, en forme de cloche ou roulés en arrière ; chaque segment marqué en dedans d'un sillon longitudinal ; étamines plus courtes que le pistil ; style couronné de trois stigmates en forme de tête. Ce genre comprend plus de 50 espèces, toutes remarquables par l'élégance de leurs fleurs. L'espèce type est le *Lis blanc* ou *Lis commun* (*Lilium candidum*) qu'on croit originaire de Syrie, mais qui est aujourd'hui répandu par toute la terre. Tout le monde connaît ses grandes fleurs, d'un blanc pur, si odorantes, légèrement inclinées et en forme de cloche.

Le lis est en général le symbole de la grandeur et de la majesté ; sa fleur joue un grand rôle dans l'écu de France.

Dans l'iconographie chrétienne, le *lis* est l'emblème de la pureté, de la candeur et de l'innocence ; le *lis fleuri* est celui de la virginité.

Dans un *Langage des fleurs* manuscrit du xvi^e siècle, inséré

dans un registre du contrôle du sceau de l'Audience de 1578 à 1584 (*Archives générales du Royaume à Bruxelles*), le lis blanc est le symbole de la foi.

L'argument le plus décisif de l'origine de la fleur de lis est l'existence d'un sceau de l'an 1225 de l'église de Notre-Dame à Maëstricht (Hollande), représentant la Sainte-Vierge assise sur sa *cathedra*. Elle a la tête ceinte d'un diadème orné au centre d'une fleur de lis, symbole de pureté virginal. Elle tient de la main droite un *lis tigé* et de la gauche un livre ouvert. (Alexandre SCHAEPKENS. *Emblèmes municipaux du moyen âge*, article inséré dans le *Messenger des Sciences historiques*, année 1851.)

Un *Ordre du Lis* fut créé par le pape Paul III, en 1546; il fut confirmé, en 1556, par le pape Paul IV, qui le plaça au-dessus des autres ordres d'Italie, ce qui n'empêcha pas que, quelques années plus tard, il s'éteignit complètement et disparut.

ORDRE ROYAL DU LIS. — La décoration du lis fut instituée, en 1814, par S. A. R. M^{gr} le comte d'Artois, Lieutenant général du royaume.

Il avait adopté, à son arrivée en France, une fleur de lis d'argent, suspendue à un ruban de moire blanche, comme marque de dévouement et de fidélité au souverain.

Monsieur, frère du roi, voulant reconnaître les services de la garde nationale de Paris, décida que cette décoration serait spécialement accordée à ses membres les plus méritants.

Devenue bien vite un signe d'union, destiné à rallier tous les Français autour du trône, elle fut sollicitée de toutes parts et conférée depuis à l'armée et à une partie de la nation.

« L'ordre du jour du 26 avril 1814, dit un contemporain, détermine la décoration du lis et la forme des brevets. L'ordre du jour du 9 mai (même année) annonce que le roi, par décision du 8, permet à la garde nationale et aux troupes de ligne qui ont passé la revue de S. M., d'ajouter, au-dessus de la fleur de lis, la *couronne royale* ».

Une ordonnance de Louis XVIII, en date du 5 août 1814, modifia la couleur du ruban. L'article 2 est ainsi conçu :

« La décoration du lis, instituée par notre bien-aimé frère en faveur de la garde nationale de Paris, ayant cessé de lui être particulière, depuis que nous l'avons accordée comme signe d'union à tous ceux de nos sujets qui nous ont donné des preuves d'affection et de dévouement, nous déférons au vœu qui nous a été exprimé, au nom de la dite garde nationale, d'obtenir une marque distinctive de ses services et nous lui octroyons d'ajouter au

ruban blanc, sur chacun des bords, un liseré bleu de roi, large de deux millimètres... »

Ce liseré bleu était affecté exclusivement à la garde nationale de Paris.

La décoration du lis, supprimée par Napoléon I^{er}, à son retour de l'île d'Elbe, suivant décret impérial du 9 mars 1815, reparut à la seconde Restauration.

Une ordonnance royale du 5 février 1816 porte ce qui suit :

« Article premier. — La fleur de lis, affectée à la garde nationale de notre bonne ville de Paris par notre ordonnance du 5 août 1814, sera remplacée par une décoration d'argent, émaillée en blanc et bleu, portant d'un côté notre effigie et, pour exergue, ces mots : *Fidélité, Dévouement* ; de l'autre, *la fleur de lis* et, en exergue, les dates 12 avril et 3 mai 1814, 19 mars et 8 juillet 1815. Le ruban auquel cette décoration sera suspendue restera bleu et blanc, mais chaque liseré bleu sera d'une largeur égale au tiers de celle du ruban, le tout conforme aux modèles joints à la présente ordonnance ».

A compter de cette époque, diverses ordonnances autorisèrent successivement les gardes nationales des départements à se distinguer par un liseré de couleur, adapté au ruban blanc. C'est ainsi que Lyon eut le liseré amarante, Bordeaux le liseré vert, etc.

Tout membre de la garde nationale de Paris, reconnu susceptible d'obtenir la décoration du lis, devait, aux termes de l'ordonnance du 18 avril 1816, prêter le serment ci-après :

« Je jure devant Dieu fidélité et dévouement au Roi ; je jure de défendre ses droits et ceux de ses successeurs légitimes à la couronne et de révéler, à l'instant, tout ce qui viendrait à ma connaissance de contraire à la sûreté de la famille royale ou à la tranquillité de l'Etat ».

En province, comme à Paris, on adopta diverses formes de décorations, pour l'Ordre du Lis. Ce n'était pas régulier, mais on conçoit la tolérance du gouvernement au milieu de l'enthousiasme universel qui accueillait le retour de la famille royale.

M. Perrot, dans son ouvrage sur les ordres de chevalerie, donne le modèle adopté par les volontaires royaux de 1815 et autres.

Il aurait pu ajouter celui dont voici la description :

La croix, surmontée d'une couronne royale, est en émail blanc à huit pointes, cantonnée de fleurs de lis, et porte, au centre, l'effigie de Louis XVIII, avec cette devise : *Dieu et le Roi* ; au

revers, une fleur de lis, avec ces mots en exergue : *Gage de la paix.*

La décoration du lis, trop généreusement répandue, ne fut conférée que dans les premiers temps de la Restauration.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur, dans son *Instruction* du 5 mai 1824, s'exprimait ainsi qu'il suit :

« La décoration du lis ayant aussi fourni le prétexte à une multitude d'abus, le Roi en a donné la surveillance au grand-chancelier.

« Il rappelle donc ici que cette décoration ne doit être qu'une simple fleur de lis en argent suspendue à un ruban blanc ou de couleurs diversement réglées pour chacun des départements du royaume. La garde nationale de Paris *seule* a une décoration particulière, autorisée par ordonnance du Roi.

« La manie des rubans et des décorations, la cupidité de quelques bijoutiers, les fantaisies et les caprices, en ont fait imaginer et fabriquer de diverses formes, imitant les ordres royaux ou étrangers. On ne doit porter le ruban que d'un seul département et la simple fleur de lis primitivement établie. Toutes les autres sont abolies et doivent disparaître ».

Il nous semble que ces notes résument suffisamment ce qu'il était utile de rappeler sur cette question.

Ajoutons que le royaume de Navarre, en 1048, le royaume d'Aragon, en 1410, et les Etats de l'Eglise, en 1546, avaient fondé chacun également un Ordre du Lis. (A. DE BOYER DE CHOISY).

Lis

Voir FLEUR DE LIS.

Listel ou Liston

Ruban déployé sur lequel on inscrit le cri ou la devise d'une personne ou d'une famille.

Livre

Les livres de droit et de prières sont rarement employés dans les écus. Ils sont l'emblème de la science.

Longé

Attribut d'un épervier ou de tout autre oiseau de chasse dont les pieds sont munis de *longes* ou courroies.

Lorraine (Croix de)

On nomme ainsi une croix à double traverse. La seconde est plus longue que la première.

Lorré

Se dit des nageoires des poissons quand elles sont d'un émail spécial.

Losange

Figure qui a les proportions d'un rhombe de géométrie composé de quatre côtés et posé sur un de ses angles aigus.

On croit que *losange* est dérivé du mot italien *Losa*, qui signifie une pierre taillée à angles aigus. Mais cette opinion a été combattue par Joseph Scaliger qui prétend qu'elle est ainsi appelée, *quasi laurengia*, parce qu'elle a quelque rapport avec la figure d'une feuille de laurier.

Les losanges figurent des *carreaux* qui étaient anciennement des flèches carrées du temps de Henri IV; d'Aubigné donne le nom de carreaux à des balles de pistolet, probablement parce que ces balles étaient carrées.

Le *carreau* des cartes à jouer représente le fer d'une grosse flèche employée par des compagnies armées.

Dans son *codex (Wapenboek)* le héraut d'armes Gelre appelle les losanges *ruyten*, c'est-à-dire *carreaux*. On peut donc affirmer que la losange est bien le carreau ou pièce carrée en métal qui garnissait l'extrémité des flèches de guerre. Ce qui donne confirmation à cette dernière signification émanant d'un contemporain de la chevalerie, c'est l'exemple des armoiries de la maison de *Houchin*, en Artois, portant d'argent à trois losanges de sable et pour cimier deux javelots dont les extrémités sont des *losanges*.

Les losanges sont donc bien de véritables *carreaux* ou *fers de javelots*.

Losangé

Expression indiquant que le champ d'un bouclier est couvert de losanges, à émaux alternés. Le *losangé* est formé par des traits diagonaux qui se croisent.

Louche

Grande cuiller à long manche, avec laquelle on sert le potage. Nous ne connaissons qu'une famille qui a adopté cet emblème : celle de *Le Louchier*, en Hainaut.

Loup

Animal représenté passant et de profil. Il diffère du chien proprement dit par son museau plus allongé, ses oreilles toujours droites, son pelage plus touffu, ses proportions plus fortes, sa taille plus grande, ainsi que sa mâchoire. Le loup ordinaire est de couleur fauve, son museau noir et allongé comme celui du mâtin, et les jambes fauves, celles de devant portent une raie noire.

Le loup est l'emblème de la cruauté. Il désigne aussi une contrée ou une localité boisée propre à lui assurer une retraite.

Le loup est l'ennemi de toute société, il ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est pas une société de paix, c'est un attroupe-ment de guerre qui a pour but d'attaquer quelque gros animal ou de se défaire de quelque redoutable mâtin.

Le loup devient ingénieux par besoin et hardi par nécessité.

Les Egyptiens, dans leurs hiéroglyphes, désignaient un *voleur*, sous la figure d'un *loup*, animal cruel, sanguinaire, ravissant, diligent et capable d'endurer la faim plus longtemps que n'importe quel animal fauve.

Selon l'opinion de M. Wulson de la Colombière, le loup peut être comparé à quelque vaillant capitaine, qui, après avoir été longtemps assiégé dans une place, se jette, pressé par la faim, dans le camp de ses ennemis qu'il disperse et défait complètement. Puis il s'en retourne victorieux, chargé de vivres et de butin. Le loup désigne aussi un homme de guerre pillard et ravisseur. Le loup, appelé *lobo* en langue espagnole, est le symbole national de la Biscaye, qui a été adopté aussi par des maisons féodales de ce pays.

Suivant l'historien national Cambden, les Irlandais avaient tant de vénération pour les loups, qu'ils le prenaient pour parrains de leurs enfants, les appelant *carichrist*. Plusieurs familles d'Irlande portent un loup dans leur blason.

Sous notre ancienne monarchie, la destruction des loups était confiée à un des grands officiers de la couronne, qui prenait le nom de *Grand Louvetier*. Quoique cette charge ait été supprimée, son œuvre a été continuée par les gouvernements qui ont succédé aux Bourbons. Elle est aujourd'hui dans les attributions de l'administration forestière.

Après le meurtre de Louis, duc d'Orléans, assassiné par ordre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, rue Vieille-du-Temple, à Paris, le 23 novembre 1407, le duc de Bourgogne fit prononcer

en 1408 par Jean Petit, avocat au Parlement de Paris et docteur en théologie, une *Apologie* qui porta son nom et qui fut répandue à profusion dans les Etats de Flandre, d'Artois et de Bourgogne. Il existe aujourd'hui de nombreux exemplaires manuscrits et du temps, qui contiennent l'apologie de Jean-Sans-Peur ; sans compter les chroniqueurs, tels que Monstrelet, qui en ont inséré le texte et qui ont été bien de fois imprimés. Un exemplaire contemporain de l'*Apologie* se trouvait dans la bibliothèque de lord Stewart de Rothsay. Il a figuré sous le numéro 2580 au catalogue de cette collection, qui fut mise aux enchères à Londres en 1857. Ce manuscrit a été adjugé au prix de 33 livres ou 825 francs. A la première page de l'œuvre, se trouve un dessin allégorique à la plume reproduit dans le *Magasin pittoresque* de 1861 (page 136). Cette vignette manuscrite nous montre, dans une campagne, la couronne (surmontant la fleur de lis) qui penche et va tomber. A droite, un *loup* (Louis, duc d'Orléans) s'efforce de lacérer, d'endommager avec la gueule, l'une et l'autre, la couronne et la fleur de lis. Il essaie d'attirer sur sa tête cette même couronne. C'est précisément le grief politique et principal que l'*Apologie* impute au frère de Charles VI. Mais, à gauche, le *Grand Lion*, le duc Jean survient. Il se précipite sur le loup, et d'un coup de griffe porté à la tête de son adversaire, il le met à mort. Le sens de l'allégorie est, en outre, exprimé dans les vers suivants, placés au-dessous de la figure :

Par force le leu (*loup*) rompt et tire
A ses dens et gris (*griffes*) la couronne,
Et le lion, pas très grant ire (*colère*),
De sa pate grant coup lui donne.

Le *loup*, qui joue tant bien que mal sur le mot *Louis*, était l'emblème principal et personnel de Louis, duc d'Orléans. Un manuscrit (n° 7420 français. — Bibliothèque de la rue Richelieu), entre autres, de sa bibliothèque, qui nous est resté, est décoré de ses armes avec deux loups pour supports. Le loup figure, à ce titre, d'une manière très fréquente dans les descriptions des meubles, bijoux et bijoux, à l'usage de Louis, duc d'Orléans, et dans les comptes de ses dépenses, qui nous ont été conservés. D'un autre côté, le *lion* formait la pièce principale des armoiries des ducs de Bourgogne. La plupart des nombreux Etats qu'ils possédaient hors de France, notamment la Flandre, le Brabant, le Hainant, etc., avaient chacun, pour symbole héraldique, un lion ou des lions variés d'émaux et d'attitude. George Chastelain, poète et historiographe en titre du duc de

Bourgogne, nomme à chaque instant, ce duc, en termes symboliques, le *Grand Lion*.

L'écu ci-contre, de la maison d'AGOULT (Dauphiné et Provence), dont l'origine chevaleresque remonte aux croisades, indique le type modèle du *loup ravissant*. On blasonne cet écu : *d'or, au loup ravissant d'azur, armé et lampassé de gueules*.



Loup-cervier

Nom donné au lynx, parce qu'il est considéré comme l'ennemi du cerf. (Voir LYNX.)

Loup-marin

Nom vulgaire de l'*anarrhique*, poisson à peau lisse et muqueuse, les nageoires pectorales et caudales arrondies, la bouche armée de nombreuses dents, d'une grande force. C'est un poisson féroce et dangereux qui habite les mers du Nord et qui vient souvent sur nos côtes. Sa couleur est d'un brun noirâtre, un peu plus clair sous le ventre, avec douze ou treize bandes verticales brunes sur les côtés.

Les SCHORTE portent trois têtes de loups-marins en leur blason.

Loutre

Animal amphibie figuré passant et de profil. Il a la queue menue et allongée, terminée en pointe. On le voit fréquemment dans l'héraldique de l'Ecosse. La famille française OUTREQUIN porte pour blason parlant : *d'argent, à cinq loutres de sable*.

C'est le symbole de l'économie et de la prévoyance.

Louve

La *Louve romaine*, symbole primitif de la capitale du monde chrétien, est l'emblème de la ville de *Siennue* (Sienna) en Italie (concurrentement avec un parti de gueules au lion rampant).

Napoléon avait donné pour blason à son ancien collègue le consul Lebrun, duc de Plaisance et archi-trésorier de l'Empire : « *De sable à la louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent.* »

L'un sur l'autre

Se dit de plusieurs animaux superposés dans l'écu.

Lune

Les uns disent qu'elle personnifie l'Eglise, les autres l'Eternité. Cet astre paraît plein ou en décroissance dans l'écu.

Les familles de l'Allemagne, de la Suisse et du nord de l'Europe ont adopté, presque à l'exclusion d'autres pays, la lune en leurs écussons.

Lunel

Réunion de quatre croissants appointés, tournés vers le centre de l'écu. Le lunel n'apparaît que dans les blasons de l'Allemagne et du Portugal.

Lynx

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue était assez pénétrante pour pénétrer les corps opaques, est un animal fabuleux qui n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom.

Notre lynx ne voit point au travers des murailles ; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai. Il est communément de la grandeur d'un renard. Il a de grandes oreilles dressées et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs ; la queue plus courte que celle de la panthère est noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison. En Europe, il est gris cendré, moucheté de blanc.

Il est représenté passant et de face dans l'art héraldique. Un *lynx* est le cimier de la famille *Lynch*, en Irlande et en France.

Lyre

Instrument de musique destiné à célébrer les dieux et les héros. Il est représenté, dans sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire, à trois cordes, et posé de face.

La lyre est l'emblème de la louange et de l'adoration (N. DE WAILLY. *Eléments de paléographie*, t. II).

Sur les tombeaux des premiers chrétiens, des lyres, couronnes, palmes et branches de laurier désignent la victoire suivie de la récompense (*Revue de l'Art chrétien*).

Antonio Canova, célèbre sculpteur italien, né au village de Possagno (province de Trévise), prit pour emblèmes héraldiques une *lyre* et un *serpent*, lorsque le pape Pie VII le créa marquis d'Ichia, titre sous lequel il fut inscrit au Capitole, avec une

rente de 300 écus romains (16.000 francs). Le nouveau noble auquel le Sénat romain s'empessa de délivrer un diplôme se dessina lui-même pour armoiries une *lyre* et un *serpent*, en souvenir de son premier groupe, celui d'Orphée et d'Eurydice, exécuté à Venise. Canova mourut dans cette ville, comblé d'honneurs et de biens, le 12 octobre 1822.



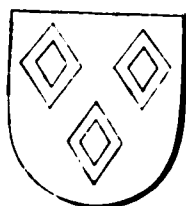
332



M

Macle

La macle a la forme d'une losange percée en carré. Elle ressemble à une boucle de baudrier ou de ceinturon, privée de son ardillon.



Son nom est dérivé du mot latin *macula* qui signifie une marque, une maille en losange.

La macle est un des emblèmes locaux de la Bretagne ou Armorique. On la voit dans les écus des Rohan, des Argenteuil, etc.

Le chroniqueur Jacques de Hemricourt (page 193), appelle les macles *rutures*. Ainsi il dit que Bailly de Sougné porte : de gueules, à trois *rutures* d'argent. La gravure de ces armoiries montre bien trois macles ordinaires.

Les macles tirent bien leur nom de *macula*, que *Joannes de Janua* interprète *Squamma loricæ*, petite pièce de fer carrée et percée accusant la forme de losange et composant les hauberts ou cottes de mailles. Ces mailles métalliques étaient enlacées les unes aux autres et ne laissaient aucun vide.

Citons les opinions de divers auteurs à l'appui de cette définition :

Nicolas de Braya, en la *Vie de Louis VIII* parle de :

« *Nexilibus maclis vestis distincta notatur* ».

Tandis que Guillaume le Breton, est plus explicite encore :

« *Inter*

« *Pectus et ora fudit maculas toracis, etc.* »

Et plus bas :

« *Restitit uncino maculis hærente plicatis* ».

Nos auteurs ont donné ce nom aux mailles des hauberts, parce qu'elles avaient la forme des mailles des rêts de pêche, appelés *maculae* par les Latins. (*Glossarium*, par DU CANGE; *dissertation sur les Cottes d'armes*, t. VII.)

Maçonné

On donne ce nom aux joints des pierres d'une tour, d'une forteresse, d'un château, etc. Un écu divisé par des traits noirs en carreaux est dit *maçonné*, à l'imitation d'une muraille, d'un mur, etc.

Madone

Image de la Sainte-Vierge Marie assise ou debout et tenant l'Enfant Jésus.

C'est le symbole héraldique de quelques villes et communautés religieuses, tant de France que de l'étranger, quand elles sont sous le vocable de Notre-Dame.

Maille

En principe était une petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier. Les premières mailles d'argent furent frappées en 1308, sous le règne de Philippe-le-Bel. Elles valaient une livre cinq sols l'unité; mais subissant l'altération qui atteignit toutes les monnaies de ce prince, elles tombèrent à une livre en 1309, et, en 1313, elles ne valurent plus que quatre deniers. En 1328, on fit des mailles d'argent d'une valeur de six deniers; en 1329, elles revinrent à quatre deniers, remontèrent à six la même année et atteignirent en 1338 la valeur de huit deniers. Les dernières mailles d'argent semblent avoir été frappées en 1351, à la valeur de sept deniers et demi. On appelait les mailles d'argent *mailles blanches* pour les distinguer des mailles de billon dites *mailles noires*, qui étaient des monnaies tournois et parisis. Les premières mailles tournois furent émises en l'année 1315, sous le nom de *mailles bourgeoises*; leur valeur était de la moitié d'un denier tournois. La même année, on fit des mailles parisis qui valaient $\frac{5}{8}$ de denier. Cette valeur resta la même pour les mailles noires, jusqu'au jour de leur disparition. Les dernières mailles furent fabriquées en 1389; les dernières mailles tournois et parisis en 1411. A dater de cette époque, on ne trouve plus d'arrêts, édits ou ordonnances ayant pour objets une nouvelle émission de ces monnaies. Elles continuèrent cependant à être usitées comme monnaie de compte ou

imaginaire, estimée à la moitié du denier tournois, ou à la vingt-quatrième partie du sol tournois. La maille se subdivisait en deux pites, et chaque pite en deux demi-pites.

Cette monnaie ayant toujours été la plus petite de celles qui avaient cours, on continua de donner le nom de maille aux espèces inférieures, telles que le denier tournois, sous le règne de Henri IV, et l'obole de cuivre jusqu'au xvii^e siècle. C'est de son peu de valeur qu'est venu le dicton populaire : « Il n'a ni sou, ni maille », pour désigner une personne qui est dans une pénurie absolue.

Du Cange mentionne une maille d'or qui était une monnaie de Constantinople. On trouve dans l'Ordonnance des vieilles monnaies, qu'on frappait du temps de François I^{er}, une monnaie d'or, en forme du petit écu d'or, qu'on appelait *maille de Lorraine*, qui avait cours en France pour trente-trois sous six deniers, et pesait deux deniers quatre grains. Cette maille avait d'un côté pour effigie la tête d'un duc de Lorraine, et au revers une croix. Il existait aussi des mailles poitevines.

Le Blanc, dans son *Traité historique des monnaies de France, avec leurs figures, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent*, Paris, 1690, vol. in-4^o, rapporte que les *mailles* ou *oboles d'or* eurent aussi longtemps cours en France. Sous Saint-Louis, en 1229, le seigneur de Saint-Mandé, fondateur de Saint-Antoine-des-Champs, ayant fait regarder dans son trésor, y trouva sept mille mailles d'or. Il fit venir quatre clercs, et donna à chacun mille oboles d'or pour faire trafic. En 1297, sous Philippe-le-Bel, dans un compte des baillis de France, il est parlé plusieurs fois de besants et d'oboles d'or. Les premiers étaient estimés 9 sols 6 deniers et les seconds valaient 5 sols.

Le 8 novembre 1314, les Députés assemblés à Paris, furent d'avis que l'on frapperait des deniers et des mailles tournois et parisis, de la même valeur que ceux de Saint-Louis, et que les Gros tournois et les mailles d'argent auraient cours.

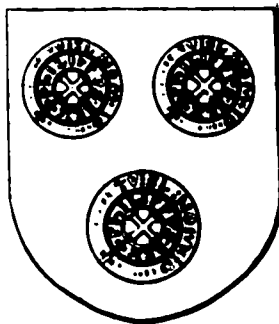
En 1316, vers la fin du règne de Louis le Hutin, l'abbesse de Notre-Dame de Jouarre devait payer au comte de Valois 4 sols par an, au lieu d'une *maille d'or*.

En 1462, le 17 mai, un certain Du Pont, écuyer, fit hommage lige au roi Louis XI et serment de féauté, au devoir d'une maille d'or du poids d'un écu valant 27 sols 6 deniers, à remuance de vassal.

En fait de Coutumes, le droit de *maille d'or* est un droit dû au seigneur en quelques endroits, pour la garde des foires. (*Dictionnaires de Trévoux et de la Conversation.*)

Comme exemple de l'adoption de la maille en héraldique, citons la famille DE COMMAILLE (Nivernais et Maine) qui porte depuis une époque très ancienne :

d'azur, à trois mailles d'or. Dans la figuration de ce blason, nous avons pris pour modèle la maille de Philippe IV, dit le Bel, roi de France (1285-1314) conservée au Cabinet des médailles et monnaies de la Bibliothèque nationale à Paris. L'avert porte le X (monogramme du Christ), entouré de la légende : *Philippus, rex Francorum* ; sur un second cercle formant



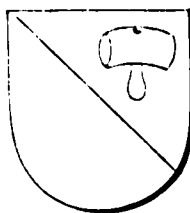
bordure sont gravés ces mots : *Benedictus sit qui venit in nomine Domini.* Le revers répète cette dernière légende entourant un *châtel* (château) *tournois*. (H. HOFFMANN. *Les Monnaies Royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI.* Paris, 1878, 1 vol. in-4°.)

Maillet

Instrument de guerre propre à briser et à rompre les portes, après l'escalade des villes. C'est aussi un outil de travail.

Il est généralement représenté légèrement penché vers la dextre de l'écu, le manche en bas.

C'est l'emblème parlant de la maison DE MAILLY qui porte : *d'or, à trois maillets de sinople.*



Main

La main est posée droite, les doigts dirigés vers le haut de l'écu, et montrant la paume.

Dans l'ancienne Egypte, elle indiquait la force, l'équité, la fidélité et la justice. C'est pour ce motif, croyons-nous, que la plupart des souverains d'Europe ont adopté le sceptre sommé d'une *main de justice*.

Un sceau du bailliage de Bapaume, en 1306, montre une main ouverte (la *paume*), sur un semé de fleurs de lis (DOUET D'ARCO. *Collection de sceaux*).

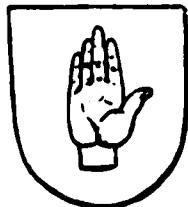
Sur les tombeaux des premiers chrétiens, une main étendue symbolise la Providence protégeant l'humanité tout entière.

Depuis le moyen-âge, la main ouverte est le symbole de la

vérité et de la bienfaisance. Selon Wulson de la Colombière, elle désigne la libéralité et la largesse.

La *main droite*, qui est généralement employée plus fréquemment que celle de gauche, est toujours la marque de la franchise et de la droiture.

Le blason du royaume d'Ultonie ou d'Ulster, en Irlande, était *d'argent, à la main dextre appaumée de gueules, couplée au poignet*. Dans son *Essai sur les Armoiries des Souverains et Etats de l'Europe expliquées par les traditions légendaires et historiques*, 1859, M. Joseph Van der Maëlen rapporte que les nobles anglais qui aidèrent Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, à acquérir l'Irlande, acquisition qui acheva la soumission de l'île, obtinrent d'ajouter à leurs armes un franc-quartier contenant celles de l'ancien royaume d'Ultonie. Le duc de Clarence, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, ayant épousé l'héritière des rois d'Ulster en 1361, mit fin à ce royaume qui ne fut pourtant entièrement réuni à la couronne d'Angleterre qu'en 1603.



Depuis cette époque, les *baronets* peuvent porter, dans leur écu, la *main sanglante d'Ulster*. C'est en même temps le symbole de la justice exercée par les feudataires de la couronne.

Comme modèle-type de la main, nous avons pris le blason de l'ancienne famille de DE PLASSE ou DE PLASSE (Forez et Limousin) qui porte : *de gueules, à une main dextre appaumée d'or*. (Voir la figure ci-contre).

Main de justice

La main de justice n'a commencé à paraître dans les sceaux et les statues des rois de France que vers la fin du x^e siècle, ainsi que Dom Mabillen et Dom de Montfaucon l'ont remarqué. C'est un sceptre ou bâton d'une coudée portant une *main d'ivoire* à son extrémité, avec lequel on peint les rois revêtus de leurs habits de cérémonie, comme au jour de leur sacre. Les auteurs l'appellent *virga*. Ce fut Louis X qui fit sa devise d'une main que nous appelons *main de justice* (1314-1316).

Maison

Est représentée d'après le style architectural de l'époque, pendant laquelle vivait le possesseur primitif de cet emblème héraldique. C'est l'emblème parlant du marquis MAISON.

Malfini

Oiseau de proie de l'île de Haïti, dont les habitudes de rapine ont donné lieu à une foule de proverbes créoles. C'est le seul volatile qui ait une vague ressemblance physique avec l'aigle. Le *malfini* était l'emblème héraldique de l'empire fondé, le 25 août 1849, par Soulouque. Il surmontait la hampe des drapeaux militaires de l'empereur Faustin I^{er}, qu'une révolution fit tomber de son trône le 14 janvier 1859. (Gustave d'ALAUX. *Article sur l'île de Haïti* inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1859, t. xxiii, p. 385.)

Mal ordonné

Se dit de toutes les pièces héraldiques posées 1 et 2, au lieu de 2 et 1.

Mal taillé

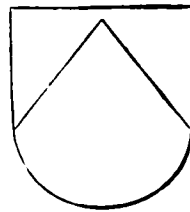
Qualificatif donné à une manche d'habit de guerre posée en pal, découpée d'une façon bizarre.

Manipule

On donne ce nom à la main et au bras gauche des prêtres, revêtus d'un ornement sacré, en forme de petite étoile, qu'ils portent à l'autel.

Mantelé

Partition affectant la figure d'une pointe conique, mouvant du bas de l'écu.



Marche

D'anciens manuscrits donnent ce nom à la corne du pied des animaux.

Marguerite

En héraldique, on ne voit que la petite marguerite blanche qui fleurit au printemps. Dans le *Langage des fleurs*, la *Reine-Marguerite* est l'emblème de la variété, la *Marguerite blanche* celui du destin. La *marguerite des prés* veut dire « M'aimez-vous ? » et la *marguerite double* « Je partage vos sentiments ».

Marguerite de France, fille de François I^{er}, ayant épousé Emmanuel-Philibert, et allant en Savoie trouver ce prince, on

lui présenta quelque part, sur la route, une corbeille de fleurs où il n'y avait que des *marguerites* avec ces vers :

Toutes les fleurs ont leurs mérites,
Mais, quand mille fleurs à la fois
Se présenteraient à mon choix,
Je choisirais la marguerite.

Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur Charles V, avait adopté la *marguerite*, fleur qui se répète sur les missels et les livres d'heures de son époque.

La princesse Marguerite, femme de Don Carlos, prétendant au trône d'Espagne, avait fondé, pendant la guerre d'Espagne, vers 1874, un *Ordre de chevalerie* de son nom, destiné à récompenser les services rendus aux ambulances locales par les Espagnols et les étrangers. Cet Ordre comportait deux classes de chevaliers. L'insigne consistait en une croix octogonale en argent, émaillée de brun, anglée de *marguerites blanches* et sommée d'une couronne royale aussi d'argent. Cette croix était suspendue à un ruban moiré blanc, liseré de violet. Cet Ordre, non reconnu par les chancelleries européennes, n'eût qu'une existence temporaire.

Mariné

Attribut des animaux dont le corps se termine en une queue de poisson.

Marmotte

Le type du genre est la *marmotte des Alpes* qui a la taille d'un petit lapin ; elle a vingt-deux dents, une tête grosse, un corps trapu, des membres excessivement courts. Ses ongles sont forts, tranchants ; ses formes lourdes ; sa queue médiocre, ses oreilles petites. On croit qu'elle est omnivore.

La marmotte, commune en Savoie, en Suisse, ainsi que dans les Pyrénées, a de 30 à 40 centimètres de longueur ; son poil est gris jaunâtre, cendré vers la tête. Pendant l'hiver, elle tombe en léthargie ; elle se creuse à l'avance un profond terrier, dont elle garnit l'intérieur avec du foin et dont elle bouche l'orifice avec de la terre ; elle y reste enfermée tout l'hiver. C'est un animal timide et doux, qui, à l'état sauvage, vit en sécurité, et qui, captif, s'apprivoise aisément. On sait que la marmotte sert de gagne-pain aux petits Savoyards, qui la montrent comme une curiosité.

Les ducs de Marmier portent comme armes parlantes : *de gueules à la marmotte levée d'argent*.

Marqué

Expression indiquant que des dés à jouer ou des besants sont munis de points numériques.

Marquis

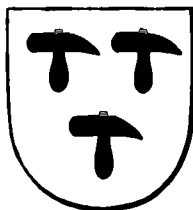
Ce mot vient de *mark* ou *marche* (frontière); il désignait primitivement les seigneurs qui avaient le gouvernement des *marches* ou frontières. Dans la suite, il s'est appliqué à ceux qui occupaient le troisième rang dans la hiérarchie féodale. Les *marquis* venaient après les princes et les ducs. Ils portaient dans leurs armoiries des casques de front fermés de onze grilles; leur couronne était ouverte et rehaussée de quatre fleurons et de trois perles entre chaque fleuron. Le titre de marquis commençait à tomber en désuétude du temps de Louis XIV. Les attaques de Molière encouragées par le roi y avaient contribué. Saint-Simon, le grand partisan de la noblesse et des distinctions féodales, constate cette décadence à la fin du xvii^e siècle.

« Il est vrai, dit-il au tome II de ses *Mémoires*, que les titres de comte et de marquis sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent et par là tombés dans le néant, si bien même que les gens de qualité qui sont *marquis* ou comtes (qu'ils me permettent de le dire), ont le ridicule d'être blâmés qu'on leur donne ces titres en parlant à eux ».

Le *marquisat* était primitivement un *lieu* situé sur la frontière ou *marche*; on donna dans la suite le nom de *marquisat* à des seigneuries dans l'intérieur des Etats, et occupant le troisième rang dans la hiérarchie féodale. (A. CHÉRUEL.)

Marteau

Le marteau d'armes était destiné à rompre et à arracher les cottes de mailles.



A l'époque moderne, le marteau est un outil de construction ou de travail industriel.

On ne doit pas partager l'opinion de Louvan Géliot qui prétend que le marteau est la source de tous les maux, parce qu'il sert à forger les armes de guerre.

Jean-Martin DE WENDEL, ayant acquis, en 1704, les forges de Hayange, en Lorraine — que ses descendants exploitent encore — reçut des lettres de noblesse du duc de Lorraine

en 1727, avec le blason significatif suivant : *de gueules, à trois marteaux d'argent, emmanchés d'or, liés d'azur, posés 2 en sautoir et 1 en pal, et accompagnés en pointe d'un tube de canon d'or ; l'écu entouré d'une bordure d'argent.*

Lors des guerres qui éclatèrent si souvent entre les rois d'Écosse et leurs puissants sujets, les comtes de Douglas, une rencontre eut lieu près d'un village des frontières. Le parti royal fut vaincu et dispersé. L'un des fuyards se réfugia dans une forge voisine ; il avait à peine eu le temps de s'affubler d'un tablier de cuir, quand les ennemis firent irruption dans l'atelier. L'ouvrier improvisé se mit à travailler avec ardeur, mais si maladroitement que le manche du marteau se brisa dans sa main. Un des Douglas s'élança aussitôt sur lui en s'écriant : *Ye' re nae smyth !* (Vous n'êtes pas forgeron !) Se voyant reconnu, l'homme de guerre tira son épée qu'il avait cachée près de lui, et se défendit vigoureusement ; il tua son agresseur, tandis que le maître forgeron assommait un autre assaillant. Quelques soldats étant alors survenus, les ennemis furent obligés de s'enfuir. L'armée royale parvint à se rallier, retourna au combat, et sa défaite momentanée devint une brillante victoire. Le roi d'Écosse concéda un domaine à son fidèle *Nae Smith*, qui prit pour armoiries une épée haute en pal entre deux marteaux aux manches brisés, avec la devise : *Non arte sed marte*. Ces paroles montraient un grand dédain pour la métallurgie et mettaient bien au-dessus les talents de l'homme de guerre. Telle est, si l'on en croit la tradition, l'origine de la famille qui, dans le comté de Peebles, continua à porter le nom et les armes de Nasmyth de Posso. James Nasmyth (1808-1856), un des descendants de ce héros écossais, et ingénieur-constructeur des plus distingués de la Grande-Bretagne, inventa, en 1839, le célèbre *marteau-pilon à vapeur* qu'il adopta comme emblème héraldique, avec la devise retournée de sa famille : *Non marte sed arte*. (Emile JOUVEAUX.)

Massacre

Crâne du cerf, avec les ramures, représenté de face.

Masse

Il y en a de deux espèces : *la masse d'argent* portée par les bedeaux devant le corps d'une université, d'une corporation et d'un chapitre ; *la masse d'armes en fer* armée de pointes qui faisait partie de l'équipement militaire au moyen-âge. La première se compose d'un long bâton garni d'or ou d'argent, dont

l'extrémité supérieure est ornée de huit à dix facettes, en forme de portiques, et d'une double fleur de lis pour cimier.

Quant à la seconde, c'était d'abord la *massue* de bois du manant qui fut admise ensuite par la chevalerie. Son extrémité contondante est garnie d'un morceau de métal : bronze, plomb ou fer. Si bonnes que fussent les mailles d'un haubert, et si bien garni que fut le gaubeson, un coup de cette arme brisait le crâne ou cassait un membre. On couvrit alors la tête d'un heaume épais, les épaules d'ailettes et les bras de plates. Ces moyens préservatifs ne firent pas abandonner la masse, mais au contraire provoquèrent ses perfectionnements. Au lieu d'une boule ou d'une rondelle de métal, on adapta au bois un cylindre de fer armé de pointes. Ce cylindre était maintenu à l'aide de deux branches de fer avec talon. Ces branches étaient rivées au bois. Aussi pouvait-on fausser les heaumes et les plates. On fit aussi, vers la fin du xiv^e siècle, des masses terminées par des sphères entourées ou armées de longues pointes. Ces sortes de masses ne furent pas longtemps employées. Bien fabriquées, elles pouvaient porter des coups très dangereux ; mais ces pointes qui portaient souvent à faux par suite de leur position rayonnante, devaient se briser. Il n'était possible de les forger avec la sphère même, il fallait les rapporter, et certainement elles sautaient facilement. Une seule pointe fournissait un coup normal, si l'on y prenait garde, ce qui ne se pouvait faire pendant le combat. On revint donc à la forme cylindrique qui était la seule bonne. Mais comme la soudure des pointes sur un cylindre de fer présentait de sérieuses difficultés, on fabriqua des têtes de masses en bronze coulé. Cette masse se composa d'un cylindre renforcé de six côtes saillantes longitudinales et de trois rangs de pointes mousses. Une clef de fer, enfoncée à l'extrémité du manche, retenait la masse. On en usait dès le xiii^e siècle. Les piétons portaient la masse pendue au cou.

Toutefois le bronze fondu n'avait pas assez de dureté pour entamer les plates ; on revint donc aux masses de fer au commencement du xv^e siècle. Alors les armuriers étaient fort habiles ; ils trouvèrent le moyen de fabriquer des masses à côtes soudées à chaud au corps de l'arme, et comme les manches de bois se brisaient facilement, on les fit de fer. Ces masses ne dépassaient guère 60 centimètres de longueur et l'extrémité contondante présente une série de lames de fer anguleuses au nombre de six, sept ou huit. (VIOLET-LE DUC. *Dictionnaire raisonné du Mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, t. vi, p. 102.)

Massue de guerre

Est, d'après quelques auteurs, le symbole de la vertu. Dans l'iconographie chrétienne, elle désigne l'intrépidité et la force.

La massue est employée souvent dans les écussons de l'ancienne Italie.

Elle est représentée faite de bois et garnie de pointes de fer. Ordinairement elle est posée en pal dans l'écu.

Maure

Ce nom était restreint chez les anciens aux habitants de la Mauritanie occidentale ; il fut ensuite étendu aux habitants de cette portion de la Numidie qui forma depuis les Mauritanies Césarienne et Sitifine. Il est appliqué actuellement à une forte partie des indigènes de l'Algérie, du Maroc, du Sahara, etc. Ils sont en général très robustes et de complexion sèche ; ils ont de beaux yeux et de belles dents ; la peau plus blanche que les Arabes, le visage plus plein, le nez moins aigu, le profil moins anguleux, tous les traits de la physionomie moins prononcés.

La tête de Maure est représentée dans le blason, de profil et entourée d'un ruban ou bandeau d'argent, dont les extrémités flottaient en deux pointes. Elle ne doit généralement remonter au delà des expéditions de Charles-Quint en Afrique. Les rares exemples aperçus antérieurement à cette époque ont pour origine les croisades, quoique les preux aient généralement adopté d'autres symboles, tels que le lion, l'aigle, la croix, etc.

Le blason ancien de l'île de Corse, réunie à la France en 1772, était : *d'argent, au buste de Maure ou de Sarrasin au naturel, tortillé d'argent*. Les étendards de la Corse portaient *trois têtes de Maure*. C'est erronément qu'on donne à cette île pour armes : *d'argent, à la croix de gueules*, qui sont celles de la République de Gênes.

Mélusine ou Merlusine

La maison de Lusignan, selon les légendes, compte au nombre de ses illustres ancêtres la fée MÉLUSINE, dont Jean d'Arras raconta la merveilleuse histoire, et qui fut, selon les uns, Eustache de Chabot, femme, avant l'an 1200, de Geoffroy de Lusignan, et mère de Geoffroy dit la Grand'Dent, vivant en 1232 ; et, selon d'autres, un composé de l'histoire réelle de deux femmes distinguées, de Mélisende, aïeule de Sybille, et de Sybille elle-même épouse de Guy de Lusignan qu'elle fit monter sur le

trône de Jérusalem. Quoiqu'il en soit de ces interprétations historiques, voici sommairement la légende : « La fée Mélusine, « maudite par Pressine, sa mère, pour le crime qu'elle avait « commis avec ses deux sœurs, en renfermant son père Elinos, fut « condamnée à devenir, tous les samedis, serpent depuis la « ceinture. Son supplice devait finir avec sa vie, si elle épousait « un mari qui fût assez discret pour ne pas la voir en ce jour « néfaste, et dans le cas contraire, ce supplice ne devait avoir « pour terme que le jugement dernier. Alliée à Raymondin, « preux distingué entre tous les preux, et neveu d'un comte « de Poitou, Mellusine en eût neuf enfants et bâtit l'immense « château de Lusignan, qui devint une des merveilles de la « France ; mais l'indiscrète jalousie de son mari ayant provoqué « l'acte de curiosité qui lui avait été interdit, la fée s'élança du « baquet où elle prenait tous les samedis ses ébats, et depuis « lors on la vit errant sur les créneaux de son palais, effrayant « par ses apparitions nocturnes les populations voisines et « annonçant par ses gémissements plaintifs les malheurs qui « menaçaient sa lignée. »

Le peuple embellit avec son imagination féconde les premiers récits de nos pères, et l'idée qu'il se fit de la brillante fée devint telle, que à travers les siècles e jusqu'à nos jours il attribua à sa baguette magique toutes les œuvres colossales, devant lesquelles la main de l'homme avait dû, semblait-il, reculer impuissante. C'est ainsi que les châteaux les plus magnifiques du pays devinrent son œuvre ; c'est ainsi que les travaux gigantesques des Romains lui furent libéralement attribués ; c'est ainsi qu'on nomma du nom bien significatif de Mellusine ou Mer Lusine, les blocs de ciment inaltérable qui servaient à conduire dans les cités une eau bienfaisante. (Henri FILLEAU et H. BEAUCHET-FILLEAU. *Dictionnaire historique, biographique et héraldique des familles de l'ancien Poitou* ; Poitiers, 1840-1854).

En héraldique la fée Mélusine ou Merlusine est représentée par une jeune et jolie femme nue, aux cheveux flottants, dont le corps se termine en poisson, à partir de la ceinture, dans sa cuve ou baquet. Elle tient de la main droite un peigne et de la main gauche un miroir ovale. Elle a été adoptée, comme cimier, par les maisons de Lusignan, de Couhé de Lusignan et de La Rochefoucauld.

La maison DE MATHAY, d'ancienne chevalerie bourguignonne, avait pour blason : *d'azur, à la Mélusine de carnation, couronnée d'or, issante d'une cuve du même, tandis que les LA ROCHEFOUCAULD,*

les LUSIGNAN et les DE COUHÉ ont pris la Mélusine pour cimier de leurs armes.

Membre

Pied d'oiseau détaché du corps et posé en barre. On donne aussi ce nom aux pattes de devant du griffon.

Membré

Se dit des pattes d'oiseau lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui du corps.

Même (du ou de)

Expression servant à éviter la répétition de l'émail qu'on vient d'énoncer.

Menu-vair

Des auteurs ont donné ce nom au *vair ordinaire*, mais de petite dimension. (Voir VAIR.)

Menu-vairé

Terme désignant un *vairé* d'autres émaux que l'argent et l'azur employés pour le vair plein.

Mer

Voir ONDE.

Merle

Oiseau au bec long, arqué, comprimé, fort, assez élevé, échancré à la pointe, qui n'est point recourbée en crochet. Il a des ailes médiocres, une queue ample et carrée. Il est de moyenne grandeur. Son plumage est noir avec un bec jaune. En captivité, il apprend à siffler et à chanter des airs; mais c'est un oiseau peu distingué.

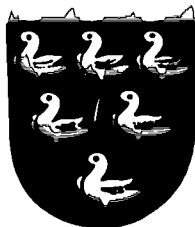
Le *merle* figure dans les blasons de Pierre-Hugues-Victor MERLE, baron de l'Empire et général de division (1766-1830), et de Jean-Baptiste baron VAN MERLEN, général de brigade (1813). (RÉVÉREND. *Armorial du Premier Empire*, Paris, 1896.)

Merlette

Petit oiseau représenté sans pattes, ni bec. Dans les anciens manuscrits, elle figure avec un bec, mais avec les pattes cou-

pées. C'est de cette façon qu'on doit logiquement les dessiner.

Au moyen âge, on faisait usage d'habits formés d'étoffes à bandes, à fascies, à burelles, échiquetées ou losangées. C'était aux tournois qu'on portait ces vêtements. Les merlettes se voyaient si souvent en armoiries, parce qu'elles étaient le symbole de ces voyageurs aventureux qui allaient courir divers pays. Ce fait est corroboré par l'opinion du chevalier de Holleber d'Ascow qui nous dit que « les merlettes



« n'ont ni bec, ni pattes en blason, parce qu'on les représentait « le plus souvent sur des étoffes rayées ou burellées dont les « galons ou burelles couvraient les extrémités de ces oiseaux. « C'est pour ce motif qu'il y a tant d'armoiries fascées ou burel- « lées avec des *merlettes* diversément disposées, ou en orle ; « ou quatre, trois, deux, une ; ou trois, une, trois, etc. »

A l'époque moderne, la merlette est devenue souvent une marque de brisure pour distinguer les cadets des aînés ; on l'attribue spécialement au quatrième frère. Cet usage est fidèlement observé en Angleterre.

Une croix cantonnée de quatre merlettes figure sur le sceau de Wautier de Merlemont, bailli de Guy, comte de Flandre et marquis de Namur, appendu à une charte de l'an 1293. (*Codex de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, n° 188.)

La *merlette* indique les voyages d'Outre-Mer, parce qu'on prétend que cet oiseau passe la mer, chaque année.

Mésange

Oiseau à peine gros comme le moineau, à bec court et robuste, garni de poils à la base ; narines situées à la base du bec, cachées par de petites plumes dirigées en avant, pieds médiocrement forts, quatre doigts armés d'ongles assez puissants, surtout le pouce, ailes obtuses. La *mésange* est vive, pétulante, active et courageuse. Elle est toujours en mouvement. Elle ne craint pas d'attaquer des oiseaux plus gros et plus forts qu'elle ; et il n'est point rare non plus de la voir se battre avec ses congénères, en poussant des cris aigus.

L'espèce ordinaire est commune dans le centre et le nord de l'Europe. Cette *mésange* a la tête noire, les joues blanches, le dessus du corps olive-verdâtre et le ventre jaune.

Une *mésange* au repos est portée en cimier par l'illustre famille O'SULLIVAN, en Irlande et en France.

Métaux

Il y a deux métaux usités dans la science du blason: l'*or*, figuré par un champ pointillé, et l'*argent* par aucune hâchure.

Meuble

On donne ce nom générique à tout symbole, à tout emblème ou à toute pièce couvrant le champ de l'écu.

Meule de moulin

Formée soit d'un seul bloc détaché de la *meulière*, soit de plusieurs morceaux réunis au moyen d'un ciment et de cercles de fer.

Dans l'écu, elle paraît posée verticalement, montrant au centre une ouverture carrée dite *willard*. C'est l'emblème héraldique de la famille flamande VERMOELEN.

Mi-parti

Attribut de deux écus coupés verticalement et joints ensemble en un seul écu, de façon qu'on ne voit que la moitié de chacun. Cela se pratique quand on joint les armoiries d'une femme à celles de son mari.

On le dit aussi de deux émaux ou de deux métaux, comme un chevron *mi-parti* d'or et d'argent.

Mirailié

Se dit des ailes du papillon et de la diversité du plumage de certains oiseaux, quand elles sont d'un émail particulier.

Miroir

Objet de toilette de forme ronde ou ovale, entouré d'un cadre. C'est l'emblème de la vérité.

Un miroir accolé d'un serpent désigne la prudence.

Un ORDRE DU MIROIR fut créé en 1410, par Ferdinand, roi d'Aragon, dans le dessein de perpétuer le souvenir d'une victoire qu'il avait remportée sur les Maures. Cet ordre de chevalerie disparut complètement après une courte durée.

Mitre

Coiffure de prélat, dont la forme est élevée et terminée en pointe. Elle est en étoffe précieuse, rehaussée de pierreries et munie de deux pendants frangés d'or.

Les Souverains Pontifes se servent de deux ornements de tête : la *mitre* et la *tiare*.

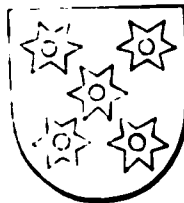
Il y a trois espèces de mitres. Les Papes prennent, suivant les circonstances, pour l'exercice des fonctions ecclésiastiques, ou celle qu'on nomme *la Glorieuse*, ornée de pierres précieuses et d'un cercle d'or qui en forme comme la base ; ou la *lama d'oro*, qui est privée de ce cercle ; ou enfin de la mitre blanche de drap d'argent. Ils portent la première et la seconde dans les solennités et fêtes, dans le consistoire et lorsqu'ils prononcent quelque jugement ; la troisième est la mitre de deuil et de pénitence.

La mitre des prélats et des abbés dits *mitrés* est en drap d'argent et ornée de broderies d'or et de pierres précieuses, et d'un cercle d'or qui en forme comme la base ; ou la *lama d'oro*, qui est privée de ce cercle ; ou enfin de la mitre blanche de drap d'argent. Ils portent la première et la seconde dans les solennités et fêtes, dans le consistoire et lorsqu'ils prononcent quelque jugement ; la troisième est la mitre de deuil et de pénitence.

Molette d'éperon

Elle est représentée telle qu'une étoile à six rais, mais percée circulairement au centre.

C'est la marque de la chevalerie, parce que les princes souverains faisaient mettre des éperons aux gentilshommes et aux écuyers qu'ils créaient chevaliers.



Monde

Nom héraldique du globe terrestre. Un écu d'azur au monde d'argent, cintré et croisé d'or, est l'emblème parlant de la famille DE MUN. (Voir GLOBE).

Monstrueux

Attribut d'un animal qui a le visage de l'homme ou une partie de son corps empruntée à un autre animal.

Mont et Montagne

Mont se dit d'une montagne isolée ; *montagne* d'un ensemble, d'une suite ou d'une chaîne de grandes élévations.

Le *mont* paraît fréquemment dans les écus du centre et du midi de la France, contrées essentiellement montagneuses.

Montant

Se dit du *croissant* quand il est adossé à un ou plusieurs croissants dont les cornes sont tournées vers le bas de l'écu.

Morailles

Instrument formé de deux branches de fer réunies à une extrémité, par une charnière. Il est destiné à serrer ou à desserrer à volonté le nez des chevaux vicieux. On l'a pris par erreur pour la broye. (Voir *BROYE*).

Morné

Attribut d'un animal privé de sa langue, de dents et de griffes ou d'ongles.

Mortier

Bouche à feu tirant, dans une direction plus ou moins voisine de la verticale, de gros projectiles creux nommés *bombes* destinés à éclater à leur point d'arrivée. Il fut introduit et mis en usage en 1634, après une expérience concluante faite sous les yeux des officiers français par un ingénieur originaire d'Angleterre, Malthus, au siège de Lamotte, en Lorraine.

Le mortier a été inventé en Allemagne dans la seconde moitié du *xvi^e* siècle.

Il figure souvent dans les blasons des officiers du Premier Empire.

Le *mortier* du Grand-Chancelier et Garde des Sceaux de France, qui avait autrefois le rang ducal, comme chef suprême de la justice, et ceux des présidents et membres du Parlement, des présidents et magistrats des Hautes-Cours de France, est peut-être la plus ancienne concession officielle des coiffures de dignités, qui ait été faite par les rois de France; elle remonte au roi Saint-Louis (1226-1271).

Ce mortier, ayant la forme des anciennes couronnes des rois de la première race, avec d'autres accessoires, entre autres le chaperon ou l'épitoge, le camail fourré d'hermine, la robe de

pourpre écarlate, le sceptre ou la masse surmontée d'une fleur de lis, auxquels a été jointe finalement l'immense prérogative de siéger sur les fleurs de lis d'or au champ d'azur, par allusion au manteau royal, aurait été concédé par Louis IX lorsqu'il quitta son palais de la vieille cité, pour en faire le palais où la justice serait rendue désormais au nom du roi, par des magistrats revêtus de tous les insignes de la puissance royale, afin, disent les historiens, « que leurs jugements en eussent plus d'autorité et qu'ils fussent reçus des peuples comme s'ils avaient été rendus par le souverain lui-même ».

Selon Bullet, le mot *mortier* viendrait du celtique *mor*, qui signifie tête, et de *tyern*, roi ; c'est-à-dire, par métonymie, objet destiné à l'ornement du front royal, à couvrir la tête d'un roi. (C. DRIGON DE MAGNY.)

Mot

Sorte de devise consistant en une phrase courte, ordinairement sententieuse, écrite sur un rouleau figuré appelé *listel*, que l'on place au dessous de l'écusson. Le *mot* de la Maison de France était : *Espérance* ; celui de l'Angleterre : *Dieu et mon droit*.

Le mot *mot* vient de l'italien *motto* que Ménage dérive de *mutiri*, parler bas. En Anglais, *motto* signifie *devise*.

Mouche

Elle paraît, dans l'écu, posée verticalement, les ailes ouvertes et vue de dos. La mouche est le symbole de l'importunité et de l'effronterie.

Mouche à miel

Voir ABEILLE.

Marie-Louise de Bourbon, duchesse du Maine, créa en France l'*Ordre de la Mouche à miel* en 1703, lors de sa retraite à Sceaux ; elle le destina aux personnes des deux sexes composant sa cour. Il ne fut approuvé par aucun Souverain Pontife, ni par le roi de France, et tomba bientôt dans un complet oubli.

Mouchet

Voir CRÉCERELLE.

Moucheté

Se dit du PAPELONNÉ dont les clairevoies sont remplies de très-fles ou de mouchetures d'hermine. On emploie aussi cette expression pour spécifier les taches de certains poissons.

Moucheture

Queue d'hermine représentée la pointe en bas. (Voir HERMINE.)

Mouette

Genre d'oiseau de mer de l'ordre des palmipèdes : tête grosse, col court, bec comprimé, allongé et pointu ; queue pleine ; jambes élevées ; ailes très longues et très aigües. La mouette est lâche, vorace et criarde. Son plumage est épais et blanc.

En général, il n'est point d'oiseau plus commun sur nos côtes et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance. Ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans tous les climats ; les navigateurs les ont trouvés partout. La plus grande espèce paraît attachée aux côtes des mers du Nord.

La mouette annonce des tempêtes sur mer, lorsqu'elle approche des côtes. Elle symbolise la crainte des orages et la pusillanimité.

Moulin à vent

Il se compose d'une tour en pierre ou en bois, à laquelle sont adaptées des ailes mobiles placées presque verticalement ; la charpente de la tour est soutenue par une forte pièce de bois qui la traverse en partie, et forme un pivot autour duquel elle peut tourner elle-même, afin de présenter toujours les ailes au vent le plus favorable. Celles-ci, au nombre de quatre, sont munies de voiles qu'on étend à volonté.

Dès l'an 650, les Arabes se servaient de moulins à vent ; des pèlerins les importèrent d'Orient vers 1050.

Sous le régime féodal, on nommait *moulin banal* celui où les vassaux demeurant dans l'étendue d'une seigneurie étaient obligés de venir moudre leur blé, en payant au seigneur un *droit de mouture*. De là, l'introduction du moulin à vent dans le blason.

Un moulin à vent est l'emblème héraldique de la famille DU MOULIN.

Mouton

Symbole de la douceur et de la vie champêtre. Cet animal est représenté passant et de profil.

Mouton à piloter

Masse de fer ou grosse pièce de bois garnie de fer, qu'on élève au moyen d'un appareil à coulisses appelé *sonnette*, et qu'on

laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer dans les terrains marécageux ou vaseux, sur lesquels on doit poser les fondations des édifices. Dans les Pays-Bas du Nord, le mouton est employé à piloter les digues. Il figure dans l'héraldique de ce pays.

Mouvant

Terme exprimant que des meubles quelconques tiennent au chef, aux flancs ou à la pointe de l'écu, dont elles semblent sortir.

Mûrier

Arbre originaire de la Chine, dont la tige se divise en branches éparées et nombreuses, qui forment cependant une tête arrondie. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, un peu échancrées en cœur, aigües à leur extrémité, dentées sur leurs bords, entières et souvent découpées sur le même arbre; elles sont d'un vert luisant, glabre. Il s'agit ici du mûrier blanc le plus répandu dans nos contrées d'Europe.

La feuille du *mûrier* paraît dans quelques blasons.

Cet arbre est l'emblème de la prudence et de la sagesse, parce qu'il ne produit ses feuilles qu'après tous les autres arbres et après les frimas et la gelée.





N

Nacelle

Petite barque représentée avec deux rames, qu'on voit quelquefois dans les écus des familles de Flandre et de Hollande.

Nageant

Attribut des poissons posés horizontalement dans l'eau.

Naissant

Expression s'appliquant au lion, à l'aigle, au cerf ou à tout autre animal, qui montre seulement la moitié supérieure du corps et qui semble sortir soit du champ, soit d'une fasce ou du chef.

Nard

Gazon de petite taille, à racine fibreuse, menue et vivace, portant des chaumes grêles, raides, de 15 à 20 centimètres de hauteur, formant des touffes et garnis de feuilles piquantes; les fleurs, d'un vert violacé, sont réunies en épis simples unilatéraux.

Comme exemple probablement unique, citons le blason des LÉONARD DE SAINT-CYR, en Limousin : *d'or, à une plante de nard de sinople, fleurie d'argent, posée en pal, sommée d'un croissant de gueules et accostée de deux lions affrontés de sable.*

Naturel (au)

C'est la couleur naturelle des personnes, des animaux, des objets et des plantes.

Navet

Plante légumineuse bisannuelle, à racine charnue, en forme de fuseau rempli vers le haut, d'une saveur douce, agréable et sucrée, à feuilles radicales, oblongues et couvertes de poils rudes.

Le *navet* figure posé verticalement dans l'écu du pays de Waës, en Flandre: c'est l'emblème de la culture maraîchère très prospère de cette contrée. Plusieurs villages et quelques familles du pays de Waës ont placé un *navet* dans leur blason.

C'est l'emblème parlant de la famille NAVÉA ou NAVEAU, de l'ancienne principauté de Liège.

Navire

Il est représenté de profil avec ses agrès, ses voiles et son pavillon. Sur les tombeaux des premiers chrétiens, le navire désigne le port de salut. (voir VAISSEAU.)

L'*Ordre du Navire* ou de la *Coquille de mer* fut fondé en France par le roi Louis IX, en 1269, en mémoire de l'expédition qu'il allait entreprendre en Afrique dans le but de soulager les chrétiens et afin d'exciter la noblesse de France à grossir l'armée des croisés. Il le destina à récompenser les principaux seigneurs qui l'accompagnèrent. Après la mort de son fondateur, l'Ordre du Navire ne tarda pas à disparaître.

En 1382, Charles de Duras, roi de Naples, créa un *Ordre militaire de la Nef*, dit *Ordre du Navire* ou *Ordre des Argonautes de Saint-Nicolas*, afin de perpétuer le souvenir du couronnement de sa femme, la reine Marguerite. Ce prince se déclara chef et souverain maître de l'Ordre, et imposa aux chevaliers la règle de Saint-Basile. Aucun Pontife ne confirma cette institution qui disparut à la mort de son fondateur, survenue en l'année 1386.

Nébulé

Désigne la forme de fascés ou de bandes ondoyantes comme les nues.



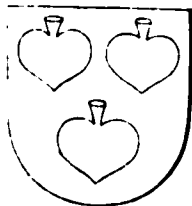
Néflier

VOIR FLEURS DE NÉFLIER.

Nénuphar (Feuilles de)

Ces feuilles, nommées aussi *feuilles de vivier* sont nageantes, larges, épaisses, arrondies, échancrées à leur base.

On rencontre maintenant en Transylvanie des noms de famille qui décèlent une origine frisonne tels que Adleff, Hidleff, Drotleff, Bertleff, etc. La terminaison en *leff* est une déviation de *lof*, qui est elle même une métathèse de *olf*. Cela permet de supposer qu'il y eut des Frisons parmi les premiers immigrants au moyen-âge, et ce qui renforce singulièrement cette conjecture, ce sont les feuilles du lis d'eau ou *nénuphar blanc* (*Nymphœa*) qui figu-



rent dans les armes de la ville d'Hermannstadt et que Jacob Grimm a décrites comme le symbole et l'image de la race frisonne. Dans le poème de Goëdroën, Herwic de Seelanden porte également le lis d'eau dans son blason. « Sèbleter swebent dar inne. » (Emile DE BORCHGRAVE. *Essai historique sur*

les colonies belges qui s'établirent en Hongrie et en Transylvanie, etc. 1870).

Dans le *Langage des fleurs*, le nénuphar blanc est l'emblème de l'éloquence, et le nénuphar jaune, celui du refroidissement.

Noix de galle

On donne ce nom à une excroissance produite sur les feuilles du chêne de l'Asie Mineure par la piqûre de certains insectes appartenant à divers ordres principalement au genre *Cynips*. Les galles ont tantôt la forme globuleuse et unie, tantôt la surface plus ou moins rugueuse. Elles sont d'un grand usage dans les arts, surtout dans la teinture.

En France, les familles DE GAI et GALBAUD DU FORT portent des noix de galle dans leurs blasons, et en Espagne (Biscaye) la famille DE AYASSASA.

Noué

Se dit : 1° De la queue fourchée d'un lion, lorsqu'elle a un ou plusieurs nœuds, en forme de houppes ;

2° Du pal, du chevron, de la fasce et de tout autre meuble qui paraît lié ou entouré d'un lien ;

3° De la bisse ou couleuvre dont le corps offre plusieurs circonvolutions entrelacées l'une dans l'autre.

Noureux

Indique des écots ou troncs d'arbres garnis de nœuds.

Nourri (au pied nourri)

On désigne ainsi des arbres, des fleurs et des plantes dont la racine est coupée.

On appelle aussi *fleur de lis au pied nourri*, celle qui n'a pas de queue.

Noyer

Grand et bel arbre, originaire des bords de la mer Caspienne, à feuilles alternes, pennées avec pétiole impair et dépourvues de stipules. Il produit un fruit estimé nommé *noix*.

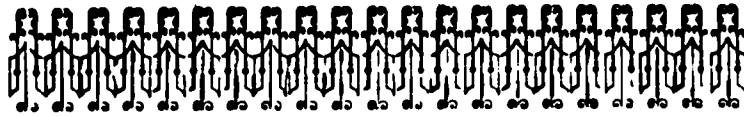
Le noyer est l'emblème de la confiance. D'après Wulson de la Colombière, il symbolise l'innocence persécutée, parce qu'il souffre les coups de bâton ou de pierres, sans périr.

Il figure dans les blasons des familles DE NOGARET et NOTTEBOHM (*noyer* en allemand *nottebohm*).

Nuée

Brouillard de vapeur d'eau, plus ou moins épais, suspendu dans l'atmosphère. La nuée est représentée dans sa forme et sa couleur naturelles.





O

Œil

Organe de la vision. Dans le blason, il est représenté de face et ouvert. L'œil est le symbole de l'attention et de l'affection.

Œillet rouge

Plante herbacée, vivace, à feuilles opposées, linéaires ; à tige d'un vert glauque, articulée, et se brisant toujours plus facilement aux nœuds qu'aux autres parties ; cette tige, plus ou moins rameuse, se termine par des fleurs isolées ou par des bouquets plus ou moins volumineux. La fleur se compose d'un calice tubulé à cinq dents, entouré à sa base de plusieurs écailles imbriquées ; cinq pétales étalés, dentés ou frangés à onglet long, dix étamines, deux styles ; une capsule s'ouvrant au sommet en plusieurs vulves.

C'était la fleur favorite des princes. En effet, le duc Charles de Gueldre dont le portrait existe de nos jours à l'hôtel de ville d'Arnhem (Hollande) et qui date du *xiv^e* siècle, porte un œillet à la main. Comment concilier ce fait avec la tradition qui veut que Augier de Busbecq, ambassadeur des empereurs Ferdinand I, Maximilien II et Rodolphe II en Turquie, ait rapporté cette plante de l'Orient en Europe ? Comment admettre l'opinion de Rapin, le *poète des jardins*, qui nous dit que « le premier qui rapporta l'œillet du rivage punique fut Charles d'Autriche, quand il alla faire la conquête de Tunis en 1535 ? »

Deux monuments artistiques viennent détruire ces assertions :

1^o Antoine de Bourgogne, comte de La Roche, en Ardenne, dont le superbe portrait peint par Hubert Van Eyck est un des plus beaux joyaux de la galerie Suermondt, à Aix-la-Chapelle, est représenté tenant un œillet épanoui dans la main droite. Antoine, appelé le Grand Batard de Bourgogne, mourut en 1504, âgé de 83 ans.

2^o Un portrait de Maximilien I^{er}, empereur des Romains, peint par Lucas Van Leyden et existant dans les galeries du Belvédère, à Vienne, représente ce souverain tenant un œillet à la main. Van Leyden mourut en 1533.

En outre, on sait que c'est au roi René que l'on doit en grande partie les règles de la culture de l'œillet et les principes d'après lesquels on distingue l'œillet vulgaire et commun d'avec l'œillet distingué, rare et précieux. Ce prince affectionnait particulièrement cette belle fleur; il en fit la fortune. Il mourut en 1480.

L'œillet rouge est l'emblème de l'énergie.

Oie

Oiseau palmipède représenté de profil dans l'écu. Il a le plumage gris cendré, mêlé de brun et de blanc; le bec jaune et les ailes courtes. La couleur des pattes est le jaune orangé.

On sait qu'au Capitole les oies avertirent les Romains de l'assaut que tentaient les Gaulois et que ce fut le salut de Rome: aussi le censeur fixait-il chaque année une somme pour l'entretien des oies. Elles symbolisent donc la *vigilance*. Rassemblées en troupe pour passer la nuit, le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble crient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât; ce qui a fait dire à Columelle que les oies étaient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme, et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée.

Oiseau

On nomme *oiseau*, celui dont l'espèce n'est pas indiquée.

Oiseau-lyre

Dont le nom australien est *Balangara*, est le plus bel oiseau de toutes les îles de l'Océanie. Il a la gorge glacée d'argent,

les ailes frangées d'un noir bleuâtre, le corps habillé de couleurs plus fraîches, plus irisées qu'un bloc de nacre sortant des eaux, les épaules châtoyantes et la tête ornée d'une aigrette magnifique. La queue de ce magnifique *Menure*, qui fait aussi partie des oiseaux moqueurs, formée de 16 plumes, semble avoir servi de modèle à Orphée pour inventer la lyre. Les deux plumes extrêmes, en effet, dessinent le contour précis de cet instrument et les plumes du milieu en figurent les cordes. Il est un des quatre emblèmes de l'écusson de l'Australie.

Oiseau de Paradis ou Paradisier

Genre de passereaux qui renferme des oiseaux remarquables par la magnificence de leur plumage; chez la plupart, les plumes des flancs, effilées et soyeuses, s'allongent en panaches plus longs que le corps et brillent des plus riches reflets. L'Oiseau de Paradis est originaire de la Papouasie et des îles voisines. Parmi les espèces les plus remarquables, on cite l'*Oiseau de Paradis émeraude*, grand comme une grive, à tête jaune, corps marron, gorge émeraude, panache jaune d'or. Il paraît seulement dans quelques écus de la noblesse russe.

L'Oiseau de Paradis est le symbole du vrai chrétien qui n'aspire qu'au ciel. On peut le prendre comme le symbole du zèle chrétien tachant de convertir les infidèles.

Olivier

Arbre à feuilles toujours vertes, ovales, opposés, d'un vert foncé, luisantes en dessus, d'un vert blanchâtre en dessous, à fleurs monopétales, analogues à celles des jasmins; son fruit ovale est l'*olive* bien connue.

L'olivier est l'emblème de la paix, de l'obéissance, de la douceur et de la concorde.

Selon Wulson de la Colombière, il est l'emblème de l'espérance; de miséricorde et de pardon à cause de sa douceur; de pureté, de charité et de dévotion, parce qu'il sert à entretenir le feu sacré devant les autels. L'olivier signifie aussi la vérité, parce que semblable à l'huile, cette qualité surmonte toujours le mensonge et l'artifice. L'huile dénote parfois l'éternité.

Les familles de l'OLIVIER, OLIVIER et OLLIVIER portent cet arbre dans leurs écus.

Ombre de lion

Attribut d'un lion qui n'est que tracé au contour, au travers duquel on distingue l'émail ou les émaux du champ.

Ombré

Expression s'appliquant aux pièces dont l'ombre est d'un émail particulier.

Ombre de soleil

Image du soleil rayonnant, sans yeux, ni nez, ni bouche.

Onde

On donne ce nom à toute masse d'eau agitée qui occupe le bas de l'écu.



Ondé

Qualificatif des pals, des fasces, des bandes, etc., qui affectent une forme curviligne comme les ondes.

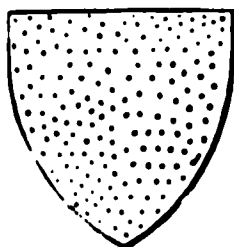
Onglé

Attribut d'un animal dont la *corne* des pieds est d'un émail autre que celui du corps.

Synonyme d'*armé* pour les carnassiers.

Or

Métal précieux qui a donné son nom à la couleur jaune héraldique. Il est représenté en gravure par un *pointillé*. L'or est l'emblème de la force, de la richesse, de la foi, de la pureté et de la constance.



(Symbole des couleurs.)

Selon Frédéric Portal, il symbolise l'amour et la sagesse, et par opposition, l'or dénote encore de nos jours, l'inconstance, la jalousie et l'infidélité. (*Symbolique des couleurs.*)

Orange

Fruit de l'oranger qui a donné son nom à un émail moderne adopté dans l'héraldique de la Grande-Bretagne. Cet usage a été suivi par l'Allemagne. La couleur *orange* est représentée en gravure par des hâchures diagonales se croisant dans l'écu. D'après Frédéric Portal, l'orange dénote la dissimulation et l'hypocrisie.

Oranger

Arbre originaire de l'Asie orientale, à cime arrondie, à taille assez haute, à rameaux anguleux, à feuilles oblongues, aigües, dentelées sur le bord, à pétiole légèrement ailé, toujours vertes ; à fleurs blanches, d'un parfum suave.

L'oranger est l'emblème de la générosité. Sa fleur est le symbole de la douceur et de la virginité ; c'est ce qui lui a valu le privilège de former le bouquet des jeunes mariées.

Ordres de chevalerie

Parmi les ordres de chevalerie les plus curieux des temps passés, nous citons :

ORDRE DE LA DAME-BLANCHE. — C'était une association fondée le 11 avril 1399 par le maréchal de Boucicaut pour la défense des dames et des damoiselles, et composée de 13 chevaliers qui, pour signe de reconnaissance, devaient porter au bras « une targe d'oresmaillée de vert à tout une dame blanche dedans ». Cet Ordre limité à une durée de cinq ans par le fondateur lui-même ne lui survécut pas.

ORDRE DE LA DÉLIVRANCE. — Le baron de Neuhoff, élu roi de Corse, sous le nom de Théodore 1^{er}, fonda, à Sarthène, en septembre 1736, l'Ordre *della liberazione* ou de la *Délivrance*, dont il se déclara le grand-maître et en nomma les chevaliers. En moins de deux mois, l'Ordre ne compta pas moins de quatre cents membres. Chaque chevalier, au moment de son admission, payait une somme de mille écus d'or dont il recevait l'intérêt à dix pour cent. (*Revue Britannique*, année 1855, p. 650.)

ORDRE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ET DE SAINT-LAZARE, EN FRANCE. — L'ordre de Saint-Lazare remontait à une ancienne association de chevaliers hospitaliers établie ou continuée à Jérusalem lors des Croisades, puis transférée en France par les rois Louis VII et Saint-Louis. En 1607, Henri IV avait réuni à cet Ordre celui de Notre-Dame du Mont-Carmel qu'il venait de fonder et avait nommé le marquis de Néréstang, grand-maître de ces deux ordres réunis. Sous Louis XIV, Louvois avait succédé à Néréstang, et après la mort de son ministre de la guerre, le roi donna à Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, la grande maîtrise vacante. Un tableau conservé au musée de Versailles représente la cérémonie de la prestation de serment faite entre les mains du roi, dans la chapelle de Versailles, par le marquis de Dangeau, le 18 décembre 1695, pour sa prise de possession de la grande-maîtrise ; ce tableau, peint par Antoine

Pezey, a été gravé par Sébastien Leclerc. On voit encore au Musée de Versailles le superbe portrait de Dangeau par Hyacinthe Rigaud : la planche exécutée d'après le portrait est un des chefs-d'œuvre de Pierre Drevet. Dangeau y est représenté sous le costume de grand-maitre de l'Ordre ; le manteau de cet ordre était de velours amarante doublé de satin vert, enrichi d'une broderie d'or, composée des divers attributs des deux ordres, c'est-à-dire de doubles M M et de doubles L L entrelacés avec des S S ; de fleurs de lis, de croix de chevalier et de trophées d'armes tant de terre que de mer. Ce splendide manteau recouvrait une soubreveste de moire d'argent sur laquelle était cousue une grande croix d'amarante et de vert. La coiffure se composait d'une toque à l'antique de velours amarante, avec une aigrette de plumes de héron, fixée par une agraffe en diamants. Dangeau portait en outre, le cordon bleu de l'Ordre du Saint-Esprit dont il était chevalier. Lorsque le marquis fut revêtu de la grande-maitrise, il songea aussitôt à accroître l'importance et l'utilité de son Ordre. Fontenelle, Duclos, d'Alembert, Saint-Simon lui-même, qui a souvent maltraité Dangeau dans ses *Mémoires*, s'accordent pour dire qu'il contribua à la fondation de plus de 25 commanderies nouvelles ; que lui-même faisait un très noble usage de sa commanderie magistrale dont il employait les revenus à faire élever gratuitement, dans une grande maison de la rue de Charonne, à Paris, 20 jeunes gentilshommes pauvres que l'on appelait les *élèves de Saint-Lazare*, et qu'il fit admettre, en outre, dans cet établissement, d'autres jeunes gens qui sans être distingués par la naissance, annonçaient des talents dignes d'être cultivés. Duclos fut au nombre de ces élèves surnuméraires ; il avait reçu la première éducation dans cette excellente école, et ajoute d'Alembert, dans son *Eloge* de l'abbé de Dangeau, frère du marquis, « il en parlait souvent avec la plus vive reconnaissance ».

« Le marquis et l'abbé de Dangeau, écrivait Duclos, étaient vraiment des gens de lettres. »

A la mort de Dangeau, arrivé en 1720, les soins donnés à l'Ordre de Saint-Lazare par le marquis et par l'abbé son frère, en avait tellement rehaussé l'éclat que pendant les années qui suivirent et jusqu'à la suppression de cet Ordre, compris plus tard dans l'abolition de tous les Ordres militaires et religieux, la grande-maitrise de Saint-Lazare ne fut plus donnée qu'à des princes du sang. Le duc d'Orléans, fils du Régent, le duc de Berry et le comte de Provence (depuis rois sous les noms de Louis XVI et de Louis XVIII) en furent les derniers chefs. Le

marquis de Dangeau était né en 1638 dans la province du Bas-Perche.

ORDRE SOUVERAIN DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM OU DE MALTE. — En l'an 1048, quelques riches marchands d'Amalfi (Italie) qui trafiquaient en Palestine, bâtirent à Jérusalem une église nommée Sainte-Marie-Latine, à laquelle se joignirent un monastère, puis un hospice sous le vocable de Saint-Jean, évêque d'Alexandrie, destiné à recevoir les pèlerins de la nation italienne. Sous le nom immortel d'*hospitaliers*, les frères servans de l'hospice recueillaient et soignaient les croisés malades ou blessés. Gérard dit Gérard Tunc, recteur de l'Hôpital, songea à donner de la stabilité à la nouvelle institution, en engageant ses frères hospitaliers à prendre l'habit religieux ; il reçut lui-même du patriarche de Jérusalem, le manteau noir orné d'une croix de toile blanche et prononça les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ses frères en firent autant, suivirent la règle de Saint-Augustin et jurèrent de protéger les pèlerins contre les attaques des infidèles. Gérard gouverna la maison avec le titre de *Prévôt* et de *Gardien* et devint ainsi le premier chef de cette milice qui joua un si grand rôle dans l'histoire de la chrétienté.

Par sa bulle du 15 février 1113, le Pape Pascal II approuva l'Ordre naissant et voulut qu'à la mort de Gérard, les *frères seuls* eussent le droit de lui donner un successeur. Il décida, en outre, que les hopitaux fondés à la voix de Gérard, dans diverses contrées du monde, et notamment en Provence, en Italie, en Sicile, demeureraient sous l'obéissance du maître de l'Ordre. Cette bulle fut confirmée en 1120, par le pape Calixte II.

Chassés de Jérusalem, les chevaliers de l'Ordre se réfugièrent d'abord à Margat, à Saint-Jean-d'Acre (1191), puis en Chypre (1291), et finalement à Rhodes vers 1312. Ils prirent alors le titre de Chevaliers de Rhodes. Les Turcs sous Soliman, les ayant de nouveau battus et chassés de cette île, l'Ordre obtint de l'empereur Charles V, le 24 mars 1530, à titre de fief noble, libre et franc, l'île de Malte et ses dépendances, et prirent le nom de Chevaliers de Malte.

Après la prise de cette île par Bonaparte, en 1798, et l'abdication du grand-maitre Ferdinand de Hompesch, les chevaliers offrirent la grande-maitrise à Paul I^{er}, empereur de Russie, qui l'accepta avec l'approbation du pape. A la mort de Paul, Jean de Tommasi fut élu à sa place. Il mourut en 1805 et jusqu'en 1879, l'Ordre fut administré par un Lieutenant du Grand-Magistère et son conseil résidant à Rome. Le 28 mars 1879 le pape rétablit la grande-

maitrise dans la personne du prince Jean-Baptiste Ceschi di Santa Croce actuellement à Rome.

ORDRE TEUTONIQUE. — L'Ordre fut fondé en 1190, devant Saint-Jean-d'Acres, par quelques citoyens de Lubeck et de Brême. Ses membres n'étaient d'abord qu'hospitaliers et dévoués uniquement à secourir les blessés et les malades. Bientôt, ils devinrent militaires et chevaliers comme ceux des deux autres Ordres de Saint-Jean et du Temple. Ils portaient une croix noire sur un manteau blanc et vivaient sous la règle de Saint-Augustin. En Europe, ces anciens hospitaliers devinrent de terribles guerriers. Au XIII^e siècle, ils asservirent la vieille Prusse orientale et occidentale pour la convertir au christianisme, puis la Poméranie, la Nouvelle-Marche et la Poméranie. Plus tard, l'Ordre guerroya contre la Pologne et la Lithuanie. Il absorba en Livonie l'Ordre des Chevaliers du Christ ou Porte-Glaives Riches, puissants, les chevaliers, en temps de paix, fondaient des villes : Kœnigsberg, Marienbourg, etc.; achetaient des pays entiers : le Brandebourg, l'Esthonie, la Samogitie, etc. Mais vers le milieu du XV^e siècle, quelques nuages commencèrent à s'amonceler et à menacer cette fortune inouïe. En 1441, les villes d'Elbing, Thorn, Kœnigsberg et Dantzick secouèrent le joug de l'Ordre. En 1466, la Prusse occidentale échappa à leur domination. La moralité des chevaliers se relâchait de plus en plus. La Réforme vint et jeta la discorde parmi eux. Le grand-maitre Albert, margrave de Brandebourg, rompit ses vœux, se fit luthérien et, en 1526, épousa la fille du roi de Danemark. Son exemple fut suivi par un grand nombre de chevaliers. Alors un Chapitre général élit pour grand-maitre, à sa place, Walter de Plettenberg; mais la décadence ne s'arrêta plus. Vers 1550, l'Ordre perdit la Livonie. Les grands-maitres ne furent plus que les protégés ou les représentants des souverainetés germaniques. En 1805, l'empereur d'Autriche prit le titre de grand-maitre; en 1809, Napoléon supprima l'Ordre dans les contrées allemandes qu'il avait conquises et médiatisées.

L'Ordre Teutonique avait fondé Marienbourg, ville industrielle située sur la route de Berlin et de Dantzick à Kœnigsberg, sur un bras de la Vistule qu'on nomme le Nogath. En 1864, elle comptait environ 5.600 habitants. Il avait dans cette ville un château superbe, le somptueux palais des Grands-Maitres, bâti vers 1267, rebâti depuis, restauré en 1815 par le prince de Prusse, depuis roi, sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. On y comptait, parmi les merveilles de l'Europe, une colonne de granit qui supporte seule toute la voûte de la salle du Chapitre,

le *Gross remter*. Sur l'indication d'un traître, les Polonais lancèrent en 1410 un boulet contre cette colonne. Peu s'en fallut que du coup la voûte n'écrasât le Grand Maître et son Conseil. Mais le boulet ne fit qu'effleurer la colonne et alla se perdre dans un angle de la cheminée où il est encore captif. Le *Magasin pittoresque* de 1864, page 321, a publié une vue du château-fort des chevaliers à Marienbourg, d'après un dessin de Grandière.

ORDRE DE L'ÉTOILE DE GOUROU-GOVING-SING. — Le général français Jean-François Allard, généralissime des armées de Runjet-Sing, roi de Lahore, mort en 1839, avait institué, à l'instar de la Légion d'honneur, une décoration dont Runjet-Sing était fort avare et qui était très recherchée. C'était l'*Étoile de Gourou-Goving-Sing* que l'on suspendait à un ruban orange. Ce Gourou-Goving-Sing était en grande vénération parmi les Seikhs qui avaient pour lui autant de respect que les Musulmans en ont pour Mahomet. Le général Allard avait aussi fait adopter pour l'armée des Seikhs un drapeau tricolore. (J.-J.-E. Roy. *Voyage dans l'Inde anglaise*, 1866.)

Oreille humaine

Organe de l'ouïe représenté de face. C'est le symbole héraldique parlant de la famille D'OREY, en Lorraine.

Orfraie ou Pygargue d'Europe

Est un grand et bel oiseau qui atteint presque la taille de l'aigle royal, c'est-à-dire un mètre environ. On le rencontre dans toute l'Europe et en Afrique. Il passe sur nos côtes en automne, en poursuivant les bandes d'oies et de canards qui émigrent vers le Sud ; on le revoit au printemps, lorsqu'il retourne vers le Nord.

L'orfraie est reconnaissable à son plumage brunâtre, à sa queue d'abord noirâtre et tachetée de blanc, puis blanchissant avec l'âge, et à la barbe de plumes qui lui pend sous le menton.

Oriflamme

On commence à voir paraître cette bannière dans les armées françaises sous le règne de Louis-le-Gros. C'était un étendard de soie attaché au bout d'une lance ; il était d'un *vermeil samit à guise de gonfanon à queues et avait autour des houppes de soie verte*. On le déposait, en temps de paix, sur l'autel de Saint-

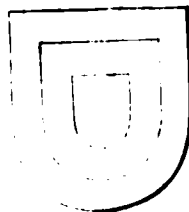
Denis, parmi les tombeaux des rois, comme pour avertir que, de race en race, les Français étaient fidèles à Dieu, au prince et à l'honneur. Saint-Louis prit cette bannière des mains de l'abbé en 1270 pour aller en Afrique. Il reçut, en même temps, l'escarcelle (ceinture) et le bourdon de pèlerin.

Le nom populaire de cet étendart lui était venu des flammes brodées en or, qui parsemaient son étoffe de soie rouge ou couleur de feu, et qui avaient fait dire *Or y flambe*. De là : *Or y flamme*, *oriflamme*, et enfin l'*Oriflamme*. La vertu merveilleuse qu'on lui attribuait le faisait conserver précieusement dans l'église abbatiale du Moustier-royal. La dignité de Porte-Oriflamme était une des premières du royaume; elle était à vie. (DAURIGNAC.)

Orle ou Ourlet

Filière qui n'a que la moitié de la largeur de la bordure, laquelle moitié supprimée est l'espace ou vide entre cette pièce et le bord de l'écu.

En *orle*, se dit des merlettes, des animaux ou des objets posés dans le sens de l'orle ou qui suivent la direction des bords de l'écu; mais on doit préférer l'ancien terme *ourlet*. Ainsi en exprimant des besants posés en orle, nous disons : un *ourlet de besants*.



Orme

Arbre indigène à feuilles alternes, simples, dentées en scie, un peu rudes; fleurs fort petites disposées le long des rameaux en paquets, de couleur rougeâtre.

La ville de Vienne, en Dauphiné, porte un *orme* dans son blason. Cet arbre fut adopté par les bourgeois de cette ville, comme emblème héraldique, parce qu'ils se rassemblaient devant l'église de Saint-Pierre, sous un orme séculaire et que ce fut là qu'ils se ligèrent, pour réclamer leur charte communale, au moyen-âge.

Ortie

D'après un *Langage des fleurs* du xvi^e siècle, l'*ortie* est l'emblème de la trahison; mais plus tard elle désigna la cruauté.

Trois feuilles d'ortie sur champ de gueules figurent dans l'écu du duché de Holstein.

Gérard de Holstein, cadet de la maison comtale de Holstein, l'un des plus valeureux guerriers du xiv^e siècle, portait : de

gueules à la feuille d'ortie d'argent, dont la figure ressemble à une pierre qui éclate, et a fait croire à quelques blasonneurs que c'était une *pierre de tonnerre*. (GELRE, héraut d'armes. *Armorial manuscrit de 1334-1374*.)

Otelle

Ancien mot gaulois signifiant *amande pelée*. Au moyen-âge c'était le nom d'une espèce de lance. En héraldique, l'*otelle* est une figure ovale et pointue que les uns prennent pour un fer de lance; les autres pour des noyaux d'amande. La maison DE COMMINGES, par exemple, porte : *de gueules, à quatre otelles d'argent posées en sautoir*.

Le sceau de Bernard, comte de Comminges, appendu à une quittance de gages du 19 février 1302, donnée à Paris, porte une *croix pattée* sur un champ de rinceaux. D'autres sceaux du même personnage portent aussi une *croix pattée* dont on a fait erronément quatre *otelles* ou amandes. (*Titres scellés de Clairambault*).

Ours

Animal de grande taille, aux formes trapues, aux membres épais, à la tête un peu forte, avec un front convexe, et terminée par un museau assez mince.

Il est représenté de profil. On le dit *passant*, quand il semble marcher ; *levé*, lorsqu'il est debout sur ses deux pattes de derrière ; *allumé* ou *armé* quand son œil ou ses griffes sont d'un émail particulier.

Le pelage de l'ours est d'un brun foncé.

L'ours est non seulement sauvage, mais solitaire ; il fuit par instinct toute société, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès et ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieil arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile. Il s'y retire seul et y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant, il n'est point engourdi, ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte. Il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin et ne fuit pas à l'aspect de l'homme. Il est susceptible de certaine éducation quand il est pris jeune seulement. En Asturies, on rencontre beaucoup d'ours.

Il est le symbole de la prévoyance. Il se garantit de l'intempé-

rie de l'air, en se retirant dans les cavernes pendant la nuit ; lorsqu'il n'y a point de retraite, il choisit les bois et s'y construit une hutte.

Selon Wulson de la Colombière, l'ours est un animal paresseux, pesant, solitaire et grossier, mais courageux et vaillant. Nous croyons que cet animal désigne une contrée montagneuse et boisée. Il est le symbole héraldique de quatre cantons de la Suisse et des villes de Berne et de Madrid. On le voit quelquefois dans les blasons polonais, notamment dans celui des DEMBINSKI. Le célèbre peintre David TENIERS, issu d'une famille patricienne d'Ath (TASNIER ou TENIERS), avait pour armes : *d'or, à l'ours rampant au naturel, accompagné de trois glands de chêne de sinople.*

Dans l'abbaye de Saint-Ghislain, en Hainaut, on nourrissait un ours et un aigle qui sont devenus les supports de l'écu de ce monastère.

L'ours a donné naissance aux ordres de chevalerie suivants :

1° *L'Ordre de l'Ours*, fondé par Sigismond, duc d'Anhalt, dans ses Etats vers l'an 1382 ; on ignore la teneur des statuts qui le régissaient. Il fut aboli et remplacé le 18 novembre 1836 par l'Ordre d'Albert l'Ours. Le bijou de cet ordre montre un ours passant.

2° *L'Ordre de l'Ours* ou *Ordre de Saint-Gall*, créé à Saint-Gall en 1213, par Frédéric II, empereur d'Allemagne, en l'honneur de Saint Urse, qui fut un des soldats de la légion thébaine, et en reconnaissance de l'accueil que lui avait fait quelque temps auparavant l'abbé et la noblesse de la ville de Saint-Gall où il se rendait pour accomplir un vœu. Les chevaliers s'engageaient à défendre l'Eglise contre les attaques des infidèles. Cet ordre subsista jusqu'au moment où la Suisse se déclara indépendante et se constitua en confédération helvétique.

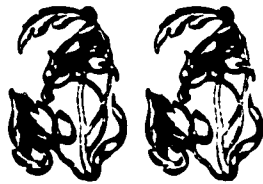
Outarde

Genre d'oiseaux échassiers : bec droit, conique, comprimé ou légèrement déprimé à sa base ; mandibule supérieure un peu voûtée vers la pointe ; narines ovales, ouvertes sur le milieu du bec ; pieds longs, nus ; trois doigts devant, courts, réunis à leur base et bordés par une membrane ; ailes médiocres, obtuses. L'outarde est le plus grand de nos oiseaux terrestres. C'est un oiseau pesant, plus propre à la course qu'au vol, d'un naturel farouche ; on a vainement tenté de l'appivoiser. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un roux jaunâtre, rayé de noir, et les parties inférieures blanches.

C'est le symbole héraldique de la famille AUTARD DE BRAGARD, en Dauphiné, ainsi que de la famille REPELAER, en Hollande.

Ouvert

Se dit : 1° des tours et des châteaux dont la porte est d'émail particulier ; 2° des compas posés en forme de chevron ; 3° des pommes de grenade dont une fente latérale montre l'intérieur d'un autre émail que le fruit.





P

Pairle

Meuble héraldique qui affecte la forme d'un *pal fourchu* (palus bisulcus), mouvant de la pointe de l'écu et se partageant au centre en deux branches égales s'étendant aux deux angles du même écu. Il a donc la forme d'un Y ou du Pallium des prélats romains. Le pairle est fréquent dans les blasons écossais. Il se voit dans l'écu de la ville d'Issoudun.

En pairle se dit de trois meubles ou pièces rangés dans le sens du pairle.

Paissant

Attribut d'un cheval, d'une vache, d'un mouton, d'une brebis ou de quelque autre animal, posé sur une terrasse qu'il semble brouter.

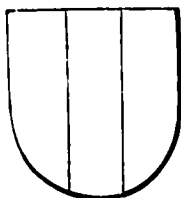
Pailé

Reproduction d'une bande d'étoffe arabe dite *sarraçinoise* qui a été rapportée des croisades. Cette étoffe tissée d'or était ordinairement fond vert ou de sinople (quand elle est d'autre couleur, on doit l'indiquer). Elle portait des ronds juxtaposés soit simples, soit doubles et reliés par une sorte de grecque. Au centre des animaux seuls, lions, panthères, aigles, etc., sont affrontés. Beaucoup de familles normandes qui prirent part à la première croisade, en rapportèrent ou y adoptèrent des armoiries fascées de six pièces. Ce n'est point dans un auteur sur le blason que M. Paul de Farcy, archéologue distingué, a trouvé la définition du pailé. « La tradition s'est perdue peu à peu et l'on « en est arrivé à ne pas savoir au juste ce que c'était, l'usage en « étant peu fréquent, mais les inventaires des trésors aux XIV^e et

« xv^e siècles mentionnent ces étoffes sarrazinoises qui étaient « dites de *paillé* comme dans l'*Armorial* de 1396, du héraut « Navarre (Thomas CARBONNEL). L'ornement était variable, essentiellement variable, comme le tissu de l'étoffe variant avec la « mode. Il est certain que le paillé du xii^e siècle ne ressemble « pas au paillé du xiv^e. Ce sont des étoffes précieuses ornées de « rinceaux, losanges, annelets, remplis à l'intérieur d'animaux « ou d'oiseaux souvent alternés ». Le *Dictionnaire de basse latinité*, par DU CANGE, définit en ces termes le paillé : *PALLIA : Aukeum, vel potius pannus sericus.* (Tapisserie, mais plutôt étoffe de soie). (Voir DIAPRÉ).

Pal

Le pal est une bande d'étoffe traversant verticalement l'écu, dont elle occupe en largeur deux parties sur les sept qui le composent. Du Cange fait dériver le mot pal de



pallea qui signifie un tapis ou une pièce d'étoffe de soie, et il dit que les anciens nommaient *pales* les tapisseries qui couvraient les murailles, qu'elles étaient d'étoffes d'or et de soie cousues, alternativement, un lé d'étoffe d'or, un lé d'étoffe de soie ; il ajoute que les anciens

disaient *paler* pour *tapisser* et que c'est de cet usage qu'on a créé les mots *pal* et *palé*. Dans quelques châteaux de France, on voyait autrefois de vieilles tapisseries d'étoffes d'or et de soie, par bandes perpendiculaires alternées.

Le *Pal*, *pau* ou *pieu*, représenté alésé et aiguisé par le bas dans l'écu n'est autre chose que le *palus* des Latins, c'est-à-dire, un *pieu* d'où est dérivé le mot français *palissade*. C'était une marque de juridiction féodale : le poteau ou pieu de péage, ce droit seigneurial si important au moyen-âge.

Selon Wulson de la Colombière, le *pal* ou *pieu* faisait partie de l'équipement de chaque soldat en campagne, qui était obligé de le *ficher* en terre pour clôturer un camp. Le pal plus étroit était nommé *vergette*, parce que les intervalles entre les pieux étaient remplis par des *verges* pour lier et rendre la clôture plus stable. En outre, il prétend que le pal était un instrument destiné à ébranler et mouvoir les corps lourds.

Les Romains décernaient une couronne de pals ou pieux aux généraux ou aux soldats qui avaient, les premiers, rompu ou franchi la palissade d'un camp. On nommait cet insigne *couronne vallaire*. C'était un cercle d'or surmonté d'un rang de pieux.

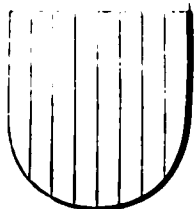
La Lorraine et le Luxembourg présentent, comme emblème

distinctif de quelques familles historiques, le *pal* ou *pieu aiguisé par le bas*. Au moyen-âge, chaque ville, chaque seigneurie était dans la nécessité de se protéger contre les incursions soit des Allemands, soit des Français. Dans ce but, on *palissadait* les limites des villes ou des châteaux. L'antique ville de Briey, en Lorraine, a conservé trois pieux aiguisés pour emblème. A l'appui de cette thèse, nous citons ci-après les maisons ou familles qui ont adopté ces pals, en souvenir de leur nationalité : les d'Anethan, les de Briey, les de Ficquelmont, les de Haulleville, les d'Hoffschmidt, les de Kulberg, les de Landre, les Les Vieux, les de Macheville, les de Papigny et les Vesque de Puttlingen.



Pal chevronné

Emblème d'origine essentiellement helvétique. La principauté, actuellement canton de Neuchâtel, a adopté le blason, quoique modifié en ses émaux, des comtes de Valengin qui portaient : *de gueules, au pal d'or, chargé de trois chevrons de sable*. Ces comtes de Valengin étaient de la maison d'Arberg. Les autres familles qui ont cet emblème en leur écu sont : les d'Erlach, les de Neuchâtel, les de Hobenberg, les de Pret et les de Saint-Charles. Elles portent toutes le pal chevronné, mais à émaux différents, comme marque de communauté d'origine.



Palé

Attribut d'un écu couvert de pals en nombre pair.

Palette

Planchette de forme elliptique, ordinairement en bois de noyer, dont se servent les artistes peintres pour étaler et mélanger leurs couleurs.

Le célèbre peintre Louis DAVID, créé chevalier de l'Empire par Napoléon 1^{er}, dont il était le peintre officiel, portait dans son blason : *d'or à un sénestrochère de carnation, tenant une palette de sable*.

Louis David, qui était chevalier de la Légion d'honneur, mourut à Bruxelles le 29 décembre 1825 et fut inhumé dans le cimetière catholique de Saint-Josse-les-Noode, où l'on voyait encore

en 1864, son épitaphe encadrée dans le mur de clôture de ce lieu de repos.

Palisse

Partie de la fourrure appelée *vair*, qui a la forme d'une cloche et l'émail d'azur. Le plus ancien ouvrage qui en fasse mention est le *Théâtre de la noblesse du Brabant*, par le roi d'armes Joseph VAN DEN LEENE (Liège, 1705).

La palisse est un des emblèmes particuliers de la Hesbaye.

Palissé

Terme indiquant qu'une fasce ou toute autre pièce est formée de pieux pointus par le haut ou de pals aiguisés enclavés les uns dans les autres.

Palme

Rameau ou branche du palmier asiatique.

Palmier

Grand arbre dont la tige simple, nue, appelée *stipe*, est couronnée à son sommet par un faisceau de feuilles dites *palmes*, très grandes, pétiolées, persistantes, digitées, pennées ou décomposées en un nombre plus ou moins considérable de folioles de formes variées. Son fruit est sec et charnu : le plus souvent c'est un drupe charnu ou fibreux contenant un noyau osseux et très dur.

Le palmier est l'emblème de la victoire, parce qu'il s'élève en raison du nombre croissant de ses fruits. Il symbolise aussi la justice, parce que son bois est incorruptible, tel que le caractère d'un juge inflexible et intègre.

Le palmier est, d'après H. Grimouard de Saint-Laurent, un emblème de victoire ; les vainqueurs, dans les jeux de la Grèce, recevaient une palme ; et sur les modestes cases (*loculi*) où furent ensevelis les corps des martyrs chrétiens, c'est encore une palme grossièrement tracée qui nous apparaît comme le signe certain de la victoire. (*Revue de l'Art chrétien*, t. 1, p. 508.)

Pamé

Attribut du dauphin ou de tout autre poisson représenté la bouche ouverte et privée de langue.

Pampre

Cep de vigne, orné de ses feuilles ; il paraît posé verticalement dans l'écu.

Pampré

Se dit du feuillage d'une grappe de raisin, lorsqu'il est d'émail particulier.

Panache

Plume d'autruche posée verticalement dans l'écu, et dont le sommet est légèrement recourbé. On donne aussi ce nom à la réunion de plusieurs plumes d'autruche formant bouquet et servant de cimier à un grand nombre de familles nobles. Le *panache* désigne la noblesse, parce qu'il surmontait le casque des chevaliers dans les combats et les tournois.

Paraché

Attribut d'un casque ou d'un chapeau orné de plumes d'autruche.

Panelle

Nom héraldique de la feuille du peuplier blanc. Les *panelles* paraissent seulement dans les écus des maisons illustres d'Espagne et des familles de Souabe et de Brunswick.

Panier

(Du latin *panarium*, parce que dans l'origine, il servait à transporter le pain) est représenté tel que le panier de ménage en osier. Comme exemple, citons la famille DE FÉROLLES, en Poitou, qui a pour blason : *de sable, à trois paniers d'or.*

Panthère

Elle a la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semé de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses ; le poil court ; la queue marquée de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

La panthère est le symbole de la félonie, de la vitesse, de la variété et du changement.

Paon

Oiseau originaire de l'Asie centrale, au bec en cône courbé, à base nue. Dans l'écu, il est posé ordinairement de profil, la tête surmontée d'une aigrette de trois plumes et la queue trainante. On dit que le *paon* est *rouant*, lorsqu'il est posé de front la queue relevée en éventail.

Si l'empire appartenait à la beauté et non à la force, le paon serait sans contredit le roi des oiseaux. Emblème de la *vanité*, il est sensible à l'admiration, dit-on le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes, c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges.

Les plumes de la queue, ou plutôt ces longues couvertures qui naissent à la fin du dos, sont en grand ce que celles de l'aigrette sont en petit ; leur tige est pareillement garnie, depuis sa base jusque près de l'extrémité, de filets détachés de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornées de ce qu'on appelle l'*œil* ou le *miroir* : c'est une tâche brillante, émaillée des plus belles couleurs jaune doré de plusieurs nuances, vert changeant en bleu et en violet éclatant, selon les différents aspects, et tout cela empruntant encore un nouveau lustre de la couleur du centre, qui est d'un beau noir velouté. La couleur la plus permanente de la tête, de la gorge, du cou et de la poitrine, c'est le bleu avec différents reflets de violet, d'or et de vert éclatant.

D'après Gastelier de la Tour, le *paon* est le symbole de la vanité. Ceux qui en portent en leur blason, peuvent l'avoir adopté après avoir vaincu un ennemi fier, frivole et orgueilleux.

Les auteurs sont très partagés sur l'origine de la *queue de plumes de paon* portée en cimier par d'illustres maisons d'Allemagne. Les uns prétendent que ce cimier indique la renommée ; les autres qu'il annonce la sublimité, la puissance et la grandeur. Cette dernière opinion nous paraît la plus plausible, parce que les *plumes de paon* n'étaient portées, au moyen-âge, que par les grandes maisons féodales de Germanie, telles que celles de Saxe, de Hornes, de Nassau, de Brabant, etc. (André DUCHESNÉ. *Histoire généalogique de la Maison de Béthune*).

Papelonné

Terme désignant un écu couvert de traits circulaires imitant les écailles d'une cuirasse. C'est aussi le qualificatif de certains meubles de l'écu chargés de ces ornements. Ainsi, on dit une croix, un pal de... *papelonné* de...

Papillon

Lépidoptère représenté montrant le dos et les ailes étendues. Le papillon est *mirailé* lorsque ses ailes ont des marques rondes d'émail particulier.

C'est le symbole de l'*âme libre et heureuse* s'élevant au-dessus de la poussière du monde. Les anciens avaient pour ce motif donné des *ailes de papillon* à l'âme dégagée de son enveloppe terrestre. Dans l'inconographie antique, il avait la signification de l'immortalité, à cause de ses diverses métamorphoses.

Dans la science moderne, le papillon est l'emblème de l'étourderie, de la légèreté et de l'inconstance. On prétend que ceux qui en portent dans leur écu, ont vaincu des ennemis entachés de ces défauts.

Voici l'opinion de Wulson de la Colombière : « Les curieux et « presomptueux sont comparez aux papillons qui se bruslent à la « chandelle ; ils sont aussi semblables aux envieux et meschans, « car bien souvent voulant esteindre la chandelle, ils se bruslent « et se tuent eux-mesmes. »

Pâquerette ou petite Marguerite

Jolie plante, à racines vivaces, fibreuses ; à feuilles radicales, spatulées, entières ou à peine dentées, du centre desquelles s'élève une hampe nue, terminée par une seule fleur qui est variée et jaune. On la voit en fleur dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques* d'où son nom.

Etienne PASQUIER, né à Paris en 1527, avocat-général en la Chambre des Comptes, mort le 29 août 1615, s'illustra par ses écrits, notamment par ses *Recherches sur la France*, qui furent récompensés par des lettres de noblesse du 2 mars 1574, avec ce blason : *d'azur, à trois pâquerettes d'or.*

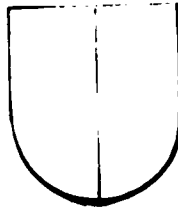
La pâquerette est l'emblème de l'innocence.

Paré

Se dit d'un dextrochère ou d'un foi dont le bras est revêtu d'une étoffe d'émail différent.

Parti

Division de l'écu ou de tout symbole en deux, par un trait perpendiculaire.



Partitions

On en distingue quatre : le *parti*, le *coupé*, le *tranché* et le *taillé*.

Passant

Attribut des animaux qui semblent marcher dans l'écu.

Passé en croix ou en sautoir

Se dit de deux pièces ou emblèmes posés en croix ou en sautoir l'un sur l'autre.

Patenôte

La patenôte, en vieux français *patenostre*, désigne un chapel. Ce terme est dérivé des mots latins *pater noster*.

C'est l'emblème héraldique de la famille DE LHERMITE.

Patin

Chaussure dont on se sert pour glisser sur la glace, et qui est formée d'une semelle de bois au milieu de laquelle est fixée, dans toute sa longueur, une lame d'acier placée de champ, recourbée à la pointe et droite au talon. Cette chaussure se fixe sous chaque pied, à l'aide de courroies et de boucles.

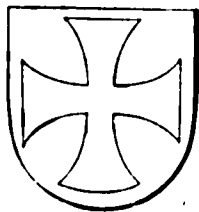
Dans l'écu, le *patin* est représenté posé verticalement et vu de côté, la pointe en l'air. C'est un emblème particulier aux Hollandais et aux autres peuples du Nord.

Patriarcale

Se dit d'une croix haute, à deux traverses, la première moins longue que la seconde.

Patte

De quadrupède est représentée les ongles vers le bas de l'écu. Quand la position de la patte est différente, on doit la spécifier par l'attribut de *levé*. Les pattes des oiseaux sont nommées *membres*.



Patté

Se dit de la croix, du sautoir et d'autres meubles dont les branches s'élargissent, en forme curviligne, à leurs extrémités.

Peautré

Terme indiquant que la queue du dauphin ou d'un autre poisson est d'un émail différent de celui du corps.

Pégase

Selon la mythologie, le Pégase est un cheval ailé qui naquit de Neptune et de Méduse. Persée le monta pour combattre la Chimère. D'un coup de pied, Pégase fit sortir de l'Hélicon la fontaine de l'Hippocrène, où les poètes venaient, dit-on, puiser l'inspiration. Il est donc le symbole de l'essor du génie poétique ; on suppose qu'il porte les poètes dans l'espace jusque sur l'Hélicon.

Il est rare dans l'art héraldique où il est représenté toujours élané, les ailes déployées. Il paraît dans les écus des DE BAILLARD-DEL DE LAREINTY, des LARENG, des LIGIER et des O'QUIN, en France.

Peigne

Instrument de buis, de corne, d'écaïlle, d'ivoire, etc., taillé des deux côtés en forme de dents, et qui sert à démêler les cheveux et à nettoyer la tête. On voit fréquemment cet emblème dans les écus de la noblesse ancienne de Frise.

Peigne de cheval

Peigne métallique à dos arrondi et percé d'un trou circulaire, qui se termine par un rang de pointes ou dents. Très rare en héraldique.

Guillaume DE MAILLEN, gentilhomme du comté de Namur, figura au tournoi d'Andenne en l'an 1202, et suivit, en qualité de *grand écuyer*, Baudouin IX, comte de Flandre, dans son expédition d'Orient. Il mit sur son écu d'or, comme marque distinctive de sa dignité, les *trois peignes de chevaux de gueules*, que ses descendants ont conservé jusqu'à nos jours. (BON DE STEIN D'ALTENS-TEIN. *Annuaire de la Noblesse de Belgique*.)

Pélican

Oiseau figuré de profil dans son aire, les ailes étendues comme s'il prenait l'essor, se béquetant la poitrine pour nourrir ses petits, au nombre de trois, de son sang. On nomme *pitté* les gouttes de sang qui semblent sortir de sa poitrine, lorsqu'elles sont d'un autre émail que celui de l'oiseau.

Le pélican est le symbole de l'amour du souverain pour son peuple ; il désigne aussi la tendresse des père et mère pour leurs enfants. Dans l'iconographie chrétienne, le pélican désigne la miséricorde et la charité.

Le *Pélican*, emblème de Jésus crucifié, *ne nourrit pas* ses petits du sang qui coule de sa poitrine entr'ouverte ; mais, *morts*, il les arrose de ce même sang pour leur rendre la vie. C'est ainsi qu'il fut toujours représenté jusqu'au xvii^e siècle qui innova tant de choses et modifia, en substituant *O fons pietatis*, les premières paroles de cette belle strophe de saint Thomas d'Aquin :

Pie pelicane, Jesu Domine,
Me immundum munda tuo sanguine,
Cujus una stilla salvum facere
Totum quid ab omni mundum scelere.

(*Revue de l'Art chrétien*, article de X. BARBIER DE MONTAULT, t. III, p. 423.)

Pelle

Instrument agricole formé d'une plaque métallique en fer, carrée, arrondie et coupant à son extrémité et fixée à un long manche de bois. La *pelle* paraît posée verticalement dans l'écu.

Penché

Voir ETOILE et MAILLET.

Pendants

Parties saillantes, de forme triangulaire, sous la tringle du lambel, au nombre de deux, trois, quatre, cinq, six, etc. On nomme le nombre de pendants, lorsqu'il y en a deux ou plus de trois.

Pensée

Jolie fleur à trois couleurs (violet, jaune et blanc), et à cinq pétales, qui appartient au genre violette. On a fait de la Pensée le symbole de la Trinité, à cause de ses trois couleurs, ou de ses pétales étalés, offrant par leur disposition, l'apparence d'un triangle, de là son nom vulgaire d'*Herbe de la Trinité*. Dans le *Langage des fleurs*, elle est l'emblème du souvenir.

La Pensée désigne aussi l'amour envers Dieu et la charité envers le prochain.

François QUESNAY, né à Mercey, près de Versailles en 1694, mort en 1774, chef de l'Ecole des *Physiocrates* ou *Economistes*.

ruraux, chirurgien ordinaire de Louis XV, puis son premier médecin, fut anobli et aimé du roi qui plut à choisir pour lui les emblèmes de son blason : *trois fleurs de pensée*, avec cette devise : *Propter cogitationem*. Quesnay était en outre secrétaire-perpétuel de l'Académie de chirurgie de France.

Pépin

Nom vulgaire des graines contenues au centre des fruits succulents, tels que pommes, poires, melons, etc. C'est une semence recouverte d'une tunique lisse, épaisse et coriace.

La famille PÉPIN porte trois *pépins* dans son blason.

Percé

Les fers de chevaux, moyeux de roues, molettes d'éperon, quintefeilles, rais d'escaboucles, rustres et bris-d'huis sont toujours *percés* *circulairement*. On ne l'exprime point en blasonnant. Mais si on voit dans les armoiries d'autres pièces ouvertes en rond, on dit qu'elles sont *percées*.

Perché

Qualificatif des oiseaux posés sur les branches d'arbres, sur les fleurs et bâtons.

Perdrix

Il y a deux espèces : la grise et la rouge. La perdrix grise propre à nos latitudes est d'un naturel plus doux que la rouge et n'est point difficile à apprivoiser ; lorsqu'elle n'est point tourmentée, elle se familiarise aisément avec l'homme. Les perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre elles, car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande qu'on appelle *volée* ou *compagnie*.

La perdrix grise est de la grosseur d'un gros pigeon, la tête petite, le bec court, un peu voûté, les ailes courtes. Elle se distingue par le roux clair qui occupe le dessus de sa tête, et par un croissant, roux-marron sur l'abdomen. Son plumage est gris, mélangé de diverses couleurs.

La Perdrix est le symbole de la lascivité. Mais elle dénoté aussi la sociabilité et la solidarité parce qu'elle vit en compagnie sous un chef qui fait souvent le guet et donne l'alarme en cas de surprise. Son naturel est défiant et craintif.

Péri

Se dit d'un meuble de très petite proportion, qui se trouve au centre de l'écu. On le nomme qu'après les pièces du champ. *Péri* indique plus communément la position d'un petit bâton, alésé à chaque bout, posé en bande ou en barre ; il sert de brisure et se place pareillement au centre de l'écu.

On dit aussi en abime. (Voir ABIME.)

Perroquet

Oiseau d'Egypte et des Indes paraît de profil dans l'écu, arrêté et les ailes non éployées. Son émail est le sinople, son bec et ses pattes sont de gueules.

Pline nous apprend que le nom *psittacus* donné par les



Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*. Les Portugais qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes d'Afrique, trouvèrent la Guinée et toutes les îles de l'Océan Indien, peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe. Ce furent les seuls animaux que Co-

lomb trouva dans la première île où il aborda en Amérique.

Avant cette époque, on trouva des perroquets dans une île du Nil, entre Syène et Méroé, quoique tous les autres vinsent des Indes.

Le perroquet vert des héraldistes est celui de l'Orient.

Le perroquet désigne les voyages faits aux Indes et en Egypte. Il dénote le caquet.

C'est le symbole du langage sans jugement.

Phare allumé

En héraldique, le phare est représenté par une tour élevée surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes ou sur un/montagne pour indiquer, pendant la nuit, le voisinage de la terre.

Cette figure ne se rencontre que chez les familles de la Lorraine ; les DE LA HAULT, portent : *d'or, à un phare de sable, allumé de gueules.*

Phœnix

Aigle qui paraît de profil, les ailes étendues, posée sur un bûcher qu'on nomme *immortalité*. On n'exprime le bûcher en blasonnant que lorsqu'il est d'autre émail que l'aigle.

Le Phœnix est le symbole de l'immortalité. Selon les traditions mythologiques, il se renouvelle de cinq en cinq siècles ; alors il se dresse un bûcher, bat des ailes pour l'allumer et s'y consumer ; il naît à l'instant un ver de sa cendre, d'où il se forme un autre Phœnix.

Le Phœnix était chez les païens, un emblème d'immortalité, de renouvellement ; on le retrouve fréquemment sur les médailles des empereurs avec ces légendes : *Acternitas Aug. — Fel. temp. reparatio*. — Il est ordinairement posé sur un globe qui porte quelquefois à terre, mais le plus souvent sur la main d'une femme, dans laquelle on a cru reconnaître l'Espérance ; quelquefois il a la tête ceinte d'un nimbe rayonnant. On le retrouve sur les médailles des premiers empereurs chrétiens, de Constantin, de Constant, concurremment avec le monogramme du Christ d'une part et la figure de la Victoire de l'autre.

Il était usité par les chrétiens du temps de Saint Clément de Rome. La première fois qu'il en soit fait mention comme ayant été figuré par eux, c'est dans les actes de Sainte Cécile ; Saint Tiburce, converti par elle, en avait emprunté l'image pour expliquer à Saint Maxime, la résurrection qui était l'objet de ses espérances. Maxime se convertit, reçut la couronne du martyr et Sainte Cécile fit sculpter sur son tombeau un Phœnix en souvenir des paroles de Tiburce, « et disent ses actes, de la foi qui avait fait croire à Maxime, qu'il ressusciterait un jour. »

Le Phœnix était donc, pour les chrétiens, un emblème de la résurrection future, de la vie éternelle ; il était aussi celui de la résurrection spirituelle qui a lieu par le baptême et de l'éternité.

Le Phœnix, cet enfant du soleil, était dans le symbolisme antique, un emblème du soleil lui-même, qui ne disparaît et ne meurt en quelque sorte chaque jour, qui ne pâlit à la fin de chaque année, que pour reprendre bientôt une nouvelle vie.

Le Phœnix représentait tout particulièrement la grande année sidérale ; c'est à ce titre que le nimbe le plus souvent couronne sa tête, que ce nimbe est ordinairement rayonné ou remplacé par une aigrette. (*Art chrétien primitif*, par H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT, article inséré dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. 1, p. 507.)

Un prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, étant par-

venu à l'âge de cent ans et comptant quatre empereurs dans sa famille, voulut perpétuer le souvenir de cette illustration en fondant sous le nom d'*Ordre du Phénix*, un ordre de chevalerie qui en éterniserait la mémoire parmi les membres de sa famille, auxquels il le destina primitivement. Bientôt, les personnes qui rendirent à sa maison d'éclatants services, ou qui lui témoignèrent les preuves d'un attachement sérieux et durable, reçurent de ce prince, comme une marque de grande estime et de haute considération, les insignes de l'Ordre qu'il avait créé.

Plusieurs autres personnages ayant sollicité leur admission, les princes de Hohenlohe qui succédèrent au fondateur de l'Ordre le rendirent accessible en créant une seconde classe régie par des statuts particuliers ; lors de l'émigration de la noblesse de France, survenue à la suite de la Révolution de 1789, une grande partie des officiers de l'armée de Condé fut admise à faire partie de l'Ordre du Phénix, et forma une classe qui prit le titre de Langue française de l'Ordre. Des statuts particuliers furent adoptés et eurent pour bases : l'attachement à la maison de Hohenlohe et la défense de la légitimité.

Le prince de Hohenlohe était chef souverain de l'Ordre et grand-maitre ; la Langue française, administrée par un commissaire général, était composée de deux classes de membres : commandeurs et chevaliers. Cet ordre n'est plus conféré.

Pic de mineur

Instrument de fer un peu courbé, pointu et acéré, avec un long manche de bois.

Il a été adopté, comme emblème héraldique, par les DEMIDOFF, propriétaires de mines dans l'Oural.

Pie

Oiseau qui a la queue longue, à proportion de ses ailes ; il est représenté de profil et arrêté sur ses jambes.

PIE AU NATUREL est celle qui a la gorge et le ventre blancs, la tête, les ailes et la queue noires, l'œil de gueules et quelques mélanges dans les plumes.

La *pie* est le symbole de la prévoyance, parce qu'elle se construit, au sommet des arbres, un nid inaccessible aux animaux nuisibles et entouré de branches et d'épines. On dit aussi que cet oiseau dénote l'homme babillard sans raison.

Pièces honorables

Pièces ainsi nommées parce qu'elles ont été les premières employées dans l'art héraldique. Elles occupent en largeur deux parties des sept de la largeur de l'écu ; leurs extrémités en touchent les bords. Les *Pièces honorables* sont : le chef, la fasce, le pal, la croix, la bande, le chevron et le sautoir.

Pied d'homme

Représenté de profil et coupé au dessous du mollet.

Il désigne ceux qui ont exécuté de grands voyages. La *jambe* est le symbole de la fermeté et de la constance en toutes nos actions.

Pied fiché

Voir FICHÉ.

Pierres précieuses

Qui décoraient les ornements religieux au moyen-âge avaient un langage symbolique. Après Cornelius à Lapidé qui a résumé les interprétations des divers auteurs, M^{me} Félicie d'Ayzac a publié, dans les *Annales archéologiques*, un travail approfondi sur cette matière, d'où nous extrayons le tableau suivant :

PIERRERIES	VERTUS
Jaspe.	Foi ; sa fermeté, sa persistance. Eternité.
Saphir.	Espérance, contemplation.
Chalcédoine.	Humilité, charité, miséricorde.
Emeraude.	Foi, incorruptibilité, virginité.
Escarboucle.	Charité, modestie.
Onyx.	Sincérité, vérité, candeur, innocence.
Grenat.	Charité.
Sardonix.	Charité et ses œuvres.
Sarde.	Foi, martyr.
Chrysolite.	Sapience, vigilance, pénitence.
Béryl.	Sainte doctrine, science, force.
Topaze.	Sagesse, chasteté, bonnes œuvres.
Chrysoprase.	Réunion des bonnes œuvres.
Agate.	Sainteté.
Hyacinthe.	Prudence, condescendance des parfaits.
Ligurius.	Suavité, mœurs célestes.
Améthyste.	Humilité, modestie, martyr.
Diamant.	Résistance au mal. Invulnérable sainteté.

Piété

Poitrine du pélican ouverte. On ne nomme la piété que lorsqu'elle est d'un autre émail que l'oiseau.

Pignate

Voir Por.

Pignonné

Se dit d'un château, d'une maison, d'un mur, des anciens édifices, dont le sommet se termine en degrés de forme pyramidale.

Pile

La pile affecte la forme d'une pyramide renversée, dont la base est mouvante du bord supérieur de l'écu. On lui donne deux parties en sa base, des sept parties de l'écu.

Pin

Arbre qui se distingue par la tige droite et ses branches écartées, ainsi que par son fruit, nommé *Pomme de pin*.

Le pin est l'emblème de la hardiesse.

Les anciens prenaient la pomme de pin pour les bûchers des victimes, qu'ils offraient dans leurs sacrifices en l'honneur de Bacchus.

Le pin est le symbole de la mort, parce qu'il ne pousse plus lorsqu'il est coupé. On dit qu'il fait périr, par l'influence délétère de son feuillage, les plantes et les arbrisseaux attachés à son tronc. On dit que la pomme de pin marque la vertu et la bonté des personnes issues de pères méchants et vicieux, parce que le pin est doux et nourrissant, tandis que l'arbre est amer et mortel.

La *Pomme de pin*, posée au sommet du *Perron Liégeois*, est le symbole de l'union, confirmée par l'image de la croix, emblème du triomphe, surmontant tout le monument. Les deux lions qui supportent le piédestal veillent et expriment la force ou le pouvoir (Arnaud SCHAECKENS,

Le Perron liégeois, 1854).



Telle est la représentation partielle du sceau de la ville de Liège de l'an 1378.

Dans l'iconographie chrétienne, la pomme de pin symbolise la sagesse, parce que l'arbre produit des fruits durables.

Comme exemple, on doit citer le blason de S. S. Léon XIII, Souverain Pontife actuel (Joachim PECCI), dont voici la description : *d'azur, au pin de sinople, terrassé du même ; adextré en chef d'une comète d'or et accolé en pointe de deux fleurs de lis du même ; à la fasce courbée d'argent brochant sur le tout, ainsi que le montre la figure, page 384.*

Pinson

Oiseau d'une grande vivacité. Il a le front noir, le haut de la tête et la nuque d'un bleu cendré pur, le dos et les scapulaires châtains, avec une légère nuance noirâtre, le croupion vert, toutes les parties inférieures d'une couleur de lie de vin rousâtre plus claire sur le ventre et blanchâtre sur l'abdomen ; les ailes et la queue noires avec deux bandes transversales blanches. Le pinson s'apprivoise facilement quand on le prend jeune.

La famille DE VINCK porte dans son écu cinq pinsons comme emblèmes parlants.

Pique

Arme de guerre représentée par un bâton long, dont le bout supérieur est terminé par un fer plat et pointu.

La pique est une marque de commandement. On la voit sur l'anneau de Childéric et les sceaux de Louis-le-Gros, roi de France. (CHASSANT. *Dictionnaire de sigillographie*).

Pivert

Corruption de PIC-VERT, oiseau caractérisé par un bec long, droit, anguleux, et propre à fendre l'écorce des arbres ; par une langue longue, extensible, armée à sa pointe d'épines recourbées en arrière, et constamment imbibée d'une salive gluante, dans laquelle se prennent les larves des insectes, leur principale nourriture. Le *Pivert* a le dessus de la tête rouge, les côtés noirâtres, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures de la queue d'un vert olive, jaune sur le croupion ; la gorge d'un blanc jaunâtre, le devant du cou et la poitrine d'un vert pâle. (Voir LÉOPARD).

Plaine ou Champagne

Voir CHAMPAGNE.

Plein

Indique un écu rempli d'un seul émail, sans aucune pièce, ni meuble.

Ployé

Se dit du chevron, de la fasce ou d'autre pièce de longueur, dont la superficie est concave, et le dessous convexe.

Plume d'oie à écrire

Elle est représentée taillée, posée en pal, le bec vers le bas de l'écu.

Pierre-Augustin CARON dit DE BEAUMARCHAIS, littérateur célèbre, qui fut pendant quelque temps secrétaire du Roi et contrôleur près de la chancellerie, avait pour blason : *d'azur à deux plumes d'or, passées en sautoir.*

Poêle à frire

En espagnol *Padilla*, est le symbole de la célèbre maison DE PADILLA. Cet ustensile est composé d'une cuvette ronde, munie d'un long manche terminé par un anneau.

Poignard

Voir DAGUE.

Pointe

La pointe a la forme d'une pyramide aigüe, mouvante du bas de l'écu. Elle a, en sa base, deux parties, des sept de la largeur de l'écu et en occupe la hauteur, moins une partie. Elle diffère du *Giron*, en ce que celui-ci ne comporte que quatre parties de haut. POINTE se dit aussi de la partie inférieure de l'écu qui se termine en un point médial, par deux petites lignes curvilignes extérieures.

Points équipollés

Carreaux au nombre de neuf, qui remplissent un écu, dont cinq sont d'un émail, quatre d'un autre émail, à l'instar d'un grand échiquier. On blasonne les cinq points en sautoir, y ajoutant le mot EQUIPOLLÉ, ensuite les quatre points qui restent.

Poireau

Plante potagère, qui se reconnaît à son bulbe allongé, à sa tige de huit à dix centimètres, pleine, garnie de feuilles planes, mais pliées en gouttière, linéaires, lancéolées, de couleur glauque. Il est représenté posé en pal, la racine en bas.

C'est l'emblème héraldique de la famille POREAU.

D'après un antique usage, les Gallois attachent à leur bonnet un *poireau*, le jour de la Saint-André, anniversaire de la bataille d'Azincourt. On sait que dans cette journée mémorable, les Gallois qui décidèrent de la victoire, étaient postés dans un jardin potager. (WALTER SCOTT).

Poire

Fruit du poirier, représenté de face, la queue en l'air et muni de deux feuilles.

Le poirier est l'emblème de la fermeté et de la constance.

Poisson

On nomme en général *Poisson*, dans l'art héraldique, celui dont on ne peut distinguer l'espèce.

Il est le symbole du silence et de la santé.

Le poisson dénote aussi la vigilance, parce qu'il dort très peu et se réveille au moindre bruissement. Mais il est plus rationnel de dire que le poisson indique un droit de pêche.

L'image du poisson rappelait les eaux du baptême. (N. DE WAILLY. *Éléments de paléographie*).

Pomme

Fruit du pommier, ordinairement sphérique, quelquefois allongé ou bien déprimé et aplati sur son axe, creusé à sa base d'une cavité plus ou moins large dans laquelle s'implante un pédoncule assez court. Dans l'écu, la pomme présente son pédoncule en l'air. La pomme est l'attribut de Vénus et l'arbre est l'emblème de la fécondité et de l'amour.

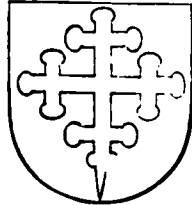
Parmi les monnaies grecques de la collection donnée par le duc de Luynes au Cabinet des médailles de Paris, on remarque une médaille de Mélos portant une pomme à l'avant (pomme en grec : *mélou*), attribut de Vénus adorée à Mélos.

Pomme de pin

Voin PIN.

Pommeté

Attribut de la croix recroisetée, dont les extrémités sont terminées en forme de *pomme*. Dans la figure ci-contre, la croix recroisetée et *pommetée*, est au pied fiché.



Pont

Construction servant au passage d'un cours d'eau ou d'un fossé. D'après Wulson de la Colombière, le pont est l'emblème de l'alliance, parce qu'il réunit les espaces et les contrées les unes aux autres. La famille DE PONTEVÈS, en Provence, a adopté dans son écu : *un pont de deux arches d'or*.

Porc

Animal domestique représenté passant. Son émail ordinaire est le *sable*.

Porc-épic

Animal terrestre qui, malgré son nom, n'a presque rien de commun avec le porc. Il a pour caractères : une tête forte, un museau gros et renflé, les oreilles courtes, arrondies, quatre doigts aux pieds de devant, cinq ordinairement aux pieds de derrière, tous armés d'ongles robustes. Le porc-épic a, comme le hérisson, le corps couvert de piquants raides et aigus qui sont susceptibles d'être redressés, et qui lui servent d'armes défensives contre ses ennemis. Ces piquants sont larges, clairsemés, creux comme les tuyaux d'une plume. C'est un animal inoffensif figuré passant dans l'écu.

Autrefois, les juges d'Athènes se servaient de vases, dont la circonférence était garnie de longs aiguillons, semblables à ceux du porc-épic, pour marquer qu'ils étaient inflexibles et incorruptibles dans l'administration de la justice.

Charles, duc d'Orléans, a laissé un nom illustre dans les lettres ; ses poésies qui tiennent un des premiers rangs parmi les œuvres du xv^e siècle, attestent une facilité de style et une délicatesse d'esprit peu communes. Ce prince fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1405, passa une grande partie de sa vie en Angleterre. Il ne rentra en France qu'au bout de 25 ans. Un porc-épic sculpté se trouve sur les pieds de la statue de ce prince, posée sur son tombeau dans l'ancien monastère des Célestins de Paris, déposée aujourd'hui dans l'église de Saint-

Denis, près Paris. (*Monographie de l'église de Saint-Denis*, par M. DE GUILHERMY.)

Un porc-épic couronné dardant ses piquants était l'emblème de Louis XII, roi de France. Il ornait les canons fondus sous le règne de ce prince.

Un *Ordre du Porc-Epic* dit *Ordre d'Orléans* ou du *Camail* fut créé en France, en 1393, par Louis de France, duc d'Orléans, comte de Valois, en réjouissance de la solennité du baptême de son fils aîné, Charles d'Orléans, que nous venons de citer. Il s'en déclara grand-maitre, et le conféra aux seigneurs de la cour, dans le but de les attacher à sa personne.

Le nom de *Camail* fut donné à cet Ordre en raison de ce que les chevaliers recevaient lors de leur nomination, un anneau d'or garni d'un camaïeu sur lequel était gravé un *porc-épic*. Le roi Louis XII abolit cette décoration, qu'il avait lui-même accordée aux personnes des deux sexes.

Porte de ville ou de château

Symbole de juridiction, assez commun sur les sceaux des XII^e et XIII^e siècles. (CHASSANT. *Dictionnaire de Sigillographie.*)

Posé

Se dit d'un château, d'une tour, d'un lion ou de toute autre pièce de l'écu, placé sur un rocher, une montagne ou une terrasse.

Pot

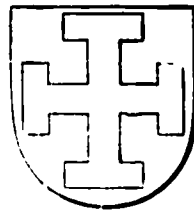
Vase à anse, propre à contenir du liquide. Il est posé de profil, l'anse tournée à sénestre.

L'illustre maison des PIGNATELLI, à Naples, a pris pour emblèmes héraldiques : *trois pots ou pignates de sable*, sur champ d'or.

Ces armes sont parlantes, parce que le mot PIGNATELLI veut dire petit pot ou pignate.

Potencée

Se dit d'une croix alésée dont chaque extrémité représente une potence.



Pourpre

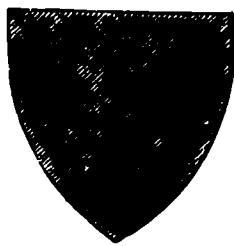
Le pourpre est l'émail violet, représenté en gravure par des hâchures diagonales de sénestre à dextre.

C'est l'inversion du sinople.

Il indique la dignité, la puissance et la souveraineté.

C'est un émail qu'on rencontre rarement dans les armoiries, mais qui est admis par Jacques de Guise (*Annales du Hainaut*), l'auteur du *Songe du verger*, et Sicile, héraut d'armes du roi d'Aragon.

Le pourpre est une panne et une espèce de pelleterie, fort connue dans le compte d'Etienne de la Fontaine, argentier du



Roi, qui commence le 26 avril et finit le 20 août 1350. Voici ce qu'il rapporte au chapitre des pannes et des fourrures : *Pour fourrer une robe de 4 garnemens pour ledit Guillaume Poquaire, pour le jour de sa chevalerie, pour les 2 surcos, 2 fourreurs de grosses pourpres, 4 livres 10 s. etc.*; au même chapitre : *Pour fourrer une robe pour*

la femme Michelet Gentil, que le Roi lui donna en mariage, une fourreure de menuës pourpres, 6 livres Par. On en parle souvent dans les comptes suivants et dans les *Constumes ou Péages de Paris*, inscrits dans un registre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noster*, où à l'article *Mercerie*, on lit : *Item la piece de porpre et de mesmians 4 deniers.*

Tout fait conjecturer que l'on se servait de peaux grossières pour la teinture en pourpre. C'est peut-être le motif de la rareté de cette couleur dans les armoiries. (*Glossarium* par DU CANGE; *Dissertation sur les cottes d'armes*, t. VII.)

Quelle est la couleur vraie de la pourpre des anciens? Telle est la question que M. Lacaze-Duthiers s'est proposé de résoudre en 1864.

Pline nous apprend que la pourpre est sécrétée par un mollusque, et il nous l'enseigne par une histoire assez peu vraisemblable. Les naturalistes modernes ont reconnu que plusieurs espèces de mollusques incolores, blanchâtres, pouvaient fournir la pourpre.

La sécrétion de l'organe qui produit la matière tinctoriale est un peu jaunâtre sur l'animal vivant. Soumise au soleil, avec le concours de l'humidité, elle devient d'un *bleu violet*. De plus, quand la couleur se développe, une odeur des plus fétides, analogue à celle de l'essence d'ail, se produit. L'odeur et le changement de couleur sont aussi caractéristiques l'un que l'autre, et la couleur propre ne peut exister sans eux. Or, Pline parle de l'un et de l'autre, et dès lors il ne peut être douteux que la production

de la pourpre chez les anciens ne s'accomplit absolument comme aujourd'hui.

Dans toutes les expériences de M. Lacaze-Duthiers, le *violet* s'est développé, jamais le rouge pur ne s'est présenté seul ; donc la couleur pourpre naturelle, non modifiée, fut, chez les anciens, *violette*.

Tant que la matière animale des mollusques fut employée, la pourpre dut être certainement d'un violet plus ou moins foncé, toujours cependant plus voisin du rose que du bleu ; mais quand les couleurs minérales la remplacèrent, alors tout en conservant aux étoffes le nom de *pourpre*, on lui donna des nuances d'un rouge plus vif, et l'on arriva peu à peu à des couleurs qui, de nos jours, se présentent à l'esprit quand on parle de la *pourpre des cardinaux*.

On doit enfin trouver l'une des raisons de l'estime dont jouissait cette couleur dans son origine même.

Développée par l'influence de la lumière, cette couleur ne devait point se faner, comme les rouges de la cochenille ; elle devait rester toujours belle, même sous le ciel si éblouissant, si lumineux de l'Orient. C'était une couleur de bon teint par excellence.

Une question reste encore pendante : quand la *pourpre violette* a-t-elle été remplacée par celle que nous connaissons de nos jours ?

La *janthine*, mollusque de la famille des gastéropodes, a une coquille violette turbinée et à spires comme celle des hélices. Derrière les branchies, est située une glande qui sécrète une liqueur d'un beau violet que l'on a cru être la *pourpre* des anciens. Cette liqueur passe au rouge quand elle est traitée par les acides et est ramenée au bleu par les alcalis.

Primicier

Le *primicier* ou recteur de l'Université d'Avignon, élu tous les ans par les agrégés et toujours pris dans la Faculté de droit, occupait la première charge dans l'Université. Il jugeait tous les différends survenus entre les écoliers et les docteurs.

Dans le Conseil de ville, on ne pouvait délibérer sur les affaires majeures qu'en sa présence et après qu'il avait donné son avis.

Le *primicieriat* était un titre primordial de noblesse transmissible aux descendants. Ce privilège fut restreint en 1788 par le pape Pie VI qui prescrivit que pour faire souche de noblesse, il

faudrait avoir été deux fois primicier ou avoir eu son père revêtu deux fois de cette charge. Cette noblesse était admise non seulement à Avignon, mais en France et à l'étranger, pour tous les corps et pour l'Ordre de Malte.

Les docteurs agrégés formaient un collège dont les décisions étaient souveraines dans tout ce qui touchait à l'Université, et auxquelles le primicier était obligé de se soumettre. C'est parmi les agrégés seuls qu'était pris le primicier; les professeurs étaient ordinairement choisis parmi eux.

Le doctorat suffisait dans le Comtat pour anoblir non seulement le titulaire, mais encore ses descendants, pourvu que son fils eût également obtenu ce titre. (E. DE TEULE. *Chronologie des docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon (1303-1791)*. Paris, 1887, in-8°).

Princes, Princesses

Ce mot, désigne, en général, les personnes placées au premier rang; les cardinaux sont PRINCES de l'Eglise. Parmi les laïques, le titre de *prince* fut donné, à l'époque féodale, à des seigneurs qui avaient des vassaux et même à des gentilshommes qui n'avaient aucune prérogative particulière. Mais dans la suite, le titre de prince ne s'appliqua qu'aux souverains et à quelques seigneurs d'un rang très élevé. Il en était de même pour les femmes: « En diverses seigneuries sont demeurantes plusieurs puissantes dames, si comme baronnes et grand'terriennes; qui pourtant ne sont appelées *princesses*, lequel nom de *princesse* ne convient qu'aux emperières (impératrices), reines et duchesses, si ce n'est aux femmes de ceux qui, à cause de leurs terres, sont appelés *princes* par le droit nom de lieu. » Il y eut toujours, en effet, des terres qui firent donner à leurs possesseurs le titre de prince.

Dès le temps de Louis XI, on ne pouvait prendre le titre de prince qu'avec l'autorisation formelle du roi. En juin 1475, Louis XI accorde à Guillaume de Châlons, prince d'Orange, et à ses successeurs, la permission de s'intituler *princes par la grâce de Dieu*, de battre monnaie et de faire grâce dans leur principauté. Saint-Gelis, dans son *Histoire de Louis XII*, dit: « Que nul duc, quel qu'il soit, ne peut être de droit appelé *prince* à cause de son duché simplement, si ce n'est qu'il soit souverain en son pays, et la raison pourquoi on appelle les seigneurs du sang royal *princes*, c'est qu'ils sont capables de venir par droite ligne masculine à cette très haute et excellente dignité de souveraine seigneurie qui est la couronne de

« France. Cela est l'occasion pour laquelle ils sont appelés « *princes*. »

Ce fut vers le même temps que l'on commença à distinguer par le nom de *princes du sang* les membres de la famille royale. Brantôme en parle dans ses *Capitaines étrangers* : « En notre « France, dit-il, les *princes du sang* tiennent leur rang par- « dessus tout, et il n'y a si grand mérite des autres qui les puisse « égaler à eux, sinon aux guerres que les connétables et maré- « chaux de France leur commandent souvent ; mais aux lieux et « sièges où il faut tenir leur rang, les *princes du sang* sont tou- « jours devant ». Henri III donna aux princes du sang, en 1576, la préséance sur tous les princes étrangers, comme les Guises, ainsi que sur les ducs et pairs.

On distingua, au XVII^e siècle, les *princes du sang* et les *princes du sang royal*. Les premiers étaient les membres de la famille royale autre que les fils, frères et neveux du roi. Le titre de *prince du sang royal* était réservé à ces derniers. Louis XIV établit leurs prérogatives dans l'article premier de la déclaration de 1711 :

« Les *princes du sang royal*, y disait-il, seront honorés et distin- « gués, en tous lieux, suivant la dignité de leur rang et l'éléva- « tion de leur naissance. Ils représenteront les anciens *pairs* de « France aux sacres des rois, et auront droit d'entrée, séance et « voix délibérative en nos cours de parlement, à l'âge de quinze « ans, tant aux audiences qu'au conseil encore qu'ils ne possé- « dent aucune pairie ».

Les princes jouissaient de nombreuses prérogatives. La tutelle des princes du sang était dévolue au parlement de Paris. (A. CHÉRUÉL.)

Proboscide

Trompe d'éléphant. Deux *proboscides* ont été adoptées, pour cimier, par les principales familles féodales d'Allemagne. C'est un symbole purement germanique.

Pyramide

Monument à base quadrangulaire et à faces triangulaires, est le symbole de l'élévation.

La PYRAMIDE paraît notamment dans les blasons des officiers et des savants français, qui ont pris part à l'expédition d'Égypte, avec Bonaparte.





Q

Quartier

Quatrième partie d'un écu, lorsqu'il est écartelé. On nomme aussi QUARTIERS les divisions d'un écu en plus grand nombre de parties carrées égales entre elles. QUARTIERS, se dit encore d'un écu écartelé en sautoir ; alors le premier quartier est en haut, le second à dextre, le troisième à sénestre, le quatrième en bas.

Quartier

Terme de généalogie. Ecu d'une famille noble qui, dans une carte généalogique, sert de preuve, lorsqu'il est appuyé des actes originaux nécessaires pour la filiation.

Quintaine

Poteau auquel est attaché un écusson que l'on suppose être mobile.

C'est une espèce de but ou bouclier posé sur un poteau et tournant sur un pivot, de manière que celui qui ne le frappe pas au milieu avec une lance, mais aux extrémités, le fait basculer. Comme punition, le maladroit recevait un coup de bâton ou d'épée. Cet exercice paraît avoir été inventé pour ceux qui se servaient de la lance dans les joutes et qui étaient obligés d'en frapper leurs adversaires entre les quatre membres, c'est-à-dire en pleine poitrine.

La *Chronique de Bertrand du Guesclin* en parle en ces termes :

Quintaines y fist dresser, et joster y faisoit,
Et donnoit un beau prix celui qui mieux joustoit.

Puis dans une autre *Chronique* manuscrite du même du Gues-

clin : *Fist faire quintaines, et joustes d'enfans, et manieres de tournois.*

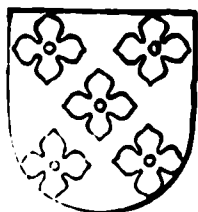
Enfin, nous lisons dans le *Roman de la Malemarastre* que : *Emmy les prez avoit une assemblée de barons de cette ville, et tant que ils drechoient une quintaine, et qui mieux le faisoit, si avoit grant loange.*

Les Grecs même ont connu cet exercice où l'on se servait du *contus* ou de la lance.

On a écrit que ce jeu a été appelé ainsi de *QUINTUS*, son inventeur ; mais il est plus probable qu'il fut ainsi nommé parce que les habitants des villes, à qui il était familier, allaient s'exercer dans la campagne voisine et dans la banlieue que les coutumes et les documents appellent *quintes* ou *quintaines*. (CHIFFLET, en sa *Béatrix*, p. 48, et les *Costumes d'Angers*, art. 35.)

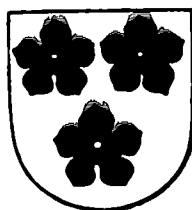
Isidore, Papias et Elfric disent que *quintana* est cette partie espacée de la rue où un chariot peut tourner, *pars platea qua carpentum provehi potest*. D'où l'on peut inférer que comme les habitants des villes choisissaient les carrefours, comme des lieux spacieux, pour tirer à la quintaine, le nom de *quintaine* aura été donné à leur exercice de prédilection.

Il existait un singulier usage, confirmé par les remarques de Ragueau (au mot *quintaine*), c'était celui qu'avaient les seigneurs d'obliger leurs vassaux à courir la quintaine, sous peine de quelque amende en cas d'abstention. (*Glossaire français*, par DU CANGE : *Dissertation sur les joûtes*, t. VII.)



Quartefeuille

Fleur à quatre fleurons épanouis, arrondis, terminés par une petite pointe, dont le centre est percé circulairement, de manière à laisser apercevoir le champ de l'écu.



Quintefeuille

Fleur à cinq fleurons disposés comme la QUARTEFEUILLE ci-dessus.





R

Rabot

Emblème pris par Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne. (Voir l'*Historique* aux mots : BATON NOUEUX.)

Rais d'escarboucle

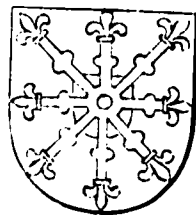
Meuble de l'écu, composé d'un anneau contenant un *escarboucle*, d'où partent huit rais (rayons), dont quatre en croix, quatre en sautoir. Ces rais sont pometés au milieu et aux extrémités. Il y a des rais d'escarboucle *fleurdelisés*. On doit l'exprimer en blasonnant.

L'*escarboucle*, variété du grenat, était une pierre fort estimée des anciens. Il suffisait, disaient-ils, de l'exposer à l'action d'une vive lumière pour lui faire acquérir une couleur rouge de feu. Plusieurs de ces pierres brillaient dans l'obscurité, et d'un éclat si vif qu'elles pouvaient éclairer un appartement.

Le *rais d'escarboucle* est l'emblème héraldique du duché de Clèves et de quelques familles d'origine germanique.

Dans l'histoire naturelle légendaire du moyen-âge, l'*escarboucle* garantit celui qui le porte de toute espèce de poisons et d'enchantements. (*Revue de l'Art chrétien*, t. v, p. 280.)

ORIGINE PHÉNICIENNE DES ARMES DU ROYAUME DE NAVARRE, ET DU JEU DES MARELLES. — Les armes des anciens rois de Navarre ont jadis singulièrement embarrassé les écrivains héraldiques qui n'ont pu en trouver aucune explication suffisante. Elles sont en effet assez bizarres. « Le roi de Navarre, dit le vieil auteur « Oihenart (Navarrais), porte pour armes un *escarboucle* entouré



« de petits globes ou médaillons dans une mer phénicienne, d'or
« au cœur vert. »

Pour développer cette définition, nous ajouterons que le champ de ce blason est un carré dont les diagonales sont tirées, et qui lui-même est divisé en quatre autres carrés. A chacun de ses sommets et au milieu de chacun de ses côtés, on voit un médaillon rond et beaucoup plus gros que ceux qui sont dans l'intérieur du carré.

Or, si l'on fait pour un instant abstraction des petits médaillons, on aura identiquement la figure d'un jeu national des provinces basques, où il est en usage depuis un temps immémorial, et pourtant assez connu parmi nous. Il s'appelle les Marelles, *laç Mar-ellas*. Il suffit de deux personnes pour le jouer : chacune d'elles a trois jetons semblables entre eux, mais différents de ceux de son adversaire. Au commencement de chaque partie, les joueurs ont alternativement le droit de placer le premier jeton au centre de la figure. Ils placent ensuite les autres à volonté sur les médaillons ; mais de manière toutefois à ce qu'aucun des joueurs n'ait de prime-abord ses trois jetons en ligne droite ; car pour gagner la partie, c'est à cela qu'il faut parvenir en faisant glisser successivement et alternativement les jetons sur les médaillons restés libres. Ce jeu, comme on le voit, exige une très petite dose d'attention, et c'est peut-être ce qui l'a rendu si populaire. Il est bien probable, du reste, qu'il n'est que l'abréviation d'un autre jeu plus compliqué et qui se jouait autrefois avec tous les médaillons. Quoiqu'il en soit, voici l'opinion émise par M. de Labastide, savant de la fin du XVIII^e siècle, dans une dissertation sur les Basques, devenue très rare. L'origine phénicienne des Basques et de leur langue, seul et unique débris des langues primitives du Nord de l'Afrique, étant certaine maintenant, ce jeu des Marelles aurait été importé par les Phéniciens, et ne serait autre chose qu'un jeu géographique représentant un centre Tyr, figuré par l'escarboucle, et autour ses colonies figurées par des médaillons. En effet, si l'on supprime par la pensée les lignes droites qui partagent le champ des armes, il ne restera rien qu'une mer et des îles ; ce qui explique à la fois parfaitement bien et le nom de *las mar-ellas*, la mer des îles, et celui de *mer phénicienne* que nous avons cité plus haut. Cette hypothèse deviendra encore plus vraisemblable si l'on songe que de toute antiquité ce jeu a été connu chez les Basques, chez ce peuple qui a conservé si précieusement, à travers tant de siècles, sa langue et ses usages et que les rois de Navarre durent l'adopter dans leurs armes pour

marque de leur nationalité. (*Magasin pittoresque*. Juin 1840.)

En 1898, M. le commandant Coffinières de Nordeck a publié, dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, un article étendu intitulé : *La Bataille de Muradal ou des Las Navas de Tolosa ; origine des armoiries de Navarre* et inspiré par des chroniques espagnoles. Il dit que les armoiries de Navarre : de gueules à la marelle de chaînes d'or portant en abîme une émeraude au naturel sont le souvenir d'une bataille gagnée sur les Maures que décida du sort de l'Espagne, et qu'on nomma Las Navas de Tolosa (16 juillet 1212).

L'auteur fait un récit très dramatique de cet événement dans lequel Sanche-le-Fort, roi de Navarre, commandait une division de Basques de l'armée confédérée des rois d'Aragon et de Castille, remporta la victoire et défit le sultan Mohamed surnommé Anazir ou *le vert*, à cause de la couleur de ses vêtements. La garde ce chef s'était immobilisée pour vaincre ou périr sur place. Les guerriers Maures étaient liés, deux à deux, par la cuisse, jumelés suivant un usage antique. Dans l'impossibilité de fuir, ils formaient un bloc qu'il fallait anéantir avant d'arriver à Mohamed. Cette phalange de « negros muy horribles », comme disent les chroniques espagnoles, avait en avant d'elle, pour la protéger, la multitude des animaux du convoi, dont 3.000 chameaux entravés et serrés les uns contre les autres. C'était une masse difficile à franchir parquée dans une enceinte entourée d'une palissade de poteaux reliés entre eux par une triple chaîne de fer.

Après la défaite et la fuite du sultan de Maroc, Sanche-le-Fort eut la troisième part du butin, contenant plus d'armes que de pierreries et la distribua généreusement tout entière à ses Navarrais. Pour lui, il conserva seulement une émeraude énorme qui orna le turban de Mohamed et les chaînes de fer du camp retranché des gardes jumelés. Il fit porter ces dernières à la cathédrale de Pampelune et à l'abbaye de Ronces-Valles (Roncevaux) où l'on peut contempler encore ce que la rouille en a respecté.

Enfin, dit l'auteur, pour conserver le souvenir de cette mémorable journée des Navas de Tolosa, Sanche-le-Fort fit peindre sur sa bannière rouge, qui l'avait précédé à la bataille, les chaînes et l'émeraude de Mohamed-Anazir.

Si on compare les deux récits qui précèdent, on voit qu'ils se complètent.

En effet, M. Coffinières de Nordeck emploie l'expression *marelle* pour indiquer la disposition des chaînes d'or de Navarre,

disposition empruntée à l'ancien jeu des Basques, que Frédéric Geoffroy définit ainsi : « C'était une sorte de jeu qu'on jouait avec des disques semblables à nos dames, et qui étaient faits de carton, de cire, de plomb ou de cuivre. La *marcelle* ou *merelle* était synonyme de jeton. » (*Dictionnaire de l'ancienne langue française.*)

On nomme *marelier* ou *merelier* le tablier du jeu de marelle ou merelle, sorte de table carrée sur laquelle des lignes partant des angles et du milieu de chaque côté et se réunissant au centre, indiquaient la place que devaient occuper, et la route que pouvaient suivre les *marelles* ou jetons.

Nous nous rangeons à l'opinion du Père Labbe, lequel, en 1664, blasonne ainsi l'écu de Navarre : « de gueules, au rais d'escarboucle pommeté et accollé d'or ou à l'escarboucle pommeté d'or... Les chaisnes ne paraissent point dans les anciens armoriaux, et le conte de Sance-le-Fort est récent. » (*Le Blason royal des armoiries des roys, reynes, dauphins, fils et filles de la Maison royale de France*). Cette citation confirme Konrad von Würzburg qui, dans son *Turnei von Nantheilz* (milieu du XIII^e siècle) ne parle encore que des *rais*.

Raisins (Grappe de)

Attribut de Bacchus, est le symbole de l'automne. Sur les tombeaux des premiers chrétiens, des raisins unis à des épis de blé symbolisent la Sainte Eucharistie. (Voir VIGNES.)

Ramé

Se dit du bois du cerf, lorsqu'il est d'un autre émail que l'animal.

Rameau

Meuble de l'écu qui représente une petite branche d'arbre ou d'arbrisseau.

Jean-Philippe RAMEAU, compositeur de la musique du cabinet du Roi et son pensionnaire, fut anobli en mai 1764, avec ce blason : d'azur, à la colombe d'argent tenant au bec un *rameau* d'or.

Au figuré, RAMEAU désigne une branche de famille qui n'a donné que quelques degrés de filiation, trois au maximum, et se trouve éteinte ou au moment de s'éteindre par des enfants qui n'ont point de postérité.

Rampant

Position verticale du chien, du lévrier, du porc et du sanglier. Elle est aussi celle du lion, mais on ne l'exprime point en blasonnant, parce qu'elle est ordinaire à cet animal.

Ramure

Bois du cerf, ayant six dagues de chaque côté. On nomme **DEMI-RAMURE**, un côté seul.

Ranchier ou Renchier

Cerf de la plus haute taille, ayant une ramure aplatie, couchée en arrière, beaucoup plus large que celle du cerf ordinaire. Le *renchier* est le renne des Scandinaves. Il est représenté passant, de profil.

Rangier ou Ranger

Ancien nom du **RENNE**, n'est employé que dans le langage héraldique. Le nom latin du renne est *Rangifer*. — Dans le vieux français, *Ranches* signifiait les **CHEVILLES DU BOIS DU RENNE**.

Le renne se rencontre au delà du cercle polaire en Europe et en Asie ; on le trouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe ; il n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive ; on en voit au Spitzberg ; il est commun en Groënland et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. En comparant le renne avec le cerf, on voit qu'il est plus bas, plus trapu ; il a les jambes plus courtes, plus grosses et les pieds bien plus larges ; le poil très fourni ; le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empau-mures. Le renne a de longs poils sous le cou, la queue courte et les oreilles plus longues que celles du cerf.

Rangés

Se dit des animaux, des tours, des épées et d'autres pièces, posés sur une ligne horizontale, c'est-à-dire à côté l'un de l'autre.

Rangier

Fer de faux.

Rateau

Instrument agricole à ramasser le foin, la paille et autres four-

rages, composé de plusieurs dents parallèles, fixées à une traverse à laquelle s'adapte un long manche.

Le comté de RHÉTEL porte comme blason : *de gueules à trois rateaux d'or, posés en pal.*

Une famille RESTEAU a adopté un rateau d'or, emmanché d'argent, comme emblème héraldique.

Ravissant

Qualificatif du loup et de la louve qui paraissent rampants ou debout dans l'écu.

Rayonnant

Se dit des étoiles, comètes et autres astres, qui ont, entre leurs rais, des petits traits en rayons qui les rendent plus lumineux.

Recerclée

Indique une croix ancrée dont les extrémités circulaires ont chacune deux circonvolutions en façon de volutes.

Recroisettée

Se dit d'une croix ou croisette dont chaque branche est traversée d'une autre branche à son extrémité.

Redorte

Rameau effeuillé, tortillé en quatre cercles l'un sur l'autre, allant en diminuant, dont les deux bouts se réunissent au sommet. Emblème germanique.

Reine

Femme d'un roi, figure rarement en armoiries.

En Pologne, la famille DEMBINSKI, a adopté pour blason : *une Reine couronnée, échevelée, les bras levés et assise sur un ours passant de sable.*

En France, les marquis DE GRAMONT, en Franche-Comté, portent : *d'azur, à trois bustes de Reines de carnation, vêtues d'argent, couronnées d'or à l'antique, et posées de face.* Selon quelques héraldistes, ces armes rappelaient les exploits d'un chevalier de cette maison, qui avait défendu trois reines des attaques des Sarrasins.

Les **HIBON DE FROHEN** (Bouloonnais et Picardie): *d'argent, à trois bustes de Reines de carnation, couronnées d'or à l'antique et vêtues d'azur*. Ce blason se voyait sur le tombeau du chevalier Jehan Hibon, en l'église de Boulogne-sur-Mer. Jehan Hibon vivait au commencement du xiv^e siècle.

Rempli

Terme indiquant qu'une croix, un chevron, une bande, une fasce, et autres pièces honorables étant d'un émail, le fond se trouve **REPLI** d'émail différent.

On le dit aussi de la quintefeuille, de la rustre et d'autres pièces percées, dont le trou est bouché d'un émail qui empêche de voir le champ de l'écu à travers.

Renard

Animal figuré de profil passant ou rampant. Il porte sa queue levée perpendiculairement, dont l'extrémité tend vers le haut de l'écu; ce qui le distingue du loup qui a toujours sa queue pendante.

Cet animal est fameux par ses ruses et mérite en partie sa réputation. Il emploie plus d'esprit que de mouvement; ses ressources semblent être en lui-même: ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite; il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation; il sait se mettre en sûreté en pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressants, où il s'établit, où il élève ses petits: il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Le *renard* est le symbole de la ruse et de la subtilité. Gastelier de la Tour prétend que ceux qui ont ce symbole, l'ont pris en mémoire d'une victoire remportée sur l'ennemi à l'aide de quelque stratagème heureux ou pour faire allusion à leur nom patronymique. Au figuré, il dénote un homme fin, subtil, rusé, prévoyant et dissimulé, dans l'exercice de quelque ambassade ou négociation délicate ou importante. Le renard personnifie donc la duplicité diplomatique.

Selon Louvan Géliot, cet animal est la personnification de l'homme discourant avec raison et prudence.

Dans l'iconographie chrétienne, le renard désigne la fraude.

Rencontre

Le *rencontre* est la tête du cerf, du buffle, du bélier ou d'un autre animal, qui paraît de front dans l'écu, c'est-à-dire montrant les yeux.

Renversé

Position du chevron dont les branches et la pointe se dirigent vers le bas de l'écu. C'est aussi celle d'un écusson placé à contre-sens.

Répartitions

Divisions de l'écu en figures composées de plusieurs partitions. L'*écartelé* est fait au parti et du coupé; l'*écartelé en sautoir*, du tranché et du taillé; le *gironné*, qui est ordinairement de huit girons, est fait du parti, du coupé, du tranché et du taillé. Les *points équipollés* de neuf carreaux, sont formés de deux partis et de deux coupés. La *fasce*, le *burellé*, le *bandé*, le *coticé*, le *palé*, le *vergetté*, l'*échiqueté*, le *fuselé*, le *losangé*, le *fretté* sont des répartitions.

Repos

En repos, se dit du cerf couché sur ses jambes, dont celles de devant sont étendues.

Réseau

Ornement divisé par des lignes diagonales à dextre et à sénestre. Il imite un *rets* de fil et de soie entrelacés, dont les vides laissent des mailles en losanges.

Retrait

Indique qu'un pal et qu'une vergette, mouvants du bord supérieur de l'écu, ou au dessous du chef, lorsqu'il y en a un, ne s'étendent point jusqu'au bas et se trouvent raccourcis et terminés à angle droit.

Rinceaux

Branches chargées de feuilles croisées et enlacées, réunies en forme de couronne et d'ordinaire liées par le bas.

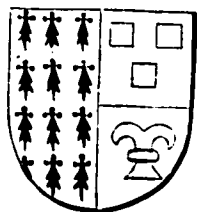
Rivière

Représentée au bas de l'écu, ou de fasce, au milieu. On la distingue par des traits curvilignes qui marquent les flots ou

courants d'eau; et les berges ou bords sont un peu ondés. On lui donne en largeur, d'une berge à l'autre, deux parties des huit de la hauteur de l'écu. (Voir ONDE.)

Roc d'échiquier

Arme de guerre composée de deux fers de lance recourbés à l'extérieur, réunis par une traverse et soudés à une douille. Elle ressemble à une fleur de lis dont la pointe centrale serait défaillante et le pied coupé.



En Espagne, on nomme *rocs*, les tours du jeu des échecs et on croit que c'est de là qu'est venu le terme *roc d'échiquier*. Celui-ci désignerait donc les hasards de la guerre, comme il est l'emblème des chances du jeu.

Le chevalier de Holleber d'Ascow, en sa *Jurisprudence héraldique* (manuscrite) affirme que le *roc* ou *roquet* est un fer de lance dont les pointes sont recourbées, tandis que le *cottrel* est un fer de lance à l'antique, muni de trois pointes. Nous sommes de cette opinion.

Plusieurs auteurs ont nommé *double roc d'échiquier* la colonne ou *Zuil* qui figure dans l'héraldique de la Néerlande.

Le roc d'échiquier est l'emblème parlant des ROQUET, des ROCHEMORE et des LA ROCHE FONTENILLES.

Roc et Rocher

Le roc est une masse de pierre très dure qui tient à la terre, tandis que le rocher est ordinairement très élevé, très escarpé et terminé en pointe. Il est l'emblème de la fermeté et de la stabilité.

Roitelet

Le plus petit de tous les oiseaux d'Europe, au bec très grêle, court, droit, régulièrement aminci de la base à la pointe qui est finement entaillée. Sa tête porte des plumes longues, effilées, d'un jaune vif brillant; toutes les parties de son corps sont d'une couleur olivâtre nuancée de jaunâtre; les plumes des ailes et de la queue sont brunes.

La famille DE CONINCK DE MERCKEM porte, comme emblème parlant, trois roitelets dans son écu.

Romarin

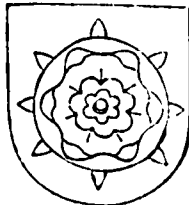
Arbrisseau qui croit en abondance sur les rochers du midi de l'Europe. Ses feuilles sont linéaires et persistantes, luisantes en dessus et blanchâtres en dessous ; ses fleurs d'un gris bleuâtre ou d'un bleu cendré, sont disposées en petites grappes terminales : calice comprimé au sommet, à deux lèvres, corolle labiée, à lèvre supérieure bifide ; deux étamines fertiles ; filets arqués, munis chacun d'une dent latérale. Toutes les parties de cette plante répandent une odeur aromatique assez forte.

Dans le *Langage des Fleurs* du xvi^e siècle, le *romarin* est l'emblème du congé et le *romarin coupé* celui d'un amour sans fin. Dans le *Langage des fleurs* moderne, il est le symbole de la franchise et de la bonne foi.

Rose

Fleur représentée sans queue ouverte et épanouie. Elle a cinq feuilles extérieures, un bouton au centre et cinq points entre les feuilles. Elle peut être *boutonnée*, *soutenue*, *tigée* ou *feuillée* d'un émail particulier.

Parmi les monnaies de la collection donnée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles de Paris, on remarque une médaille de Rhodes ou Rhodanusa, montrant une *rose* (en grec *rhodon*) qui se trouve au revers de la tête d'*Hélios* (le soleil), le dieu des Rhodiens. Cette rose ne fait pas seulement allusion au nom de leur ville (*Rhodes*), mais aussi à celui de la nymphe *Rhodé*, dont le rôle est si important dans leur mythologie.



La rose, emblème de la beauté, désigne le printemps.

Le chevalier de Holleber d'Ascow dit que chez les anciens elle était le symbole du secret. C'est vraisemblablement de cette époque que date le proverbe *sub rosa*, pour signifier une chose que l'on veut tenir secrète. Tous les contre-sceaux du moyen-âge portent une *rose* et sont appelés sceaux secrets. Aujourd'hui encore la *rose blanche* est l'emblème du silence. Dans l'iconographie chrétienne, elle est celui de la virginité, tandis que le bouton de rose désigne l'Incarnation.

La rose est un emblème très fréquent des écus des familles féodales de la Frise.

On appela au xv^e siècle, *Guerre des Deux-Roses*, une guerre civile qui désola l'Angleterre. Elle eut pour cause la rivalité des maisons de Lancastre et d'York qui se disputaient le trône, et

prit son nom de ce que les chefs des deux partis portaient chacun une rose dans son écu : les ducs d'York, une *rose blanche*, les Lancastre une *rose rouge*. Henri VII, roi d'Angleterre, ayant épousé Elisabeth d'York, fille d'Edouard IV, confondit les droits des deux maisons et mit fin à la guerre civile (1485).

L'*Ordre de la Rose* fut créé le 17 octobre 1829, par Don Pedro I^{er}, empereur du Brésil, à l'occasion de son mariage avec la princesse Amélie de Leuchtenberg. Il le destina à récompenser les personnes qui se distinguent par leurs vertus, leur mérite et leurs services civils ou militaires. L'insigne consiste en une étoile, à six rayons d'émail blanc, bordée d'or, posée sur une couronne de roses et surmontée d'une couronne impériale. Elle est suspendue à un ruban de moire rose, bordé de blanc.

Un *Langage des fleurs* du xvi^e siècle, dit que :

La ROSE BLANCHE signifie : *J'ai bon vouloir*, tandis que le BOUTON de cette fleur équivaut à : *Je vous aime*.

La ROSE ROUGE est l'emblème de la *largesse* et le BOUTON de cette fleur celui de l'*angoisse*. Les deux fleurs réunies signifient : *occasion* et *premier désir de parvenir*.

La ROSE MUSQUETTE signifie : *Je vous refuse*, alors même que le BOUTON DOUBLE de cette fleur caractérise l'*occasion*.

La ROSE DE PROVINS cache cette recommandation toute mystérieuse : *Soyez secret*.

On sait que le jour du lundi saint le pape sacre une *Rose d'or* et l'envoie ensuite à quelque prince de la Chrétienté qu'il affectionne le plus pour sa piété. Nous lisons dans le sermon *In dominica latere, seu de rosa*, du pape Innocent III, mort en 1216, que la *rose* contient trois choses : l'or dont elle est faite ; le musc et le baume qu'elle exhale et qu'elle désigne par là le Christ et ses trois substances, savoir : sa nature humaine inaltérée, représentée par l'or ; son âme toute vertueuse, exprimée par le musc et sa déité dont le baume est l'image. Cartari donne plusieurs autres explications mystiques, mais tirées d'auteurs plus récents. (*Messenger des sciences et des arts*, année 1825.)

Rosier

Arbuste armé d'aiguillons, à feuilles alternes, pennées avec impaire, formées de folioles dentées en scie, avec stipules adnées au pétiole. Ses fleurs terminales, quelquefois solitaires, sont le plus souvent groupées ou rapprochées à l'extrémité des rameaux, et de couleur rosée.

Un *rosier fleuri* figure dans les blasons des familles D'ANCION DE VILLE et VON PESTEL.

Rossignol

Il est le symbole de la vigilance maternelle. Cet oiseau, au chant mélodieux, a le plumage roussâtre sur le dos et les ailes, et d'un blanc grisâtre sous la gorge et le dessous du corps. Son bec est droit, grêle et pointu, brun en dessus et couleur de chair en dessous; ses pattes sont grêles, ses ongles courbés et comprimés sur les côtés, sa queue arrondie.

Rouant

Attribut du paon posé de front, qui semble se mirer dans sa queue qu'il étend en éventail.

Roue

Elle est représentée telle qu'une roue de voiture, avec six jantes.

La *roue* est l'emblème de la fortune. Suivant L. Géliot, elle personifie la chute certaine des gens superbes et orgueilleux.

La *roue d'horloge* a sa périphérie garnie de dents d'engrenage. Elle paraît seulement dans les armoiries allemandes.

La *roue hydraulique* ou *roue de moulin* est une roue mue par une eau courante, et destinée à transmettre le mouvement à un moulin. Sa circonférence est munie d'*anges*, de forme variable, qui, frappées par l'eau, font tourner la roue ainsi sur son axe, lequel communique le mouvement au moyen d'engrenages.

Une roue de moulin immergée figure sur l'écu des RAMOLINI, à Naples.

Roue de Sainte-Catherine

Roue brisée d'un côté et armée en sa circonférence de fers tranchants recourbés.

Une *roue traversée par un glaive* ou une *roue simple* nous rappelle le martyre de sainte Catherine de Sienna, une des saintes les plus vénérées sur les bords du Rhin. Elle est représentée à côté d'une roue et tenant dans sa main le glaive du bourreau qui devait la frapper, mais qui en fut frappé lui-même. Sainte Catherine de Sienna était la patronne de la confrérie des Arbalétriers de Clèves.

Après le martyre de sainte Catherine, qui eut lieu à Alexandrie en l'année 307, les anges enlevèrent le corps de la sainte et l'ensevelirent sur le mont Sinai; vers l'an 1067, plusieurs princes chrétiens créèrent, sur le modèle de l'Ordre du Saint-Sépulcre,

un Ordre militaire qui prit le titre de *Sainte-Catherine du mont Sinai*, dans le dessein de veiller à la garde du tombeau de la sainte, et d'assister et protéger les pèlerins qui se rendaient au lieu saint pour y visiter les reliques et le tombeau. Les chevaliers suivaient la règle de saint Basile. L'Ordre qui ne reçut la sanction d'aucun pape, disparut lors de la conquête de l'Empire d'Orient par les Mahométans. Il avait pour insigne, une roue de bois, traversée par un glaive, posé en pal.

Ruche

Panier circulaire et conique en paille destiné à loger les abeilles. Son émail est l'or ou l'argent. La ruche est le symbole du travail intelligent. Elle est généralement accompagnée d'abeilles volantes.

Rue

La *Rue commune* est une plante à tiges dures presque ligneuses, garnie de feuilles d'un vert glauque et de fleurs jaunes. Elle est l'emblème du bonheur domestique et figure, sous le nom de CRANCELIN, dans le blason de la Maison royale de Saxe. (Voir CRANCELIN.)

Rustre

Plaque métallique en forme de losange, percée en rond au centre, de sorte qu'on voit le champ de l'écu à travers. Le rustre est rare en armoiries.

Gastelier de la Tour croit qu'on a fait dériver ce mot du terme allemand *raute*, qui signifie un petit morceau de fer en forme de losange percé, tels que ceux qui servent à arrêter les gros clous à vis des serrures et des happes de portes.

Le savant Du Cange, dans sa *Dissertation sur les Cottes d'Armes* (*Glossarium* t. VII), ne peut affirmer si le rustre est l'instrument que les Latins nomment *rutrum*, espèce de *fossarium*, *unde arenæ moventur, ubi sal efficitur*, tel que l'écrivit Joannes de Janua (Jean DE LA PORTE).



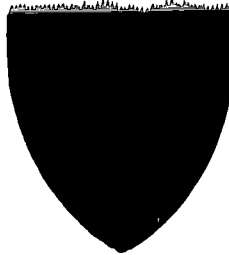


S

Sable

Nom héraldique de la couleur noire, représentée en gravure par des traits horizontaux et verticaux qui se croisent, appelés *hâchures*.

D'après Gastelier de la Tour, le *sable* est l'emblème de la science, de la modestie et de l'affliction, tandis que Frédéric Portal en fait le symbole de la prudence, de la sagesse et de la constance dans la tristesse et les adversités. (*Symbolique des couleurs.*)



Le mot SABLE ne doit pas être confondu avec le *sable noir* dont parlent Vitruve, Palladius, et Thevroc, en son *Histoire de Hongrie*. Il est avéré que le sable est une espèce de pelleterie et que Philippe Mouskès, en la *Vie de Louis VIII*, corrobore cette interprétation par les vers suivants :

S'il y avoit assés encor
De rices dras battus à or,
De dras tains, et d'escarlade,
Detrancés à grans barates,
Sables, ermins, et vairs et gris,
As jouvenciaus, et as vions gris.

Un auteur judicieux du xvii^e siècle a avancé avec beaucoup de raison que le mot de *sable* dérive de *marte zebelline*, qui est naturellement noire : *Sabulum vero, quod est nigrum, non a sabulo deflexum, sed a muribus Ponticis nigricoloris, quod vocant martres sabelinas vel sabulinas*. Mais ici, il confond les rats de Pont avec les martes.

Quant à l'origine du mot, Du Cange estime que la marte est surnommée zebeline ou sabeline du nom de la ville de Zibel ou Zibelet, port de la Palestine, où elles se vendaient et d'où elles

furent transportées en Europe. Or, comme les rats de Pont furent appelés hermines, parce que leurs peaux se débitaient en Arménie, on peut conclure que les martes dont les peaux étaient l'objet d'un commerce à Zibel, par abréviation Zebie ou Sable, furent appelées zebelines.

Guillaume de Neufbourg leur donne simplement le nom de *Sabellina* et Arnould de Lubec y fait allusion en ces termes : *Regina cuilibet militi addidit pelles varias et pelliculam zabellinam.*

Voici ce qu'en dit le *Roman de Garin* :

Or te donrai mon peliçon hermin,
Et de mon col le mantel sabelin.

Et Jacques Millet dans sa *Destruction de Troie* :

Si est le champ fait de broudure
De fine marte sabeline.

(*Glossarium*, par DU CANGE ; *Dissertation sur les Cottes d'armes*, t. VII.)

Sablier

Instrument propre à évaluer le temps, formé de deux entonnoirs de verre, opposés par la pointe et réunis entre eux par un col étroit ; il est garni d'une monture en bois léger qui le protège sans empêcher d'en bien voir l'intérieur. Un des entonnoirs est plein de sable.

On représente le temps tenant un sablier à la main.

C'est un meuble très rare en héraldique. La famille frisonne VAN SMINIA porte un sablier dans son écu.

Sac de grain

Le sac de grain est représenté debout, rempli de blé et ouvert. Il est l'emblème du commerce des céréales.

On voit un sac de grain dans le blason de la famille hollandaise SCHOLTFEN.

Safre ou Saffre

Nom ancien de l'*orfraie* ou niglette de mer, à pattes semblables à celles de l'oie. Cet oiseau, très rare dans la science du blason, est représenté de profil, avec les ailes levées.

La maison française DE SAFFRES a cinq *saffres* dans son écu.

Saillant

Position de la licorne, du cerf, de la chèvre, du bouc, du chevreuil et du bélier, dans l'attitude du saut.

Saint-Esprit

Représenté sous la forme d'une colombe, posée en pal, la tête en bas et les ailes étendues.

L'*Ordre du Saint-Esprit* a été institué, le 31 décembre 1578, par le roi de France Henri III, en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et était parvenu à la couronne de France le jour de la Pentecôte, jour où le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres. L'insigne consistait en une croix d'or à quatre branches, ornée d'une image du Saint-Esprit — figurée comme ci-dessus — et suspendue à un large ruban de moire bleu de ciel. Supprimé en 1789, cet Ordre fut rétabli sous la Restauration. Il a été aboli en 1830.

Salamandre

Lézard chimérique, toujours posé de profil, à le dos arrondi, le col long, la queue longue terminée en pointe de dard, levée sur le dos, et les quatre pattes assez semblables à celles du griffon. On le représente au milieu d'un feu ardent, environné de hautes flammes dont on indique l'émail lorsqu'il diffère de celui de l'animal lui-même.

La Salamandre héraldique offre beaucoup de rapport avec la Salamandre ordinaire qui a l'aspect extérieur du lézard : corps allongé et terminé par une longue queue à pointe monstre ; quatre pattes latérales de même longueur, non palmées en général, et présentant quatre doigts dépourvus d'ongles : tête aplatie ; mâchoires armées de dents nombreuses et petites, de même que le palais qui supporte deux rangées longitudinales. Son corps est d'un noir sombre, parsemé de taches arrondies d'un jaune vif, et sur les côtés, de tubercules d'où suinte l'humeur visqueuse propre à ce reptile.

Les Salamandres ont donné lieu aux contes les plus merveilleux. On dit qu'elles pouvaient vivre au milieu des flammes, que leur morsure était très venimeuse, etc. La vérité est que les salamandres sécrètent de la surface de leur corps une humeur blanchâtre, gluante, qui, étant fort abondante, peut, si on les jette dans les flammes, les protéger quelques instants contre l'ardeur du feu, mais qu'elles ne tardent pas à y périr ; que cette

humeur a une odeur forte et une saveur âcre, mais nullement venimeuse. Leur aspect repoussant, leur chair molle et huileuse, ont fait croire au vulgaire que c'étaient des animaux malfaisants ; loin de là, ce sont des êtres faibles, timides et inoffensifs, à peu près sourds et presque aveugles.

Les anciens donnaient la salamandre pour attribut au feu. Les poètes en avaient fait le symbole de la valeur et l'emblème de l'amour. Les historiens et les archéologues la considèrent comme la personnification de la constance en adversité. Selon Louvan Géliot, la Salamandre désigne la vertu et le courage généreux.

François I^{er}, roi de France, avait adopté, pour symbole personnel : un écu de gueules, chargé d'une salamandre d'argent, environnée de flammes, avec la devise : *Nutrisco et extinguo* (J'y vis et je l'éteins), qui voulait dire que le roi encourageait les bons et exterminait les méchants. Cette devise se lit encore sur les murs du château de Chambord.

Une Salamandre, au milieu des flammes, est le cimier des DOUGLAS, en Ecosse et en France.

Sanglé

Attribut du cheval ou de tout autre quadrupède qui a le corps entouré d'une ceinture ou *sangle*.

Sanglier

Porc sauvage qui paraît de profil et passant ordinairement dans l'écu. Sa tête se nomme *hure* et le nez *boutoir*. On le dit *défendu* en parlant de ses défenses, et *allumé*, de son œil, quand ils sont d'un autre émail que celui du corps. Son émail ordinaire est le *sable*.

Le sanglier est le symbole du courage et de l'intrépidité, parce qu'au lieu de fuir, tels que le cerf, le daim et autres animaux sauvages, il se présente devant les chasseurs et prend l'offensive. Il marque un guerrier prompt et hardi, qui se précipite, avec un courage inconsidéré, sur les piques et les hallebardes des bataillons ennemis.

D'après l'historien Moke, cet animal est un des emblèmes *gaéliques* les plus fréquents. (*Les Gaulois*, article inséré dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1854). Il figure très souvent dans les écus des grandes familles d'Irlande.

La famille bretonne CORRET porte pour armes : *d'argent, à la hure de sanglier de sable, couronnée d'or*. Son dernier représentant mâle fut Théophile-Malo Corret de la Tour d'Auvergne, né en

1743, mort en 1800, capitaine au régiment d'Angoumois-Infanterie, surnommé, à cause de sa bravoure, le *premier* grenadier de France. Il était issu d'Adèle Corret, fille du sieur de Kerbauffret, qui, au commencement du XIII^e siècle, eut un fils naturel de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, lequel fut l'auteur de la famille Corret.

Sangsue

Ver de l'ordre des *Hirudines*, employé en médecine. Dans le blason, on voit rarement la *sangsue*. Celle-ci a la robe complètement noire au premier aspect, mais offrant cependant, quand on l'examine, avec attention, des traces de bandes sur les côtés. Une famille VAN LAKEN porte : *quatre sangsues de sable dans son écu d'or*.

Sansonnet

Non vulgaire de l'*étourneau*. Oiseau voyageur dont le plumage est d'un noir métallique à reflets cuivrés, l'extrémité de ses plumes est marquée d'une tâche fauve; ses pieds sont bruns, et son bec jaune. L'étourderie de l'étourneau est devenue proverbiale.

Baptiste-Aimé Sanson de Pongerville, né en 1782, mort en 1870, membre de l'Académie française, conservateur à la Bibliothèque nationale, avait pour blason parlant : *d'or, à trois sansonnets de sable, membrés de gueules*.

Sapin

Arbre symbolique de la royauté et de la majesté souveraine, parce qu'il surpasse en hauteur tous les autres végétaux.

Les anciens disaient que le sapin était l'emblème de la constance, en raison de son perpétuel feuillage qui défie les frimas et les saisons.

Le tronc du sapin est recouvert d'une écorce mamelonnée, assez mince, tirant sur le brun rougeâtre. Les feuilles sont linéaires, quadrangulaires, pointues, d'un vert sombre, disposées en triple spirale autour des rameaux. Le sapin se termine par une pyramide de branches ouvertes à angles droits.

Satyres

Dieux champêtres qu'on représente le nez camus et épaté, avec les oreilles, les cornes, les jambes et la queue du bouc,

étaient les compagnons de Bacchus, qu'ils suivirent à la conquête des Indes. Adorateurs du dieu du vin, ils mènent joyeuse vie, chantant ou jouant de la flûte, frappant sur des cymbales ou portant la coupe en main et agitant le thyrses. Tantôt ils forment des danses avec les Dryades ou les Nymphes, tantôt, dans leurs jeux lascifs, ils poursuivent ces déesses.

Deux satyres sont les tenants du blason des D'YSEMBART, en Tournaisis.

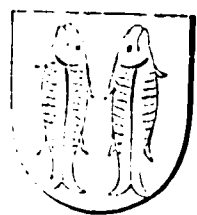
Saule

Arbre de moyenne taille dont les rameaux droits portent des feuilles nombreuses, alternes et lancéolées, d'un éclat soyeux et argenté.

Le saule est l'emblème de la forte vieillesse. Il figure dans l'écu des familles DE SALIS et DE SAULX.

Saumon

Poisson au dos noir, aux flancs bleuâtres et au ventre argenté. Son corps est plus ou moins fusiforme, arrondi vers le ventre, écailleux et tacheté. En héraldique, il est représenté nageant de profil. Il marque le droit de pêche sur les fleuves et les rivières.



Le saumon est un symbole local de l'Angleterre et de l'Irlande. Il apparaît fréquemment dans les écus des familles de ce dernier royaume, dont les rivières sont peuplées de saumons. Il figure notamment dans les blasons des O'NEILL et des MAC DONALD.

En Allemagne, deux saumons sont le symbole héraldique des princes de SALM-SALM.

Sauterelle

Insecte qui paraît toujours de profil et passant. Son émail est l'or. Il est représenté avec une tête grande, verticale; un corselet comprimé; un abdomen étroit terminé par une tarière chez les femelles. On le reconnaît à ses pattes postérieures plus longues et plus fortes que les antérieures, et à ses ailes repliées.

Les DU SAULT, de Bayonne, portent dans leur écu : d'azur à trois sauterelles d'or.

Sautoir ou Croix de Saint-André

Formé par la réunion de la bande et de la barre. Ses branches occupent chacune deux parties des sept de la largeur de l'écu. *Passé en sautoir*, se dit de deux pièces longues, l'une posée en bande et l'autre en barre, brochantes l'une sur l'autre.

Gastelier de la Tour dit que le *sautoir* était autrefois un cordon de soie ou une corde recouverte d'une étoffe précieuse. Il était attaché à la selle du cheval et servait d'étrier pour enfourcher le palefroi. De cet usage vint le nom de sautoir.



Du Cange avait antérieurement émis la même opinion en ces termes :

Le sautoir est l'étrier pour monter et pour sauter sur le cheval.



Il est appelé par les Latins du moyen âge *stropa* et *stapha*.

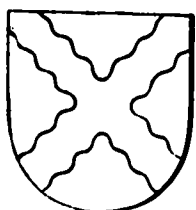
Le *Cérémonial* manuscrit dit que l'écuyer qui se trouvait aux tournois ne pouvait avoir de *sautoir* à sa selle. Dans le compte de 1352 d'Etienne de la Fontaine, argentier du Roi, on lit au chapitre des harnais : « Pour six

« livres de soye de plusieurs couleurs pour faire les tissus et
« aiguillettes aus dits harnois, faire sautoiers
« et conyeres, et tresses à garnir la selle ».

Nous devons faire observer que les étriers n'ont été en usage en Orient que sous le règne de Constantin le Grand.



Le *sautoir de gueules* ou *croix de Saint-André*, qu'on voit actuellement dans le drapeau de l'Angleterre, est un emblème de l'Ordre de Saint-André d'Ecosse et des nombreuses familles



anglo-saxonnes fixées en Irlande et en Ecosse.

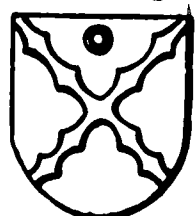
Le *sautoir nouveau* ou *sautoir de bois de laurier de gueules*, sur champ d'argent, était le pavillon marchand des Flamands. (DE LA FEUILLE. *Armorial gravé*).

Dans le collier de l'Ordre de la Toison d'Or, fondé par Philippe-le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, figurent des *sautoirs nouveaux*.

Le sautoir nouveau a été adopté par quelques familles des Pays-Bas, pour emblème héraldique.

Sautoir engrelé. — On peut citer, comme exemple typique,

le blason de la famille BIVORT DE LA SAUDÉE (Belgique) : *d'argent, au sautoir engrelé de gueules, accompagné en chef d'un annelet de sable*, d'après le scel de Gauthier DE BIVORT, appendu à une charte du 10 octobre 1436, concernant l'abbaye d'Oplinter (TH. DE RAADT. *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. 1, p. 260).



Dans le blason actuel des Bivort, l'annelet a été remplacé par une rose de sable.

Sauvage

Les *sauvages* ou *hommes sauvages* employés comme tenants d'armoiries, sont représentés tels que des hommes blancs, nus, velus et barbus. Ils ont la tête et les reins entourés d'une couronne de feuilles de lierre et s'appuient sur une massue de bois.

Quelques familles, notamment celle DE SAUVAGE, ont adopté, comme symbole dans leur écu, un sauvage, au naturel, portant une massue de bois sur l'épaule droite.

L'homme chevelu tenant un lion par une chaîne est bien connu dans la mythologie germanique et appartient à une *représentation mythique de l'entrée de l'autre monde*. Cette entrée est représentée comme se trouvant dans une forêt sombre et épaisse. La forêt est habitée par des animaux sauvages de différentes espèces, gardiens de la fontaine de vie et de l'arbre qui porte des fruits d'or. Un géant à figure et à membres chevelus, armé d'un sapin déraciné, les domine ; ses sourcils s'unissent au dessus du nez. Il refuse ou accorde l'entrée du ciel et se nomme *Pilosus, Orcus, Schrat, Willeman, Woodhouse, Ogre*. Près de la forêt, se trouve un hôtel où s'obtient le passeport pour l'autre monde. Cet hôtel s'appelle *Nobiskrug* et porte pour enseigne une figure de géant. C'est l'origine de l'enseigne qu'on rencontre si souvent en Flandre : *In den Wildeman* (A l'homme sauvage). Les hôtelleries de ce nom se trouvaient le plus souvent sur la ligne de démarcation entre deux pays ou provinces. L'homme chevelu figure comme tenant ou comme cimier dans les armoiries d'un grand nombre de familles néerlandaises. (J. W. WEALE. *Le Beffroi*, première année, 1863, p. 40).

Sceau

Dans un mémoire intitulé : *L'invention du grand sceau royal*, publié en mai 1889, M. Lecoy de la Marche, archiviste-paléographe, a démontré que, sous les Mérovingiens, les gravures sur métal destinées à produire des empreintes étaient faites sur des anneaux (*annuli*), et que ce n'est que sous les Capétiens

qu'elles devinrent indépendantes de l'anneau, sous le nom de *sigillum*. Le sceau devint l'insigne de la royauté nouvelle. Les grands vassaux et les évêques se l'attribuèrent à leur tour. Ce simple changement dans les usages fut la cause du grand développement que prit dès lors, l'art de la gravure sur métal.

Les sceaux *proprement dits* ne commencèrent guère à être en usage que sous la troisième race. Hugues Capet est représenté sur son sceau, assis, la couronne fleuronnée en tête, tenant un globe d'une main, et de l'autre une main de justice.

Les emblèmes qu'adoptaient les communes pour leurs sceaux n'avaient point par eux-mêmes une signification encore bien arrêtée. On y chercherait vainement des allusions aux changements survenus dans l'organisation de la cité.

On aurait tort de voir dans les objets que les communes firent graver sur leurs sceaux, des emblèmes de puissance, de grandeur, de suprématie, ainsi que des écrivains l'ont soutenu. Nous croyons que ces symboles étaient tout à fait locaux.

Les villes les plus anciennes qui avaient le privilège de posséder une enceinte fortifiée, mirent sur leurs sceaux soit un château ou donjon, soit une tour ou tout autre défense.

L'édifice représenté ainsi était bien l'imitation, grossière sans doute, mais au moins d'une fidélité intentionnelle du bâtiment le plus apparent de la localité. Le plus souvent, c'est le château même du seigneur ou une partie principale de la façade qui figure sur le sceau. (KLEMENS WYTSMAN. *Sceaux et armoiries*, 1864).

L'usage des *contre-sceaux* fut introduit pour prévenir la falsification des chartes. L'un des moyens, le plus généralement employé pour la fraude, était de détacher les sceaux des actes authentiques pour les appliquer ensuite à des actes faux. Il suffisait pour atteindre ce but de chauffer la cire au dos du sceau, d'en retirer les cordons ou les queues de parchemin et de les rattacher à un autre acte, ce qui pouvait se faire tout en laissant intacte la face imprimée du sceau. Ce furent, dit-on, les ecclésiastiques qui, les premiers, comprirent l'efficacité du contre-sceau ; c'est aussi aux moines que l'on reproche d'avoir imaginé les abus que nous venons de signaler. En Flandre, les comtes faisaient usage du contre-sceau dès le milieu du XII^e siècle. Au siècle suivant, la mode se généralisa et fut adoptée en France. Le contre-sceau, sur lequel on représentait les armoiries de la personne dont le sceau portait l'effigie, était indispensable pour assurer l'authenticité des chartes. Toutefois son emploi ne paraît pas avoir été général pour les com-

munes ; il en est beaucoup dont on ne connaît pas de contre-sceau. Au xiv^e siècle, les contre-sceaux tendent à disparaître et l'importance qu'on y attachait diminue sensiblement. C'était habituellement le sceau secret des échevins qui servait de contre-sceau au scel de la commune.

Si, d'un côté, il y a une grande difficulté à pénétrer la signification des symboles communaux ; d'un autre, il est constant que les armes du seigneur ornaient le sceau des échevins, considérés comme représentants du propriétaire féodal.

Puis, lorsque les grandes maisons territoriales aliénèrent leurs fiefs ou s'éteignirent dans les femmes, les villes de certaine importance s'emparèrent des armes de leurs anciens seigneurs en suivant l'usage général de l'époque. Ce fut un moyen de rappeler aux nouveaux propriétaires l'antiquité de la commune et de consacrer par là leur indépendance moderne vis à vis des nouveaux possesseurs.

Au moyen-âge, on était très sévère pour l'usage des sceaux. On voit que dans le comté de Bagé, en Bresse, Etienne de Moncy dut payer une amende en 1304, pour avoir scellé une charte avec un sceau enlevé à un autre lieu. (*Archives départementales de la Côte-d'Or.*)

Sceptre

Dans l'origine, le sceptre n'était qu'une canne ou bâton que les rois et les généraux portaient pour s'appuyer. Plus tard, ce fut un bâton, de forme variable, surmonté soit d'un globe croiseté, soit d'une fleur de lis. Il est le symbole de l'autorité souveraine. (N. DE WAILLY. *Éléments de paléographie*, t. II.)

Dans l'iconographie chrétienne, le sceptre est l'emblème du commandement et de l'autorité.

Dans l'art héraldique, il est figuré par un bâton orné et terminé par une fleur de lis. Il est posé en pal.

A la *The New Jewel House*, à Londres, on conserve les sceptres suivants des souverains anglais :

1^o *Le bâton de Saint-Edouard* ou *le sceptre*, bâton d'or, haut de 4 pieds, à manche d'acier, et surmonté d'un globe croiseté.

2^o *Le sceptre du Roi avec la Colombe*, ou la *baguette d'équité* (Rod of Equity), également d'or et surmonté d'une petite croix sur laquelle est posée la colombe avec les ailes ouvertes, *emblème de miséricorde*. Un autre sceptre semblable, découvert en 1814, dans la Tour de Londres, a, dit-on, servi à la reine Anne, femme de Guillaume III.

Scie

Instrument pour diviser le bois. Il est composé d'une lame courte et en fer dont un côté est denté, et montée sur un manche ou une poignée de bois.

La grande famille HAMILTON, d'Ecosse, a pour cimier un chêne, dont le tronc est traversé par une *scie* fixée, dans un châssis rigide. La maison DE COSSÉ BRISSAC a pour emblèmes héraldiques : *trois feuilles de scie d'or, sur champ de sable* ; qu'on a pris erronément pour des fasces dencchées par le bas.

Scorpion

Insecte du Midi, au corps allongé, formé de segments distincts, et dont l'abdomen, intimement uni au tronc dans toute sa largeur, est garni à sa base de deux espèces de peignes qui ressemblent à deux branchies, et qui sont animés d'un mouvement continu ; cet abdomen est terminé brusquement par une queue longue, grêle, de six articles, le dernier s'effilant en une pointe arquée, très aigüe, qui forme dard. Le scorpion, qui a huit pattes, est de couleur brune.

Il est le symbole de la malice.

Le scorpion, emblème héraldique de la ville de Tarente, en Italie, figure dans les armoiries du maréchal MAC DONALD, duc de Tarente.

Semé

Se dit d'un écu ou d'une pièce honorable chargé de fleurs de lis, trèfles, roses, étoiles, croissants, billettes et autres emblèmes, en nombre illimité, dont quelques-uns semblent naître des bords de l'écu.

Sénestre

Terme indiquant le côté gauche de l'écu qui se trouve être à la droite du spectateur.

Sénéstré

Un chevron, un pal, une croix, un arbre ou tout autre pièce de l'écu est dit *sénéstré*, lorsqu'il est accompagné à sénestre de quelque meuble.

C'est aussi le nom d'une section de l'écu qui produit un pal réuni au côté sénestre du dit écu.

Sénestrochère

Nom du bras gauche mouvant du flanc dextre de l'écu. Il montre toujours le coude, autrement ce serait un avant-bras.

Sens (Dans le)

De la bande, de la barre, du chevron, de la fasce ou du pal. Terme indiquant que des pièces, posées sur une bande, une barre, un chevron, une fasce ou un pal, en suivent la direction.

Séraphins

Anges représentés sous la forme d'une tête d'enfant, vue de face, avec six ailes.

Serin

Oiseau domestique à bec gros, court, bombé ; tarsi médiocres ; ailes pointues, atteignant la moitié de la queue, qui est de moyenne largeur et fortement échancrée.

Ce musicien de chambre chante en tout temps. Il est remarquable par sa *gaieté* en captivité. Il est le symbole de la *naïveté*.

Le général d'empire comte DUMONCEAU DE BERGENDAL portait dans son blason trois *serins* d'or, sur une bande de sable.

Serpent

On voit dans les armoiries des serpents ayant des attitudes diverses, d'après leur espèce. La *couleuvre* est d'ordinaire posée en pal et ondoyante ; la *bisse* est un serpent qui fait plusieurs nœuds ; d'autres serpents sont *arrondis* ou *pliés en rond* et se mordent la queue ; quelques-uns se tortillent autour d'un miroir, d'un arbre, du fût d'une colonne, etc.

Le *serpent* est le symbole de la prudence. Selon les auteurs qui se sont occupés de symbolisme, le serpent dénote tantôt la médisance, la calomnie et l'ingratitude ; tantôt la santé, la médication, la prudence, la guérison, etc.

Lorsque le serpent est représenté tourné en cercle et se mordant le bout de la queue, il est l'emblème de l'*Eternité*. Il avait la même signification chez les anciens Egyptiens.

Dans les temps mythologiques, deux serpents enroulés autour d'un bâton, étaient le symbole de l'art de guérir, parce qu'ils fournissaient la thériaque, remède fort employé.

Le serpent a été un des symboles de l'armée des Francs. Ce

fait semble irréfutable en présence de la figuration de ce reptile sur les tombeaux des premiers rois mérovingiens à Tournai, et à l'église de Saint-Germain-des-Près, à Paris. (C. LEBER).

Sur certains sarcophages des premiers chrétiens, la tentation d'Adam et d'Eve est désignée par le serpent entortillé autour de l'arbre de la science du bien et du mal. Ce symbole se rencontre souvent sur les écus irlandais milésiens et nous rappelle le serpent d'airain de l'Écriture.

La Georgie, un des 13 États confédérés qui formèrent les États-Unis d'Amérique, lors de la déclaration de l'Indépendance, mit sur ses assignats ou papiers-monnaie de 5 dollars émis en 1777, comme emblème : un *serpent à sonnettes levé*. Les anneaux qui forment la crécelle du crotale sont au nombre de 13. Les Géorgiens choisirent cet emblème pour cette raison d'abord et aussi parce que le crotale est d'une vivacité, d'une vigilance et d'une prudence extrême et que toute attaque contre lui peut devenir mortelle, d'où la devise : *nemo me impune lacessit* (Nul ne m'outrage impunément) des billets ou assignats. Quand le Congrès continental s'occupa du choix d'un drapeau, il fut un moment question de prendre pour symbole *le serpent à sonnettes*. Mais cette idée fut abandonnée et la nouvelle république adopta les étoiles concurremment avec les bandes rouges et blanches (*Stars and stripes*).

Serpent celtique

« Quant aux monuments druidiques, leur attribution en France
« à des races finnoises ou autres non celtiques est absolument
« arbitraire ; le peu de signes appréciables qu'on trouve sur ces
« monuments est bien druidique, par exemple, les *serpents* et les
« coins ou triangles gravés sur les pierres de Gavr'Ynys. Le
« monument de Gavr'Ynys (Morbihan) fait partie d'un vaste
« ensemble de monuments druidiques ; il correspond au grand
« tumulus de Sarzeau ou Tumiac où l'on a découvert les restes
« d'un grand druide avec les ornements sacerdotaux : colliers de
« jaspe, haches de jade, etc. Les poèmes bardiques ne laissent au-
« cun doute sur le rôle que jouaient ces monuments dans le culte
« des druides ; je ne citerai que le célèbre chant de la victime, à
« la suite du chant de mort d'Uder-Pendragon. Ces monuments
« sont celtiques chez nous, comme ils étaient sémitiques en
« Judée ; ils appartiennent en commun à cet âge patriarcal dont
« les druides avaient gardé le principe contraire au développement
« de l'architecture ; les druides apportèrent en Gaule les mêmes

« idées sur ce point que Moïse porta en Judée, et auxquelles « dérogea Salomon ; eux ils n'y dérogerent point. » (Henri MARTIN.)

Singe

Il s'agit ici du singe de l'ancien continent.

Le singe est docile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point également revêche ; nulle sensibilité relative ; nulle mémoire des bienfaits ; de l'éloignement pour la société de l'homme ; de l'horreur pour la contrainte ; du penchant à tout espèce de mal ou pour mieux dire une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par sa perfection apparente. Il est extérieurement à peu près conformé comme l'homme.

Le singe est le symbole de l'amour inconsidéré, de la curiosité, de l'impertinence, de la malice et de la finesse.

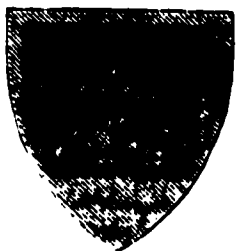
La présence du singe dans le blason pourrait marquer des expéditions militaires en Asie et en Afrique.

En France, les DE VION et les DU COULOMBIER ; en Allemagne, les barons DE PRAG, ont un singe dans leurs écus.

Un singe passant et enchaîné est le cimier très ancien des FITZ GÉRALD, ducs de Leinster, en Irlande. En voici l'origine : une tradition rapporte que, pendant un incendie violent qui dévorait le manoir féodal des Fitz Gérald, un singe apprivoisé s'empara du dernier héritier mâle des ducs de Leinster, traversa les flammes et parvint à le sauver d'une mort certaine. En souvenir de cet acte de dévouement, le jeune orphelin adopta la représentation de son *singe* pour cimier qu'il transmit à ses descendants jusqu'à aujourd'hui. Cette tradition nous a été révélée par M. Napoléon-Alfred-Bonaparte Wyse, à Waterford.

Sinople

Nom héraldique de la couleur verte, vive, représentée en gravure par des lignes diagonales tirées de dextre à sénestre.



Le savant Du Cange dit qu'il est très difficile de connaître l'origine du mot *sinople* qui désigne le *vert vif* en héraldique. Marc Wulson de la Colombière tombe dans une erreur grave en prétendant que le sinople est une espèce de craie ou de minéral, propre à teindre en vert, et qu'on trouve aux environs de Sinope, ville d'Asie. Le

sinopis dont il avait entendu parler est une craie rouge qui existe dans les montagnes des environs de Sinope et dont fait mention Auger de Busbecq dans son *Itinéraire d'Amasie*, en désaccord pourtant avec Dioscoride et Eustachius, qui disent que le *sinopis* était originaire de la Cappadoce et qu'il s'y débitait. Pline et Strabon sont de ce dernier avis.

Quoiqu'il en soit, tous les auteurs conviennent que le *sinopis* était une espèce de vermillon : Terentianus Maurus et Marcellus Empericus le confondent toujours avec le *minium* ou le vermillon.

Ce qui a jeté les esprits dans le doute, c'est la mention que fait Vituve de l'existence d'une craie verte en divers lieux et particulièrement à Smyrne, mais ce minéral n'a aucune affinité avec le *sinopis*.

Le même Du Cange ne connaît pas le motif exact pour lequel on a donné le nom de *sinople* à la pelleterie teinte en vert. Il avance timidement l'opinion que cette peau se débitait dans une ville maritime de la Cappadoce qu'Albert d'Aix nomme, à deux reprises, *Sinoplum*, et Matheo Villani, *Sinopoli*, et que du nom de cette ville où le trafic se faisait par les Européens, elle fut appelée *Sinople*, de même que les martes et les rats de Pont tirèrent leur nom des lieux de production. (Voir *HERMINES* et *SABLE*.)

Parmi les monuments qui emploient le mot de *sinople* pour exprimer le vert, on cite l'épithaphe de Gilles de Chin, tué à la bataille d'Azincourt :

Puis la mort à lui s'ajouta
En un camp couvert de *sinoble*,
U maint prince et maint homme noble
Finaient en affaire militant.

D'après Gastelier de la Tour, le *sinople* est l'emblème de l'espérance, de l'abondance et de la liberté. Dans la *Symbolique des couleurs*, Frédéric Portal dit que le vert est le symbole de la civilité, de l'amour, de la joie et de l'abondance.

Sirène

Créature imaginaire ayant la tête, les seins, les bras et le corps d'une jeune fille, et se terminant en queue de poisson. D'ordinaire, elle se peigne les cheveux de la main droite et tient un miroir ovale de la main gauche. On trouve des sirènes à deux queues, qui tiennent de chaque main une de leurs queues relevées. (Voir *MÉTAMORPHOSES*).

Une sirène qui tient en main une balance d'or est le symbole de la banque et du commerce des métaux.

On voit très peu de sirènes dans les armoiries françaises ; mais parfois elles servent de tenants aux écus.

Soc de charrue

Instrument aratoire posé de face ou de profil. De face, il ressemble au fer d'une bêche ; de profil, il a la forme d'un coutelas.

Un soc de charrue figure dans le blason du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie.

Soleil

Astre représenté comme un visage humain, entouré de douze ou seize rayons, alternativement droits et ondoyants. *Soleil levant* est celui qui se meut de l'angle dextre du haut de l'écu ; *soleil couchant*, celui qui se meut de l'angle sénestre du haut ; *soleil du Midi*, celui qui, étant posé au centre de l'écu en chef, ses rayons supérieurs meuvent de la ligne qui termine le haut de l'écu.

Le *soleil* est le symbole de la lumière, de la richesse et de l'abondance ; il éclaire le monde et vivifie la nature entière. Il est aussi désigné comme l'emblème de la divinité. Dans l'iconographie chrétienne, il indique la vérité.

Un *soleil radié d'or* est un des emblèmes héraldiques de la République Orientale de l'Uruguay, et il surmonte l'écu de la République Argentine.

Un soleil d'or, sur champ d'azur, est le blason des DE SOLAGES.

Il existe, en Perse, un Ordre du Lion et du Soleil, créé en 1808 par le schah Feth-Ali. L'insigne représente un soleil se levant sur le dos d'un lion couché.

Sommé

Se dit d'un château ou d'une tour, terminé par un ou plusieurs donjons, d'un rocher, d'une montagne, etc., portant à son sommet un objet quelconque.

Le terme *sommé* s'applique aussi aux ornements extérieurs de l'écu, tels que heaume, couronne, mitre, crosse, chapeau de prélat, etc., posés directement sur l'écu.

Souci

Fleur munie de sa tige et de ses feuilles, posée de face dans l'écu.

La plante de *souci*, très commune dans les vignes et les champs, est à feuilles ovales, lancéolées, quelquefois un peu sinuées, presque glabres, et à fleurs jaunes.

Le souci est l'emblème de la peine, du chagrin et du désespoir.

Trois soucis d'or en champ d'azur forment le blason de la célèbre famille DE MAISTRÉ, originaire de Savoie, dont la devise parlante est : *Si les valets ont les peines, les maîtres ont les soucis.*

Soufflet

Instrument domestique destiné à projeter l'air avec force. Il se compose de deux plaques de bois séparées par une large bordure de cuir, munies à l'extrémité supérieure de deux poignées plates, et à l'extrémité inférieure d'un tube métallique ; la plaque inférieure est percée d'un trou qui en dedans est recouvert d'une peau mobile faisant l'office de vanne.

En héraldique, le soufflet est posé de face et en pal, le tube métallique en bas. Il figure dans le blason de la famille MULLE DE TERSCHUEREN.

Souris

Elle a le pelage ordinaire gris sur la partie supérieure du corps, mais toujours blanchâtre sous le ventre. La souris est timide par nature, familière par nécessité.

Soutenant

Se dit de deux animaux affrontés qui paraissent soutenir quelque pièce ou meuble.

Soutenu

On nomme *soutenu* toute pièce qui est supportée par une autre pièce. Lorsqu'un *chef* est séparé du champ par une *divise*, ce chef est soutenu de cette divise. Ce terme s'applique aussi au cep de vigne garni (*soutenu*) de son échelas.

Sphinx

Etre fabuleux qui a la tête et le sein d'une jeune fille, les griffes d'un lion, le corps d'un chien et la queue d'un dragon. Il est toujours couché, la tête posée de profil.

On pense que le *sphinx égyptien* était l'image du Nil pendant son inondation périodique, laquelle a lieu en effet quand le soleil parcourt les signes de la Vierge et du Lion : ce qui expliquerait le singulier assemblage des figures qui composent ce monstre. C'était le symbole de la prudence, de la sagesse et de la force réunies. Fré ou Phré, dieu de l'ancienne Egypte, fils de Pré et l'un des trois Khanefis, est le symbole du soleil. On l'adorait sous la figure d'un jeune homme ou d'un sphinx, portant sur le front un disque rouge ou vert. L'empereur romain Auguste avait sur son cachet cet animal symbolique.

Le sphinx apparaît dans les écus de quelques généraux français qui ont fait la campagne d'Egypte en 1798, notamment dans celui d'ARRIGHI DE CASA NOVA, duc de Padoue.

Deux sphinx supportent l'écu des familles MOREAU DE BELLAING et VRANX D'AMELIN.

Stangue

Nom de la tige d'une ancre de navire ; cette tige est traversée, en sa partie supérieure vers l'anneau, d'une pièce dite le *trabe*. On spécifie la stangue quand elle est d'un émail différent de l'ancre.

Supports

Lions, griffons, lévriers, aigles et autres animaux qui servent d'ornements extérieurs aux armoiries et paraissent soutenir un écu. Les *tenants*, au contraire, sont des anges, des sauvages, des guerriers et autres figures humaines.

Ce n'est guère qu'au xiv^e siècle, qu'on voit paraître, sur les sceaux, les ornements accessoires de l'écu, connus sous le nom de *supports* et de *timbre*.

Surochargé

Se dit d'une pièce honorable ou autre, chargée d'un ou de plusieurs meubles, sur lesquels il s'en trouve encore.

Sur le tout

Indique un écusson posé sur un écartelé au point central. Il doit avoir en largeur deux parties, des sept parties de la largeur de l'écu, et en hauteur trois parties des sept. En blasonnant, on commence par les quartiers de l'écartelé et on finit par le *sur le tout*.

Sur le tout du tout

Petit écusson brochant sur un sur le tout. On proportionne le *sur le tout du tout*, en divisant ce dernier en sept parties de largeur et huit de hauteur. On donne au *sur le tout du tout* deux parties et demie des sept de la largeur du *sur le tout*, et trois parties des sept pour la hauteur.

Surmonté

Se dit d'une fasce, d'un chevron ou d'une autre pièce au-dessous de sa position ordinaire, lorsqu'ils sont accompagnés en chef de quelque meuble.

Sureau

Arbrisseau dont l'écorce est cendrée ; les feuilles lancéolées d'un vert foncé et les fleurs blanches disposées en une large ombelle rameuse, d'une odeur aromatique plus ou moins agréable. Le sureau est l'emblème du bienfait, parce qu'il est employé efficacement en médecine.

Agnès SOREL ou SURELLE (1413-1450), dame célèbre par sa beauté et les qualités de son esprit, favorite de Charles VI, roi de France, portait dans ses armoiries un *sureau d'or* par allusion à son nom de famille.





T

Tabac

Plante de l'Amérique du Sud, à tige droite, cylindrique ; à feuilles très amples, molles, d'un vert foncé ; à fleurs blanchâtres, verdâtres, purpurines, d'une seule pièce, conformées en entonnoir ou en soucoupe.

Une tige de tabac et une branche de caféier, avec ses fruits rouges, accostaient les armoiries de l'ancien empire du Brésil, comme emblèmes locaux.

Le tabac est l'emblème de la difficulté vaincue.

Taillé

Partition de l'écu obtenue au moyen d'une ligne diagonale tirée de l'angle sénestre en chef à l'angle dextre en pointe.

Taré

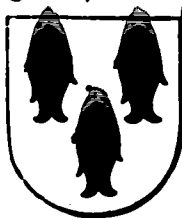
Synonyme du mot *posé* ou *placé*, lorsqu'il s'agit d'un casque sur un écu. On le dit alors taré de front, taré de profil, taré de trois quarts.

Taisson ou Tasson

Variété du blaireau. Animal carnassier à corps bas sur jambes ; pieds à cinq doigts, munis d'ongles robustes, propres à fouiller ; queue courte et velue. Il paraît passant et de profil en héraldique. C'est le symbole adopté par la famille DE TASSIS OU TAXIS qui s'est fondue dans la maison princière DE LA TOUR et TAXIS, en Allemagne.

Tanche ou Tenche

Poisson d'eau douce de trois décimètres de longueur ; sa couleur ordinaire est le vert foncé doré ; elle est quelquefois presque noire et d'autres fois jaunâtre ; ses nageoires sont violettes ; mais toutes ces teintes changent avec la qualité des eaux que fréquente ce poisson, ainsi qu'avec l'âge et le sexe des individus.



En héraldique, la *tanche* est représentée posée en pal et vue de dos.

Tau dit Béquille de Saint-Antoine

Espèce de potence ayant la forme du T majuscule. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine du *tau*. Les uns avancent qu'il signifie une marque que l'Ange mit sur le front des prédestinés, les autres que c'était une béquille d'estropié, convenable à l'Ordre hospitalier de Saint-Antoine. En outre, on prétend que le *tau* représente le dessus d'une crose grecque. Gastelier de la Tour écrit, en 1774, que les évêques et les abbés du rite grec portent une crose accusant la forme d'un *tau*. Selon M. Adrien de Longpérier, les bâtons de chantres d'église avaient, au moyen-âge, la forme d'un *tau*, ou d'une crose double à deux volets. (*Revue archéologique*, t. IV, p. 816.)

Nous croyons plutôt que dans les blasons civils, le *tau* est la représentation d'une ancienne potence indiquant le droit de justice publique.

Trois *tau* ou potences sont les emblèmes héraldiques de la famille BERTZ, marquis de Lede.

Taureau

Animal qui paraît *furieux* dans l'écu, c'est-à-dire levé sur ses pieds de derrière ou rampant ; il est de profil, à sa queue retroussée sur le dos, le bout tourné à sénestre.

Les héraldistes ont donné l'épithète de *furieux* au taureau ordinaire, levé sur ses jambes de derrière et prêt à s'élaner. Cette attitude est contraire aux mœurs du taureau domestique et convient naturellement au taureau sauvage ou Aurochs. (Voir Aurochs.)

Le taureau est le symbole du travail et de la continence.

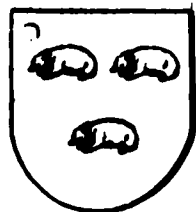
Dans l'iconographie chrétienne, il désigne l'orgueil.

Taupe

Animal carnassier et insectivore, au corps trapu et comme cylindrique, couvert d'un poil court, fin, doux au toucher, épais, soyeux ; à tête allongée et terminée en pointe par une espèce de boutoir que soutient intérieurement un os particulier qui lui donne beaucoup de force ; ses yeux sont infiniment petits, si bien que l'on a cru longtemps que la taupe était absolument dépourvue de cet organe. Les taupes se creusent des galeries nombreuses, aboutissant toutes à un centre ou gîte principal, où chacune vit isolément ; de distance en distance, elles ouvrent des soupiraux (*taupinières*) pour rejeter les déblais au dehors. Elles se nourrissent habituellement d'insectes, de petits animaux, et quelquefois de racines.

La *Taupe commune*, longue de 15 à 20 centimètres, a le pelage doux, luisant et d'un noir cendré.

Comme un exemple, très rare en héraldique, de la taupe, nous citons le blason de la famille DE TERRIS (Comtat-Venaissin) : *d'or, à trois taupes de sable*. Cette famille écartèle actuellement ses armes avec celles de DE MORARD DE SAINT-JAUME : *d'argent, à l'arbre arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — Devise parlante : *Labor in terris* (travail sous terre).



En Hollande, la famille GRAAFLAND (Amsterdam), porte : *d'or, à trois taupinières de sable, et une taupe du même sortant du flanc dextre de celle en pointe*. — Cimier : *une taupe sautante de sable*.

En Piémont, les comtes TALPONE DE MONTARIOLO ont pour blason parlant : *d'or, à la champagne cousue d'argent, chargée d'une taupe couchée au naturel posée en fasce ; au chef consu d'or, chargé d'une aigle de sable, couronnée du même*. (*Taupe*, en italien *talpa*).

Tenant

Qualifie un dextrochère, un ange, un lion, etc., qui semble tenir quelque objet.

Tenants

Figures humaines qui tiennent l'écu des armes. C'est le contraire des supports.

Lorsque l'écu est soutenu par une figure humaine et un animal on les nomme ensemble *tenants*.

Les tenants des écus sont empruntés exclusivement à la face

humaine ou aux êtres mythologiques à face humaine. Ce sont des hommes sauvages, des pucelles, des anges, des tritons, des sirènes, des néréides, des chevaliers, des sphinx, des centaures, etc., qui placés aux deux flancs de l'écu les tiennent soit de leurs mains, soit de leurs pattes.

Terrasse

Nom du sol qui, en général se trouve à la pointe de l'écu. Lorsque la terrasse est détachée de la base de l'écu, en laissant un espace vide, on la dit *terrasse isolée*.

Terrassé

Se dit d'un arbre ou d'une plante mise dans une terrasse.

Tertre

Petite terrasse, peu large et un peu élevée, moins élevée cependant qu'une colline. Dans l'héraldique germanique et italienne, presque sans exception, on donne au tertre trois coupeaux arrondis, d'un contour fortement accusé.

Tête d'homme

Représentation d'une tête humaine d'or, d'argent ou d'un autre émail. Si elle est de couleur naturelle, elle est dite de *carnation*.

Tête d'Argus

Tête humaine de carnation, couverte d'yeux et posée de front.

Tête de Gérion

Tête d'homme monstrueuse, composée de trois visages, le premier posé de face et les deux autres regardant vers dextre et vers sénestre.

Tête de Janus

Tête humaine formée de deux visages dont l'un regarde vers dextre et l'autre vers sénestre.

Tête de Léopard et Tête de Lion

La tête de léopard est toujours vue de *face*, tandis que la tête de lion est toujours de *profil*.

Tête de Méduse

Tête de femme au naturel, posée de face, les cheveux remplacés par des serpents tortillants.

Tête de Midas

Tête d'homme ayant des oreilles d'âne.

Tête de More

Tête d'Africain, toujours posée de profil. La couleur noire lui étant propre, il est inutile de l'exprimer en blasonnant.

Tête de mort

Toujours représentée de face dans l'écu. Son émail est l'argent. Quand elle est surmontée d'un soleil, elle symbolise la résurrection. (Voir CRANE.)



MERGHELYNCK (Flandre) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à 8 rais du même, et en pointe d'une tête de mort d'argent, surmontée d'un soleil d'or.

Têtes d'animaux

Celles du lion, du lévrier, de l'aigle, de la licorne et d'autres animaux, séparées de leurs corps, sont ordinairement de profil, excepté celle du léopard. Les têtes du cerf, du bœuf, etc., vues de face, sont nommées *rencontres*. Si parmi plusieurs têtes, il s'en trouve d'*affrontées*, on l'exprime en blasonnant. Les têtes de sangliers, saumons et brochets sont nommées *hures*.

Tête arrachée

Celle dans laquelle on voit des parties pendantes et inégales. *Complète*, celle dont la partie inférieure est horizontale, sans aucun filament.

Tête humaine

D'après le Père de Varennes, une *tête humaine* en héraldique indique la vigueur d'esprit, une conduite sage en affaires, la hardiesse de l'œil, l'assurance et le courage. Elle est représentée de face.

On sait que la ville de Ciney, capitale du Condroz, a pour

blason : *d'azur à cinq têtes humaines coupées d'argent*. Or, voici la légende de la contrée relative à l'origine de ce symbole héraldique :

Aux temps anciens où les sorciers et les fées régnaient en maîtres dans le Condroz, un noble chevalier passant par là avec sa voiture dans laquelle il se trouvait avec cinq autres personnes, le véhicule versa dans un puits excessivement profond appelé la fontaine Saint-Martin. Au moment de l'accident, le gentilhomme promit ou fit le vœu de construire une église à proximité de l'endroit, si la Providence le sauvait. Tous parvinrent à sortir sains et saufs de l'eau. L'église fut édifiée ; peu à peu des maisons se groupèrent à l'ombre de son clocher. Ce fut le berceau de Ciney dont le nom wallon *six-neî* veut dire *six noyés*.

Cette légende est encore populaire dans la petite ville.

Tiare

Triple couronne du Pape. Elle est composée d'un haut bonnet conique blanc, environné de trois couronnes à fleurons d'or, enrichies de pierres précieuses, terminé par un petit globe, surmonté d'une croix également d'or.

L'empereur Constantin est le premier qui donna la *couronne* à Saint-Sylvestre et depuis lors les papes ont toujours porté la couronne comme symbole de la royauté et du pouvoir conféré à Saint-Pierre sur toute l'Eglise. Une seconde couronne fut ajoutée à la première par Nicolas II en 1058, ou par Boniface VIII en 1294, ou au plus tard par Clément V en 1305, ou Benoit XII en 1334, Urbain V en 1362 ; selon d'autres enfin, Boniface IX en 1380, prit la troisième ; c'est ce qui a fait donner le nom de *tiare* à cette triple couronne.

Parmi les insignes destinés à marquer la puissance temporelle des papes, aucun n'a tenu autant de place et n'a donné lieu à autant de péripéties que la tiare.

Du XII^e au XIX^e siècle elle a été associée aux triomphes comme aux tribulations du Saint-Siège. Tout près de notre époque on a vu le général Bonaparte dépouiller Pie VI de ses quatre tiars, et l'empereur Napoléon I^{er} racheter, quelques années plus tard, une partie des pierreries qui en provenaient pour faire exécuter une tiare nouvelle destinée à Pie VII.

M. Eugène Müntz a entrepris d'élucider l'histoire de cet ornement, si obscure jusqu'ici. En mettant à contribution des mandats de paiement conservés dans les archives secrètes du Vatican, les inventaires, les statues tombales et une longue série

de reproductions anciennes, dessinées ou gravées, il montre, tout d'abord, que la plupart des tiaras représentées dans les peintures du moyen-âge et même de la Renaissance, sont de pure fantaisie.

En recourant aux témoignages véritablement dignes de foi, on arrive à la conviction que la forme d'un emblème, en apparence essentiellement hiératique et immuable, a constamment varié. Ces changements, toutefois, ont eu pour point de départ, non une intention symbolique, mais les évolutions mêmes du goût.

Tour à tour conique, puis renflée vers le milieu, finalement écrasée dans le haut, tour à tour surmontée d'une grosse pierre précieuse formant bouton ou d'un globe supportant une croix, la tiare a, le plus souvent, servi de thème aux fantaisies des joailliers. (Les orfèvres proprement dits n'y ont, d'ordinaire, travaillé qu'en sous-ordre, sauf pendant la première moitié du xv^e siècle, époque à laquelle Ghiberti orna de figures en relief les tiaras de Martin V et d'Eugène IV).

Les modifications introduites lors de l'établissement de la papauté à Avignon consistent principalement dans la substitution de motifs gothiques aux motifs romains, auparavant en usage. Flottante jusqu'au pontificat de Benoît XII (1333-1342), la tiare s'enrichit finalement, sous ce pape, de trois couronnes distinctes, nettement superposées.

Aux approches de la Renaissance, on assiste à la formation d'une légende fort curieuse, celle de la prétendue tiare de Saint-Sylvestre. M. Müntz montre que cette tiare est identique à la tiare de Nicolas IV et de Boniface VIII. Emportée en France par Clément V, rapportée à Rome par Grégoire XI, elle reprit le chemin d'Avignon sous Clément VII, puis alla échouer en Espagne, avec l'antipape Benoît XIII.

Définitivement reconquise par Martin V, en 1429, elle fut volée en 1485, et depuis on en a perdu toute trace. Heureusement, plusieurs sculptures nous en ont conservé l'image fidèle. Cet insigne, orné d'un cercle fermé (à la place de la couronne), ne se distingue que par sa lourdeur et son archaïsme.

Le *Mémoire* très documenté de M. Müntz a été publié *in-extenso* dans le 37^e volume des *Mémoires de l'Institut national de France; Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1898, in-4^o.

Les Souverains Pontifes se servent de deux ornements de tête : la mitre et la tiare.

Il y a trois espèces de mitres. Les Papes prennent, suivant les circonstances, pour l'exercice des fonctions ecclésiastiques,

ou celle qu'on appelle *la glorieuse*, ornée de pierres précieuses et d'un cercle d'or qui en forme comme la base ; ou *la lama d'oro*, qui est privée de ce cercle ; ou enfin de la mitre blanche de drap d'argent. Ils se servent de la première et de la seconde dans les solennités et fêtes, dans le consistoire et lorsqu'ils prononcent quelque jugement ; la troisième est la mitre de deuil et de pénitence.

« Le Pontife romain se sert de la tiare, dit Innocent III dans un sermon de la fête de Saint-Sylvestre, comme marque de son autorité temporelle, et de la mitre, comme marque du Souverain pontificat qu'il exerce ».

Il paraît toutefois, malgré cette distinction, que la tiare n'était autre chose, dans l'origine, qu'une mitre ornée du cercle dont nous avons parlé et qui ressemblait à une couronne sur le front du Pontife. En 1303, Boniface VIII ajouta une seconde couronne à la première, et Benoît XII, une troisième. Ces trois couronnes, qui constituent la tiare, appelée aussi *triregno*, sont, d'après des auteurs, l'emblème du pouvoir pontifical, impérial et royal, que réunit en sa personne le successeur de Saint-Pierre.

« La tiare de Pie VII, dit l'abbé Guillois, que l'on conserve à Rome dans la sacristie pontificale et qui est un don de l'empereur Napoléon, est en velours blanc. Les trois couronnes sont dessinées sur ce fond blanc par trois rangs, à peu près égaux, de saphirs, d'émeraudes, de rubis, de perles et de diamants ; la partie supérieure et convexe consiste en un fond d'or ; sur le sommet est une large émeraude surmontée d'une croix en diamants. Cette tiare est estimée 428.000 francs. »

Une magnifique tiare a été offerte, en 1855, par Isabelle II, reine d'Espagne, au pape Pie IX. Elle est à triple diadème et ne compte pas moins de dix-neuf mille pierres précieuses, dont dix-huit mille brillants. Chaque couronne est formée d'une double bande de brillants liés en or et rehaussés de gros diamants. Sur cette ligne se détachent huit étoiles alternées en rubis et en émeraudes ; et les pointes de ces couronnes sont formées par des fleurs de diamants surmontées d'une magnifique perle de première qualité. Toutes les pierres sont montées à jour. Le haut de la tiare porte une croix sur un globe ; la croix est en brillants et le globe en saphirs du plus bel azur, retenu à sa base par seize perles élégamment disposées.

Quelques jours avant la solennité de Noël 1854, ce riche don a été porté au Vatican par les prélats espagnols présents à Rome et par le représentant de cette puissance. Ce cadeau vraiment royal, et que l'on estime valoir près de 400.000 francs, fut offert

en reconnaissance du riche berceau envoyé par le Souverain Pontife à l'époque de la naissance de la princesse des Asturies. (Abbé TERWECOREN. *Collection de précis historiques, littéraires et scientifiques*, 1855.)

Tandis que la tiare désigne la triple souveraineté du Saint-Père, les deux clefs d'or et d'argent, passées en sautoir derrière le blason du Pape, marquent la juridiction pontificale.

La tiare est très rare dans les écus laïques. La famille néerlandaise VAN PABST DE BINGERDEN porte : *d'argent à la tiare de gueules, triplement couronnée d'or.*

Tierce

Fasce formée de trois triangles. La position horizontale lui est propre ; tout autre position doit être énoncée.

La *terce* est placée au milieu de l'écu ; elle occupe en hauteur deux parties des sept de la largeur du même écu ; ces deux parties sont divisées en cinq espaces égaux horizontalement, trois pour les pleins, deux pour les vides ; ainsi chaque plein a un cinquième des cinq espaces et les deux vides un cinquième chacun.

Deux *Tierces* dans l'écu, se posent comme deux fascés ; on divise le champ en cinq espaces égaux par quatre lignes horizontales, les trois divisions du haut, du milieu et du bas, sont pour le champ ; chacune des deux autres divisions est partagée en cinq espaces égaux horizontalement, dont trois pour les pleins, deux pour les vides.

Trois *Tierces*, comme trois fascés ; on divise l'écu en sept espaces égaux par dix lignes horizontales, quatre servent de champ ; les trois autres sont partagés chacun en cinq horizontalement, dont trois pour les pleins, deux pour les vides.

Quand il y a un chef dans l'écu, on prend deux parties des sept de la largeur, pour la hauteur de ce chef ; les six parties restantes en hauteur sont pour le champ, et les divisions se font pour une, deux et trois *Tierces*, en autant d'espaces que ci-dessus.

La *Tierce* est quelquefois posée en bande ; deux se mettent quelquefois en sautoir.

Tiercé

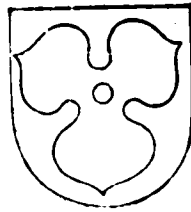
Division de l'écu en trois parties égales, au moyen de deux lignes droites. On obtient aussi le tiercé en fasce, en bande, en barre, en chevron, en écusson.

Tiercefeuille

Fleur, sans queue, à trois feuilles pointues.

Tigé

Se dit de l'émail de la tige des plantes et des fleurs.



Tigre

Mammifère du genre *Chat*, est à peu près de même taille que le lion, mais plus mince, plus bas sur jambes ; il a la tête plus petite et arrondie, la queue très longue. Le tigre royal ou tigre ordinaire, usité en armoiries, a le pelage jaune-fauve en dessus, blanc en dessous, *tigré*, c'est-à-dire marqué de bandes irrégulières et transversales, qui sont noires. Le poil est ras ; la queue est couverte d'anneaux alternativement noirs et jaunes, avec le bout noir. Il paraît posé debout dans l'écu ou comme support d'un écu.

Le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, qu'une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien. Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel. Ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements ; la douce habitude qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer : le temps loin de l'amollir en tempérant ses humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage. Ce n'est pas la célérité de sa course, mais la vitesse de ses sauts ou de ses bonds qui rend cet animal terrible.

Il est le symbole de la cruauté, de la vitesse, de la vengeance et de la félonie.

Tigre héraldique

Cet animal symbolique, qui ne se voit que dans les armoiries britanniques, est toujours représenté passant. Il a la tête d'un crocodile et le corps du lion ; la queue relevée sur le dos. En outre, il se distingue par une touffe de poils à chaque côté du cou.

Tilleul

Arbre de moyenne grandeur, à feuilles alternes simples, en forme de cœur ; à petites fleurs blanches ou jaunâtres, d'une

odeur suave, disposées en grappes pendantes à l'extrémité d'un pédoncule allongé.

Il est l'emblème de l'amour conjugal.

Un *tilleul* posé en pal figure dans le blason de la famille Du TILLEUL, en Tournaisis.

Timbre

Nom collectif de tout ce qui se place au dessus de l'écu : casque, cimier, lambrequins. L'écu ainsi orné, est dit *timbré*.

Timbré

Se dit d'un écu surmonté d'un casque ; de même que l'on dit *sommé* celui sur lequel il y a une couronne.

Tire

Nom d'un rang de carreaux sur un chef, une fasce, une bande, un chevron ou autre pièce échiquetée. On nomme en blasonnant le nombre de tires.

Toison

Dépouille d'agneau ou de mouton. Le collier de la *Toison d'Or* est très rare en armoiries, mais assez souvent on y voit une des parties intégrantes du collier : le *fusil*.

L'*Ordre de la Toison d'Or* fut créé par Philippe II, dit le Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre, à Bruges le 10 janvier 1431, en l'honneur de la très Sainte-Vierge, de l'apôtre Saint-André, et afin de perpétuer le souvenir de son mariage avec l'infante Isabelle de Portugal. Cette fondation fut approuvée par les papes Grégoire XIII en 1574, et Clément VIII en 1599 ; par suite du mariage de l'archiduc d'Autriche, avec Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, la grande maîtrise passa dans la maison d'Autriche. Aujourd'hui l'Ordre est conféré par les rois d'Espagne et les empereurs d'Autriche.

L'insigne principal de l'Ordre est une *Toison d'Or* de mouton, suspendue par le milieu à un anneau également d'or.

Tortil

Bandeau qui entoure les têtes de Mores, qui sont alors dites *tortillées*. Assez large sur le front, il se rétrécit sur le derrière de la tête ; ses deux bouts ondoyants et noués finissent en pointes. Quelquefois c'est un simple ruban noué et terminé en deux pointes,

Tortil

Rang de petites perles entourant le bandeau de la couronne de baron, en façon de chapelet et montrant trois petites bandes, chacune de trois perles, à égales distances.

Tortillé

Se dit du bandeau ou tortil d'une tête d'homme.

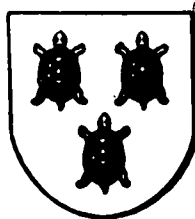
Tortue

Reptile dont le corps est enfermé dans une cuirasse osseuse dite caparace qui ne laisse passer que la tête, la queue et les quatre pattes.

La tortue est le symbole de la paresse. Elle figure dans les écus des PIAN et des DE PESTERS.

L'ancienne et noble famille de REBOUL DE LA JUILLIÈRE (Dauphiné), porte : *d'azur, à trois tortues d'or posées 2 et 1.*

En Béarn : Jean DU PLÂA, seigneur d'Escout, d'Escon et de Herrere, conseiller au parlement de Navarre, en 1700 : *parti d'or, à trois tortues de sable ; et d'azur à trois colonnes d'argent, et sur le tout : d'argent, à deux pigeons de sable l'un sur l'autre.*



Un médecin distingué des Pays-Bas Autrichiens, nommé PIAN, portait comme symboles héraldiques : *trois tortues passantes* et comme devise parlante : *Che va piano, va sano.*

Tour

Tour d'ancien château, généralement de forme ronde, mais on trouve aussi des tours carrées. Sa porte a des bossages ou pierres de refends ; au-dessus est une ouverture circulaire, et plus haut deux fenêtres carrées longues. Son sommet est garni de trois créneaux. Il y a des tours *donjonnées* d'un, deux ou trois donjons, l'un à côté de l'autre. On en voit qui sont doublement donjonnées.



On dit d'une *tour* : *ouverte*, pour la porte ; *ajourée*, pour les fenêtres ; *maçonnée*, pour les joints des pierres, lorsqu'ils sont d'un émail différent. *Couverte*, pour le toit, lorsqu'il y en a un ; *essortée*, s'il est d'émail différent ; *girouettée*, s'il y a une girouette.

En numismatique, la *tour* désigne un magasin ou lieu propre à conserver les grains, afin de prévenir les disettes.

En héraldique, la *tour* désigne un château-fort servant d'asile aux seigneurs et à leurs vassaux, en temps de guerre. La *tour donjonnée*, plus fréquente que la *tour ordinaire*, marque un château ou une forteresse défendue avec valeur par celui auquel le Souverain en a confié le commandement. (GASTELIER DE LA TOUR.)

Mais nous préférons nous rallier à l'avis de Chassant qui dit que la *tour* est un symbole de juridiction assez commun sur les sceaux des XII^e et XIII^e siècles, (*Dictionnaire de sigillographie.*)

Il existe, en Portugal, un *Ordre de la Tour et de l'Épée* fondé en 1459, par Alphonse V, roi de Portugal, dont la croix à cinq branches est sommée d'une *tour d'or*.



FARIA (vicomtes DE), en Portugal et en France : *de gueules, à la tour triplement donjonnée d'argent, ouverte et ajourée de sable, accompagnée en chef de trois fleurs de lis rangées et accostée de deux fleurs de lis, le tout d'argent.*

Selon une ancienne légende, NUNO GONÇALVES, gouverneur du château-fort de la commune de Faria (à Barcellos), près de Braga, sous le règne de Ferdinand, roi de Portugal (1367-1383), étant sorti momentanément de la place qu'il avait confiée à son fils, fut fait prisonnier par les Espagnols. Ceux-ci lui proposèrent de le relâcher, à la seule condition qu'il ordonnât à son fils de rendre le fort. Nuno feignit d'accepter l'offre de l'ennemi et demanda qu'on lui permit de se rendre au pied du fort, afin que son fils pût entendre sa voix. Dès qu'il l'aperçut, il lui ordonna, sous menace de sa juste malédiction, de ne jamais se déshonorer par la reddition de la place. A ces paroles, les Espagnols tuèrent Nuno au pied de la tour, sous les yeux de son propre fils, en lui faisant cinq horribles blessures d'où le sang coula avec abondance.

En souvenir de ce trait d'héroïsme, on accorda aux descendants de Nuno Gonçalves, le droit de porter toujours le nom de FARIA, avec un *écusson rouge sang chargé d'une tour au pied de laquelle est étendu un guerrier mort, et de cinq fleurs de lis*, qui rappellent les cinq blessures reçues.

Le roi Emmanuel de Portugal (1495-1520) modifia ces armes par la suppression du guerrier mort au pied de la tour.

Tourné

Position du croissant dont les deux pointes se trouvent vis-à-vis le flanc dextre. *Contourné* indique le croissant dans une position opposée, c'est-à-dire, dont les pointes sont vis-à-vis le flanc sénestre.

Tournesol

Grande et belle plante annuelle, vulgairement nommée *soleil*, originaire du Pérou. Sa tige droite est garnie de rameaux beaucoup plus faibles et de grandes feuilles en cœur hérissées d'un duvet rude ; ses fleurs présentent un disque, de couleur brune, occupé par de petits fleurons, et entouré de rayons jaunes.

Le tournesol est l'emblème de l'inclination.

Tournois

Jeux et exercices chevaleresques. On a voulu faire dériver le nom de *tournoi* de *Troie* et des *jeux troyens* dont parle Virgile ; mais il est plus probable que ce mot vient du français *tourner*. L'expression *TORNARE* est souvent employée dans la basse latinité pour marcher ou s'avancer en rond. On trouve même dans Hincmar le mot *tornatrices*, qui désigne probablement des femmes dansant en rond. Il existait déjà, sous les Carolingiens, des jeux militaires analogues aux *tournois*. Nithard (liv. III, chap. v) décrivant l'entrevue de Louis-le-Germanique et de Charles-le-Chauve parle de jeux guerriers célébrés par les Francs de la suite des deux rois. Il montre la multitude des Saxons, des Germains, des Austrasiens et des Bretons, rangée de chaque côté et attentive aux luttes ; puis les deux troupes d'élite simulant un combat. D'un côté, ils se précipitaient avec impétuosité en brandissant leurs lances, tandis que, de l'autre, couverts de leurs boucliers, ils prenaient la fuite. La narration de Nithard prouve que, dès le IX^e siècle, on célébrait des jeux guerriers analogues aux tournois.

Cependant on attribue l'invention des tournois à Geoffroi de Preuilly, tige des comtes de Vendôme. « En l'année 1066, dit la « *Chronique de Tours*, périt Geoffroy de Preuilly auquel on doit « l'invention des tournois (*qui torneamenta invenit*). » Ces contradictions apparentes s'expliquent naturellement en admettant que Geoffroy de Preuilly donna le premier des règles et des lois à ces jeux militaires qui étaient inventés depuis longtemps. Du reste, comme le remarque Du Cange (v^e *Dissertation sur l'his-*

toire de Saint-Louis, par JOINVILLE), les tournois sont considérés par les écrivains du moyen-âge comme des jeux essentiellement français. Mathieu Paris, à l'année 1179, les appelle joutes françaises (*conflictus gallici*).

Raoul de Coggeshall, parlant de Geoffroy de Mandeville, dit qu'il mourut dans la ville de Londres d'une blessure qu'il reçut pendant qu'à la *manière des François (more Francorum)* les cavaliers s'attaquaient à coups de lances et de javelots. Les nations voisines empruntèrent aux Français l'usage des tournois. Richard Cœur-de-Lion les introduisit en Angleterre et on trouve dans la dissertation de Du Cange sur ces exercices chevaleresques la preuve que les Grecs les ont imités des Français.

La galanterie chevaleresque trouvait dans les tournois une occasion de s'étaler avec éclat. On voyait des champions faire parade de leur *servage d'amour* et se faire conduire enchaînés dans la lice. Si, dans la chaleur du combat, le gage qu'une dame avait donné à son chevalier passait au pouvoir d'un autre, elle s'empressait, si elle était présente, de le remplacer. On raconte que sur la fin d'un tournoi donné en France : « les dames se « trouvèrent si dénuées de leurs atours, que la plus grande partie était en pur chef (tête-nue) ; elles s'en allèrent les cheveux « sur leurs épaules et leurs cottes sans manches ; car toutes « avaient donné aux chevaliers pour les parer, et guimpes et « chaperons, manteaux et camises, manches et habits. Quand « elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes « honteuses ; mais sitôt qu'elles virent que chacune était dans « le même état, elles se mirent toutes à rire de leur aventure, « car elles avaient distribué leurs bijoux et leurs habits de si « grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'apercevaient de leur « dénüement et dévêtement. »

Le principal but des tournois était d'exercer les chevaliers au maniement des armes et de développer leur adresse et leur valeur. On ne devait y employer que des armes courtoises, c'est-à-dire, des armes dont le tranchant et la pointe étaient émoussés. Les juges du tournoi étaient chargés de veiller à ce que les conditions prescrites fussent religieusement observées. Ils examinaient et mesuraient les lances des chevaliers. Malgré les précautions prises pour empêcher les tournois de dégénérer en combat, un grand nombre de chevaliers perdirent la vie dans ces jeux guerriers.

Les dangers que présentaient les tournois les firent interdire par les papes et par les rois de France. Au XII^e siècle, les papes Innocent II, Eugène III et Alexandre III interdirent, sous peine

d'excommunication, de prendre part aux tournois, et défendirent d'inhumier dans des cimetières consacrés ceux qui y auraient perdu la vie. Les mêmes anathèmes furent renouvelés par Innocent III et d'autres papes.

Les tournois n'étaient pas moins funestes par les dépenses excessives dans lesquelles ils entraînaient les seigneurs qui y prenaient part. Jacques de Vitry parle des prodigalités auxquelles la noblesse se livrait à l'occasion des tournois. Ce motif et les dangers inutiles auxquels s'exposaient les guerriers d'élite déterminèrent le pouvoir laïque à prohiber les tournois. Saint-Louis, Philippe-le-Hardi, et surtout Philippe-le-Bel, les interdirent. Du Cange a cité, dans sa *Dissertation sur les tournois*, une ordonnance rendue par Philippe-le-Bel, à ce sujet, en 1311. Elle confirmait les ordonnances publiées par le même prince, en 1304 et 1305. Philippe V le Long prohiba pareillement les tournois par une ordonnance générale du 23 octobre 1318. Ces jeux chevaleresques n'en continuèrent pas moins jusqu'en 1559, époque où Henri II, ayant péri dans un tournoi, on renonça définitivement à d'aussi périlleux exercices.

On a quelquefois confondu avec les tournois des jeux chevaleresques qui s'en rapprochaient, tels que les *combats à la barrière*, *pas d'armes*, *tables rondes*, etc. Les *pas d'armes* étaient des combats particuliers, qu'un champion soutenait contre un ou plusieurs chevaliers. Il choisissait un *pas* ou passage étroit qu'il défendait contre tous ceux qui entreprenaient de le franchir. Ceux qui défendaient le *pas* suspendaient à l'entrée leur écu orné de leurs armoiries et d'autres écus qui indiquaient la nature des armes avec lesquelles on se proposait de combattre. Les chevaliers qui voulaient lutter contre le tenant touchaient un des écus qui spécifiait la nature des armes dont ils devaient se servir. Au *pas de l'arc triomphal* qui fut soutenu par François, duc de Valois et de Bretagne, et par neuf chevaliers, dans la rue Saint-Antoine à Paris, en 1514, pour le mariage de Louis XII, il y eut cinq écus attachés à l'arc triomphal : le premier d'argent, le second d'or, le troisième noir, le quatrième tanné et le cinquième gris. Le premier signifiait le combat de quatre courses de lances; le second, d'une course de lances avec coups d'épée sans nombre; le troisième, combat à pied avec l'épée et la lance; le quatrième, combat avec les mêmes armes; le cinquième, défense d'un behourd ou petit bastion.

Le *combat à la barrière* était encore une autre variété de ces jeux militaires. Deux troupes à pied s'attaquaient avec l'épée, la hache et la masse d'armes, et luttaient jusqu'à ce que l'une des

deux eût été repoussée au delà d'une barrière qui fermait la lice. Les romans de chevalerie parlent fréquemment de ces *combats à la barrière*, qui étaient moins estimés que les tournois, parce que les chevaliers des deux partis combattaient à pied comme des vilains.

Du Cange donne, dans sa *VIII^e dissertation sur Joinville*, des détails relatifs au jeu de paume à cheval, qu'on appelait aussi *exercice de la chicane*. On y déployait tout à la fois l'habileté du cavalier qui savait diriger son cheval, et du joueur de paume pour recevoir et renvoyer la balle. (A. CHÉRUVEL. *Dictionnaire historique des institutions de la France*.)

On a célébré en Allemagne, trente-six tournois solennels, de 938 à 1487, dont Ruxner et Modius ont recueilli les fastes, qui passent pour authentiques. Le premier de ces tournois fut donné à Magdebourg, en 938, par l'empereur Henri I^{er}, dit l'*Oiseleur*. Au nombre des champions, on voit Jean, duc de Limbourg. Or, en 938, c'est tout au plus si ce pays portait la dénomination de Limbourg, et l'on sait qu'il n'eût de comtes particuliers que vers le milieu du XI^e siècle. Ou les premières listes, ne sont pas d'une rigoureuse exactitude, ou Jean n'était qu'un officier de l'Empereur dans une contrée qu'on aura désignée par le nom qui lui resta plus tard.

Le deuxième tournoi fut proclamé, en 942, par Conrad, duc de Franconie et de Lorraine, et eut lieu dans la ville de Rottenbourg. On y remarqua Arnoul, comte de Flandre, et Renier, comte de Hainaut.

En 948, Louis, duc de Souabe, convia à un nouveau tournoi dans les murs de Constance. Parmi les inspecteurs de camp, on remarque, pour le cercle de Souabe, Ulric de Stein.

La ville de Mersebourg fut témoin du quatrième tournoi, célébré en 969, par Ridac, marquis de Misnie. Hédwige de Reiffenberg, épouse de Richard de Hatzfeld, présenta la rose à Conrad de Furstenberg.

L'an 996, ce fut le tour de Ludolphe de Saxe et de Brunswick, qui choisit la ville de ce nom.

L'empereur Conrad II imita son exemple en 1019, et indiqua la ville de Trèves pour le lieu du rassemblement.

Le septième tournoi eut lieu à Halle, en Saxe, l'an 1042, sous l'empereur Henri III.

L'an 1080, un nouveau tournoi mettait en mouvement la population d'Augsbourg: il était donné par Hermann, duc de Souabe.

Gottingue, aujourd'hui ville d'étude et de repos, ne rêvait que

prouesses et passes d'armes en 1119, quand Ludolphe, duc de Saxe, y appela les chevaliers les plus renommés, à combattre.

En 1165, Zurich était le théâtre d'un tournoi ordonné par Guelphe, duc de Bavière. Le comte Othon de Nassau y vint, avec Jean de Salm.

Florent, comte de Hollande et de Zélande, seigneur de Frise, ouvrit un tournoi, en 1179, dans la ville de Cologne. Godefroid, duc de Brabant, Henri, comte de Limbourg, Baudouin de Hainaut, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, Jean, comte de Namur, Henri, comte de Luxembourg, Gérard, comte de Gueldre, Wibold, comte d'Aspremont, Guillaume, comte de Horn, Philippe d'Egmont et d'autres grands seigneurs y prirent part.

Le douzième tournoi fut celui de Nuremberg, en 1198, sous l'empereur Henri VI.

En 1209, ce fut à Worms, sous l'empereur Philippe de Souabe, que la noblesse du Rhin marqua le champ clos.

En 1255, Wurtzbourg obtint le même honneur, et la noblesse équestre de Franconie le lui accorda. Les graves historiens de ce temps-là n'ont pas omis de dire que le duc de Brabant dansa avec la princesse de Henneberg, femme du duc de Mecklembourg, et que Guillaume, comte de Hollande, fut le *partner* de la sœur du comte de Teck. Jean de Pallant fut l'un de ceux qu'on chargea de la distribution des rangs du tournoi.

Le quinzième tournoi est celui de Ratisbonne, en 1284. Ce fut une courtoisie de la noblesse bavaroise. On y trouve un Guillaume, comte de Biberstein.

Le seizième se donna dans la ville de Schwinfurt-sur-le-Mein, en Franconie, par la noblesse de cette province.

Ratisbonne fut une seconde fois, en 1311, le lieu de la scène. La noblesse de Souabe rendait, cette fois, la politesse que lui avaient faite les gentilshommes du Rhin, de la Franconie et de la Bavière.

Le dix-huitième tournoi illustra la petite ville impériale d'Ingelheim en 1337. La noblesse du Rhin fit les frais de cette fête. Werner d'Eltz et Henri de Pallant sont nommés par les hérauts d'armes.

La noblesse de Franconie célébra, en 1362, un dix-neuvième tournoi, à Bamberg.

Le vingtième tournoi se tint à Essling, dans le Wurtemberg, en 1374. Ce fut encore la noblesse de Souabe qui le donna.

En 1384, vingt et unième joute à Schaffhouse, par les soins de la même noblesse.

Tournoi de Ratisbonne, en 1396, célébré par la noblesse bava-
roise.

Vingt-troisième tournoi à Darmstadt, sous la conduite de la
noblesse du Rhin.

Le vingt-quatrième tournoi est un des souvenirs glorieux
d'Heilbronn. La noblesse de Souabe y convia, en 1408, tous les
nobles amis de la science des armes.

Ratisbonne, en 1412, prêta son enceinte à de nouveaux jeux,
magnifiquement ordonnés par la noblesse bavaoise. Guillaume
de Pallant fut l'un des rois de la joute pour le cercle rhénan.

Stuttgart, en 1436, s'associa à la générosité d'Ulric, comte de
Wurtemberg et de Montbelliard, qui y célébra un vingt-sixième
tournoi, à l'occasion du mariage de sa fille avec Henri, duc de
Bavière.

En 1439, vingt-septième tournoi, à Landshut, donné par Louis-
le-Riche, comte palatin, le jour de son mariage.

Vingt-huitième tournoi, en 1474, à Wurtzbourg, par la noblesse
de Franconie. Les seigneurs de Mérode et de Battenbourg paru-
rent dans la confrérie du *Chien de chasse*.

Vingt-neuvième tournoi, à Mayence, en 1480, par la noblesse
du Palatinat.

Trentième tournoi, en 1481, à Heidelberg, donné par Philippe,
comte palatin.

Trente et unième tournoi, en 1484, à Stuttgart, par la noblesse
souabe, en l'honneur d'Eberhard, comte de Wurtemberg.

Trente-deuxième tournoi, en 1484, à Ingolstadt, par la noblesse
de Bavière, en l'honneur de George, comte palatin du Rhin.

Trente-troisième tournoi, en 1485, à Onolsbach, dans le bur-
graviat de Nurenberg, par l'Ordre équestre de Franconie, en
l'honneur d'Albert de Brandebourg.

Trente-quatrième tournoi, en 1486, à Bamberg, par la noblesse
de Franconie.

Trente-cinquième tournoi, à Ratisbonne, en 1487, par la
noblesse bavaoise.

La même année, trente-sixième et dernier tournoi solennel à
Worms, par la noblesse du Palatinat. Emeric et Marsile de
Reiffenberg y figurèrent, sous la bannière du *Bouquetin*, célèbre
association chevaleresque de cette époque.

Nous ne pousserons pas plus loin ces renseignements tirés de
documents authentiques et dont tout le monde peut apprécier la
valeur, puisqu'ils ont été livrés à l'examen du public par la voie
de l'impression dès les années 1566 et 1586. (DE STEIN D'ALTENS-
TEIN. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1848.)

Le Père Ménestrier, qui passa sa vie à étudier le blason, a tiré d'un vieux poème la description d'un tournoi qu'il assure avoir eu lieu à Huy, dans le pays de Liège, vers la fin du XIII^e siècle. Malgré son érudition profonde, il se trompe. Le tournoi dont il parle est placé par le trouvère au temps de Charlemagne. C'est un anachronisme sans doute, mais changez l'époque et tout est d'accord avec la vérité. Ce sont des faits transportés dans un autre temps, voilà tout. Mettons le XII^e ou le XIII^e siècle au lieu du VIII^e ou du IX^e, et la couleur historique est observée et les plus petites particularités sont acceptables. Les personnages nommés par le rimeur ont existé.

Parmi les provinces de la Belgique, le Hainaut se faisait remarquer par sa brillante chevalerie. Ce n'était pas un pays de commerce ; on n'y trouvait pas de ces grandes et puissantes communes, qui créèrent de bonne heure une aristocratie bourgeoise respectable. C'était une terre essentiellement féodale, et les tournois, par conséquent, devaient y être plus fréquents que dans la plupart des contrées voisines. Gilles de Chin, qui n'était pas moins un sage conseiller du comte de Hainaut qu'un chevalier intrépide, sans reproche et sans peur, parut dans une multitude de passes d'armes, quoiqu'il ait été tué, jeune encore, en 1137. Sa légende poétique, écrite d'abord par Gautier li Cordiers et ensuite par Gautier de Tournai, nous rend un compte exact de ses prouesses en ce genre et respire un ton de vérité qu'on n'a aucun motif de suspecter. Armé chevalier par Gaussoin d'Oisy, qui lui chaussa les éperons, tandis que Rasse de Gavre lui ceignit l'épée, il fut conduit par son protecteur au tournoi de la Garde-Saint-Remy, dans l'Ostrevant. Le jouvencel s'y montra rude jòuteur, au grand étonnement de son père. Ses coups d'essai sont des coups de maître,

Si qu'il abat
Ceval et cevellier tout plat.

Aussi le prix de la journée lui est décerné tout d'une voix.

Peu de temps après, il se rend au tournoi de Gué-de-Meudoc, gros village près de Cambrai. De nouveaux succès l'y attendaient. A son cri de *Berlaimont*, il semblait que la victoire fut toujours obéissante. Gilles avait pour compagnons deux gentilshommes de noble lignée, Charles de Frasné et Noël de Quiévaing ; mais son frère d'armes fut Gérard de Saint-Aubert, surnommé *Malfillâtre*, dont il fit connaissance dans un tournoi à Maëstricht, et la façon dont le poète décrit cette rencontre n'est pas dénuée de grâce. En passant avec son ami devant le château de Duras, près de Saint-Trond, Gilles fut remarqué par une noble

dame à peine âgée de dix-huit ans. La comtesse de Duras avait déjà entendu parler des hauts faits de notre chevalier, et en le voyant,

Une estincelle
Le print au cuer sous la manele
Qui tout le cors li fait frémir,
Muer color et empaslir.

La dame choisit Gilles de Chin pour son chevalier au tournoi de Maëstricht, et, comme gage ou *pleige*, elle lui envoie en secret, par une de ses demoiselles, une ceinture et une manche.

Ce tournoi avait attiré une foule de princes et de comtes, ceux de Clèves, de Looz, d'Hoëstade, de Salm, de Berg et d'Are, le duc de Brabant, le duc de Limbourg, le comte de Namur, ceux de Juliers et de Nassau, le comte de Duras ! Aucun de ces grands noms ne peut se défendre contre Gilles et son ami Gérard, qui revinrent à Duras avec environ vingt chevaux de leurs prises et un butin considérable. La dame sentait croître de jour en jour sa passion cachée. Pour faire acte de suzeraineté amoureuse sur son serviteur, elle changea ses armoiries, et lui donna celles qui ornent encore l'écu des Berlaimont.

Bientôt Gilles est convié à un tournoi à Trazegnies, où il s'en donna plusieurs de célèbres, et où, plus tard, l'héritier des Dampierre tomba sous les coups des d'Avesnes.

Une excursion outre-mer suspendit ces exploits pour lui ouvrir une carrière plus périlleuse encore. De retour en Europe, après maintes aventures, il ne se reposa pas un instant et se rend au pas de l'Arbre d'Auxerre, où on reconnaît sans peine celui qui frappe de si terribles coups et qui rompt, en se jouant, des lances si épaisses et si solides. Le tournoi de Pierron-Val, près d'Antoing, fut témoin de son triomphe sur le comte de Looz. Il s'était marié dans l'intervalle ; mais sa *lune de miel* n'était pas encore passée, que son démon familier l'entraînait au tournoi de Géronsart, où le duc de Brabant, frappé de sa prud'homie, voulut le retenir à son service. Cependant son heure approchait : avant de recevoir le coup fatal, il jouit de tout son ancien éclat au tournoi de Saint-Trond, où sa vie fut en danger. Il ne devait cependant succomber que sous les murs de Roucourt.

Il faut lire dans l'original même cette suite de prouesses. C'est un tableau de mœurs du moyen-âge, plein de couleur et de vie, et où l'art moderne n'a rien altéré. (DE STEIN D'ALTENSTEIN. *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, années 1849 et 1850.)

Tourteau

Petit disque de couleur dans un champ de métal, ce qui le distingue du *besant* qui est toujours de métal sur un champ de couleur.

Dans l'antiquité, le *tourteau* était un pain fait pour les sacrifices.

En héraldique, il désigne des boules, des boulets de canon, des marques de coups sur le bouclier, des tertres ou monticules, selon les professions ou les actions des personnes qui en portent dans leurs écus. (Voir *BOULE*.)



Le *tourteau* de gueules était l'emblème héraldique des anciens comtes de Boulogne-sur-Mer. Il représentait une *boule*, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la statue de Mathilde de Flandre, épouse de Henri 1^{er}, duc de Brabant, placée sur son tombeau en l'église de Saint-Pierre, à Louvain (Belgique). Cette princesse tient dans la main droite une boule ou un tourteau, pour marquer sa descendance des comtes de Boulogne. Le monument est du XIII^e siècle. (Edward VAN EVEN. *Notice sur Jean de Louvain, statuaire, 1250-1294.*)

Le célèbre mathématicien François VIÈTE ou VIETTE, inventeur de l'algèbre moderne, conseiller au parlement de Bretagne, maître de l'Hôtel de la reine Marguerite de Valois, mort en 1603, avait pour blason : *d'argent à une bande d'azur, accostée de deux tourteaux de gueules.*

Le *tourteau* indique les fonctions de pannetier à la Cour des Rois.

C'est à tort que Palliot nomme *tourteaux* les six boules de gueules, en champ d'or, des armoiries des Médicis de Florence, dont il raconte avec le plus grand sérieux l'origine aussi absurde que fabuleuse. Les boules des Médicis sont tout simplement des pilules et font allusion au nom italien : *Médici, Médecins.*

Tourteau-Besant

Petit disque coupé par un trait horizontal et composé d'un métal et d'une couleur. Il est toujours posé dans un champ de métal : or ou argent.

Trabe

Le trabe est la traverse d'une ancre. On le nomme quand il est d'un autre émail que l'ancre.

C'est aussi le nom de la hampe à laquelle un drapeau est attaché.

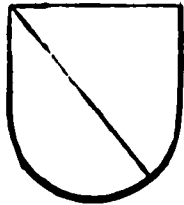
Trainée

Pièce onnée représentant un sentier rempli de poudre d'artillerie.

Trait

Ligne tracée dans un écu; elle est perpendiculaire, horizontale ou diagonale.

Un *trait perpendiculaire* au milieu de l'écu, fait le *parti*; un *trait horizontal*, au milieu de l'écu, forme le *coupé*; *deux traits en croix* font l'*écartelé*; *deux traits diagonaux*, l'un à dextre, l'autre à sénestre, font l'*écartelé en sautoir*.



Trait est synonyme de *tire*.

Tranché

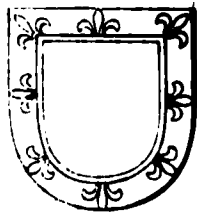
Partition de l'écu, au moyen d'un trait diagonal, tiré de dextre à sénestre.

Trangles

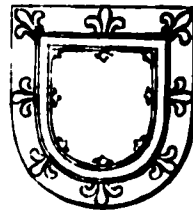
Fascas rétrécies, au nombre de cinq le plus souvent et de sept quelquefois. Six ou huit fascas rétrécies sont nommées *Burelles*. Les trangles sont toujours en nombre impair; les burelles en nombre pair.

Trêcheur

Orle rétréci qui est distant des bords de l'écu d'une partie, des sept de sa largeur, et n'a que le quart de cette septième partie.



Le **DOUBLE TRÊCHEUR**. — Trêcheur enclos dans un autre trêcheur; le vide entre les deux est de la largeur des deux trêcheurs



réunis. Ordinairement il est *fleuronné*, c'est-à-dire orné de fleurs de lis qui sont alternativement debout et renversées.

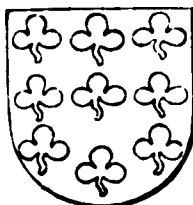
Le *Trêcheur* ou *Essonnier* était nommé primitivement *Trechoir* (ADRENTS LI ROIS. *Lis Enfants Ogier*.)

Un double trêcheur fleurdelisé de gueules, enfermant un lion du même, sur champ d'or, est l'écu du royaume d'Ecosse.

Trèfle

Feuille à trois folioles arrondies, munie d'une tige courte. Il désigne un pays abondant en fourrages. Gastelier de la Tour prétend que le *trèfle* a été pris pour emblème par ceux qui ont eu soin de faire camper la cavalerie, dont ils avaient le commandement, dans les lieux propres à nourrir les chevaux.

Le trèfle se voit dans un grand nombre d'écus des familles du Hainaut et du Cambrésis, contrées où se trouvent des pacages abondants.



D'après un *Langage des fleurs* du xvi^e siècle, le trèfle signifie : Reconfort par faux semblant. A l'époque actuelle, il est l'emblème de l'humilité.

Le trèfle ou *shamrok* (en irlandais *seamrog*, en gaélique *seamrag*) est l'emblème national de l'Irlande, comme la rose l'est de l'Angleterre, et le chardon de l'Ecosse. On prétend que cette plante est le trèfle blanc (*trifolium repens*), mais on croit que c'est plutôt l'oseille sauvage (*oxalis Acetosella*). Le trèfle que l'on vend à Dublin et ailleurs, le jour de la Saint-Patrice (17 mars), est le petit trèfle jaune (*trifolium minus*). Pendant cette fête, les soldats irlandais portent une tige de trèfle à leurs coiffures.

Quelle est l'origine de cet emblème populaire ? Les anciens historiens rapportent que saint Patrice, missionnaire breton, venu en Irlande au v^e siècle pour en christianiser les habitants adonnés au culte druidique, et voulant leur faire comprendre le mystère de la Trinité, cueillit un trèfle dans le champ voisin et le montra au peuple comme un exemple de comparaison sensible. De même que dans la Trinité trois personnes sont réunies en une seule, de même le trèfle est formé de trois feuilles assemblées sur une seule tige.

Le trèfle a reçu une autre consécration. Georges III, roi de la Grande-Bretagne, voulant récompenser la noblesse d'Irlande, créa, le 5 février 1783, l'ordre de Saint-Patrice, dont le bijou est un médaillon ovale d'or, portant un grand trèfle vert dont chaque feuille est ornée d'une couronne royale d'or, brochant sur un sautoir entouré de cette devise : *Quis separabit?* Ce médaillon porte sur son pourtour de nombreux petits trèfles. Le ruban de cet ordre est bleu. C'est la couleur du drapeau national de l'Irlande, sur lequel figure la harpe d'or d'O'Brien.

Tréflé

Se dit d'un sautoir, d'une croix, ou de toute autre pièce de l'écu, dont les extrémités se terminent en *trèfle*.

Treillis

C'est un *fretté alésé*, cloué dans ses intersections.

Treillisé

Indique qu'un écu est chargé d'un *fretté*, formé de huit ou de dix cotices entrelacées, moitié à dextre, moitié à sénestre. Quand il y a dix cotices, on doit le spécifier en disant : *treillisé de dix pièces*.

Triangle

Meuble qui représente un triangle équilatéral, posé sur sa base. S'il en était autrement, on le nommerait *triangle versé*. Il y a des *triangles pleins* et des *triangles évidés*, dont on voit le champ à travers ces derniers.

Suivant l'opinion de Louvan Géliot, les anciens prenaient le triangle comme le symbole de la justice.

Le triangle rectangle était autrefois l'emblème de la Divinité. Dans l'Eglise catholique même, on représente la Trinité sous la forme d'un triangle au milieu duquel est inscrit en caractères hébraïques le nom de *J'hovah*.

Trident

Fourche à trois dents ou à trois pointes, que les poètes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune, dieu de la mer; il marque, dit-on, le triple pouvoir qu'a le dieu de régner sur la mer et ses habitants, de soulever les flots et de les apaiser.

On donne aussi le nom de trident à la fourche dont se servent les brasseurs de bière. Cet emblème se rencontre, mais rarement, en héraldique.

Triquetre

(Du latin *triquetrum*, triangle). On appelle ainsi, en numismatique, la réunion de trois cuisses avec leurs jambes et leurs pieds, que l'on trouve sur les médailles antiques, avec une tête de face au centre de la réunion. La *Triquetre* était le symbole particulier de la Sicile, à cause de sa ressemblance avec les trois

promontoires de cette île. Sous les Bourbons de Naples, la Triquetre était l'écu de la Sicile, uni à ceux de Naples et de Bourbon sur les timbres-poste du royaume des Deux-Siciles.

La Triquetre fut le blason de la Sicile (Trinacrie) jusqu'au 8 septembre 1860, époque de la dictature de Garibaldi.

Joachim I^{er} MURAT, roi de Naples, porta aussi la Triquetre dans ses armoiries.

Triton

(Nom mythologique d'une divinité marine). Homme barbu dont la partie inférieure du corps se termine en queue de poisson. Il est toujours représenté debout, soit dans l'écu, soit comme *tenant*.

Trompe

Quelques familles portent en cimier deux *trompes* ou clairons. On suppose que ces objets n'étaient pas originellement des trompes, mais simplement des étuis ou tuyaux destinés à recevoir un panache de plumes. (Voir COR DE CHASSE.)

Tronc d'arbre

Est figuré par le fût ou la tige d'un arbre avec des racines, sans aucune branche.

Tronçonné

Se dit des pièces et des animaux qui semblent brisés en plusieurs morceaux, sans que pour cela la forme générale soit altérée.

Truite

Poisson du genre saumon, nageant contre le courant des torrents et des rivières. La truite a une teinte généralement grisâtre, avec des reflets dorés et argentés ; ses flancs sont d'un jaune doré mêlé de vert ; ses nageoires sont ornées de nuances pourprées, et tout son corps est couvert de taches rouges parfaitement rondes, entourées d'un cercle plus pâle.

On dit que, dans le symbolisme, la truite indique des hommes courageux qui surmontent toutes les difficultés et tous les obstacles, pour arriver à leur but.

La famille DE LE MÂDE porte deux truites dans son blason.

Tulipe

Plante herbacée et bulbeuse dont la tige nue munie de deux à quatre feuilles lancéolées, embrassant la tige, est pliée en gouttières, d'un vert glauque, porte une ou deux fleurs, grandes, en forme de vase régulier. La tulipe rouge est la plus usitée en héraldique. Elle est l'emblème de l'amour violent ; mais aussi de l'inconstance. Quelques familles hollandaises portent la tulipe dans leurs blasons.





U

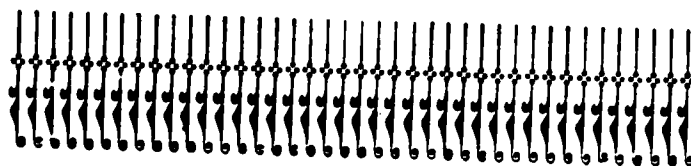
Un (de l') à l'autre

Terme appliqué aux figures identiques posées dans les différentes parties d'un écu divisé par des traits de partition, et alternant les émaux.

Un (de l') en l'autre

Se dit de figures posées sur les traits et partitions et alternant les émaux.





V

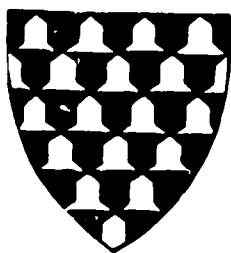
Vache

Animal paraissant de profil dans l'écu, qui se reconnaît à ses mamelles et à sa queue étendue le long de son flanc. On dit de la vache : *couronnée* lorsqu'elle porte une couronne sur la tête ; *accornée*, de ses cornes ; *clarinée*, de la sonnette qu'elle a au cou ; *onglée*, de la corne de ses pieds, quand ces choses sont d'émail différent.

La *vache* laitière est le symbole héraldique du Béarn et du Bigorre, contrées dont elle fait la richesse. Elle désigne aussi la fertilité.

Vair

Fourrure employée en armoiries, composée de quatre tires ou rangées de pièces d'argent, en forme de *clochettes renversées*, sur un champ d'azur. Il y a quatre pièces à la première et troisième tire ; trois et deux demies aux deuxième et quatrième tire. Chaque tire se trouve avoir deux parties en hauteur, des huit de la hauteur de l'écu.



Le *vair* est, dit-on, la fourrure d'une espèce d'écureuil dont le ventre est blanc et le dos d'un gris ardoise tirant sur le bleu. C'est l'opinion d'Aldovrand qui appelle cet animal *varus*, en latin. Nicot fait dériver le mot *vair* de *varius*, *varia*, signifiant ce qui est de diverses couleurs.

Le *vair* est une des plus riches pannes ou fourrures du moyen-

âge. Les hérauts, qui l'admettaient au même rang que l'hermine le représentent comme parsemé de cloches, les unes en leur forme naturelle, les autres renversées, mais jointes ensemble. César Vecellio, auteur italien, décrivant les habits et la robe d'Ordelaso Faliero, doge de Venise en 1085, dont le portrait se voyait sur la porte du Trésor de Saint-Marc, dit que la robe de ce duc est fourrée de peaux de vair, qu'il représente comme *papelonné*.

La plupart des auteurs disent que le *vair* n'est autre chose qu'une fourrure composée de petits morceaux de peaux d'hermines et de celle d'une belette nommée *Gris*, lesquels découpés et taillés artistement en forme de triangles, figurent l'image de plusieurs cloches renversées et opposées, les droites étant de gris, les autres d'hermine. Par cette disposition, le poil venant à s'élargir au bas du triangle et à se mêler, la fourrure prend la figure d'une cloche ou d'un verre. Ce dernier mot a fait supposer à quelques auteurs que la pelleterie en tirait son nom. De ce principe, on conclut que pour le blason de vair et pour celui d'hermine, il n'y a pas de fond, c'est-à-dire, aucune pièce chargée, ni semée. L'argent ou le blanc est employé pour marquer l'hermine et l'azur pour noter le gris.

La Rocheffavin, Fauchet, Thylesius et autres auteurs disent que le nom de *vair* a été donné à cette fourrure à cause de sa variété et de sa formation de peaux de différentes couleurs.

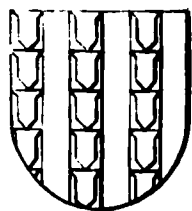
Monet, en son *Inventaire des deux langues*, écrit que « le *vair* est une espèce d'écurieu tirant sur le colombin par le haut du corps, et blanc sous le ventre : dont la peau, ce dit-il, sert de fourrure aux manteaux des rois, laquelle on diversifie en quarreaux et tavelures de colombin, et de blanc, ores de plus grand, ores de moindre volume, qu'on appelle, grand vair, ou petit vair. »

Aux comptes d'Etienne de la Fontaine, argentier du roi de France pendant les années 1349, 1350 et 1351, au chapitre des *Pannes*, il est souvent parlé de *ventres de menu vair*. Du Cange estime que ces animaux dont tous les auteurs parlent, ne sont autres que les *gris* appelés *veergares* ou *vairs-gris*, très fréquents dans les forêts de la Bohême. (Le Juif BENJAMIN, traducteur d'Arias MONTANUS). Mais on ne doit pas confondre le vair avec la marte ou la zibeline moins estimée comme fourrure.

Quoi qu'on en ait tant dit, il est fort probable, continue le savant Du Cange, que le *vair* a été distingué du gris, parce que le vair était une peau entière de gris coloré naturellement de blanc et de gris. Ces petits animaux ayant le dessous du ventre blanc

et le dos gris, leurs peaux cousues ensemble sans art formaient une variété de deux couleurs. (DU CANGE. *Glossarium ; Dissertation sur les cottes d'armes*).

Dans la *Relation de ses voyages en Asie* écrite en français sous sa dictée par Rusticien de Pise, Marco Polo (1253-1325), dit que le Grand Khan de la Chine entretenait, dans les prairies de son



palais de Pékin, divers animaux « tels que « cerfs blancs, chevreuls, daims, vairs et plusieurs sortes de belles bestes qui remplissent « toutes les terres en dedans des murs, excepté « les chemins ménagés pour les hommes. »

Le blason de la ville de Tongres (Belgique) étant de *vair plein*, les familles patriciennes de la cité éburonne ont adopté, dans leurs écus, le *vair* concurremment avec leurs emblèmes propres.

Vair (menu)

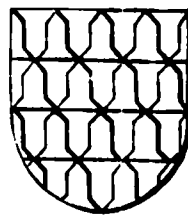
Le *Menu-Vair* est une fourrure de vair de six tirs ; aux première, troisième et cinquième, il y a six pièces ; aux deuxième, quatrième et sixième, il y en a cinq et deux demies. Chaque tire a une partie un quart, des huit de la hauteur de l'écu.

Vair (contre)

Le *Contre-Vair* est une fourrure de vair, dont les pointes du premier rang sont appointées avec celles du second, de même les pointes du troisième rang avec celles du quatrième ; de sorte que les bases du deuxième rang posent sur celles du troisième en ligne directe du coupé de l'écu.

Vairé

S'emploie lorsque le vair est composé d'autres émaux que d'argent et d'azur. Il s'entend de l'écu ou d'une pièce honorable, symbole, etc.



Vairé (contre)

Le *Contre-Vairé* est le contraire d'autres émaux que les deux ensemble d'argent et d'azur.

Vaisseau

Terme appliqué à un navire à trois mâts, muni de ses voiles. On dit le vaisseau *équipé* quand il a tous ses agrès.

Le *vaisseau* dans les blasons des personnes indique soit des batailles navales, soit des voyages faits pour le commerce étranger.

C'est le symbole de beaucoup de villes maritimes. On le voit sur les sceaux de La Rochelle en 1437 ; de Nieuport en 1307 ; de Damme en 1309 ; d'Amsterdam en 1559 ; de Monikendam en 1275. (DOUËT D'ARCO, *Collection de Sceaux.*)

LE VAISSEAU ET LES ARMES DE LA VILLE DE PARIS. — La ville de Paris avait, avant la révolution, comme presque toutes les villes de France, des armes particulières qui formaient le sceau de ses stipulations publiques, et les insignes de ses officiers : Bordeaux avait un écusson doré, Lyon portait un lion d'argent dans le sien, Toulouse une clef d'or, Bourges trois béliers d'argent, et Paris un vaisseau d'argent.

Le vaisseau de Paris était représenté sur un fond rouge, ayant les voiles d'argent et flottant sur des ondes de même métal : au haut de l'écu était en travers une lisière, égale en largeur au tiers de la surface, bleue et couverte de fleurs de lis d'or. En termes de blason, ces armoiries s'exprimaient en disant que *Paris portait de gueules, au vaisseau d'argent, habillé d'argent, flottant sur des ondes de même, le chef cousu de France.*

Il y a aujourd'hui des enseignes de négociants qui portent pour devise : *Aux Armes de la Ville* ; et où le chef de l'écu, c'est-à-dire la lisière bleue, fleurdelisée d'or, est remplacée par une lisière tricolore, blanc, bleu et rouge ; cette substitution est une erreur tout à fait gratuite et sans aucun fondement. Ces trois couleurs étaient bien dans l'écu, et formaient en 1780 la livrée des officiers de l'hôtel de ville et de la commune de Paris, puisque de là est venu notre drapeau tricolore ; mais le chef de l'écu indiquait que le roi de France avait accordé aux bourgeois le droit d'armoiries, puisque ce chef représentait les armoiries propres de la famille royale ; et elles furent toujours d'un fond d'azur, avec des fleurs de lis d'or.

On trouve encore, en examinant les armes de Paris à différentes époques un peu éloignées, que tantôt les fleurs de lis étaient éparses et multipliées autour de l'écu, dans tout l'espace vide que laissaient les voiles du vaisseau, et que tantôt elles étaient soigneusement renfermées dans l'étendue de la lisière bleue ; on verra plus bas l'explication de cette différence, qui date du commencement du xiv^e siècle et de l'époque où l'usage du blason fut généralement établi.

De tout temps, comme on se l'imagine, il n'a pas manqué de

curieux qui cherchaient l'explication de ces armes ; malheureusement cette curiosité n'a été presque jamais complètement satisfaite, et les hommes les plus célèbres et les plus instruits ont trouvé dans l'origine des pièces de cet écusson des difficultés presque impossibles à résoudre.

Déjà, sous Henri IV, Etienne Pasquier, l'un des écrivains les plus profondément initiés aux secrets de notre histoire nationale, ne savait trop à quoi se résoudre sur la signification du vaisseau de la ville ; séduit par la ressemblance qui s'aperçoit au premier coup d'œil entre un vaisseau et la configuration de la Cité, qui formait jusqu'à la troisième race à peu près la ville entière de Paris, il se laissa aller à dire que le vaisseau qui était dans l'écusson venait de là, et qu'il ne fallait pas y chercher d'autre emblème.

Sauval, dans son livre des Antiquités de Paris, après avoir plaint *bien des gens de s'être distillé l'esprit pour deviner cette origine*, adopte l'opinion d'Etienne Pasquier, et trouve, en effet, que la Cité, avec l'entourage des quais qui la bordent, ne ressemble pas mal au pont d'un vaisseau.

Malingre, dans un ouvrage qui porte le même titre que celui de Sauval, imagine une autre interprétation et la hasarde en ces termes : « Le navire donne à entendre que Paris est la capitale, la dame et la maîtresse de toutes les villes du royaume, et le chef de fleurs de lis montre que le roi est son chef, seigneur et patron, comme celui qui commande sur une nef, où toutes choses abondent. » Mais cette explication ne prévalut pas ; on en revint avec une préférence marquée à l'idée de Pasquier et de Sauval ; et le Père Ménétrier, qui est une immense autorité en fait de blason et d'antiquités héraldiques, la confirma pleinement de son adhésion : « Paris a un vaisseau, dit-il, dans son *Origine des Armoiries*, parce que l'île du Palais, où est la cathédrale, a cette forme. Sa poupe est derrière l'église Notre-Dame, en ce terrain dont on fait depuis quelques années un jardin ; et la proue est à la pointe de l'île qui aboutit au Pont-Neuf, à l'effigie équestre de Henri IV. »

Le Père Ménétrier, suivant en cela Gilles Corrozet et un très grand nombre de chroniqueurs, assure que le vaisseau fut placé dans les armes de la ville de Paris par le roi Philippe-Auguste, et il paraît si émerveillé de l'explication toute simple qu'il propose, qu'il entre dans de nouveaux détails pour en faire ressortir la vérité. Le vaisseau lui semble si évidemment représenter la Cité ou le vieux Paris, qu'il fait observer que les tours de Notre-Dame sont désignées par les mâts du navire. Il y avait alors une

petite distraction dans la tête savante du Père Ménétrier ; car, sous Philippe-Auguste, les tours de Notre-Dame n'étaient pas encore bâties.

Les commentateurs ne se bornèrent pas néanmoins à chercher l'explication du fameux vaisseau dans notre histoire moderne. Félibien, savant bénédictin de Saint-Maur, qui a fait le travail le plus estimable et le plus complet qui existe sur les antiquités de Paris, et auquel nous empruntons en grande partie nos documents sur la question qui nous occupe, donne une espèce de liste où se trouvent exposées les opinions les plus extraordinaires ; il cite Jacob Spon et Jean Tristan de Saint-Amand, qui prétendent, avec force autorités, que les Suèves et les Germains adoraient la déesse égyptienne Isis sous la forme d'un vaisseau, ce qui, à la rigueur, est fort possible, et que ce vaisseau a été placé par eux dans les armes de Paris, ce qui nous paraît beaucoup moins clair. Enfin, il cite un auteur qui assure que le vaisseau énigmatique est celui sur lequel les Argonautes allèrent conquérir la Toison d'Or.

Evidemment, et on arrive là sans grande érudition en matière d'armoiries ; il faut grandement rabattre de toutes les explications que nous avons passées en revue. Les tours de Notre-Dame, la déesse Isis et le vaisseau des Argonautes n'ont rien à voir dans les armes de Paris ; et, en y regardant de bien près, on s'apercevra que la grande explication d'Etienne Pasquier, de Ménétrier et de Sauval ne vaut pas mieux que les autres.

Pourquoi, en effet, les Parisiens auraient-ils mis dans leurs armes la forme de la Cité, à supposer même que cette forme ressemble à un vaisseau ? Le Père Ménétrier fait voir, sans se douter qu'il se réfute lui-même, que plusieurs villes de France, placées au bord de la mer ou sur des rivières, ont un vaisseau dans leurs armoiries, sans qu'elles soient bâties pour cela sur un terrain qui en offre la configuration ; et d'ailleurs la ville de Melun, qui est placée sur une île semblable à la Cité, a dans son blason, non pas un vaisseau, comme Paris, mais sept besans d'or, qui étaient une monnaie des empereurs de Constantinople. Il y a donc lieu à rejeter également toutes les interprétations jusqu'ici proposées, ou parce qu'elles prouvent trop, ou parce qu'elles ne prouvent pas assez.

Il est beaucoup plus naturel, selon nous, de chercher dans l'histoire de la commune de Paris, plutôt que dans un simple accident de terrain, la signification des armes dont se servait cette commune. Puisque le sceau était destiné à donner la dernière sanction aux actes de la municipalité, il est tout simple

que la nature, l'origine et la constitution de cette même municipalité, nous rendent compte de cet important symbole, qui accompagnait ses délibérations et ses transactions publiques. C'est de 1411 que date la charte solennelle et fondamentale qui constitua d'une manière complète et définitive la commune de Paris. Ce n'est pas que jusqu'alors il n'eût existé et sur une base fort régulière, une administration bourgeoise ; mais, à cette époque, tout fut renouvelé, refait, réorganisé, de la façon et pour les motifs qu'on va voir.

Vingt-neuf ans auparavant, en 1382, une sédition intérieure de bourgeois, connue sous le nom de révolte des Maillotins et dirigée contre l'autorité royale, avait si vivement irrité Charles VI, qu'il supprima sur le champ et tout à fait le gouvernement et l'administration de la commune. Le prévôt des marchands, c'est-à-dire le maire de Paris, fut destitué, et ses fonctions abolies. Les échevins ou conseillers municipaux subirent le même sort. On enleva aux bourgeois l'usage de leurs armoiries, la garde des chaînes qui barraient le cours de la Seine, au-dessus et au-dessous de la Cité ; et l'administration fut transportée tout entière au prévôt royal ; car il y avait deux autorités dans Paris, l'autorité du roi et celle des bourgeois, et par conséquent deux prévôts.

Quand la colère du roi Charles VI se fut apaisée et que l'esprit remuant des bourgeois se fut un peu adouci, le roi consentit à rétablir l'ancien ordre de choses. On élut donc un nouveau prévôt des marchands et de nouveaux échevins ; mais comme l'administration de la ville était restée vingt-neuf ans aux mains du prévôt royal, et qu'il l'avait toujours traitée à sa guise, on avait modifié essentiellement toutes les vieilles coutumes, porté atteinte aux formes consacrées de la justice ; en un mot, il ne restait presque plus rien de l'ancienne commune et du gouvernement des bourgeois.

Alors le roi nomma des commissaires qui furent chargés de recueillir et de comparer les témoignages des vieillards, et ce qui pouvait rester de livres et de titres. Le travail de cette commission dura quatre ans ; il eut pour base de rédiger une seule constitution qui définit, règle, asseoit définitivement le gouvernement et la bourgeoisie ; elle fut publiée en 1415 ; elle contient cinquante-cinq chapitres et à peu près sept cents articles.

Le caractère principal de cette organisation de la commune de Paris est d'établir une HANSE, ou compagnie généralement désignée par les termes de *Confratrie des marchands de Peau*.

Cette désignation, qui paraît extraordinaire au premier abord, est cependant constante dans le langage de la constitution communale ; le prévôt ou maire, est nommé *prevost des marchands de l'eau* ; les échevins sont désignés par le même titre ; la maison commune, où se traitaient les affaires d'administration et de justice, s'appelait *parloir aux bourgeois*, ou *maison de la marchandise*. Enfin le sceau de la commune portait en 1393 la légende suivante : *Scel de la marchandise de l'eau de Paris*.

Tous ces faits accumulés et désignant à la fois le prévôt, les échevins, la maison-de-ville et le sceau de la commune par le même caractère, prouvent évidemment et d'une manière incontestable que les *bourgeois* ou les *marchands de l'eau* étaient la même chose, et que les petits négociants, établis primitivement à la Cité, et qui faisaient le commerce de transport et d'entrepôt sur la Seine, furent le noyau de l'ancienne et primitive bourgeoisie de Paris.

Les témoignages de l'histoire antérieurs à 1393 conduiraient en effet à confirmer cette opinion. La première fois que le titre de prévôt paraît dans l'histoire municipale de Paris, c'est dans une ordonnance de police de 1258, où Etienne Boileau est appelé *prevôt des marchands de l'eau*. Dès les premières années de l'ère chrétienne, la même désignation servait aussi à nommer les bourgeois. En creusant à la profondeur de quinze pieds le chœur de Notre-Dame, pour y bâtir un caveau destiné à la sépulture des archevêques, on trouva en 1711 plusieurs pierres chargées de curieuses inscriptions. Il y en avait une, entre autres, fort grande, dont le dessin courut l'Europe, portant une inscription latine bien conservée, et dont le sens était, suivant la traduction de Leibnitz : *Sous l'empire de Tibère, César Auguste, les bateliers parisiens ont consacré publiquement cet autel à Jupiter très-bon et très-grand*.

Ainsi, depuis Tibère jusqu'à Charles VI, les expressions de *bourgeois* et de *marchands de l'eau* sont synonymes dans l'histoire de Paris.

Il était naturel de chercher l'explication du sceau de la ville de Paris dans le caractère de son droit municipal et l'organisation de sa commune ; et la notion que nous avons acquise de son histoire et de sa constitution ne peut pas manquer de nous conduire avec certitude à l'intelligence de ses armes.

D'abord il faut noter que presque tous ceux qui en ont cherché la signification, n'ont pas pris garde qu'elles n'ont pas toujours été disposées comme elles l'étaient en 1789. Les graveurs du xv^e siècle se sont appliqués à les enjoliver, à y introduire

même des parties qui n'y étaient pas, comme la voilure du vaisseau.

Or, du simple examen du sceau considéré à diverses époques, vont sortir plusieurs moyens d'appréciation, qui serviront à détruire les opinions que nous avons déjà fait connaître sur sa signification et son origine.

Le Père Ménétrier, Sauval, Pasquier, tous ceux enfin dont nous avons rapporté les interprétations diverses, sont d'accord sur ce point, à savoir, que Philippe-Auguste donna ce sceau à la ville de Paris : or, il est évident que c'est là une insoutenable erreur, puisque le sceau, tel que le donnent ces historiens et antiquaires, porte *en chef* des fleurs de lis *sans nombre*, et que sous Philippe-Auguste les armes des rois de France ne portaient qu'une seule fleur de lis. C'est Louis VII, son fils, qui les y mit *sans nombre*, et c'est Charles VI qui les réduisit à *trois*, comme elles étaient en 1789 et sous la restauration.

Le sceau ayant *en chef* des fleurs de lis *sans nombre* est donc postérieur à Philippe-Auguste. La voilure d'argent est postérieure aussi à la même époque, puisque, même en 1393, d'après le dessin qui nous en reste, le vaisseau n'avait encore ni voiles, ni mâts.

Sous Saint-Louis, la forme du sceau de la ville de Paris n'avait presque rien de commun avec celle qu'il a eue dans les périodes suivantes ; et pour comprendre comment il a dû se modifier, il ne faut que faire la distinction bien simple qu'on va voir :

Il est certain qu'il n'existe aucun acte de l'administration d'une commune qui soit plus ancien que Saint-Louis : il est certain encore que les plus anciennes armoiries ne datent pas de plus loin que de Philippe-Auguste : concluons de ces deux faits, que la commune de Paris n'est régulièrement et complètement organisée que depuis le XII^e siècle, et qu'elle n'a pu avoir des armoiries que de la même époque. Il y a même plus, les armes de toute commune doivent être plus modernes que celles des familles nobles, car les gentilshommes les ont prises eux-mêmes, tandis que les communes les ont reçues de la concession des rois et seigneurs.

Il faut donc distinguer, dans l'histoire du sceau de Paris, l'époque où il n'y avait pas encore d'armoiries, et celle où elles furent mises en usage ; durant la première période, le sceau se réduisait à être une simple devise, un symbole facile à comprendre ; durant la seconde, il se compliqua suivant les règles du blason.

La plupart des villes, comme les personnes, avaient en effet

un signe particulier pour constituer la sanction d'un engagement public ; les seigneurs, les rois, les évêques, qui ne savaient pas écrire, appliquaient ce symbole sur le papier ; quelquefois même ils ajoutaient cette empreinte particulière à leur signature. La ville de Nîmes avait autrefois pour sceau un crocodile lié à un palmier ; Auguste avait un sphinx dans son cachet, et Mécène y avait une grenouille.

Ainsi, jusqu'au XII^e siècle, la ville de Paris n'avait pas d'armes ; elles n'existaient pas encore. Elle avait tout simplement un cachet, sur lequel était représentée une barque sans voiles, ni rames, et qui servait à tous ceux qui étaient *hansés de la confrairie des marchands de l'eau*, c'est-à-dire qui faisaient partie de la bourgeoisie.

C'est dans l'intervalle qui sépare Louis VIII de Charles VII, et très probablement sous Charles V, que le sceau de Paris fut définitivement formé tel qu'il était à la révolution ; il y a pour cela deux grandes raisons : la première, c'est que Charles V anoblit les bourgeois, et que toujours en anoblissant un homme ou une corporation, on lui accordait des armoiries ; la seconde, c'est que *le chef*, ou la partie supérieure du l'écusson, y est d'azur couvert de fleurs de lis, ce qui indique que Charles V accorda en effet ces armoiries, et qu'il y ajouta les siennes propres, comme cela se faisait dans toute concession pareille ; or, ces fleurs de lis, y sont *sans nombre*, ce qui n'aurait pas eu lieu avant Louis VIII, puisque alors les armes de France n'en contenaient qu'une ; ni après Charles V, puisque elles n'en contenaient que trois.

On peut donc conclure de tout ce que nous avons établi que le temps a apporté des modifications considérables au sceau de la ville de Paris. Avant le XII^e siècle, c'était un simple cachet, sur lequel les marchands de la Cité, qui formaient tout le corps de la bourgeoisie, avaient fait graver une petite barque, symbole bien simple et bien naturel de leur condition sociale.

Plus tard, cette bourgeoisie s'agrandit ; elle conserva toujours le nom de *Confrairie des marchands de l'eau*, et la perpétuité de ce nom emporta la perpétuité du signe par lequel elle avait été constamment représentée.

Lorsque les bourgeois furent devenus un corps riche, puissant et nombreux, l'intervention royale le régularisa davantage. Ils oublièrent un jour, dans la prospérité de leur fortune, qu'ils avaient longtemps été de simples marchands, qui naviguaient entre les îles de la Seine ; ils voulurent devenir grands seigneurs ; ils demandèrent des titres de noblesse, et les obtinrent, en les

payant, bien entendu. Alors leur orgueil se montra jusqu'à dans l'humble sceau dont s'étaient contentés leurs pères ; ils eurent honte d'une petite barque, et se firent peindre un superbe vaisseau ; ils lui donnèrent des voiles d'argent et le firent voguer sur des ondes d'argent, pour indiquer que ce vaisseau les avait conduits au pays des richesses. Les bourgeois effacèrent encore la modeste devise qui se lisait autour du sceau de 1303 : *Scel de la marchandise de Peau de Paris* ; ils voulurent que rien ne restât de leur histoire passée ; devenus nobles, ils enchâssèrent leur vaisseau dans un écu, qui désignait les grandes familles : ils le placèrent sur un fond rouge, qui désignait la valeur, parce qu'en acceptant les privilèges des gentilshommes, ils acceptaient aussi leurs devoirs, qui étaient de défendre la patrie ; enfin ils mirent au haut de l'écu les armes des rois de France, qui était la couleur bleue, semée de plusieurs fleurs de lis d'or, pour signifier qu'ils tenaient leurs titres de noblesse de ces mêmes rois, et ils firent graver au-dessus de ces fleurs de lis cette devise de courtisans : *Prælucent certius astris, c'est-à-dire elles nous éclairent mieux que les astres.* (A. GRANIER DE CASSAGNAC).

Vannet

Coquille dont on voit l'intérieur, c'est-à-dire la partie concave.

On donne aussi le nom de *vannet* à un meuble agricole destiné à vanner le grain. On a souvent confondu cet objet avec la coquille marine dont il accuse des contours presque semblables.

Pierre de Saint-Julien est un des auteurs coupables de cette erreur qui s'est propagée jusqu'à nos jours (GASTELIER DE LA TOUR).

Le vannet désigne l'agriculture ou la culture de terres riches en céréales. Il est le symbole des familles flamandes parmi lesquelles nous citons : les DE KERRE, les MUSAERT, etc.

Vase

Sorte d'ustensile de forme artistique, en porcelaine, destiné à contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums, etc. Son émail est l'argent. Il paraît rarement dans les écus.

Dans l'iconographie chrétienne, il symbolise la tempérance.

Il a existé en Espagne un *Ordre du Vase de la Vierge* ou *de la Jarra*, dit *Ordre de Notre-Dame du Lis*, créé par l'infant de Castille, Ferdinand-le-Juste, fils de Jean I, en 1410, afin de perpétuer le souvenir de la bataille mémorable qu'il remporta sur les Maures, et de la prise de la ville et du château d'Antequera, et

dans le but de défendre la religion catholique contre les attaques des infidèles. Lorsque Ferdinand-le-Juste eût été appelé au trône d'Aragon, cet ordre fut établi dans ce royaume ; il s'éteignit après avoir brillé d'un vif éclat. (GOURDON DE GENOUILLAC. *Dictionnaire historique des ordres de chevalerie*).

Veau

Le petit de la vache figure passant dans quelques écus de familles françaises.

Le *veau* est l'attribut de Saint-Luc dans le symbolisme sacré, parce que cet évangéliste nous rappelle les sacrifices judaïques. Aussi son livre s'ouvre par le récit de la Passion. Les auteurs du moyen-âge ont commis l'erreur de voir un taureau dans le *veau* symbolique, parce que Saint-Luc a proclamé la divinité du Christ avec une voix retentissante (*Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 211).

Ventail

Partie inférieure du casque ou heaume.

Vergette

Nom du *pal* réduit à la moitié de sa largeur. Quand il y a plusieurs vergettes dans l'écu, leur largeur est celle du tiers du pal ordinaire. (Voir PAL). *Vergette* est dérivé de *verge*, petite baguette dont on a ôté les rameaux et les feuilles.

Vergette retraitte s'entend de celle mouvant du haut de l'écu, qui est coupée à moitié de sa longueur.

Vergetté

Se dit d'un écu rempli de dix à douze *vergettes* de deux émaux alternés. Se dit aussi du chef, de la fasce, de la bande, etc., remplis du même nombre de vergettes. S'il n'y a que dix vergettes, on n'en nomme point le nombre ; s'il y en a douze, on dit vergetté de douze pièces.

Vergne ou Verne

Nom ancien de l'*aune* (en latin *alnus*), genre d'arbres de la famille des *bétulacées*, à feuilles cordiformes, qui ne prospère bien que dans les lieux humides ou même baignés d'eau. C'est l'emblème local de la famille DE VERONES, en Rouergue, qui

porte : d'argent au verne de sinople, accosté de deux lions affrontés de gueules.

Versé

Synonyme de *renversé*, employé principalement pour le croissant dont les cornes se dirigent vers le bas de l'écu. On l'applique aussi au trèfle et à la quintefeuille, représentés renversés.

Vertenelle

Voir BRIS D'HUIS.

Vêtu

Nom d'une division de l'écu dont les quatre angles sont coupés par des traits diagonaux, de telle manière que le champ de l'écu représente une grande losange qui touche les quatre bords de l'écu. Les quatre triangles ainsi obtenus forment le *vêtu*, parce qu'il y a un *chape* en haut et un *chaussé* en bas.

Si on arrondit les angles de cette losange, on produit le *vêtu en ovale*.

Vicomte

Nom de dignité sans autorité et sans juridiction au siècle dernier. *Vice comes*. Du Cange dit que c'est un nom de dignité moderne, qui a commencé à être en usage premièrement en Angleterre. Il y a plus d'apparence qu'il y ait été introduit par les Normands.

Vicomte est aussi en plusieurs lieux, et surtout en Normandie, un homme de robe qui juge les procès entre roturiers en première instance; c'est la même chose que les prévôts, les viguiers ou châtelains dans les autres provinces.

Vice Comes Judex. Autrefois les comtes étaient ou gouverneurs de provinces, ou gouverneurs des villes. Ils avaient tout ensemble le commandement des armes, l'exercice de la justice et le maniement des finances. Mais comme ils étaient plutôt gens d'épée que gens de lettres, ils se déchargeaient des petites affaires sur les lieutenants qu'on appelait *vicomtes*, *quasi vice-comites*. Ils étaient aussi quelquefois commis par les rois ou par les ducs pour tenir la place des comtes, dans les villes où il n'y avait point de comtes, et où les ducs ne pouvaient résider. Il y avait des vicomtes de moindre espèce, à qui on ne donna point le pouvoir de juger définitivement les causes capitales et criminelles, et ils n'avaient proprement que la moyenne justice ou

juridiction d'une seigneurie vicomtière, qui a la connaissance des sentences, voies et chemins, du cours des eaux, de quelques délits et des simples querelles. En Picardie, on appelait aussi la moyenne justice, la justice vicomtière ; et Boutillier définit le vicomtier, celui qui avait la moyenne justice. Ceux-là ne sont point qualifiés *vicomtes*, mais seulement seigneurs vicomtiers.

A l'égard des *vicomtes* qui rendaient la justice en la place des comtes, ils étaient revêtus de tous les pouvoirs des comtes. Il y avait deux séances : l'une que l'on appelait *plais*, ou jours ordinaires ; l'autre que l'on appelait *assises* ou *grands plais*. Le comte les tenait en personne, et on y jugeait les affaires les plus importantes. Apparemment que du temps de Hugues Capet, les ducs et les comtes ayant usurpé la propriété de leurs charges, les lieutenants suivirent cet exemple. Cela ne put arriver pour les vicomtes de la Normandie, qui n'étaient plus alors sous la domination des rois de France. Les comtes étaient les premiers magistrats des villes et les Français ont emprunté des Romains le nom et la chose. Or, la compétence des comtes était distincte de celle des vicomtes qui étaient leurs lieutenants. Les comtes prenaient connaissance des grandes affaires, et renvoyaient les autres à leurs lieutenants. De là vint encore que les vicomtes ne connaissaient pas des matières criminelles en Normandie. Les ducs de Normandie y trouvèrent cet ordre de choses établi, lorsque ce pays leur fut cédé par les rois de France. Quand ils en furent les maîtres, ils cessèrent d'envoyer des comtes dans les villes et la qualité de comte ne fut plus qu'un titre et une dignité. Pour l'exercice de la justice, en la place des comtes, ils établirent des baillis, et on laissa les vicomtes au-dessous d'eux. Ainsi le vicomte qui était le premier juge de la plupart des villes de Normandie, ne connut ni des cas royaux, ni des causes des nobles, ni des crimes. Sa compétence était bornée aux choses et aux personnes roturières. L'appel de ses sentences allait devant le bailli.

Vicomte signifiait aussi autrefois : Receveur (*Publicanus, Redemptor*). Les receveurs et vicomtes du domaine, des aides, des eaux, et forêts, comme on voit dans plusieurs ordonnances.

La *vicomté* est un titre de seigneurie, de dignité. Fief relevant immédiatement du roi ou d'un comte, lequel relevait à son tour de la Couronne. La vicomté (*vicecomitatus*) se dit aussi de l'étendue du ressort de la juridiction du vicomte et même du siège de la justice. En ce sens, la vicomté était un tribunal destiné à rendre la justice uniquement aux roturiers, en première instance. C'était particulièrement en Normandie que les enclaves des juri-

dictions étaient distinguées par vicomtés. On appelait aussi de ce nom un bailliage subordonné à un plus grand où les matières bénéficiales et les cas royaux devaient être portés.

La vicomté de l'eau était une justice particulière à la ville de Rouen, laquelle connaissait des poids et mesures, des voitures par eau et de divers cas qui se présentaient sur les deux rivières de Seine et d'Eure.

La vicomtesse était la femme d'un vicomte, ou celle qui possédait une seigneurie érigée en vicomté. On appelait aussi vicomtesse la femme du juge d'une vicomté. (*Dictionnaire de Trévoux*).

Vidame

Vice Dominus seu *vice Dominus*. On nommait ainsi celui qui représentait l'évêque et en tenait la place. On l'appelait *vidame* parce que l'évêque était appelé par excellence, *dominus*, ou par contraction *domnus*, et qu'en vieux français, *dome* ou *dom*, signifiait aussi *monsieur*.

La fonction de vidame était d'exercer la justice temporelle des évêques, de sorte que les vidames étaient à leur égard à peu près ce que les vicomtes étaient à l'égard des comtes, avec cette différence, néanmoins, que sous un même comte il y avait plusieurs vicomtes, et que ceux-ci n'avaient pas la plénitude de l'administration de la justice, au lieu que dans un évêché il n'y avait qu'un seul vidame, qui tenait en fief la justice temporelle de l'évêque, et qu'il avait haute, moyenne et basse justice.

Mais comme les vicomtes de simples officiers qu'ils étaient, se firent seigneurs, les vidames changèrent ainsi leur office en fief relevant de leur évêque.

En effet, on ne connaissait point de vidame en France, dans les derniers temps, qui ne relevât de quelque évêque, ou qui ne fut annexé et réuni au temporel d'un évêque. Celui de Beauvais avait le titre de *vidame de Gerberoy*, réuni à son siège. Il est même à remarquer que la plupart des vidames ont pris le nom des villes épiscopales, quoique leurs seigneuries en fussent souvent fort éloignées, tels que les vidames de Reims, d'Amiens, du Mans, de Chartres et autres. On appelait *vidamie* l'office de vidame ; il s'entendait aussi du district ou territoire dans lequel il exerçait sa juridiction. (DE COURCELLES. *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, t. II, Paris, 1820).

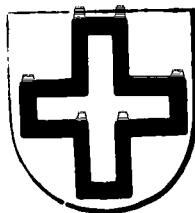
Dans le t. II de ses *Mémoires*, M. de Saint-Simon définit ainsi cette qualité : « Les *vidames* ne sont que les premiers officiers de la maison de certains évêques ; pour un fief inféodé d'eux,

« et à titre de leurs premiers vassaux, ils conduisaient tous les
« autres vassaux à la guerre, du temps qu'elle se faisait entre les
« seigneurs les uns contre les autres, ou dans les armées que nos
« rois assemblaient contre leurs ennemis, avant qu'ils eussent
« établi leur milice sur le pied où peu à peu elle a été mise et
« que peu à peu ils eussent anéanti le service, avec le besoin de
« vassaux et toute la puissance et l'autorité des seigneurs. Il
» n'y eût jamais de comparaison entre le titre de *vidame*, qui ne
« marque que le vassal et l'officier d'un évêque, et les titres
« qui, par fief, émanent des rois. »

Il y avait aussi les *vidames de Normandie*. Ce titre appartenait
aux barons d'Esneval, seigneurs de Pavillon. Le titre de *vidame*
a été en usage jusqu'à la Révolution.

Vidé

Se dit d'un sautoir, d'une croix ou de
toute autre pièce ouverte carrément, de
sorte que l'on voit le champ à travers.



Vidé, *cléchée*, *pommetée* et *alésée* se dit
de la croix dite de Toulouse. *Cléchée* indique qu'elle est faite
à la manière des clefs antiques; *pommetée* qu'elle est munie
de boutons (*pommes*) aux angles saillants; *alésée* que les extré-
mités ne touchent point les bords de l'écu.

Vigilance

Représentation d'une pierre ronde dans la patte dextre levée
d'une grue. La *vigilance* ne se nomme en blasonnant que lors-
qu'elle est d'un autre émail que celui de l'oiseau.

Vigne

Arbrisseau à tige ligneuse, noueuse, ordinairement tortue, mu-
nie de vrilles en spirale et qui pousse des jets grimpants, longs et
flexibles, appelés sarments; à feuilles larges partagées en trois
ou cinq lobes et dentées irrégulièrement. Le fruit est une baie
globuleuse, de couleur brun-noirâtre. Telle est la vigne qui
paraît en héraldique, notamment dans l'écu de la famille de
Lassèrs, originaire de Bayonne.

La *vigne* est l'emblème de l'ivresse et de l'esprit; mais aussi
de l'intempérance et de l'excès. Au figuré, elle désigne la jouis-
sance et la liesse.

Vilené

Se dit d'un animal dont la marque du sexe est d'un émail différent de celui du corps.

Ville

On comprend, sous ce nom, un assemblage de maisons, de clochers, etc., dont il faut faire, dans chaque cas, une description aussi exacte que possible.

Violette

L'espèce qui paraît dans le blason est la *violette odorante* dont la corolle est d'un bleu violet. C'est même elle qui a donné son nom à cette couleur ; cependant il y en a de blanches. Cette violette est l'emblème de la modestie, parce qu'elle se cache sous l'herbe.

Dans un *Langage des Fleurs* du xvi^e siècle, la violette a diverses interprétations : la violette jaune est l'emblème du contentement érotique ; la violette de mars blanche, du bon espoir et de la candeur ; et la violette de mars bleue, de la douleur. La violette de mars double signifie : Envy à soy déclairer.

La violette d'outre-mer caractérise la patience et la langueur, et la violette d'hiver, le temps perdu.

Selon Wulson de la Colomnière, la violette est le symbole de l'amour envers Dieu et de la charité envers le prochain.

LA VIOLETTE BONAPARTISTE. — La *Pall Mall Gazette* a reproduit récemment les détails qui ont paru ici sur l'histoire de la violette comme emblème bonapartiste. Un de ses lecteurs anglais lui adresse à ce propos une note intéressante sur une petite gravure coloriée qui se trouve dans sa maison depuis 1820 ou 1821. Cette gravure représente un bouquet de violettes où l'on retrouve aisément les profils de Napoléon et de Marie-Louise penchés sur leur enfant endormi. C'est une copie de celle qui était alors si répandue à Paris, copie publiée par Wallis, de Londres, et Sidmouth, sans date. Au bas du papier se trouve la notice suivante, sous le titre de : *Caporal la Violette* :

« Napoléon, à son départ pour l'île d'Elbe, avait promis à ses amis de revenir à la saison des violettes. Ses partisans adoptèrent cette fleur comme emblème de ralliement. Ils buvaient fréquemment à la santé du « Caporal la Violette » et portaient une

bague ornée d'une violette émaillée, avec la devise : *Elle reparaitra au printemps !* Quand la nouvelle du débarquement à Fréjus se répandit dans Paris, toutes les marchandes de fleurs se munirent de violettes et elles en vendirent une énorme quantité. Les gens qui n'étaient pas initiés ne comprenaient rien à cette vogue subite de la modeste fleurette. Quant aux bonapartistes, ils ne manquaient pas, en rencontrant un homme muni d'un bouquet de violettes de lui demander : *Aimez-vous la violette ?* S'ils répondait naïvement : *Oui*, l'affaire en restait là. Au cas où la réponse était : *Eh bien ?* on savait avoir affaire à un adhérent de la cause bonapartiste, et l'on répliquait, en manière de mot d'ordre : *Elle reparaitra au printemps !* »

Le collectionneur anglais qui avait recueilli cette petite gravure de circonstance ne partageait évidemment pas les passions bonapartistes, car il avait écrit au verso un quatrain dont voici le sens littéral :

« Napoléon a choisi la violette comme emblème pour consoler ses amis et tromper ses adversaires. Qu'il s'y tienne et trouve, à son dam, que la violette meurt toujours avant la chute des feuilles ! »

Violon

Instrument de musique à quatre cordes, et dont on joue avec un archet. Le violon connu du temps des croisades n'avait, dans le principe, que trois cordes. Ce n'était qu'une planche de bois sur laquelle on fixait ces dernières. La forme actuelle du violon ne remonte pas au delà du XVI^e siècle.

L'exemple le plus ancien, en héraldique, et peut-être le seul, que nous puissions citer, c'est celui de l'écu d'Adrien VAN SWIETEN, Ecouthète de Leyde, armé chevalier à Dort, par Maximilien, roi des Romains, en 1486. Il était de gueules à trois violons d'argent. C'est de cet Adrien que descend le célèbre baron Gérard VAN SWIETEN, conseiller et proto-médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, à Vienne.

Le *violon* est représenté vu de face et posé verticalement dans l'écu.

Vires

Terme qui n'a pas de singulier. Anneaux concentriques, posés l'un dans l'autre, au nombre de trois, partant tous du même centre.

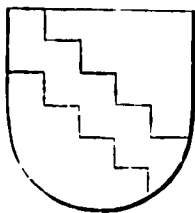
Les anciens nommaient *viria* des bracelets enrichis de perles

et de pierres précieuses, portés par les dames opulentes. C'est bien là l'origine des *vires*.

Très rare en héraldique. La maison DE VIRIEU, en Dauphiné, porte d'azur, à trois vires ou anneaux d'or, l'un dans l'autre.

Virolé

Se dit du cercle métallique qui termine le pavillon des cors de chasse et des huchets. On emploie ce terme quand la *virole* est d'émail différent de celui de l'instrument.



Vivré

Attribut de la bande, de la fasce et d'autres pièces dont les bords présentent des angles alternativement rentrants et saillants, comme dans les ouvrages de fortification des places.

Voile

Voile de navire, représentée gonflée et attachée à une antenne posée en fasce.

Ce symbole de la navigation a été adopté par les familles lorraines DE BAILLET, DE BONCOURT et DE JACQUIER.

Vol

Nom donné à deux ailes d'oiseau réunies dont les extrémités se dirigent vers le chef de l'écu. Lorsque ces extrémités sont tournées vers la pointe, le vol est *abaissé*. Une seule aile s'appelle *demi-vol* ; son dos se trouve à dextre et son bout est dirigé vers le chef, ce qui est la position ordinaire d'un *demi-vol*, lequel du reste peut être *abaissé* comme le vol entier. Lorsque le dos est tourné à sénestre, le demi-vol est dit *contourné*. Deux demi-vols qui se tournent le dos, sont dits *adossés*.

Vol abaissé se dit aussi des ailes d'une aigle, lorsque leurs extrémités tendent vers le bas de l'écu.

Lorsqu'on dit « un vol d'azur et d'argent » cela signifie que l'aile dextre est d'azur et la sénestre d'argent. — « Un vol coupé » alternativement d'azur et d'argent » indique que l'aile dextre est coupée d'azur et d'argent, et la sénestre d'argent sur azur.

Le *vol* est le symbole de la vigilance dans les expéditions militaires.

Vol banneret

Qui ne se voit que dans les cimiers, a la forme de deux queues de paon non déployées, coupées carrément à leur sommet. Appelé ainsi à cause de sa ressemblance avec la bannière carrée des chevaliers bannerets.

Le *vol banneret* était une forme antique que l'on a conservé dans le cimier de quelques armoiries et que l'on a remplacé par la forme actuelle dans la plupart des autres armoiries.

Volcan

Diegoz ORTIZ, un des capitaines de Fernand Cortez, accompagné de neuf Espagnols et de plusieurs Tlascalans, entreprit avec succès l'ascension du célèbre volcan mexicain le *Popocatepetl* (*La montagne qui fume*). Ce volcan, qu'une tradition représentait aux Mexicains comme le séjour des méchants chefs, n'avait jamais été gravi par les indigènes qui l'avaient déifié par superstition. Une relation de la célèbre ascension fut transmise à Charles-Quint et la famille d'Ortiz fut autorisée à porter, en mémoire de cet exploit, une *montagne enflammée dans ses armes*. (WILLIAM PRESCOTT. *Histoire de la conquête du Mexique*, livre III).

Volet

Petit manteau déployé qui entoure quelquefois le casque, en remplacement des lambrequins.

C'était un ornement que les anciens chevaliers portaient sur leurs heaumes. Il consistait en un ruban large pendant par derrière, volant au gré du vent dans leurs marches et leurs combats. Il était attaché au bourrelet ou tortil dont le casque était couvert. *Tania volatiles* en latin.

On donne aussi le nom de *volet* au tourteau de sinople.

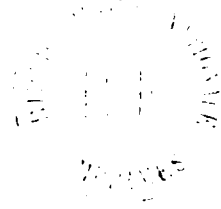
Voiant

Se dit des oiseaux qui ont les ailes étendues et semblent voler.

Voûte

Terme indiquant qu'une fasce ou qu'une bande est courbée vers le chef de l'écu. On dit qu'un chef est voûté, quand le trait qui le sépare du champ est courbé.

Le *voûté* n'est pas un caractère essentiel des pièces héraldiques citées, mais provient de la représentation d'armoiries sur des surfaces convexes, telles qu'un bouclier, un tombeau, etc. Le cas est fréquent dans les écus italiens.





Y

Yeux humains

Toujours représentés fixes, soit de face, soit de profil.

Yeux d'animaux

Lorsqu'ils sont d'un autre émail que celui du corps, on dit qu'ils sont *allumés* de tel émail.





Z

Zules

Voir COLONNE.





LISTE

DE NOS PREMIERS SOUSCRIPTEURS

- MM. ABOVILLE (Comte Auguste-Ernest d'), ancien député.
AGOULT (Comte Hector d'), député du Sénégal.
ARUNDEL DE CONDÉ (Gaston d').
BARGALLO (Ferdinand).
BÉTHENCOURT (Don F. Fernandès de), Chambellan de
S. M. la Reine, Régente d'Espagne.
BÉZIÈS (Auguste).
BIART (Emile).
BIVORT DE LA SAUDÈE (Eugène).
BIZEMONT (Comte de).
BOÈHM (Chevalier de), héraut d'armes du royaume de
Bavière.
BOISSERIE DE MASMONTET (J.-E.).
BOYER DE CHOISY (Augustin de).
COMMAILLE (Baron H. de).
COTTEAU DE SIMENCOURT (Baron Eugène).
COUVERT (L.).
COURCIVAL (Marquis de).
DEPOIN (J.), président de l'Institut sténographique de Paris.
EGGERMONT (Isidore), conseiller de Légation.
FARIA (Commandeur Antonio de).
FLEURY (Comte Paul de), ancien archiviste de la Charente.
FOULON DE VAULX (Henry).
M^{me} GOUSSENCOURT (Jeanne de PATOUL-FIEURU, Comtesse de).
M. HANON DE LOUVET (Fernand).
M^{lle} LA BAUME PLUVINEL (de).
MM. LA JUILLIÈRE (Alfred REBOUL de).
LANTIVY (Comte de).

MM. LA ROQUE (Louis de), directeur du *Bulletin héraldique de France*.

LA SALLE DE POCHEMORE (Duc de).

LEMOIGNE (A.).

LE MOYNE (Yves).

LINCHE DE MOISSAC (Comte Alexandre de).

MANNO (Baron Antonio), commissaire du Roi près la Consulta araldica d'Italie.

MASSART (Emile).

MERGHELYNCK (Léopold), secrétaire de Légation de 1^{re} classe.

MOREL DE BOUCLE-SAINT-DENIS (Eugène).

O' KELLY-FARRELL (Comte M.-A.).

O' KELLY DE GALWAY (Comte Rodolphe).

O' KELLY DE GALWAY (Comte André).

OUVERLEAUX (Emile), ancien conservateur de la Bibliothèque des manuscrits, dite de Bourgogne, à Bruxelles.

PLACE (Comte de).

PRODHOMME-SWINEY (Edmond).

ROUBAIX (Edouard de).

ROUFFIGNAC (Jean de).

SAFFROY (A.).

SAINT-MARTIN VALOGNES (Aimé de), député de l'Indre.

SAINT-PERN (Baron de).

SAINT-PIERRE (Baron de), superintendant des Archives Royales de Piémont.

SAVOYE (Gustave de).

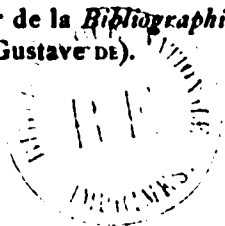
TAUSIN (Henry).

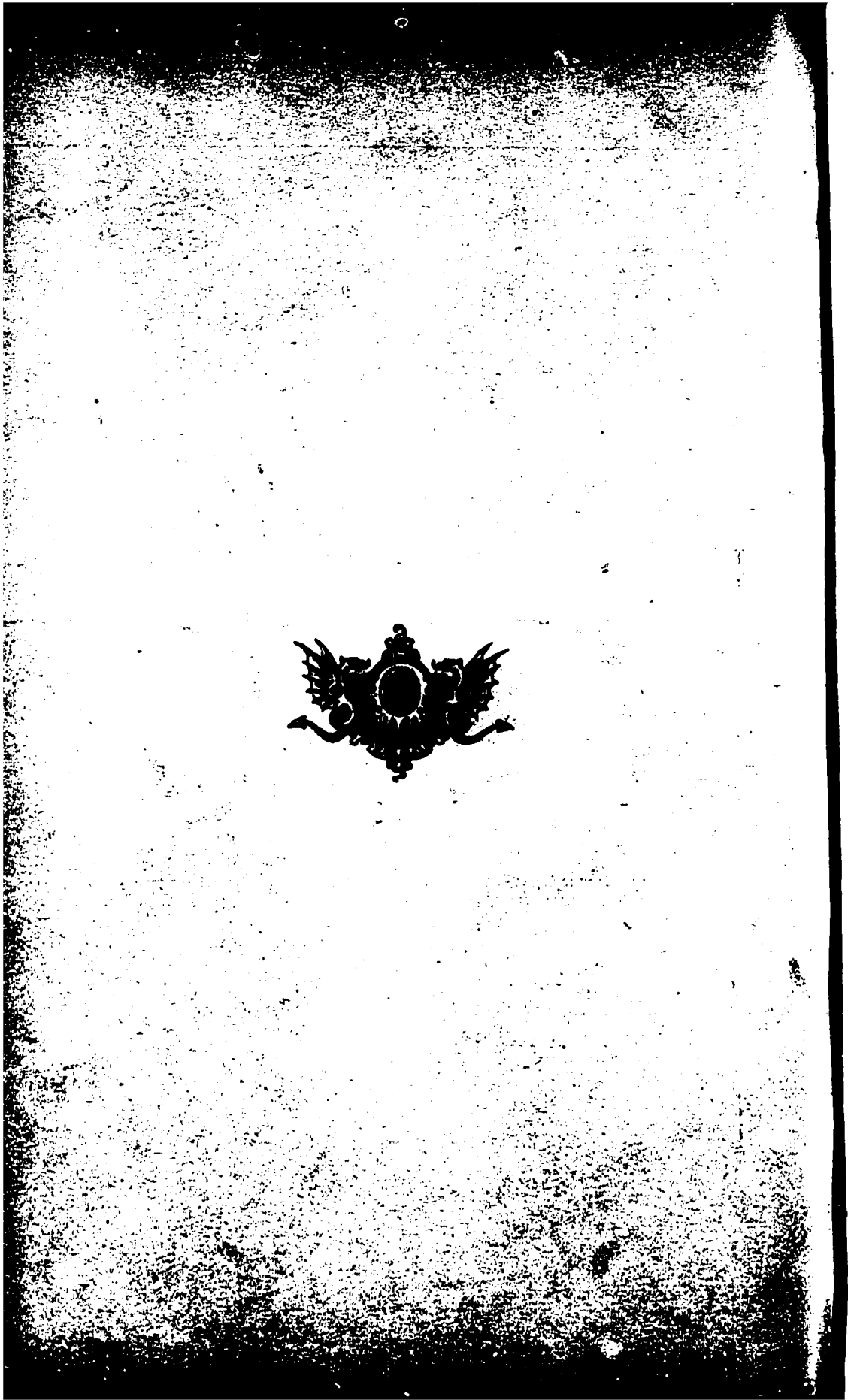
TERRIS (Le Commandeur Jules de).

TESSON (Alfred de), président de la Société archéologique d'Avranches.

VAN DE VELD, directeur de la *Bibliographie de Belgique*.

VERBERCKMOËS (Baron Gustave de).





**CETTE MICROFICHE A ETE
REALISEE PAR LA SOCIETE**

MSB

1992